This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

Digitized by Google

Digitized by Google

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME TRENTE-NEUVIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1785.

Digitized by Google

LIBRARY OF THE TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
5 - OCT. 1946
OF OXFORD

Digitized by Google

DICTIONNAIRE

PHILOSOPHIQUE.

Digitized by Google

LIBRARY OF THE TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
5 - OCT. 1946
OF OXFORD

Digitized by Google

DICTIONNAIRE

PHILOSOPHIQUE.

Digitized by Google

Digitized by Google

DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE.

C.

CIEL MATERIEL.

Les lois de l'optique, fondées sur la nature des choses, ont ordonné que de notre petit globe nous verrons toujours le ciel matériel comme si nous en étions le centre, quoique nous soyons bien loin d'être centre:

Que nous le verrons toujours comme une voûte surbaissée, quoiqu'il n'y ait d'autre voûte que celle de notre atmosphère, laquelle n'est point surbaissée:

Que nous verrons toujours les astres roulant sur cette voûte, & comme dans un même cercle, quoiqu'il n'y ait que cinq planètes principales, & dix lunes, & un anneau, qui marchent ainsi que nous dans l'espace:

Que notre soleil & notre lune nous paraîtront toujours d'un tiers plus grands à l'horizon qu'au zénith, quoiqu'ils soient plus près de l'observateur au zénith qu'à l'horizon.

Voici l'effet que font nécessairement les astres sur nos yeux.

Digitized by Google

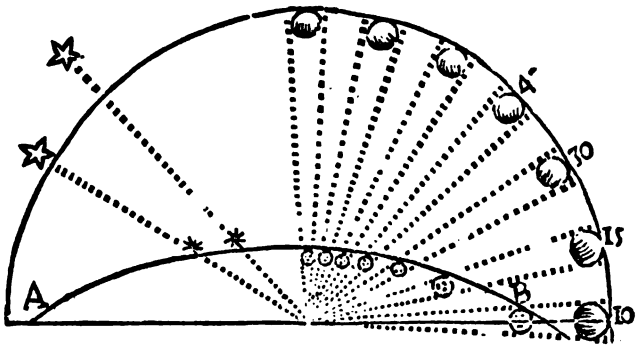

Cette figure repréſente à-peu-près en quelle proportion le ſoleil & la lune doivent être aperçus dans la courbe A B, *& comment les aſtres doivent paraître plus rapprochés les uns des autres dans la même courbe.*

1°. Telles ſont les lois de l'optique, telle eſt la nature de vos yeux, que premièrement le ciel matériel, les nuages, la lune, le ſoleil qui eſt ſi loin de vous, les planètes qui dans leur apogée en ſont encore plus loin, tous les aſtres placés à des diſtances encore plus immenſes, comètes, météores, tout doit vous paraître dans cette voûte ſurbaiſſée compoſée de votre atmoſphère.

2°. Pour moins compliquer cette vérité, obſervons ſeulement ici le ſoleil qui ſemble parcourir le cercle A B.

Il doit vous paraître au zénith plus petit qu'à quinze degrés au-deſſous, à trente degrés encore plus gros, & enfin à l'horizon encore davantage; tellement que ſes dimenſions dans le ciel inférieur décroiſſent en raiſon de ſes hauteurs dans la progreſſion ſuivante.

A l'horizon	100.
A quinze degrés	68.

Digitized by Google

A trente degrés . . . . . 5o.

A quarante-cinq degrés . . . . . 4o.

Ses grandeurs apparentes dans la voûte ſurbaiſſée ſont comme ſes hauteurs apparentes ; & il en eſt de même de la lune & d'une comète. (*a*)

3°. Ce n'eſt point l'habitude, ce n'eſt point l'interpoſition des terres, ce n'eſt point la réfraction de l'atmoſphère qui cauſent cet effet. *Mallebranche* & *Régis* ont diſputé l'un contre l'autre ; mais *Robert Smith* a calculé. (1)

4°. Obſervez les deux étoiles qui étant à une prodigieuſe diſtance l'une de l'autre, & à des profondeurs très-différentes dans l'immenſité de l'eſpace, ſont conſidérées ici comme placées dans le cercle que le ſoleil ſemble parcourir. Vous les voyez diſtantes l'une de l'autre dans le grand cercle, ſe rapprochant dans le petit par les mêmes lois.

C'eſt ainſi que vous voyez le ciel matériel. C'eſt par ces règles invariables de l'optique que vous voyez les planètes tantôt rétrogrades, tantôt ſtationnaires ; elles ne ſont rien de tout cela. Si vous étiez dans le ſoleil, vous verriez toutes les planètes & les comètes rouler régulièrement autour de lui dans les ellipſes que DIEU leur aſſigne. Mais vous êtes ſur la planète

(*a*) Voyez l'optique de *Robert Smith*.

(1) L'opinion de *Smith* eſt au fond la même que celle de *Mallebranche*. Puiſque les aſtres au zénith & à l'horiſon ſont vus ſous un angle à-peu-près égal, la différence apparente de grandeur ne peut venir que de la même cauſe qui nous fait juger un corps de cent pouces, vu à cent pieds, plus grand qu'un corps d'un pouce, vu à un pied ; & cette cauſe ne peut être qu'un jugement de l'ame devenu habituel, & dont par cette raiſon nous avons ceſſé d'avoir une conſcience diſtincte.

Digitized by Google

de la terre, dans un coin où vous ne pouvez jouir de tout le ſpectacle.

N'accuſons donc point les erreurs de nos ſens avec *Mallebranche ;* des lois conſtantes de la nature, émanées de la volonté immuable du Tout-puiſſant, & proportionnées à la conſtitution de nos organes, ne peuvent être des erreurs.

Nous ne pouvons voir que les apparences des choſes, & non les choſes mêmes. Nous ne ſommes pas plus trompés quand le ſoleil, ouvrage de DIEU, cet aſtre un million de fois auſſi gros que notre terre, nous paraît plat, & large de deux pieds, que lorſque dans un miroir convexe, ouvrage de nos mains, nous voyons un homme ſous la dimenſion de quelques pouces.

Si les mages chaldéens furent les premiers qui ſe ſervirent de l'intelligence que DIEU leur donna pour meſurer & mettre à leur place les globes céleſtes, d'autres peuples plus groſſiers ne les imitèrent pas.

Ces peuples enfans & ſauvages imaginèrent la terre plate, ſoutenue dans l'air, je ne ſais comment, par ſon propre poids; le ſoleil, la lune, & les étoiles, marchant continuellement ſur un cintre ſolide qu'on appela *plaque*, *firmament;* ce cintre portant des eaux, & ayant des portes d'eſpace en eſpace, les eaux ſortant par ces portes pour humecter la terre.

Mais comment le ſoleil, la lune, & tous les aſtres, reparaiſſaient-ils après s'être couchés? on n'en ſavait rien. Le ciel touchait à la terre plate; il n'y avait pas moyen que le ſoleil, la lune, & les étoiles, tournaſſent ſous la terre, & allaſſent ſe lever à l'orient après s'être couchés à l'occident. Il eſt vrai que ces ignorans

Digitized by Google

avaient raiſon par haſard, en ne concevant pas que le ſoleil & les étoiles fixes tournaſſent autour de la terre. Mais ils étaient bien loin de ſoupçonner le ſoleil immobile, & la terre avec ſon ſatellite tournant autour de lui dans l'eſpace avec les autres planètes. Il y avait plus loin de leurs fables au vrai ſyſtème du monde, que des ténèbres à la lumière.

Ils croyaient que le ſoleil & les étoiles revenaient par des chemins inconnus, après s'être délaſſés de leur courſe dans la mer Méditerranée, on ne ſait pas préciſément dans quel endroit. Il n'y avait pas d'autre aſtronomie, du temps même d'*Homère*, qui eſt ſi nouveau : car les Chaldéens tenaient leur ſcience ſecrète pour ſe faire plus reſpecter des peuples. *Homère* dit plus d'une fois, que le ſoleil ſe plonge dans l'Océan ; (& encore cet Océan c'eſt le Nil) c'eſt-là qu'il répare par la fraîcheur des eaux pendant la nuit, l'épuiſement du jour ; après quoi il va ſe rendre au lieu de ſon lever par des routes inconnues aux mortels. Cette idée reſſemble beaucoup à celle du baron de *Feneſte*, qui dit que ſi on ne voit pas le ſoleil quand il revient, *c'eſt qu'il revient de nuit*.

Comme alors la plupart des peuples de Syrie & les Grecs connaiſſaient un peu l'Aſie & une petite partie de l'Europe, & qu'ils n'avaient aucune notion de tout ce qui eſt au nord du Pont-Euxin, & au midi du Nil, ils établirent d'abord que la terre était plus longue que large d'un grand tiers ; par conſéquent le ciel qui touchait à la terre, & qui l'embraſſait, était auſſi plus long que large. De-là nous vinrent les degrés de longitude & de latitude, dont nous avons toujours conſervé les noms, quoique nous ayons réformé la choſe.

Digitized by Google

Le livre de *Job*, compoſé par un ancien Arabe, qui avait quelque connaiſſance de l'aſtronomie, puiſqu'il parle des conſtellations, s'exprime pourtant ainſi: ,, Où étiez-vous quand je jetais les fondemens de la ,, terre? qui en a pris les dimenſions? ſur quoi ſes baſes ,, portent-elles? qui a poſé ſa pierre angulaire?,,

Le moindre écolier lui répondrait aujourd'hui: La terre n'a ni pierre angulaire, ni baſe, ni fondement; & à l'égard de ſes dimenſions, nous les connaiſſons très-bien, puiſque depuis *Magellan* juſqu'à M. de *Bougainville*, plus d'un navigateur en a fait le tour.

Le même écolier fermerait la bouche au déclamateur *Lactance*, & à tous ceux qui ont dit avant & après lui que la terre eſt fondée ſur l'eau, & que le ciel ne peut être au-deſſous de la terre; & que par conſéquent il eſt ridicule & impie de ſoupçonner qu'il y ait des antipodes.

C'eſt une choſe curieuſe de voir avec quel dédain, avec quelle pitié *Lactance* regarde tous les philoſophes qui depuis quatre cents ans commençaient à connaître le cours apparent du ſoleil & des planètes, la rondeur de la terre, la liquidité, la non-réſiſtance des cieux, au travers deſquels les planètes couraient dans leurs orbites &c. Il recherche (*b*) *par quels degrés les philoſophes ſont parvenus à cet excès de folie de faire de la terre une boule, & d'entourer cette boule du ciel.*

Ces raiſonnemens ſont dignes de tous ceux qu'il fait ſur les ſibylles.

(*b*) *Lactance*, liv. III, chap. XXIV; & le clergé de France aſſemblé ſolemnellement en 1770, dans le dix-huitième ſiècle, citait ſérieuſement comme un père de l'Egliſe, ce *Lactance* dont les élèves de l'école d'Alexandrie ſe ſeraient moqués de ſon temps, s'ils avaient daigné jeter les yeux ſur ſes rapſodies.

Digitized by Google

Notre écolier dirait à tous ces docteurs : Apprenez qu'il n'y a point de cieux ſolides placés les uns ſur les autres, comme on vous l'a dit ; qu'il n'y a point de cercles réels dans leſquels les aſtres courent ſur une prétendue plaque :

Que le ſoleil eſt le centre de notre monde planétaire :

Que la terre & les planètes roulent autour de lui, dans l'eſpace, non pas en traçant des cercles, mais des ellipſes.

Apprenez qu'il n'y a ni deſſus ni deſſous, mais que les planètes, les comètes tendent toutes vers le ſoleil leur centre, & que le ſoleil tend vers elles, par une gravitation éternelle.

Lactance & les autres babillards ſeraient bien étonnés en voyant le ſyſtème du monde tel qu'il eſt.

CIEL DES ANCIENS.

SI un ver à ſoie donnait le nom de *ciel* au petit duvet qui entoure ſa coque, il raiſonnerait auſſi bien que firent tous les anciens, en donnant le nom de *ciel* à l'atmoſphère, qui eſt, comme dit très-bien M. de *Fontenelle* dans ſes Mondes, le duvet de notre coque.

Les vapeurs qui ſortent de nos mers & de notre terre, & qui forment les nuages, les météores, & les tonnerres, furent pris d'abord pour la demeure des Dieux. Les Dieux deſcendent toujours dans des nuages d'or chez *Homère ;* c'eſt de-là que les peintres les peignent encore aujourd'hui aſſis ſur une nuée. Comment eſt-on aſſis ſur l'eau? Il était bien juſte que

Digitized by Google

le maître des Dieux fût plus à ſon aiſe que les autres : on lui donna un aigle pour le porter, parce que l'aigle vole plus haut que les autres oiſeaux.

Les anciens Grecs voyant que les maîtres des villes demeuraient dans des citadelles, au haut de quelque montagne, jugèrent que les Dieux pouvaient avoir une citadelle auſſi, & la placèrent en Theſſalie ſur le mont Olympe, dont le ſommet eſt quelquefois caché dans les nues ; de ſorte que leur palais était de plain-pied à leur ciel.

Les étoiles & les planètes, qui ſemblent attachées à la voûte bleue de notre atmoſphère, devinrent enſuite les demeures des Dieux ; ſept d'entr'eux eurent chacun leur planète, les autres logèrent où ils purent ; le conſeil général des Dieux ſe tenait dans une grande ſalle, à laquelle on allait par la voie lactée ; car il fallait bien que les Dieux euſſent une ſalle en l'air, puiſque les hommes avaient des hôtels-de-ville ſur la terre.

Quand les Titans, eſpèce d'animaux entre les Dieux & les hommes, déclarèrent une guerre aſſez juſte à ces dieux-là, pour réclamer une partie de leur héritage du côté paternel, étant fils du ciel & de la terre, ils ne mirent que deux ou trois montagnes les unes ſur les autres, comptant que c'en était bien aſſez pour ſe rendre maîtres du ciel & du château de l'Olympe.

Neve foret terris ſecurior arduus æther,
Affectaſſe ferunt regnum cæleſte gigantes,
Altaque congeſtos ſtruxiſſe ad ſidera montes.

Digitized by Google

On attaqua le ciel auſſi-bien que la terre;
Les géans chez les Dieux oſant porter la guerre,
Entaſſèrent des monts juſqu'aux aſtres des nuits.

Il y a pourtant des ſix cents millions de lieues de ces aſtres-là, & beaucoup plus loin encore de pluſieurs étoiles au mont Olympe.

Virgile ne fait point de difficulté de dire:

Sub pedibuſque videt nubes & ſidera Daphnis.
Daphnis voit ſous ſes pieds les aſtres & les nues.

Mais où donc était *Daphnis*?

A l'opéra, & dans des ouvrages plus ſérieux, on fait deſcendre des dieux au milieu des vents, des nuages, & du tonnerre, c'eſt-à-dire qu'on promène DIEU dans les vapeurs de notre petit globe. Ces idées ſont ſi proportionnées à notre faibleſſe, qu'elles nous paraiſſent grandes.

Cette phyſique d'enfans & de vieilles était prodigieuſement ancienne; cependant on croit que les Chaldéens avaient des idées preſqu'auſſi ſaines que nous de ce qu'on appelle *le ciel;* ils plaçaient le ſoleil au centre de notre monde planétaire, à-peu-près à la diſtance de notre globe que nous avons reconnue; ils feſaient tourner la terre & quelques planètes autour de cet aſtre; c'eſt ce que nous apprend *Ariſtarque* de Samos: c'eſt à-peu-près le ſyſtème du monde que *Copernic* a perfectionné depuis; mais les philoſophes gardaient le ſecret pour eux, afin d'être plus reſpectés des rois & du peuple, ou plutôt pour n'être pas perſécutés.

Le langage de l'erreur eſt ſi familier aux hommes, que nous appelons encore nos vapeurs, & l'eſpace de

Digitized by Google

la terre à la lune, du nom de *ciel;* nous disons, monter au ciel, comme nous disons que le soleil tourne, quoiqu'on sache bien qu'il ne tourne pas. Nous sommes probablement le ciel pour les habitans de la lune, & chaque planète place son ciel dans la planète voisine.

Si on avait demandé à *Homère* dans quel ciel était allée l'ame de *Sarpédon*, & où était celle d'*Hercule*, *Homère* eût été bien embarrassé ; il eût répondu par des vers harmonieux.

Quelle sureté avait-on que l'ame aérienne d'*Hercule* se fût trouvée plus à son aise dans Vénus, dans Saturne, que sur notre globe ? Aurait-elle été dans le soleil? la place ne paraît pas tenable dans cette fournaise. Enfin, qu'entendaient les anciens par le ciel? ils n'en savaient rien, ils criaient toujours *le ciel & la terre ;* c'est comme si on criait l'infini & un atome. Il n'y a point, à proprement parler, de ciel, il y a une quantité prodigieuse de globes qui roulent dans l'espace vide ; & notre globe roule comme les autres.

Les anciens croyaient qu'aller dans les cieux c'était monter ; mais on ne monte point d'un globe à un autre ; les globes célestes sont tantôt au-dessus de notre horizon, tantôt au-dessous. Ainsi, supposons que *Vénus* étant venue à Paphos, retournât dans sa planète quand cette planète était couchée, la déesse *Vénus* ne montait point alors par rapport à notre horizon ; elle descendait, & on devait dire en ce cas *descendre au ciel.* Mais les anciens n'y entendaient pas tant de finesse ; ils avaient des notions vagues, incertaines, contradictoires sur tout ce qui tenait à

Digitized by Google

la phyſique. On a fait des volumes immenſes pour ſavoir ce qu'ils penſaient ſur bien des queſtions de cette ſorte. Quatre mots auraient ſuffi ; *ils ne penſaient pas*. Il faut toujours en excepter un petit nombre de ſages, mais ils ſont venus tard ; peu ont expliqué leurs penſées, & quand ils l'ont fait, les charlatans de la terre les ont envoyés au ciel par le plus court chemin.

Un écrivain qu'on nomme, je crois, *Pluche*, a prétendu faire de *Moïſe* un grand phyſicien ; un autre avait auparavant concilié *Moïſe* avec *Deſcartes*, & avait imprimé le *Carteſius Mozaïzans* ; ſelon lui, *Moïſe* avait inventé le premier les tourbillons & la matière ſubtile : mais on ſait aſſez que DIEU qui fit de *Moïſe* un grand légiſlateur, un grand prophète, ne voulut point du tout en faire un profeſſeur de phyſique ; il inſtruiſit les Juifs de leur devoir, & ne leur enſeigna pas un mot de philoſophie. *Calmet*, qui a beaucoup compilé, & qui n'a raiſonné jamais, parle du ſyſtème des Hébreux ; mais ce peuple groſſier était bien loin d'avoir un ſyſtème ; il n'avait pas même d'école de géométrie ; le nom leur en était inconnu ; leur ſeule ſcience était le métier de courtier, & l'uſure.

On trouve dans leurs livres quelques idées louches incohérentes, & dignes en tout d'un peuple barbare ſur la ſtructure du ciel. Leur premier ciel était l'air, le ſecond, le firmament, où étaient attachées les étoiles ; ce firmament était ſolide & de glace, & portait les eaux ſupérieures, qui s'échappèrent de ce réſervoir par des portes, des écluſes, des cataractes, au temps du déluge.

Digitized by Google

Au-deſſus de ce firmament, ou de ces eaux ſupérieures, était le troiſième ciel, ou l'empyrée, où *S^t Paul* fut ravi. Le firmament était une eſpèce de demi-voûte, qui embraſſait la terre. Le ſoleil ne feſait point le tour d'un globe qu'ils ne connaiſſaient pas. Quand il était parvenu à l'occident, il revenait à l'orient par un chemin inconnu ; & ſi on ne le voyait pas, c'était, comme le dit le baron de *Feneſle*, parce qu'il revenait de nuit.

Encore les Hébreux avaient-ils pris ces rêveries des autres peuples. La plupart des nations, excepté l'école des Chaldéens, regardaient le ciel comme ſolide ; la terre fixe & immobile était plus longue d'orient en occident, que du midi au nord, d'un grand tiers ; de-là viennent ces expreſſions de longitude & de latitude que nous avons adoptées. On voit que dans cette opinion il était impoſſible qu'il y eût des antipodes. Auſſi *S^t Auguſtin* traite l'idée des antipodes d'*abſurdité* ; & *Lactance*, que nous avons déjà cité, dit expreſſément : *Y a-t-il des gens aſſez fous pour croire qu'il y ait des hommes dont la tête ſoit plus baſſe que les pieds ? &c.*

S^t Chryſoſtome s'écrie dans ſa quatorzième homélie : *Où ſont ceux qui prétendent que les cieux ſont mobiles, & que leur forme eſt circulaire ?*

Lactance dit encore au livre III de ſes inſtitutions : *Je pourrais vous prouver par beaucoup d'argumens, qu'il eſt impoſſible que le ciel entoure la terre.*

L'auteur du Spectacle de la nature pourra dire à M. le chevalier, tant qu'il voudra, que *Lactance* & *S^t Chryſoſtome* étaient de grands philoſophes ; on lui répondra qu'ils étaient de grands ſaints, & qu'il n'eſt

Digitized by Google

point du tout néceſſaire pour être un ſaint, d'être un bon aſtronome. On croira qu'ils ſont au ciel, mais on avouera qu'on ne ſait pas dans quelle partie du ciel préciſément.

CIRCONCISION.

LORSQU'*Hérodote* raconte ce que lui ont dit les barbares chez leſquels il a voyagé, il raconte des ſottiſes, & c'eſt ce que font la plupart de nos voyageurs; auſſi n'exige-t-il pas qu'on le croie, quand il parle de l'aventure de *Gigès* & de *Candaule*, d'*Arion* porté ſur un dauphin, & de l'oracle conſulté pour ſavoir ce que feſait *Créſus*, qui répondit qu'il feſait cuire alors une tortue dans un pot couvert; & du cheval de *Darius* qui ayant henni le premier de tous, déclara ſon maître roi; & de cent autres fables propres à amuſer des enfans, & à être compilées par des rhéteurs; mais quand il parle de ce qu'il a vu, des coutumes des peuples qu'il a examinées, de leurs antiquités qu'il a conſultées, il parle alors à des hommes.

Il ſemble, dit-il au livre d'Euterpe, *que les habitans de la Colchide ſont originaires d'Egypte: j'en juge par moi-même plutôt que par ouï-dire; car j'ai trouvé qu'en Colchide on ſe ſouvenait bien plus des anciens Egyptiens qu'on ne ſe reſſouvenait des anciennes coutumes de Colchos en Egypte.*

Ces habitans des bords du Pont-Euxin prétendaient être une colonie établie par Séſoſtris; pour moi, je le conjecturerais non-ſeulement parce qu'ils ſont baſanés, & qu'ils ont

Digitized by Google

les cheveux friſés, mais parce que les peuples de Colchide, d'Egypte, & d'Ethiopie, ſont les ſeuls ſur la terre qui ſe ſont fait circoncire de tout temps; car les Phéniciens, & ceux de la Paleſtine, avouent qu'ils ont pris la circonciſion des Egyptiens. Les Syriens qui habitent aujourd'hui ſur les rivages du Thermodon & de Pathenie, & les Macrons leurs voiſins avouent qu'il n'y a pas long-temps qu'ils ſe ſont conformés à cette coutume d'Egypte; c'eſt par-là principalement qu'ils ſont reconnus pour Egyptiens d'origine.

A l'égard de l'Ethiopie & de l'Egypte, comme cette cérémonie eſt très-ancienne chez ces deux nations, je ne ſaurais dire qui des deux tient la circonciſion de l'autre; il eſt toutefois vraiſemblable que les Ethiopiens la prirent des Egyptiens; comme, au contraire, les Phéniciens ont aboli l'uſage de circoncire les enfans nouveaux nés, depuis qu'ils ont eu plus de commerce avec les Grecs.

Il eſt évident, par ce paſſage d'*Hérodote*, que pluſieurs peuples avaient pris la circonciſion de l'Egypte; mais aucune nation n'a jamais prétendu avoir reçu la circonciſion des Juifs. A qui peut-on donc attribuer l'origine de cette coutume, ou à la nation de qui cinq ou ſix autres confeſſent la tenir, ou à une autre nation bien moins puiſſante, moins commerçante, moins guerrière, cachée dans un coin de l'Arabie pétrée, qui n'a jamais communiqué le moindre de ſes uſages à aucun peuple.

Les Juifs diſent qu'ils ont été reçus autrefois par charité dans l'Egypte; n'eſt-il pas bien vraiſemblable que le petit peuple a imité un uſage du grand peuple, & que les juifs ont pris quelques coutumes de leurs maîtres?

Clément

Digitized by Google

Clément d'Alexandrie rapporte que *Pythagore* voyageant chez les Egyptiens, fut obligé de ſe faire circoncire, pour être admis à leurs myſtères; il fallait donc abſolument être circoncis pour être au nombre des prêtres d'Egypte. Ces prêtres exiſtaient lorſque *Joſeph* arriva en Egypte; le gouvernement était très-ancien, & les cérémonies antiques de l'Egypte obſervées avec la plus ſcrupuleuſe exactitude.

Les Juifs avouent qu'ils demeurèrent pendant deux cents cinq ans en Egypte ; ils diſent qu'ils ne ſe firent point circoncire dans cet eſpace de temps : il eſt donc clair que, pendant deux cents cinq ans, les Egyptiens n'ont pas reçu la circonciſion des Juifs; l'auraient-ils priſe d'eux, après que les Juifs leur eurent volé tous les vaſes qu'on leur avait prêtés, & ſe furent enfuis dans le déſert avec leur proie, ſelon leur propre témoignage? Un maître adoptera-t-il la principale marque de la religion de ſon eſclave voleur & fugitif? cela n'eſt pas dans la nature humaine.

Il eſt dit, dans le livre de *Joſué*, que les Juifs furent circoncis dans le déſert. *Je vous ai délivré de ce qui feſait votre opprobre chez les Egyptiens.* Or, quel pouvait être cet opprobre pour des gens qui ſe trouvaient entre les peuples de Phénicie, les Arabes, & les Egyptiens, ſi ce n'eſt ce qui les rendait mépriſables à ces trois nations? comment leur ôte-t-on cet opprobre? en leur ôtant un peu de prépuce : n'eſt-ce pas-là le ſens naturel de ce paſſage?

La Genèſe dit qu'*Abraham* avait été circoncis auparavant ; mais *Abraham* voyagea en Egypte, qui était depuis long-temps un royaume floriſſant, gouverné

Digitized by Google

par un puiſſant roi ; rien n'empêche que dans ce royaume ſi ancien, la circonciſion ne fût établie. De plus la circonciſion d'*Abraham* n'eut point de ſuite ; ſa poſtérité ne fut circonciſe que du temps de *Joſué*.

Or avant *Joſué* les Iſraélites, de leur aveu même, prirent beaucoup de coutumes des Egyptiens ; ils les imitèrent dans pluſieurs ſacrifices, dans pluſieurs cérémonies, comme dans les jeûnes qu'on obſervait les veilles des fêtes d'*Iſis*, dans les ablutions, dans la coutume de raſer la tête des prêtres ; l'encens, le candelabre, le ſacrifice de la vache rouſſe, la purification avec de l'hyſope, l'abſtinence du cochon, l'horreur des uſtenſiles de cuiſine des étrangers, tout atteſte que le petit peuple hébreu, malgré ſon averſion pour la grande nation égyptienne, avait retenu une infinité d'uſages de ſes anciens maîtres. Ce bouc *Hazazel* qu'on envoyait dans le déſert, chargé des péchés du peuple, était une imitation viſible d'une pratique égyptienne ; les rabbins conviennent même que le mot d'*Hazazel* n'eſt point hébreu. Rien n'empêche donc que les Hébreux n'aient imité les Egyptiens dans la circonciſion, comme feſaient les Arabes leurs voiſins.

Il n'eſt point extraordinaire que DIEU, qui a ſanctifié le baptême ſi ancien chez les Aſiatiques, ait ſanctifié auſſi la circonciſion non moins ancienne chez les Africains. On a déjà remarqué qu'il eſt le maître d'attacher ſes grâces aux ſignes qu'il daigne choiſir.

Au reſte, depuis que ſous *Joſué*, le peuple juif eût été circoncis, il a conſervé cet uſage juſqu'à nos jours ; les Arabes y ont auſſi toujours été fidelles ;

Digitized by Google

mais les Egyptiens, qui dans les premiers temps circonciſaient les garçons & les filles, ceſſèrent avec le temps de faire aux filles cette opération, & enfin la reſtreignirent aux prêtres, aux aſtrologues, & aux prophètes. C'eſt ce que *Clément* d'Alexandrie & *Origène* nous apprennent. En effet, on ne voit point que les *Ptolomées* aient jamais reçu la circonciſion.

Les auteurs latins qui traitent les Juifs avec un ſi profond mépris qu'ils les appellent *curtus appella*, par dériſion, *credat Judæus appella*, *curti Judæi*, ne donnent point de ces épithètes aux Egyptiens. Tout le peuple d'Egypte eſt aujourd'hui circoncis; mais par une autre raiſon, parce que le mahométiſme adopta l'ancienne circonciſion de l'Arabie.

C'eſt cette circonciſion arabe qui a paſſé chez les Ethiopiens, où l'on circoncit encore les garçons & les filles.

Il faut avouer que cette cérémonie de la circonciſion paraît d'abord bien étrange; mais on doit remarquer que de tout temps les prêtres de l'Orient ſe conſacraient à leurs divinités par des marques particulières. On gravait avec un poinçon une feuille de lierre ſur les prêtres de *Bacchus*. *Lucien* nous dit que les dévots à la déeſſe *Iſis* s'imprimaient des caractères ſur le poignet & ſur le cou. Les prêtres de *Cybèle* ſe rendaient eunuques.

Il y a grande apparence que les Egyptiens, qui révéraient l'inſtrument de la génération, & qui en portaient l'image en pompe dans leurs proceſſions, imaginèrent d'offrir à *Iſis* & *Oſiris*, par qui tout s'engendrait ſur la terre, une partie légère du membre par qui ces dieux avaient voulu que le genre-humain

Digitized by Google

ſe perpétuât. Les anciennes mœurs orientales ſont ſi prodigieuſement différentes des nôtres, que rien ne doit paraître extraordinaire à quiconque a un peu de lecture. Un Pariſien eſt tout ſurpris quand on lui dit que les Hottentots font couper à leurs enfans mâles un teſticule. Les Hottentots ſont peut-être ſurpris que les Pariſiens en gardent deux.

CIRUS.

PLUSIEURS doctes, & *Rollin* après eux, dans un ſiècle où l'on cultive ſa raiſon, nous ont aſſuré que *Javan*, qu'on ſuppoſe être le père des Grecs, était petit-fils de *Noé*. Je le crois, comme je crois que *Perſée* était le fondateur du royaume de Perſe, & *Niger* de la Nigritie. C'eſt ſeulement un de mes chagrins que les Grecs n'aient jamais connu ce *Noé* le véritable auteur de leur race. J'ai marqué ailleurs mon étonnement & ma douleur qu'*Adam*, notre père à tous, ait été abſolument ignoré de tous, depuis le Japon juſqu'au détroit de Lemaire, excepté d'un petit peuple, qui n'a lui-même été connu que très-tard. La ſcience des généalogies eſt ſans doute très-certaine, mais bien difficile.

Ce n'eſt ni ſur *Javan*, ni ſur *Noé*, ni ſur *Adam* que tombent aujourd'hui mes doutes, c'eſt ſur *Cirus*; & je ne recherche pas laquelle des fables débitées ſur *Cirus* eſt préférable, celle d'*Hérodote* ou de *Ctéſias*, ou celle de *Xénophon*, ou de *Diodore*, ou de *Juſtin*, qui toutes ſe contrediſent. Je ne demande point pourquoi on s'eſt obſtiné à donner ce nom de *Cirus*

Digitized by Google

à un barbare qui s'appelait *Kosrou*, & ceux de *Ciropolis*, de *Persépolis*, à des villes qui ne se nommèrent jamais ainsi.

Je laisse là tout ce qu'on a dit du grand *Cirus*, & jusqu'au roman de ce nom, & jusqu'aux *voyages* que l'écossais *Ramsay* lui a fait entreprendre. Je demande seulement quelques instructions aux Juifs sur ce *Cirus* dont ils ont parlé.

Je remarque d'abord qu'aucun historien n'a dit un mot des Juifs dans l'histoire de *Cirus*, & que les Juifs sont les seuls qui osent faire mention d'eux-mêmes en parlant de ce prince.

Ils ressemblent en quelque sorte à certaines gens qui disaient d'un ordre de citoyens supérieur à eux : *Nous connaissons messieurs, mais messieurs ne nous connaissent pas.* Il en est de même d'*Alexandre* par rapport aux Juifs. Aucun historien d'*Alexandre* n'a mêlé le nom d'*Alexandre* avec celui des Juifs ; mais *Joseph* ne manque pas de dire qu'*Alexandre* vint rendre ses respects à Jérusalem ; qu'il adora je ne sais quel pontife juif nommé *Jaddus*, lequel lui avait autrefois prédit en songe la conquête de la Perse. Tous les petits se rengorgent ; les grands songent moins à leur grandeur.

Quand *Tarif* vient conquérir l'Espagne, les vaincus lui disent qu'ils l'ont prédit. On en dit autant à *Gengis*, à *Tamerlan*, à *Mahomet II.*

A Dieu ne plaise que je veuille comparer les prophéties juives à tous les diseurs de bonne aventure qui font leur cour aux victorieux, & qui leur prédisent ce qui leur est arrivé. Je remarque seulement que les Juifs produisent des témoignages de leur

Digitized by Google

nation ſur *Cirus*, environ cent ſoixante ans avant qu'il fût au monde.

On trouve dans *Iſaïe :* (chap. XLV.) *Voici ce que dit le Seigneur à Cirus qui eſt mon Chriſt ; que j'ai pris par la main pour lui aſſujettir les nations, pour mettre en fuite les rois, pour ouvrir devant lui les portes : Je marcherai devant vous ; j'humilierai les grands ; je romprai les coffres ; je vous donnerai l'argent caché, afin que vous ſachiez que je ſuis le Seigneur &c.*

Quelques ſavans ont peine à digérer que le Seigneur gratifie du nom de ſon CHRIST un profane de la religion de *Zoroaſtre*. Ils oſent dire que les Juifs firent comme tous les faibles qui flattent les puiſſans, qu'ils ſuppoſèrent des prédictions en faveur de *Cirus*.

Ces ſavans ne reſpectent pas plus *Daniel* qu'*Iſaïe*. Ils traitent toutes les prophéties attribuées à *Daniel* avec le même mépris que *S^t Jérôme* montre pour l'aventure de *Suzanne*, pour celle du dragon de *Bélus*, & pour les trois enfans de la fournaiſe.

Ces ſavans ne paraiſſent pas aſſez pénétrés d'eſtime pour les prophètes. Pluſieurs même d'entr'eux prétendent qu'il eſt métaphyſiquement impoſſible de voir clairement l'avenir ; qu'il y a une contradiction formelle à voir ce qui n'eſt point ; que le futur n'exiſte pas, & par conſéquent ne peut être vu ; que les fraudes en ce genre ſont innombrables chez toutes les nations ; qu'il faut enfin ſe défier de tout dans l'hiſtoire ancienne.

Ils ajoutent que s'il y a jamais eu une prédiction formelle, c'eſt celle de la découverte de l'Amérique dans *Sénèque* le tragique.

Digitized by Google

..... Venient annis
Sæcula ſeris quibus oceanus
Vincula rerum laxet, & ingens
Pateat tellus &c.....

Les quatre étoiles du pole antarctique ſont annoncées encore plus clairement dans le *Dante*. Cependant perſonne ne s'eſt aviſé de prendre *Sénèque* & *Aligeri Dante* pour des devins.

Nous ſommes bien loin d'être du ſentiment de ces ſavans, nous nous bornons à être extrêmement circonſpects ſur les prophètes de nos jours.

Quant à l'hiſtoire de *Cirus*, il eſt vraiment fort difficile de ſavoir s'il mourut de ſa belle mort, ou ſi *Thomiris* lui fit couper la tête. Mais je ſouhaite, je l'avoue, que les ſavans qui font couper le cou à *Cirus*, aient raiſon. Il n'eſt pas mal que ces illuſtres voleurs de grand chemin, qui vont pillant & enſanglantant la terre, ſoient un peu châtiés quelquefois.

Cirus a toujours été deſtiné à devenir le ſujet d'un roman. *Xénophon* a commencé, & malheureuſement *Ramſay* a fini. Enfin, pour faire voir quel triſte ſort attend les héros, *Danchet* a fait une tragédie de *Cirus*.

Cette tragédie eſt entièrement ignorée. La *Cyropédie* de *Xénophon* eſt plus connue, parce qu'elle eſt d'un Grec. Les *Voyages de Cirus* le ſont beaucoup moins, quoiqu'ils aient été imprimés en anglais & en français, & qu'on y ait prodigué l'érudition.

Le plaiſant du roman intitulé, *Voyages de Cirus*, conſiſte à trouver un *Meſſie* par-tout, à Memphis, à Babylone, à Ecbatane, à Tyr, comme à Jéruſalem,

Digitized by Google

& chez *Platon*, comme dans l'Evangile. L'auteur ayant été quaker, anabaptiſte, anglican, presbytérien, était venu ſe faire *fénéloniſte* à Cambrai ſous l'illuſtre auteur du Télémaque. Etant devenu depuis précepteur de l'enfant d'un grand ſeigneur, il ſe crut fait pour inſtruire l'univers, & pour le gouverner ; il donne en conſéquence des leçons à *Cirus* pour devenir le meilleur roi de l'univers, & le théologien le plus orthodoxe.

Ces deux rares qualités paraiſſent aſſez incompatibles.

Il le mène à l'école de *Zoroaſtre*, & enſuite à celle du jeune juif *Daniel* le plus grand philoſophe qui ait jamais été. Car non-ſeulement il expliquait tous les ſonges ; (ce qui eſt le fin de la ſcience humaine) mais il devinait tous ceux qu'on avait faits ; & c'eſt à quoi nul autre que lui n'eſt encore parvenu. On s'attendait que *Daniel* préſenterait la belle *Suzanne* au prince, c'était la marche naturelle du roman ; mais il n'en fit rien.

Cirus en récompenſe a de longues converſations avec le grand roi *Nabuchodonoſor*, dans le temps qu'il était bœuf; & *Ramſay* fait ruminer *Nabuchodonoſor* en théologien très-profond.

Et puis, étonnez-vous que le prince, (*) pour qui cet ouvrage fut compoſé, aimât mieux aller à la chaſſe ou à l'opéra que de le lire.

(*) Le prince de *Turenne*.

Digitized by Google

CLERC.

IL y aurait peut-être encore quelque choſe à dire ſur ce mot, même après le dictionnaire de du *Cange*, & celui de l'Encyclopédie. Nous pouvons, par exemple, obſerver qu'on était ſi ſavant vers le dixième & onzième ſiècle, qu'il s'introduiſit une coutume ayant force de loi en France, en Allemagne, en Angleterre, de faire grâce de la corde à tout criminel condamné qui ſavait lire; tant un homme de cette érudition était néceſſaire à l'Etat.

Guillaume le bâtard, conquérant de l'Angleterre, y porta cette coutume. Cela s'appelait bénéfice de clergie, *beneficium clericorum aut clergicorum*.

Nous avons remarqué en plus d'un endroit que de vieux uſages perdus ailleurs ſe retrouvent en Angleterre, comme on retrouva dans l'île de Samothrace les anciens myſtères d'*Orphée*. Aujourd'hui même encore ce bénéfice de clergie ſubſiſte chez les Anglais dans toute ſa force pour un meurtre commis ſans deſſein, & pour un premier vol qui ne paſſe pas cinq cents livres ſterling. Le criminel qui ſait lire, demande un bénéfice de clergie; on ne peut le lui refuſer. Le juge qui était réputé par l'ancienne loi ne ſavoir pas lire lui-même, s'en rapporte encore au chapelain de la priſon, qui préſente un livre au condamné. Enſuite il demande au chapelain, *Legit? lit-il?* Le chapelain répond, *Legit ut clericus*, il lit *comme un clerc*. Et alors on ſe contente de faire marquer d'un fer chaud le criminel à la paume de la main. On a eu ſoin de l'enduire de graiſſe; le fer

Digitized by Google

fume & produit un ſifflement ſans faire aucun mal au patient réputé clerc.

Du célibat des clercs.

ON demande ſi dans les premiers ſiècles de l'Egliſe le mariage fut permis aux clercs, & dans quel temps il fut défendu?

Il eſt avéré que les clercs, loin d'être engagés au célibat dans la religion juive, étaient tous au contraire excités au mariage, non-ſeulement par l'exemple de leurs patriarches, mais par la honte attachée à vivre ſans poſtérité.

Toutefois, dans les temps qui précédèrent les derniers malheurs des Juifs, il s'éleva des ſectes de rigoriſtes, eſſéniens, judaïtes, thérapeutes, hérodiens; & dans quelques-unes, comme celles des eſſéniens & des thérapeutes, les plus dévots ne ſe mariaient pas. Cette continence était une imitation de la chaſteté des veſtales établies par *Numa Pompilius*, de la fille de *Pythagore* qui inſtitua un couvent, des prêtreſſes de *Diane*, de la pythie de Delphes, & plus anciennement de *Caſſandre* & de *Chryſis* prêtreſſes d'*Apollon*, & même des prêtreſſes de *Bacchus*.

Les prêtres de *Cybèle* non-ſeulement feſaient vœu de chaſteté, mais de peur de violer leurs vœux ils ſe rendaient eunuques.

Plutarque, dans ſa huitième queſtion des propos de table, dit qu'il y a des colléges de prêtres en Egypte qui renoncent au mariage.

Les premiers chrétiens, quoique feſant profeſſion d'une vie auſſi pure que celle des eſſéniens & des

Digitized by Google

thérapeutes, ne firent point une vertu du célibat. Nous avons vu que preſque tous les apôtres & les diſciples étaient mariés. *S^t Paul* écrit à *Tite* : (*a*) *Choiſiſſez pour prêtre celui qui n'aura qu'une femme ayant des enfans fidelles & non accuſés de luxure.*

Il dit la même choſe à *Timothée* : (*b*) *Que le ſurveillant ſoit mari d'une ſeule femme.*

Il ſemble faire ſi grand cas du mariage, que dans la même lettre à *Timothée*, il dit : (*c*) *La femme ayant prévariqué ſe ſauvera en feſant des enfans.*

Ce qui arriva dans le fameux concile de Nicée au ſujet des prêtres mariés, mérite une grande attention. Quelques évêques, au rapport de *Sozomène* & de *Socrate*, (*d*) propoſèrent une loi qui défendît aux évêques & aux prêtres de toucher dorénavant à leurs femmes ; mais *S^t Paphnuce* le martyr, évêque de Thèbes en Egypte, s'y oppoſa fortement, diſant, *que coucher avec ſa femme c'eſt chaſteté ;* & ſon avis fut ſuivi par le concile.

Suidas, *Gelaſe Ciſicène*, *Caſſiodore* & *Nicéphore Caliſte* rapportent préciſément la même choſe.

Le concile ſeulement défendit aux eccléſiaſtiques d'avoir chez eux des agapètes, des aſſociées, autres que leurs propres femmes, excepté leurs mères, leurs ſœurs, leurs tantes, & des vieilles hors de tout ſoupçon.

Depuis ce temps, le célibat fut recommandé ſans être ordonné. *S^t Jérôme*, voué à la ſolitude, fut celui de tous les pères qui fit les plus grands éloges du célibat des prêtres ; cependant il prend hautement

(*a*) Epître à *Tite*, chap. I.
(*b*) I. a *Timoth.* ch. III, v. 2.
(*c*) Chap. II, v. 15.
(*d*) *Sozom.* liv. I. *Socrate*, liv. I.

Digitized by Google

le parti de *Cartérius* évêque d'Eſpagne qui s'était remarié deux fois. *Si je voulais nommer*, dit-il, *tous les évêques qui ont paſſé à de ſecondes noces, j'en trouverais plus qu'il n'y eut d'évêques au concile de Rimini.* (*e*) *Tantus numerus congregabitur ut Riminenſis ſynodus ſuperetur.*

Les exemples des clercs mariés & vivant avec leurs femmes, ſont innombrables. *Sydonius* évêque de Clermont en Auvergne au cinquième ſiècle, épouſa *Papianilla* fille de l'empereur *Avitus;* & la maiſon de *Polignac* a prétendu en deſcendre. *Simplicius* évêque de Bourges eut deux enfans de ſa femme *Palladia.*

S^t Grégoire de Nazianze était fils d'un autre *Grégoire* évêque de Nazianze, & de *Nonna*, dont cet évêque eut trois enfans, ſavoir *Ceſarius*, *Gorgonia*, & le *Saint.*

On trouve dans le décret romain, au canon *Oſius*, une liſte très-longue d'évêques enfans de prêtres. Le pape *Oſius* lui-même était fils du ſous-diacre *Etienne*, & le pape *Boniface I* fils du prêtre *Joconde.* Le pape *Félix III* fut fils du prêtre *Félix*, & devint lui-même un des aïeux de *Grégoire le grand. Jean II* eut pour père le prêtre *Projectus*, *Agapet* le prêtre *Gordien.* Le pape *Silveſtre* était fils du pape *Hormiſdas. Théodore I* naquit du mariage de *Théodore* patriarche de Jéruſalem, ce qui devait réconcilier les deux Egliſes.

Enfin, après plus d'un concile tenu inutilement ſur le célibat qui devait toujours accompagner le ſacerdoce, le pape *Grégoire VII* excommunia tous les prêtres mariés, ſoit pour rendre l'Egliſe plus reſpectable par une diſcipline plus rigoureuſe, ſoit pour attacher plus étroitement à la cour de Rome les

(*e*) Lettre LXVII à *Oceanus.*

Digitized by Google

évêques & les prêtres des autres pays qui n'auraient d'autre famille que l'Egliſe.

Cette loi ne s'établit pas ſans de grandes contradictions.

C'eſt une choſe très-remarquable que le concile de Baſle ayant dépoſé, du moins en paroles, le pape *Eugène IV*, & élu *Amédée de Savoie*, pluſieurs évêques ayant objecté que ce prince avait été marié, *Eneas Silvius*, depuis pape ſous le nom de *Pie II*, ſoutint l'élection d'*Amédée*, par ces propres paroles : *Non ſolum qui uxorem habuit, ſed uxorem habens poteſt aſſumi. Non-ſeulement celui qui a été marié, mais celui qui l'eſt peut être pape.*

Ce *Pie II* était conſéquent. Liſez ſes lettres à ſa maîtreſſe dans le recueil de ſes œuvres. Il était perſuadé qu'il y a de la démence à vouloir frauder la nature, qu'il faut la guider, & non chercher à l'anéantir. (*)

Quoi qu'il en ſoit, depuis le concile de Trente il n'y a plus de diſpute ſur le célibat des clercs dans l'Egliſe catholique romaine ; il n'y a plus que des déſirs.

Toutes les communions proteſtantes ſe ſont ſéparées de Rome ſur cet article.

Dans l'Egliſe grecque qui s'étend aujourd'hui des frontières de la Chine au cap Matapan, les prêtres ſe marient une fois. Par-tout les uſages varient, la diſcipline change ſelon les temps & ſelon les lieux. Nous ne feſons ici que raconter, & nous ne controverſons jamais.

(*) Voyez *Onaniſme*.

Digitized by Google

Des clercs du ſecret, devenus depuis ſecrétaires d'Etat & miniſtres.

LES clercs du ſecret, clercs du roi, qui ſont devenus depuis ſecrétaires d'Etat en France & en Angleterre, étaient originairement notaires du roi; enſuite on les nomma *ſecrétaires des commandemens*. C'eſt le ſavant & laborieux *Paſquier* qui nous l'apprend. Il était bien inſtruit, puiſqu'il avait ſous ſes yeux les regiſtres de la chambre des comptes qui de nos jours ont été conſumés par un incendie.

A la malheureuſe paix du Catau-Cambreſis en 1558, un clerc de *Philippe II* ayant pris le titre de *ſecrétaire d'Etat*, l'*Aubépine* qui était clerc ſecrétaire des commandemens du roi de France, & ſon notaire, prit auſſi le titre de *ſecrétaire d'Etat*, afin que les dignités fuſſent égales, ſi les avantages de la paix ne l'étaient pas.

En Angleterre avant *Henri VIII*, il n'y avait qu'un ſecrétaire du roi, qui préſentait debout les mémoires & requêtes au conſeil. *Henri VIII* en créa deux, & leur donna les mêmes titres & les mêmes prérogatives qu'en Eſpagne. Les grands ſeigneurs alors n'acceptaient pas ces places; mais avec le temps elles ſont devenues ſi conſidérables, que les pairs du royaume & les généraux des armées en ont été revêtus. Ainſi tout change. Il ne reſte rien en France du gouvernement de *Hugues* ſurnommé *Capet*, ni en Angleterre de l'adminiſtration de *Guillaume* ſurnommé *le bâtard*.

Digitized by Google

CLIMAT.

Hic segetes, illic veniunt feliciùs uvæ :
Arborei fœtus alibi atque injussa virescunt
Gramina. Nonne vides, croceos ut Tmolus odores,
India mittit ebur, molles sua thura Sabæi ?
Ut Chalybes nudi ferrum, virosaque Pontus
Castorea, Eliadum palmas Epirus equarum ?

Il faut ici se servir de la traduction de M. l'abbé *Delille*, dont l'élégance en tant d'endroits est égale au mérite de la difficulté surmontée.

Ici sont des vergers qu'enrichit la culture,
Là règne un verd gazon qu'entretient la nature;
Le Tmole est parfumé d'un safran précieux;
Dans les champs de Saba l'encens croît pour les dieux;
L'Euxin voit le castor se jouer dans ses ondes;
Le Pont s'enorgueillit sous ses mines profondes;
L'Inde produit l'ivoire; & dans ses champs guerriers
L'Epire pour l'Elide exerce ses coursiers.

Il est certain que le sol & l'atmosphère signalent leur empire sur toutes les productions de la nature, à commencer par l'homme, & à finir par les champignons.

Dans le grand siècle de *Louis XIV*, l'ingénieux *Fontenelle* a dit :

» On pourrait croire que la zone torride & les » deux glaciales ne sont pas fort propres pour les » sciences. Jusqu'à présent elles n'ont point passé

Digitized by Google

» l'Egypte & la Mauritanie d'un côté, & de l'autre » la Suède. Peut-être n'a-ce pas été par hasard qu'elles » se sont tenues entre le mont Atlas & la mer Baltique. » On ne sait si ce ne sont point là les bornes que la » nature leur a posées ; & si l'on peut espérer de voir » jamais de grands auteurs lapons ou nègres. »

Chardin, l'un de ces voyageurs qui raisonnent, & qui approfondissent, va encore plus loin que *Fontenelle* en parlant de la Perse. (*a*) » La température des » climats chauds, dit-il, énerve l'esprit comme le » corps, & dissipe ce feu nécessaire à l'imagination » pour l'invention. On n'est pas capable dans ces » climats-là de longues veilles, & de cette forte » application qui enfantent les ouvrages des arts » libéraux & des arts mécaniques &c. »

Chardin ne songeait pas que *Sadi* & *Lokman* étaient Persans. Il ne fesait pas attention qu'*Archimède* était de Sicile, où la chaleur est plus grande que dans les trois quarts de la Perse. Il oubliait que *Pythagore* apprit autrefois la géométrie chez les brachmanes.

L'abbé *Dubos* soutint & développa autant qu'il le put ce sentiment de *Chardin*.

Cent cinquante ans avant eux *Bodin* en avait fait la base de son système, dans sa *république* & dans sa *méthode de l'histoire;* il dit que l'influence du climat est le principe du gouvernement des peuples & de leur religion.

Diodore de Sicile fut de ce sentiment long-temps avant *Bodin*.

L'auteur de l'Esprit des lois, sans citer personne, poussa cette idée encore plus loin que *Dubos*, *Chardin*

(*a*) *Chardin*, chap. VII.

&

Digitized by Google

& *Bodin*. Une certaine partie de la nation l'en crut l'inventeur, & lui en fit un crime. C'eſt ainſi que cette partie de la nation eſt faite. Il y a par-tout des gens qui ont plus d'enthouſiaſme que d'eſprit.

On pourrait demander à ceux qui ſoutiennent que l'atmoſphère fait tout, pourquoi l'empereur *Julien* dit dans ſon Miſopogon que ce qui lui plaiſait dans les Pariſiens c'était la gravité de leurs caractères, & la ſévérité de leurs mœurs ; & pourquoi ces Pariſiens, ſans que le climat ait changé, ſont aujourd'hui des enfans badins à qui le gouvernement donne le fouet en riant, & qui rient eux-mêmes le moment d'après, & chanſonnent leurs précepteurs ?

Pourquoi les Egyptiens, qu'on nous peint encore plus graves que les Pariſiens, ſont aujourd'hui le peuple le plus mou, le plus frivole, & le plus lâche, après avoir, dit-on, conquis autrefois toute la terre pour leur plaiſir, ſous un roi nommé *Séſoſtris* ?

Pourquoi, dans Athènes, n'y a-t-il plus d'*Anacréons*, ni d'*Ariſtotes*, ni de *Zeuxis* ?

D'où vient que Rome a pour ſes *Cicérons*, ſes *Catons*, & ſes *Tite-Lives*, des citoyens qui n'oſent parler, & une populace de gueux abrutis, dont le ſuprême bonheur eſt d'avoir quelquefois de l'huile à bon marché, & de voir défiler des proceſſions ?

Cicéron plaiſante beaucoup ſur les Anglais dans ſes lettres. Il prie *Quintus* ſon frère, lieutenant de *Céſar*, de lui mander s'il a trouvé de grands philoſophes parmi eux dans l'expédition d'Angleterre. Il ne ſe doutait pas qu'un jour ce pays pût produire des mathématiciens qu'il n'aurait jamais pu entendre.

Digitized by Google

Cependant le climat n'a point changé ; & le ciel de Londres eſt tout auſſi nébuleux qu'il l'était alors.

Tout change dans les corps & dans les eſprits avec le temps. Peut-être un jour les Américains viendront enſeigner les arts aux peuples de l'Europe.

Le climat a quelque puiſſance, le gouvernement cent fois plus ; la religion jointe au gouvernement encore davantage.

Influence du climat.

Le climat influe ſur la religion en fait de cérémonies & d'uſages. Un légiſlateur n'aura pas eu de peine à faire baigner des Indiens dans le Gange à certains temps de la lune ; c'eſt un grand plaiſir pour eux. On l'aurait lapidé s'il eût propoſé le même bain aux peuples qui habitent les bords de la Duina, vers Archangel. Défendez le porc à un Arabe qui aurait la lèpre s'il mangeait de cette chair très-mauvaiſe & très-dégoûtante dans ſon pays, il vous obéira avec joie. Faites la même défenſe à un Veſtphalien, il ſera tenté de vous battre.

L'abſtinence du vin eſt un bon précepte de religion dans l'Arabie, où les eaux d'orange, de citron, de limon, ſont néceſſaires à la ſanté. *Mahomet* n'aurait pas peut-être défendu le vin en Suiſſe, ſurtout avant d'aller au combat.

Il y a des uſages de pure fantaiſie. Pourquoi les prêtres d'Egypte imaginèrent-ils la circonciſion ? ce n'eſt pas pour la ſanté. *Cambyſe* qui les traita comme ils le méritaient, eux & leur bœuf *Apis;* les courtiſans de *Cambyſe*, les ſoldats de *Cambyſe*, n'avaient point

Digitized by Google

fait rogner leurs prépuces, & ſe portaient fort bien. La raiſon du climat ne fait rien aux parties génitales d'un prêtre. On offrait ſon prépuce à *Iſis*, probablement comme on préſenta par-tout les prémices des fruits de la terre. C'était offrir les prémices du fruit de la vie.

Les religions ont toujours roulé ſur deux pivots; obſervance & croyance: l'obſervance tient en grande partie au climat; la croyance n'en dépend point. On fera tout auſſi bien recevoir un dogme ſous l'équateur & ſous le cercle polaire. Il ſera enſuite également rejeté à Batavia & aux Orcades, tandis qu'il ſera ſoutenu *unguibus & roſtro* à Salamanque. Cela ne dépend point du ſol & de l'atmoſphère, mais uniquement de l'opinion, cette reine inconſtante du monde.

Certaines libations de vin ſeront de précepte dans un pays de vignoble, & il ne tombera point dans l'eſprit d'un légiſlateur d'inſtituer en Norvège des myſtères ſacrés qui ne pourraient s'opérer ſans vin.

Il ſera expreſſément ordonné de brûler de l'encens dans le parvis d'un temple où l'on égorge des bêtes à l'honneur de la Divinité, & pour le ſouper des prêtres. Cette boucherie appelée *temple* ſerait un lieu d'infection abominable, ſi on ne le purifiait pas continuellement: & ſans le ſecours des aromates, la religion des anciens aurait apporté la peſte. On ornait même l'intérieur des temples de feſtons de fleurs pour rendre l'air plus doux.

On ne ſacrifiera point de vache dans le pays brûlant de la preſqu'île des Indes; parce que cet animal qui nous fournit un lait néceſſaire, eſt très-rare dans

Digitized by Google

une campagne aride, que ſa chair y eſt ſéche, coriace, très-peu nourriſſante, & que les brachmanes feraient très-mauvaiſe chère. Au contraire, la vache deviendra ſacrée, attendu ſa rareté & ſon utilité.

On n'entrera que pieds-nus dans le temple de *Jupiter-Ammon*, où la chaleur eſt exceſſive: il faudra être bien chauſſé pour faire ſes dévotions à Copenhague.

Il n'en eſt pas ainſi du dogme. On a cru au polythéiſme dans tous les climats; & il eſt auſſi aiſé à un tartare de Crimée qu'à un habitant de la Mecque de reconnaître un Dieu unique, incommunicable, non-engendré, & non-engendreur. C'eſt par le dogme encore plus que par les rites qu'une religion s'étend d'un climat à un autre. Le dogme de l'unité de DIEU paſſa bientôt de Médine au mont Caucaſe; alors le climat cède à l'opinion.

Les Arabes dirent aux Turcs: „ Nous nous feſions „ circoncire en Arabie ſans ſavoir trop pourquoi; „ c'était une ancienne mode des prêtres d'Egypte „ d'offrir à *Oshiret* ou *Oſiris* une petite partie de ce „ qu'ils avaient de plus précieux. Nous avions adopté „ cette coutume trois mille ans avant d'être maho- „ métans. Vous ſerez circoncis comme nous; vous „ ſerez obligés comme nous de coucher avec une de „ vos femmes tous les vendredis, & de donner par „ an deux & demi pour cent de votre revenu aux „ pauvres. Nous ne buvons que de l'eau & du „ ſorbet; toute liqueur enivrante nous eſt défendue; „ elles ſont pernicieuſes en Arabie. Vous embraſſerez „ ce régime, quoique vous aimiez le vin paſſionné- „ ment, & que même il vous ſoit ſouvent néceſſaire

Digitized by Google

» ſur les bords du Phaſe & de l'Araxe. Enfin, ſi » vous voulez aller au ciel, & y être bien placés, » vous prendrez le chemin de la Mecque. »

Les habitans du nord du Caucaſe ſe ſoumettent à ces lois, & embraſſent dans toute ſon étendue une religion qui n'était pas faite pour eux.

En Egypte le culte emblématique des animaux ſuccéda aux dogmes de *Thaut*. Les dieux des Romains partagèrent enſuite l'Egypte avec les chiens, les chats, & les crocodiles. A la religion romaine ſuccéda le chriſtianiſme : il fut entièrement chaſſé par le mahométiſme, qui cédera peut-être la place à une religion nouvelle.

Dans toutes ces viciſſitudes le climat n'eſt entré pour rien : le gouvernement a tout fait. Nous ne conſidérons ici que les cauſes ſecondes, ſans lever des yeux profanes vers la Providence qui les dirige. La religion chrétienne, née dans la Syrie, ayant reçu ſes principaux accroiſſemens dans Alexandrie, habite aujourd'hui les pays où *Teutate*, *Irminſul*, *Frida*, *Odin*, étaient adorés.

Il y a des peuples dont ni le climat, ni le gouvernement n'ont fait la religion. Quelle cauſe a détaché le nord de l'Allemagne, le Danemarck, les trois quarts de la Suiſſe, la Hollande, l'Angleterre, l'Ecoſſe, l'Irlande, de la communion romaine?... la pauvreté. On vendait trop cher les indulgences & la délivrance du purgatoire à des ames dont les corps avaient alors très-peu d'argent. Les prélats, les moines engloutiſſaient tout le revenu d'une province. On prit une religion à meilleur marché. Enfin, après vingt guerres civiles on a cru que la religion du pape était fort

Digitized by Google

bonne pour les grands ſeigneurs, & la réformée pour les citoyens. Le temps fera voir qui doit l'emporter vers la mer Egée & le Pont-Euxin, de la religion grecque, ou de la religion turque.

CLOU.

Nous ne nous arrêterons pas à remarquer la barbarie agreſte qui fit clou de *clavus*, & cloud de *clodoaldus*, & clou de girofle, quoique le girofle reſſemble fort mal à un clou; & *clou*, maladie de l'œil; & *clou*, tumeur de la peau, &c. Ces expreſſions viennent de la négligence, & de la ſtérilité de l'imagination; c'eſt la honte d'un langage.

Nous demandons ſeulement ici aux réviſeurs de livres la permiſſion de tranſcrire ce que le miſſionnaire *Labat* dominicain, provéditeur du Saint-Office, a écrit ſur les clous de la croix, à laquelle il eſt plus que probable que jamais aucun clou ne fut attaché.

» (*a*) Le religieux italien qui nous conduiſait, » eut aſſez de crédit pour nous faire voir entr'autres » un des clous dont notre Seigneur fut attaché à la » croix. Il me parut bien différent de celui que les » bénédictins font voir à Saint-Denis. Peut-être que » celui de Saint-Denis avait ſervi pour les pieds, & » qu'il devait êrre plus grand que celui des mains. » Il fallait pourtant que ceux des mains ſuſſent aſſez » grands & aſſez forts pour ſoutenir tout le poids » du corps. Mais il faut que les Juifs aient employé » plus de quatre clous, ou que quelques-uns de ceux

(*a*) Voyages du jacobin *Labat*, tome VIII, pages 34 & 35.

Digitized by Google

» qu'on expoſe à la vénération des fidelles ne ſoient » pas bien authentiques. Car l'hiſtoire rapporte que » *Ste Héléne* en jeta un dans la mer pour apaiſer une » tempête furieuſe qui agitait ſon vaiſſeau. *Conſtantin* » ſe ſervit d'un autre pour faire le mors de la bride » de ſon cheval. On en montre un tout entier à » Saint-Denis en France, un autre auſſi tout entier » à Sainte-Croix de Jéruſalem à Rome. Un auteur » romain de notre ſiècle, très-célébre, aſſure que la » couronne de fer dont on couronne les empereurs » en Italie, eſt faite d'un de ces clous. On voit à » Rome & à Carpentras deux mors de bride auſſi » faits de ces clous, & on en fait voir encore en » d'autres endroits. Il eſt vrai qu'on a la diſcrétion » de dire de quelques-uns, tantôt que c'eſt la pointe, » & tantôt que c'eſt la tête. »

Le miſſionnaire parle ſur le même ton de toutes les reliques. Il dit au même endroit que lorſqu'on apporta de Jéruſalem à Rome le corps du premier diacre *St Etienne*, & qu'on le mit dans le tombeau du diacre *St Laurent*, en 557, *St Laurent ſe retira de lui-même pour donner la droite à ſon hôte ; action qui lui acquit le ſurnom de civil eſpagnol.* (*b*)

(*b*) Ce même miſſionnaire *Labat*, frère prêcheur, provéditeur du Saint-Office, qui ne manque pas une occaſion de tomber rudement ſur les reliques & ſur les miracles des autres moines, ne parle qu'avec une noble aſſurance de tous les prodiges & de toutes les prééminences de l'ordre de *ſaint Dominique*. Nul écrivain monaſtique n'a jamais pouſſé ſi loin la vigueur de l'amour-propre conventuel. Il faut voir comme il traite les bénédictins & le père *Martène*. (*) *Ingrats bénédictins ! . . . . ah père Martène ! . . . noire ingratitude, que toute l'eau du déluge ne peut effacer ! . . . vous enchériſſez ſur les lettres provinciales, & vous retenez le bien des jacobins !*

(*) Voyages de *Labat*, tome V, depuis la page 33 juſqu'à la page 113.

Digitized by Google

Ne fesons sur ces passages qu'une réflexion, c'est que si quelque philosophe s'était expliqué dans l'Encyclopédie comme le missionnaire dominicain *Labat*, une foule de *Patouillets* & de *Nonottes*, de *Chiniacs*, de *Chaumeix*, & d'autres polissons, auraient crié au déiste, à l'athée, au géomètre.

Selon ce que l'on peut être
Les choses changent de nom.
Amphitrion.

COHERENCE, COHESION, ADHESION.

FORCE par laquelle les parties des corps tiennent ensemble. C'est le phénomène le plus commun & le plus inconnu. *Newton* se moque des atomes crochus par lesquels on a voulu expliquer la *cohérence ;* car il resterait à savoir pourquoi ils sont crochus, & pourquoi ils cohèrent.

Il ne traite pas mieux ceux qui ont expliqué la *cohésion* par le repos : *C'est*, dit-il, *une qualité occulte.*

tremblez, révérends bénédictins de la congrégation de Saint-Vannes... Si père Martène n'est pas content, il n'a qu'à parler.

C'est bien pis quand il punit le très-judicieux & très-plaisant voyageur *Misson*, de n'avoir pas excepté les jacobins de tous les moines auxquels il accorde beaucoup de ridicule. *Labat* traite *Misson*, de *bouffon ignorant qui ne peut être lu que de la canaille anglaise.* Et ce qu'il y a de mieux, c'est que ce moine fait tous ses efforts pour être plus hardi & plus drôle que *Misson.* Au surplus, c'était un des plus effrontés convertisseurs que nous eussions ; mais en qualité de voyageur il ressemble à tous les autres qui croient que tout l'univers a les yeux ouverts sur tous les cabarets où ils ont couché, & sur leurs querelles avec les commis de la douane.

Digitized by Google

Il a recours à une attraction ; mais cette attraction qui peut exiſter, & qui n'eſt point du tout démontrée, n'eſt-elle pas une qualité occulte ? La grande attraction des globes céleſtes eſt démontrée & calculée. Celle des corps adhérens eſt incalculable. Or, comment admettre une force immeſurable qui ſerait de la même nature que celle qu'on meſure ?

Néanmoins, il eſt démontré que la force d'attraction agit ſur toutes les planètes, & ſur tous les corps graves, proportionnellement à leur ſolidité ; donc elle agit ſur toutes les particules de la matière ; donc il eſt très-vraiſemblable qu'en réſidant dans chaque partie par rapport au tout, elle réſide auſſi dans chaque partie par rapport à la continuité ; donc la cohérence peut être l'effet de l'attraction.

Cette opinion paraît admiſſible juſqu'à ce qu'on trouve mieux ; & le mieux n'eſt pas facile à rencontrer.

Digitized by Google

CONCILES. (1)

SECTION PREMIERE.

Assemblée d'ecclésiastiques convoquée pour résoudre des doutes ou des questions sur les points de foi ou de discipline.

L'USAGE des conciles n'était pas inconnu aux sectateurs de l'ancienne religion de *Zerdusht* que nous appelons *Zoroastre*. (*a*) Vers l'an 200 de notre ère vulgaire, le roi de Perse *Ardeshir-Babecan* assembla quarante mille prêtres pour les consulter sur des doutes qu'il avait touchant le paradis & l'enfer qu'ils nomment la géhenne, terme que les Juifs adoptèrent pendant leur captivité de Babylone, ainsi que les noms des anges & des mois. Le plus célèbre des mages *Erdaviraph* ayant bu trois verres d'un vin soporifique, eut une extase qui dura sept jours & sept nuits, pendant laquelle son ame fut transportée vers DIEU. Revenu de ce ravissement, il raffermit la foi du roi en racontant le grand nombre de merveilles qu'il avait vues dans l'autre monde, & en les fesant mettre par écrit.

(1) Comme le fond de ces trois sections de l'article *Conciles* est absolument le même, nous croyons devoir répéter ici que les différentes sections qui composent chaque article, tirées presque toujours d'ouvrages publiés séparément, doivent renfermer quelques répétitions; mais comme le ton de chaque article, les réflexions, ou la manière de les présenter, diffèrent presque toujours, nous avons conservé ces articles dans leur entier.

(*a*) *Hyde*, Relig. des Perſans, chap. XXI.

Digitized by Google

On ſait que JESUS fut appelé CHRIST, mot grec qui ſignifie *oint*, & ſa doctrine *chriſtianiſme*, ou bien évangile, c'eſt-à-dire bonne nouvelle, (*b*) parce qu'un jour du ſabbat étant entré, ſelon ſa coutume, dans la ſynagogue de Nazareth où il avait été élevé, il ſe fit à lui-même l'application de ce paſſage d'*Iſaïe* (*c*) qu'il venait de lire: *L'eſprit du Seigneur eſt ſur moi, c'eſt pourquoi il m'a rempli de ſon onction, & m'a envoyé prêcher l'évangile aux pauvres.* Il eſt vrai que tous ceux de la ſynagogue le chaſſèrent hors de leur ville, & le conduiſirent juſqu'à la pointe de la montagne ſur laquelle elle était bâtie, pour le précipiter, (*d*) & ſes proches vinrent pour ſe ſaiſir de lui: car ils diſaient, & on leur diſait qu'il avait perdu l'eſprit. Or il n'eſt pas moins certain que JESUS déclara conſtamment (*e*) qu'il n'était pas venu détruire la loi ou les prophètes, mais les accomplir.

Cependant comme il ne laiſſa rien par écrit, (*f*) ſes premiers diſciples furent partagés ſur la fameuſe queſtion s'il fallait circoncire les gentils, & leur ordonner de garder la loi moſaïque. (*g*) Les apôtres & les prêtres s'aſſemblèrent donc à Jéruſalem pour examiner cette affaire; & après en avoir beaucoup conféré, ils écrivirent aux frères d'entre les gentils qui étaient à Antioche, en Syrie, & en Cilicie, une lettre dont voici le précis: „ Il a ſemblé bon au Saint-Eſprit & à nous „ de ne vous point impoſer d'autre charge que celles-ci „ qui ſont néceſſaires: ſavoir, de vous abſtenir des

(*b*) *Luc*, chap. IV, v. 16.
(*c*) Chap. LXI, v. 1.
(*d*) *Marc*, chap. III, v. 21.
(*e*) *Matth.* chap. V, v. 17.
(*f*) *Saint Jérôme* ſur le chap. XLIV, v. 29 d'*Ezéchiel*.
(*g*) Act. chap. XV.

Digitized by Google

» viandes immolées aux idoles, & du ſang, & de la » chair étouffee, & de la fornication. »

La déciſion de ce concile n'empêcha pas que (*h*) *Pierre* étant à Antioche ne diſcontinuât de manger avec les gentils, dès que quelques circoncis qui venaient d'auprès de *Jacques* furent arrivés. Mais *Paul* voyant qu'il ne marchait pas droit ſelon la vérité de l'évangile, lui réſiſta en face, & lui dit devant tout le monde: Si vous qui êtes juif, vivez comme les gentils, & non pas comme les Juifs; pourquoi contraignez-vous les gentils à judaïſer? *Pierre* en effet vivait comme les gentils depuis que dans un (*i*) raviſſement d'eſprit il avait vu le ciel ouvert, & comme une grande nappe qui deſcendait par les quatre coins du ciel en terre, dans laquelle il y avait de toutes ſortes d'animaux terreſtres à quatre pieds, de reptiles, & d'oiſeaux du ciel, & qu'il avait ouï une voix qui lui avait dit: Levez-vous, *Pierre*, tuez, & mangez.

Paul qui reprenait ſi hautement *Pierre* d'uſer de cette diſſimulation pour faire croire qu'il obſervait encore la loi, ſe ſervit lui-même à Jéruſalem d'une feinte ſemblable. (*k*) Se voyant accuſé d'enſeigner aux Juifs qui étaient parmi les gentils à renoncer à *Moïſe*, il s'alla purifier dans le temple pendant ſept jours, afin que tous ſuſſent que ce qu'ils avaient ouï-dire de lui était faux, mais qu'il continuait à garder la loi; & cela par le conſeil de tous les prêtres aſſemblés chez *Jacques*, & ces prêtres étaient les mêmes qui avaient décidé avec le Saint-Eſprit que ces obſervances légales n'étaient pas néceſſaires.

(*h*) Galat. chap. II, v. 11. (*k*) Act. chap. XXI, v. 23.
(*i*) Act. chap. X, v. 10.

Digitized by Google

On distingua depuis les conciles en particuliers & en généraux. Les particuliers sont de trois sortes. Les nationaux convoqués par le prince, par le patriarche ou par le primat ; les provinciaux assemblés par le métropolitain ou l'archevêque ; & les diocésains ou synodes célébrés par chaque évêque. Le décret suivant est tiré d'un de ces conciles tenus à Mâcon. *Tout laïque qui rencontrera en chemin un prêtre ou un diacre, lui présentera le cou pour s'appuyer ; si le laïque & le prêtre sont tous deux à cheval, le laïque s'arrêtera & saluera révéremment le prêtre ; enfin si le prêtre est à pied, & le laïque à cheval, le laïque descendra, & ne remontera que lorsque l'ecclésiastique sera à une certaine distance. Le tout sous peine d'être interdit pendant aussi long-temps qu'il plaira au métropolitain.*

La liste des conciles tient plus de seize pages *in-folio* dans le Dictionnaire de *Moréri ;* les auteurs ne convenant pas d'ailleurs du nombre des conciles généraux, bornons-nous ici au résultat des huit premiers qui furent assemblés par ordre des empereurs.

Deux prêtres d'Alexandrie ayant voulu savoir si JESUS était Dieu ou créature, ce ne fut pas seulement les évêques & les prêtres qui disputèrent, les peuples entiers furent divisés ; le désordre vint à un tel point que les païens sur leurs théâtres tournaient en raillerie le christianisme. L'empereur *Constantin* commença par écrire en ces termes à l'évêque *Alexander* & au prêtre *Arius*, auteurs de la division : » Ces » questions qui ne sont point nécessaires, & qui ne » viennent que d'une oisiveté inutile, peuvent être » faites pour exercer l'esprit ; mais elles ne doivent » pas être portées aux oreilles du peuple. Etant

Digitized by Google

» diviſés pour un ſi petit ſujet, il n'eſt pas juſte que » vous gouverniez ſelon vos penſées une ſi grande » multitude du peuple de DIEU. Cette conduite eſt » baſſe & puérile, indigne de prêtres, & d'hommes » ſenſés. Je ne le dis pas pour vous contraindre à » vous accorder entièrement ſur cette queſtion frivole, » quelle qu'elle ſoit. Vous pouvez conſerver l'unité » avec un différent particulier, pourvu que ces di- » verſes opinions & ces ſubtilités demeurent ſecrètes » dans le fond de la penſée. »

L'empereur ayant appris le peu d'effet de ſa lettre, réſolut, par le conſeil des évêques, de convoquer un concile œcunémique, c'eſt-à-dire de toute la terre habitable; & choiſit pour le lieu de l'aſſemblée, la ville de Nicée en Bythinie. Il s'y trouva deux mille quarante-huit évêques, qui tous, au rapport d'*Eutychius*, (*l*) furent de ſentimens & d'avis différens. (*m*) Ce prince ayant eu la patience de les entendre diſputer ſur cette matière, fut très-ſurpris de trouver parmi eux ſi peu d'unanimité; & l'auteur de la préface arabe de ce concile, dit que les actes de ces diſputes formaient quarante volumes.

Ce nombre prodigieux d'évêques ne paraîtra pas incroyable, ſi l'on fait attention à ce que rapporte *Uſſer* cité par *Selden*, (*n*) que *S^t Patrice*, qui vivait dans le cinquième ſiècle, fonda 365 égliſes, & ordonna un pareil nombre d'évêques; ce qui prouve qu'alors chaque égliſe avait ſon évêque, c'eſt-à-dire ſon ſurveillant. Il eſt vrai que, par le canon XIII du

(*l*) Annales d'*Alexandrie*, page 440.
(*m*) *Selden* des origin. d'*Alexandrie*, page 76.
(*n*) Page 86.

Digitized by Google

concile d'Ancire, on voit que les évêques des villes firent leur poſſible pour ôter les ordinations aux évêques de village, & les réduire à la condition de ſimples prêtres.

On lut dans le concile de Nicée une lettre d'*Euſèbe* de Nicomédie, qui contenait l'héréſie manifeſtement, & découvrait la cabale du parti d'*Arius*. Il y diſait, entr'autres choſes, que ſi l'on reconnaiſſait JESUS fils de DIEU incréé, il faudrait auſſi le reconnaître conſubſtantiel au père. Voilà pourquoi *Athanaſe* diacre d'Alexandrie perſuada aux pères de s'arrêter au mot de conſubſtantiel, qui avait été rejeté comme impropre par le concile d'Antioche, tenu contre *Paul* de Samoſate; mais c'eſt qu'il le prenait d'une manière groſſière, & marquant de la diviſion, comme on dit que pluſieurs pièces de monnaie ſont d'un même métal; au lieu que les orthodoxes expliquèrent ſi bien le terme de conſubſtantiel, que l'empereur lui-même comprit qu'il n'enfermait aucune idée corporelle, qu'il ne ſignifiait aucune diviſion de la ſubſtance du père abſolument immatérielle & ſpirituelle, & qu'il fallait l'entendre d'une manière divine & ineffable. Ils montrèrent encore l'injuſtice des ariens de rejeter ce mot, ſous prétexte qu'il n'eſt pas dans l'Ecriture, eux qui employaient tant de mots qui n'y ſont point, en diſant que le fils de DIEU était tiré du néant, & n'avait pas toujours été.

Alors *Conſtantin* écrivit en même temps deux lettres pour publier les ordonnances du concile, & les faire connaître à ceux qui n'y avaient pas aſſiſté. La première adreſſée aux Egliſes en général, dit en beaucoup de paroles que la queſtion de la foi a été examinée, & ſi bien éclaircie qu'il n'y eſt reſté aucune difficulté.

Digitized by Google

Dans la ſeconde, il dit entr'autres à l'Egliſe d'Alexandrie en particulier : Ce que trois cents évêques ont ordonné n'eſt autre choſe que la ſentence du fils unique de DIEU ; le Saint-Eſprit a déclaré la volonté de DIEU par ces grands-hommes qu'il inſpirait : donc que perſonne ne doute, que perſonne ne diffère, mais revenez tous de bon cœur dans le chemin de la vérité.

Les écrivains eccléſiaſtiques ne ſont pas d'accord ſur le nombre des évêques qui ſouſcrivirent à ce concile. *Euſèbe* n'en compte que deux cents cinquante ; (2) *Euſtathe* d'Antioche, cité par *Théodoret*, deux cents ſoixante & dix ; *S^t Athanaſe*, dans ſon épître aux ſolitaires, trois cents, comme *Conſtantin ;* mais dans ſa lettre aux Africains, il parle de trois cents dix-huit. Ces quatre auteurs ſont cependant témoins oculaires, & très-dignes de foi.

Ce nombre de trois cents dix-huit, que le pape (*o*) *S^t Léon* appelle myſtérieux, a été adopté par la plupart des pères de l'Egliſe. *S^t Ambroiſe* aſſure (*p*) que le nombre de trois cents dix-huit évêques fut une preuve de la préſence du Seigneur JESUS dans ſon concile de Nicée, parce que la croix déſigne trois cents, & le nom de JESUS dix-huit. *S^t Hilaire*, en défendant le mot de conſubſtantiel approuvé dans le concile de Nicée, quoique condamné cinquante-cinq ans auparavant dans le concile d'Antioche, raiſonne ainſi : (*q*) Quatre-vingts évêques ont rejeté le mot de conſubſtantiel, mais trois cents dix-huit l'ont reçu. Or ce dernier

(2) Le reſte des 2048 n'eut point apparemment le temps de reſter juſqu'à la fin du concile, ou peut-être ce nombre ſe doit-il entendre de ceux qui furent convoqués, & non de ceux qui purent ſe rendre à Nicée.

(*o*) Lett. 132. (*q*) Page 393 du Synode.

(*p*) Liv. I, c. IX, de la foi.

nombre

Digitized by Google

nombre eſt pour moi un nombre ſaint, parce que c'eſt celui des hommes qui accompagnèrent *Abraham*, lorſque victorieux des rois impies, il fut béni par celui qui eſt la figure du ſacerdoce éternel. Enfin *Selden* (*r*) rapporte que *Dorothée*, métropolitain de Monembaſe, diſait qu'il y avait eu préciſément trois cents dix-huit pères à ce concile, parce qu'il s'était écoulé trois cents dix-huit ans depuis l'incarnation. Tous les chronologiſtes placent ce concile à l'an 325 de l'ère vulgaire, mais *Dorothée* en retranche ſept ans pour faire quadrer ſa comparaiſon; ce n'eſt là qu'une bagatelle: d'ailleurs on ne commença à compter les années depuis l'incarnation de JESUS qu'au concile de Leſtines, l'an 743. *Denis le petit* avait imaginé cette époque dans ſon cycle ſolaire de l'an 526, & *Bède* l'avait employée dans ſon *Hiſtoire eccléſiaſtique*.

Au reſte on ne ſera point étonné que *Conſtantin* ait adopté le ſentiment de ces trois cents ou trois cents dix-huit évêques qui tenaient pour la divinité de JESUS, ſi l'on fait attention qu'*Euſèbe* de Nicomédie, un des principaux chefs du parti arien, avait été complice de la cruauté de *Licinius*, dans les maſſacres des évêques & dans la perſécution des chrétiens. C'eſt l'empereur lui-même qui l'en accuſe dans la lettre particulière qu'il écrivit à l'Egliſe de Nicomédie. „ Il a, dit-il, „ envoyé contre moi des eſpions pendant les troubles, „ & il ne lui manquait que de prendre les armes pour „ le tyran. J'en ai des preuves par les prêtres & les „ diacres de ſa ſuite que j'ai pris. Pendant le concile „ de Nicée, avec quel empreſſement & quelle impu- „ dence a-t-il ſoutenu, contre le témoignage de ſa

(*r*) Pag. 80.

Digitized by Google

„ conſcience, l'erreur convaincue de tous côtés, tan-
„ tôt en implorant ma protection, de peur qu'étant
„ convaincu d'un ſi grand crime, il ne fût privé de ſa
„ dignité. Il m'a circonvenu & ſurpris honteuſement,
„ & a fait paſſer toutes choſes comme il a voulu. Encore
„ depuis peu, voyez ce qu'il a fait avec *Théognis.*„

Conſtantin veut parler de la fraude dont *Eusèbe* de Nicomédie & *Théognis* de Nicée uſèrent en ſouſcrivant. Dans le mot *omouſios* ils inſérèrent un *iota* qui feſait *omoiouſios*, c'eſt-à-dire ſemblable en ſubſtance, au lieu que le premier ſignifie de même ſubſtance. On voit par-là que ces évêques cédèrent à la crainte d'être dépoſés & bannis; car l'empereur avait menacé d'exil ceux qui ne voudraient pas ſouſcrire. Auſſi l'autre *Eusèbe* évêque de Céſarée approuva le mot de conſubſtantiel, après l'avoir combattu le jour précédent.

Cependant *Theonas* de Marmarique & *Second* de Ptolémaïde, demeurèrent opiniatrément attachés à *Arius*; & le concile les ayant condamnés avec lui, *Conſtantin* les exila & déclara, par un édit, qu'on punirait de mort quiconque ſerait convaincu d'avoir caché quelque écrit d'*Arius*, au lieu de le brûler. Trois mois après, *Eusèbe* de Nicomédie & *Théognis* furent auſſi envoyés en exil dans les Gaules. On dit qu'ayant gagné celui qui gardait les actes du concile par ordre de l'empereur, ils avaient effacé leurs ſouſcriptions, & s'étaient mis à enſeigner publiquement qu'il ne faut pas croire que le fils ſoit conſubſtantiel au père.

Heureuſement, pour remplacer leurs ſignatures & conſerver le nombre myſtérieux de trois cents dix-huit, on imagina de mettre le livre où étaient ces actes diviſés par ſeſſions ſur le tombeau de *Chriſante*

Digitized by Google

& de *Miſonius*, qui étaient morts pendant la tenue du concile ; on y paſſa la nuit en oraiſon, & le lendemain il ſe trouva que ces deux évêques avaient ſigné. (*s*)

Ce fut par un expédient à-peu-près ſemblable que les pères du même concile firent la diſtinction des livres authentiques de l'Ecriture d'avec les apocryphes : (*t*) les ayant placés tous pêle-mêle ſur l'autel, les apocryphes tombèrent d'eux-mêmes par terre.

Deux autres conciles aſſemblés l'an 359, par l'empereur *Conſtance*, l'un de plus de quatre cents évêques à Rimini, & l'autre de plus de cent cinquante à Séleucie, rejetèrent après de longs débats le mot *conſubſtantiel* déjà condamné par un concile d'Antioche, comme nous l'avons dit ; mais ces conciles ne ſont reconnus que par les ſociniens.

Les pères de Nicée avaient été ſi occupés de la conſubſtantialité du fils, que ſans faire aucune mention de l'Egliſe dans leur ſymbole, ils s'étaient contentés de dire : nous croyons auſſi au S^t Eſprit. Cet oubli fut réparé au ſecond concile général convoqué à Conſtantinople l'an 381 par *Théodoſe*. Le S^t Eſprit y fut déclaré Seigneur & vivifiant, qui procède du père, qui eſt adoré & glorifié avec le père & le fils, qui a parlé par les prophètes. Dans la ſuite l'Egliſe latine voulut que le S^t Eſprit procédât encore du fils, & le *filioque* fut ajouté au ſymbole, d'abord en Eſpagne l'an 447, puis en France au concile de Lyon l'an 1274, & enfin à Rome, malgré les plaintes des Grecs contre cette innovation.

(*s*) *Nicephore*, liv. VIII, ch. XXIII. *Baronius* & *Aurelius Peruginus* ſur l'année 325.

(*t*) Conciles de *Labbe*, tom. I, page 84.

Digitized by Google

La divinité de JESUS une fois établie, il était naturel de donner à ſa mère le titre de mère de DIEU; cependant le patriarche de Conſtantinople *Neſtorius* ſoutint dans ſes ſermons que ce ſerait juſtifier la folie des païens, qui donnaient des mères à leurs dieux. *Théodoſe* le jeune, pour décider cette grande queſtion, fit aſſembler le troiſième concile général à Ephèſe l'an 431, où *Marie* fut reconnue mère de DIEU.

Une autre héréſie de *Neſtorius*, également condamnée à Ephèſe, était de reconnaître deux perſonnes en JESUS. Cela n'empêcha pas le patriarche *Flavien* de reconnaître dans la ſuite deux natures en JESUS. Un moine nommé *Eutichès*, qui avait déjà beaucoup crié contre *Neſtorius* aſſura, pour mieux les contredire l'un & l'autre que JESUS n'avait auſſi qu'une nature. Cette fois-ci le moine ſe trompa. Quoique ſon ſentiment eût été ſoutenu l'an 449 à coups de bâton dans un nombreux concile à Ephèſe, *Eutichès* n'en fut pas moins anathématiſé deux ans après par le quatrième concile général que l'empereur *Marcien* fit tenir à Chalcédoine où deux natures furent aſſignées à JESUS.

Reſtait à ſavoir combien, avec une perſonne & deux natures, JESUS devait avoir de volontés. Le cinquième concile général, qui l'an 553 aſſoupit par ordre de *Juſtinien* les conteſtations touchant la doctrine de trois évêques, n'eut pas le loiſir d'entamer cet important objet. Ce ne fut que l'an 680 que le ſixième concile général, convoqué auſſi à Conſtantinople par *Conſtantin Pogonat*, nous apprit que JESUS a préciſément deux volontés; & ce concile, en condamnant les monothélites qui n'en admettaient qu'une, n'excepta pas de l'anathème le pape *Honorius I* qui, dans une

Digitized by Google

lettre rapportée par *Baronius*, (*u*) avait dit au patriarche de Conſtantinople : » Nous confeſſons une ſeule » volonté dans JESUS-CHRIST. Nous ne voyons point » que les conciles ni l'Ecriture nous autoriſent à » penſer autrement; mais de ſavoir ſi, à cauſe des » œuvres de divinité & d'humanité qui ſont en lui, » on doit entendre une ou deux opérations, c'eſt » ce que je laiſſe aux grammairiens, & ce qui » n'importe guère. » Ainſi DIEU permit que l'Egliſe grecque & l'Egliſe latine n'euſſent rien à ſe reprocher à cet égard. Comme le patriarche *Neſtorius* avait été condamné pour avoir reconnu deux perſonnes en JESUS, le pape *Honorius* le fut à ſon tour pour n'avoir confeſſé qu'une volonté dans JESUS.

Le ſeptième concile général, ou ſecond de Nicée, fut aſſemblé l'an 787 par *Conſtantin*, fils de *Léon* & d'*Irène*, pour rétablir l'adoration des images. Il faut ſavoir que deux conciles de Conſtantinople, le premier l'an 730 ſous l'empereur *Léon*, & l'autre vingt-quatre ans après ſous *Conſtantin Copronyme*, s'étaient aviſés de proſcrire les images, conformément à la loi moſaïque & à l'uſage des premiers ſiècles du chriſtianiſme. Auſſi le décret de Nicée où il eſt dit que quiconque ne rendra pas aux images des ſaints le ſervice, l'adoration, comme à la Trinité, ſera jugé anathème, éprouva d'abord des contradictions; les évêques qui voulurent le faire recevoir l'an 789, dans un concile de Conſtantinople, en furent chaſſés par des ſoldats. Le même décret fut encore rejeté avec mépris l'an 794 par le concile de Francfort & par les livres carolins que *Charlemagne* fit publier. Mais enfin le

(*u*) Sur l'année 636.

Digitized by Google

ſecond concile de Nicée fut confirmé à Conſtantinople ſous l'empereur *Michel* & *Théodora* ſa mère, l'an 842, par un nombreux concile qui anathématiſa les ennemis des ſaintes images. Il eſt remarquable que ce furent deux femmes, les impératrices *Irène* & *Théodora*, qui protégèrent les images.

Paſſons au huitième concile général. Sous l'empereur *Baſile*, *Photius*, ordonné à la place d'*Ignace* patriarche de Conſtantinople, fit condamner l'Egliſe latine ſur le *filioque*, & autres pratiques, par un concile de l'an 866; mais *Ignace* ayant été rappelé l'année ſuivante, un autre concile dépoſa *Photius*, & l'an 869 les latins à leur tour condamnèrent l'Egliſe grecque dans un concile appelé par eux huitième général, tandis que les Orientaux donnent ce nom à un autre concile, qui dix ans après annulla ce qu'avait fait le précédent, & rétablit *Photius*.

Ces quatre conciles ſe tinrent à Conſtantinople; les autres appelés généraux par les Latins, n'ayant été compoſés que des ſeuls évêques d'Occident, les papes à la faveur des fauſſes décrétales s'arrogèrent inſenſiblement le droit de les convoquer. Le dernier aſſemblé à Trente, depuis l'an 1545 juſqu'en 1563, n'a ſervi ni à ramener les ennemis de la papauté, ni à les ſubjuguer. Ses décrets ſur la diſcipline n'ont été admis chez preſqu'aucune nation catholique, & il n'a produit d'autre effet que de vérifier ces paroles de *S^t Grégoire* de Nazianze: (x) *Je n'ai jamais vu de concile qui ait eu une bonne fin & qui n'ait augmenté les maux plutôt que de les guérir. L'amour de la diſpute &*

(x) Lettre 55.

Digitized by Google

l'ambition règnent au-delà de ce qu'on peut dire dans toute assemblée d'évêques. (*)

Cependant le concile de Conſtance l'an 1415 ayant décidé qu'un concile général reçoit immédiatement de JESUS-CHRIST ſon autorité à laquelle toute perſonne, de quelque état & dignité qu'elle ſoit, eſt obligée d'obéir dans ce qui concerne la foi; le concile de Baſle ayant enſuite confirmé ce décret qu'il tient pour article de foi, & qu'on ne peut négliger ſans renoncer au ſalut; on ſent combien chacun eſt intéreſſé à ſe ſoumettre aux conciles.

SECTION II.

Notice des conciles généraux.

ASSEMBLÉE, conſeil d'Etat, parlement, états-généraux, c'était autrefois la même choſe parmi nous. On n'écrivait ni en celte, ni en germain, ni en eſpagnol, dans nos premiers ſiècles. Le peu qu'on écrivait était conçu en langue latine par quelques clercs; ils exprimaient toute aſſemblée de leudes, de herren, ou de ricos-ombres, ou de quelques prélats, par le mot de *concilium*. De-là vient qu'on trouve dans les ſixième, ſeptième, & huitième, ſiècles, tant de conciles qui n'étaient préciſément que des conſeils d'Etat.

Nous ne parlerons ici que des grands conciles appelés *généraux* ſoit par l'Egliſe grecque, ſoit par l'Egliſe latine: on les nomma *ſynodes* à Rome comme en Orient dans les premiers ſiècles; car les latins empruntèrent des Grecs les noms & les choſes.

(*) Et dans ſes poëſies, trad. lat.:
Non ego cum gruibus ſimul anſeribuſque ſedebo,
In ſynodis. . . . . .

Digitized by Google

En 325, grand concile dans la ville de Nicée, convoqué par *Conſtantin*. La formule de la déciſion eſt: *Nous croyons* JESUS *conſubſtantiel au père*, DIEU *de* DIEU, *lumière de lumière, engendré & non fait. Nous croyons auſſi au Saint-Eſprit.* (*)

Il eſt dit dans le ſupplément appelé *appendix*, que les pères du concile voulant diſtinguer les livres canoniques des apocryphes, les mirent tous ſur l'autel, & que les apocryphes tombèrent par terre d'eux-mêmes.

Nicéphore aſſure (*y*) que deux évêques *Chryſante* & *Miſonius*, morts pendant les premières ſeſſions, reſſuſcitèrent pour ſigner la condamnation d'*Arius*, & remoururent incontinent après.

Baronius ſoutient le fait, (*z*) mais *Fleuri* n'en parle pas.

En 359 l'empereur *Conſtance* aſſemble le grand concile de Rimini & de Séleucie, au nombre de ſix cents évêques, & d'un nombre prodigieux de prêtres. Ces deux conciles correſpondans enſemble, défont tout ce que le concile de Nicée a fait, & proſcrivent la conſubſtantiabilité. Auſſi fut-il regardé depuis comme faux concile.

En 381, par les ordres de l'empereur *Théodoſe*, grand concile à Conſtantinople, de cent cinquante évêques, qui anathématiſent le concile de Rimini. *S^t Grégoire* de Nazianze (*a*) y préſide; l'évêque de Rome

(*) Voyez *Arianiſme*.

(*y*) Liv. VIII, ch. XXIII. (*z*) Tome IV, N°. 82.

(*a*) Voyez la lettre de ſaint *Grégoire* de Nazianze à *Procope*; il dit: » Je crains les conciles, je n'en ai jamais vu qui n'aient fait plus de » mal que de bien, & qui aient eu une bonne fin; l'eſprit de diſpute, » la vanité, l'ambition y dominent; celui qui veut y réformer les » méchans s'expoſe à être accuſé ſans les corriger. »

Ce ſaint ſavait que les pères des conciles ſont hommes.

Digitized by Google

y envoie des députés. On ajoute au ſymbole de Nicée : JESUS-CHRIST *s'eſt incarné par le Saint-Eſprit & de la Vierge Marie. — Il a été crucifié pour nous ſous Ponce Pilate : — il a été enſeveli, & il eſt reſſuſcité le troiſième jour, ſuivant les Ecritures. — Il eſt aſſis à la droite du père. — Nous croyons auſſi au Saint-Eſprit, ſeigneur vivifiant qui procède du père.*

En 431 grand concile d'Ephèſe convoqué par l'empereur *Théodoſe II. Neſtorius* évêque de Conſtantinople ayant perſécuté violemment tous ceux qui n'étaient pas de ſon opinion ſur des points de théologie, eſſuya des perſécutions à ſon tour, pour avoir ſoutenu que la ſainte vierge *Marie* mère de JESUS-CHRIST n'était point mère de DIEU, parce que, diſait-il, JESUS-CHRIST étant le verbe fils de DIEU conſubſtantiel à ſon père, *Marie* ne pouvait pas être à la fois la mère de DIEU le père & de DIEU le fils. *Saint Cyrille* s'éleva hautement contre lui. *Neſtorius* demanda un concile écuménique ; il l'obtint. *Neſtorius* fut condamné, mais *Cyrille* fut dépoſé par un comité du concile. L'empereur caſſa tout ce qui s'était fait dans ce concile ; enſuite permit qu'on ſe raſſemblât. Les députés de Rome arrivèrent fort tard. Les troubles augmentant, l'empereur fit arrêter *Neſtorius* & *Cyrille*. Enfin, il ordonna à tous les évêques de s'en retourner chacun dans ſon égliſe, & il n'y eut point de concluſion. Tel fut le fameux concile d'Ephèſe.

En 449, grand concile encore à Ephèſe, ſurnommé depuis *le brigandage*. Les évêques furent au nombre de cent trente. *Dioſcore* évêque d'Alexandrie y préſida. Il y eut deux députés de l'Egliſe de Rome, & pluſieurs abbés de moines. Il s'agiſſait de ſavoir ſi JESUS-

Digitized by Google

CHRIST avait deux natures. Les évêques & tous les moines d'Egypte s'écrièrent qu'*il fallait déchirer en deux tous ceux qui diviſeraient en deux* JESUS-CHRIST. Les deux natures furent anathématiſées. On ſe battit en plein concile ; ainſi qu'on s'était battu au petit concile de Cirthe en 355, & au petit concile de Carthage.

En 451, grand concile de Chalcédoine convoqué par *Pulchérie*, qui épouſa *Martien*, à condition qu'il ne ſerait que ſon premier ſujet. *S^t Léon* évêque de Rome, qui avait un très-grand crédit, profitant des troubles que la querelle des deux natures excitait dans l'empire, préſida au concile par ſes légats ; c'eſt le premier exemple que nous en ayons. Mais les pères du concile craignant que l'Egliſe d'Occident ne prétendît par cet exemple la ſupériorité ſur celle d'Orient, décidèrent par le vingt-huitième canon que le ſiége de Conſtantinople & celui de Rome auraient également les mêmes avantages & les mêmes priviléges. Ce fut l'origine de la longue inimitié qui régna & qui règne encore entre les deux Egliſes.

Ce concile de Chalcédoine établit les deux natures & une ſeule perſonne.

Nicéphore rapporte (*b*) qu'à ce même concile, les évêques, après une longue diſpute au ſujet des images, mirent chacun leur opinion par écrit dans le tombeau de *S^te Euphémie*, & paſſèrent la nuit en prière. Le lendemain les billets orthodoxes furent trouvés en la main de la ſainte, & les autres à ſes pieds.

(*b*) Liv. XV, chap. V.

Digitized by Google

En 553, grand concile à Conſtantinople, convoqué par *Juſtinien* qui ſe mêlait de théologie. Il s'agiſſait de trois petits écrits différens qu'on ne connaît plus aujourd'hui. On les appela *les trois chapitres*. On diſputait auſſi ſur quelques paſſages d'*Origène*.

L'évêque de Rome *Vigile* voulut y aller en perſonne ; mais *Juſtinien* le fit mettre en priſon. Le patriarche de Conſtantinople préſida. Il n'y eut perſonne de l'Egliſe latine, parce qu'alors le grec n'était plus entendu dans l'Occident devenu tout-à-fait barbare.

En 680 encore un concile général à Conſtantinople, convoqué par l'empereur *Conſtantin le barbu*. C'eſt le premier concile appelé par les Latins *in trullo*, parce qu'il fut tenu dans un ſallon du palais impérial. L'empereur y préſida lui-même. A ſa droite étaient les patriarches de Conſtantinople & d'Antioche; à ſa gauche les députés de Rome & de Jéruſalem. On y décida que JESUS-CHRIST avait deux volontés. On y condamna le pape *Honorius I* comme monothélite, c'eſt-à-dire, qui voulait que JESUS-CHRIST n'eût eu qu'une volonté.

En 787 ſecond concile de Nicée, convoqué par *Irène* ſous le nom de l'empereur *Conſtantin* ſon fils, auquel elle fit crever les yeux. Son mari *Léon* avait aboli le culte des images, comme contraire à la ſimplicité des premiers ſiècles, & favoriſant l'idolatrie : *Irène* le rétablit ; elle parla elle-même dans le concile. C'eſt le ſeul qui ait été tenu par une femme. Deux légats du pape *Adrien IV* y aſſiſtèrent & ne

Digitized by Google

parlèrent point, parce qu'ils n'entendaient point le grec; ce fut le patriarche *Tarèze* qui fit tout.

Sept ans après, les Francs ayant entendu dire qu'un concile à Conſtantinople avait ordonné l'adoration des images, aſſemblèrent par l'ordre de *Charles* fils de *Pepin*, nommé depuis *Charlemagne*, un concile aſſez nombreux à Francfort. On y traita le ſecond concile de Nicée de *ſynode impertinent & arrogant, tenu en Grèce pour adorer des peintures.*

En 842 grand concile à Conſtantinople, convoqué par l'impératrice *Théodora*. Culte des images ſolemnellement établi. Les Grecs ont encore une fête en l'honneur de ce grand concile, qu'on appelle l'*orthodoxie*. *Théodora* n'y préſida pas.

En 861 grand concile à Conſtantinople, compoſé de trois cents dix-huit évêques, convoqué par l'empereur *Michel*. On y dépoſa *S^t Ignace* patriarche de Conſtantinople, & on élut *Photius*.

En 866 autre grand concile à Conſtantinople, où le pape *Nicolas I* eſt dépoſé par contumace & excommunié.

En 869 autre grand concile à Conſtantinople, où *Photius* eſt excommunié & dépoſé à ſon tour, & *S^t Ignace* rétabli.

En 879 autre grand concile à Conſtantinople, où *Photius* déjà rétabli eſt reconnu pour vrai patriarche par les légats du pape *Jean VIII*. On y traite de *conciliabule* le grand concile écuménique où *Photius* avait été dépoſé.

Le pape *Jean VIII* déclare *Judas*, tous ceux qui diſent que le S^t Eſprit procède du père & du fils.

Digitized by Google

En 1122 & 23 grand concile à Rome, tenu dans l'Egliſe de Saint Jean de Latran par le pape *Calixte II.* C'eſt le premier concile général que les papes convoquèrent. Les empereurs d'Occident n'avaient preſque plus d'autorité, & les empereurs d'Orient, preſſés par les mahométans & par les croiſés, ne tenaient plus que de chétifs petits conciles.

Au reſte on ne ſait pas trop ce que c'eſt que Latran. Quelques petits conciles avaient été déjà convoqués dans Latran. Les uns diſent que c'était une maiſon bâtie par un nommé *Latranus* du temps de *Néron*, les autres que c'eſt l'Egliſe de S^t^ Jean même bâtie par l'évêque *Silveſtre.*

Les évêques dans ce concile ſe plaignirent fortement des moines : *Ils poſſèdent*, diſent-ils, *les égliſes, les terres, les châteaux, les dixmes, les offrandes des vivans & des morts ; il ne leur reſte plus qu'à nous ôter la croſſe & l'anneau.* Les moines reſtèrent en poſſeſſion.

En 1139 autre grand concile de Latran par le pape *Innocent II;* il y avait, dit-on, mille évêques. C'eſt beaucoup. On y déclara les dixmes eccléſiaſtiques de *droit divin*, & on excommunia les laïques qui en poſſédaient.

En 1179 autre grand concile de Latran par le pape *Alexandre III;* il y eut trois cents deux évêques latins & un abbé grec. Les décrets furent tous de diſcipline. La pluralité des bénéfices y fut défendue.

En 1215 dernier concile général de Latran par *Innocent III*, quatre cents douze évêques, huit cents abbés. Dès ce temps, qui était celui des croiſades, les papes avaient établi un patriarche latin à Jéruſalem

Digitized by Google

& un à Conſtantinople. Ces patriarches vinrent au concile. Ce grand concile dit *que* DIEU *ayant donné aux hommes la doctrine ſalutaire par Moïſe, fit naître enfin ſon fils d'une vierge pour montrer le chemin plus clairement; que perſonne ne peut être ſauvé hors de l'Egliſe catholique.*

Le mot de *tranſſubſtantiation* ne fut connu qu'après ce concile. Il y fut défendu d'établir de nouveaux ordres religieux : mais depuis ce temps on en a formé quatre-vingts.

Ce fut dans ce concile qu'on dépouilla *Raimond* comte de Toulouſe de toutes ſes terres.

En 1245 grand concile à Lyon ville impériale. *Innocent IV* y mène l'empereur de Conſtantinople *Jean Paléologue* qu'il fait aſſeoir à côté de lui. Il y dépoſe l'empereur *Fréderic II* comme *félon;* il donne un chapeau rouge aux cardinaux, ſigne de guerre contre *Fréderic.* Ce fut la ſource de trente ans de guerres civiles.

En 1274 autre concile général à Lyon. Cinq cents évêques, ſoixante & dix gros abbés & mille petits. L'empereur grec *Michel Paléologue*, pour avoir la protection du pape, envoie ſon patriarche grec *Théophane*, & un évêque de Nicée pour ſe réunir en ſon nom à l'Egliſe latine. Mais ces évêques ſont déſavoués par l'Egliſe grecque.

En 1311 le pape *Clément V* indique un concile général dans la petite ville de Vienne en Dauphiné. Il y abolit l'ordre des templiers. On ordonne de brûler les bégares, béguins, & béguines, eſpèce d'hérétiques auxquels on imputait tout ce qu'on avait imputé autrefois aux premiers chrétiens.

Digitized by Google

En 1414 grand concile de Conſtance, convoqué enfin par un empereur qui rentre dans ſes droits; c'eſt *Sigiſmond*. On y dépoſe le pape *Jean XXIII* convaincu de pluſieurs crimes. On y brûle *Jean Hus* & *Jérôme de Prague* convaincus d'opiniâtreté.

En 1431 grand concile de Baſle, où l'on dépoſe en vain le pape *Eugène IV* qui fut plus habile que le concile.

En 1438 grand concile à Ferrare, transféré à Florence, où le pape excommunié excommunie le concile, & le déclare criminel de lèſe-majeſté. On y fit une réunion feinte avec l'Egliſe grecque, écraſée par les ſynodes turcs qui ſe tenaient le ſabre à la main.

Il ne tint pas au pape *Jules II* que ſon concile de Latran en 1512 ne paſſât pour un concile écuménique. Ce pape y excommunia ſolemnellement le roi de France *Louis XII*, mit la France en interdit, cita tout le parlement de Provence à comparaître devant lui; il excommunia tous les philoſophes, parce que la plupart avaient pris le parti de *Louis XII*. Cependant, ce concile n'a point le titre de *brigandage* comme celui d'Ephèſe.

En 1537 concile de Trente, convoqué d'abord par le pape *Paul III* à Mantoue, & enſuite à Trente en 1543, terminé en décembre 1563 ſous *Pie IV*. Les princes catholiques le reçurent quant au dogme, & deux ou trois quant à la diſcipline.

On croit qu'il n'y aura déſormais pas plus de conciles généraux qu'il n'y aura d'états-généraux en France & en Eſpagne.

Il y a dans le Vatican un beau tableau qui contient la liſte des conciles généraux. On n'y a inſcrit que

Digitized by Google

ceux qui ſont approuvés par la cour de Rome : chacun met ce qu'il veut dans ſes archives.

SECTION III.

Tous les conciles ſont infaillibles, ſans doute ; car ils ſont compoſés d'hommes.

Il eſt impoſſible que jamais les paſſions, les intrigues, l'eſprit de diſpute, la haine, la jalouſie, le préjugé, l'ignorance, régnent dans ces aſſemblées.

Mais pourquoi dira-t-on, tant de conciles ont-ils été oppoſés les uns aux autres ? C'eſt pour exercer notre foi ; ils ont tous eu raiſon chacun dans leur temps.

On ne croit aujourd'hui, chez les catholiques romains, qu'aux conciles approuvés dans le Vatican, & on ne croit, chez les catholiques grecs, qu'à ceux approuvés dans Conſtantinople. Les proteſtans ſe moquent des uns & des autres, ainſi tout le monde doit être content.

Nous ne parlerons ici que des grands conciles ; les petits n'en valent pas la peine.

Le premier eſt celui de Nicée. Il fut aſſemblé en 325 de l'ère vulgaire, après que *Conſtantin* eut écrit & envoyé par *Oſius* cette belle lettre au clergé un peu brouillon d'Alexandrie : *Vous vous querellez pour un ſujet bien mince. Ces ſubtilités ſont indignes de gens raiſonnables.* Il s'agiſſait de ſavoir ſi JESUS était créé, ou incréé. Cela ne touchait en rien la morale, qui eſt l'eſſentiel. Que JESUS ait été dans le temps, ou avant le temps, il n'en faut pas moins être homme de bien

Digitized by Google

bien. Après beaucoup d'altercations, il fut enfin décidé que le fils était auſſi ancien que le père, & *conſubſtantiel* au père. Cette déciſion ne s'entend guère; mais elle n'en eſt que plus ſublime. Dix-ſept évêques proteſtent contre l'arrêt, & une ancienne chronique d'Alexandrie, conſervée à Oxford, dit que deux mille prêtres proteſtèrent auſſi; mais les prélats ne font pas grand cas des ſimples prêtres, qui ſont d'ordinaire pauvres. Quoi qu'il en ſoit, il ne fut point du tout queſtion de la Trinité dans ce premier concile. La formule porte : *Nous croyons* JESUS *conſubſtantiel au père*, DIEU *de* DIEU, *lumière de lumière, engendré & non fait; nous croyons auſſi au S^t Eſprit.* Le S^t Eſprit, il faut l'avouer, fut traité bien cavalièrement.

Il eſt rapporté dans le ſupplément du concile de Nicée, que les pères étant fort embarraſſés pour ſavoir quels étaient les livres cryphes ou apocryphes de l'ancien & du nouveau Teſtament, les mirent tous pêle-mêle ſur un autel, & les livres à rejeter tombèrent par terre. C'eſt dommage que cette belle recette ſoit perdue de nos jours.

Après le premier concile de Nicée, compoſé de 317 évêques infaillibles, il s'en tint un autre à Rimini; & le nombre des infaillibles fut cette fois de 400, ſans compter un gros détachement à Séleucie d'environ 200. Ces ſix cents évêques, après quatre mois de querelles, ôtèrent unanimement à JESUS ſa *conſubſtantiabilité.* Elle lui a été rendue depuis, excepté chez les ſociniens : ainſi tout va bien.

Un des grands conciles eſt celui d'Ephèſe en 431; l'évêque de Conſtantinople *Neſtorius*, grand perſécuteur d'hérétiques, fut condamné lui-même comme

Digitized by Google

hérétique, pour avoir soutenu qu'à la vérité JESUS était bien DIEU, mais que sa mère n'était pas absolument mère de DIEU, mais mère de JESUS. Ce fut *St Cyrille* qui fit condamner *Nestorius ;* mais aussi les partisans de *Nestorius* firent déposer *St Cyrille* dans le même concile ; ce qui embarrassa fort le Saint-Esprit.

Remarquez ici, lecteur, bien soigneusement que l'Evangile n'a jamais dit un mot, ni de la consubstantiabilité du Verbe, ni de l'honneur qu'avait eu *Marie* d'être mère de DIEU, non plus que des autres disputes qui ont fait assembler des conciles infaillibles.

Eutichès était un moine qui avait beaucoup crié contre *Nestorius*, dont l'hérésie n'allait pas moins qu'à supposer deux personnes en JESUS, ce qui est épouvantable. Le moine, pour mieux contredire son adversaire, assure que JESUS n'avait qu'une nature. Un *Flavien*, évêque de Constantinople, lui soutint qu'il fallait absolument qu'il y eût deux natures en JESUS. On assemble un concile nombreux à Ephèse, en 449 ; celui-là se tint à coups de bâton, comme le petit concile de Cirthe en 355, & certaine conférence à Carthage. La nature de *Flavien* fut moulue de coups, & deux natures furent assignées à JESUS. Au concile de Chalcédoine en 451, JESUS fut réduit à une nature.

Je passe des conciles tenus pour des minuties, & je viens au sixième concile général de Constantinople, assemblé pour savoir au juste si JESUS qui, après n'avoir eu qu'une nature pendant quelque temps, en avait deux alors, avait aussi deux volontés. On sent combien cela est important pour plaire à DIEU.

Digitized by Google

Ce concile fut convoqué par *Conſtantin le barbu*, comme tous les autres l'avaient été par les empereurs précédens : les légats de l'évêque de Rome eurent la gauche ; les patriarches de Conſtantinople & d'Antioche eurent la droite. Je ne ſais ſi les caudataires à Rome prétendent que la gauche eſt la place d'honneur. Quoi qu'il en ſoit, JESUS, de cette affaire-là, obtint deux volontés.

La loi moſaïque avait défendu les images. Les peintres & les ſculpteurs n'avaient pas fait fortune chez les Juifs. On ne voit pas que JESUS ait jamais eu de tableaux, excepté peut-être celui de *Marie* peinte par *Luc*. Mais enfin JESUS-CHRIST ne recommande nulle part qu'on adore les images. Les chrétiens les adorèrent pourtant vers la fin du quatrième ſiècle, quand ils ſe furent familiariſés avec les beaux arts. L'abus fut porté ſi loin au huitième ſiècle, que *Conſtantin Copronyme* aſſembla à Conſtantinople un concile de trois cents vingt évêques, qui anathématiſa le culte des images, & qui le traita d'idolatrie.

L'impératrice *Irène*, la même qui depuis fit arracher les yeux à ſon fils, convoqua le ſecond concile de Nicée en 787 : l'adoration des images y fut rétablie. On veut aujourd'hui juſtifier ce concile, en diſant que cette adoration était un culte de *dulie*, & non pas de *latrie*.

Mais ſoit de latrie, ſoit de dulie, *Charlemagne*, en 794, fit tenir à Francfort un autre concile qui traita le ſecond de Nicée d'idolatrie. Le pape *Adrien IV* y envoya deux légats, & ne le convoqua pas.

Le premier grand concile, convoqué par un pape, fut le premier de Latran, en 1139 ; il y eut environ

Digitized by Google

mille évêques, mais on n'y fit preſque rien, ſinon qu'on anathématiſa ceux qui diſaient que l'Egliſe était trop riche.

Autre concile de Latran en 1179, tenu par le pape *Alexandre III*, où les cardinaux, pour la première fois, prirent le pas ſur les évêques; il ne fut queſtion que de diſcipline.

Autre grand concile de Latran en 1215. Le pape *Innocent III* y dépouilla le comte de *Toulouſe* de tous ſes biens, en vertu de l'excommunication. C'eſt le premier concile qui ait parlé de *tranſſubſtantiation*.

En 1245 concile général de Lyon, ville alors impériale, dans laquelle le pape *Innocent IV* excommunia l'empereur *Fréderic II*, & par conſéquent le dépoſa & lui interdit le feu & l'eau : c'eſt dans ce concile qu'on donna aux cardinaux un chapeau rouge, pour les faire ſouvenir qu'il faut ſe baigner dans le ſang des partiſans de l'empereur. Ce concile fut la cauſe de la deſtruction de la maiſon de Suabe, & de trente ans d'anarchie dans l'Italie & dans l'Allemagne.

Concile général à Vienne en Dauphiné en 1311, où l'on abolit l'ordre des templiers, dont les principaux membres avaient été condamnés aux plus horribles ſupplices, ſur les accuſations les moins prouvées.

En 1414 le grand concile de Conſtance, où l'on ſe contenta de démettre le pape *Jean XXIII* convaincu de mille crimes; & où l'on brûla *Jean Hus* & *Jérôme de Prague*, pour avoir été opiniâtres, attendu que l'opiniâtreté eſt un bien plus grand crime que le meurtre, le rapt, la ſimonie, & la ſodomie.

En 1430 le grand concile de Baſle, non reconnu à Rome, parce qu'on y dépoſa le pape *Eugène IV* qui ne ſe laiſſa point dépoſer.

Digitized by Google

Les Romains comptent pour concile général le cinquième concile de Latran en 1512, convoqué contre *Louis XII* roi de France, & le pape *Jules II;* mais ce pape guerrier étant mort, ce concile s'en alla en fumée.

Enfin nous avons le grand concile de Trente, qui n'eſt pas reçu en France pour la diſcipline : mais le dogme en eſt inconteſtable, puiſque le S^t^ Eſprit arrivait de Rome à Trente, toutes les ſemaines, dans la malle du courrier, à ce que dit *Fra-Paolo Sarpi;* mais *Fra-Paolo Sarpi* ſentait un peu l'héréſie.

(*Par M. Abauſit le cadet.*)

CONFESSION.

LE repentir de ſes fautes peut ſeul tenir lieu d'innocence. Pour paraître s'en repentir, il faut commencer par les avouer. La confeſſion eſt donc preſque auſſi ancienne que la ſociété civile.

On ſe confeſſait dans tous les myſtères d'Egypte, de Grèce, de Samothrace. Il eſt dit dans la vie de *Marc-Aurèle*, que lorſqu'il daigna s'aſſocier aux myſtères d'*Eleuſine*, il ſe confeſſa à l'hiérophante, quoiqu'il fût l'homme du monde qui eût le moins beſoin de confeſſion.

Cette cérémonie pouvait être très-ſalutaire ; elle pouvait auſſi être très-dangereuſe : c'eſt le ſort de toutes les inſtitutions humaines. On ſait la réponſe de ce ſpartiate à qui un hiérophante voulait perſuader de ſe confeſſer : A qui dois-je avouer mes fautes ? eſt-ce à

Digitized by Google

DIEU ou à toi? C'eſt à DIEU, dit le prêtre. — Retire-toi donc, homme. (*Plutarque*, dits notables des Lacédémoniens.)

Il eſt difficile de dire en quel temps cette pratique s'établit chez les Juifs qui prirent beaucoup de rites de leurs voiſins. La *Mishna*, qui eſt le recueil des lois juives, (*a*) dit que ſouvent on ſe confeſſait en mettant la main ſur un veau appartenant au prêtre, ce qui s'appelait *la confeſſion des veaux*.

Il eſt dit dans la même *Mishna*, (*b*) que tout accuſé qui avait été condamné à la mort, s'allait confeſſer devant témoins dans un lieu écarté, quelques momens avant ſon ſupplice. S'il ſe ſentait coupable, il devait dire : *Que ma mort expie tous mes péchés;* s'il ſe ſentait innocent, il prononçait : *Que ma mort expie mes péchés, hors celui dont on m'accuſe.*

Le jour de la fête que l'on appelait chez les Juifs l'*expiation ſolemnelle*, (*c*) les Juifs dévots ſe confeſſaient les uns les autres, en ſpécifiant leurs péchés. Le confeſſeur récitait trois fois treize mots du pſeaume LXXVII, ce qui fait trente-neuf; & pendant ce temps il donnait trente-neuf coups de fouet au confeſſé, lequel les lui rendait à ſon tour; après quoi ils s'en retournaient quitte à quitte. On dit que cette cérémonie ſubſiſte encore.

On venait en foule ſe confeſſer à *S^t Jean* pour la réputation de ſa ſainteté, comme on venait ſe faire baptiſer par lui du baptême de juſtice, ſelon l'ancien

(*a*) *Mishna*, tome II, page 394.

(*b*) Tome IV, page 134.

(*c*) *Synagogue judaïque*, chap. XXXV.

Digitized by Google

uſage ; mais il n'eſt point dit que *S^t Jean* donnât trente-neuf coups de fouet à ſes pénitens.

La confeſſion alors n'était point un ſacrement ; il y en a pluſieurs raiſons. La première eſt que le mot de *ſacrement* était alors inconnu ; cette raiſon diſpenſe de déduire les autres. Les chrétiens prirent la confeſſion dans les rites juifs, & non pas dans les myſtères d'*Iſis* & de *Cérès*. Les Juifs ſe confeſſaient à leurs camarades, & les chrétiens auſſi. Il parut dans la ſuite plus convenable que ce droit appartînt aux prêtres. Nul rite, nulle cérémonie ne s'établit qu'avec le temps. Il n'était guère poſſible qu'il ne reſtât quelque trace de l'ancien uſage des laïques de ſe confeſſer les uns aux autres.

Voyez le paragraphe ci-deſſous, *Si les laïques, &c.* page 78.

Du temps de *Conſtantin*, on confeſſa d'abord publiquement ſes fautes publiques.

Au cinquième ſiècle, après le ſchiſme de *Novatus* & de *Novatien*, on établit les pénitenciers pour abſoudre ceux qui étaient tombés dans l'idolatrie. Cette confeſſion aux prêtres pénitenciers fut abolie ſous l'empereur *Théodoſe*. (*d*) Une femme s'étant accuſée tout haut au pénitencier de Conſtantinople d'avoir couché avec le diacre, cette indiſcrétion cauſa tant de ſcandale & de trouble dans toute la ville, (*e*) que *Nectarius* permit à tous les fidelles de s'approcher de la ſainte table ſans confeſſion, & de n'écouter que leur conſcience pour communier. C'eſt pourquoi *S^t Jean Chryſoſtome*, qui ſuccéda à *Nectarius*, dit au peuple dans ſa cinquième

(*d*) *Socrate*, liv. V. *Sozomène*, liv. VII.

(*e*) En effet, comment cette indiſcrétion aurait-elle cauſé un ſcandale public ſi elle avait été ſecrète ?

Digitized by Google

homélie : » Confeſſez-vous continuellement à DIEU ; » je ne vous produis pas ſur un théâtre avec vos com- » pagnons de ſervice pour leur découvrir vos fautes. » Montrez à DIEU vos bleſſures, & demandez-lui » les remèdes ; avouez vos péchés à celui qui ne les » reproche point devant les hommes. Vous les céleriez » en vain à celui qui connaît toutes choſes &c. »

On prétend que la confeſſion auriculaire ne commença en Occident que vers le ſeptième ſiècle, & qu'elle fut inſtituée par les abbés qui exigèrent que leurs moines vinſſent deux fois par an leur avouer toutes leurs fautes. Ce furent ces abbés qui inventèrent cette formule : *Je t'abſous autant que je le peux & que tu en as beſoin.* Il ſemble qu'il eût été plus reſpectueux pour l'Etre ſuprême, & plus juſte de dire : *Puiſſe-t-il pardonner à tes fautes & aux miennes !*

Le bien que la confeſſion a fait, eſt d'avoir obtenu quelquefois des reſtitutions de petits voleurs. Le mal eſt d'avoir quelquefois, dans les troubles des Etats, forcé les pénitens à être rebelles & ſanguinaires en conſcience. Les prêtres guelfes refuſaient l'abſolution aux gibelins, & les prêtres gibelins ſe gardaient bien d'abſoudre les guelfes.

Le conſeiller d'Etat *Lénet* rapporte, dans ſes mémoires, que tout ce qu'il put obtenir en Bourgogne pour faire ſoulever les peuples en faveur du prince de *Condé* détenu à Vincennes par le *Mazarin*, *fut de lâcher des prêtres dans les confeſſionaux.* C'eſt en parler comme de chiens enragés qui pouvaient ſouffler la rage de la guerre civile dans le ſecret du confeſſionnal.

Au ſiége de Barcelone, les moines refuſèrent l'abſolution à tous ceux qui reſtaient fidelles à *Philippe V.*

Digitized by Google

Dans la dernière révolution de Gènes, on avertiſſait toutes les conſciences qu'il n'y avait point de ſalut pour quiconque ne prendrait pas les armes contre les Autrichiens.

Ce remède ſalutaire ſe tourna de tout temps en poiſon. Les aſſaſſins des *Sforzes*, des *Médicis*, des princes d'*Orange*, des rois de France, ſe préparèrent aux parricides par le ſacrement de la confeſſion.

Louis XI, la *Brinvilliers*, ſe confeſſaient dès qu'ils avaient commis un grand crime, & ſe confeſſaient ſouvent, comme les gourmands prennent médecine pour avoir plus d'appétit.

De la révélation de la confeſſion.

Jaurigni & *Balthazar Gérard*, aſſaſſins du prince d'Orange *Guillaume I;* le dominicain *Jacques Clément*, *Jean Châtel*, le feuillant *Ravaillac*, & tous les autres parricides de ce temps-là, ſe confeſſèrent avant de commettre leurs crimes. Le fanatiſme, dans ces ſiècles déplorables, était parvenu à un tel excès, que la confeſſion n'était qu'un engagement de plus à conſommer leur ſcélérateſſe : elle devenait ſacrée, par cette raiſon que la confeſſion eſt un ſacrement.

Strada dit lui-même que *Jaurigni non antè facinus aggredi ſuſtinuit quàm expiatam noxis animam apud dominicanum ſacerdotem cœleſti pane firmaverit. Jaurigny n'oſa entreprendre cette action ſans avoir fortifiée par le pain céleſte ſon ame purgée par la confeſſion aux pieds d'un dominicain.*

On voit, dans l'interrogatoire de *Ravaillac*, que ce malheureux ſortant des feuillans, & voulant entrer chez les jéſuites, s'était adreſſé au jéſuite d'*Aubigni;*

Digitized by Google

qu'après lui avoir parlé de plusieurs apparitions qu'il avait eues, il montra à ce jésuite un couteau sur la lame duquel un cœur & une croix étaient gravés, & qu'il dit ces propres mots au jésuite : *Ce cœur indique que le cœur du roi doit être porté à faire la guerre aux huguenots.*

Peut-être si ce d'*Aubigni* avait eu assez de zèle & de prudence pour faire instruire le roi de ces paroles; peut-être s'il avait dépeint l'homme qui les avait prononcées, le meilleur des rois n'aurait pas été assassiné.

Le vingtième auguste ou août, l'année 1610, trois mois après la mort de *Henri IV*, dont les blessures saignaient dans le cœur de tous les Français, l'avocat-général *Servin*, dont la mémoire est encore illustre, requit qu'on fît signer aux jésuites les quatre articles suivans.

1°. Que le concile est au-dessus du pape.

2°. Que le pape ne peut priver le roi d'aucun de ses droits par l'excommunication.

3°. Que les ecclésiastiques sont entièrement soumis au roi comme les autres.

4°. Qu'un prêtre qui sait par la confession une conspiration contre le roi & l'Etat, doit la révéler aux magistrats.

Le 22, le parlement rendit un arrêt par lequel il défendait aux jésuites d'enseigner la jeunesse avant d'avoir signé ces quatre articles; mais la cour de Rome était alors si puissante, & celle de France si faible, que cet arrêt fut inutile.

Un fait qui mérite d'être observé, c'est que cette même cour de Rome, qui ne voulait pas qu'on

Digitized by Google

révélât la confeſſion quand il s'agirait de la vie des ſouverains, obligeait les confeſſeurs à dénoncer aux inquiſiteurs ceux que leurs pénitentes accuſaient en confeſſion de les avoir ſéduites, & d'avoir abuſé d'elles. *Paul IV*, *Pie IV*, *Clément VIII*, *Grégoire XV*, ordonnèrent ces révélations. (*f*) C'était un piége bien embarraſſant pour les confeſſeurs & pour les pénitentes. C'était faire d'un ſacrement un greffe de délations & même de ſacriléges. Car par les anciens canons, & ſurtout par le concile de Latran tenu ſous *Innocent III*, tout prêtre qui révèle une confeſſion, de quelque nature que ce puiſſe être, doit être interdit & condamné à une priſon perpétuelle.

Mais il y a bien pis; voilà quatre papes, aux ſeizième & dix-ſeptième ſiècles, qui ordonnent la révélation d'un péché d'impureté, & qui ne permettent pas celle d'un parricide. Une femme avoue ou ſuppoſe dans le ſacrement devant un carme qu'un cordelier l'a ſéduite; le carme doit dénoncer le cordelier. Un aſſaſſin fanatique, croyant ſervir DIEU en tuant ſon prince, vient conſulter un confeſſeur ſur ce cas de conſcience; le confeſſeur devient ſacrilége s'il ſauve la vie à ſon ſouverain.

Cette contradiction abſurde & horrible eſt une ſuite malheureuſe de l'oppoſition continuelle qui règne depuis tant de ſiècles entre les lois eccléſiaſtiques & les lois civiles. Le citoyen ſe trouve preſſé dans cent occaſions entre le ſacrilége & le crime de haute trahiſon; & les règles du bien & du mal ſont

(*f*) La conſtitution de *Grégoire XV* eſt du 30 août 1622. Voyez les *Mémoires eccléſiaſtiques* du jéſuite d'*Avrigni*, ſi mieux n'aimez conſulter le Bullaire.

Digitized by Google

enſevelies dans un chaos dont on ne les a pas encore tirées.

La réponſe du jéſuite *Coton* à *Henri IV* durera plus que l'ordre des jéſuites. Révéleriez-vous la confeſſion d'un homme réſolu de m'aſſaſſiner? *Non, mais je me mettrais entre vous & lui.*

On n'a pas toujours ſuivi la maxime du père *Coton.* Il y a dans quelques pays des myſtères d'Etat inconnus au public, dans leſquels les révélations des confeſſions entrent pour beaucoup. On ſait par le moyen des confeſſeurs attitrés les ſecrets des priſonniers. Quelques confeſſeurs, pour accorder leur intérêt avec le ſacrilége, uſent d'un ſingulier artifice. Ils rendent compte, non pas préciſément de ce que le priſonnier leur a dit, mais de ce qu'il ne leur a pas dit. S'ils ſont chargés, par exemple, de ſavoir ſi un accuſé a pour complice un français ou un italien, ils diſent à l'homme qui les emploie : Le priſonnier m'a juré qu'aucun italien n'a été informé de ſes deſſeins. De-là on juge que c'eſt le français ſoupçonné qui eſt coupable.

Bodin s'exprime ainſi dans ſon livre *de la république.* (*) » Auſſi ne faut-il pas diſſimuler ſi le coupable » eſt découvert avoir conjuré contre la vie du ſou- » verain, ou même l'avoir voulu. Comme il advint » à un gentilhomme de Normandie de confeſſer à » un religieux qu'il avait voulu tuer le roi *François I.* » Le religieux avertit le roi qui envoya le gentilhomme » à la cour de parlement, où il fut condamné à la » mort, comme je l'ai appris de M. *Canaye* avocat » en parlement. »

(*) Livre IV, chap. VII.

Digitized by Google

L'auteur de cet article a été preſque témoin lui-même d'une révélation encore plus forte & plus ſingulière.

On connaît la trahiſon que fit *Daubenton* jéſuite à *Philippe V* roi d'Eſpagne, dont il était confeſſeur. Il crut, par une politique très-mal entendue, devoir rendre compte des ſecrets de ſon pénitent au duc d'*Orléans* régent du royaume, & eut l'imprudence de lui écrire ce qu'il n'aurait dû confier à perſonne de vive voix. Le duc d'*Orléans* envoya ſa lettre au roi d'Eſpagne; le jéſuite fut chaſſé, & mourut quelque temps après. C'eſt un fait avéré. (*g*)

On ne laiſſe pas d'être fort en peine pour décider formellement dans quels cas il faut révéler la confeſſion; car ſi on décide que c'eſt pour le crime de lèſe-majeſté humaine, il eſt aiſé d'étendre bien loin ce crime de lèſe-majeſté, & de le porter juſqu'à la contrebande du ſel & des mouſſelines, attendu que ce délit offenſe préciſément les majeſtés. A plus forte raiſon faudra-t-il révéler les crimes de lèſe-majeſté divine; & cela peut aller juſqu'aux moindres fautes, comme d'avoir manqué vêpres & le ſalut.

Il ſerait donc très-important de bien convenir des confeſſions qu'on doit révéler, & de celles qu'on doit taire; mais une telle déciſion ſerait encore très-dangereuſe. Que de choſes il ne faut pas approfondir!

Pontas qui décide en trois volumes in-folio de tous les cas poſſibles de la conſcience des Français, & qui eſt ignoré dans le reſte de la terre, dit qu'en aucune occaſion on ne doit révéler la confeſſion. Les

(*g*) Voyez le *Précis du ſiècle de Louis XV*, page 12.

Digitized by Google

parlemens ont décidé le contraire. A qui croire de *Pontas* ou des gardiens des lois du royaume, qui veillent ſur la vie des rois & ſur le ſalut de l'Etat? (*h*)

Si les laïques & les femmes ont été confeſſeurs & confeſſeuſes.

De même que dans l'ancienne loi les laïques ſe confeſſaient les uns aux autres, les laïques dans la nouvelle loi eurent long-temps ce droit par l'uſage. Il ſuffit, pour le prouver, de citer le célèbre *Joinville* qui dit expreſſément *que le connétable de Chypre ſe confeſſa à lui, & qu'il lui donna l'abſolution ſuivant le droit qu'il en avait.*

S^t Thomas s'exprime ainſi dans ſa Somme : (*i*) *Confeſſio ex defectu ſacerdotis laïco facta ſacramentalis eſt quodam modo. La confeſſion faite à un laïque au défaut d'un prêtre eſt ſacramentale en quelque façon.* On voit dans la vie de *S^t Burgundofare*, (*k*) & dans la règle d'un inconnu, que les religieuſes ſe confeſſaient à leur abbeſſe des péchés les plus graves. La règle de *S^t Donat* (*l*) ordonne que les religieuſes découvriront trois fois chaque jour leurs fautes à la ſupérieure. Les capitulaires de nos rois (*m*) diſent qu'il faut interdire aux abbeſſes le droit qu'elles ſe ſont arrogé contre la coutume de la ſainte Egliſe, de donner des bénédictions & d'impoſer les mains, ce qui paraît

(*h*) Voyez *Pontas* à l'article *Confeſſeur*.

(*i*) Troiſième partie, page 255, édition de Lyon 1738.

(*k*) *Mabil.* chapitres VIII & XIII.

(*l*) Chapitre XXIII.

(*m*) Liv. I, chap. LXXVI.

Digitized by Google

ſignifier donner l'abſolution, & ſuppoſe la confeſſion des péchés. *Marc* patriarche d'Alexandrie demande à *Balzamon* célèbre canoniſte grec de ſon temps, ſi on doit accorder aux abbeſſes la permiſſion d'entendre les confeſſions ? à quoi *Balzamon* répond négativement. Nous avons dans le droit canonique un décret du pape *Innocent III* qui enjoint aux évêques de Valence & de Burgos en Eſpagne, d'empêcher certaines abbeſſes de bénir leurs religieuſes, de les confeſſer, & de prêcher publiquement. » Quoique, » dit-il, (*n*) la bienheureuſe Vierge *Marie* ait été » ſupérieure à tous les apôtres en dignité & en » mérite, ce n'eſt pas néanmoins à elle, mais aux » apôtres que le Seigneur a confié les clefs du royaume » des cieux. »

Ce droit était ſi ancien qu'on le trouve établi dans les règles de *S^t Baſile*. (*o*) Il permet aux abbeſſes de confeſſer leurs religieuſes conjointement avec un prêtre.

Le père *Martène*, dans ſes *rites de l'Egliſe*, (*p*) convient que les abbeſſes confeſſèrent long-temps leurs nonnes, mais il ajoute qu'elles étaient ſi curieuſes, qu'on fut obligé de leur ôter ce droit.

L'ex-jéſuite nommé *Nonotte* doit ſe confeſſer & faire pénitence, non pas d'avoir été un des plus grands ignorans qui aient jamais barbouillé du papier, car ce n'eſt pas un péché ; non pas d'avoir appelé du nom d'*erreurs* des vérités qu'il ne connaiſſait pas ;

(*n*) *C. Nova X. Extra de pœnit. & remiſſ.*

(*o*) Tome II, page 453.

(*p*) Tome II, page 39.

Digitized by Google

mais d'avoir calomnié avec la plus ſtupide inſolence l'auteur de cet article, & d'avoir appelé ſon frère *raca*, en niant tous ces faits & beaucoup d'autres dont il ne ſavait pas un mot. Il s'eſt rendu coupable de *la géhenne du feu*; il faut eſpérer qu'il demandera pardon à DIEU de ſes énormes ſottiſes: nous ne demandons point la mort du pécheur, mais ſa converſion.

On a long-temps agité pourquoi trois hommes aſſez fameux dans cette petite partie du monde où la confeſſion eſt en uſage, ſont morts ſans ce ſacrement. Ce ſont le pape *Léon X*, *Péliſſon*, & le cardinal *Dubois*.

Ce cardinal ſe fit ouvrir le périnée par le biſtouri de *la Peironie*, mais il pouvait ſe confeſſer & communier avant l'opération.

Péliſſon, proteſtant juſqu'à l'âge de quarante ans, s'était converti pour être maître des requêtes, & pour avoir des bénéfices.

A l'égard du pape *Léon X*, il était ſi occupé des affaires temporelles, quand il fut ſurpris par la mort, qu'il n'eut pas le temps de ſonger aux ſpirituelles.

Des billets de confeſſion.

DANS les pays proteſtans on ſe confeſſe à DIEU, & dans les pays catholiques aux hommes. Les proteſtans diſent qu'on ne peut tromper DIEU, au lieu qu'on ne dit aux hommes que ce qu'on veut. Comme nous ne traitons jamais la controverſe, nous n'entrons point dans cette ancienne diſpute. Notre ſociété littéraire eſt compoſée de catholiques & de proteſtans

Digitized by Google

proteſtans réunis par l'amour des lettres. Il ne faut pas que les querelles eccléſiaſtiques y ſément la zizanie.

Contentons-nous de la belle réponſe de ce grec dont nous avons déjà parlé, & qu'un prêtre voulait confeſſer aux myſtères de *Cérès* : Eſt-ce à DIEU ou à toi que je dois parler? — C'eſt à DIEU. — Retire-toi donc, ô homme.

En Italie, & dans les pays d'obédience, il faut que tout le monde, ſans diſtinction, ſe confeſſe & communie. Si vous avez pardevers vous des péchés énormes, vous avez auſſi de grands-pénitenciers pour vous abſoudre. Si votre confeſſion ne vaut rien, tant pis pour vous. On vous donne à bon compte un reçu imprimé, moyennant quoi vous communiez, & on jette tous les reçus dans un ciboire; c'eſt la règle.

On ne connaiſſait point à Paris ces billets au porteur, lorſque vers l'an 1750 un archevêque de Paris imagina d'introduire une eſpèce de banque ſpirituelle pour extirper le janſéniſme, & pour faire triompher la bulle *Unigenitus*. Il voulut qu'on refuſât l'extrême-onction & le viatique à tout malade qui ne remettait pas un billet de confeſſion ſigné d'un prêtre conſtitutionnaire.

C'était refuſer les ſacremens aux neuf dixièmes de Paris. On lui diſait en vain : Songez à ce que vous faites; ou ces ſacremens ſont néceſſaires pour n'être point damné, ou l'on peut être ſauvé ſans eux avec la foi, l'eſpérance, la charité, les bonnes œuvres, & les mérites de notre Sauveur. Si l'on peut être ſauvé ſans ce viatique, vos billets ſont inutiles.

Digitized by Google

Si les ſacremens ſont abſolument néceſſaires, vous damnez tous ceux que vous en privez ; vous faites brûler pendant toute l'éternité ſix à ſept cents mille ames, ſuppoſé que vous viviez aſſez long-temps pour les enterrer : cela eſt violent ; calmez-vous ; & laiſſez mourir chacun comme il peut.

Il ne répondit point à ce dilemme ; mais il perſiſta. C'eſt une choſe horrible d'employer pour tourmenter les hommes, la religion qui les doit conſoler. Le parlement qui a la grande police, & qui vit la ſociété troublée, oppoſa, ſelon la coutume, des arrêts aux mandemens. La diſcipline eccléſiaſtique ne voulut point céder à l'autorité légale. Il fallut que la magiſtrature employât la force, & qu'on envoyât des archers pour faire confeſſer, communier, & enterrer les Pariſiens à leur gré.

Dans cet excès de ridicule dont il n'y avait point encore d'exemple, les eſprits s'aigrirent ; on cabala à la cour, comme s'il s'était agi d'une place de fermier-général, ou de faire diſgracier un miniſtre. Le royaume fut troublé d'un bout à l'autre. Il entre toujours dans une cauſe des incidens qui ne ſont pas du fond : il s'en mêla tant que tous les membres du parlement furent exilés, & que l'archevêque le fut à ſon tour.

Ces billets de confeſſion auraient fait naître une guerre civile dans les temps précédens ; mais dans le nôtre ils ne produiſirent heureuſement que des tracaſſeries civiles. L'eſprit philoſophique, qui n'eſt autre choſe que la raiſon, eſt devenu chez tous les honnêtes gens le ſeul antidote dans ces maladies épidémiques.

Digitized by Google

CONFISCATION.

ON a très-bien remarqué dans le dictionnaire encyclopédique, à l'article *Confiscation*, que le fisc soit public, soit royal, soit seigneurial, soit impérial, soit déloyal, était un petit panier de jonc ou d'osier, dans lequel on mettait autrefois le peu d'argent qu'on avait pu recevoir ou extorquer. Nous nous servons aujourd'hui de sacs; le fisc royal est le sac royal.

C'est une maxime reçue dans plusieurs pays de l'Europe, que qui confisque le corps confisque les biens. Cet usage est surtout établi dans les pays où la coutume tient lieu de loi; & une famille entière est punie dans tous les cas pour la faute d'un seul homme.

Confisquer le corps n'est pas mettre le corps d'un homme dans le panier de son seigneur suzerain; c'est, dans le langage barbare du barreau, se rendre maître du corps d'un citoyen, soit pour lui ôter la vie, soit pour le condamner à des peines aussi longues que sa vie : on s'empare de ses biens si on le fait périr, ou s'il évite la mort par la fuite.

Ainsi, ce n'est pas assez de faire mourir un homme pour ses fautes, il faut encore faire mourir de faim ses enfans.

La rigueur de la coutume confisque dans plus d'un pays les biens d'un homme qui s'est arraché volontairement aux misères de cette vie; & ses enfans sont réduits à la mendicité parce que leur père est mort.

Digitized by Google

Dans quelques provinces catholiques romaines on condamne aux galères perpétuelles, par une ſentence arbitraire, un père de famille, (*a*) ſoit pour avoir donné retraite chez ſoi à un prédicant, ſoit pour avoir écouté ſon ſermon dans quelques cavernes ou dans quelque déſert: alors la femme & les enfans ſont réduits à mendier leur pain.

Cette juriſprudence, qui conſiſte à ravir la nourriture aux orphelins, fut inconnue dans tout le temps de la république romaine. *Sylla* l'introduiſit dans ſes proſcriptions. Il faut avouer qu'une rapine inventée par *Sylla* n'était pas un exemple à ſuivre. Auſſi cette loi, qui ſemblait n'être dictée que par l'inhumanité & l'avarice, ne fut ſuivie ni par *Céſar*, ni par le bon empereur *Trajan*, ni par les *Antonins*, dont toutes les nations prononcent encore le nom avec reſpect & avec amour. Enfin, ſous *Juſtinien* la confiſcation n'eut lieu que pour le crime de lèſe-majeſté. Comme ceux qui en étaient accuſés étaient pour la plupart de grands ſeigneurs, il ſemble que *Juſtinien* n'ordonna la confiſcation que par avarice. Il ſemble auſſi que dans les temps de l'anarchie féodale les princes & les ſeigneurs des terres étant très-peu riches, cherchaſſent à augmenter leur tréſor par les condamnations de leurs ſujets, & qu'on voulût leur faire un revenu du crime. Les lois chez eux étant arbitraires, & la juriſprudence romaine ignorée, les coutumes ou bizarres ou cruelles prévalurent. Mais aujourd'hui que la puiſſance des ſouverains eſt fondée ſur des richeſſes immenſes & aſſurées,

(*a*) Voyez l'édit de 1724, 14 mai, publié à la ſollicitation du cardinal de *Fleuri*, & revu par lui.

Digitized by Google

leur tréſor n'a pas beſoin de s'enfler des faibles débris d'une famille malheureuſe. Ils ſont abandonnés pour l'ordinaire au premier qui les demande. Mais eſt-ce à un citoyen à s'engraiſſer des reſtes du ſang d'un autre citoyen ?

La confiſcation n'eſt point admiſe dans les pays où le droit romain eſt établi, excepté le reſſort du parlement de Toulouſe. Elle ne l'eſt point dans quelques pays coutumiers, comme le Bourbonnais, le Berri, le Maine, le Poitou, la Bretagne, où au moins elle reſpecte les immeubles. Elle était établie autrefois à Calais, & les Anglais l'abolirent lorſqu'ils en furent les maîtres. Il eſt aſſez étrange que les habitans de la capitale vivent ſous une loi plus rigoureuſe que ceux de ces petites villes : tant il eſt vrai que la juriſprudence a été ſouvent établie au haſard, ſans régularité, ſans uniformité, comme on bâtit des chaumières dans un village.

Voici comment l'avocat-général *Omer Talon* parla en plein parlement dans le plus beau ſiècle de la France, en 1673, au ſujet des biens d'une demoiſelle de *Canillac* qui avaient été confiſqués. Lecteur, faites attention à ce diſcours ; il n'eſt pas dans le ſtyle des oraiſons de *Cicéron*, mais il eſt curieux. (*b*)

Extrait du plaidoyer de l'avocat-général Talon ſur des biens confiſqués.

„ Au chapitre XIII du Deutéronome Dieu dit : „ Si tu te rencontres dans une ville & dans un lieu „ où règne l'idolâtrie, mets tout au fil de l'épée,

(*b*) Journal du palais, tome I, page 444.

Digitized by Google

» ſans exception d'âge, de ſexe, ni de condition. » Raſſemble dans les places publiques toutes les » dépouilles de la ville, brûle-la toute entière avec » ſes dépouilles, & qu'il ne reſte qu'un monceau de » cendres de ce lieu d'abomination. En un mot, » fais-en un ſacrifice au Seigneur, & qu'il ne demeure » rien en tes mains des biens de cet anathème.

» Ainſi, dans le crime de lèſe-majeſté le roi était » maître des biens, & les enfans en étaient privés. » Le procès ayant été fait à *Naboth*, *quia maledixerat* » *regi*, le roi *Achab* ſe mit en poſſeſſion de ſon » héritage. *David*, étant averti que *Miphibozeth* s'était » engagé dans la rebellion, donna tous ſes biens à » *Siba* qui lui en apporta la nouvelle : *tua ſint omnia* » *quæ fuerunt Miphibozeth.* »

Il s'agit de ſavoir qui héritera des biens de mademoiſelle de *Canillac*, biens autrefois confiſqués ſur ſon père, abandonnés par le roi à un garde du tréſor royal, & donnés enſuite par le garde du tréſor royal à la teſtatrice. Et c'eſt ſur ce procès d'une fille d'Auvergne qu'un avocat-général s'en rapporte à *Achab* roitelet d'une partie de la Paleſtine, qui confiſqua la vigne de *Naboth* après avoir aſſaſſiné le propriétaire par le poignard de la juſtice juive ; action abominable qui eſt paſſée en proverbe, pour inſpirer aux hommes l'horreur de l'uſurpation. Aſſurément la vigne de *Naboth* n'avait aucun rapport avec l'héritage de mademoiſelle de *Canillac*. Le meurtre & la confiſcation des biens de *Miphibozeth*, petit-fils du roi *Saül*, & fils de *Jonathas* ami & protecteur de *David*, n'ont pas une plus grande affinité avec le teſtament de cette demoiſelle.

Digitized by Google

C'eſt avec cette pédanterie, avec cette démence de citations étrangères au ſujet, avec cette ignorance des premiers principes de la nature humaine, avec ces préjugés mal conçus & mal appliqués, que la juriſprudence a été traitée par des hommes qui ont eu de la réputation dans leur ſphère.

CONQUETE.

Réponſe à un queſtionneur ſur ce mot.

QUAND les Siléſiens & les Saxons diſent : *Nous ſommes la conquête du roi de Pruſſe*, cela ne veut pas dire, le roi de Pruſſe nous a plu ; mais ſeulement, il nous a ſubjugués.

Mais quand une femme dit : Je ſuis la *conquête* de M. l'abbé, de M. le chevalier ; cela veut dire auſſi, il m'a ſubjuguée : or on ne peut ſubjuguer madame ſans lui plaire ; mais auſſi madame ne peut être ſubjuguée ſans avoir plu à monſieur : ainſi ſelon toutes les règles de la logique, & encore plus de la phyſique, quand madame eſt la *conquête de* quelqu'un, cette expreſſion emporte évidemment que monſieur & madame ſe plaiſent l'un à l'autre ; j'ai fait la conquête de monſieur, ſignifie, il m'aime, & je ſuis ſa *conquête*, veut dire nous nous aimons. M. *Taſcher* s'eſt adreſſé dans cette importante queſtion à un homme déſintéreſſé, qui n'eſt la conquête ni d'un roi ni d'une dame, & qui préſente ſes reſpects à celui qui a bien voulu le conſulter.

Digitized by Google

CONSCIENCE.

SECTION PREMIERE.

De la conſcience du bien & du mal.

LOCKE a démontré (s'il eſt permis de ſe ſervir de ce terme en morale & en métaphyſique) que nous n'avons ni idées innées, ni principes innés; & il a été obligé de le démontrer trop au long, parce qu'alors cette erreur était univerſelle.

De-là il ſuit évidemment que nous avons le plus grand beſoin qu'on nous mette de bonnes idées & de bons principes dans la tête, dès que nous pouvons faire uſage de la faculté de l'entendement.

Locke apporte l'exemple des ſauvages qui tuent & qui mangent leur prochain ſans aucun remords de conſcience, & des ſoldats chrétiens bien élevés, qui dans une ville priſe d'aſſaut, pillent, égorgent, violent, non-ſeulement ſans remords, mais avec un plaiſir charmant, avec honneur & gloire, avec les applaudiſſemens de tous leurs camarades.

Il eſt très-ſûr que dans les maſſacres de la Saint-Barthelemi, & dans les *autos-da-fé*, dans les ſaints actes de foi de l'inquiſition, nulle conſcience de meurtrier ne ſe reprocha jamais d'avoir maſſacré hommes, femmes, enfans, d'avoir fait crier, évanouir, mourir dans les tortures des malheureux qui n'avaient d'autres crimes que de faire la pâque différemment des inquiſiteurs.

Digitized by Google

Il réſulte de tout cela que nous n'avons point d'autre conſcience que celle qui nous eſt inſpirée par le temps, par l'exemple, par notre tempérament, par nos réflexions.

L'homme n'eſt né avec aucun principe, mais avec la faculté de les recevoir tous. Son tempérament le rendra plus enclin à la cruauté ou à la douceur; ſon entendement lui fera comprendre un jour que le quarré de douze eſt cent quarante-quatre, qu'il ne faut pas faire aux autres ce qu'il ne voudrait pas qu'on lui fît; mais il ne comprendra pas de lui-même ces vérités dans ſon enfance; il n'entendra pas la première, & il ne ſentira pas la ſeconde.

Un petit ſauvage qui aura faim, & à qui ſon père aura donné un morceau d'un autre ſauvage à manger, en demandera autant le lendemain, ſans imaginer qu'il ne faut pas traiter ſon prochain autrement qu'on ne voudrait être traité ſoi-même. Il fait machinalement, invinciblement, tout le contraire de ce que cette éternelle vérité enſeigne.

La nature a pourvu à cette horreur; elle a donné à l'homme la diſpoſition à la pitié, & le pouvoir de comprendre la vérité. Ces deux préſens de DIEU ſont le fondement de la ſociété civile. C'eſt ce qui fait qu'il y a toujours eu peu d'anthropophages; c'eſt ce qui rend la vie un peu tolérable chez les nations civiliſées. Les pères & les mères donnent à leurs enfans une éducation qui les rend bientôt ſociables: & cette éducation leur donne une conſcience.

Une religion pure, une morale pure, inſpirées de bonne heure, façonnent tellement la nature humaine, que depuis environ ſept ans juſqu'à ſeize

Digitized by Google

ou dix-ſept, on ne fait pas une mauvaiſe action ſans que la conſcience en faſſe un reproche. Enſuite viennent les violentes paſſions qui combattent la conſcience & qui l'étouffent quelquefois. Pendant le conflit, les hommes tourmentés par cet orage conſultent en quelques occaſions d'autres hommes, comme dans leurs maladies ils conſultent ceux qui ont l'air de ſe bien porter.

C'eſt ce qui a produit des caſuiſtes; c'eſt-à-dire, des gens qui décident des cas de conſcience. Un des plus ſages caſuiſtes a été *Cicéron* dans ſon livre des *offices*, c'eſt-à-dire, des devoirs de l'homme. Il examine les points les plus délicats; mais long-temps avant lui *Zoroaſtre* avait paru régler la conſcience par le plus beau des préceptes: *Dans le doute ſi une action eſt bonne ou mauvaiſe, abſtiens-toi.* Porte XXX. Nous en parlons ailleurs.

SECTION II.

Si un juge doit juger ſelon ſa conſcience ou ſelon les preuves.

THOMAS *d'Aquin*, vous êtes un grand ſaint, un grand théologien; & il n'y a point de dominicain qui ait pour vous plus de vénération que moi. Mais vous avez décidé dans votre Somme, qu'un juge doit donner ſa voix ſelon les allégations & les prétendues preuves contre un accuſé, dont l'innocence lui eſt parfaitement connue. Vous prétendez que les

Digitized by Google

dépoſitions des témoins qui ne peuvent être que fauſſes, les preuves réſultantes du procès qui ſont impertinentes, doivent l'emporter ſur le témoignage de ſes yeux mêmes. Il a vu commettre le crime par un autre ; &, ſelon vous, il doit en conſcience condamner l'accuſé quand ſa conſcience lui dit que cet accuſé eſt innocent.

Il faudrait donc, ſelon vous, que ſi le juge lui-même avait commis le crime dont il s'agit, ſa conſcience l'obligeât de condamner l'homme fauſſement accuſé de ce même crime.

En conſcience, grand ſaint, je crois que vous vous êtes trompé de la manière la plus abſurde & la plus horrible : c'eſt dommage qu'en poſſédant ſi bien le droit canon, vous ayez ſi mal connu le droit naturel. Le premier devoir d'un magiſtrat eſt d'être juſte avant d'être formaliſte : ſi en vertu des preuves qui ne ſont jamais que des probabilités, je condamnais un homme dont l'innocence me ſerait démontrée, je me croirais un ſot & un aſſaſſin.

Heureuſement, tous les tribunaux de l'univers penſent autrement que vous. Je ne ſais pas ſi *Farinacius* & *Grillandus* ſont de votre avis. Quoi qu'il en ſoit, ſi vous rencontrez jamais *Cicéron*, *Ulpien*, *Tribonien*, *Dumoulin*, le chancelier de *l'Hoſpital*, le chancelier d'*Agueſſeau*, demandez-leur bien pardon de l'erreur où vous êtes tombé.

Digitized by Google

SECTION III.

De la conſcience trompeuſe.

CE qu'on a peut-être jamais dit de mieux ſur cette queſtion importante, ſe trouve dans le livre comique de *Triſtram Shandy*, écrit par un curé nommé *Stern*, le ſecond *Rabelais* d'Angleterre ; il reſſemble à ces petits ſatyres de l'antiquité qui renfermaient des eſſences précieuſes.

Deux vieux capitaines à demi-paye, aſſiſtés du docteur *Slop*, font les queſtions les plus ridicules. Dans ces queſtions, les théologiens de France ne ſont pas épargnés. On inſiſte particulièrement ſur un mémoire préſenté à la ſorbonne par un chirurgien, qui demande la permiſſion de baptiſer les enfans dans le ventre de leurs mères, au moyen d'une canule qu'il introduira proprement dans l'utérus, ſans bleſſer la mère ni l'enfant.

Enfin, ils ſe ſont lire par un caporal un ancien ſermon ſur la conſcience, compoſé par ce même curé *Stern*.

Parmi pluſieurs peintures, ſupérieures à celles de *Rimbran* & aux crayons de *Calot*, il peint un honnête homme du monde paſſant ſes jours dans les plaiſirs de la table, du jeu, & de la débauche, ne feſant rien que la bonne compagnie puiſſe lui reprocher, & par conſéquent ne ſe reprochant rien. Sa conſcience & ſon honneur l'accompagnent aux ſpectacles, au jeu, & ſurtout lorſqu'il paye

Digitized by Google

libéralement la fille qu'il entretient. Il punit ſévérement, quand il eſt en charge, les petits larcins du commun peuple ; il vit gaiement & meurt ſans le moindre remords,

Le docteur *Slop* interrompt le lecteur pour dire que cela eſt impoſſible dans l'Egliſe anglicane, & ne peut arriver que chez des papiſtes.

Enfin, le curé *Stern* cite l'exemple de *David*, qui a, dit-il, tantôt une conſcience délicate & éclairée, tantôt une conſcience très-dure & très-ténébreuſe.

Lorſqu'il peut tuer ſon roi dans une caverne, il ſe contente de lui couper un pan de ſa robe : voilà une conſcience délicate. Il paſſe une année entière ſans avoir le moindre remords de ſon adultère avec *Betſabée* & du meurtre d'*Urie :* voilà la même conſcience endurcie & privée de lumière.

Tels ſont, dit-il, la plupart des hommes. Nous avouons à ce curé que les grands du monde ſont très-ſouvent dans ce cas : le torrent des plaiſirs & des affaires les entraîne ; ils n'ont pas le temps d'avoir de la conſcience, cela eſt bon pour le peuple ; encore n'en a-t-il guère quand il s'agit de gagner de l'argent. Il eſt donc très-bon de réveiller ſouvent la conſcience des couturières & des rois par une morale qui puiſſe faire impreſſion ſur eux ; mais pour faire cette impreſſion, il faut mieux parler qu'on ne parle aujourd'hui.

Digitized by Google

SECTION IV.

Liberté de conſcience.

Traduit de l'allemand.

(Nous n'adoptons pas tout ce paragraphe ; mais comme il y a quelques vérités, nous n'avons pas cru devoir l'omettre ; & nous ne nous chargeons pas de juſtifier ce qui peut s'y trouver de peu meſuré & de trop dur.)

L'AUMONIER du prince de *** lequel prince eſt catholique romain, menaçait un anabaptiſte de le chaſſer des petits Etats du prince ; il lui diſait qu'il n'y a que trois ſectes autoriſées dans l'empire ; que pour lui anabaptiſte qui était d'une quatrième, il n'était pas digne de vivre dans les terres de monſeigneur : & enfin, la converſation s'échauffant, l'aumônier menaça l'anabaptiſte de le faire pendre. Tant pis pour ſon alteſſe, répondit l'anabaptiſte ; je ſuis un gros manufacturier ; j'emploie deux cents ouvriers ; je fais entrer deux cents mille écus par an dans ſes Etats ; ma famille ira s'établir ailleurs ; monſeigneur y perdra.

Et ſi monſeigneur fait pendre tes deux cents ouvriers & ta famille ? reprit l'aumônier ; & s'il donne ta manufacture à de bons catholiques ?

Je l'en défie, dit le vieillard ; on ne donne pas une manufacture comme une métairie, parce qu'on ne donne pas l'induſtrie : cela ſerait beaucoup plus fou que s'il ſefait tuer tous ſes chevaux, parce que

Digitized by Google

l'un d'eux t'aura jeté par terre, & que tu es un mauvais écuyer.

L'intérêt de monſeigneur n'eſt pas que je mange du pain ſans levain ou levé. Il eſt que je procure à ſes ſujets de quoi manger, & que j'augmente ſes revenus par mon travail. Je ſuis honnête homme; & quand j'aurais le malheur de n'être pas né tel, ma profeſſion me forcerait à le devenir; car dans les entrepriſes de négoce, ce n'eſt pas comme dans celles de cour & dans les tiennes: point de ſuccès ſans probité. Que t'importe que j'aie été baptiſé dans l'âge qu'on appelle de raiſon, tandis que tu l'as été ſans le ſavoir? Que t'importe que j'adore DIEU à la manière de mes pères? Si tu ſuivais tes belles maximes, ſi tu avais la force en main, tu irais donc d'un bout de l'univers à l'autre, feſant pendre à ton plaiſir le Grec qui ne croit pas que l'Eſprit procède du Père & du Fils; tous les Anglais, tous les Hollandais, Danois, Suédois, Iſlandais, Pruſſiens, Hanovriens, Saxons, Holſtenois, Heſſois, Virtembergeois, Bernois, Hambourgeois, Coſaques, Valaques, Ruſſes, qui ne croient pas le pape infaillible; tous les muſulmans qui croient un ſeul DIEU; & les Indiens dont la religion eſt plus ancienne que la juive; & les lettrés chinois qui depuis quatre mille ans ſervent un DIEU unique ſans ſuperſtition & ſans fanatiſme! Voilà donc ce que tu ferais ſi tu étais le maître! Aſſurément, dit le moine; car je ſuis dévoré du zèle de la maiſon du Seigneur. *Zelus domus ſuæ comedit me.*

Çà, dis-moi un peu, cher aumônier, répartit l'anabaptiſte, es-tu dominicain, ou jéſuite, ou

Digitized by Google

diable? Je ſuis jéſuite, dit l'autre. Hé, mon ami, ſi tu n'es pas diable, pourquoi dis-tu des choſes ſi diaboliques?

C'eſt que le révérend père recteur m'a ordonné de les dire.

Et qui a ordonné cette abomination au révérend père recteur?

C'eſt le provincial.

De qui le provincial a-t-il reçu cet ordre?

De notre général; & le tout pour plaire à un plus grand ſeigneur que lui.

Dieux de la terre, qui avec trois doigts avez trouvé le ſecret de vous rendre maîtres d'une grande partie du genre-humain, ſi dans le fond du cœur vous avouez que vos richeſſes & votre puiſſance ne ſont point eſſentielles à votre ſalut & au nôtre, jouiſſez en avec modération. Nous ne voulons pas vous démitrer, vous détiarer: mais ne nous écraſez pas. Jouiſſez & laiſſez-nous paiſibles; démêlez vos intérêts avec les rois; & laiſſez-nous nos manufactures.

CONSEILLER OU JUGE.

BARTOLOMÉ.

QUOI! il n'y a que deux ans que vous étiez au collége, & vous voilà déjà conſeiller de la cour de Naples?

GERONIMO.

Digitized by Google

GERONIMO.

Oui, c'eſt un arrangement de famille, il m'en a peu coûté.

BARTOLOMÉ.

Vous êtes donc devenu bien ſavant depuis que je ne vous ai vu ?

GERONIMO.

Je me ſuis quelquefois fait inſcrire dans l'école de droit, où l'on m'apprenait que le droit naturel eſt commun aux hommes & aux bêtes, & que le droit des gens n'eſt que pour les gens. On me parlait de l'édit du préteur, & il n'y a plus de préteur; des fonctions des édiles, & il n'y a plus d'édiles ; du pouvoir des maîtres ſur les eſclaves, & il n'y a plus d'eſclaves. Je ne ſais preſque rien des lois de Naples, & me voilà juge.

BARTOLOMÉ.

Ne tremblez-vous pas d'être chargé de décider du ſort des familles, & ne rougiſſez-vous pas d'être ſi ignorant.

GERONIMO.

Si j'étais ſavant, je rougirais peut-être davantage. J'entends dire aux ſavans que preſque toutes les lois ſe contrediſent ; que ce qui eſt juſte à Gaïette eſt injuſte à Otrante ; que dans la même juriſdiction on perd à la ſeconde chambre le même procès qu'on gagne à la troiſième. J'ai toujours dans l'eſprit ce beau diſcours d'un avocat vénitien : *Illuſtriſſimi ſignori, l'anno paſſato avete judicato coſi ; e queſto anno nella medeſima lite avete judicato tutto il contrario ; e ſempre ben !*

Digitized by Google

Le peu que j'ai lu de nos lois m'a paru ſouvent très-embrouillé. Je crois que ſi je les étudiais pendant quarante ans, je ſerais embarraſſé pendant quarante ans : cependant je les étudie ; mais je penſe qu'avec du bon ſens & de l'équité, on peut être un très-bon magiſtrat, ſans être profondément ſavant. Je ne connais point de meilleur juge que *Sancho Pança :* cependant il ne ſavait pas un mot du code de l'île Balataria. Je ne chercherai point à accorder enſemble *Cujas* & *Camille Deſcurtis*, ils ne ſont point mes légiſlateurs. Je ne connais de lois que celles qui ont la ſanction du ſouverain. Quand elles ſeront claires, je les ſuivrai à la lettre ; quand elles ſeront obſcures, je ſuivrai les lumières de ma raiſon, qui ſont celles de ma conſcience.

BARTOLOMÉ.

Vous me donnez envie d'être ignorant, tant vous raiſonnez bien. Mais comment vous tirerez-vous des affaires d'Etat, de finance, de commerce ?

GERONIMO.

DIEU merci, nous ne nous en mêlons guère à Naples. Une fois le marquis de *Carpi*, notre vice-roi, voulut nous conſulter ſur les monnaies ; nous parlâmes de l'*æs grave* des Romains, & les banquiers ſe moquèrent de nous. On nous aſſembla dans un temps de diſette pour régler le prix du blé ; nous fûmes aſſemblés ſix ſemaines, & on mourait de faim. On conſulta enfin deux forts laboureurs & deux bons marchands de blé, & il y eut dès le lendemain plus de pain au marché qu'on n'en voulait.

Digitized by Google

Chacun doit ſe mêler de ſon métier ; le mien eſt de juger les conteſtations, & non pas d'en faire naître : mon fardeau eſt aſſez grand.

CONSEQUENCE.

QUELLE eſt donc notre nature, & qu'eſt-ce que notre chétif eſprit ? Quoi ! l'on peut tirer les conſéquences les plus juſtes, les plus lumineuſes, & n'avoir pas le ſens commun ? Cela n'eſt que trop vrai. Le fou d'Athènes qui croyait que tous les vaiſſeaux qui abordaient au Pirée lui appartenaient, pouvait calculer merveilleuſement combien valait le chargement de ces vaiſſeaux, & en combien de jours ils pouvaient arriver de Smyrne au Pirée.

Nous avons vu des imbécilles qui ont fait des calculs & des raiſonnemens bien plus étonnans. Ils n'étaient donc pas imbécilles ? me dites-vous. Je vous demande pardon, ils l'étaient. Ils poſaient tout leur édifice ſur un principe abſurde ; ils enfilaient régulièrement des chimères. Un homme peut marcher très-bien & s'égarer, & alors mieux il marche & plus il s'égare.

Le *Fo* des Indiens eut pour père un éléphant qui daigna faire un enfant à une princeſſe indienne, laquelle accoucha du dieu *Fo* par le côté gauche. Cette princeſſe était la propre ſœur d'un empereur des Indes : donc *Fo* était le neveu de l'empereur ; & les petits-fils de l'éléphant & du monarque étaient couſins iſſus de germain ; donc, ſelon les lois de l'Etat,

Digitized by Google

la race de l'empereur étant éteinte, ce ſont les deſcendans de l'éléphant qui doivent ſuccéder. Le principe reçu, on ne peut mieux conclure.

Il eſt dit que l'éléphant divin était haut de neuf pieds de roi. Tu préſumes avec raiſon que la porte de ſon écurie devait avoir plus de neuf pieds, afin qu'il pût y entrer à ſon aiſe. Il mangeait cinquante livres de riz par jour, vingt-cinq livres de ſucre, & buvait vingt-cinq livres d'eau. Tu trouves par ton arithmétique qu'il avalait trente-ſix mille cinq cents livres peſant par année; on ne peut compter mieux. Mais ton éléphant a-t-il exiſté ? était-il beau-frère de l'empereur ? ſa femme a-t-elle fait un enfant par le côté gauche ? c'eſt-là ce qu'il fallait examiner. Vingt auteurs qui vivaient à la Cochinchine l'ont écrit l'un après l'autre ; tu devais confronter ces vingt auteurs, peſer leurs témoignages, conſulter les anciennes archives, voir s'il eſt queſtion de cet éléphant dans les regiſtres; examiner ſi ce n'eſt point une fable que des impoſteurs ont eu intérêt d'accréditer. Tu es parti d'un principe extravagant pour en tirer des concluſions juſtes.

C'eſt moins la logique qui manque aux hommes que la ſource de la logique. Il ne s'agit pas de dire, ſix vaiſſeaux qui m'appartiennent ſont chacun de deux cents tonneaux, le tonneau eſt de deux mille livres peſant ; donc j'ai douze cents mille livres de marchandiſes au port de Pirée. Le grand point eſt de ſavoir ſi ces vaiſſeaux ſont à toi. Voilà le principe dont ta fortune dépend, tu compteras après. (*)

(*) Voyez *Principe*.

Digitized by Google

Un ignorant, fanatique & conſéquent, eſt ſouvent un homme à étouffer. Il aura lu que *Phinée* tranſporté d'un ſaint zèle, ayant trouvé un juif couché avec une madianite, les tua tous deux, & fut imité par les lévites qui maſſacrèrent tous les ménages moitié madianites & moitié juifs. Il ſait que ſon voiſin catholique couche avec ſa voiſine huguenote; il les tuera tous deux ſans difficulté: on ne peut agir plus conſéquemment. Quel eſt le remède à cette maladie horrible de l'ame? c'eſt d'accoutumer de bonne heure les enfans à ne rien admettre qui choque la raiſon; de ne leur conter jamais d'hiſtoires de revenans, de fantômes, de ſorciers, de poſſédés, de prodiges ridicules. Une fille d'une imagination tendre & ſenſible entend parler de poſſeſſions; elle tombe dans une maladie de nerfs, elle a des convulſions, elle ſe croit poſſédée. J'en ai vu mourir une de la révolution que ces abominables hiſtoires avaient faite dans ſes organes. (*)

(*) Voyez *Eſprit faux*, & *Fanatique*.

Digitized by Google

CONSTANTIN.

SECTION PREMIERE.

Du ſiècle de Conſtantin.

PARMI les ſiècles qui ſuivirent celui d'*Auguſte* vous avez raiſon de diſtinguer celui de *Conſtantin*. Il eſt à jamais célèbre par les grands changemens qu'il apporta ſur la terre. Il commençait, il eſt vrai, à ramener la barbarie : non-ſeulement on ne retrouvait plus des *Cicérons*, des *Horaces*, & des *Virgiles ;* mais il n'y avait pas même de *Lucains*, ni de *Sénèques ;* pas un hiſtorien ſage & exact : on ne voit que des ſatires ſuſpectes, ou des panégyriques encore plus haſardés.

Les chrétiens commençaient alors à écrire l'hiſtoire ; mais ils n'avaient pris ni *Tite-Live*, ni *Thucydide* pour modèle. Les ſectateurs de l'ancienne religion de l'empire n'écrivaient ni avec plus d'éloquence, ni avec plus de vérité. Les deux partis animés l'un contre l'autre n'examinaient pas bien ſcrupuleuſement les calomnies dont on chargeait leurs adverſaires. De-là vient que le même homme eſt regardé tantôt comme un Dieu, tantôt comme un monſtre.

La décadence en toute choſe, & dans les moindres arts mécaniques, comme dans l'éloquence & dans la vertu, arriva après *Marc-Aurèle*. Il avait été le dernier empereur de cette ſecte ſtoïque qui élevait l'homme au-deſſus de lui-même en le rendant dur pour lui ſeul, & compatiſſant pour les autres. Ce ne fut plus

Digitized by Google

depuis la mort de cet empereur, vraiment philoſophe, que tyrannie & confuſion. Les ſoldats diſpoſaient ſouvent de l'empire. Le ſénat tomba dans un tel mépris, que du temps de *Galien* il fut défendu par une loi expreſſe aux ſénateurs d'aller à la guerre. On vit à la fois trente chefs de partis prendre le titre d'*empereur*, dans trente provinces de l'empire. Les Barbares fondaient déjà de tous côtés au milieu du troiſième ſiècle ſur cet empire déchiré. Cependant il ſubſiſta par la ſeule diſcipline militaire qui l'avait fondé.

Pendant tous ces troubles, le chriſtianiſme s'établiſſait par degrés, ſurtout en Egypte, dans la Syrie, & ſur les côtes de l'Aſie mineure. L'empire romain admettait toutes ſortes de religions, ainſi que toutes ſortes de ſectes philoſophiques. On permettait le culte d'*Oſiris*, on laiſſait même aux Juifs de grands priviléges, malgré leurs révoltes : mais les peuples s'élevèrent ſouvent dans les provinces contre les chrétiens. Les magiſtrats les perſécutaient, & on obtint même ſouvent contre eux des édits émanés des empereurs. Il ne faut pas être étonné de cette haine générale qu'on portait d'abord au chriſtianiſme, tandis qu'on tolérait tant d'autres religions. C'eſt que ni les Egyptiens, ni les Juifs, ni les adorateurs de la déeſſe de Syrie, & de tant d'autres dieux étrangers, ne déclaraient une guerre ouverte aux dieux de l'empire. Ils ne s'élevaient point contre la religion dominante ; mais un des premiers devoirs des chrétiens était d'exterminer le culte reçu dans l'empire. Les prêtres des dieux jetaient des cris quand ils voyaient diminuer les ſacrifices & les offrandes ; le peuple toujours fanatique, & toujours emporté, ſe ſoulevait contre les chrétiens :

Digitized by Google

cependant pluſieurs empereurs les protégèrent. *Adrien* défendit expreſſément qu'on les perſécutât. *Marc-Aurèle* ordonna qu'on ne les pourſuivît point pour cauſe de religion. *Caracalla*, *Héliogabale*, *Alexandre*, *Philippe*, *Galien*, leur laiſſèrent une liberté entière; ils avaient au troiſième ſiècle des égliſes publiques très-fréquentées & très-riches; & leur liberté fut ſi grande, qu'ils tinrent ſeize conciles dans ce ſiècle. Le chemin des dignités étant fermé aux premiers chrétiens, qui étaient preſque tous d'une condition obſcure, ils ſe jetèrent dans le commerce, & il y en eut qui amaſſèrent de grandes richeſſes. C'eſt la reſſource de toutes les ſociétés qui ne peuvent avoir de charges dans l'Etat: c'eſt ainſi qu'en ont uſé les calviniſtes en France; tous les non-conformiſtes en Angleterre, les catholiques en Hollande, les Arméniens en Perſe, les Banians dans l'Inde, & les Juifs dans toute la terre. Cependant à la fin la tolérance fut ſi grande, & les mœurs du gouvernement ſi douces, que les chrétiens furent admis à tous les honneurs & à toutes les dignités. Ils ne ſacrifiaient point aux dieux de l'empire; on ne s'embarraſſait pas s'ils allaient aux temples, ou s'ils les fuyaient; il y avait parmi les Romains une liberté abſolue ſur les exercices de leur religion; perſonne ne fut jamais forcé de les remplir. Les chrétiens jouiſſaient donc de la même liberté que les autres: il eſt ſi vrai qu'ils parvinrent aux honneurs, que *Dioclétien* & *Galérius* les en privèrent en 303, dans la perſécution dont nous parlerons.

Il faut adorer la Providence dans toutes ſes voies; mais je me borne, ſelon vos ordres, à l'hiſtoire politique.

Digitized by Google

Manès, ſous le règne de *Probus*, vers l'an 278, forma une religion nouvelle dans Alexandrie. Cette ſecte était compoſée des anciens principes des Perſans, & de quelques dogmes du chriſtianiſme. *Probus* & ſon ſucceſſeur *Carus* laiſſèrent en paix *Manès* & les chrétiens. *Numérien* leur laiſſa une liberté entière. *Dioclétien* protégea les chrétiens, & toléra les manichéens, pendant douze années; mais en 296 il donna un édit contre les manichéens, & les proſcrivit comme des ennemis de l'empire attachés aux Perſes. Les chrétiens ne furent point compris dans l'édit; ils demeurèrent tranquilles ſous *Dioclétien*, & firent une profeſſion ouverte de leur religion dans tout l'empire, juſqu'aux deux dernières années du règne de ce prince.

Pour achever l'eſquiſſe du tableau que vous demandez, il faut vous repréſenter quel était alors l'empire romain. Malgré toutes les ſecouſſes intérieures & étrangères, malgré les incurſions des Barbares, il comprenait tout ce que poſſède aujourd'hui le ſultan des Turcs, excepté l'Arabie; tout ce que poſſède la maiſon d'Autriche en Allemagne, & toutes les provinces d'Allemagne juſqu'à l'Elbe; l'Italie, la France, l'Eſpagne, l'Angleterre, & la moitié de l'Ecoſſe; toute l'Afrique juſqu'au déſert de Darha, & même les îles Canaries. Tant de pays étaient tenus ſous le joug par des corps d'armée moins conſidérables que l'Allemagne & la France n'en mettent aujourd'hui ſur pied quand elles ſont en guerre.

Cette grande puiſſance s'affermit & s'augmenta même depuis *Céſar* juſqu'à *Théodoſe*, autant par les lois, par la police, & par les bienfaits, que par les

Digitized by Google

armes & par la terreur. C'eſt encore un ſujet d'étonnement, qu'aucun de ces peuples conquis n'ait pu, depuis qu'ils ſe gouvernent par eux-mêmes, ni conſtruire des grands chemins, ni élever des amphithéâtres & des bains publics, tels que leurs vainqueurs leur en donnèrent. Des contrées qui ſont aujourd'hui preſque barbares & déſertes, étaient peuplées & policées; telles furent l'Epire, la Macédoine, la Theſſalie, l'Illyrie, la Pannonie, ſurtout l'Aſie mineure, & les côtes de l'Afrique; mais auſſi il s'en fallait beaucoup que l'Allemagne, la France, & l'Angleterre, fuſſent ce qu'elles ſont aujourd'hui. Ces trois Etats ſont ceux qui ont le plus gagné à ſe gouverner par eux-mêmes; encore a-t-il fallu près de douze ſiècles pour mettre ces royaumes dans l'état floriſſant où nous les voyons: mais il faut avouer que tout le reſte a beaucoup perdu à paſſer ſous d'autres lois. Les ruines de l'Aſie mineure & de la Grèce, la dépopulation de l'Egypte, & la barbarie de l'Afrique, atteſtent aujourd'hui la grandeur romaine. Le grand nombre de villes floriſſantes qui couvraient ces pays, eſt changé en villages même malheureux; & le terrain eſt devenu ſtérile ſous les mains des peuples abrutis.

Digitized by Google

SECTION II.

Caractère de Conſtantin.

JE ne parlerai point ici de la confuſion qui agita l'empire depuis l'abdication de *Dioclétien*. Il y eut après ſa mort ſix empereurs à la fois. *Conſtantin* triompha d'eux tous, changea la religion & l'empire, & fut l'auteur non-ſeulement de cette grande révolution, mais de toutes celles qu'on a vues depuis dans l'Occident. Vous voudriez ſavoir quel était ſon caractère : demandez-le à *Julien*, à *Zozime*, à *Sozomène*, à *Victor ;* ils vous diront qu'il agit d'abord en grand prince, enſuite en voleur public, & que la dernière partie de ſa vie fut d'un voluptueux, d'un efféminé, & d'un prodigue. Ils le peindront toujours ambitieux, cruel, & ſanguinaire. Demandez-le à *Euſèbe*, à *Grégoire* de Nazianze, à *Lactance ;* ils vous diront que c'était un homme parfait. Entre ces deux extrêmes il n'y a que les faits avérés qui puiſſent vous faire trouver la vérité. Il avait un beau-père, il l'obligea de ſe pendre ; il avait un beau-frère, il le fit étrangler ; il avait un neveu de douze à treize ans, il le fit égorger ; il avait un fils aîné, il lui fit couper la tête ; il avait une femme, il la fit étouffer dans un bain. Un vieil auteur gaulois dit *qu'il aimait à faire maiſon nette.*

Si vous ajoutez à toutes ces affaires domeſtiques, qu'ayant été ſur les bords du Rhin, à la chaſſe de quelques hordes de Francs qui habitaient dans ces

Digitized by Google

quartiers-là, & ayant pris leurs rois, qui probablement étaient de la famille de notre *Pharamond* & de notre *Clodion le chevelu*, il les expoſa aux bêtes pour ſon divertiſſement; vous pourrez inférer de tout cela, ſans craindre de vous tromper, que ce n'était pas l'homme du monde le plus accommodant.

Examinons à préſent les principaux événemens de ſon règne. Son père *Conſtance Chlore* était au fond de l'Angleterre, où il avait pris pour quelques mois le titre d'empereur. *Conſtantin* était à Nicomédie, auprès de l'empereur *Galère*; il lui demanda la permiſſion d'aller trouver ſon père qui était malade; *Galère* n'en fit aucune difficulté: *Conſtantin* partit avec les relais de l'empire qu'on appelait *Veredarii*. On pourrait dire qu'il était auſſi dangereux d'être cheval de poſte, que d'être de la famille de *Conſtantin*; car il feſait couper les jarrets à tous les chevaux après s'en être ſervi, de peur que *Galère* ne révoquât ſa permiſſion, & ne le fît revenir à Nicomédie. Il trouva ſon père mourant, & ſe fit reconnaître empereur par le petit nombre de troupes romaines qui étaient alors en Angleterre.

Une élection d'un empereur romain faite à Yorck par cinq ou ſix mille hommes, ne devait guère paraître légitime à Rome: il manquait au moins la formule du *ſenatus populuſque romanus*. Le ſénat, le peuple, & les gardes prétoriennes, élurent d'un conſentement unanime *Maxence*, fils du céſar *Maximien Hercule*, déjà céſar lui-même, & frère de cette *Fauſta* que *Conſtantin* avait épouſée, & qu'il fit depuis étouffer. Ce *Maxence* eſt appelé *tyran*, *uſurpateur*, par nos hiſtoriens, qui ſont toujours pour les gens heureux.

Digitized by Google

Il était le protecteur de la religion païenne, contre *Conſtantin* qui déjà commençait à ſe déclarer pour les chrétiens. Païen & vaincu, il fallait bien qu'il fût un homme abominable.

Euſèbe nous dit que *Conſtantin*, en allant à Rome combattre *Maxence*, vit dans les nuées, auſſi-bien que toute ſon armée, la grande enſeigne des empereurs nommée le *Labarum*, ſurmontée d'un platin, ou d'un grand *R* grec, avec une croix en ſautoir, & deux mots grecs qui ſignifiaient: *Tu vaincras par ceci.* Quelques auteurs prétendent que ce ſigne lui apparut à Beſançon, d'autres diſent à Cologne, quelques-uns à Trèves, d'autres à Troies. Il eſt étrange que le ciel ſe ſoit expliqué en grec dans tous ces pays-là. Il eût paru plus naturel aux faibles lumières des hommes, que ce ſigne eût paru en Italie le jour de la bataille; mais alors il eût fallu que l'inſcription eût été en latin. Un ſavant antiquaire nommé *Loiſel* a réfuté cette antiquité; mais on l'a traité de ſcélérat.

On pourrait cependant conſidérer que cette guerre n'était pas une guerre de religion, que *Conſtantin* n'était pas un ſaint, qu'il eſt mort ſoupçonné d'être arien, après avoir perſécuté les orthodoxes; & qu'ainſi on n'a pas un intérêt bien évident à ſoutenir ce prodige.

Après ſa victoire, le ſénat s'empreſſa d'adorer le vainqueur, & de déteſter la mémoire du vaincu. On ſe hâta de dépouiller l'arc de triomphe de *Marc-Aurèle*, pour orner celui de *Conſtantin;* on lui dreſſa une ſtatue d'or, ce qu'on ne feſait que pour les dieux; il la reçut malgré le *Labarum*, & reçut encore le titre de *grand-pontife*, qu'il garda toute ſa vie.

Digitized by Google

Son premier ſoin, à ce que diſent *Nazaire* & *Zozime*, fut d'exterminer toute la race du tyran & ſes principaux amis ; après quoi il aſſiſta très-humainement aux ſpectacles & aux jeux publics.

Le vieux *Dioclétien* était mourant alors dans ſa retraite de Salone. *Conſtantin* aurait pu ne ſe pas tant preſſer d'abattre ſes images dans Rome ; il eût pu ſe ſouvenir que cet empereur oublié avait été le bienfaiteur de ſon père, & qu'il lui devait l'empire. Vainqueur de *Maxence*, il lui reſtait à ſe défaire de *Licinius* ſon beau-frère, auguſte comme lui ; & *Licinius* ſongeait à ſe défaire de *Conſtantin*, s'il pouvait. Cependant leurs querelles n'éclatant pas encore, ils donnèrent conjointement en 313 à Milan le fameux édit de liberté de conſcience. *Nous donnons*, diſent-ils, *à tout le monde la liberté de ſuivre telle religion que chacun voudra, afin d'attirer la bénédiction du ciel ſur nous & ſur tous nos ſujets ; nous déclarons que nous avons donné aux chrétiens la faculté libre & abſolue d'obſerver leur religion ; bien entendu que tous les autres auront la même liberté, pour maintenir la tranquillité de notre règne.* On pourrait faire un livre ſur un tel édit ; mais je ne veux pas ſeulement y haſarder deux lignes.

Conſtantin n'était pas encore chrétien. *Licinius* ſon collégue ne l'était pas non plus. Il y avait encore un empereur ou un tyran à exterminer ; c'était un païen déterminé, nommé *Maximin*. *Licinius* le combattit avant de combattre *Conſtantin*. Le ciel lui fut encore plus favorable qu'à *Conſtantin* même ; car celui-ci n'avait eu que l'apparition d'un étendard, & *Licinius* eut celle d'un ange. Cet ange lui apprit une prière avec laquelle il vaincrait ſurement le barbare *Maximin*.

Digitized by Google

Licinius la mit par écrit, la fit réciter trois fois à ſon armée, & remporta une victoire complète. Si ce *Licinius*, beau-frère de *Conſtantin*, avait régné heureuſement, on n'aurait parlé que de ſon ange : mais *Conſtantin* l'ayant fait pendre, ayant égorgé ſon jeune fils, étant devenu maître abſolu de tout, on ne parle que du *Labarum* de *Conſtantin*.

On croit qu'il fit mourir ſon fils aîné *Criſpus*, & ſa femme *Fauſta*, la même année qu'il aſſembla le concile de Nicée. *Zozime* & *Sozomène* prétendent que les prêtres des dieux lui ayant dit qu'il n'y avait pas d'expiations pour de ſi grands crimes, il fit alors profeſſion ouverte du chriſtianiſme, & démolit pluſieurs temples dans l'Orient. Il n'eſt guère vraiſemblable que des pontifes païens euſſent manqué une ſi belle occaſion d'amener à eux leur grand-pontife qui les abandonnait. Cependant il n'eſt pas impoſſible qu'il s'en fût trouvé quelques-uns de ſévères, il y a partout des hommes difficiles. Ce qui eſt bien plus étrange, c'eſt que *Conſtantin* chrétien n'a fait aucune pénitence de ſes parricides. Ce fut à Rome qu'il commit cette barbarie ; & depuis ce temps le ſéjour de Rome lui devint odieux ; il la quitta pour jamais, & alla fonder Conſtantinople. Comment oſe-t-il dire dans un de ſes reſcrits, qu'il tranſporte le ſiége de l'empire à Conſtantinople *par ordre de* DIEU *même* ? n'eſt-ce pas ſe jouer impudemment de la Divinité & des hommes ? Si DIEU lui avait donné quelque ordre, ne lui aurait-il pas donné celui de ne point aſſaſſiner ſa femme & ſon fils?

Dioclétien avait déjà donné l'exemple de la tranſlation de l'empire vers les côtes de l'Aſie. Le faſte,

Digitized by Google

le deſpotiſme & les mœurs aſiatiques effarouchaient encore les Romains, tout corrompus & tout eſclaves qu'ils étaient. Les empereurs n'avaient oſé ſe faire baiſer les pieds dans Rome, & introduire une foule d'eunuques dans leurs palais ; *Dioclétien* commença dans Nicomédie, & *Conſtantin* acheva dans Conſtantinople, de mettre la cour romaine ſur le pied de celle des Perſes. Rome languit dès-lors dans la décadence. L'ancien eſprit romain tomba avec elle. Ainſi *Conſtantin* fit à l'empire le plus grand mal qu'il pouvait lui faire.

De tous les empereurs ce fut ſans contredit le plus abſolu. *Auguſte* avait laiſſé une image de liberté ; *Tibère*, *Néron* même, avaient ménagé le ſénat & le peuple romain : *Conſtantin* ne ménagea perſonne. Il avait affermi d'abord ſa puiſſance dans Rome, en caſſant ces fiers prétoriens, qui ſe croyaient les maîtres des empereurs. Il ſépara entièrement la robe & l'épée. Les dépoſitaires des lois, écraſés alors par le militaire, ne furent plus que des juriſconſultes eſclaves. Les provinces de l'empire furent gouvernées ſur un plan nouveau.

La grande vue de *Conſtantin* était d'être le maître en tout ; il le fut dans l'Egliſe comme dans l'Etat. On le voit convoquer & ouvrir le concile de Nicée, entrer au milieu des pères tout couvert de pierreries, le diadème ſur la tête, prendre la première place, exiler indifféremment, tantôt *Arius*, tantôt *Athanaſe*. Il ſe mettait à la tête du chriſtianiſme ſans être chrétien : car c'était ne pas l'être dans ce temps-là, que de n'être pas baptiſé ; il n'était que catéchumène. L'uſage même d'attendre les approches de la mort pour ſe faire

Digitized by Google

faire plonger dans l'eau de régénération, commençait à s'abolir pour les particuliers. Si *Conſtantin*, en différant ſon baptême juſqu'à la mort, crut pouvoir tout faire impunément dans l'eſpérance d'une expiation entière, il était triſte pour le genre-humain, qu'une telle opinion eût été miſe dans la tête d'un homme tout-puiſſant.

CONTRADICTIONS.

SECTION PREMIERE.

PLUS on voit ce monde, & plus on le voit plein de contradictions & d'inconſéquences. A commencer par le grand-turc, il fait couper toutes les têtes qui lui déplaiſent, & peut rarement conſerver la ſienne.

Si du grand-turc, nous paſſons au S^t^ Père, il confirme l'élection des empereurs, il a des rois pour vaſſaux, mais il n'eſt pas ſi puiſſant qu'un duc de Savoie. Il expédie des ordres pour l'Amérique & pour l'Afrique, & il ne pourrait pas ôter un privilége à la république de Lucques. L'empereur eſt roi des Romains; mais le droit de leur roi conſiſte à tenir l'étrier du pape, & à lui donner à laver à la meſſe.

Les Anglais ſervent leur monarque à genoux, mais ils le dépoſent, l'empriſonnent, & le font périr ſur l'échafaud.

Des hommes qui font vœu de pauvreté, obtiennent, en vertu de ce vœu, juſqu'à deux cents mille écus de rente; & en conſéquence de leur vœu d'humilité, ſont des ſouverains deſpotiques. On condamne

Digitized by Google

hautement à Rome la pluralité des bénéfices avec charge d'ames ; & on donne tous les jours des bulles à un allemand pour cinq ou ſix évêchés à la fois. C'eſt, dit-on, que les évêques allemands n'ont point charge d'ames. Le chancelier de France eſt la première perſonne de l'Etat ; il ne peut manger avec le roi, du moins juſqu'à préſent, & un colonel à peine gentilhomme a cet honneur. Une intendante eſt reine en province, & bourgeoiſe à la cour.

On cuit en place publique ceux qui ſont convaincus du péché de non-conformité, & on explique gravement dans tous les colléges la ſeconde églogue de *Virgile*, avec la déclaration d'amour de *Corydon* au bel *Alexis ; Formoſum paſtor Corydon ardebat Alexin ;* & on fait remarquer aux enfans, que quoiqu'*Alexis* ſoit blond, & qu'*Amyntas* ſoit brun, cependant *Amyntas* pourrait bien avoir la préférence.

Si un pauvre philoſophe, qui ne penſe point à mal, s'aviſe de vouloir faire tourner la terre, ou d'imaginer que la lumière vient du ſoleil, ou de ſuppoſer que la matière pourrait bien avoir quelques autres propriétés que celles que nous connaiſſons, on crie à l'impie, au perturbateur du repos public ; & on traduit *ad uſum Delphini*, les *Tuſculanes* de *Cicéron*, & *Lucrèce*, qui ſont deux cours complets d'irréligion.

Les tribunaux ne croient plus aux poſſédés, on ſe moque des ſorciers ; mais on a brûlé *Gauffredi* & *Grandier* pour ſortilége ; & en dernier lieu la moitié d'un parlement voulait condamner au feu un religieux, accuſé d'avoir enſorcelé une fille de dix-huit ans, en ſoufflant ſur elle. (*a*)

(*a*) C'eſt le procès du père *Girard* & de la *Cadière*. Rien n'a tant déshonoré l'humanité.

Digitized by Google

Le ſceptique philoſophe *Bayle* a été perſécuté même en Hollande. *La Mothe le Vayer*, plus ſceptique & moins philoſophe, a été précepteur du roi *Louis XIV*, & du frère du roi. *Gourville* était à la fois pendu en effigie à Paris, & miniſtre de France en Allemagne.

Le fameux athée *Spinoſa* vécut & mourut tranquille. *Vanini*, qui n'avait écrit que contre *Ariſtote*, fut brûlé comme athée : il a l'honneur en cette qualité de remplir un article dans les hiſtoires des gens de lettres & dans tous les dictionnaires, immenſes archives de menſonges & d'un peu de vérité; ouvrez ces livres, vous y verrez que non-ſeulement *Vanini* enſeignait publiquement l'athéiſme dans ſes écrits, mais encore que douze profeſſeurs de ſa ſecte étaient partis de Naples avec lui dans le deſſein de faire par-tout beaucoup de proſélytes; ouvrez enſuite les livres de *Vanini*, vous ſerez bien ſurpris de ne voir que des preuves de l'exiſtence de DIEU. Voici ce qu'on lit dans ſon *Amphitheatrum*, ouvrage également condamné & ignoré. » DIEU eſt » ſon principe & ſon terme, ſans fin & ſans commen- » cement, n'ayant beſoin ni de l'un ni de l'autre, » & père de tout commencement & de toute fin; il » exiſte toujours, mais dans aucun temps; pour lui » le paſſé ne fut point & l'avenir ne viendra point; » il règne par-tout ſans être dans un lieu, immobile » ſans s'arrêter, rapide ſans mouvement; il eſt tout, » & hors de tout; il eſt dans tout, mais ſans être » enfermé; hors de tout, mais ſans être exclus » d'aucunes choſes; bon, mais ſans qualité; entier, » mais ſans parties; immuable en variant tout » l'univers; ſa volonté eſt ſa puiſſance; ſimple, il » n'y a rien en lui de purement poſſible, tout y

Digitized by Google

„ eſt réel ; il eſt le premier, le moyen, le dernier acte ; „ enfin étant tout, il eſt au-deſſus de tous les êtres, „ hors d'eux, dans eux, au-delà d'eux, à jamais „ devant & après eux. „ C'eſt après une telle profeſſion de foi que *Vanini* fut déclaré athée. Sur quoi fut-il condamné ? ſur la ſimple dépoſition d'un nommé *Françon*. En vain ſes livres dépoſaient pour lui. Un ſeul ennemi lui a coûté la vie, & l'a flétri dans l'Europe.

Le petit livre de *Cymbalum mundi*, qui n'eſt qu'une imitation froide de *Lucien*, & qui n'a pas le plus léger, le plus éloigné rapport au chriſtianiſme, a été auſſi condamné aux flammes. Mais *Rabelais* a été imprimé avec privilége, & on a très-tranquillement laiſſé un libre cours à l'*Eſpion turc*, & même aux *Lettres perſanes*, à ce livre léger, ingénieux, & hardi, dans lequel il y a une lettre toute entière en faveur du ſuicide ; une autre où l'on trouve ces propres mots : *ſi l'on ſuppoſe une religion ;* une autre où il eſt dit expreſſément, que les évêques n'ont *d'autres fonctions que de diſpenſer d'accomplir la loi ;* une autre enfin, où il eſt dit que le pape eſt un magicien qui fait accroire que trois ne ſont qu'un, que le pain qu'on mange n'eſt pas du pain, &c.

L'abbé de *Saint-Pierre*, homme qui a pu ſe tromper ſouvent, mais qui n'a jamais écrit qu'en vue du bien public, & dont les ouvrages étaient appelés par le cardinal *Dubois*, *les rêves d'un bon citoyen ;* l'abbé de *Saint-Pierre*, dis-je, a été exclus de l'académie françaiſe d'une voix unanime, pour avoir, dans un ouvrage de politique, préféré l'établiſſement des conſeils ſous la régence aux bureaux de ſecrétaires d'Etat qui

Digitized by Google

gouvernaient ſous *Louis XIV*, & pour avoir dit que les finances avaient été malheureuſement adminiſtrées ſur la fin de ce glorieux règne. L'auteur des *Lettres perſanes* n'avait parlé de *Louis XIV*, dans ſon livre, que pour dire que ce roi était *un magicien, qui ſeſait accroire à ſes ſujets que du papier était de l'argent; qu'il n'aimait que le gouvernement turc; qu'il préférait un homme qui lui donnait la ſerviette, à un homme qui lui avait gagné des batailles; qu'il avait donné une penſion à un homme qui avait fui deux lieues, & un gouvernement à un homme qui en avait fui quatre; qu'il était accablé de pauvreté;* quoiqu'il ſoit dit dans la même lettre, que ſes finances ſont inépuiſables. Voilà, encore une fois, tout ce que cet auteur, dans ſon ſeul livre alors connu, avait dit de *Louis XIV*, protecteur de l'académie françaiſe; & ce livre eſt le ſeul titre ſur lequel l'auteur a été effectivement reçu dans l'académie françaiſe. On peut ajouter encore, pour comble de contradiction, que cette compagnie le reçut pour en avoir été tournée en ridicule. Car de tous les livres où on s'eſt réjoui aux dépens de cette académie, il n'y en a guère où elle ſoit traitée plus mal que dans les *Lettres perſanes*. Voyez la lettre où il eſt dit : *Ceux qui compoſent ce corps, n'ont d'autres fonctions que de jaſer ſans ceſſe. L'éloge vient ſe placer comme de lui-même dans leur babil éternel &c.* Après avoir ainſi traité cette compagnie, il fut loué par elle à ſa réception du talent de faire des portraits reſſemblans. (1)

(1) Cette phraſe ne ſe trouve point dans le diſcours imprimé de M. *Mallet* alors directeur : ainſi ou la mémoire de M. de *Voltaire* l'a mal ſervi, ou cette phraſe ayant été remarquée à la lecture publique, on l'aura ſupprimée dans l'impreſſion.

Digitized by Google

Si je voulais continuer à examiner les contrariétés qu'on trouve dans l'empire des lettres, il faudrait écrire l'hiſtoire de tous les ſavans & de tous les beaux eſprits; de même que ſi je voulais détailler les contrariétés dans la ſociété, il faudrait écrire l'hiſtoire du genre-humain. Un aſiatique qui voyagerait en Europe pourrait bien nous prendre pour des païens. Nos jours de la ſemaine portent les noms de *Mars*, de *Mercure*, de *Jupiter*, de *Vénus;* les noces de *Cupidon* & de *Pſyché* ſont peintes dans la maiſon des papes : mais ſurtout ſi cet aſiatique voyait notre opéra, il ne douterait pas que ce ne fût une fête à l'honneur des dieux du paganiſme. S'il s'informait un peu plus exactement de nos mœurs, il ſerait bien plus étonné; il verrait en Eſpagne qu'une loi ſévère défend qu'aucun étranger ait la moindre part indirecte au commerce de l'Amérique, & que cependant les étrangers y ſont, par les facteurs eſpagnols, un commerce de cinquante millions par an; de ſorte que l'Eſpagne ne peut s'enrichir que par la violation de la loi, toujours ſubſiſtante & toujours mépriſée. Il verrait qu'en un autre pays le gouvernement fait fleurir une compagnie des Indes, & que les théologiens ont déclaré le dividende des actions criminel devant DIEU. Il verrait qu'on achète le droit de juger les hommes, celui de commander à la guerre, celui d'entrer au conſeil; il ne pourrait comprendre pourquoi il eſt dit dans les patentes qui donnent ces places, qu'elles ont été accordées gratis & ſans brigue, tandis que la quittance de finance eſt attachée aux lettres de proviſion. Notre aſiatique ne ſerait-il pas ſurpris de voir des comédiens gagés par les ſouverains, & excommuniés par les curés? Il

Digitized by Google

demanderait pourquoi un lieutenant-général roturier, qui aura gagné des batailles, (*b*) ſera mis à la taille comme un payſan, & qu'un échevin ſera noble comme les *Montmorencis*? Pourquoi, tandis qu'on interdit les ſpectacles réguliers, dans une ſemaine conſacrée à l'édification, on permet des bateleurs qui offenſent les oreilles les moins délicates? Il verrait preſque toujours nos uſages en contradiction avec nos lois; & ſi nous voyagions en Aſie, nous y trouverions à-peu-près les mêmes incompatibilités.

Les hommes ſont par-tout également fous; ils ont fait des lois à meſure, comme on répare des brèches de murailles. Ici les fils aînés ont ôté tout ce qu'ils ont pu aux cadets, là les cadets partagent également. Tantôt l'Egliſe a ordonné le duel, tantôt elle l'a anathématiſé. On a excommunié tour-à-tour les partiſans & les ennemis d'*Ariſtote*, & ceux qui portaient des cheveux longs & ceux qui les portaient courts. Nous n'avons dans le monde de loi parfaite que pour régler une eſpèce de folie, qui eſt le jeu. Les règles du jeu ſont les ſeules qui n'admettent ni exception, ni relâchement, ni variété, ni tyrannie. Un homme qui a été laquais, s'il joue au lanſquenet avec des rois, eſt payé ſans difficulté quand il gagne; par-tout ailleurs la loi eſt un glaive dont le plus fort coupe par morceaux le plus faible.

Cependant ce monde ſubſiſte comme ſi tout était bien ordonné; l'irrégularité tient à notre nature; notre monde politique eſt comme notre globe, quelque choſe d'informe qui ſe conſerve toujours. Il y

(*b*) Cette ridicule coutume a été enfin abolie en 1751. Les lieutenans-généraux des armées ont été déclarés nobles comme les échevins.

Digitized by Google

aurait de la folie à vouloir que les montagnes, les mers, les rivières fuſſent tracées en belles figures régulières ; il y aurait encore plus de folie de demander aux hommes une ſageſſe parfaite ; ce ſerait vouloir donner des ailes à des chiens, ou des cornes à des aigles.

SECTION II.

Exemples tirés de l'hiſtoire, de la ſainte écriture, de pluſieurs écrivains, du fameux curé Meſlier, d'un prédicant nommé Antoine, &c.

ON vient de montrer les contradictions de nos uſages, de nos mœurs, de nos lois : on n'en a pas dit aſſez.

Tout a été fait, ſurtout dans notre Europe, comme l'habit d'*Arlequin :* ſon maître n'avait point de drap ; quand il fallut l'habiller, il prit des vieux lambeaux de toutes couleurs : *Arlequin* fut ridicule, mais il fut vêtu.

Où eſt le peuple dont les lois & les uſages ne ſe contrediſent pas ? Y a-t-il une contradiction plus frappante & en même temps plus reſpectable que le ſaint empire romain ? en quoi eſt-il ſaint ? en quoi eſt-il empire ? en quoi eſt-il romain ?

Les Allemands ſont une brave nation que ni les *Germanicus*, ni les *Trajans* ne purent jamais ſubjuguer entièrement. Tous les peuples germains qui habitaient au-delà de l'Elbe, furent toujours invincibles, quoique

Digitized by Google

mal armés; c'eſt en partie de ces triſtes climats que ſortirent les vengeurs du monde. Loin que l'Allemagne ſoit l'empire romain, elle a ſervi à le détruire.

Cet empire était réfugié à Conſtantinople, quand un allemand, un auſtraſien alla d'Aix-la-chapelle à Rome, dépouiller pour jamais les *Céſars* grecs de ce qui leur reſtait en Italie. Il prit le nom de *Céſar*, d'*imperator;* mais ni lui ni ſes ſucceſſeurs n'oſèrent jamais réſider à Rome. Cette capitale ne peut ni ſe vanter, ni ſe plaindre que depuis *Auguſtule*, dernier excrément de l'empire romain, aucun *Céſar* ait vécu & ſoit enterré dans ſes murs.

Il eſt difficile que l'empire ſoit *ſaint*, puiſqu'il profeſſe trois religions, dont deux ſont déclarées impies, abominables, damnables & damnées, par la cour de Rome que toute la cour impériale regarde comme ſouveraine ſur ces cas.

Il n'eſt certainement pas romain, puiſque l'empereur n'a pas dans Rome une maiſon.

En Angleterre on ſert les rois à genoux. La maxime conſtante eſt que le roi ne peut jamais faire mal: *The king can do no wrong*. Ses miniſtres ſeuls peuvent avoir tort; il eſt infaillible dans ſes actions comme le pape dans ſes jugemens. Telle eſt la loi fondamentale, la loi ſalique d'Angleterre. Cependant le parlement juge ſon roi *Edouard II* vaincu & fait priſonnier par ſa femme; on déclare qu'il a tous les torts du monde, & qu'il eſt déchu de tous droits à la couronne. *Guillaume Truſſel* vient dans ſa priſon lui faire le compliment ſuivant:

„ Moi, *Guillaume Truſſel*, procureur du parle-„ ment & de toute la nation anglaiſe, je révoque

Digitized by Google

„ l'hommage à toi fait autrefois ; je te défie & je te „ prive du pouvoir royal, & nous ne tiendrons plus „ à toi doreſnavant. „ (*c*)

Le parlement juge & condamne le roi *Richard II*, fils du grand *Edouard III*. Trente & un chefs d'accuſation ſont produits contre lui, parmi leſquels on en trouve deux ſinguliers : Qu'il avait emprunté de l'argent ſans payer, & qu'il avait dit en préſence de témoins qu'il était le maître de la vie & des biens de ſes ſujets.

Le parlement dépoſe *Henri VI* qui avait un très-grand tort, mais d'une autre eſpèce, celui d'être imbécille.

Le parlement déclare *Edouard IV* traître, confiſque tous ſes biens ; & enſuite le rétablit quand il eſt heureux.

Pour *Richard III*, celui-là eut véritablement tort plus que tous les autres : c'était un *Néron*, mais un *Néron* courageux ; & le parlement ne déclara ſes torts que quand il eut été tué.

La chambre repréſentant le peuple d'Angleterre, imputa plus de torts à *Charles I* qu'il n'en avait, & le fit périr ſur un échafaud. Le parlement jugea que *Jacques II* avait de très-grands torts, & ſurtout celui de s'être enfui. Il déclara la couronne vacante, c'eſt-à-dire, il le dépoſa.

Aujourd'hui *Junius* écrit au roi d'Angleterre, que ce monarque a tort d'être bon & ſage. Si ce ne ſont pas là des contradictions, je ne ſais où l'on peut en trouver.

(*c*) *Rapin Thoyras* n'a pas traduit littéralement cet acte.

Digitized by Google

Des contradictions dans quelques rites.

APRÈS ces grandes contradictions politiques qui ſe diviſent en cent mille petites contradictions, il n'y en a point de plus forte que celle de quelques-uns de nos rites. Nous déteſtons le judaïſme; il n'y a pas quinze ans qu'on brûlait encore les Juifs. Nous les regardons comme les aſſaſſins de notre DIEU, & nous nous aſſemblons tous les dimanches pour pſalmodier des cantiques juifs : ſi nous ne les récitons pas en hébreu, c'eſt que nous ſommes des ignorans. Mais les quinze premiers évêques, prêtres, diacres, & troupeau de Jéruſalem, berceau de la réligion chrétienne, récitèrent toujours les pſeaumes juifs dans l'idiome juif de la langue ſyriaque; & juſqu'au temps du calife *Omar*, preſque tous les chrétiens depuis Tyr juſqu'à Alep priaient dans cet idiome juif. Aujourd'hui qui réciterait les pſeaumes tels qu'ils ont été compoſés, qui les chanterait dans la langue juive, ſerait ſoupçonné d'être circoncis & d'être juif : il ſerait brûlé comme tel ; il l'aurait été du moins il y a vingt ans, quoique JESUS-CHRIST ait été circoncis, quoique les apôtres & les diſciples aient été circoncis. Je mets à part tout le fond de notre ſainte religion, tout ce qui eſt un objet de foi, tout ce qu'il ne faut conſidérer qu'avec une ſoumiſſion craintive; je n'enviſage que l'écorce, je ne touche qu'à l'uſage : je demande s'il y en eut jamais un plus contradictoire?

Digitized by Google

Des contradictions dans les affaires & dans les hommes.

Si quelque ſociété littéraire veut entreprendre le dictionnaire des contradictions, je ſouſcris pour vingt volumes *in-folio*.

Le monde ne ſubſiſte que de contradictions; que faudrait-il pour les abolir? aſſembler les états du genre-humain. Mais de la manière dont les hommes ſont faits, ce ſerait une nouvelle contradiction s'ils étaient d'accord. Aſſemblez tous les lapins de l'univers, il n'y aura pas deux avis différens parmi eux.

Je ne connais que deux ſortes d'êtres immuables ſur la terre, les géomètres & les animaux; ils ſont conduits par deux règles invariables, la démonſtration & l'inſtinct; & encore les géomètres ont-ils eu quelques diſputes, mais les animaux n'ont jamais varié.

Des contradictions dans les hommes & dans les affaires.

Les contraſtes, les jours & les ombres ſous leſquels on repréſente dans l'hiſtoire les hommes publics, ne ſont pas des contradictions, ce ſont des portraits fidelles de la nature humaine.

Tous les jours on condamne & on admire *Alexandre* le meurtrier de *Clitus*, mais le vengeur de la grèce, le vainqueur des Perſes, & le fondateur d'Alexandrie;

Céſar le débauché, qui vole le tréſor public de Rome pour aſſervir ſa patrie, mais dont la clémence égale la valeur, & dont l'eſprit égale le courage;

Digitized by Google

Mahomet impoſteur, brigand, mais le ſeul des légiſlateurs religieux qui ait eu du courage & qui ait fondé un grand empire;

L'enthouſiaſte *Cromwell*, fourbe dans le fanatiſme même, aſſaſſin de ſon roi en forme juridique, mais auſſi profond politique que valeureux guerrier.

Mille contraſtes ſe préſentent ſouvent en foule, & ces contraſtes ſont dans la nature; ils ne ſont pas plus étonnans qu'un beau jour ſuivi de la tempête.

Des contradictions apparentes dans les livres.

Il faut ſoigneuſement diſtinguer dans les écrits, & ſurtout dans les livres ſacrés, les contradictions apparentes & les réelles. Il eſt dit dans le Pentateuque que *Moïſe* était le plus doux des hommes, & qu'il fit égorger vingt-trois mille hébreux qui avaient adoré le veau d'or, & vingt-quatre mille qui avaient ou épouſé comme lui, ou fréquenté des femmes madianites. Mais de ſages commentateurs ont prouvé ſolidement que *Moïſe* était d'un naturel très-doux, & qu'il n'avait fait qu'exécuter les vengeances de DIEU en feſant maſſacrer ces quarante-ſept mille Iſraélites coupables, comme nous l'avons déjà vu.

Des critiques hardis ont cru apercevoir une contradiction dans le récit où il eſt dit que *Moïſe* changea toutes les eaux de l'Egypte en ſang, & que les magiciens de *Pharaon* firent enſuite le même prodige, ſans que l'Exode mette aucun intervalle entre le miracle de *Moïſe* & l'opération magique des enchanteurs.

Il paraît d'abord impoſſible que ces magiciens changent en ſang ce qui eſt déjà devenu ſang; mais

Digitized by Google

cette difficulté peut ſe lever en ſuppoſant que *Moïſe* avait laiſſé les eaux reprendre leur première nature, pour donner au pharaon le temps de rentrer en lui-même. Cette ſuppoſition eſt d'autant plus plauſible, que ſi le texte ne la favoriſe pas expreſſément, il ne lui eſt pas contraire.

Les mêmes incrédules demandent comment tous les chevaux ayant été tués par la grêle dans la ſixième plaie, *Pharaon* put pourſuivre la nation juive avec de la cavalerie? Mais cette contradiction n'eſt pas même apparente, puiſque la grêle qui tua tous les chevaux qui étaient aux champs, ne put tomber ſur ceux qui étaient dans les écuries.

Une des plus fortes contradictions qu'on ait cru trouver dans l'hiſtoire des Rois, eſt la diſette totale d'armes offenſives & défenſives chez les Juifs à l'avènement de *Saül*, comparée avec l'armée de trois cents trente mille combattans que *Saül* conduit contre les Ammonites qui aſſiégeaient Jabès en Galaad.

Il eſt rapporté en effet qu'alors, (*d*) & même après cette bataille, il n'y avait pas une lance, pas une ſeule épée chez tout le peuple hébreu; que les Philiſtins empêchaient les Hébreux de forger des épées & des lances; que les Hébreux étaient obligés d'aller chez les Philiſtins pour faire aiguiſer le ſoc de leurs charrues, (*e*) leurs hoyaux, leurs coignées, & leurs ſerpettes.

Cet aveu ſemble prouver que les Hébreux étaient en très-petit nombre, & que les Philiſtins étaient une

(*d*) I. Rois chap. III, v. 22.

(*e*) Chap. XII, v. 19, 20 & 21.

Digitized by Google

nation puiſſante, victorieuſe, qui tenait les Iſraélites ſous le joug, & qui les traitait en eſclaves; qu'enfin il n'était pas poſſible que *Saül* eût aſſemblé trois cents trente mille combattans, &c.

Le révérend père dom *Calmet* dit (*f*) qu'il eſt croyable qu'*il y a un peu d'exagération dans ce qui eſt dit ici de Saül & de Jonathas*. Mais ce ſavant homme oublie que les autres commentateurs attribuent les premières victoires de *Saül* & de *Jonathas* à un de ces miracles évidens que DIEU daigna faire ſi ſouvent en faveur de ſon pauvre peuple. *Jonathas* avec ſon ſeul écuyer tua d'abord vingt ennemis, & les Philiſtins étonnés tournèrent leurs armes les uns contre les autres. L'auteur du livre des Rois dit poſitivement, (*g*) que ce fut comme un miracle de DIEU, *accidit quaſi miraculum à* DEO. Il n'y a donc point là de contradiction.

Les ennemis de la religion chrétienne, les *Celſes*, les *Porphyres*, les *Juliens*, ont épuiſé la ſagacité de leur eſprit ſur cette matière. Des auteurs juifs ſe ſont prévalus de tous les avantages que leur donnait la ſupériorité de leurs connaiſſances dans la langue hébraïque pour mettre au jour ces contradictions apparentes; ils ont été ſuivis même par des chrétiens tels que milord *Herbert*, *Volaſton*, *Tindal*, *Toland*, *Colins*, *Shaftesbury*, *Volſton*, *Gordon*, *Bolingbroke*, & pluſieurs auteurs de divers pays. *Fréret*, ſecrétaire perpétuel de l'académie de belles-lettres de France, le ſavant *le Clerc* même, *Simon* de l'oratoire, ont

(*f*) Note de dom *Calmet* ſur le verſet 19.

(*g*) Chap. XIV, v. 15.

Digitized by Google

cru apercevoir quelques contradictions qu'on pouvait attribuer aux copiſtes. Une foule d'autres critiques ont voulu relever & réformer des contradictions qui leur ont paru inexplicables.

On lit dans un livre dangereux, fait avec beaucoup d'art : (*h*) „ *S^t Matthieu* & *S^t Luc* donnent „ chacun une généalogie de JESUS-CHRIST différente; & pour qu'on ne croie pas que ce ſont ces „ différences légères qu'on peut attribuer à mépriſe „ ou inadvertance, il eſt aiſé de s'en convaincre par „ ſes yeux en liſant *Matthieu* au chap. I, & *Luc* au „ chap. III : on verra qu'il y a quinze générations „ de plus dans l'une que dans l'autre ; que depuis „ *David* elles ſe ſéparent abſolument, qu'elles ſe „ réuniſſent à *Salathiel ;* mais qu'après ſon fils elles „ ſe ſéparent de nouveau, & ne ſe réuniſſent plus „ qu'à *Joſeph.*

„ Dans la même généalogie, *S^t Matthieu* tombe „ encore dans une contradiction manifeſte; car il dit „ qu'*Oſias* était père de *Jonathan ;* & dans les Paralipomènes, livre premier, chap. III, v. 11 & 12, „ on trouve trois générations entre eux ; ſavoir, *Joas*, „ *Amazias*, *Azarias*, deſquels *Luc* ne parle pas plus „ que *Matthieu.* De plus, cette généalogie ne fait „ rien à celle de JESUS, puiſque, ſelon notre loi, „ *Joſeph* n'avait eu aucun commerce avec *Marie.* „

Pour répondre à cette objection faite depuis le temps d'*Origène*, & renouvelée de ſiècle en ſiècle, il faut lire *Julius Africanus.* Voici les deux généalogies conciliées dans la table ſuivante, telle

(*h*) Analyſe de la religion chrétienne, page 22, attribuée à *Saint-Evremont.*

qu'elle

Digitized by Google

qu'elle ſe trouve dans la bibliothèque des auteurs eccléſiaſtiques.

David.

Salomon & ſes deſcendans rapportés par *ſaint Matthieu.*	*Nathan* & ſes deſcendans rapportés par *ſaint Luc.*

Eſtha.

Mathan premier mari.	*Melchi*, ou plutôt *Mathat*, ſecond mari.

	Leur femme commune, dont on ne ſait point le nom; mariée premièrement à *Héli*, dont elle n'a point eu d'enfant, & enſuite à *Jacob* ſon frère.	
Jacob, fils de *Mathan* premier mari.		*Héli.*
Joſeph fils naturel de *Jacob.*		Fils d'*Héli* ſelon la loi.

Il y a une autre manière de concilier les deux généalogies par *S^t Epiphane.*

Suivant lui, *Jacob Panther*, deſcendu de *Salomon*, eſt père de *Joſeph* & de *Cléophas.*

Joſeph a de ſa première femme ſix enfans, *Jacques*, *Joſué*, *Siméon*, *Juda*, *Marie*, & *Salome.*

Il épouſe enſuite la vierge *Marie*, mère de JESUS, fille de *Joachim* & d'*Anne.*

Digitized by Google

Il y a plusieurs autres manières d'expliquer ces deux généalogies. Voyez l'ouvrage de dom *Calmet*, intitulé, *Dissertation où l'on essaie de concilier S^t Matthieu avec S^t Luc sur la généalogie de* JESUS-CHRIST.

Les mêmes savans incrédules qui ne sont occupés qu'à comparer des dates, à examiner les livres & les médailles, à confronter les anciens auteurs, à chercher la vérité avec la prudence humaine, & qui perdent par leur science la simplicité de la foi, reprochent à *S^t Luc* de contredire les autres évangiles, & de s'être trompé dans ce qu'il avance sur la naissance du Sauveur. Voici comme s'en explique témérairement l'auteur de l'*Analyse de la religion chrétienne.*

„ *S^t Luc* dit que *Cirénius* avait le gouvernement de „ Syrie lorsqu'*Auguste* fit faire le dénombrement de „ tout l'empire. On va voir combien il se rencontre „ de fausſetés évidentes dans ce peu de mots. 1°. *Tacite* „ & *Suétone*, les plus exacts de tous les historiens, „ ne disent pas un mot du prétendu dénombrement „ de tout l'empire, qui assurément eût été un événe- „ ment bien singulier, puisqu'il n'y en eut jamais „ sous aucun empereur, du moins aucun auteur ne „ rapporte qu'il y en ait eu. 2°. *Cirénius* ne vint dans „ la Syrie que dix ans après le temps marqué par „ *Luc;* elle était alors gouvernée par *Quintilius Varus*, „ comme *Tertullien* le rapporte, & comme il est „ confirmé par les médailles. „

On avouera qu'en effet il n'y eut jamais de dénombrement de tout l'empire romain, & qu'il n'y eut qu'un cens de citoyens romains, selon l'usage. Il se peut que des copistes aient écrit *dénombrement* pour

Digitized by Google

cens. A l'égard de *Cirénius*, que les copiſtes ont tranſcrit *Cirinus*, il eſt certain qu'il n'était pas gouverneur de la Syrie dans le temps de la naiſſance de notre Sauveur, & que c'était alors *Quintilius Varus ;* mais il eſt très-naturel que *Quintilius Varus* ait envoyé en Judée ce même *Cirénius* qui lui ſuccéda dix ans après dans le gouvernement de la Syrie. On ne doit pas diſſimuler que cette explication laiſſe encore quelques difficultés.

Premièrement, le cens fait ſous *Auguſte* ne ſe rapporte point au temps de la naiſſance de JESUS-CHRIST.

Secondement, les Juifs n'étaient point compris dans ce cens. *Joſeph* & ſon épouſe n'étaient point citoyens romains. *Marie* ne devait donc point, dit-on, partir de Nazareth, qui eſt à l'extrémité de la Judée, à quelques milles du mont Thabor, au milieu du déſert, pour aller accoucher à Bethléem qui eſt à quatre-vingts milles de Nazareth.

Mais il ſe peut très-aiſément que *Cirinus* ou *Cirénius* étant venu à Jéruſalem de la part de *Quintilius Varus* pour impoſer un tribut par tête, *Joſeph* & *Marie* euſſent reçu l'ordre du magiſtrat de Bethléem de venir ſe préſenter pour payer le tribut dans le bourg de Bethléem, lieu de leur naiſſance ; il n'y a rien là qui ſoit contradictoire.

Les critiques peuvent tâcher d'infirmer cette ſolution, en repréſentant que c'était *Hérode* ſeul qui impoſait les tributs ; que les Romains ne levaient rien alors ſur la Judée ; qu'*Auguſte* laiſſait *Hérode* maître abſolu chez lui, moyennant le tribut que cet iduméen payait à l'empire. Mais on peut dans un beſoin

Digitized by Google

s'arranger avec un prince tributaire, & lui envoyer un intendant pour établir de concert avec lui la nouvelle taxe.

Nous ne dirons point ici, comme tant d'autres, que les copiſtes ont commis beaucoup de fautes, & qu'il y en a plus de dix mille dans la verſion que nous avons. Nous aimons mieux dire avec les docteurs & les plus éclairés, que les évangiles nous ont été donnés pour nous enſeigner à vivre ſaintement, & non pas à critiquer ſavamment.

Ces prétendues contradictions firent un effet bien terrible ſur le déplorable *Jean Meſlier* curé d'Etrepigni & de But en Champagne; cet homme vertueux à la vérité, & très-charitable, mais ſombre & mélancolique, n'ayant guère d'autres livres que la Bible & quelques pères, les lut avec une attention qui lui devint fatale; il ne fut pas aſſez docile, lui qui devait enſeigner la docilité à ſon troupeau. Il vit les contradictions apparentes, & ferma les yeux ſur la conciliation. Il crut voir des contradictions affreuſes entre JESUS né juif, & enſuite reconnu DIEU; entre ce DIEU connu d'abord pour le fils de *Joſeph* charpentier & le frère de *Jacques*, mais deſcendu d'un empyrée qui n'exiſte point, pour détruire le péché ſur la terre, & la laiſſant couverte de crimes; entre ce DIEU né d'un vil artiſan, & deſcendant de *David* par ſon père qui n'était pas ſon père; entre le créateur de tous les mondes, & le petit-fils de l'adultère *Betzabée*, de l'impudente *Ruth*, de l'inceſtueuſe *Thamar*, de la proſtituée de Jéricho, & de la femme d'*Abraham* ravie par un roi d'Egypte, ravie enſuite à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Digitized by Google

Meſlier étale avec une impiété monſtrueuſe toutes ces prétendues contradictions qui le frappèrent, & dont il lui aurait été aiſé de voir la ſolution, pour peu qu'il eût eu l'eſprit docile. Enfin ſa triſteſſe s'augmentant dans la ſolitude, il eut le malheur de prendre en horreur la ſainte religion qu'il devait prêcher & aimer; & n'écoutant plus que ſa raiſon ſéduite, il abjura le chriſtianiſme par un teſtament olographe, dont il laiſſa trois copies à ſa mort, arrivée en 1732. L'extrait de ce teſtament a été imprimé pluſieurs fois, & c'eſt un ſcandale bien cruel. Un curé qui demande pardon à DIEU & à ſes paroiſſiens, en mourant, de leur avoir enſeigné des dogmes chrétiens! un curé charitable qui a le chriſtianiſme en exécration, parce que pluſieurs chrétiens ſont méchans, que le faſte de Rome le révolte, & que les difficultés des ſaints livres l'irritent! un curé qui parle du chriſtianiſme comme *Porphyre*, *Jamblique*, *Epictète*, *Marc-Aurèle*, *Julien!* & cela lorſqu'il eſt près de paraître devant DIEU! quel coup funeſte pour lui & pour ceux que ſon exemple peut égarer!

C'eſt ainſi que le malheureux prédicant *Antoine*, trompé par les contradictions apparentes qu'il crut voir entre la nouvelle loi & l'ancienne, entre l'olivier franc & l'olivier ſauvage, eut le malheur de quitter la religion chrétienne pour la religion juive; & plus hardi que *Jean Meſlier*, il aima mieux mourir que ſe rétracter.

On voit par le teſtament de *Jean Meſlier*, que c'étaient ſurtout les contrariétés apparentes des évangiles qui avaient bouleverſé l'eſprit de ce malheureux

Digitized by Google

paſteur, d'ailleurs d'une vertu rigide, & qu'on ne peut regarder qu'avec compaſſion. *Meſlier* eſt profondément frappé des deux généalogies qui ſemblent ſe combattre; il n'en avait pas vu la conciliation; il ſe ſoulève, il ſe dépite, en voyant que *S^t Matthieu* fait aller le père, la mère, & l'enfant, en Egypte, après avoir reçu l'hommage des trois mages ou rois d'Orient, & pendant que le vieil *Hérode*, craignant d'être détrôné par un enfant qui vient de naître à Bethléem, fait égorger tous les enfans du pays, pour prévenir cette révolution. Il eſt étonné que ni *S^t Luc*, ni *S^t Jean*, ni *S^t Marc* ne parlent de ce maſſacre. Il eſt confondu quand il voit que *S^t Luc* fait reſter *ſaint Joſeph*, la bienheureuſe vierge *Marie*, & JESUS notre Sauveur, à Bethléem, après quoi ils ſe retirèrent à Nazareth. Il devait voir que la ſainte famille pouvait aller d'abord en Egypte, & quelque temps après à Nazareth ſa patrie.

Si *S^t Matthieu* ſeul parle des trois mages & de l'étoile qui les conduiſit du fond de l'Orient à Bethléem, & du maſſacre des enfans; ſi les autres évangéliſtes n'en parlent pas, ils ne contrediſent point *S^t Matthieu;* le ſilence n'eſt point une contradiction.

Si les trois premiers évangéliſtes, *S^t Matthieu*, *S^t Marc*, & *S^t Luc*, ne font vivre JESUS-CHRIST que trois mois depuis ſon baptême en Galilée juſqu'à ſon ſupplice à Jéruſalem; & ſi *S^t Jean* le fait vivre trois ans & trois mois, il eſt aiſé de rapprocher *ſaint Jean* des trois autres évangéliſtes, puiſqu'il ne dit point expreſſément que JESUS-CHRIST prêcha en Galilée pendant trois ans & trois mois, & qu'on l'infère ſeulement de ſes récits. Fallait-il renoncer à

Digitized by Google

ſa religion ſur de ſimples inductions, ſur de ſimples raiſons de controverſe, ſur des difficultés de chronologie?

Il eſt impoſſible, dit *Meſlier*, d'accorder *ſaint Matthieu* & *S^t Luc*, quand le premier dit que JESUS en ſortant du déſert alla à Capharnaüm, & le ſecond qu'il alla à Nazareth.

S^t Jean dit que ce fut *André* qui s'attacha le premier à JESUS-CHRIST, les trois autres évangéliſtes diſent que ce fut *Simon Pierre*.

Il prétend encore qu'ils ſe contrediſent ſur le jour où JESUS célébra ſa pâque, ſur l'heure de ſon ſupplice, ſur le lieu, ſur le temps de ſon apparition, de ſa réſurrection. Il eſt perſuadé que des livres qui ſe contrediſent, ne peuvent être inſpirés par le S^t Eſprit; mais il n'eſt pas de foi que le S^t Eſprit ait inſpiré toutes les ſyllabes; il ne conduiſit pas la main de tous les copiſtes, il laiſſa agir les cauſes ſecondes: c'était bien aſſez qu'il daignât nous révéler les principaux myſtères, & qu'il inſtituât dans la ſuite des temps une Egliſe pour les expliquer. Toutes ces contradictions, reprochées ſi ſouvent aux évangiles avec une ſi grande amertume, ſont miſes au grand jour par les ſages commentateurs; loin de ſe nuire, elles s'expliquent chez eux l'une par l'autre, elles ſe prêtent un mutuel ſecours dans les concordances, & dans l'harmonie des quatre évangiles.

Et s'il y a pluſieurs difficultés qu'on ne peut expliquer, des profondeurs qu'on ne peut comprendre, des aventures qu'on ne peut croire, des prodiges qui révoltent la faible raiſon humaine, des contradictions

Digitized by Google

qu'on ne peut concilier; c'eſt pour exercer notre foi, & pour humilier notre eſprit.

Contradictions dans les jugemens ſur les ouvrages.

J'AI quelquefois entendu dire d'un bon juge plein de goût : Cet homme ne décide que par humeur; il trouvait hier le *Pouſſin* un peintre admirable : aujourd'hui il le trouve très-médiocre. C'eſt que le *Pouſſin* en effet a mérité de grands éloges & des critiques.

On ne ſe contredit point quand on eſt en extaſe devant les belles ſcènes d'*Horace* & de *Curiace*, du *Cid* & de *Chimène*, d'*Auguſte* & de *Cinna;* & qu'on voit enſuite, avec un ſoulèvement de cœur mêlé de la plus vive indignation, quinze tragédies de ſuite ſans aucun intérêt, ſans aucune beauté, & qui ne ſont pas même écrites en français.

C'eſt l'auteur qui ſe contredit : c'eſt lui qui a le malheur d'être entièrement différent de lui-même. Le juge ſe contredirait, s'il applaudiſſait également l'excellent & le déteſtable. Il doit admirer dans *Homère* la peinture des Prières qui marchent après l'Injure, les yeux mouillés de pleurs; la ceinture de *Vénus;* les adieux d'*Hector* & d'*Andromaque;* l'entrevue d'*Achille* & de *Priam*. Mais doit-il applaudir de même à des dieux qui ſe diſent des injures, & qui ſe battent; à l'uniformité des combats qui ne décident rien; à la brutale férocité des héros; à l'avarice qui les domine preſque tous; enfin à un poëme qui finit par une trève de onze jours, laquelle fait ſans doute attendre la continuation de la guerre & la priſe de Troye que cependant on ne trouve point?

Digitized by Google

Le bon juge paſſe ſouvent de l'approbation au blâme, quelque bon livre qu'il puiſſe lire. (*)

CONTRASTE.

CONTRASTE; oppoſition de figures, de ſituations, de fortune, de mœurs &c. Une bergère ingénue fait un beau contraſte dans un tableau avec une princeſſe orgueilleuſe. Le rôle de l'Impoſteur & celui d'*Ariſte* ſont un contraſte admirable dans le Tartuffe.

Le petit peut contraſter avec le grand dans la peinture, mais on ne peut dire qu'il lui eſt contraire. Les oppoſitions de couleurs contraſtent; mais auſſi il y a des couleurs contraires les unes aux autres, c'eſt-à-dire qui ſont un mauvais effet parce qu'elles choquent les yeux lorſqu'elles ſont rapprochées.

Contradictoire ne peut ſe dire que dans la dialectique. Il eſt contradictoire qu'une choſe ſoit & ne ſoit pas, qu'elle ſoit en pluſieurs lieux à la fois, qu'elle ſoit d'un tel nombre, d'une telle grandeur, & qu'elle n'en ſoit pas. Cette opinion, ce diſcours, cet arrêt, ſont contradictoires.

Les diverſes fortunes de *Charles XII* ont été contraires, mais non pas contradictoires; elles forment dans l'hiſtoire un beau contraſte.

C'eſt un grand contraſte, & ce ſont deux choſes bien contraires, mais il n'eſt point contradictoire que le pape ait été adoré à Rome, & brûlé à Londres le même jour, & que pendant qu'on l'appelait *vice-Dieu* en Italie, il ait été repréſenté en cochon dans les rues de Moſcou, pour l'amuſement de *Pierre le grand.*

(*) Voyez *Goût.*

Digitized by Google

Mahomet mis à la droite de DIEU dans la moitié du globe, & damné dans l'autre, eſt le plus grand des contraſtes.

Voyagez loin de votre pays, tout ſera contraſte pour vous.

Le blanc qui le premier vit un nègre, fut bien étonné; mais le premier raiſonneur qui dit que ce nègre venait d'une paire blanche, m'étonne bien davantage; ſon opinion eſt contraire à la mienne. Un peintre qui repréſente des blancs, des nègres, & des olivâtres, peut faire de beaux contraſtes.

CONVULSIONS.

ON danſa vers l'an 1724 ſur le cimetière de Saint-Médard, il s'y fit beaucoup de miracles : en voici un rapporté dans une chanſon de madame la ducheſſe du *Maine*.

Un décroteur à la royale,
Du talon gauche eſtropié,
Obtint pour grâce ſpéciale
D'être boiteux de l'autre pié.

Les convulſions miraculeuſes, comme on ſait, continuèrent juſqu'à ce qu'on eût mis une garde au cimetière.

De par le roi, défenſe à DIEU
De faire miracle en ce lieu.

Les jéſuites, comme on le ſait encore, ne pouvant plus faire de tels miracles depuis que leur *Xavier*

Digitized by Google

avait épuiſé les grâces de la compagnie à reſſuſciter neuf morts de compte fait, s'aviſèrent, pour balancer le crédit des janſéniſtes, de faire graver une eſtampe de JESUS-CHRIST habillé en jéſuite. Un plaiſant du parti janſéniſte, comme on le ſait encore, mit au bas de l'eſtampe :

Admirez l'artifice extrême
De ces moines ingénieux;
Ils vous ont habillé comme eux,
Mon DIEU, de peur qu'on ne vous aime.

Les janſéniſtes, pour mieux prouver que jamais JESUS-CHRIST n'avait pu prendre l'habit de jéſuite, remplirent Paris de convulſions, & attirèrent le monde à leur préau. Le conſeiller au parlement *Carré de Montgeron* alla préſenter au roi un recueil in-4° de tous ces miracles, atteſtés par mille témoins. Il fut mis, comme de raiſon, dans un château, où l'on tâcha de rétablir ſon cerveau par le régime; mais la vérité l'emporte toujours ſur les perſécutions; les miracles ſe perpétuèrent trente ans de ſuite, ſans diſcontinuer. On feſait venir chez ſoi ſœur *Roſe*, ſœur *Illuminée*, ſœur *Promiſe*, ſœur *Confite;* elles ſe feſaient fouetter, ſans qu'il y parût le lendemain; on leur donnait des coups de bûches ſur leur eſtomac bien cuiraſſé, bien rambourré, ſans leur faire de mal; on les couchait devant un grand feu, le viſage frotté de pommade, ſans qu'elles brûlaſſent; enfin, comme tous les arts ſe perfectionnent, on a fini par leur enfoncer des épées dans les chairs, & par les crucifier. Un fameux maître d'école même a eu auſſi l'avantage d'être mis en croix : tout cela pour convaincre le

Digitized by Google

monde qu'une certaine bulle était ridicule, ce qu'on aurait pu prouver ſans tant de frais. Cependant, & jéſuites & janſéniſtes ſe réunirent tous contre l'*Eſprit des lois*, & contre.... & contre.... & contre.... & contre..... Et nous oſons après cela nous moquer des Lapons, des Samoïèdes, & des Nègres, ainſi que nous l'avons dit tant de fois !

DES COQUILLES,

Et des ſyſtèmes bâtis ſur des coquilles.

IL eſt arrivé aux coquilles la même choſe qu'aux anguilles ; elles ont fait éclore des ſyſtèmes nouveaux. On trouve dans quelques endroits de ce globe des amas de coquillages, on voit dans quelques autres des huîtres pétrifiées : de-là on a conclu que malgré les lois de la gravitation & celle des fluides, & malgré la profondeur du lit de l'Océan, la mer avait couvert toute la terre, il y a quelques millions d'années.

La mer ayant inondé ainſi ſucceſſivement la terre, a formé les montagnes par ſes courans, par ſes marées ; & quoique ſon flux ne s'élève qu'à la hauteur de quinze pieds dans ſes plus grandes intumeſcences ſur nos côtes, elle a produit des roches hautes de dix-huit mille pieds.

Si la mer a été par-tout, il y a eu un temps où le monde n'était peuplé que de poiſſons. Peu-à-peu les nageoires ſont devenues des bras, la queue fourchue s'étant alongée a formé des cuiſſes & des jambes, enfin les poiſſons ſont devenus des hommes, &

Digitized by Google

tout cela s'eſt fait en conſéquence des coquilles qu'on a déterrées. Ces ſyſtèmes valent bien l'horreur du vide, les formes ſubſtantielles, la matière globuleuſe, ſubtile, cannelée, ſtriée, la négation de l'exiſtence des corps, la baguette divinatoire de *Jacques Aimard*, l'harmonie préétablie, & le mouvement perpétuel.

Il y a, dit-on, des débris immenſes de coquilles auprès de Maſtricht. Je ne m'y oppoſe pas, quoique je n'y en aie vu qu'une très-petite quantité. La mer a fait d'horribles ravages dans ces quartiers-là; elle a englouti la moitié de la Friſe, elle a couvert des terrains autrefois fertiles, elle en a abandonné d'autres. C'eſt une vérité reconnue, perſonne ne conteſte les changemens arrivés ſur la ſurface du globe dans une longue ſuite de ſiècles. Il ſe peut phyſiquement, & ſans oſer contredire nos livres ſacrés, qu'un tremblement de terre ait fait diſparaître l'île Atlantide neuf mille ans avant *Platon*, comme il le rapporte, quoique ſes mémoires ne ſoient pas ſurs. Mais tout cela ne prouve pas que la mer ait produit le mont Caucaſe, les Pyrénées, & les Alpes.

On prétend qu'il *y a des fragmens de coquillages à Montmartre, & à Courtagnon auprès de Reims.* On en rencontre preſque par-tout; mais non pas ſur la cime des montagnes, comme le ſuppoſe le ſyſtème de *Maillet.*

Il n'y en a pas une ſeule ſur la chaîne des hautes montagnes depuis la Sierra-Morena juſqu'à la dernière cime de l'Apennin. J'en ai fait chercher ſur le mont Saint-Gothard, ſur le Saint-Bernard, dans

Digitized by Google

les montagnes de la Tarentaiſe, on n'en a pas découvert.

Un ſeul phyſicien m'a écrit qu'il a trouvé une écaille d'huître pétrifiée vers le mont Cénis. Je dois le croire, & je ſuis très-étonné qu'on n'y en ait pas vu des centaines. Les lacs voiſins nourriſſent de groſſes moules dont l'écaille reſſemble parfaitement aux huîtres; on les appelle même *petites huîtres* dans plus d'un canton.

Eſt-ce d'ailleurs une idée tout-à-fait romaneſque de faire réflexion à la foule innombrable de pélerins qui partaient à pied de S^t Jacques en Galice, & de toutes les provinces, pour aller à Rome par le mont Cénis, chargés de coquilles à leurs bonnets? Il en venait de Syrie, d'Egypte, de Grèce, comme de Pologne & d'Autriche. Le nombre des romipètes a été mille fois plus conſidérable que celui des hagi qui ont viſité la Mecque & Médine, parce que les chemins de Rome ſont plus faciles, & qu'on n'était pas forcé d'aller par caravanes. En un mot, une huître près du mont Cénis ne prouve pas que l'Océan indien ait enveloppé toutes les terres de notre hémiſphère.

On rencontre quelquefois en fouillant la terre des pétrifications étrangères, comme on rencontre dans l'Autriche des médailles frappées à Rome. Mais pour une pétrification étrangère il y en a mille de nos climats.

Quelqu'un a dit qu'il aimerait autant croire le marbre compoſé de plumes d'autruches que de croire le porphyre compoſé de pointes d'ourſin. Ce quelqu'un-là avait grande raiſon, ſi je ne me trompe.

Digitized by Google

On découvrit, ou l'on crut découvrir il y a quelques années, les oſſemens d'un renne & d'un hippopotame près d'Etampes, & de-là on conclut que le Nil & la Laponie avaient été autrefois ſur le chemin de Paris à Orléans. Mais on aurait dû plutôt ſoupçonner qu'un curieux avait eu autrefois dans ſon cabinet le ſquelette d'un renne, & celui d'un hippopotame. Cent exemples pareils invitent à examiner long-temps avant que de croire.

Amas de coquilles.

MILLE endroits ſont remplis de mille débris de teſtacées, de cruſtacées, de pétrifications. Mais remarquons, encore une fois, que ce n'eſt preſque jamais ni ſur la croupe, ni dans les flancs de cette continuité de montagnes dont la ſurface du globe eſt traverſée; c'eſt à quelques lieues de ces grands corps, c'eſt au milieu des terres, c'eſt dans des cavernes, dans des lieux où il eſt très-vraiſemblable qu'il y avait de petits lacs qui ont diſparu, de petites rivières dont le cours eſt changé, des ruiſſeaux conſidérables dont la ſource eſt tarie. Vous y voyez des débris de tortues, d'écreviſſes, de moules, de colimaçons, de petits cruſtacées de rivière, de petites huîtres ſemblables à celles de Lorraine: mais de véritables corps marins, c'eſt ce que vous ne voyez jamais. S'il y en avait, pourquoi n'aurait-on jamais vu d'os de chiens marins, de requins, de baleines?

Vous prétendez que la mer a laiſſé dans nos terres des marques d'un très-long ſéjour. Le monument le

Digitized by Google

plus fûr ſerait aſſurément quelques amas de marſouins au milieu de l'Allemagne ; car vous en voyez des milliers ſe jouer ſur la ſurface de la mer Germanique dans un temps ſerein. Quand vous les aûrez découverts, & que je les aurai vus à Nuremberg & à Francfort, je vous croirai ; mais en attendant permettez-moi de ranger la plupart de ces ſuppoſitions avec celle du vaiſſeau pétrifié, trouvé dans le canton de Berne à cent pieds ſous terre, tandis qu'un de ſes ancres était ſur le mont Saint-Bernard.

J'ai vu quelquefois des débris de moules & de colimaçons qu'on prenait pour des coquilles de mer.

Si on ſongeait ſeulement que dans une année pluvieuſe il y a plus de limaçons dans dix lieues de pays que d'hommes ſur la terre, on pourrait ſe diſpenſer de chercher ailleurs l'origine de ces fragmens de coquillages dont le bord du Rhône & ceux d'autres rivières ſont tapiſſés dans l'eſpace de pluſieurs milles. Il y a beaucoup de ces limaçons dont le diamètre eſt de plus d'un pouce. Leur multitude détruit quelquefois les vignes & les arbres fruitiers. Les fragmens de leurs coques endurcies ſont partout. Pourquoi donc imaginer que des coquillages des Indes ſont venus s'amonceler dans nos climats, quand nous en avons chez nous par millions ? Tous ces petits fragmens de coquilles, dont on fait tant de bruit pour accréditer un ſyſtème, ſont pour la plupart ſi informes, ſi uſés, ſi méconnaiſſables qu'on pourrait également parier que ce ſont des débris d'écreviſſes ou de crocodiles, ou des ongles d'autres animaux. Si on trouve une coquille bien

conſervée

Digitized by Google

conſervée dans le cabinet d'un curieux, on ne ſait d'où elle vient, & je doute qu'elle puiſſe ſervir de fondement à un ſyſtème de l'univers.

Je ne nie pas, encore une fois, qu'on ne rencontre à cent milles de la mer quelques huîtres pétrifiées, des conques, des univalves, des productions qui reſſemblent parfaitement aux productions marines; mais eſt-on bien ſûr que le ſol de la terre ne peut enfanter ces foſſiles? La formation des agates arboriſées ou herboriſées ne doit-elle pas nous faire ſuſpendre notre jugement? Un arbre n'a point produit l'agate qui repréſente parfaitement un arbre; la mer peut auſſi n'avoir point produit ces coquilles foſſiles qui reſſemblent à des habitations de petits animaux marins. L'expérience ſuivante en peut rendre témoignage.

De la grotte des fées.

Les grottes où ſe forment les ſtalactites & les ſtalagmites ſont communes. Il y en a dans preſque toutes les provinces. Celle du Chablais eſt peut-être la moins connue des phyſiciens, & qui mérite le plus de l'être. Elle eſt ſituée dans des rochers affreux, au milieu d'une forêt d'épines, à deux petites lieues de Ripaille, dans la paroiſſe de Féterne. Ce ſont trois grottes en voûte l'une ſur l'autre, taillées à pic par la nature dans un roc inabordable. On n'y peut monter que par une échelle, & il faut s'élancer enſuite dans ces cavités en ſe tenant à des branches. d'arbres. Cet endroit eſt appelé par les gens du lieu *la grotte des fées.* Chacune a dans ſon fond un baſſin dont l'eau paſſe pour avoir la même vertu que celle

Digitized by Google

de Sainte-Reine. L'eau qui diſtille de la ſupérieure, à travers le rocher, y a formé dans la voûte la figure d'une poule qui couve des pouſſins. Auprès de cette poule eſt une autre concrétion qui reſſemble parfaitement à un morceau de lard avec ſa couenne, de la longueur de près de trois pieds.

Dans le baſſin de cette même grotte, où l'on ſe baigne, on trouve des figures de pralines telles qu'on les vend chez les confiſeurs, & à côté la forme d'un rouet ou tour à filer avec la quenouille. Les femmes des environs prétendent avoir vu dans l'enfoncement une femme pétrifiée, au-deſſous du rouet: mais les obſervateurs n'ont point vu en dernier lieu cette femme. Peut-être les concrétions ſtalactiques avaient deſſiné autrefois une figure informe de femme; & c'eſt ce qui fit nommer cette caverne *la grotte des fées*.

Il fut un temps qu'on n'oſait en approcher; mais depuis que la figure de la femme a diſparu, on eſt devenu moins timide.

Maintenant, qu'un philoſophe à ſyſtème raiſonne ſur ce jeu de la nature, ne pourrait-il pas dire: Voilà des pétrifications véritables? Cette grotte était habitée, ſans doute, autrefois par une femme; elle filait au rouet, ſon lard était pendu au plancher, elle avait auprès d'elle ſa poule avec ſes pouſſins; elle mangeait des pralines lorſqu'elle fut changée en rocher elle & ſes poulets, & ſon lard, & ſon rouet, & ſa quenouille, & ſes pralines; comme *Edith* femme de *Loth* fut changée en ſtatue de ſel. L'antiquité fourmille de ces exemples.

Il ſerait bien plus raiſonnable de dire, cette femme fut pétrifiée, que de dire, ces petites coquilles

Digitized by Google

viennent de la mer des Indes ; cette écaille fut laiſſée ici par la mer il y a cinquante mille ſiècles ; ces gloſſopètres ſont des langues de marſouins qui s'aſſemblèrent un jour ſur cette colline pour n'y laiſſer que leurs goſiers ; ces pierres en ſpirale renfermaient autrefois le poiſſon *Nautilus* que perſonne n'a jamais vu.

Du falun de Touraine, & de ſes coquilles.

On regarde enfin le falun de Touraine comme le monument le plus inconteſtable de ce ſéjour de l'Océan ſur notre continent dans une multitude prodigieuſe de ſiècles ; & la raiſon, c'eſt qu'on prétend que cette mine eſt compoſée de coquilles pulvériſées.

Certainement ſi à trente-ſix lieues de la mer il était d'immenſes bancs de coquillages marins, s'ils étaient poſés à plat par couches régulières, il ſerait démontré que ces bancs ont été le rivage de la mer : & il eſt d'ailleurs très-vraiſemblable que des terrains bas & plats ont été tour-à-tour couverts & dégagés des eaux juſqu'à trente & quarante lieues ; c'eſt l'opinion de toute l'antiquité. Une mémoire confuſe s'en eſt conſervée, & c'eſt ce qui a donné lieu à tant de fables.

Nil equidem durare diu ſub imagine eâdem
Crediderim. Sic ad ferrum veniſtis ab auro,
Secula. Sic toties verſa eſt fortuna locorum.
Vidi ego quod fuerat quondam ſolidiſſima tellus
Eſſe fretum. Vidi factas ex æquore terras :
Et procul à pelago conchæ jacuere marinæ :

Digitized by Google

Et vetus inventa eſt in montibus anchora ſummis. (*a*)
Quodque fuit campus, vallem decurſus aquarum
Fecit : & eluvie mons eſt deductus in æquor :
Eque paludoſâ ſiccis humus aret arenis :
Quæque ſitim tulerant, ſtagnata paludibus hument.

C'eſt ainſi que *Pythagore* s'explique dans *Ovide*. Voici une imitation de ces vers qui en donnera l'idée.

Le temps, qui donne à tout le mouvement & l'être,
Produit, accroît, détruit, fait mourir, fait renaître,
Change tout dans les cieux, ſur la terre, & dans l'air.
L'âge d'or à ſon tour ſuivra l'âge de fer.
Flore embellit des champs l'aridité ſauvage.
La mer change ſon lit, ſon flux, & ſon rivage.
Le limon qui nous porte eſt né du ſein des eaux.
Où croiſſent les moiſſons, voguèrent les vaiſſeaux.
La main lente du temps applanit les montagnes ;
Il creuſe les vallons, il étend les campagnes ;
Tandis que l'Eternel, le ſouverain des temps,
Demeure inébranlable en ces grands changemens.

Mais pourquoi cet Océan n'a-t-il formé aucune montagne ſur tant de côtes plates livrées à ſes marées? Et pourquoi, s'il a dépoſé des amas prodigieux de coquilles en Touraine, n'a-t-il pas laiſſé les mêmes monumens dans les autres provinces à la même diſtance?

D'un côté je vois pluſieurs lieues de rivages au niveau de la mer dans la baſſe Normandie : je traverſe

(*a*) Cela reſſemble un peu à l'ancre de vaiſſeau qu'on prétendait avoir trouvé ſur le grand Saint-Bernard, auſſi s'eſt-on bien gardé d'inſérer cette chimère dans la traduction.

Digitized by Google

la Picardie, la Flandre, la Hollande, la baſſe Allemagne, la Poméranie, la Pruſſe, la Pologne, la Ruſſie, une grande partie de la Tartarie, ſans qu'une ſeule haute montagne, feſant partie de la grande chaîne, ſe préſente à mes yeux. Je puis franchir ainſi l'eſpace de deux mille lieues dans un terrain aſſez uni, à quelques collines près. Si la mer répandue originairement ſur notre continent, avait fait les montagnes, comment n'en a-t-elle pas fait une ſeule dans cette vaſte étendue?

De l'autre côté, ces prétendus bancs de coquilles, à trente, à quarante lieues de la mer, méritent le plus ſérieux examen. J'ai fait venir de cette province, dont je ſuis éloigné de cent cinquante lieues, une caiſſe de ce falun. Le fond de cette minière eſt évidemment une eſpèce de terre calcaire & marneuſe, mêlée de talc, laquelle a quelques lieues de longueur ſur environ une & demie de largeur. Les morceaux purs de cette terre pierreuſe ſont un peu ſalés au goût. Les laboureurs l'emploient pour féconder leurs terres, & il eſt très-vraiſemblable que ſon ſel les fertiliſe: on en fait autant dans mon voiſinage avec du gypſe. Si ce n'était qu'un amas de coquilles, je ne vois pas qu'il pût fumer la terre. J'aurais beau jeter dans mon champ toutes les coques deſſéchées des limaçons & des moules de ma province, ce ſerait comme ſi j'avais ſemé ſur des pierres.

Quoique je ſois ſûr de peu de choſes, je puis affirmer que je mourrais de faim, ſi je n'avais pour vivre qu'un champ de vieilles coquilles caſſées. (*b*)

(*b*) Tout ce que ces coquillages pourraient opérer, ce ſerait de diviſer une terre trop compacte. On en fait autant avec du gravier. Des coquilles

Digitized by Google

En un mot, il eſt certain, autant que mes yeux peuvent avoir de certitude, que cette marne eſt une eſpèce de terre, & non pas un aſſemblage d'animaux marins qui ſeraient au nombre de plus de cent mille milliars de milliars. Je ne ſais pourquoi l'académicien qui, le premier après *Paliſſi*, fit connaître cette ſingularité de la nature, a pu dire : *Ce ne ſont que de petits fragmens de coquilles très-reconnaiſſables pour en être des fragmens ; car ils ont leurs cannelures très-bien marquées ; ſeulement ils ont perdu leur luiſant & leur vernis.*

Il eſt reconnu que dans cette mine de pierre calcaire & de talc on n'a jamais vu une ſeule écaille d'huître, mais qu'il y en a quelques-unes de moules, parce que cette mine eſt entourée d'étangs. Cela ſeul décide la queſtion contre *Bernard Paliſſi*, & détruit tout le merveilleux que *Réaumur* & ſes imitateurs ont voulu y mettre.

Si quelques petits fragmens de coquilles mêlées à la terre marneuſe, étaient réellement des coquilles de mer, il faudrait avouer qu'elles ſont dans cette falunière depuis des temps reculés qui épouvantent l'imagination, & que c'eſt un des plus anciens monumens des révolutions de notre globe. Mais auſſi, comment une production enfouie quinze pieds en terre pendant tant de ſiècles, peut-elle avoir l'air ſi nouveau? Comment y a-t-on trouvé la coquille d'un limaçon toute fraîche? pourquoi la mer n'aurait-elle confié ces coquilles tourangeotes qu'à ce ſeul petit

fraîches & pilées pourraient ſervir par leur huile : mais des coquillages deſſéchés ne ſont bons à rien.

N. B. Quand ces coquilles ſont très-friables, elles peuvent ſervir d'engrais comme la craie ou la marne.

Digitized by Google

morceau de terre, & non ailleurs? n'eſt-il pas de la plus extrême vraiſemblance que ce falun qu'on avait pris pour un réſervoir de petits poiſſons, n'eſt préciſément qu'une mine de pierre calcaire d'une médiocre étendue?

D'ailleurs l'expérience de M. de *la Sauvagère* qui a vu des coquillages ſe former dans une pierre tendre, & qui en rend témoignage avec ſes voiſins, ne doit-elle pas au moins nous inſpirer quelques doutes?

Voici une autre difficulté, un autre ſujet de douter. On trouve entre Paris & Arcueil, ſur la rive gauche de la Seine, un banc de pierre très-long, tout parſemé de coquilles maritimes, ou qui du moins leur reſſemblent parfaitement. On m'en a envoyé un morceau pris au haſard à cent pieds de profondeur. Il s'en faut bien que les coquilles y ſoient amoncelées par couches: elles y ſont éparſes & dans la plus grande confuſion. Cette confuſion ſeule contredit la régularité prétendue qu'on attribue au falun de Touraine.

Enfin, ſi ce falun a été produit à la longue dans la mer, elle eſt donc venue à près de quarante lieues dans un pays plat, & elle n'y a point formé de montagnes. Il n'eſt donc nullement probable que les montagnes ſoient des productions de l'Océan. De ce que la mer ſerait venue à quarante lieues, s'enſuivrait-il qu'elle aurait été par-tout?

Idées de Paliſſi ſur les coquilles prétendues.

AVANT que *Bernard Paliſſi* eût prononcé que cette mine de marne de trois lieues d'étendue n'était qu'un amas de coquilles, les agriculteurs étaient dans

Digitized by Google

l'uſage de ſe ſervir de cet engrais, & ne ſoupçonnaient pas que ce fuſſent uniquement des coquilles qu'ils employaſſent. N'avaient-ils pas des yeux ? Pourquoi ne crut-on pas *Paliſſi* ſur ſa parole? Ce *Paliſſi* d'ailleurs était *un peu viſionnaire*. Il fit imprimer le livre intitulé : *Le moyen de devenir riche, & la manière véritable par laquelle tous les hommes de France pourront apprendre à multiplier & à augmenter leur tréſor & poſſeſſions, par maître Bernard Paliſſi, inventeur des ruſtiques figulines du roi.* Il tint à Paris une école, où il fit afficher qu'il rendrait l'argent à ceux qui lui prouveraient la fauſſeté de ſes opinions. Cette eſpèce de charlatanerie décrédita ſes coquilles juſqu'au temps où elles furent remiſes en honneur par un académicien célèbre qui enrichit les découvertes des *Swammerdam*, des *Leuvenhoeck*, par l'ordre dans lequel il les plaça, & qui voulut rendre de grands ſervices à la phyſique. L'expérience, comme on l'a déjà dit, eſt trompeuſe ; il faut donc examiner encore ce falun. Il eſt certain qu'il pique la langue par une légère âcreté, c'eſt un effet que les coquilles ne produiront pas. Il eſt indubitable que le falun eſt une terre calcaire & marneuſe. Il eſt indubitable auſſi qu'elle renferme quelques coquilles de moules à dix à quinze pieds de profondeur. L'auteur eſtimable de l'Hiſtoire naturelle, auſſi profond dans ſes vues qu'attrayant par ſon ſtyle, dit expreſſément : *Je prétends que les coquilles ſont l'intermède que la nature emploie pour former la plupart des pierres. Je prétends que les craies, les marnes, & les pierres à chaux, ne ſont compoſées que de pouſſière & de détrimens de coquilles.*

On peut aller trop loin, quelque habile phyſicien que l'on ſoit. J'avoue que j'ai examiné pendant douze

Digitized by Google

ans de ſuite la pierre à chaux que j'ai employée, & que ni moi, ni aucun des aſſiſtans n'y avons aperçu le moindre veſtige de coquilles.

A-t-on donc beſoin de toutes ces ſuppoſitions pour prouver les révolutions que notre globe a eſſuyées dans des temps prodigieuſement reculés? Quand la mer n'aurait abandonné & couvert tour-à-tour les terrains bas de ſes rivages que le long de deux mille lieues ſur quarante de large dans les terres, ce ſerait un changement ſur la ſurface du globe de quatre-vingts mille lieues quarrées.

Les éruptions des volcans, les tremblemens, les affaiſſemens des terrains doivent avoir bouleverſé une aſſez grande quantité de la ſurface du globe; des lacs, des rivières ont diſparu, des villes ont été englouties; des îles ſe ſont formées; des terres ont été ſéparées: les mers intérieures ont pu opérer des révolutions beaucoup plus conſidérables. N'en voilà-t-il pas aſſez? Si l'imagination aime à ſe repréſenter ces grandes viciſſitudes de la nature, elle doit être contente.

J'avoue encore qu'il eſt démontré aux yeux, qu'il a fallu une prodigieuſe multitude de ſiècles pour opérer toutes les révolutions arrivées dans ce globe, & dont nous avons des témoignages inconteſtables. Les quatre cents ſoixante & dix mille ans dont les Babyloniens précepteurs des Egyptiens ſe vantaient, ne ſuffiſent peut-être pas; mais je ne veux point contredire la Genèſe que je regarde avec vénération. Je ſuis partagé entre ma faible raiſon qui eſt mon ſeul flambeau, & les livres ſacrés juifs auxquels je n'entends rien du tout. Je me borne toujours à prier DIEU que des hommes ne perſécutent pas des

Digitized by Google

hommes ; qu'on ne faſſe pas de cette terre ſi ſouvent bouleverſée une vallée de misère & de larmes, dans laquelle des ſerpens deſtinés à ramper quelques minutes dans leurs trous, dardent continuellement leur venin les uns contre les autres.

Du ſyſtème de Maillet qui, de l'inſpection des coquilles, conclut que les poiſſons ſont les premiers pères des hommes.

Maillet, dont nous avons déjà parlé, crut s'apercevoir au grand Caire que notre continent n'avait été qu'une mer dans l'éternité paſſée ; il vit des coquilles, & voici comme il raiſonna : Ces coquilles prouvent que la mer a été pendant des milliers de ſiècles à Memphis, donc les Egyptiens & les ſinges viennent inconteſtablement des poiſſons marins.

Les anciens habitans des bords de l'Euphrate ne s'éloignaient pas beaucoup de cette idée, quand ils débitèrent que le fameux poiſſon *Oannès* ſortait tous les jours du fleuve, pour les venir catéchiſer ſur le rivage. *Derceto*, qui eſt la même que *Vénus*, avait une queue de poiſſon. La *Vénus* d'*Héſiode* naquit de l'écume de la mer.

C'eſt peut-être ſuivant cette coſmogonie qu'*Homère* dit que l'Océan eſt le père de toutes choſes ; mais par ce mot d'*Océan*, il n'entend, dit-on, que le Nil, & non notre mer Océane qu'il ne connaiſſait pas.

Thalès apprit aux Grecs que l'eau eſt le premier principe de la nature. Ses raiſons ſont que la ſemence de tous les animaux eſt aqueuſe, qu'il faut de l'humidité à toutes les plantes, & qu'enfin les étoiles ſont

Digitized by Google

nourries des exhalaiſons humides de notre globe. Cette dernière raiſon eſt merveilleuſe ; & il eſt plaiſant qu'on parle encore de *Thalès*, & qu'on veuille ſavoir ce qu'*Athénée* & *Plutarque* en penſaient.

Cette nourriture des étoiles n'aurait pas réuſſi dans notre temps, & malgré les ſermons du poiſſon *Oannès*, les argumens de *Thalès*, les imaginations de *Maillet*, malgré l'extrême paſſion qu'on a aujourd'hui pour les généalogies, il y a peu de gens qui croient deſcendre d'un turbot & d'une morue. Pour étayer ce ſyſtème, il fallait abſolument que toutes les eſpèces & tous les élémens ſe changeaſſent les uns en les autres. Les Métamorphoſes d'*Ovide* devenaient le meilleur livre de phyſique qu'on ait jamais écrit.

Notre globe a eu ſans doute ſes métamorphoſes, ſes changemens de forme ; & chaque globe a eu les ſiennes, puiſque tout étant en mouvement, tout a dû néceſſairement changer ; il n'y a que l'immobile qui ſoit immuable ; la nature eſt éternelle, mais nous autres nous ſommes d'hier. Nous découvrons mille ſignes de variations ſur notre petite ſphère. Ces ſignes nous apprennent que cent villes ont été englouties, que des rivières ont diſparu, que dans de longs eſpaces de terrain on marche ſur des débris. Ces épouvantables révolutions accablent notre eſprit. Elles ne ſont rien du tout pour l'univers, & preſque rien pour notre globe. La mer, qui laiſſe des coquilles ſur un rivage qu'elle abandonne, eſt une goutte d'eau qui s'évapore au bord d'une petite taſſe ; les tempêtes les plus horribles ne ſont que le léger mouvement de l'air produit par l'aile d'une mouche. Toutes nos énormes révolutions ſont un grain de ſable à peine

Digitized by Google

dérangé de ſa place. Cependant que de vains efforts pour expliquer ces petites choſes ! que de ſyſtèmes, que de charlataniſme pour rendre compte de ces légères variations ſi terribles à nos yeux ! que d'animoſités dans ces diſputes ! Les conquérans qui ont envahi le monde, n'ont pas été plus orgueilleux & plus acharnés que les vendeurs d'orviétan qui ont prétendu le connaître.

La terre eſt un ſoleil encroûté, dit celui-ci ; c'eſt une comète qui a effleuré le ſoleil, dit celui-là. En voici un qui crie que cette huître eſt une médaille du déluge ; un autre lui répond qu'elle eſt pétrifiée depuis quatre milliars d'années. Hé, pauvres gens qui oſez parler en maîtres, vous voulez m'enſeigner la formation de l'univers, & vous ne ſavez pas celle d'un ciron, celle d'une paille. (*)

CORPS.

CORPS & matière, c'eſt ici même choſe, quoiqu'il n'y ait pas de ſynonyme à la rigueur. Il y a eu des gens qui par ce mot *corps* ont auſſi entendu l'eſprit. Ils ont dit : Eſprit ſignifie originairement *ſouffle*, il n'y a qu'un corps qui puiſſe ſouffler ; donc eſprit & corps pourraient bien au fond être la même choſe. C'eſt dans ce ſens que *la Fontaine* diſait au célèbre duc de *la Rochefoucauld :*

J'entends les eſprits corps & pétris de matière.

(*) Voyez dans le volume de phyſique la *Diſſertation ſur les changemens arrivés au globe*, & les *ſingularités de la nature.*

Digitized by Google

C'eſt dans le même ſens qu'il dit à madame de *la Sablière :*

Je ſubtiliſerais un morceau de matière,
Quinteſſence d'atome extrait de la lumière,
Je ne ſais quoi plus vif & plus ſubtil encor.

Perſonne ne s'aviſa de harceler le bon *la Fontaine*, & de lui faire un procès ſur ces expreſſions. Si un pauvre philoſophe & même un poëte en diſait autant aujourd'hui, que de gens pour ſe faire de fête, que de folliculaires pour vendre douze ſous leurs extraits, que de frippons, uniquement dans le deſſein de faire du mal, crieraient au philoſophe, au péripatéticien, au diſciple de *Gaſſendi*, à l'écolier de *Locke* & des premiers pères, au damné !

De même que nous ne ſavons ce que c'eſt qu'un eſprit, nous ignorons ce que c'eſt qu'un corps : nous voyons quelques propriétés ; mais quel eſt ce ſujet en qui ces propriétés réſident ? Il n'y a que des corps, diſaient *Démocrite* & *Epicure ;* il n'y a point de corps, diſaient les diſciples de *Zénon* d'Elée.

L'évêque de Cloine, *Berklay*, eſt le dernier qui, par cent ſophiſmes captieux, a prétendu prouver que les corps n'exiſtent pas. Ils n'ont, dit-il, ni couleurs, ni odeurs, ni chaleur ; ces modalités ſont dans vos ſenſations, & non dans les objets. Il pouvait s'épargner la peine de prouver cette vérité ; elle était aſſez connue. Mais de là il paſſe à l'étendue, à la ſolidité, qui ſont des eſſences du corps, & il croit prouver qu'il n'y a pas d'étendue dans une pièce de drap vert, parce que ce drap n'eſt pas vert en effet ; cette

Digitized by Google

ſenſation du vert n'eſt qu'en vous, donc cette ſenſation de l'étendue n'eſt auſſi qu'en vous. Et après avoir ainſi détruit l'étendue, il conclut que la ſolidité qui y eſt attachée tombe d'elle-même, & qu'ainſi il n'y a rien au monde que nos idées. De ſorte que, ſelon ce docteur, dix mille hommes tués par dix mille coups de canon ne ſont dans le fond que dix mille appréhenſions de notre entendement; & quand un homme fait un enfant à ſa femme, ce n'eſt qu'une idée qui ſe loge dans une autre idée dont il naîtra une troiſième idée.

Il ne tenait qu'à M. l'évêque de Cloine de ne point tomber dans l'excès de ce ridicule. Il croit montrer qu'il n'y a point d'étendue, parce qu'un corps lui a paru avec ſa lunette quatre fois plus gros qu'il ne l'était à ſes yeux, & quatre fois plus petit à l'aide d'un autre verre. De-là il conclut qu'un corps ne pouvant avoir à la fois quatre pieds, ſeize pieds, & un ſeul pied d'étendue, cette étendue n'exiſte pas; donc il n'y a rien. Il n'avait qu'à prendre une meſure, & dire: De quelque étendue qu'un corps me paraiſſe, il eſt étendu de tant de ces meſures.

Il lui était bien aiſé de voir qu'il n'en eſt pas de l'étendue & de la ſolidité comme des ſons, des couleurs, des ſaveurs, des odeurs &c. Il eſt clair que ce ſont en nous des ſentimens excités par la configuration des parties; mais l'étendue n'eſt point un ſentiment. Que ce bois allumé s'éteigne, je n'ai plus chaud; que cet air ne ſoit plus frappé, je n'entends plus; que cette roſe ſe fane, je n'ai plus d'odorat pour elle: mais ce bois, cet air, cette roſe ſont étendus ſans moi. Le paradoxe de *Berklay* ne vaut pas la peine d'être réfuté.

Digitized by Google

C'eſt ainſi que les *Zénons* d'Elée, les *Parménides*, argumentaient autrefois ; & ces gens-là avaient beaucoup d'eſprit : ils vous prouvaient qu'une tortue doit aller auſſi vîte qu'*Achille*, qu'il n'y a point de mouvement ; ils agitaient cent autres queſtions auſſi utiles. La plupart des Grecs jouèrent des gobelets avec la philoſophie, & tranſmirent leurs tréteaux à nos ſcolaſtiques. *Bayle* lui-même a été quelquefois de la bande ; il a brodé des toiles d'araignées comme un autre ; il argumente, à l'article *Zénon*, contre l'étendue diviſible de la matière, & la contiguité des corps ; il dit tout ce qu'il ne ſerait pas permis de dire à un géomètre de ſix mois.

Il eſt bon de ſavoir ce qui avait entraîné l'évêque *Berklay* dans ce paradoxe. J'eus, il y a long-temps, quelques converſations avec lui ; il me dit que l'origine de ſon opinion venait de ce qu'on ne peut concevoir ce que c'eſt que ce ſujet qui reçoit l'étendue. Et en effet, il triomphe dans ſon livre, quand il demande à *Hilas* ce que c'eſt que ce ſujet, ce *ſubſtratum*, cette ſubſtance. C'eſt le corps étendu, répond *Hilas*. Alors l'évêque, ſous le nom de *Philonoüs*, ſe moque de lui ; & le pauvre *Hilas* voyant qu'il a dit que l'étendue eſt le ſujet de l'étendue, & qu'il a dit une ſottiſe, demeure tout confus, & avoue qu'il n'y comprend rien ; qu'il n'y a point de corps, que le monde matériel n'exiſte pas, qu'il n'y a qu'un monde intellectuel.

Hilas devait dire ſeulement à *Philonoüs :* Nous ne ſavons rien ſur le fond de ce ſujet, de cette ſubſtance étendue, ſolide, diviſible, mobile, figurée &c. ; je ne la connais pas plus que le ſujet penſant, ſentant & voulant ; mais ce ſujet n'en exiſte pas moins, puiſqu'il

Digitized by Google

a des propriétés eſſentielles dont il ne peut être dépouillé. (1)

Nous ſommes tous comme la plupart des dames de Paris, elles font grande chère ſans ſavoir ce qui entre dans les ragoûts; de même nous jouiſſons des corps, ſans ſavoir ce qui les compoſe. De quoi eſt fait le corps? de parties, & ces parties ſe réſolvent en d'autres parties. Que ſont ces dernières parties? toujours des corps; vous diviſez ſans ceſſe, & vous n'avancez jamais.

Enfin, un ſubtil philoſophe remarquant qu'un tableau eſt fait d'ingrédiens dont aucun n'eſt un tableau, & une maiſon de matériaux dont aucun n'eſt une maiſon, imagina que les corps ſont bâtis d'une infinité de petits êtres qui ne ſont pas corps; & cela s'appelle des *monades*. Ce ſyſtème ne laiſſe pas d'avoir ſon bon, & s'il était révélé, je le croirais très-poſſible; tous ces petits êtres ſeraient des points mathématiques: des eſpèces d'ames qui n'attendraient qu'un habit pour ſe mettre dedans: ce ſerait une métempſycoſe continuelle. Ce ſyſtème en vaut bien un autre; je l'aime bien autant que la déclinaiſon des atomes, les formes ſubſtantielles, la grâce verſatile, & les vampires.

(1) Voyez ſur cet objet l'article *Exiſtence* dans l'Encyclopédie; c'eſt le ſeul ouvrage où la queſtion de l'exiſtence des objets extérieurs ait été bien éclaircie, & où l'on trouve les principes qui peuvent conduire à la réſoudre.

COURTISANS

Digitized by Google

COURTISANS LETTRÉS.

Il a été un temps en France où les beaux arts étaient cultivés par les premiers de l'Etat. Les courtisans surtout s'en mêlaient malgré la dissipation, le goût des riens, la passion pour l'intrigue, toutes divinités du pays. Il me paraît qu'on est actuellement à la cour dans tout un autre goût que celui des lettres; peut-être dans peu de temps la mode de penser reviendra-t-elle. Un roi n'a qu'à vouloir; on fait de cette nation-ci tout ce qu'on veut. En Angleterre communément on pense, & les lettres y sont plus en honneur qu'ici. Cet avantage est une suite nécessaire de la forme de leur gouvernement. Il y a à Londres environ huit cents personnes qui ont le droit de parler en public, & de soutenir les intérêts de la nation. Environ cinq ou six mille prétendent au même honneur à leur tour. Tout le reste s'érige en juge de tous ceux-ci, & chacun peut faire imprimer ce qu'il pense sur les affaires publiques; ainsi toute la nation est dans la nécessité de s'instruire. On n'entend parler que des gouvernemens d'Athènes & de Rome. Il faut bien, malgré qu'on en ait, lire les auteurs qui en ont traité. Cette étude conduit naturellement aux belles-lettres. En général les hommes ont l'esprit de leur état. Pourquoi d'ordinaire nos magistrats, nos avocats, nos médecins, & beaucoup d'ecclésiastiques, ont-ils plus de lettres, de goût, & d'esprit, que l'on n'en trouve dans toutes les autres professions? C'est que réellement leur état est d'avoir l'esprit cultivé, comme celui d'un marchand est de connaître son négoce.

Digitized by Google

Il n'y a pas long-temps (*) qu'un ſeigneur anglais fort jeune me vint voir à Paris en revenant d'Italie. Il avait fait en vers une deſcription de ce pays-là, auſſi poliment écrite que tout ce qu'ont fait le comte de *Rocheſter*, & nos *Chaulieux*, nos *Sarafins*, & nos *Chapelles*. La traduction que j'en ai faite eſt ſi loin d'atteindre à la force & à la bonne plaiſanterie de l'original, que je ſuis obligé d'en demander ſérieuſement pardon à l'auteur, & à ceux qui entendent l'anglais. Cependant comme je n'ai pas d'autre moyen de faire connaître les vers de milord *Harvey*, les voici dans ma langue.

Qu'ai-je donc vu dans l'Italie ?
Orgueil, aſtuce & pauvreté ;
Grands complimens, peu de bonté ;
Et beaucoup de cérémonie ;

L'extravagante comédie,
Que ſouvent l'inquiſition (*a*)
Veut qu'on nomme religion,
Mais qu'ici nous nommons folie.

La nature en vain bienfeſante
Veut enrichir ces lieux charmans ;
Des prêtres la main déſolante
Etouffe ſes plus beaux préſens.

Les monſignor, ſoi-diſant grands,
Seuls dans leurs palais magnifiques,
Y ſont d'illuſtres fainéans,
Sans argent & ſans domeſtiques.

(*) Ceci a été écrit vers 1730.

(*a*) Il entend ſans doute les farces que certains prédicateurs jouent dans les places publiques.

Digitized by Google

Pour les petits, ſans liberté,
Martyrs du joug qui les domine,
Ils ont fait vœu de pauvreté,
Priant DIEU par oiſiveté,
Et toujours jeûnant par famine.

Ces beaux lieux, du pape bénis,
Semblent habités par les diables;
Et les habitans miſérables
Sont damnés dans le paradis.

Je ne ſuis pas de l'avis de milord *Harvey*. Il y a des pays en Italie qui ſont très-malheureux, parce que des étrangers s'y battent depuis long-temps à qui les gouvernera; mais il y en a d'autres où l'on n'eſt ni ſi gueux ni ſi ſot qu'il le dit.

COUTUMES.

IL y a, dit-on, cent quarante-quatre coutumes en France qui ont force de loi; ces lois ſont preſque toutes différentes. Un homme qui voyage dans ce pays change de loi preſque autant de fois qu'il change de chevaux de poſte. La plupart de ces coutumes ne commencèrent à être rédigées par écrit que du temps de *Charles VII*; la grande raiſon, c'eſt qu'auparavant très-peu de gens ſavaient écrire. On écrivit donc une partie d'une partie de la coutume de Ponthieu; mais ce grand ouvrage ne fut achevé par les Picards que ſous *Charles VIII*. Il n'y en eut que ſeize de rédigées du temps de *Louis XII*. Enfin, aujourd'hui la juriſprudence s'eſt tellement perfectionnée, qu'il n'y a guère de

Digitized by Google

coutume qui n'ait pluſieurs commentateurs ; & tous, comme on croit bien, d'un avis différent. Il y en a dèjà vingt-ſix ſur la coutume de Paris. Les juges ne ſavent auquel entendre ; mais pour les mettre à leur aiſe, on vient de faire la coutume de Paris en vers. C'eſt ainſi qu'autrefois la prêtreſſe de Delphes rendait ſes oracles.

Les meſures ſont auſſi différentes que les coutumes ; de ſorte que ce qui eſt vrai dans le ſaubourg de Montmartre, devient faux dans l'abbaye de Saint-Denis. DIEU ait pitié de nous !

CREDO.

JE récite mon *pater* & mon *credo* tous les matins, je ne reſſemble point à *Brouſſin* dont *Réminiac* diſait :

Brouſſin, dès l'âge le plus tendre,
Poſſéda la fauſſe Robert,
Sans que ſon précepteur lui pût jamais apprendre
Ni ſon credo ni ſon pater.

Le *Symbole* ou la *collation* vient du mot *Symbolein*, & l'Egliſe latine adopte ce mot comme elle a tout pris de l'Egliſe grecque. Les théologiens un peu inſtruits ſavent que ce ſymbole qu'on nomme des apôtres, n'eſt point du tout des apôtres.

On appelait ſymbole chez les Grecs, les paroles, les ſignes, auxquels les initiés aux myſtères de *Cérès*, de *Cybèle*, de *Mithra*, ſe reconnaiſſaient ; (*a*) les chrétiens

(*a*) *Arnobe* liv. V. *Symbola quæ rogata ſacrorum &c.* Voyez auſſi *Clément* d'Alexandrie dans ſon ſermon protreptique, ou *cohortatio ad gentes.*

Digitized by Google

avec le temps eurent leur ſymbole. S'il avait exiſté du temps des apôtres, il eſt à croire que *S^t Luc* en aurait parlé.

On attribue à *S^t Auguſtin* une hiſtoire du ſymbole dans ſon ſermon 115; on lui fait dire dans ce ſermon que *Pierre* avait commencé le ſymbole en diſant : *Je crois en* DIEU *père tout-puiſſant ;* Jean ajouta *créateur du ciel & de la terre ;* Jacques ajouta, *Je crois en* JESUS-CHRIST *ſon fils unique notre Seigneur ;* & ainſi du reſte. On a retranché cette fable dans la dernière édition d'*Auguſtin*. Je m'en rapporte aux révérends pères bénédictins, pour ſavoir au juſte s'il fallait retrancher ou non ce petit morceau qui eſt curieux.

Le fait eſt que perſonne n'entendit parler de ce *credo* pendant plus de quatre cents années. Le peuple dit que Paris n'a pas été bâti en un jour, le peuple a ſouvent raiſon dans ſes proverbes. Les apôtres eurent notre ſymbole dans le cœur, mais ils ne le mirent point par écrit. On en forma un du temps de *S^t Irénée*, qui ne reſſemble point à celui que nous récitons.

Notre ſymbole tel qu'il eſt aujourd'hui eſt conſtamment du cinquième ſiècle. Il eſt poſtérieur à celui de Nicée. L'article qui dit que JESUS deſcendit aux enfers, celui qui parle de la communion des ſaints, ne ſe trouvent dans aucun des ſymboles qui précédèrent le nôtre. Et en effet, ni les Evangiles, ni les Actes des apôtres, ne diſent que JESUS deſcendit dans l'enfer. Mais c'était une opinion établie dès le troiſième ſiècle que JESUS était deſcendu dans l'Adès, dans le Tartare, mots que nous traduiſons par celui d'enfer. L'enfer en ce ſens n'eſt pas le mot hébreu *Sheol*, qui

Digitized by Google

veut dire le ſouterrain, la foſſe. Et c'eſt pourquoi *S^t Athanaſe* nous apprit depuis comment notre Sauveur était deſcendu dans les enfers. *Son humanité*, dit-il, *ne fut ni toute entière dans le ſépulcre, ni toute entière dans l'enfer. Elle fut dans le ſépulcre ſelon la chair, & dans l'enfer ſelon l'ame.*

S^t Thomas aſſure que les ſaints qui reſſuſcitèrent à la mort de JESUS-CHRIST, moururent de nouveau pour reſſuſciter enſuite avec lui; c'eſt le ſentiment le plus ſuivi. Toutes ces opinions ſont abſolument étrangères à la morale; il faut être homme de bien, ſoit que les ſaints ſoient reſſuſcités deux fois, ſoit que DIEU ne les ait reſſuſcités qu'une. Notre ſymbole a été fait tard, je l'avoue, mais la vertu eſt de toute éternité.

S'il eſt permis de citer des modernes dans une matière ſi grave, je rapporterai ici le *credo* de l'abbé de *Saint-Pierre*, tel qu'il eſt écrit de ſa main dans ſon livre ſur la pureté de la religion, lequel n'a point été imprimé, & que j'ai copié fidellement.

» Je crois en un ſeul DIEU & je l'aime. Je crois » qu'il illumine toute ame venant au monde, ainſi » que le dit *S^t Jean*. J'entends par-là toute ame qui » le cherche de bonne foi.

» Je crois en un ſeul DIEU, parce qu'il ne peut y » avoir qu'une ſeule ame du grand tout, un ſeul être » vivifiant, un formateur unique.

» Je crois en DIEU le père tout-puiſſant, parce » qu'il eſt père commun de la nature, de tous les » hommes qui ſont également ſes enfans. Je crois que » celui qui les fait tous naître également, qui arrangea » les reſſorts de notre vie de la même manière, qui leur

Digitized by Google

» a donné les mêmes principes de morale, aperçue » par eux dès qu'ils réfléchiſſent, n'a mis aucune » différence entre ſes enfans que celle du crime & de » la vertu.

» Je crois que le Chinois juſte & bienfeſant eſt » plus précieux devant lui qu'un docteur pointilleux » & arrogant.

» Je crois que DIEU étant notre père commun, » nous ſommes tenus de regarder tous les hommes » comme nos frères.

» Je crois que le perſécuteur eſt abominable, & » qu'il marche immédiatement après l'empoiſonneur » & le parricide.

» Je crois que les diſputes théologiques ſont à la » fois la farce la plus ridicule & le fléau le plus affreux » de la terre, immédiatement après la guerre, la » peſte, la famine, & la vérole.

» Je crois que les eccléſiaſtiques doivent être payés, » & bien payés, comme ſerviteurs du public, pré- » cepteurs de morale, teneurs des regiſtres des enfans » & des morts; mais qu'on ne doit leur donner ni » les richeſſes des fermiers-généraux, ni le rang des » princes, parce que l'un & l'autre corrompent l'ame » & que rien n'eſt plus révoltant que de voir des » hommes ſi riches & ſi fiers, faire prêcher l'humilité » & l'amour de la pauvreté par des gens qui n'ont » que cent écus de gages.

» Je crois que tous les prêtres qui deſſervent une » paroiſſe doivent être mariés, non-ſeulement pour » avoir une femme honnête qui prenne ſoin de leur » ménage, mais pour être meilleurs citoyens, donner

Digitized by Google

» de bons ſujets à l'Etat, & pour avoir beaucoup » d'enfans bien élevés.

» Je crois qu'il faut abſolument extirper les moines, » que c'eſt rendre un très-grand ſervice à la patrie & » à eux-mêmes. Ce ſont des hommes que *Circé* a » changés en pourceaux, le ſage *Ulyſſe* doit leur » rendre la forme humaine. »

Paradis aux bienfeſans !

DES CRIMES OU DELITS DE TEMPS ET DE LIEU.

UN romain tue malheureuſement en Egypte un chat conſacré; & le peuple en fureur punit ce ſacrilége en déchirant le romain en pièces. Si on avait mené ce romain au tribunal, & ſi les juges avaient eu le ſens commun, ils l'auraient condamné à demander pardon aux Egyptiens & aux chats, à payer une forte amende ſoit en argent, ſoit en ſouris. Ils lui auraient dit qu'il faut reſpecter les ſottiſes du peuple quand on n'eſt pas aſſez fort pour les corriger.

Le vénérable chef de la juſtice lui aurait parlé à-peu-près ainſi : chaque pays a ſes impertinences légales, & ſes délits de temps & de lieu. Si dans votre Rome devenue ſouveraine de l'Europe, de l'Afrique, & de l'Aſie mineure, vous alliez tuer un poulet ſacré dans le temps qu'on lui donne du grain pour ſavoir au juſte la volonté des dieux, vous ſeriez ſévérement puni. Nous croyons que vous n'avez tué notre chat que par mégarde. La cour vous admoneſte. Allez en paix ; ſoyez plus circonſpect.

Digitized by Google

C'eſt une choſe très-indifférente d'avoir une ſtatue dans ſon veſtibule : mais ſi lorſqu'*Octave* ſurnommé *Auguſte* était maître abſolu, un romain eût placé chez lui une ſtatue de *Brutus*, il eût été puni comme ſéditieux. Si un citoyen avait, ſous un empereur régnant, la ſtatue du compétiteur à l'empire, c'était, diſait-on, un crime de lèſe-majeſté, de haute trahiſon.

Un anglais ne ſachant que faire, s'en va à Rome ; il rencontre le prince *Charles-Edouard* chez un cardinal ; il en eſt fort content. De retour chez lui, il boit dans un cabaret à la ſanté du prince *Charles-Edouard*. Le voilà accuſé de *haute* trahiſon. Mais qui a-t-il trahi *hautement*, lorſqu'il a dit, en buvant, qu'il ſouhaitait que ce prince ſe portât bien ? S'il a conjuré pour le mettre ſur le trône, alors il eſt coupable envers la nation : mais juſque-là on ne voit pas que dans l'exacte juſtice le parlement puiſſe exiger de lui autre choſe que de boire quatre coups à la ſanté de la maiſon de *Hanovre*, s'il en a bu deux à la ſanté de la maiſon de *Stuart*.

Des crimes de temps & de lieu qu'on doit ignorer.

On ſait combien il faut reſpecter Notre-Dame de Lorette, quand on eſt dans la marche d'Ancone. Trois jeunes gens y arrivent ; ils font de mauvaiſes plaiſanteries ſur la maiſon de Notre-Dame qui a voyagé par l'air, qui eſt venue en Dalmatie, qui a changé deux ou trois fois de place, & qui enfin ne s'eſt trouvée commodément qu'à Lorette. Nos trois étourdis chantent à ſouper une chanſon faite autrefois par quelque huguenot contre la tranſlation de la *ſanta caſa* de Jéruſalem au fond du golfe Adriatique. Un fanatique

Digitized by Google

eſt inſtruit par haſard de ce qui s'eſt paſſé à leur ſoupé ; il fait des perquiſitions ; il cherche des témoins ; il engage un monſignor à lâcher un monitoire. Ce monitoire alarme les conſciences. Chacun tremble de ne pas parler. Tourières, bedeaux, cabaretiers, laquais, ſervantes, ont bien entendu tout ce qu'on n'a point dit, ont vu tout ce qu'on n'a point fait ; c'eſt un vacarme, un ſcandale épouvantable dans toute la marche d'Ancone. Déjà l'on dit à une demi-lieue de Lorette que ces enfâns ont tué Notre-Dame ; à une lieue plus loin on aſſure qu'ils ont jeté la *ſanta caſa* dans la mer. Enfin, ils ſont condamnés. La ſentence porte que d'abord on leur coupera la main, qu'enſuite on leur arrachera la langue, qu'après cela on les mettra à la torture pour ſavoir d'eux (au moins par ſignes) combien il y avait de couplets à la chanſon ; & qu'enfin ils ſeront brûlés à petit feu.

Un avocat de Milan, qui dans ce temps ſe trouvait à Lorette, demanda au principal juge à quoi donc il aurait condamné ces enfans s'ils avaient violé leur mère, & s'ils l'avaient enſuite égorgée pour la manger ? Oh oh ! répondit le juge, il y a bien de la différence ; violer, aſſaſſiner, & manger ſon père & ſa mère n'eſt qu'un délit contre les hommes.

Avez-vous une loi expreſſe, dit le Milanais, qui vous force à faire périr par un ſi horrible ſupplice des jeunes gens à peine ſortis de l'enfance, pour s'être moqués indiſcrétement de la *ſanta caſa* dont on rit d'un rire de mépris dans le monde entier, excepté dans la marche d'Ancone ? Non, dit le juge, la ſageſſe de notre juriſprudence laiſſe tout à notre diſcrétion. — Fort bien, vous deviez donc avoir la

Digitized by Google

diſcrétion de ſonger que l'un de ces enfans eſt le petit-fils d'un général qui a verſé ſon ſang pour la patrie, & le neveu d'une abbeſſe aimable & reſpectable : cet enfant & ſes camarades ſont des étourdis qui méritent une correction paternelle. Vous arrachez à l'Etat des citoyens qui pourraient un jour le ſervir ; vous vous ſouillez du ſang innocent, & vous êtes plus cruels que les Cannibales. Vous vous rendez exécrables à la dernière poſtérité. Quel motif a été aſſez puiſſant pour éteindre ainſi en vous la raiſon, la juſtice, l'humanité, & pour vous changer en bêtes féroces ? — Le malheureux juge répondit enfin : Nous avions eu des querelles avec le clergé d'Ancone : il nous accuſait d'être trop zélés pour les libertés de l'Egliſe lombarde, & par conſéquent de n'avoir point de religion. J'entends, dit le Milanais, vous avez été aſſaſſins pour paraître chrétiens. A ces mots le juge tomba par terre comme frappé de la foudre : ſes confrères perdirent depuis leurs emplois, ils crièrent qu'on leur feſait injuſtice ; ils oubliaient celle qu'ils avaient faite & ne s'apercevaient pas que la main de DIEU était ſur eux. (1)

Pour que ſept perſonnes ſe donnent légalement l'amuſement d'en faire périr un huitième en public à coups de barre de fer ſur un théâtre ; pour qu'ils jouiſſent du plaiſir ſecret & mal démêlé dans leur cœur, de voir comment cet homme ſouffrira ſon ſupplice, & d'en parler enſuite à table avec leurs femmes & leurs voiſins ; pour que des exécuteurs

(1) Voyez dans le ſecond volume de *Politique* la Relation de la mort du chevalier de *la Barre*, par M. *Caſſen* avocat, à M. le marquis de *Bécaria*, & le dernier chapitre de l'*hiſtoire du parlement*.

Digitized by Google

qui font gaiement ce métier, comptent d'avance l'argent qu'ils vont gagner; pour que le public coure à ce ſpectacle comme à la foire &c.; il faut que le crime mérite évidemment ce ſupplice du conſentement de toutes les nations policées, & qu'il ſoit néceſſaire au bien de la ſociété: car il s'agit ici de l'humanité entière. Il faut ſurtout que l'acte du délit ſoit démontré non comme une propoſition de géométrie, mais autant qu'un fait peut l'être.

Si contre cent mille probabilités que l'accuſé eſt coupable, il y en a une ſeule qu'il eſt innocent, cette ſeule doit balancer toutes les autres.

Queſtion ſi deux témoins ſuffiſent pour faire pendre un homme.

On s'eſt imaginé long-temps, & le proverbe en eſt reſté, qu'il ſuffit de deux témoins pour faire pendre un homme en ſureté de conſcience. Encore une équivoque! Les équivoques gouvernent donc le monde? Il eſt dit dans *S^t Matthieu*: (ainſi que nous l'avons déjà remarqué) *Il ſuffira de deux ou trois témoins pour réconcilier deux amis brouillés;* & d'après ce texte, on a réglé la juriſprudence criminelle, au point de ſtatuer que c'eſt une loi divine de tuer un citoyen ſur la dépoſition uniforme de deux témoins qui peuvent être des ſcélérats! Une foule de témoins uniformes ne peut conſtater une choſe improbable niée par l'accuſé; on l'a déjà dit. Que faut-il donc faire en ce cas? attendre, remettre le jugement à cent ans, comme feſaient les Athéniens.

Rapportons ici un exemple frappant de ce qui vient de ſe paſſer ſous nos yeux à Lyon. Une femme ne

Digitized by Google

voit pas revenir ſa fille chez elle vers les onze heures du ſoir; elle court par-tout; elle ſoupçonne ſa voiſine d'avoir caché ſa fille ; elle la redemande; elle l'accuſe de l'avoir proſtituée. Quelques ſemaines après , des pêcheurs trouvent dans le Rhône à Condrieux une fille noyée & toute en pourriture. La femme dont nous avons parlé croit que c'eſt ſa fille. Elle eſt perſuadée par les ennemis de ſa voiſine qu'on a déshonoré ſa fille chez cette voiſine même, qu'on l'a étranglée , qu'on l'a jetée dans le Rhône. Elle le dit, elle le crie ; la populace le répète. Il ſe trouve bientôt des gens qui ſavent parfaitement les moindres détails de ce crime. Toute la ville eſt en rumeur ; toutes les bouches crient vengeance. Il n'y a rien juſque-là que d'aſſez commun dans une populace ſans jugement : mais voici le rare , le prodigieux. Le propre fils de cette voiſine, un enfant de cinq ans & demi, accuſe ſa mère d'avoir fait violer ſous ſes yeux cette malheureuſe fille retrouvée dans le Rhône, de l'avoir fait tenir par cinq hommes pendant que le ſixième jouiſſait d'elle. Il a entendu les paroles que prononçait la violée; il peint ſes attitudes; il a vu ſa mère & ces ſcélérats étrangler cette infortunée immédiatement après la conſommation. Il a vu ſa mère & les aſſaſſins la jeter dans un puits, l'en retirer, l'envelopper dans un drap ; il a vu ces monſtres la porter en triomphe dans les places publiques , danſer autour du cadavre & le jeter enfin dans le Rhône. Les juges ſont obligés de mettre aux fers tous les prétendus complices ; des témoins dépoſent contre eux. L'enfant eſt d'abord entendu, & il ſoutient avec la naïveté de ſon âge tout ce qu'il a dit d'eux & de ſa mère. Comment imaginer

Digitized by Google

que cet enfant n'ait pas dit la pure vérité? Le crime n'eſt pas vraiſemblable; mais il l'eſt encore moins qu'à cinq ans & demi on calomnie ainſi ſa mère ; qu'un enfant répète avec uniformité toutes les circonſtances d'un crime abominable & inouï, s'il n'en a pas été le témoin oculaire, s'il n'en a point été vivement frappé, ſi la force de la vérité ne les arrache à ſa bouche.

Tout le peuple s'attend à repaître ſes yeux du ſupplice des accuſés.

Quelle eſt la fin de cet étrange procès criminel? Il n'y avait pas un mot de vrai dans l'accuſation. Point de fille violée, point de jeunes gens aſſemblés chez la femme accuſée, point de meurtre, pas la moindre aventure, pas le moindre bruit. L'enfant avait été ſuborné, & par qui? choſe étrange, mais vraie! par deux autres enfans qui étaient fils des accuſateurs. Il avait été ſur le point de faire brûler ſa mère pour avoir des confitures.

Tous les chefs d'accuſation réunis étaient impoſſibles. Le préſidial de Lyon ſage & éclairé, après avoir déféré à la fureur publique au point de rechercher les preuves les plus ſurabondantes pour & contre les accuſés, les abſout pleinement & d'une voix unanime.

Peut-être autrefois aurait-on fait rouer & brûler tous les accuſés innocens, à l'aide d'un monitoire, pour avoir le plaiſir de faire ce qu'on appelle *une juſtice*, qui eſt la tragédie de la canaille.

CRIMINALISTE.

DANS les antres de la chicane, on appelle *grand criminaliſte*, un barbare en robe qui ſait faire tomber

Digitized by Google

les accusés dans le piége, qui ment impudemment pour découvrir la vérité, qui intimide des témoins, & qui les force, sans qu'ils s'en aperçoivent, à déposer contre le prévenu : s'il y a une loi antique & oubliée, portée dans un temps de guerres civiles, il la fait revivre, il la réclame dans un temps de paix. Il écarte, il affaiblit tout ce qui peut servir à justifier un malheureux ; il amplifie, il aggrave tout ce qui peut servir à le condamner ; son rapport n'est pas d'un juge, mais d'un ennemi. Il mérite d'être pendu à la place du citoyen qu'il fait pendre.

CRIMINEL.

Procès criminel.

ON a puni souvent par la mort des actions très-innocentes ; c'est ainsi qu'en Angleterre *Richard III* & *Edouard IV* firent condamner par des juges ceux qu'ils soupçonnaient de ne leur être pas attachés. Ce ne sont pas là des procès criminels, ce sont des assassinats commis par des meurtriers privilégiés. Le dernier degré de la perversité est de faire servir les lois à l'injustice.

On a dit que les Athéniens punissaient de mort tout étranger qui entrait dans l'église, c'est-à-dire dans l'assemblée du peuple. Mais si cet étranger n'était qu'un curieux, rien n'était plus barbare que de le faire mourir. Il est dit dans l'Esprit des lois qu'on usait de cette rigueur, *parce que cet homme usurpait les droits de la souveraineté.* Mais un français qui entre à Londres

Digitized by Google

dans la chambre des communes pour entendre ce qu'on y dit, ne prétend point faire le ſouverain. On le reçoit avec bonté. Si quelque membre de mauvaiſe humeur demande le *clear the houſe*, éclairciſſez la chambre, mon voyageur l'éclaircit en s'en allant; il n'eſt point pendu. Il eſt croyable que ſi les Athéniens ont porté cette loi paſſagère, c'était dans un temps où l'on craignait qu'un étranger ne fût un eſpion, & non qu'il s'arrogeât les droits de ſouverain. Chaque Athénien opinait dans ſa tribu; tous ceux de la tribu ſe connaiſſaient; un étranger n'aurait pu aller porter ſa fêve.

Nous ne parlons ici que des vrais procès criminels. Chez les Romains tout procès criminel était public. Le citoyen accuſé des plus énormes crimes avait un avocat qui plaidait en ſa préſence, qui feſait même des interrogations à la partie adverſe, qui diſcutait tout devant ſes juges. On produiſait à portes ouvertes tous les témoins pour ou contre, rien n'était ſecret. *Cicéron* plaida pour *Milon* qui avait aſſaſſiné *Clodius* en plein jour à la vue de mille citoyens. Le même *Cicéron* prit en main la cauſe de *Roſcius Amerinus* accuſé de parricide. Un ſeul juge n'interrogeait pas en ſecret des témoins, qui ſont d'ordinaire des gens de la lie du peuple, auxquels on fait dire ce qu'on veut.

Un citoyen romain n'était pas appliqué à la torture ſur l'ordre arbitraire d'un autre citoyen romain qu'un contrat eût revêtu de ce droit cruel. On ne feſait pas cet horrible outrage à la nature humaine dans la perſonne de ceux qui étaient regardés comme les premiers des hommes, mais ſeulement dans celle des eſclaves regardés à peine comme des hommes.

Il

Digitized by Google

Il eût mieux valu ne point employer la torture contre les eſclaves mêmes. (*)

L'inſtruction d'un procès criminel ſe reſſentait à Rome de la magnanimité, de la franchiſe, de la nation.

Il en eſt ainſi à-peu-près à Londres. Le ſecours d'un avocat n'y eſt refuſé à perſonne en aucun cas; tout le monde eſt jugé par ſes pairs. Tout citoyen peut de trente-ſix bourgeois jurés en récuſer douze ſans cauſe, douze en alléguant des raiſons, & par conſéquent choiſir lui-même les douze autres pour ſes juges. Ces juges ne peuvent aller ni en deçà, ni au delà de la loi; nulle peine n'eſt arbitraire, nul jugement ne peut être exécuté que l'on n'en ait rendu compte au roi, qui peut & qui doit faire grâce à ceux qui en ſont dignes, & à qui la loi ne la peut faire; ce cas arrive aſſez ſouvent. Un homme violemment outragé aura tué l'offenſeur dans un mouvement de colère pardonnable; il eſt condamné par la rigueur de la loi, & ſauvé par la miſéricorde qui doit être le partage du ſouverain.

Remarquons bien attentivement que dans ce pays où les lois ſont auſſi favorables à l'accuſé que terribles pour le coupable, non-ſeulement un empriſonnement fait ſur la dénonciation fauſſe d'un accuſateur eſt puni par les plus grandes réparations & les plus fortes amendes; mais que ſi un empriſonnement illégal a été ordonné par un miniſtre d'Etat à l'ombre de l'autorité royale, le miniſtre eſt condamné à payer deux guinées par heure pour tout le temps que le citoyen a demeuré en priſon.

(*) Voyez *Torture*.

Digitized by Google

Procédure criminelle chez certaines nations.

Il y a des pays où la juriſprudence criminelle fut fondée ſur le droit canon, & même ſur les procédures de l'inquiſition, quoique ce nom y ſoit déteſté depuis long-temps. Le peuple dans ces pays eſt demeuré encore dans une eſpèce d'eſclavage. Un citoyen pourſuivi par l'homme du roi eſt d'abord plongé dans un cachot; ce qui eſt déjà un véritable ſupplice pour un homme qui peut être innocent. Un ſeul juge, avec ſon greffier, entend ſecrétement chaque témoin aſſigné l'un après l'autre.

Comparons ſeulement ici en quelques points la procédure criminelle des Romains avec celle d'un pays de l'occident, qui fut autrefois une province romaine.

Chez les Romains les témoins étaient entendus publiquement en préſence de l'accuſé, qui pouvait leur répondre, les interroger lui-même, ou leur mettre en tête un avocat. Cette procédure était noble & franche; elle reſpirait la magnanimité romaine.

En France, en pluſieurs endroits de l'Allemagne, tout ſe fait ſecrétement. Cette pratique établie ſous *François I* fut autoriſée par les commiſſaires qui rédigèrent l'ordonnance de *Louis XIV* en 1670 : une mépriſe ſeule en fut la cauſe.

On s'était imaginé, en liſant le code *de teſtibus*, que ces mots : *Teſtes intrare judicii ſecretum*, ſignifiaient que les témoins étaient interrogés en ſecret. Mais *ſecretum* ſignifie ici le cabinet du juge. *Intrare ſecretum*, pour

Digitized by Google

dire, parler ſecrétement, ne ſerait pas latin. Ce fut un ſoléciſme qui fit cette partie de notre juriſprudence.

Les dépoſans ſont pour l'ordinaire des gens de la lie du peuple, & à qui le juge enfermé avec eux peut faire dire tout ce qu'il voudra. Ces témoins ſont entendus une ſeconde fois toujours en ſecret, ce qui s'appelle *récolement :* & ſi après le récolement ils ſe rétractent de leurs dépoſitions, ou s'il les changent dans des circonſtances eſſentielles, ils ſont punis comme faux témoins. De ſorte que lorſqu'un homme d'un eſprit ſimple, & ne ſachant pas s'exprimer, mais ayant le cœur droit, & ſe ſouvenant qu'il en a dit trop, ou trop peu, qu'il a mal entendu le juge, ou que le juge l'a mal entendu, révoque par eſprit de juſtice ce qu'il a dit par imprudence, il eſt puni comme un ſcélérat : ainſi il eſt forcé ſouvent de ſoutenir un faux témoignage, par la ſeule crainte d'être traité en faux témoin.

L'accuſé, en fuyant, s'expoſe à être condamné, ſoit que le crime ait été prouvé, ſoit qu'il ne l'ait pas été. Quelques juriſconſultes, à la vérité, ont aſſuré que le contumax ne devait pas être condamné, ſi le crime n'était pas clairement prouvé : mais d'autres juriſconſultes, moins éclairés & peut-être plus ſuivis, ont eu une opinion contraire; ils ont oſé dire que la fuite de l'accuſé était une preuve du crime ; que le mépris qu'il marquait pour la juſtice, en refuſant de comparaître, méritait le même châtiment que s'il était convaincu. Ainſi ſuivant la ſecte des juriſconſultes que le juge aura embraſſée, l'innocent ſera abſous ou condamné.

Digitized by Google

C'eſt un grand abus dans la juriſprudence, que l'on prenne ſouvent pour loi les rêveries & les erreurs, quelquefois cruelles, d'hommes ſans aveu qui ont donné leurs ſentimens pour des lois.

Sous le règne de *Louis XIV* on a fait en France deux ordonnances qui ſont uniformes dans tout le royaume. Dans la première, qui a pour objet la procédure civile, il eſt défendu aux juges de condamner en matière civile, par défaut, quand la demande n'eſt pas prouvée; mais dans la ſeconde, qui règle la procédure criminelle, il n'eſt point dit que, faute de preuves, l'accuſé ſera renvoyé. Choſe étrange! la loi dit qu'un homme à qui l'on demande quelque argent, ne ſera condamné par défaut qu'au cas que la dette ſoit avérée; mais s'il s'agit de la vie, c'eſt une controverſe au barreau de ſavoir ſi l'on doit condamner le contumax quand le crime n'eſt pas prouvé; & la loi ne réſout pas la difficulté.

Exemple tiré de la condamnation d'une famille entière.

VOICI ce qui arriva à cette famille infortunée dans le temps que des confréries inſenſées de prétendus pénitens, le corps enveloppé dans une robe blanche, & le viſage maſqué, avaient élevé dans une des principales égliſes de Toulouſe un catafalque ſuperbe à un jeune proteſtant homicide de lui-même, qu'ils prétendaient avoir été aſſaſſiné par ſon père & ſa mère pour avoir abjuré la religion réformée; dans ce temps même où toute la famille de ce proteſtant révéré en martyr, etait dans les fers, & que tout un peuple enivré d'une ſuperſtition également

Digitized by Google

folle & barbare, attendait avec une dévote impatience le plaiſir de voir expirer, ſur la roue ou dans les flammes, cinq ou ſix perſonnes de la probité la plus reconnue ; dans ce temps funeſte, dis-je, il y avait auprès de Caſtres, un honnête homme de cette même religion proteſtante, nommé *Sirven*, exerçant dans cette province la profeſſion de feudiſte. Ce père de famille avait trois filles. Une femme qui gouvernait la maiſon de l'évêque de Caſtres, lui propoſe de lui amener la ſeconde fille de *Sirven* nommée *Eliſabeth*, pour la faire catholique, apoſtolique, & romaine : elle l'amène en effet : l'évêque la fait enfermer chez les jéſuiteſſes qu'on nomme les *dames régentes* ou *les dames noires*. Ces dames lui enſeignent ce qu'elles ſavent ; elles lui trouvèrent la tête un peu dure, & lui impoſèrent des pénitences rigoureuſes pour lui inculquer des vérités qu'on pouvait lui apprendre avec douceur : elle devint folle ; les dames noires la chaſſent ; elle retourne chez ſes parens ; ſa mère en la feſant changer de chemiſe trouve tout ſon corps couvert de meurtriſſures : la folie augmente, elle ſe change en fureur mélancolique ; elle s'échappe un jour de la maiſon, tandis que le père était à quelques milles de là occupé publiquement de ſes fonctions dans le château d'un ſeigneur voiſin. Enfin vingt jours après l'évaſion d'*Eliſabeth*, des enfans la trouvent noyée dans un puits, le 4 janvier 1761.

C'était préciſément le temps où l'on ſe préparait à rouer *Calas* dans Toulouſe. Le mot de *parricide*, & qui pis eſt de *huguenot*, volait de bouche en bouche dans toute la province. On ne douta pas que *Sirven*, ſa femme, & ſes deux filles, n'euſſent noyé la troiſième

Digitized by Google

par principe de religion. C'était une opinion universelle que la religion proteſtante ordonne poſitivement aux pères & aux mères de tuer leurs enfans, s'ils veulent être catholiques. Cette opinion avait jeté de ſi profondes racines dans les têtes mêmes des magiſtrats, entraînés malheureuſement alors par la clameur publique, que le conſeil & l'Egliſe de Genève furent obligés de démentir cette fatale erreur, & d'envoyer au parlement de Toulouſe une atteſtation juridique, que non-ſeulement les proteſtans ne tuent point leurs enfans, mais qu'on les laiſſe maîtres de tous leurs biens, quand ils quittent leur ſecte pour une autre. On ſait que *Calas* fut roué malgré cette atteſtation.

Un nommé *Landes*, juge de village, aſſiſté de quelques gradués auſſi ſavans que lui, s'empreſſa de faire toutes les diſpoſitions pour bien ſuivre l'exemple qu'on venait de donner dans Toulouſe. Un médecin de village, auſſi éclairé que les juges, ne manqua pas d'aſſurer à l'inſpection du corps, au bout de vingt jours, que cette fille avait été étranglée & jetée enſuite dans le puits. Sur cette dépoſition le juge décrète de priſe de corps le père, la mère, & les deux filles.

La famille juſtement effrayée par la cataſtrophe des *Calas*, & par les conſeils de ſes amis, prend incontinent la fuite; ils marchent au milieu des neiges pendant un hiver rigoureux; & de montagnes en montagnes ils arrivent juſqu'à celles des Suiſſes. Celle des deux filles, qui était mariée & groſſe, accouche avant terme parmi les glaçes.

La première nouvelle que cette famille apprend quand elle eſt en lieu de ſureté, c'eſt que le père & la mère ſont condamnés à être pendus; les deux filles

Digitized by Google

à demeurer ſous la potence pendant l'exécution de leur mère, & à être reconduites par le bourreau hors du territoire, ſous peine d'être pendues ſi elles reviennent. C'eſt ainſi qu'on inſtruit la *contumace*.

Ce jugement était également abſurde & abominable. Si le père, de concert avec ſa femme, avait étranglé ſa fille, il fallait le rouer comme *Calas*, & brûler la mère, au moins après qu'elle aurait été étranglée; parce que ce n'eſt pas encore l'uſage de rouer les femmes dans le pays de ce juge. Se contenter de pendre en pareille occaſion, c'était avouer que le crime n'était pas avéré, & que dans le doute la corde était un parti mitoyen qu'on prenait, faute d'être inſtruit. Cette ſentence bleſſait également la loi & la raiſon.

La mère mourut de déſeſpoir; & toute la famille, dont le bien était confiſqué, allait mourir de miſère, ſi elle n'avait pas trouvé des ſecours.

On s'arrête ici pour demander s'il y a quelque loi & quelque raiſon qui puiſſe juſtifier une telle ſentence? On peut dire au juge: Quelle rage vous a porté à condamner à la mort un père & une mère? C'eſt qu'ils ſe ſont enfuis, répond le juge. Eh miſérable! voulais-tu qu'ils reſtaſſent pour aſſouvir ton imbécille fureur? Qu'importe qu'ils paraiſſent devant toi chargés de fers pour te répondre, ou qu'ils lèvent les mains au ciel contre toi loin de ta face! Ne peux-tu pas voir ſans eux la vérité qui doit te frapper? Ne peux-tu pas voir que le père était à une lieue de ſa fille au milieu de vingt perſonnes, quand cette malheureuſe fille s'échappa des bras de ſa mère? Peux-tu ignorer que toute la famille l'a cherchée pendant vingt jours & vingt nuits? Tu ne réponds à cela que ces mots;

Digitized by Google

contumace, *contumace*. Quoi ! parce qu'un homme eſt abſent, il faut qu'on le condamne à être pendu, quand ſon innocence eſt évidente ! C'eſt la juriſprudence d'un ſot & d'un monſtre. Et la vie, les biens, l'honneur des citoyens, dépendront de ce code d'Iroquois !

La famille *Sirven* traîna ſon malheur loin de ſa patrie pendant plus de huit années. Enfin, la ſuperſtition ſanguinaire qui déshonorait le Languedoc, ayant été un peu adoucie, & les eſprits étant devenus plus éclairés, ceux qui avaient conſolé les *Sirven* pendant leur exil, leur conſeillèrent de venir demander juſtice au parlement de Toulouſe même, lorſque le ſang des *Calas* ne fumait plus, & que pluſieurs ſe repentaient de l'avoir répandu. Les *Sirven* furent juſtifiés.

Erudimini qui judicatis terram.

CRITIQUE.

L'ARTICLE *Critique* fait par M. de *Marmontel* dans l'Encyclopédie, eſt ſi bon qu'il ne ſerait pas pardonnable d'en donner ici un nouveau, ſi on n'y traitait pas une matière toute différente ſous le même titre. Nous entendons ici cette critique née de l'envie, auſſi ancienne que le genre-humain. Il y a environ trois mille ans qu'*Héſiode* a dit : Le potier porte envie au potier, le forgeron au forgeron, le muſicien au muſicien.

Je ne prétends point parler ici de cette critique de ſcoliaſte, qui reſtitue mal un mot d'un ancien auteur qu'auparavant on entendait très-bien. Je ne touche

Digitized by Google

point à ces vrais critiques qui ont débrouillé ce qu'on peut de l'hiſtoire & de la philoſophie ancienne. J'ai en vue les critiques qui tiennent à la ſatire.

Un amateur des lettres liſait un jour le Taſſe avec moi; il tomba ſur cette ſtance :

Chiama gli abitator' dell' ombre eterne,
Il rauco ſuon della tartarea tromba;
Treman le ſpazioze atre caverne,
E l'aer cieco a quel rumor rimbomba,
Ne ſtridendo coſi dalle ſuperne
Regioni del cielo il fulgor piomba;
Ne ſi ſcoſſa già mai trema la terra,
Quando i vapori in ſen gravida ſerra.

Il lut enſuite au haſard pluſieurs ſtances de cette force & de cette harmonie. Ah! c'eſt donc là, s'écria-t-il, ce que votre *Boileau* appelle du clinquant? c'eſt donc ainſi qu'il veut rabaiſſer un grand-homme qui vivait cent ans avant lui, pour mieux élever un autre grand-homme qui vivait ſeize cents ans auparavant, & qui eût lui-même rendu juſtice au *Taſſe*?

Conſolez-vous, lui dis-je, prenons les opéra de *Quinault*. Nous trouvâmes à l'ouverture du livre de quoi nous mettre en colère contre la critique; l'admirable poëme d'*Armide* ſe préſenta, nous trouvâmes ces mots :

SIDONIE.

La haine eſt affreuſe & barbare,
L'amour contraint les cœurs dont il s'empare
A ſouffrir des maux rigoureux.
Si votre ſort eſt en votre puiſſance,

Digitized by Google

Faites choix de l'indifférence;
Elle aſſure un ſort plus heureux.

ARMIDE.

Non, non, il ne m'eſt pas poſſible
De paſſer de mon trouble en un état paiſible;
Mon cœur ne ſe peut plus calmer;
Renaud m'offenſe trop, il n'eſt que trop aimable;
C'eſt pour moi déſormais un choix indiſpenſable
De le haïr ou de l'aimer.

Nous lûmes toute la pièce d'Armide, dans laquelle le génie du *Taſſe* reçoit encore de nouveaux charmes par les mains de *Quinault:* Hé bien, dis-je à mon ami, c'eſt pourtant ce *Quinault* que *Boileau* s'efforça toujours de faire regarder comme l'écrivain le plus mépriſable; il perſuada même à *Louis XIV*, que cet écrivain gracieux, touchant, pathétique, élégant, n'avait d'autre mérite que celui qu'il empruntait du muſicien *Lulli*. Je conçois cela très-aiſément, me répondit mon ami; *Boileau* n'était pas jaloux du muſicien, il l'était du poëte. Quel fonds devons-nous faire ſur le jugement d'un homme qui, pour rimer à un vers qui finiſſait en *aut*, dénigrait tantôt *Bourſaut*, tantôt *Hénault*, tantôt *Quinault*, ſelon qu'il était bien ou mal avec ces meſſieurs-là?

Mais pour ne pas laiſſer refroidir votre zèle contre l'injuſtice, mettez ſeulement la tête à la fenêtre, regardez cette belle façade du Louvre, par laquelle *Perrault* s'eſt immortaliſé: cet habile homme était frère d'un académicien très-ſavant, avec qui *Boileau* avait eu quelque diſpute; en voilà aſſez pour être traité d'architecte ignorant. Mon ami, après avoir un

Digitized by Google

peu rêvé, reprit en ſoupirant : La nature humaine eſt ainſi faite.

Le duc de *Sulli*, dans ſes mémoires, trouve le cardinal d'*Oſſat*, & le ſecrétaire d'Etat *Villeroi*, de mauvais miniſtres; *Louvois* feſait ce qu'il pouvait pour ne pas eſtimer le grand *Colbert;* mais ils n'imprimaient rien l'un contre l'autre : le duc de *Marlborough* ne fit rien imprimer contre le comte *Péterborough:* c'eſt une ſottiſe qui n'eſt d'ordinaire attachée qu'à la littérature, à la chicane, & à la théologie. C'eſt dommage que les économies politiques & royales ſoient tachées quelquefois de ce défaut.

La Motte Houdart était un homme de mérite en plus d'un genre; il a fait de très-belles ſtances.

Quelquefois au feu qui la charme
Réſiſte une jeune beauté,
Et contre elle-même elle s'arme
D'une pénible fermeté.
Hélas! cette contrainte extrême
La prive du vice qu'elle aime,
Pour fuir la honte qu'elle hait.
Sa ſévérité n'eſt que faſte,
Et l'honneur de paſſer pour chaſte
La réſout à l'être en effet.

En vain ce ſévère ſtoïque,
Sous mille défauts abattu,
Se vante d'une ame héroïque
Toute vouée à la vertu;
Ce n'eſt point la vertu qu'il aime,
Mais ſon cœur ivre de lui-même

Digitized by Google

Voudrait uſurper les autels ;
Et par ſa ſageſſe frivole
Il ne veut que parer l'idole
Qu'il offre au culte des mortels.

Les champs de Pharſale & d'Arbelle
Ont vu triompher deux vainqueurs,
L'un & l'autre digne modèle
Que ſe propoſent les grands cœurs.
Mais le ſuccès a fait leur gloire ;
Et ſi le ſceau de la victoire
N'eût conſacré ces demi-dieux,
Alexandre, aux yeux du vulgaire,
N'aurait été qu'un téméraire
Et Céſar qu'un ſéditieux.

Cet auteur, dis-je, était un ſage qui prêta plus d'une fois le charme des vers à la philoſophie. S'il avait toujours écrit de pareilles ſtances, il ſerait le premier des poëtes lyriques ; cependant c'eſt alors qu'il donnait ces beaux morceaux, que l'un de ſes contemporains l'appelait

Certain oiſon, gibier de baſſe-cour.

Il dit de *la Motte* en un autre endroit :

De ſes diſcours l'ennuyeuſe beauté.

Il dit dans un autre :

. . . . . *Je n'y vois qu'un défaut,*
C'eſt que l'auteur les devait faire en proſe.
Ces odes-là ſentent bien le Quinault.

Il le pourſuit par-tout ; il lui reproche par-tout la ſéchereſſe & le défaut d'harmonie.

Digitized by Google

Seriez-vous curieux de voir les odes que fit quelques années après ce même cenſeur qui jugeait *la Motte* en maître, & qui le décriait en ennemi? Liſez.

Cette influence ſouveraine
N'eſt pour lui qu'une illuſtre chaîne
Qui l'attache au bonheur d'autrui;
Tous les brillans qui l'embelliſſent,
Tous les talens qui l'ennobliſſent
Sont en lui & non pas à lui.

Il n'eſt rien que le temps n'abſorbe, ne dévore;
Et les faits qu'on ignore
Sont bien peu différens des faits non avenus,

La bonté qui brille en elle
De ſes charmes les plus doux,
Eſt une image de celle
Qu'elle voit briller en vous.
Et par vous ſeule enrichie,
Sa politeſſe affranchie
Des moindres obſcurités,
Eſt la lueur réfléchie
De vos ſublimes clartés.

Ils ont vu par ta bonne foi
De leurs peuples troublés d'effroi
La crainte heureuſement déçue,
Et déracinée à jamais
La haine ſi ſouvent reçue
En ſurvivance de la paix.

Dévoile à ma vue empreſſée
Ces déités d'adoption,

Digitized by Google

Synonymes de la penſée,
Symboles de l'abſtraction.

N'eſt-ce pas une fortune,
Quand d'une charge commune
Deux moitiés portent le faix,
Que la moindre le réclame,
Et que du bonheur de l'ame,
Le corps ſeul faſſe les frais?

Il ne fallait pas, ſans doute, donner de ſi déteſtables ouvrages pour modèle à celui qu'on critiquait avec tant d'amertume; il eût mieux valu laiſſer jouir en paix ſon adverſaire de ſon mérite & conſerver celui qu'on avait. Mais que voulez-vous? le *genus irritabile vatum* eſt malade de la même bile qui le tourmentait autrefois. Le public pardonne ces pauvretés aux gens à talent, parce que le public ne ſonge qu'à s'amuſer.

Il voit dans une allégorie intitulée *Pluton*, des juges condamnés à être écorchés, & à s'aſſeoir aux enfers, ſur un ſiége couvert de leur peau, au lieu de fleurs de lis; le lecteur ne s'embarraſſe pas ſi ces juges le méritent, ou non; ſi le complaignant qui les cite devant *Pluton*, a tort ou raiſon. Il lit ces vers uniquement pour ſon plaiſir; s'ils lui en donnent, il n'en veut pas davantage, s'ils lui déplaiſent il laiſſe là l'allégorie, & ne ferait pas un ſeul pas pour faire confirmer ou caſſer la ſentence.

Les inimitables tragédies de *Racine* ont toutes été critiquées, & très-mal; c'eſt qu'elles l'étaient par des rivaux. Les artiſtes ſont les juges compétens de l'art, il eſt vrai; mais ces juges compétens ſont preſque toujours corrompus.

Digitized by Google

Un excellent critique ſerait un artiſte qui aurait beaucoup de ſcience & de goût, ſans préjugés & ſans envie. Cela eſt difficile à trouver.

On eſt accoutumé, chez toutes les nations, aux mauvaiſes critiques de tous les ouvrages qui ont du ſuccès. Le Cid trouva ſon *Scudéri;* & *Corneille* fut long-temps après vexé par l'abbé d'*Aubignac* prédicateur du roi, ſoi-diſant légiſlateur du théâtre, & auteur de la plus ridicule tragédie, toute conforme aux règles qu'il avait données. Il n'y a ſorte d'injure qu'il ne diſe à l'auteur de Cinna & des Horaces. L'abbé d'*Aubignac*, prédicateur du roi, aurait bien dû prêcher contre d'*Aubignac*.

On a vu chez les nations modernes qui cultivent les lettres, des gens qui ſe ſont établis critiques de profeſſion, comme on a créé des languayeurs de porcs, pour examiner ſi ces animaux qu'on amène au marché ne ſont pas malades. Les languayeurs de la littérature ne trouvent aucun auteur bien ſain; ils rendent compte deux ou trois fois par mois de toutes les maladies régnantes, des mauvais vers faits dans la capitale & dans les provinces, des romans inſipides dont l'Europe eſt inondée, des ſyſtèmes de phyſique nouveaux, des ſecrets pour faire mourir les punaiſes. Ils gagnent quelque argent à ce métier, ſurtout quand ils diſent du mal des bons ouvrages, & du bien des mauvais. On peut les comparer aux crapauds qui paſſent pour ſucer le venin de la terre, & pour le communiquer à ceux qui les touchent. Il y eut un nommé *Denni*, qui fit ce métier pendant ſoixante ans à Londres, & qui ne laiſſa pas d'y gagner ſa vie. L'auteur qui a cru être un nouvel *Arétin*, & s'enrichir en Italie par ſa *fruſta letteraria*, n'y a pas fait fortune.

Digitized by Google

L'ex-jéſuite *Guyot Desfontaines*, qui embraſſa cette profeſſion au ſortir de bicêtre, y amaſſa quelque argent. C'eſt lui qui, lorſque le lieutenant de police le menaçait de le renvoyer à bicêtre, & lui demandait pourquoi il s'occupait d'un travail ſi odieux, répondit: *Il faut que je vive*. Il attaquait les hommes les plus eſtimables à tort & à travers ſans avoir ſeulement lu, ni pu lire les ouvrages de mathématiques & de phyſique dont il rendait compte.

Il prit un jour l'Alcifron de *Berklay* évêque de Cloine pour un livre contre la religion. Voici comme il s'exprime.

„ J'en ai trop dit pour vous faire mépriſer un livre „ qui dégrade également l'eſprit & la probité de „ l'auteur; c'eſt un tiſſu de ſophiſmes libertins forgés „ à plaiſir pour détruire les principes de la religion, „ de la politique, & de la morale. „

Dans un autre endroit il prend le mot anglais *cake* qui ſignifie *gâteau* en anglais, pour le géant *Cacus*. Il dit à propos de la tragédie de la Mort de Céſar, que *Brutus était un fanatique barbare, un quaker*. Il ignorait que les quakers ſont les plus pacifiques des hommes, & ne verſent jamais de ſang. C'eſt avec ce fonds de ſcience qu'il cherchait à rendre ridicules les deux écrivains les plus eſtimables de leur temps, *Fontenelle* & *la Motte*.

Il fut remplacé dans cette charge de *Zoïle* ſubalterne par un autre ex-jéſuite nommé *Fréron*, dont le nom ſeul eſt devenu un opprobre. On nous fit lire, il n'y a pas long-temps, une de ces feuilles dont il infecte la baſſe littérature. *Le temps de Mahomet II*, dit-il, *eſt*

le

Digitized by Google

le temps de l'entrée des Arabes en Europe. Quelle foule de bévues en peu de paroles!

Quiconque a reçu une éducation tolérable ſait que les Arabes aſſiégèrent Conſtantinople ſous le caliſe *Moavia*, dès notre ſeptième ſiècle; qu'ils conquirent l'Eſpagne dans l'année de notre ère 713, & bientôt après, une partie de la France, environ ſept cents ans avant *Mahomet II.*

Ce *Mahomet II*, fils d'*Amurat II*, n'était point arabe, mais turc.

Il s'en fallait beaucoup qu'il fût le premier prince turc qui eût paſſé en Europe; *Orcan*, plus de cent ans avant lui, avait ſubjugué la Thrace, la Bulgarie, & une partie de la Grèce.

On voit que ce folliculaire parlait à tort & à travers des choſes les plus aiſées à ſavoir, & dont il ne ſavait rien. Cependant il inſultait l'académie, les plus honnêtes gens, les meilleurs ouvrages, avec une inſolence égale à ſon abſurdité; mais ſon excuſe était celle de *Guyot Desfontaines: Il faut que je vive.* C'eſt auſſi l'excuſe de tous les malfaiteurs dont on fait juſtice.

On ne doit pas donner le nom de *critiques* à ces gens-là. Ce mot vient de *krites*, *juge*, *eſtimateur*, *arbitre.* Critique ſignifie *bon juge.* Il faut être un *Quintilien* pour oſer juger les ouvrages d'autrui; il faut du moins écrire comme *Bayle* écrivit ſa République des lettres; il a eu quelques imitateurs, mais en petit nombre. Les journaux de Trévoux ont été décriés pour leur partialité pouſſée juſqu'au ridicule, & pour leur mauvais goût.

Quelquefois les journaux ſe négligent, ou le public s'en dégoûte par pure laſſitude, ou les auteurs ne

Digitized by Google

fourniſſent pas des matières aſſez agréables; alors les journaux, pour réveiller le public, ont recours à un peu de ſatire. C'eſt ce qui a fait dire à *la Fontaine:*

Tout feſeur de journal doit tribut au malin.

Mais il vaut mieux ne payer ſon tribut qu'à la raiſon & à l'équité.

Il y a d'autres critiques qui attendent qu'un bon ouvrage paraiſſe pour faire vîte un livre contre lui. Plus le libelliſte attaque un homme accrédité, plus il eſt ſûr de gagner quelque argent; il vit quelques mois de la réputation de ſon adverſaire. Tel était un nommé *Faidit*, qui tantôt écrivait contre *Boſſuet*, tantôt contre *Tillemont*, tantôt contre *Fénélon;* tel a été un poliſſon qui s'intitule *Pierre de Chiniac de la Baſtide Duclaux, avocat au parlement. Cicéron* avait trois noms comme lui. Puis viennent les critiques contre *Pierre de Chiniac*, puis les réponſes de *Pierre de Chiniac* à ſes critiques. Ces beaux livres ſont accompagnés de brochures ſans nombre, dans leſquelles les auteurs font le public juge entre eux & leurs adverſaires; mais le juge, qui n'a jamais entendu parler de leur procès, eſt fort en peine de prononcer. L'un veut qu'on s'en rapporte à ſa diſſertation inſérée dans le journal littéraire, l'autre à ſes éclairciſſemens donnés dans le Mercure. Celui-ci crie qu'il a donné une verſion exacte d'une demi-ligne de *Zoroaſtre*, & qu'on ne l'a pas plus entendu qu'il n'entend le perſan. Il duplique à la contre-critique qu'on a faite de ſa critique d'un paſſage de *Chauſepied.*

Enfin, il n'y a pas un ſeul de ces critiques qui ne ſe croie juge de l'univers, & écouté de l'univers.

Hé l'ami, qui te ſavait là!

Digitized by Google

CROIRE.

NOUS avons vu à l'article *Certitude*, qu'on doit être ſouvent très-incertain quand on eſt certain, & qu'on peut manquer de bon ſens quand on juge ſuivant ce qu'on appelle *le ſens commun*. Mais qu'appelez-vous *croire* ?

Voici un turc qui me dit : » Je crois que l'ange » *Gabriel* deſcendait ſouvent de l'empyrée pour appor- » ter à *Mahomet* des feuillets de l'Alcoran, écrits en » lettres d'or ſur du vélin bleu. »

Hé bien, *Mouſtapha*, ſur quoi ta tête raſe croit-elle cette choſe incroyable ?

» Sur ce que j'ai les plus grandes probabilités qu'on » ne m'a point trompé dans le récit de ces prodiges » improbables ; ſur ce qu'*Abubecre* le beau-père, *Ali* » le gendre, *Aisha* ou *Aiſſé* la fille, *Omar*, *Otman*, » certifièrent la vérité du fait en préſence de cinquante » mille hommes, recueillirent tous les feuillets, les » lurent devant les fidelles, & atteſtèrent qu'il n'y » avait pas un mot de changé.

» Sur ce que nous n'avons jamais eu qu'un Alcoran » qui n'a jamais été contredit par un autre Alcoran. » Sur ce que DIEU n'a jamais permis qu'on ait fait » la moindre altération dans ce livre.

» Sur ce que les préceptes & les dogmes ſont la » perfection de la raiſon. Le dogme conſiſte dans » l'unité d'un DIEU pour lequel il faut vivre & mou- » rir ; dans l'immortalité de l'ame ; dans les récom- » penſes éternelles des juſtes, & la punition des

Digitized by Google

» méchans, & dans la miſſion de notre grand pro-
» phète *Mahomet*, prouvée par des victoires.

» Les préceptes ſont d'être juſte & vaillant, de
» faire l'aumône aux pauvres, de nous abſtenir de
» cette énorme quantité de femmes que les princes
» orientaux, & ſurtout les roitelets juifs épouſaient
» ſans ſcrupule; de renoncer au bon vin d'Engaddi
» & de Tadmor, que ces ivrognes d'Hébreux ont
» tant vantés dans leurs livres; de prier DIEU cinq
» fois par jour &c.

» Cette ſublime religion a été confirmée par le plus
» beau & le plus conſtant des miracles, & le plus
» avéré dans l'hiſtoire du monde; c'eſt que *Mahomet*
» perſécuté par les groſſiers & abſurdes magiſtrats
» ſcolaſtiques qui le décrétèrent de priſe de corps,
» *Mahomet* obligé de quitter ſa patrie n'y revint qu'en
» victorieux; qu'il fit de ſes juges imbécilles & ſan-
» guinaires l'eſcabeau de ſes pieds; qu'il combattit
» toute ſa vie les combats du Seigneur; qu'avec un
» petit nombre il triompha toujours du grand nombre;
» que lui & ſes ſucceſſeurs convertirent la moitié de
» la terre, & que, DIEU aidant, nous convertirons un
» jour l'autre moitié. »

Rien n'eſt plus éblouiſſant. Cependant *Mouſtapha*, en croyant ſi fermement, ſent toujours quelques petits nuages de doute s'elever dans ſon ame, quand on lui fait quelques difficultés ſur les viſites de l'ange *Gabriel*; ſur le ſura ou le chapitre apporté du ciel, pour déclarer que le grand prophète n'eſt point cocu; ſur la jument *Borak* qui le tranſporte en une nuit de la Mecque à Jéruſalem. *Mouſtapha* bégaye, il fait de tres-mauvaiſes réponſes, il en rougit; & cependant

Digitized by Google

non-ſeulement il dit qu'il croit, mais il veut auſſi vous engager à croire. Vous preſſez *Mouſtapha*, il reſte la bouche béante, les yeux égarés, & va ſe laver en l'honneur d'*Alla*, en commençant ſon ablution par le coude, & en finiſſant par le doigt index.

Mouſtapha eſt-il en effet perſuadé, convaincu de tout ce qu'il nous a dit ? eſt-il parfaitement ſûr que *Mahomet* fut envoyé de DIEU, comme il eſt ſûr que la ville de Stamboul exiſte, comme il eſt ſûr que l'impératrice *Catherine II* a fait aborder une flotte du fond de la mer hyperborée dans le Péloponèſe, choſe auſſi étonnante que le voyage de la Mecque à Jéruſalem en une nuit ; & que cette flotte a détruit celle des Ottomans auprès des Dardanelles ?

Le fond de *Mouſtapha* eſt qu'il croit ce qu'il ne croit pas. Il s'eſt accoutumé à prononcer, comme ſon molla, certaines paroles qu'il prend pour des idées. Croire, c'eſt très-ſouvent douter.

Sur quoi crois-tu cela ? dit *Harpagon*. Je le crois ſur ce que je le crois, répond maître *Jacques*. La plupart des hommes pourraient répondre de même.

Croyez-moi pleinement, mon cher lecteur ; il ne faut pas croire de léger.

Mais que dirons-nous de ceux qui veulent perſuader aux autres ce qu'ils ne croient point ? Et que dirons-nous des monſtres qui perſécutent leurs confrères dans l'humble & raiſonnable doctrine du doute & de la défiance de ſoi-même ?

Digitized by Google

CROMWELL.

SECTION PREMIERE.

ON peint *Cromwell* comme un homme qui a été fourbe toute ſa vie. J'ai de la peine à le croire. Je penſe qu'il fut d'abord enthouſiaſte, & qu'enſuite il fit ſervir ſon fanatiſme même à ſa grandeur. Un novice fervent à vingt ans devient ſouvent un fripon habile à quarante. On commence par être dupe, & on finit par être fripon, dans le grand jeu de la vie humaine. Un homme d'Etat prend pour aumônier un moine tout pétri des petiteſſes de ſon couvent, dévot, crédule, gauche, tout neuf pour le monde: le moine s'inſtruit, ſe forme, s'intrigue, & ſupplante ſon maître.

Cromwell ne ſavait d'abord s'il ſe ferait eccléſiaſtique ou ſoldat. Il fut l'un & l'autre. Il fit en 1622 une campagne dans l'armée du prince d'Orange *Frédéric-Henri*, grand-homme, frère de deux grands-hommes; & quand il revint en Angleterre. il ſe mit au ſervice de l'évêque *Williams*, & fut le théologien de monſeigneur, tandis que monſeigneur paſſait pour l'amant de ſa femme. Ses principes étaient ceux des puritains; ainſi il devait haïr de tout ſon cœur un évêque, & ne pas aimer les rois. On le chaſſa de la maiſon de l'évêque *Williams*, parce qu'il était puritain; & voilà l'origine de ſa fortune. Le parlement d'Angleterre ſe déclarait contre la royauté & contre l'épiſcopat; quelques amis qu'il avait dans ce parlement, lui procurèrent la nomination d'un village. Il ne commença

Digitized by Google

à exiſter que dans ce temps-là, & il avait plus de quarante ans ſans qu'il eût jamais fait parler de lui. Il avait beau poſſéder l'écriture ſainte, diſputer ſur les droits des prêtres & des diacres, faire quelques mauvais ſermons & quelques libelles, il était ignoré. J'ai vu de lui un ſermon qui eſt fort inſipide, & qui reſſemble aſſez aux prédications des quakers; on n'y découvre aſſurément aucune trace de cette éloquence perſuaſive avec laquelle il entraîna depuis les parlemens. C'eſt qu'en effet il était beaucoup plus propre aux affaires qu'à l'Egliſe. C'était ſurtout dans ſon ton & dans ſon air que conſiſtait ſon éloquence; un geſte de cette main qui avait gagné tant de batailles & tué tant de royaliſtes, perſuadait plus que les périodes de *Cicéron*. Il faut avouer que ce fut ſa valeur incomparable qui le fit connaître, & qui le mena par degrés au faîte de la grandeur.

Il commença par ſe jeter en volontaire qui voulait faire fortune, dans la ville de Hull aſſiégée par le roi. Il y fit de belles & d'heureuſes actions, pour leſquelles il reçut une gratification d'environ ſix mille francs du parlement. Ce préſent fait par le parlement à un aventurier, fait voir que le parti rebelle devait prévaloir. Le roi n'était pas en état de donner à ſes officiers-généraux ce que le parlement donnait à des volontaires. Avec de l'argent & du fanatiſme on doit à la longue être maître de tout. On fit *Cromwell* colonel. Alors ſes grands talens pour la guerre ſe développèrent au point que lorſque le parlement créa le comte de *Mancheſter* général de ſes armées, il fit *Cromwell* lieutenant-général, ſans qu'il eût paſſé par les autres grades. Jamais homme ne parut plus

Digitized by Google

digne de commander; jamais on ne vit plus d'activité & de prudence, plus d'audace & plus de reſſources que dans *Cromwell*. Il eſt bleſſé à la bataille d'Yorck; & tandis que l'on met le premier appareil à ſa plaie, il apprend que ſon général *Mancheſter* ſe retire, & que la bataille eſt perdue. Il court à *Mancheſter*; il le trouve fuyant avec quelques officiers; il le prend par le bras, & lui dit avec un air de confiance & de grandeur : *Vous vous méprenez, Milord, ce n'eſt pas de ce côté-ci que ſont les ennemis.* Il le ramène près du champ de bataille, rallie pendant la nuit plus de douze mille hommes, leur parle au nom de DIEU, cite *Moïſe*, *Gédéon*, & *Joſué*, recommence la bataille au point du jour contre l'armée royale victorieuſe, & la défait entièrement. Il fallait qu'un tel homme périt ou fût le maître. Preſque tous les officiers de ſon armée étaient des enthouſiaſtes qui portaient le nouveau Teſtament à l'arçon de leur ſelle : on ne parlait à l'armée comme dans le parlement, que de perdre Babylone, d'établir le culte dans Jéruſalem, de briſer le coloſſe. *Cromwell* parmi tant de fous ceſſa de l'être, & penſa qu'il valait mieux les gouverner que d'être gouverné par eux. L'habitude de prêcher en inſpiré lui reſtait. Figurez-vous un faquir qui s'eſt mis aux reins une ceinture de fer par pénitence, & qui enſuite détache ſa ceinture pour en donner ſur les oreilles aux autres faquirs. Voilà *Cromwell*. Il devient auſſi intrigant qu'il était intrépide; il s'aſſocie avec tous les colonels de l'armée, & forme ainſi dans les troupes une république qui force le généraliſſime à ſe démettre. Un autre généraliſſime eſt nommé, & il le dégoûte. Il gouverne l'armée, & par elle il gouverne le parlement;

Digitized by Google

il met ce parlement dans la néceſſité de le faire enfin généraliſſime. Tout cela eſt beaucoup; mais ce qui eſt eſſentiel, c'eſt qu'il gagne toutes les batailles qu'il donne en Angleterre, en Ecoſſe, en Irlande; & il les gagne, non en voyant combattre & en ſe ménageant, mais toujours en chargeant l'ennemi, ralliant ſes troupes, courant par-tout, ſouvent bleſſé, tuant de ſa main pluſieurs officiers royaliſtes, comme un grenadier furieux & acharné.

Au milieu de cette guerre affreuſe *Cromwell* feſait l'amour; il allait, la Bible ſous le bras, coucher avec la femme de ſon major-général *Lambert*. Elle aimait le comte de *Holland*, qui ſervait dans l'armée du roi. *Cromwell* le prend priſonnier dans une bataille, & jouit du plaiſir de faire trancher la tête à ſon rival. Sa maxime était de verſer le ſang de tout ennemi important, ou dans le champ de bataille, ou par la main des bourreaux. Il augmenta toujours ſon pouvoir, en oſant toujours en abuſer; les profondeurs de ſes deſſeins n'ôtaient rien à ſon impétuoſité féroce. Il entre dans la chambre du parlement, & prenant ſa montre qu'il jette à terre, & qu'il briſe en morceaux: Je vous caſſerai, dit-il, comme cette montre. Il y revient quelque temps après, chaſſe tous les membres l'un après l'autre, en les feſant défiler devant lui. Chacun d'eux eſt obligé en paſſant de lui faire une profonde révérence: un d'eux paſſe le chapeau ſur la tête; *Cromwell* lui prend ſon chapeau, & le jette par terre: Apprenez, dit-il, à me reſpecter.

Quand il eut outragé tous les rois en feſant couper la tête à ſon roi légitime, & qu'il commença lui-même à régner, il envoya ſon portrait à une tête

Digitized by Google

couronnée ; c'était à la reine de Suède *Chriſtine*. *Marvel*, fameux poëte anglais, qui feſait fort bien des vers latins, accompagna ce portrait de ſix vers où il fait parler *Cromwell* lui-même. *Cromwell* corrigea les deux derniers que voici :

At tibi ſubmittit frontem reverentior umbra,
Non ſunt hi vultus regibus uſque truces.

Le ſens hardi de ces ſix vers peut ſe rendre ainſi :

Les armes à la main j'ai défendu les lois;
D'un peuple audacieux j'ai vengé la querelle.
Regardez ſans frémir cette image fidelle :
Mon front n'eſt pas toujours l'épouvante des rois.

Cette reine fut la première à le reconnaître, dès qu'il fut protecteur des trois royaumes. Preſque tous les ſouverains de l'Europe envoyèrent des ambaſſadeurs *à leur frère Cromwell*, à ce domeſtique d'un évêque, qui venait de faire périr par les mains du bourreau un ſouverain leur parent. Ils briguèrent à l'envi ſon alliance. Le cardinal *Mazarin*, pour lui plaire, chaſſa de France les deux fils de *Charles I*, les deux petits-fils de *Henri IV*, les deux couſins-germains de *Louis XIV*. La France conquit Dunkerque pour lui, & on lui en remit les clefs. Après ſa mort, *Louis XIV* & toute ſa cour portèrent le deuil, excepté *Mademoiſelle*, qui eut le courage de venir au cercle en habit de couleur, & ſoutint ſeule l'honneur de ſa race.

Jamais roi ne fut plus abſolu que lui. Il diſait qu'il avait mieux aimé gouverner ſous le nom de *protecteur* que ſous celui de *roi*, parce que les Anglais

Digitized by Google

ſavaient juſqu'où s'étend la prérogative d'un roi d'Angleterre, & ne ſavaient pas juſqu'où celle d'un protecteur pouvait aller. C'était connaître les hommes que l'opinion gouverne, & dont l'opinion dépend d'un nom. Il avait conçu un profond mépris pour la religion, qui avait ſervi à ſa fortune. Il y a une anecdote certaine conſervée dans la maiſon de *Saint-Jean*, qui prouve aſſez le peu de cas que *Cromwell* feſait de cet inſtrument qui avait opéré de ſi grands effets dans ſes mains. Il buvait un jour avec *Ireton*, *Fletwood*, & *Saint-Jean*, biſaïeul du célèbre milord *Bolingbroke;* on voulut déboucher une bouteille, & le tire-bouchon tomba ſous la table; ils le cherchaient tous, & ne le trouvaient pas. Cependant une députation des égliſes presbytériennes attendait dans l'antichambre, & un huiſſier vint les annoncer. Qu'on leur diſe que je ſuis retiré, dit *Cromwell*, & *que je cherche le Seigneur*. C'était l'expreſſion dont ſe ſervaient les fanatiques, quand ils feſaient leurs prières. Lorſqu'il eut ainſi congédié la bande des miniſtres, il dit à ſes confidens ces propres paroles : *Ces faquins-là croient que nous cherchons le Seigneur, & nous ne cherchons que le tire-bouchon.*

Il n'y a guère d'exemple en Europe d'aucun homme qui, venu de ſi bas, ſe ſoit élevé ſi haut. Mais que lui fallait-il abſolument avec tous ſes grands talens? la fortune. Il l'eut cette fortune; mais fut-il heureux? Il vécut pauvre & inquiet juſqu'à quarante-trois ans; il ſe baigna depuis dans le ſang, paſſa ſa vie dans le trouble, & mourut avant le temps à cinquante-ſept ans. Que l'on compare à cette vie celle d'un *Newton*, qui a vécu quatre-vingt-quatre années,

Digitized by Google

toujours tranquille, toujours honoré, toujours la lumière de tous les êtres penſans, voyant augmenter chaque jour ſa renommée, ſa réputation, ſa fortune, ſans avoir jamais ni ſoins ni remords; & qu'on juge lequel a été le mieux partagé.

O curas hominum, ô quantum eſt in rebus inane!

SECTION II.

OLIVIER *Cromwell* fut regardé avec admiration par les puritains & les indépendans d'Angleterre; il eſt encore leur héros. Mais *Richard Cromwell* ſon fils eſt mon homme.

Le premier eſt un fanatique qui ſerait ſifflé aujourd'hui dans la chambre des communes, s'il y prononçait une ſeule des inintelligibles abſurdités qu'il débitait avec tant de confiance devant d'autres fanatiques qui l'écoutaient la bouche béante, & les yeux égarés, au nom du Seigneur. S'il diſait qu'il faut chercher le Seigneur, & combattre les combats du Seigneur; s'il introduiſait le jargon juif dans le parlement d'Angleterre, à la honte éternelle de l'eſprit humain, il ſerait bien plus près d'être conduit à Bedlam que d'être choiſi pour commander des armées.

Il était brave, ſans doute; les loups le ſont auſſi: il y a même des ſinges auſſi furieux que des tigres. De fanatique il devint politique habile, c'eſt-à-dire que de loup il devint renard, monta par la fourberie, des premiers degrés où l'enthouſiaſme enragé du temps l'avait placé, juſqu'au faîte de la grandeur; & le fourbe marcha ſur les têtes des fanatiques proſternés. Il

Digitized by Google

régna, mais il vécut dans les horreurs de l'inquiétude. Il n'eut ni des jours ſereins ni des nuits tranquilles. Les conſolations de l'amitié & de la ſociété n'approchèrent jamais de lui ; il mourut avant le temps, plus digne, ſans doute, du dernier ſupplice, que le roi qu'il fit conduire d'une fenêtre de ſon palais même à l'échafaud.

Richard Cromwell, au contraire, né avec un eſprit doux & ſage, refuſe de garder la couronne de ſon père aux dépens du ſang de trois ou quatre factieux qu'il pouvait ſacrifier à ſon ambition. Il aime mieux être réduit à la vie privée que d'être un aſſaſſin tout-puiſſant. Il quitte le protectorat ſans regret, pour vivre en citoyen. Libre & tranquille à la campagne, il y jouit de la ſanté ; il y poſſède ſon ame en paix pendant quatre-vingt-dix années, aimé de ſes voiſins, dont il eſt l'arbitre & le père.

Lecteurs, prononcez. Si vous aviez à choiſir entre le deſtin du père & celui du fils, lequel prendriez-vous ?

CUISSAGE OU CULAGE,

Droit de prélibation, de marquette &c.

Dion Caſſius ce flatteur d'*Auguſte*, ce détracteur de *Cicéron*, (parce que *Cicéron* avait défendu la cauſe de la liberté) cet écrivain ſec & diffus, ce gazetier des bruits populaires ; ce *Dion Caſſius* rapporte que des ſénateurs opinèrent, pour récompenſer *Céſar* de tout le mal qu'il avait fait à la république, de lui donner le droit de coucher, à l'âge de cinquante-ſept

Digitized by Google

ans, avec toutes les dames qu'il daignerait honorer de ſes faveurs. Et il ſe trouve encore parmi nous des gens aſſez bons pour croire cette ineptie. L'auteur même de l'Eſprit des lois la prend pour une vérité, & en parle comme d'un décret qui aurait paſſé dans le ſénat romain, ſans l'extrême modeſtie du dictateur qui ſe ſentit peu propre à remplir les vœux du ſénat. Mais ſi les empereurs romains n'eurent pas ce droit par un ſénatuſconſulte appuyé d'un plébiſcite, il eſt très-vraiſemblable qu'ils l'obtinrent par la courtoiſie des dames. Les *Marc-Aurèles*, les *Juliens*, n'uſèrent point de ce droit ; mais tous les autres l'étendirent autant qu'ils le purent.

Il eſt étonnant que dans l'Europe chrétienne on ait fait très-long-temps une eſpèce de loi féodale, & que du moins on ait regardé comme un droit coutumier, l'uſage d'avoir le pucelage de ſa vaſſale. La première nuit des noces de la fille au villain appartenait ſans contredit au ſeigneur.

Ce droit s'établit comme celui de marcher avec un oiſeau ſur le poing, & de ſe faire encenſer à la meſſe. Les ſeigneurs, il eſt vrai, ne ſtatuèrent pas que les femmes de leurs villains leur appartiendraient, ils ſe bornèrent aux filles ; la raiſon en eſt plauſible. Les filles ſont honteuſes, il faut un peu de temps pour les apprivoiſer. La majeſté des lois les ſubjugue tout-d'un-coup ; les jeunes fiancées donnaient donc ſans réſiſtance la première nuit de leurs noces au ſeigneur châtelain, ou au baron, quand il les jugeait dignes de cet honneur.

On prétend que cette juriſprudence commença en Ecoſſe ; je le croirais volontiers : les ſeigneurs écoſſais

Digitized by Google

avaient un pouvoir encore plus abſolu ſur leurs clans, que les barons allemands & français ſur leurs ſujets.

Il eſt indubitable que des abbés, des évêques s'attribuèrent cette prérogative en qualité de ſeigneurs temporels : & il n'y a pas bien long-temps que des prélats ſe ſont déſiſtés de cet ancien privilége pour des redevances en argent, auxquelles ils avaient autant de droit qu'aux pucelages des filles.

Mais remarquons bien que cet excès de tyrannie ne fut jamais approuvé par aucune loi publique. Si un ſeigneur ou un prélat avait aſſigné pardevant un tribunal réglé une fille fiancée à un de ſes vaſſaux, pour venir lui payer ſa redevance, il eût perdu ſans doute ſa cauſe avec dépens.

Saiſiſſons cette occaſion d'aſſurer qu'il n'y a jamais eu de peuple un peu civiliſé qui ait établi des lois formelles contre les mœurs ; je ne crois pas qu'il y en ait un ſeul exemple. Des abus s'établiſſent, on les tolère ; ils paſſent en coutume ; les voyageurs les prennent pour des lois fondamentales. Ils ont vu, diſent-ils, dans l'Aſie de ſaints mahométans bien craſſeux marcher tout nus, & de bonnes dévotes venir leur baiſer ce qui ne mérite pas de l'être ; mais je les défie de trouver dans l'Alcoran une permiſſion à des gueux de courir tout nus, & de faire baiſer leur vilenie par des dames.

On me citera pour me confondre le *Phallum* que les Egyptiens portaient en proceſſion, & l'idole *Jaganat* des Indiens. Je répondrai que cela n'eſt pas plus contre les mœurs que de s'aller faire couper le prépuce en cérémonie à l'âge de huit ans. On a porté dans quelques-unes de nos villes le ſaint prépuce en

Digitized by Google

procession ; on le garde encore dans quelques sacristies, sans que cette facétie ait causé le moindre trouble dans les familles. Je puis encore assurer qu'aucun concile, aucun arrêt de parlement n'a jamais ordonné qu'on fêterait le saint prépuce.

J'appelle *loi contre les mœurs* une loi publique, qui me prive de mon bien, qui m'ôte ma femme pour la donner à un autre ; & je dis que la chose est impossible.

Quelques voyageurs prétendent qu'en Laponie des maris sont venus leur offrir leurs femmes par politesse ; c'est une plus grande politesse à moi de les croire. Mais je leur soutiens qu'ils n'ont jamais trouvé cette loi dans le code de la Laponie, de même que vous ne trouverez ni dans les constitutions de l'Allemagne, ni dans les ordonnances des rois de France, ni dans les registres du parlement d'Angleterre, aucune loi positive qui adjuge le droit de cuissage aux barons.

Des lois absurdes, ridicules, barbares, vous en trouverez par-tout ; des lois contre les mœurs nulle part.

CUL.

ON répétera ici ce qu'on a déjà dit ailleurs, & ce qu'il faut répéter toujours, jusqu'au temps où les Français se feront corrigés ; c'est qu'il est indigne d'une langue aussi polie & aussi universelle que la leur, d'employer si souvent un mot déshonnête & ridicule, pour signifier des choses communes qu'on pourrait exprimer autrement sans le moindre embarras.

Pourquoi

Digitized by Google

Pourquoi nommer *cul-d'âne* & *cul-de-cheval* des orties de mer? pourquoi donc donner le nom de *cul-blanc* à l'ænante, & de *cul-rouge* à l'épeiche? Cette épeiche eſt une eſpèce de pivert, & l'ænante une eſpèce de moineau cendré. Il y a un oiſeau qu'on nomme *fétu-en-cul*, ou *paille-en-cul;* on avait cent manières de le déſigner d'une expreſſion beaucoup plus préciſe. N'eſt-il pas impertinent d'appeler *cul-de-vaiſſeau* le fond de la poupe?

Pluſieurs auteurs nomment encore *à-cul* un petit mouillage, un ancrage, une grève, un ſable, une anſe, où les barques ſe mettent à l'abri des corſaires. *Il y a un petit à-cul à Palo comme à Sainte-Marintée.* (*)

On ſe ſert continuellement du mot *cul-de-lampe* pour exprimer un fleuron, un petit cartouche, un pendantif, un encorbellement, une baſe de pyramide, un placard, une vignette.

Un graveur ſe ſera imaginé que cet ornement reſſemble à la baſe d'une lampe; il l'aura nommé *cul-de-lampe* pour avoir plutôt fait; & les acheteurs auront répété ce mot après lui. C'eſt ainſi que les langues ſe forment. Ce ſont les artiſans qui ont nommé leurs ouvrages & leurs inſtrumens.

Certainement il n'y avait nulle néceſſité de donner le nom de *cul-de-four* aux voûtes ſphériques, d'autant plus que ces voûtes n'ont rien de celle d'un four qui eſt toujours ſurbaiſſée.

Le fond d'un artichaut eſt formé & creuſé en ligne courbe, & le nom de *cul* ne lui convient en aucune manière. Les chevaux ont quelquefois une tache verdâtre dans les yeux, on l'appelle *cul-de-verre*. Une

(*) Voyage d'Italie.

Digitized by Google

autre maladie des chevaux, qui eſt une eſpèce d'éréſipèle, eſt appelée le *cul-de-poule*. Le haut d'un chapeau eſt un *cul-de-chapeau*. Il y a des boutons à compartimens qu'on appelle *boutons-à-cul-de-dé*.

Comment a-t-on pu donner le nom de *cul-de-ſac* à l'*angiportus* des Romains? Les Italiens ont pris le nom d'*angiporto*, pour ſignifier *ſtrada ſenza uſcita*. On lui donnait autrefois chez nous le nom d'*impaſſe*, qui eſt expreſſif & ſonore. C'eſt une groſſièreté énorme que le mot de *cul-de-ſac* ait prévalu.

Le terme de *culage* a été aboli. Pourquoi tous ceux que nous venons d'indiquer ne le ſont-ils pas? Ce terme infame de *culage* ſignifiait le droit que s'étaient donné pluſieurs ſeigneurs, dans les temps de la tyrannie féodale, d'avoir à leur choix les prémices de tous les mariages dans l'étendue de leurs terres. On ſubſtitua enſuite le mot de *cuiſſage* à celui de *culage*. Le temps ſeul peut corriger toutes les façons vicieuſes de parler.

Il eſt triſte qu'en fait de langue, comme en d'autres uſages plus importans, ce ſoit la populace qui dirige les premiers d'une nation.

Digitized by Google

CURÉ DE CAMPAGNE.

SECTION PREMIERE.

UN curé, que dis-je, un curé? un iman même, un talapoin, un brame, doit avoir honnêtement de quoi vivre. Le prêtre en tout pays doit être nourri de l'autel, puiſqu'il ſert la république. Qu'un fanatique fripon ne s'aviſe pas de dire ici que je mets au niveau un curé & un brame, que j'aſſocie la vérité avec l'impoſture. Je ne compare que les ſervices rendus à la ſociété; je ne compare que la peine & le ſalaire.

Je dis que quiconque exerce une fonction pénible doit être bien payé de ſes concitoyens; je ne dis pas qu'il doive regorger de richeſſes, ſouper comme *Lucullus*, être inſolent comme *Clodius*. Je plains le ſort d'un curé de campagne obligé de diſputer une gerbe de blé à ſon malheureux paroiſſien, de plaider contre lui, d'exiger la dixme des lentilles & des pois, d'être haï & de haïr, de conſumer ſa miſérable vie dans des querelles continuelles, qui aviliſſent l'ame autant qu'elles l'aigriſſent.

Je plains encore davantage le curé à portion congrue, à qui des moines, nommés *gros décimateurs*, oſent donner un ſalaire de quarante ducats, pour aller faire, pendant toute l'année, à deux ou trois milles de ſa maiſon, le jour, la nuit, au ſoleil, à la pluie, dans les neiges, au milieu des glaces, les fonctions les plus déſagréables, & ſouvent les plus

Digitized by Google

inutiles. Cependant l'abbé, gros décimateur, boit ſon vin de Volney, de Baune, de Chambertin, de Silleri, mange ſes perdrix & ſes faiſans, dort ſur le duvet avec ſa voiſine, & fait bâtir un palais. La diſproportion eſt trop grande.

On imagina du temps de *Charlemagne* que le clergé, outre ſes terres, devait poſſéder la dixme des terres d'autrui; & cette dixme eſt au moins le quart en comptant les frais de culture. Pour aſſurer ce payement, on ſtipula qu'il était de droit divin. Et comment était-il de droit divin? DIEU était-il deſcendu ſur la terre pour donner le quart de mon bien à l'abbé du Mont-Caſſin, à l'abbé de Saint-Denis, à l'abbé de Fulde? non pas que je ſache. Mais on trouva qu'autrefois dans le déſert d'Ethan, d'Oreb, de Cadés-Barné, on avait donné aux lévites quarante-huit villes, & la dixme de tout ce que la terre produiſait.

Hé bien, gros décimateurs, allez à Cadés-Barné; habitez les quarante-huit villes qui ſont dans ce déſert inhabitable; prenez la dixme des cailloux que la terre y produit, & grand bien vous faſſe.

Mais *Abraham* ayant combattu pour Sodome, donna la dixme à *Melchiſédech* prêtre & roi de Salem. Hé bien, combattez pour Sodome, mais que *Melchiſédech* ne me prenne pas le blé que j'ai ſemé.

Dans un pays chrétien de douze cents mille lieues quarrées, dans tout le Nord, dans la moitié de l'Allemagne, dans la Hollande, dans la Suiſſe, on paye le clergé de l'argent du tréſor public. Les tribunaux n'y retentiſſent point des procès mus entre les ſeigneurs & les curés, entre le gros & le petit

Digitized by Google

décimateur, entre le paſteur demandeur & l'ouaille intimée, en conſéquence du troiſième concile de Latran dont l'ouaille n'a jamais entendu parler.

Le roi de Naples, cette année 1772, vient d'abolir la dixme dans une de ſes provinces ; les curés ſont mieux payés, & la province le bénit.

Les prêtres égyptiens, dit-on, ne prenaient point la dixme. Non ; mais on nous aſſure qu'ils avaient le tiers de toute l'Egypte en propre. O miracle ! ô choſe du moins difficile à croire ! ils avaient le tiers du pays, & ils n'eurent pas bientôt les deux autres !

Ne croyez pas, mon cher lecteur, que les Juifs, qui étaient un peuple de col roide, ne ſe ſoient jamais plaints de l'impôt de la dixme.

Donnez-vous la peine de lire le Talmud de Babylone ; & ſi vous n'entendez pas le chaldaïque, liſez la traduction faite par *Gilbert Gaumin*, avec les notes, le tout imprimé par les ſoins de *Fabricius*. Vous y verrez l'aventure d'une pauvre veuve avec le grand-prêtre *Aaron*, & comment le malheur de cette veuve fut la cauſe de la querelle entre *Dathan*, *Coré*, & *Abiron*, d'un côté, & *Aaron* de l'autre.

» Une veuve n'avait qu'une ſeule brebis, (*a*)
» elle voulut la tondre : *Aaron* vient qui prend la
» laine pour lui ; elle m'appartient, dit-il, ſelon
» la loi : *Tu donneras les prémices de la laine à* DIEU.
» La veuve implore en pleurant la protection de
» *Coré*. *Coré* va trouver *Aaron*. Ses prières ſont inu-
» tiles ; *Aaron* répond que par la loi la laine eſt à
» lui. *Coré* donne quelque argent à la femme, & s'en
» retourne plein d'indignation.

(*a*) Page 165, n° 297.

Digitized by Google

» Quelque temps après, la brebis fait un agneau ; » *Aaron* revient, & s'empare de l'agneau. La veuve » vient encore pleurer auprès de *Coré* qui veut en vain » fléchir *Aaron*. Le grand-prêtre lui répond : Il eſt » écrit dans la loi, *Tout mâle premier né de ton troupeau* » *appartiendra à ton* DIEU ; il mangea l'agneau, & » *Coré* s'en alla en fureur.

» La veuve au déſeſpoir tue ſa brebis. *Aaron* arrive » encore, il en prend l'épaule & le ventre ; *Coré* vient » encore ſe plaindre. *Aaron* lui répond : Il eſt écrit, » *Tu donneras le ventre & l'épaule aux prêtres.*

» La veuve ne pouvant plus contenir ſa douleur, » dit *anathème* à ſa brebis. *Aaron* alors dit à la veuve : » Il eſt écrit, *Tout ce qui ſera anathème dans Iſraël ſera* » *à toi ;* & il emporta la brebis toute entière. »

Ce qui n'eſt pas ſi plaiſant, mais qui eſt fort ſingulier, c'eſt que dans un procès entre le clergé de Reims & les bourgeois, cet exemple tiré du Talmud fut cité par l'avocat des citoyens. *Gaumin* aſſure qu'il en fut témoin. Cependant on peut lui répondre que les décimateurs ne prennent pas tout au peuple ; les commis des fermes ne le ſouffriraient pas. Chacun partage, comme il eſt bien juſte.

Au reſte, nous penſons que ni *Aaron* ni aucun de nos curés ne ſe ſont approprié les brebis & les agneaux des veuves de notre pauvre pays.

Nous ne pouvons mieux finir cet article honnête du *Curé de campagne*, que par ce dialogue, dont une partie a déjà été imprimée.

Digitized by Google

SECTION II.

DIALOGUE.

ARISTON.

HÉ bien, mon cher *Téotime*, vous allez donc être curé de campagne?

TEOTIME.

Oui; on me donne une petite paroiſſe, & je l'aime mieux qu'une grande. Je n'ai qu'une portion limitée d'intelligence & d'activité; je ne pourrais certainement pas diriger ſoixante & dix mille ames, attendu que je n'en ai qu'une; un grand troupeau m'effraie, mais je pourrai faire quelque bien à un petit. J'ai étudié aſſez de juriſprudence pour empêcher, autant que je le pourrai, mes pauvres paroiſſiens de ſe ruiner en procès. J'ai aſſez de connaiſſance de l'agriculture pour leur donner quelquefois des conſeils utiles. Le ſeigneur du lieu, & ſa femme, ſont d'honnêtes gens qui ne ſont point dévots, & qui m'aideront à faire du bien. Je me flatte que je vivrai aſſez heureux, & qu'on ne ſera pas malheureux avec moi.

ARISTON.

N'êtes-vous pas fâché de n'avoir point de femme? ce ſerait une grande conſolation; il ſerait doux après avoir prôné, chanté, confeſſé, communié, baptiſé,

Digitized by Google

enterré, consolé des malades, apaisé des querelles, consumé votre journée au service du prochain, de trouver dans votre logis une femme douce, agréable, & honnête, qui aurait soin de votre linge & de votre personne, qui vous égaierait dans la santé, qui vous soignerait dans la maladie, qui vous ferait de jolis enfans, dont la bonne éducation serait utile à l'Etat. Je vous plains, vous qui servez les hommes, d'être privé d'une consolation si nécessaire aux hommes.

TEOTIME.

L'Eglise grecque a grand soin d'encourager les curés au mariage; l'Eglise anglicane & les protestans ont la même sagesse; l'Eglise latine a une sagesse contraire; il faut m'y soumettre. Peut-être aujourd'hui que l'esprit philosophique a fait tant de progrès, un concile ferait des lois plus favorables à l'humanité. Mais en attendant, je dois me conformer aux lois presentes; il en coûte beaucoup, je le sais; mais tant de gens qui valaient mieux que moi s'y sont soumis, que je ne dois pas murmurer.

ARISTON.

Vous êtes savant, & vous avez une éloquence sage; comment comptez-vous prêcher devant des gens de campagne?

TEOTIME.

Comme je prêcherais devant les rois. Je parlerai toujours de morale, & jamais de controverse; DIEU me préserve d'approfondir la grâce concomitante, la grâce efficace, à laquelle on résiste, la suffisante qui

Digitized by Google

ne ſuffit pas ; d'examiner ſi les anges qui mangèrent avec *Abraham* & avec *Loth* avaient un corps, ou s'ils firent ſemblant de manger ; ſi le diable *Aſmodée* était effectivement amoureux de la femme du jeune *Tobie ;* quelle eſt la montagne ſur laquelle JESUS-CHRIST fut emporté par un autre diable ; & ſi JESUS-CHRIST envoya deux mille diables, ou deux diables ſeulement dans le corps de deux mille cochons &c. &c. Il y a bien des choſes que mon auditoire n'entendrait pas, ni moi non plus. Je tâcherai de faire des gens de bien, & de l'être ; mais je ne ferai point de théologiens, & je le ſerai le moins que je pourrai.

ARISTON.

Oh le bon curé ! Je veux acheter une maiſon de campagne dans votre paroiſſe. Dites-moi, je vous prie, comment vous en uſerez dans la confeſſion.

TEOTIME.

La confeſſion eſt une choſe excellente, un frein aux crimes, inventé dans l'antiquité la plus reculée ; on ſe confeſſait dans la célébration de tous les anciens myſtères ; nous avons imité & ſanctifié cette ſage pratique ; elle eſt très-bonne pour engager les cœurs ulcérés de haine à pardonner, & pour faire rendre par les petits voleurs ce qu'ils peuvent avoir dérobé à leur prochain. Elle a quelques inconvéniens. Il y a beaucoup de confeſſeurs indiſcrets, ſurtout parmi les moines, qui apprennent quelquefois plus de ſottiſes aux filles, que tous les garçons d'un village ne pourraient leur en faire. Point de détails dans la confeſſion ; ce n'eſt point un interrogatoire juridique, c'eſt l'aveu de ſes fautes qu'un pécheur fait à l'Etre

Digitized by Google

ſuprême entre les mains d'un autre pécheur qui va s'accuſer à ſon tour. Cet aveu ſalutaire n'eſt point fait pour contenter la curioſité d'un homme.

ARISTON.

Et des excommunications, en uſerez-vous?

TEOTIME.

Non ; il y a des rituels où l'on excommunie les ſauterelles, les ſorciers, & les comédiens. Je n'interdirai point l'entrée de l'égliſe aux ſauterelles, attendu qu'elles n'y vont jamais. Je n'excommunierai point les ſorciers, parce qu'il n'y a point de ſorciers ; & à l'égard des comédiens, comme ils ſont penſionnés par le roi, & autoriſés par le magiſtrat, je me garderai bien de les diffamer. Je vous avouerai même, comme à mon ami, que j'ai du goût pour la comédie, quand elle ne choque point les mœurs. J'aime paſſionnément le Miſanthrope, & toutes les tragédies où il y a des mœurs. Le ſeigneur de mon village fait jouer dans ſon château quelques-unes de ces pièces, par de jeunes perſonnes qui ont du talent ; ces repréſentations inſpirent la vertu par l'attrait du plaiſir ; elles forment le goût, elles apprennent à bien parler, & à bien prononcer. Je ne vois rien là que de très-innocent, & même de très-utile ; je compte bien aſſiſter quelquefois à ces ſpectacles pour mon inſtruction, mais dans une loge grillée, pour ne point ſcandaliſer les faibles.

ARISTON.

Plus vous me découvrez vos ſentimens, & plus j'ai envie de devenir votre paroiſſien. Il y a un point

Digitized by Google

bien important qui m'embarraſſe. Comment ferez-vous pour empêcher les payſans de s'enivrer les jours de fêtes ? c'eſt-là leur grande manière de les célébrer. Vous voyez les uns accablés d'un poiſon liquide, la tête penchée vers les genoux, les mains pendantes, ne voyant point, n'entendant rien, réduits à un état fort au-deſſous de celui des brutes, reconduits chez eux en chancelant par leurs femmes éplorées, incapables de travail le lendemain, ſouvent malades & abrutis pour le reſte de leur vie. Vous en voyez d'autres devenus furieux par le vin, exciter des querelles ſanglantes, frapper & être frappés, & quelquefois finir par le meurtre ces ſcènes affreuſes, qui ſont la honte de l'eſpèce humaine. Il le faut avouer, l'Etat perd plus de ſujets par les fêtes que par les batailles ; comment pourrez-vous diminuer dans votre paroiſſe un abus ſi exécrable ?

TEOTIME.

Mon parti eſt pris ; je leur permettrai, je les preſſerai même de cultiver leurs champs les jours de fête après le ſervice divin, que je ferai de très-bonne heure. C'eſt l'oiſiveté de la férie qui les conduit au cabaret. Les jours ouvrables ne ſont point les jours de la débauche & du meurtre. Le travail modéré contribue à la ſanté du corps, & à celle de l'ame ; de plus ce travail eſt néceſſaire à l'Etat. Suppoſons cinq millions d'hommes qui font par jour pour dix ſous d'ouvrage l'un portant l'autre, & ce compte eſt bien modéré ; vous rendez ces cinq millions d'hommes inutiles trente jours de l'année ; c'eſt donc trente fois cinq millions de pièces

Digitized by Google

de dix ſous que l'Etat perd en main d'œuvre. Or, certainement DIEU n'a jamais ordonné ni cette perte ni l'ivrognerie.

ARISTON.

Ainſi vous concilierez la prière & le travail; DIEU ordonne l'un & l'autre. Vous ſervirez DIEU & le prochain; mais dans les diſputes eccléſiaſtiques, quel parti prendrez-vous?

TEOTIME.

Aucun. On ne diſpute jamais ſur la vertu, parce qu'elle vient de DIEU: on ſe querelle ſur des opinions qui viennent des hommes.

ARISTON.

Oh le bon curé! le bon curé!

CURIOSITÉ.

SUAVE mari magno turbantibus æquora ventis,
E terrâ magnum alterius ſpectare laborem;
Non quia vexari quemquam eſt jucunda voluptas,
Sed quibus ipſe malis careas, quia cernere ſuave eſt;
Suave etiam belli certamina magna tueri
Per campos inſtructa, tuâ ſine parte pericli.
Sed nil dulcius eſt, bene quàm munita tenere
Edita doctrinâ ſapientum templa ſerenâ,
Deſpicere unde queas alios, paſſimque videre
Errare atque viam palantes quærere vitæ,
Certare ingenio, contendere nobilitate,
Noctes atque dies niti præſtante labore
Ad ſummas emergere opes rerumque potiri.
O miſeras hominum mentes! ô pectora cæca!

Digitized by Google

On voit avec plaiſir, dans le ſein du repos,
Des mortels malheureux lutter contre les flots;
On aime à voir de loin deux terribles armées,
Dans les champs de la mort au combat animées:
Non que le mal d'autrui ſoit un plaiſir ſi doux;
Mais ſon danger nous plaît quand il eſt loin de nous.
Heureux qui, retiré dans le temple des ſages,
Voit en paix ſous ſes pieds ſe former les orages;
Qui rit en contemplant les mortels inſenſés,
De leur joug volontaire eſclaves empreſſés,
Inquiets, incertains du chemin qu'il faut ſuivre,
Sans penſer, ſans jouir, ignorant l'art de vivre,
Dans l'agitation conſumant leurs beaux jours,
Pourſuivant la fortune, & rampant dans les cours.
O vanité de l'homme! ô faibleſſe! ô miſère!

Pardon, *Lucrèce*, je ſoupçonne que vous vous trompez ici en morale, comme vous vous trompez toujours en phyſique. C'eſt, à mon avis, la curioſité ſeule qui fait courir ſur le rivage pour voir un vaiſſeau que la tempête va ſubmerger. Cela m'eſt arrivé; & je vous jure que mon plaiſir, mêlé d'inquiétude & de mal-aiſe, n'était point du tout le fruit de ma réflexion; il ne venait point d'une comparaiſon ſecrète entre ma ſécurité & le danger de ces infortunés; j'étais curieux & ſenſible.

A la bataille de Fontenoi les petits garçons & les petites filles montaient ſur les arbres d'alentour pour voir tuer du monde.

Les dames ſe firent apporter des ſiéges ſur un baſtion de la ville de Liége, pour jouir du ſpectacle à la bataille de Rocou.

Digitized by Google

Quand j'ai dit, *Heureux qui voit en paix ſe former les orages*, mon bonheur était d'être tranquille & de chercher le vrai, & non pas de voir ſouffrir des êtres penſans, perſécutés pour l'avoir cherché, opprimés par des fanatiques, ou par des hypocrites.

Si l'on pouvait ſuppoſer un ange volant ſur ſix belles ailes du haut de l'empyrée, s'en allant regarder par un ſoupirail de l'enfer les tourmens & les contorſions des damnés, & ſe réjouiſſant de ne rien ſentir de leurs inconcevables douleurs, cet ange tiendrait beaucoup du caractère de *Belzébuth*.

Je ne connais point la nature des anges, parce que je ne ſuis qu'homme; il n'y a que les théologiens qui la connaiſſent: mais en qualité d'homme, je penſe par ma propre expérience, & par celle de tous les badauds mes confrères, qu'on ne court à aucun ſpectacle, de quelque genre qu'il puiſſe être, que par pure curioſité.

Cela me ſemble ſi vrai que le ſpectacle a beau être admirable, on s'en laſſe à la fin. Le public de Paris ne va plus guère au Tartuffe qui eſt le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre de *Molière;* pourquoi? c'eſt qu'il y eſt allé ſouvent; c'eſt qu'il le ſait par cœur. Il en eſt ainſi d'Andromaque.

Perrin Dandin a bien malheureuſement raiſon quand il propoſe à la jeune *Iſabelle* de la mener voir comment on donne la queſtion; cela fait, dit-il, paſſer une heure ou deux. Si cette anticipation du dernier ſupplice, plus cruelle ſouvent que le ſupplice même, était un ſpectacle public, toute la ville de Toulouſe aurait volé en foule pour contempler le vénérable *Calas* ſouffrant à deux repriſes ces tourmens abominables,

Digitized by Google

ſur les concluſions du procureur-général. Pénitens blancs, pénitens gris & noirs, femmes, filles, maîtres des jeux floraux, étudians, laquais, ſervantes, filles de joie, docteurs en droit-canon, tout ſe ſerait preſſé. On ſe ſerait étouffé à Paris pour voir paſſer dans un tombereau le malheureux général *Lalli* avec un bâillon de ſix doigts dans la bouche.

Mais ſi ces tragédies de Cannibales qu'on repréſente quelquefois chez la plus frivole des nations, & la plus ignorante en général dans les principes de la juriſprudence & de l'équité; ſi les ſpectacles donnés par quelques tigres à des ſinges, comme ceux de la Saint-Barthelemi & ſes diminutifs, ſe renouvelaient tous les jours, on déſerterait bientôt un tel pays; on le fuirait avec horreur; on abandonnerait ſans retour la terre infernale où ces barbaries ſeraient fréquentes.

Quand les petits garçons & les petites filles déplument leurs moineaux, c'eſt purement par eſprit de curioſité, comme lorſqu'elles mettent en pièces les jupes de leurs poupées. C'eſt cette paſſion ſeule qui conduit tant de monde aux exécutions publiques, comme nous l'avons vu. *Etrange empreſſement de voir des miſérables!* a dit l'auteur d'une tragédie.

Je me ſouviens qu'étant à Paris lorſqu'on fit ſouffrir à *Damiens* une mort des plus recherchées, & des plus affreuſes qu'on puiſſe imaginer, toutes les fenêtres qui donnaient ſur la place furent louées chèrement par les dames; aucune d'elle aſſurément ne feſait la réflexion conſolante qu'on ne la tenaillerait point aux mamelles, qu'on ne verſerait point du plomb fondu & de la poix réſine bouillante dans ſes plaies, & que quatre chevaux ne tireraient point ſes membres

Digitized by Google

diſloqués & ſanglans. Un des bourreaux jugea plus ſainement que *Lucrèce;* car lorſqu'un des académiciens de Paris voulut entrer dans l'enceinte pour examiner la choſe de plus près, & qu'il fut repouſſé par les archers: *Laiſſez entrer monſieur*, dit-il, *c'eſt un amateur*. C'eſt-à-dire, c'eſt un curieux, ce n'eſt point par méchanceté qu'il vient ici, ce n'eſt pas par un retour ſur ſoi-même, pour goûter le plaiſir de n'être pas écartelé : c'eſt uniquement par curioſité, comme on va voir des expériences de phyſique.

La curioſité eſt naturelle à l'homme, aux ſinges, & aux petits chiens. Menez avec vous un petit chien dans votre carroſſe, il mettra continuellement ſes pattes à la portière pour voir ce qui ſe paſſe. Un ſinge fouille par-tout, il a l'air de tout conſidérer. Pour l'homme, vous ſavez comme il eſt fait; Rome, Londres, Paris, paſſent leur temps à demander ce qu'il y a de nouveau.

D.

LE DANTE.

VOUS voulez connaître le *Dante*. Les Italiens l'appellent *divin;* mais c'eſt une divinité cachée; peu de gens entendent ſes oracles; il a des commentateurs, c'eſt peut-être encore une raiſon de plus pour n'être pas compris. Sa réputation s'affermira toujours, parce qu'on ne le lit guère. Il y a de lui une vingtaine de traits qu'on ſait par cœur : cela ſuffit pour s'épargner la peine d'examiner le reſte.

Ce

Digitized by Google

Ce divin *Dante* fut, dit-on, un homme assez malheureux. Ne croyez pas qu'il fût divin de son temps, ni qu'il fût prophète chez lui. Il est vrai qu'il fut prieur, non pas prieur de moines, mais prieur de Florence, c'est-à-dire l'un des sénateurs.

Il était né en 1260, à ce que disent ses compatriotes. *Bayle* qui écrivait à Roterdam, *currente calamo*, pour son libraire, environ quatre siècles entiers après le *Dante*, le fait naître en 1265, & je n'en estime *Bayle* ni plus ni moins pour s'être trompé de cinq ans : la grande affaire est de ne se tromper ni en fait de goût ni en fait de raisonnemens.

Les arts commençaient alors à naître dans la patrie du *Dante*. Florence était, comme Athènes, pleine d'esprit, de grandeur, de légéreté, d'inconstance, & de factions. La faction blanche avait un grand crédit : elle se nommait ainsi du nom de la *Signora Bianca*. Le parti opposé s'intitulait le *parti des noirs*, pour mieux se distinguer des *blancs*. Ces deux partis ne suffisaient pas aux Florentins. Ils avaient encore les *Guelfes* & les *Gibelins*. La plupart des blancs étaient *Gibelins* du parti des empereurs, & les noirs penchaient pour les *Guelfes* attachés aux papes.

Toutes ces factions aimaient la liberté, & fesaient pourtant ce qu'elles pouvaient pour la détruire. Le pape *Boniface VIII* voulut profiter de ces divisions pour anéantir le pouvoir des empereurs en Italie. Il déclara *Charles de Valois*, frère du roi de France *Philippe le bel*, son vicaire en Toscane. Le vicaire vint bien armé, chassa les *blancs* & les *gibelins*, & se fit déteſter des *noirs* & des *guelfes*. Le *Dante* était *blanc* & *gibelin;* il fut chassé des premiers, & sa maison rasée. On peut juger

Digitized by Google

de-là s'il fut le reſte de ſa vie affectionné à la maiſon de France & aux papes; on prétend pourtant qu'il alla faire un voyage à Paris, & que pour ſe déſennuyer il ſe fit théologien, & diſputa vigoureuſement dans les écoles. On ajoute que l'empereur *Henri VII* ne fit rien pour lui, tout *gibelin* qu'il était; qu'il alla chez *Fréderic d'Arragon* roi de Sicile, & qu'il en revint auſſi pauvre qu'il y était allé. Il fut réduit au marquis de *Malaſpina*, & au grand-can de Vérone. Le marquis & le grand-can ne le dédommagèrent pas; il mourut pauvre à Ravenne, à l'âge de cinquante-ſix ans. Ce fut dans ces divers lieux qu'il compoſa ſa comédie de l'enfer, du purgatoire, & du paradis: on a regardé ce ſalmigondis comme un beau poëme épique.

Il trouva d'abord à l'entrée de l'enfer un lion & une louve. Tout d'un coup *Virgile* ſe préſente à lui pour l'encourager; *Virgile* lui dit qu'il eſt né lombard; c'eſt préciſément comme ſi *Homère* diſait qu'il eſt né turc. *Virgile* offre de faire au *Dante* les honneurs de l'enfer & du purgatoire, & de le mener juſqu'à la porte de *S^t Pierre;* mais il avoue qu'il ne pourra pas entrer avec lui.

Cependant *Caron* les paſſe tous deux dans ſa barque. *Virgile* lui raconte que, peu de temps après ſon arrivée en enfer, il y vit un être puiſſant qui vint chercher les ames d'*Abel*, de *Noé*, d'*Abraham*, de *Moïſe*, de *David*. En avançant chemin, ils découvrent dans l'enfer des demeures très-agréables; dans l'une ſont *Homère*, *Horace*, *Ovide*, & *Lucain;* dans une autre on voit *Electre*, *Hector*, *Enée*, *Lucrèce*, *Brutus*, & le turc *Saladin;* dans une troiſième, *Socrate*, *Platon*, *Hippocrate*, & l'arabe *Averroès*.

Digitized by Google

Enfin paraît le véritable enfer, où *Pluton* juge les condamnés. Le voyageur y reconnaît quelques cardinaux, quelques papes, & beaucoup de florentins. Tout cela eſt-il dans le ſtyle comique? non. Tout eſt-il dans le genre héroïque? non. Dans quel goût eſt donc ce poëme? dans un goût bizarre.

Mais il y a des vers ſi heureux & ſi naïfs, qu'ils n'ont point vieilli depuis quatre cents ans, & qu'ils ne vieilliront jamais. Un poëme d'ailleurs où l'on met des papes en enfer, réveille beaucoup l'attention; & les commentateurs épuiſent toute la ſagacité de leur eſprit à déterminer au juſte qui ſont ceux que le *Dante* a damnés, & à ne ſe pas tromper dans une matière ſi grave.

On a fondé une chaire, une lecture pour expliquer cet auteur claſſique. Vous me demanderez comment l'inquiſition ne s'y oppoſe pas? Je vous répondrai que l'inquiſition entend raillerie en Italie; elle ſait bien que des plaiſanteries en vers ne peuvent point faire de mal: vous en allez juger par cette petite traduction très-libre d'un morceau du chant vingt-troiſième; il s'agit d'un damné de la connaiſſance de l'auteur. Le damné parle ainſi:

Je m'appelais le comte de Guidon;
Je fus ſur terre & ſoldat & poltron;
Puis m'enrôlai ſous ſaint François d'Aſſiſe,
Afin qu'un jour le bout de ſon cordon
Me donnât place en la céleſte Egliſe;
Et j'y ſerais ſans ce pape félon,
Qui m'ordonna de ſervir ſa feintiſe,
Et me rendit aux griffes du démon.

Digitized by Google

Voici le fait. Quand j'étais ſur la terre,
Vers Rimini je fis long-temps la guerre,
Moins, je l'avoue, en héros qu'en fripon.
L'art de fourber me fit un grand renom.
Mais quand mon chef eut porté poil griſon,
Temps de retraite où convient la ſageſſe,
Le repentir vint ronger ma vieilleſſe,
Et j'eus recours à la confeſſion.
O repentir tardif & peu durable!
Le bon ſaint père en ce temps guerroyait,
Non le Soudan, non le Turc intraitable,
Mais les chrétiens, qu'en vrai turc il pillait.
Or ſans reſpect pour tiare & tonſure,
Pour ſaint François, ſon froc & ſa ceinture;
Frère, dit-il, il me convient d'avoir
Inceſſamment Préneſte en mon pouvoir.
Conſeille-moi, cherche ſous ton capuce
Quelque beau tour, quelque gentille aſtuce,
Pour ajouter en bref à mes Etats
Ce qui me tente, & ne m'appartient pas.
J'ai les deux clefs du ciel en ma puiſſance.
De Céleſtin la dévote imprudence
S'en ſervit mal, & moi je ſais ouvrir
Et refermer le ciel à mon plaiſir.
Si tu me ſers, ce ciel eſt ton partage.
Je le ſervis, & trop bien, dont j'enrage.
Il eut Préneſte, & la mort me ſaiſit.
Lors devers moi ſaint François deſcendit,
Comptant au ciel amener ma bonne ame;
Mais Belzébuth vint en poſte, & lui dit:
Monſieur d'Aſſiſe, arrêtez: je réclame
Ce conſeiller du ſaint père, il eſt mien;

Digitized by Google

Bon ſaint François, que chacun ait le ſien.
Lors tout penaud le bon homme d'Aſſiſe
M'abandonnait au grand diable d'enfer.
Je lui criai: Monſieur de Lucifer,
Je ſuis un ſaint, voyez ma robe griſe;
Je fus abſous par le chef de l'Egliſe.
J'aurai toujours, répondit le démon,
Un grand reſpect pour l'abſolution:
On eſt lavé de ſes vieilles ſottiſes,
Pourvu qu'après, autres ne ſoient commiſes.
J'ai fait ſouvent cette diſtinction
A tes pareils, & grâce à l'Italie,
Le diable ſait de la théologie.
Il dit, & rit: je ne répliquai rien
A Belzébuth; il raiſonnait trop bien.
Lors il m'empoigne, & d'un bras roide & ferme
Il appliqua ſur mon triſte épiderme
Vingt coups de fouet, dont bien fort il me cuit;
Que DIEU le rende à Boniface huit!

DAVID.

NOUS devons révérer *David* comme un prophète, comme un roi, comme un ancêtre du ſaint époux de *Marie*, comme un homme qui a mérité la miſéricorde de DIEU par ſa pénitence.

Je dirai hardiment que l'article *David* qui ſuſcita tant d'ennemis à *Bayle*, premier auteur d'un dictionnaire de faits & de raiſonnemens, ne méritait pas le bruit étrange que l'on fit alors. Ce n'était pas *David* qu'on voulait défendre, c'était *Bayle* qu'on voulait perdre. Quelques prédicans de Hollande, ſes ennemis

Digitized by Google

mortels, furent aveuglés par leur haine, au point de le reprendre d'avoir donné des louanges à des papes qu'il en croyait dignes, & d'avoir réfuté les calomnies débitées contre eux.

Cette ridicule & honteuſe injuſtice fut ſignée de douze théologiens, le 20 décembre 1698, dans le même conſiſtoire où ils feignaient de prendre la défenſe du roi *David*. Comment oſaient-ils manifeſter hautement une paſſion lâche que le reſte des hommes s'efforce toujours de cacher? Ce n'était pas ſeulement le comble de l'injuſtice, & du mépris de toutes les ſciences; c'était le comble du ridicule que de défendre à un hiſtorien d'être impartial, & à un philoſophe d'être raiſonnable. Un homme ſeul n'oſerait être inſolent & injuſte à ce point; mais dix ou douze perſonnes raſſemblées, avec quelque eſpèce d'autorité, ſont capables des injuſtices les plus abſurdes. C'eſt qu'elles ſont ſoutenues les unes par les autres, & qu'aucune n'eſt chargée en ſon propre nom de la honte de la compagnie.

Une grande preuve que cette condamnation de *Bayle* fut perſonnelle, eſt ce qui arriva en 1761 à M. *Hutte*, membre du parlement d'Angleterre. Les docteurs *Chandler* & *Palmer* avaient prononcé l'oraiſon funèbre du roi *George II*, & l'avaient, dans leurs diſcours, comparé au roi *David*, ſelon l'uſage de la plupart des prédicateurs qui croient flatter les rois.

M. *Hutte* ne regarda point cette comparaiſon comme une louange; il publia la fameuſe diſſertation *The man after God's own heart*. Dans cet écrit il veut faire voir que *George II*, roi beaucoup plus puiſſant que *David*, n'étant pas tombé dans les fautes du melk juif, & n'ayant pu par conſéquent faire la même pénitence, ne pouvait lui être comparé.

Digitized by Google

Il ſuit pas à pas les livres des Rois. Il examine toute la conduite de *David* beaucoup plus ſévèrement que *Bayle ;* & il fonde ſon opinion ſur ce que le Saint-Eſprit ne donne aucune louange aux actions qu'on peut reprocher à *David*. L'auteur anglais juge le roi de Judée uniquement ſur les notions que nous avons aujourd'hui du juſte & de l'injuſte.

Il ne peut approuver que *David* raſſemble une bande de voleurs au nombre de quatre cents, qu'il ſe faſſe armer par le grand-prêtre *Abimelec* de l'épée de *Goliath*, & qu'il en reçoive les pains conſacrés. (*a*)

Qu'il deſcende chez l'agriculteur *Nabal* pour mettre chez lui tout à feu & à ſang, parce que *Nabal* a refuſé des contributions à ſa troupe de brigands ; que *Nabal* meure peu de jours après, & que *David* épouſe la veuve. (*b*)

Il réprouve ſa conduite avec le roi *Achis*, poſſeſſeur de cinq ou ſix villages dans le canton de Geth. *David* étant alors à la tête de ſix cents bandits, allait faire des courſes chez les alliés de ſon bienfaiteur *Achis ;* il pillait tout, il égorgeait tout, vieillards, femmes, enfans à la mamelle. Et pourquoi maſſacrait-il les enfans à la mamelle ? *C'eſt*, dit le texte, *de peur que ces enfans n'en portaſſent la nouvelle au roi Achis.* (*c*)

Cependant *Saül* perd une bataille contre les Philiſtins, & il ſe fait tuer par ſon écuyer. Un juif en apporte la nouvelle à *David* qui lui donne la mort pour ſa récompenſe. (*d*)

Iſboſeth ſuccède à ſon père *Saül ; David* eſt aſſez fort pour lui faire la guerre : enfin *Iſboſeth* eſt aſſaſſiné.

(*a*) I Rois, chap. XXI & XXII.
(*b*) *Ibid.* chap. XXV.
(*c*) *Ibid.* chap. XXVII.
(*d*) II Rois, chap. I.

Digitized by Google

David s'empare de tout le royaume ; il ſurprend la petite ville ou le village de Raba, & il fait mourir tous les habitans par des ſupplices aſſez extraordinaires ; on les ſcie en deux, on les déchire avec des herſes de fer, on les brûle dans des fours à briques. (*e*)

Après ces expéditions, il y a une famine de trois ans dans le pays. En effet, à la manière dont on feſait la guerre, les terres devaient être mal enſemencées. On conſulte le Seigneur, & on lui demande pourquoi il y a famine ? La réponſe était fort aiſée ; c'était aſſurément parce que, dans un pays qui à peine produit du blé, quand on a fait cuire les laboureurs dans des fours à briques, & qu'on les a ſciés en deux, il reſte peu de gens pour cultiver la terre : mais le Seigneur répond que c'eſt parce que *Saül* avait tué autrefois des Gabaonites.

Que fait auſſitôt *David* ? il aſſemble les Gabaonites, il leur dit que *Saül* a eu grand tort de leur faire la guerre ; que *Saül* n'était point comme lui ſelon le cœur de DIEU, qu'il eſt juſte de punir ſa race ; & il leur donne ſept petit-fils de *Saül* à pendre, leſquels furent pendus parce qu'il y avait eu famine. (*f*)

M. *Hutte* a la juſtice de ne point inſiſter ſur l'adultère avec *Betzabé* & ſur le meurtre d'*Urie*, puiſque ce crime fut pardonné à *David* lorſqu'il ſe repentit. Le crime eſt horrible, abominable ; mais enfin le Seigneur tranſféra ſon péché, l'auteur anglais le transfère auſſi.

Perſonne ne murmura en Angleterre contre l'auteur ; ſon livre fut réimprimé avec l'approbation publique : la voix de l'équité ſe fait entendre tôt ou tard chez les

(*e*) II Rois, chap. XII.
(*f*) *Ibid.* chap. XXI.

Digitized by Google

hommes. Ce qui paraiſſait téméraire il y a quatre-vingts ans, ne paraît aujourd'hui que ſimple & raiſonnable, pourvu qu'on ſe tienne dans les bornes d'une critique ſage, & du reſpect qu'on doit aux livres divins.

D'ailleurs il n'en va pas en Angleterre aujourd'hui comme autrefois. Ce n'eſt plus le temps où un verſet d'un livre hébreu, mal traduit d'un jargon barbare en un jargon plus barbare encore, mettait en feu trois royaumes. Le parlement prend peu d'intérêt à un roitelet d'un petit canton de la Syrie.

Rendons juſtice à dom *Calmet;* il n'a point paſſé les bornes dans ſon *Dictionnaire de la Bible*, à l'article DAVID. *Nous ne prétendons pas*, dit-il, *approuver la conduite de David; il eſt croyable qu'il ne tomba dans ces excès de cruauté qu'avant qu'il eût reconnu le crime qu'il avait commis avec Bethsabé.* Nous ajouterons que probablement il les reconnut tous, car ils ſont aſſez nombreux.

Feſons ici une queſtion qui nous paraît très-importante. Ne s'eſt-on pas ſouvent mépris ſur l'article *David*? s'agit-il de ſa perſonne, de ſa gloire, du reſpect dû aux livres canoniques? Ce qui intéreſſe le genre-humain n'eſt-ce pas que l'on ne conſacre jamais le crime? qu'importe le nom de celui qui égorgeait les femmes & les enfans de ſes alliés, qui feſait pendre les petits-fils de ſon roi, qui feſait ſcier en deux, brûler dans des fours, déchirer ſous des herſes des citoyens malheureux? Ce ſont ces actions que nous jugeons, & non les lettres qui compoſent le nom du coupable; le nom n'augmente ni ne diminue le crime.

Plus on révère *David* comme réconcilié avec DIEU par ſon repentir, & plus on condamne les cruautés dont il s'eſt rendu coupable.

Digitized by Google

Si un jeune payſan, en cherchant des ânesſes, trouve un royaume, cela n'arrive pas communément; ſi un autre payſan guérit ſon roi d'un accès de folie, en jouant de la harpe, ce cas eſt encore très-rare: mais que ce petit joueur de harpe devienne roi parce qu'il a rencontré dans un coin un prêtre de village qui lui jette une bouteille d'huile d'olive ſur la tête, la choſe eſt encore plus merveilleuſe.

Quand & par qui ces merveilles furent-elles écrites? je n'en ſais rien, mais je ſuis bien ſûr que ce n'eſt ni par un *Polybe*, ni par un *Tacite*.

Je ne parlerai pas ici de l'aſſaſſinat d'*Urie*, & de l'adultère de *Betzabé*; ils ſont aſſez connus: & les voies de DIEU ſont ſi différentes des voies des hommes, qu'il a permis que JESUS-CHRIST deſcendît de cette *Betzabé*, tout étant purifié par ce ſaint myſtère.

Je ne demande pas maintenant comment *Jurieu* a eu l'inſolence de perſécuter le ſage *Bayle*, pour n'avoir pas approuvé toutes les actions du bon roi *David*; mais je demande comment on a ſouffert qu'un homme tel que *Jurieu* moleſtât un homme tel que *Bayle*?

DECRETALES.

Lettres des papes qui règlent les points de doctrine ou de diſcipline, & qui ont force de loi dans l'Egliſe latine.

OUTRE les véritables recueillies par *Denis le petit*, il y en a une collection de fauſſes, dont l'auteur eſt inconnu, de même que l'époque. Ce fut un

Digitized by Google

archevêque de Maïence, nommé *Riculphe*, qui la répandit en France vers la fin du huitième siècle; il avait aussi apporté à Vorms une épître du pape *Grégoire*, de laquelle on n'avait point entendu parler auparavant; mais il n'en est resté aucun vestige, tandis que les fausses décrétales ont eu, comme nous l'allons voir, le plus grand succès pendant huit siècles.

Ce recueil porte le nom d'*Isidor Mercator*, & renferme un nombre infini de décrétales faussement attribuées aux papes depuis *Clément I* jusqu'à *Sirice;* la fausse donation de *Constantin;* le concile de Rome sous *Silvestre;* la lettre d'*Athanase* à *Marc;* celle d'*Anastase* aux évêques de Germanie & de Bourgogne; celle de *Sixte III* aux Orientaux; celle de *Léon I*, touchant les priviléges des chorévêques; celle de *Jean I* à l'archevêque *Zacharie;* une de *Boniface II* à *Eulalie* d'Alexandrie; une de *Jean III* aux évêques de France & de Bourgogne; une de *Grégoire*, contenant un privilége du monastère de Saint-Médard; une du même à *Félix*, évêque de Messine; & plusieurs autres.

L'objet de l'auteur a été d'étendre l'autorité du pape & des évêques. Dans cette vue, il établit que les évêques ne peuvent être jugés définitivement que par le pape seul; & il répète souvent cette maxime, que non-seulement tout évêque, mais tout prêtre, & en général toute personne opprimée, peut en tout état de cause appeler directement au pape. Il pose encore comme un principe inconteſtable qu'on ne peut tenir aucun concile, même provincial, sans la permission du pape.

Digitized by Google

Ces décrétales favoriſant l'impunité des évêques, & plus encore les prétentions ambitieuſes des papes, les uns & les autres les adoptèrent avec empreſſement. En 861, *Rotade*, évêque de Soiſſons, ayant été privé de la communion épiſcopale dans un concile provincial pour cauſe de déſobéiſſance, appelle au pape. *Hincmar* de Reims, ſon métropolitain, nonobſtant cet appel, le fit dépoſer dans un autre concile, ſous prétexte que depuis il y avait renoncé, & s'était ſoumis au jugement des évêques.

Le pape *Nicolas I*, inſtruit de l'affaire, écrivit à *Hincmar*, & blâma ſa conduite. Vous deviez, dit-il, honorer la mémoire de *S^t Pierre*, & attendre notre jugement, quand même *Rotade* n'eût point appelé. Et dans une autre lettre ſur la même affaire, il menace *Hincmar* de l'excommunier, s'il ne rétablit pas *Rotade*. Ce pape fit plus. *Rotade* étant venu à Rome, il le déclara abſous dans un concile tenu la veille de noël en 864, & le renvoya à ſon ſiége avec des lettres. Celle qu'il adreſſe à tous les évêques des Gaules eſt digne de remarque : la voici.

„ Ce que vous dites eſt abſurde, que *Rotade* après avoir appelé au ſaint-ſiége, ait changé de langage pour ſe ſoumettre de nouveau à votre jugement. Quand il l'aurait fait, vous deviez le redreſſer, & lui apprendre qu'on n'appelle point d'un juge ſupérieur à un inférieur. Mais encore qu'il n'eût pas appelé au ſaint-ſiége, vous n'avez dû en aucune manière dépoſer un évêque ſans notre participation, *au préjudice de tant de décrétales de nos prédéceſſeurs :* car ſi c'eſt par leur jugement que les écrits des autres

Digitized by Google

docteurs ſont approuvés ou rejetés, combien plus doit-on reſpecter ce qu'ils ont écrit eux-mêmes pour décider ſur la doctrine ou la diſcipline? Quelques-uns vous diſent que ces décrétales ne ſont point dans le code des canons; cependant quand ils les trouvent favorables à leurs intentions, ils s'en ſervent ſans diſtinction, & ne les rejettent que pour diminuer la puiſſance du ſaint-ſiége; que s'il faut rejeter les décrétales des anciens papes, parce qu'elles ne ſont pas dans le code des canons, il faut donc rejeter les écrits de *S^t Grégoire* & des autres pères, & même les ſaintes écritures.

„ Vous dites, continue le pape, que les jugemens des évêques ne ſont pas des cauſes majeures; nous ſoutenons qu'elles ſont d'autant plus grandes, que les évêques tiennent un plus grand rang dans l'Egliſe. Direz-vous qu'il n'y a que les affaires des métropolitains qui ſoient des cauſes majeures? Mais ils ne ſont pas d'un autre ordre que les évêques, & nous n'exigeons pas des témoins ou des juges d'autre qualité pour les uns & pour les autres; c'eſt pourquoi nous voulons que les cauſes des uns & des autres nous ſoient réſervées. Et enſuite, ſe trouvera-t-il quelqu'un aſſez déraiſonnable pour dire que l'on doive conſerver à toutes les Egliſes leurs priviléges, & que la ſeule Egliſe romaine doit perdre les ſiens?„ Il conclut en leur ordonnant de recevoir *Rotade*, & de le rétablir.

Le pape *Adrien II*, ſucceſſeur de *Nicolas I*, ne paraît pas moins zélé dans une affaire ſemblable d'*Hincmar* de Laon. Ce prélat s'était rendu odieux au clergé & au peuple de ſon diocèſe par ſes injuſtices

Digitized by Google

& ſes violences. Ayant été accuſé au concile de Verberie en 869, où préſidait *Hincmar* de Reims ſon oncle & ſon métropolitain, il appela au pape, & demanda la permiſſion d'aller à Rome : elle lui fut refuſée. On ſuſpendit ſeulement la procédure, & on ne paſſa pas outre. Mais ſur de nouveaux ſujets de plaintes que le roi *Charles le chauve* & *Hincmar* de Reims eurent contre lui, on le cita d'abord au concile d'Attigni, où il comparut, & bientôt après il prit la fuite ; enſuite au concile de Douzi, où il renouvela ſon appel, & fut dépoſé. Le concile écrivit au pape une lettre ſynodale le 6 ſeptembre 871, pour lui demander la confirmation des actes qu'il lui envoyait ; & loin d'acquieſcer au jugement du concile, *Adrien* déſapprouva dans les termes les plus forts la condamnation d'*Hincmar*, ſoutenant que puiſque *Hincmar* de Laon criait dans le concile qu'il voulait ſe défendre devant le ſaint-ſiége, il ne fallait pas prononcer de condamnation contre lui. Ce ſont les termes de ce pape dans ſa lettre aux évêques du concile, & dans celle qu'il écrivit au roi.

Voici la réponſe vigoureuſe que *Charles* fit à *Adrien* : » Vos lettres portent : *Nous voulons & nous ordonnons par l'autorité apoſtolique, qu'Hincmar de Laon vienne à Rome & devant nous, appuyé de votre puiſſance.* Nous admirons où l'auteur de cette lettre a trouvé qu'un roi, obligé à corriger les méchans & à venger les crimes, doive envoyer à Rome un coupable condamné ſelon les règles, vu principalement qu'avant ſa dépoſition il a été convaincu dans trois conciles d'entrepriſes contre le repos public, & qu'après ſa dépoſition il perſévéra dans ſa déſobéiſſance.

Digitized by Google

Nous ſommes obligés de vous écrire encore que nous autres rois de France, nés de race royale, n'avons point paſſé juſqu'à préſent pour les lieutenans des évêques, mais pour les ſeigneurs de la terre. Et comme dit *S^t Léon* & le concile romain, les rois & les empereurs que DIEU a établis pour commander ſur la terre, ont permis aux évêques de régler leurs affaires ſuivant leurs ordonnances, mais ils n'ont pas été les économes des évêques; & ſi vous feuilletez les regiſtres de vos prédéceſſeurs, vous ne trouverez point qu'ils aient écrit aux nôtres comme vous venez de nous écrire. »

Il rapporte enſuite deux lettres de *S^t Grégoire* pour montrer avec quelle modeſtie il écrivait, non-ſeulement aux rois de France, mais aux exarques d'Italie. » Enfin, conclut-il, je vous prie de ne me plus envoyer à moi ni aux évêques de mon royaume de telles lettres, afin que nous puiſſions toujours leur rendre l'honneur & le reſpect qui leur convient. » Les évêques du concile de Douzi répondirent au pape à-peu-près ſur le même ton; & quoique nous n'ayons pas la lettre en entier, il paraît qu'ils voulaient prouver que l'appel d'*Hincmar* ne devait pas être jugé à Rome, mais en France par des juges délégués conformément aux canons du concile de Sardique.

Ces deux exemples ſuffiſent pour faire ſentir combien les papes étendaient leur juriſdiction à la faveur de ces fauſſes décrétales. Et quoique *Hincmar* de Reims objectât à *Adrien*, que n'étant point rapportées dans le code des canons, elles ne pouvaient renverſer la diſcipline établie par les canons, ce qui le fit accuſer auprès du pape *Jean VIII*, de

Digitized by Google

ne pas recevoir les décrétales des papes, il ne laiſſa pas d'alléguer lui-même ces décrétales dans ſes lettres & ſes autres opuſcules. Son exemple fut ſuivi par pluſieurs évêques. On admit d'abord celles qui n'étaient point contraires aux canons plus récens, enſuite on ſe rendit encore moins ſcrupuleux.

Les conciles eux-mêmes en firent uſage. C'eſt ainſi que dans celui de Reims, tenu l'an 992, les évêques ſe ſervirent de décrétales d'*Anaclet*, de *Jules*, de *Damaſe*, & des autres papes dans la cauſe d'*Arnould*. Les conciles ſuivans imitèrent celui de Reims. Les papes *Grégoire VII*, *Urbain II*, *Paſcal II*, *Urbain III*, *Alexandre III*, ſoutinrent les maximes qu'ils y liſaient, perſuadés que c'était la diſcipline des beaux jours de l'Egliſe. Enfin les compilateurs des canons, *Bouchard* de Vorms, *Yves* de Chartres, & *Gratien*, en remplirent leur collection. Lorſqu'on eut commencé à enſeigner le décret publiquement dans les écoles, & à le commenter, tous les théologiens polémiques & ſcolaſtiques, & tous les interprètes du droit canon employèrent à l'envi ces fauſſes décrétales pour confirmer les dogmes catholiques ou établir la diſcipline, & en parſemèrent leurs ouvrages.

Ce ne fut que dans le ſeizième ſiècle que l'on conçut les premiers ſoupçons ſur leur authenticité. *Eraſme* & pluſieurs avec lui la révoquèrent en doute; voici ſur quels fondemens.

1°. Les décrétales rapportées dans la collection d'*Iſidore* ne ſont point dans celle de *Denis le petit*, qui n'a commencé à citer les décrétales des papes qu'à *Sirice*. Cependant il nous apprend qu'il avait pris un ſoin extrême à les recueillir. Ainſi elles n'auraient

Digitized by Google

n'auraient pu lui échapper, ſi elles avaient exiſté dans les archives de l'Egliſe de Rome où il feſait ſon ſéjour. Si elles ont été inconnues à l'Egliſe romaine à qui elles étaient favorables, elles l'ont été également à toute l'Egliſe. Les pères ni les conciles des huit premiers ſiècles n'en ont fait aucune mention. Or comment accorder un ſilence auſſi univerſel avec leur authenticité ?

2°. Ces décrétales n'ont aucun rapport avec l'état des choſes dans les temps où on les ſuppoſe écrites. On n'y dit pas un mot des hérétiques des trois premiers ſiècles, ni des autres affaires de l'Egliſe dont les véritables ouvrages d'alors ſont remplis. Ce qui prouve qu'elles ont été fabriquées poſtérieurement.

3°. Leurs dates ſont preſque toutes fauſſes. Leur auteur ſuit en général la chronologie du livre pontifical, qui de l'aveu de *Baronius* eſt très-fautive. C'eſt un indice preſſant que cette collection n'a été compoſée que depuis le livre pontifical.

4°. Ces décrétales, dans toutes les citations des paſſages de l'Ecriture, emploient la verſion appelée Vulgate, faite ou du moins revue & corrigée par *S^t Jérôme*. Donc elles ſont plus récentes que *S^t Jérôme*.

5°. Enfin elles ſont toutes écrites d'un même ſtyle, qui eſt très-barbare & en cela très-conforme à l'ignorance du huitième ſiècle ; or il n'eſt pas vraiſemblable que tous les différens papes dont elles portent le nom aient affecté cette uniformité de ſtyle. On en peut conclure avec aſſurance que toutes ces décrétales ſont d'une même main.

Digitized by Google

Outre ces raiſons générales, chacune des pièces qui compoſent le recueil d'*Iſidore*, porte avec elle des marques de ſuppoſition qui lui ſont propres, & dont aucune n'a échappé à la critique ſévère de *David Blondel*, à qui nous ſommes principalement redevables des lumières que nous avons aujourd'hui ſur cette compilation, qui n'eſt plus nommée que *les fauſſes décrétales;* mais les uſages par elle introduits n'en ſubſiſtent pas moins dans une partie de l'Europe.

DEFLORATION.

IL ſemble que le Dictionnaire encyclopédique, à l'article *Défloration*, faſſe entendre qu'il n'était pas permis par les lois romaines de faire mourir une fille, à moins qu'auparavant on ne lui ôtât ſa virginité. On donne pour exemple la fille de *Séjan*, que le bourreau viola dans la priſon avant de l'étrangler, pour n'avoir pas à ſe reprocher d'avoir étranglé une pucelle, & pour ſatisfaire à la loi.

Premièrement, *Tacite* ne dit point que la loi ordonnât qu'on ne fît jamais mourir les pucelles. Une telle loi n'a jamais exiſté; & ſi une fille de vingt ans, vierge ou non, avait commis un crime capital, elle aurait été punie comme une vieille mariée; mais la loi portait qu'on ne punirait pas de mort les enfans, parce qu'on les croyait incapables de crimes.

La fille de *Séjan* était enfant auſſi bien que ſon frère; & ſi la barbarie de *Tibère*, & la lâcheté du ſénat les abandonnèrent au bourreau, ce fut contre

Digitized by Google

toutes les lois. De telles horreurs ne se feraient pas commises du temps des *Scipions* & de *Caton* le censeur. *Cicéron* n'aurait pas fait mourir une fille de *Catilina* âgée de sept à huit ans. Il n'y avait que *Tibère* & le sénat de *Tibère* qui pussent outrager ainsi la nature. Le bourreau qui commit les deux crimes abominables de déflorer une fille de huit ans, & de l'étrangler ensuite, méritait d'être un des favoris de *Tibère*.

Heureusement *Tacite* ne dit point que cette exécrable exécution soit vraie ; il dit qu'on l'a rapportée, *tradunt* ; & ce qu'il faut bien observer, c'est qu'il ne dit point que la loi défendît d'infliger le dernier supplice à une vierge ; il dit seulement que la chose était inouïe, *inauditum*. Quel livre immense on composerait de tous les faits qu'on a crus, & dont il fallait douter !

DEJECTION.

Excrémens, leur rapport avec le corps de l'homme, avec ses idées & ses passions.

L'HOMME n'a jamais pu produire par l'art rien de ce que fait la nature. Il a cru faire de l'or, & il n'a jamais pu seulement faire de la boue, quoiqu'il en soit pétri. On nous a fait voir un canard artificiel qui marchait, qui béquetait, mais on n'a pu réussir à le faire digérer, & à former de vraies déjections.

Quel art pourrait produire une matière qui ayant été préparée par les glandes salivaires, ensuite par le suc gastrique, puis par la bile hépatique, & par le suc pancréatique, ayant fourni dans sa route un chyle

Digitized by Google

qui s'eſt changé en ſang, devient enfin ce compoſé fétide & putride, qui ſort de l'inteſtin rectum par la force étonnante des muſcles.

Il y a ſans doute autant d'induſtrie & de puiſſance à former ainſi cette déjection qui rebute la vue, & à lui préparer les conduits qui ſervent à ſa ſortie, qu'à produire la ſemence qui fit naître *Alexandre*, *Virgile*, & *Newton*, & les yeux avec leſquels *Galilée* vit de nouveaux cieux. La décharge de ces excrémens eſt néceſſaire à la vie comme la nourriture.

Le même artifice les prépare, les pouſſe, & les évacue, chez l'homme & chez les animaux.

Ne nous étonnons pas que l'homme, avec tout ſon orgueil, naiſſe entre la matière fécale & l'urine, puiſque ces parties de lui-même plus ou moins élaborées, plus ſouvent ou plus rarement expulſées, plus ou moins putrides, décident de ſon caractère & de la plupart des actions de ſa vie.

Sa merde commence à ſe former dans le duodenum quand ſes alimens ſortent de ſon eſtomac & s'imprègnent de la bile de ſon foie. Qu'il ait une diarrhée, il eſt languiſſant & doux, la force lui manque pour être méchant. Qu'il ſoit conſtipé, alors les ſels & les ſoufres de ſa merde entrent dans ſon chyle, portent l'acrimonie dans ſon ſang, fourniſſent ſouvent à ſon cerveau des idées atroces. Tel homme (& le nombre en eſt grand) n'a commis des crimes qu'à cauſe de l'acrimonie de ſon ſang, qui ne venait que de ſes excrémens par leſquels ce ſang était altéré.

O homme! qui oſes te dire l'image de DIEU, dis-moi ſi DIEU mange, & s'il a un boyau rectum?

Digitized by Google

Toi l'image de DIEU! & ton cœur & ton eſprit dépendent d'une ſelle!

Toi l'image de DIEU ſur ta chaiſe percée! Le premier qui dit cette impertinence, la proféra-t-il par une extrême bêtiſe, ou par un extrême orgueil?

Plus d'un penſeur (comme vous le verrez ailleurs) a douté qu'une ame immatérielle & immortelle pût venir de je ne ſais où, ſe loger pour ſi peu de temps entre de la matière fécale & de l'urine.

Qu'avons-nous, diſent-ils, au-deſſus des animaux? plus d'idées, plus de mémoire, la parole, & deux mains adroites. Qui nous les a données? celui qui donne des ailes aux oiſeaux & des écailles aux poiſſons. Si nous ſommes ſes créatures, comment pouvons-nous être ſon image?

Nous répondons à ces philoſophes que nous ne ſommes l'image de DIEU que par la penſée. Ils nous répliquent que la penſée eſt un don de DIEU, qui n'eſt point du tout ſa peinture; & que nous ne ſommes images de DIEU en aucune façon. Nous les laiſſons dire, & nous les renvoyons à meſſieurs de ſorbonne.

Pluſieurs animaux mangent nos excrémens; & nous mangeons ceux de pluſieurs animaux, ceux des grives, des bécaſſes, des ortolans, des alouettes.

Voyez à l'article *Ezéchiel* pourquoi le Seigneur lui ordonna de manger de la merde ſur ſon pain, & ſe borna enſuite à la fiente de vache.

Nous avons connu le tréſorier *Paparel* qui mangeait les déjections des laitières; mais ce cas eſt rare, & c'eſt celui de ne pas diſputer des goûts.

Digitized by Google

DELITS LOCAUX.

PARCOUREZ toute la terre, vous trouverez que le vol, le meurtre, l'adultère, la calomnie, ſont regardés comme des délits que la ſociété condamne & réprime; mais ce qui eſt approuvé en Angleterre, & condamné en Italie, doit-il être puni en Italie comme un de ces attentats contre l'humanité entière? c'eſt-là ce que j'appelle délit local. Ce qui n'eſt criminel que dans l'enceinte de quelques montagnes, ou entre deux rivières, n'exige-t-il pas des juges plus d'indulgence que ces attentats qui ſont en horreur à toutes les contrées? Le juge ne doit-il pas ſe dire à lui-même? je n'oſerais punir à Raguſe ce que je punis à Lorette. Cette réflexion ne doit-elle pas adoucir dans ſon cœur cette dureté qu'il n'eſt que trop aiſé de contracter dans le long exercice de ſon emploi?

On connaît les kermeſſes de la Flandre; ils étaient portés dans le ſiècle paſſé juſqu'à une indécence qui pouvait révolter des yeux inaccoutumés à ces ſpectacles.

Voici comme l'on célébrait la fête de noël dans quelques villes. D'abord paraiſſait un jeune homme à moitié nu, avec des ailes au dos; il récitait l'*Ave Maria* à une jeune fille qui lui répondait *fiat*, & l'ange la baiſait ſur la bouche: enſuite un enfant enfermé dans un grand coq de carton criait en imitant le chant du coq: *puer natus eſt nobis.* Un gros bœuf en mugiſſant diſait *ubi*, qu'il prononçait *oubi;* une brebis bêlait en criant *Bethléem.* Un âne criait *hihanus*, pour ſignifier

Digitized by Google

eamus : une longue proceſſion précédée de quatre fous avec des grelots & des marottes fermait la marche. Il reſte encore aujourd'hui des traces de ces dévotions populaires, que chez des peuples plus inſtruits on prendrait pour profanations. Un ſuiſſe de mauvaiſe humeur, & peut-être plus ivre que ceux qui jouaient le rôle du bœuf & de l'âne, ſe prit de parole avec eux dans Louvain ; il y eut des coups de donnés, on voulut faire pendre le ſuiſſe qui échappa à peine.

Le même homme eut une violente querelle à la Haye en Hollande, pour avoir pris hautement le parti de *Barnevelt* contre un gomariſte outré. Il fut mis en priſon à Amſterdam, pour avoir dit que les prêtres ſont le fléau de l'humanité & la ſource de tous nos malheurs. Eh quoi ! diſait-il, ſi l'on croit que les bonnes œuvres peuvent ſervir au ſalut, on eſt au cachot ; ſi l'on ſe moque d'un coq & d'un âne, on riſque la corde. Cette aventure, toute burleſque qu'elle eſt, fait aſſez voir qu'on peut être répréhenſible ſur un ou deux points de notre hémiſphère, & être abſolument innocent dans le reſte du monde.

DELUGE UNIVERSEL.

Nous commençons par déclarer que nous croyons le déluge univerſel, parce qu'il eſt rapporté dans les ſaintes écritures hébraïques tranſmiſes aux chrétiens.

Nous le regardons comme un miracle. 1°. Parce que tous les faits où DIEU daigne intervenir dans les ſacrés cahiers, ſont autant de miracles.

Digitized by Google

2°. Parce que l'Océan n'aurait pu s'élever de quinze coudées, ou vingt & un pieds & demi de roi au-deſſus des plus hautes montagnes, ſans laiſſer ſon lit à ſec, & ſans violer en même temps toutes les lois de la peſanteur & de l'équilibre des liqueurs; ce qui exigeait évidemment un miracle.

3°. Parce que quand même il aurait pu parvenir à la hauteur propoſée, l'arche n'aurait pu contenir, ſelon les lois de la phyſique, toutes les bêtes de l'univers & leur nourriture pendant ſi long-temps, attendu que les lions, les tigres, les panthères, les léopards, les onces, les rhinocéros, les ours, les loups, les hiennes, les aigles, les éperviers, les milans, les vautours, les faucons, & tous les animaux carnaſſiers, qui ne ſe nourriſſent que de chair, ſeraient morts de faim, même après avoir mangé toutes les autres eſpèces.

On imprima autrefois à la ſuite des penſées de *Paſcal*, une diſſertation d'un marchand de Rouen nommé *le Pelletier*, dans laquelle il propoſe la manière de bâtir un vaiſſeau où l'on puiſſe faire entrer tous les animaux & les nourrir pendant un an. On voit bien que ce marchand n'avait jamais gouverné de baſſe-cour. Nous ſommes obligés d'enviſager M. *le Pelletier*, architecte de l'arche, comme un viſionnaire qui ne ſe connaiſſait pas en ménagerie, & le déluge comme un miracle adorable, terrible, & incompréhenſible à la faible raiſon du ſieur *le Pelletier*, tout comme à la nôtre.

4°. Parce que l'impoſſibilité phyſique d'un déluge univerſel, par des voies naturelles, eſt démontrée en rigueur; en voici la démonſtration.

Digitized by Google

Toutes les mers couvrent la moitié du globe; en prenant une meſure commune de leur profondeur vers les rivages & en haute mer, on compte cinq cents pieds.

Pour qu'elles couvriſſent les deux hémiſphères ſeulement de cinq cents pieds, il faudrait non ſeulement un Océan de cinq cents pieds de profondeur ſur toute la terre habitable; mais il faudrait encore une nouvelle mer pour envelopper notre océan actuel; ſans quoi les lois de la peſanteur & des fluides feraient écouler ce nouvel amas d'eau profond de cinq cents pieds que la terre ſupporterait.

Voilà donc deux nouveaux Océans pour couvrir, ſeulement de cinq cents pieds, le globe terraqué.

En ne donnant aux montagnes que vingt mille pieds de hauteur, ce ſerait donc quarante Océans de cinq cents pieds de hauteur chacun, qu'il ſerait néceſſaire d'établir les uns ſur les autres, pour égaler ſeulement la cime des hautes montagnes. Chaque Océan ſupérieur contiendrait tous les autres, & le dernier de tous ces Océans ſerait d'une circonférence qui contiendrait quarante fois celle du premier.

Pour former cette maſſe d'eau, il aurait fallu la créer du néant. Pour la retirer, il aurait fallu l'anéantir.

Donc l'événement du déluge eſt un double miracle, & le plus grand qui ait jamais manifeſté la puiſſance de l'éternel ſouverain de tous les globes.

Nous ſommes très-ſurpris que des ſavans aient attribué à ce déluge, quelques coquilles répandues çà & là ſur notre continent. (*)

(*) Voyez *Coquilles*.

Digitized by Google

Nous ſommes encore plus ſurpris de ce que nous liſons à l'article *Déluge* du grand Dictionnaire encyclopédique ; on y cite un auteur qui dit des choſes ſi profondes (*a*) qu'on les prendrait pour creuſes. C'eſt toujours *Pluche ;* il prouve la poſſibilité du déluge par l'hiſtoire des géans qui firent la guerre aux dieux.

Briarée, ſelon lui, eſt viſiblement le déluge, car il ſignifie la *perte de la ſérénité ;* & en quelle langue ſignifie-t-il cette perte ? en hébreu. Mais *Briarée* eſt un mot grec qui veut dire *robuſte*. Ce n'eſt point un mot hébreu. Quand par haſard il le ſerait, gardons-nous d'imiter *Bochart* qui fait dériver tant de mots grecs, latins, français même, de l'idiome hébraïque. Il eſt certain que les Grecs ne connaiſſaient pas plus l'idiome juif que la langue chinoiſe.

Le géant *Othus* eſt auſſi en hébreu, ſelon *Pluche*, le *dérangement des ſaiſons*. Mais c'eſt encore un mot grec qui ne ſignifie rien, du moins que je ſache ; & quand il ſignifierait quelque choſe, quel rapport s'il vous plaît avec l'hébreu ?

Porphyrion eſt un *tremblement de terre* en hébreu ; mais en grec c'eſt du *porphyre*. Le déluge n'a que faire là.

Mimas, c'eſt une *grande pluie ;* pour le coup en voilà une qui peut avoir quelque rapport au déluge. Mais en grec *mimas* veut dire *imitateur*, *comédien ;* & il n'y a pas moyen de donner au déluge une telle origine.

Encelade, autre preuve du déluge en hébreu ; car, ſelon *Pluche*, c'eſt la *fontaine du temps ;* mais malheureuſement en grec c'eſt du *bruit*.

(*a*) *Hiſt. du ciel*, tome I, depuis la page 105.

Digitized by Google

Ephialtes, autre démonſtration du déluge en hébreu; car *éphialtes*, qui ſignifie *ſauteur*, *oppreſſeur*, *incube* en grec, eſt, ſelon *Pluche*, un *grand amas de nuées*.

Or, les Grecs ayant tout pris chez les Hébreux, qu'ils ne connaiſſaient pas, ont évidemment donné à leurs géans tous ces noms que *Pluche* tire de l'hébreu comme il peut; le tout en mémoire du déluge.

Deucalion, ſelon lui, ſignifie l'*affaibliſſement du ſoleil*. Cela n'eſt pas vrai; mais n'importe.

C'eſt ainſi que raiſonne *Pluche*; c'eſt lui que cite l'auteur de l'article *Déluge* ſans le réfuter. Parle-t-il ſérieuſement? ſe moque-t-il? je n'en ſais rien. Tout ce que je ſais, c'eſt qu'il n'y a guère de ſyſtème dont on puiſſe parler ſans rire.

J'ai peur que cet article du grand Dictionnaire, attribué à M. *Boulanger*, ne ſoit ſérieux; en ce cas nous demandons ſi ce morceau eſt philoſophique? La philoſophie ſe trompe ſi ſouvent que nous n'oſons prononcer contre M. *Boulanger*.

Nous oſons encore moins demander ce que c'eſt que l'abyme qui ſe rompit, & les cataractes du ciel qui s'ouvrirent. *Iſaac Voſſius* nie l'univerſalité du déluge; (*b*) *hoc eſt piè nugari*. *Calmet* la ſoutient en aſſurant que les corps ne pèſent dans l'air que par la raiſon que l'air les comprime. *Calmet* n'était pas phyſicien, & la peſanteur de l'air n'a rien à faire avec le déluge. Contentons-nous de lire & de reſpecter tout ce qui eſt dans la Bible ſans en comprendre un mot.

(*b*) *Commentaire ſur la Geniſe*, page 197. &c.

Digitized by Google

Je ne comprends pas comment DIEU créa une race pour la noyer & pour lui ſubſtituer une race plus méchante encore ;

Comment ſept paires de toutes les eſpèces d'animaux non immondes vinrent des quatre quarts du globe, avec deux paires des immondes, ſans que les loups mangeaſſent les brebis en chemin, & ſans que les éperviers mangeaſſent les pigeons, &c. &c.

Comment huit perſonnes purent gouverner, nourrir, abreuver, tant d'embarqués pendant près de deux ans ; car il fallut encore un an, après la ceſſation du déluge, pour alimenter tous ces paſſagers, vu que l'herbe était courte.

Je ne ſuis pas comme M. *le Pelletier*. J'admire tout, & je n'explique rien.

DEMOCRATIE.

LE pire des Etats, c'eſt l'Etat populaire.

Cinna s'en explique ainſi à *Auguſte*. Mais auſſi *Maxime* ſoutient que

Le pire des Etats, c'eſt l'Etat monarchique.

Bayle ayant plus d'une fois, dans ſon dictionnaire, ſoutenu le pour & le contre, fait, à l'article de *Périclès*, un portrait fort hideux de la démocratie, & ſurtout de celle d'Athènes.

Un républicain grand amateur de la démocratie, qui eſt l'un de nos feſeurs de queſtions, nous envoie ſa réfutation de *Bayle* & ſon apologie d'Athènes. Nous expoſerons ſes raiſons. C'eſt le privilége de quiconque

Digitized by Google

écrit, de juger les vivans & les morts ; mais on eſt jugé ſoi-même par d'autres, qui le ſeront à leur tour ; & de ſiècle en ſiècle toutes les ſentences ſont réformées.

Bayle donc, après quelques lieux communs, dit ces propres mots : *Qu'on chercherait en vain dans l'hiſtoire de Macédoine, autant de tyrannie que l'hiſtoire d'Athènes nous en préſente.*

Peut-être *Bayle* était-il mécontent de la Hollande quand il écrivait ainſi, & probablement mon républicain qui le réfute eſt content de ſa petite ville démocratique, *quant à préſent.*

Il eſt difficile de peſer dans une balance bien juſte les iniquités de la république d'Athènes & celles de la cour de Macédoine. Nous reprochons encore aujourd'hui aux Athéniens le banniſſement de *Cimon*, d'*Ariſtide*, de *Thémiſtocle*, d'*Alcibiade*, les jugemens à mort portés contre *Phocion* & contre *Socrate*, jugemens qui reſſemblent à ceux de quelques-uns de nos tribunaux abſurdes & cruels.

Enfin, ce qu'on ne pardonne point aux Athéniens, c'eſt la mort de leurs ſix généraux victorieux, condamnés pour n'avoir pas eu le temps d'enterrer leur morts après la victoire, & pour en avoir été empêchés par une tempête. Cet arrêt eſt à la fois ſi ridicule & ſi barbare, il porte un tel caractère de ſuperſtition & d'ingratitude, que ceux de l'inquiſition, ceux qui furent rendus contre *Urbain Grandier* & contre la maréchale d'*Ancre*, contre *Morin*, contre tant de ſorciers &c., ne ſont pas des inepties plus atroces.

On a beau dire pour excuſer les Athéniens, qu'ils croyaient, d'après *Homère*, que les ames des morts

Digitized by Google

étaient toujours errantes, à moins qu'elles n'euſſent reçu les honneurs de la ſépulture ou du bûcher. Une ſottiſe n'excuſe point une barbarie.

Le grand mal que les ames de quelques grecs ſe fuſſent promenées une ſemaine ou deux au bord de la mer! Le mal eſt de livrer des vivans aux bourreaux, & des vivans qui vous ont gagné une bataille, des vivans que vous deviez remercier à genoux.

Voilà donc les Athéniens convaincus d'avoir été les plus ſots & les plus barbares juges de la terre.

Mais il faut mettre à préſent dans la balance les crimes de la cour de Macédoine; on verra que cette cour l'emporte prodigieuſement ſur Athènes en fait de tyrannie & de ſcélérateſſe.

Il n'y a d'ordinaire nulle comparaiſon à faire entre les crimes des grands qui ſont toujours ambitieux, & les crimes du peuple qui ne veut jamais, & qui ne peut vouloir que la liberté & l'égalité. Ces deux ſentimens *liberté* & *égalité* ne conduiſent point droit à la calomnie, à la rapine, à l'aſſaſſinat, à l'empoiſonnement, à la dévaſtation des terres de ſes voiſins &c.; mais la grandeur ambitieuſe & la rage du pouvoir précipitent dans tous ces crimes en tous temps & en tous lieux.

On ne voit dans cette Macédoine, dont *Bayle* oppoſe la vertu à celle d'Athènes, qu'un tiſſu de crimes épouvantables pendant deux cents années de ſuite.

C'eſt *Ptolomée*, oncle d'*Alexandre le grand*, qui aſſaſſine ſon frère *Alexandre* pour uſurper le royaume.

C'eſt *Philippe* ſon frère qui paſſe ſa vie à tromper, & à violer, & qui finit par être poignardé par *Pauſanias*.

Digitized by Google

Olimpias fait jeter la reine *Cléopâtre* & ſon fils dans une cuve d'airain brûlante. Elle aſſaſſine *Aridée*.

Antigone aſſaſſine *Eumènes*.

Antigone Gonathas ſon fils empoiſonne le gouverneur de la citadelle de Corinthe, épouſe ſa veuve, la chaſſe, & s'empare de la citadelle.

Philippe ſon petit-fils empoiſonne *Démétrius*, & ſouille toute la Macédoine de meurtres.

Perſée tue ſa femme de ſa propre main, & empoiſonne ſon frère.

Ces perfidies & ces barbaries ſont fameuſes dans l'hiſtoire.

Ainſi donc pendant deux ſiècles, la fureur du deſpotiſme fait de la Macédoine le théâtre de tous les crimes; & dans le même eſpace de temps, vous ne voyez le gouvernement populaire d'Athènes ſouillé que de cinq ou ſix iniquités judiciaires, de cinq ou ſix jugemens atroces, dont le peuple s'eſt toujours repenti, & dont il a fait amende honorable. Il demanda pardon à *Socrate* après ſa mort, & lui érigea le petit temple du *Socratcion*. Il demanda pardon à *Phocion*, & lui éleva une ſtatue. Il demanda pardon aux ſix généraux condamnés avec tant de ridicule, & ſi indignement exécutés. Ils mirent aux fers le principal accuſateur, qui n'échappa qu'à peine à la vengeance publique. Le peuple athénien était donc naturellement auſſi bon que léger. Dans quel Etat deſpotique a-t-on jamais pleuré ainſi l'injuſtice de ſes arrêts précipités?

Bayle a donc tort cette fois; mon républicain a donc raiſon. Le gouvernement populaire eſt donc

Digitized by Google

par lui-même moins inique, moins abominable, que le pouvoir tyrannique.

Le grand vice de la démocratie n'eſt certainement pas la tyrannie & la cruauté : il y eut des républicains montagnards, ſauvages & féroces; mais ce n'eſt pas l'eſprit républicain qui les fit tels, c'eſt la nature. L'Amérique ſeptentrionale était toute en républiques. C'étaient des ours.

Le véritable vice d'une république civiliſée eſt dans la fable turque du dragon à pluſieurs têtes, & du dragon à pluſieurs queues. La multitude des têtes ſe nuit, & la multitude des queues obéit à une ſeule tête qui veut tout dévorer.

La démocratie ne ſemble convenir qu'à un très-petit pays, encore faut-il qu'il ſoit heureuſement ſitué. Tout petit qu'il ſera, il fera beaucoup de fautes, parce qu'il ſera compoſé d'hommes. La diſcorde y règnera comme dans un couvent de moines; mais il n'y aura ni Saint-Barthelemi, ni maſſacre d'Irlande, ni vêpres ſiciliennes, ni inquiſition, ni condamnation aux galères, pour avoir pris de l'eau dans la mer ſans payer, à moins qu'on ne ſuppoſe cette république compoſée de diables dans un coin de l'enfer.

Après avoir pris le parti de mon ſuiſſe contre l'ambidextre *Bayle*, j'ajouterai :

Que les Athéniens furent guerriers comme les Suiſſes, & polis comme les Pariſiens l'ont été ſous *Louis XIV*.

Qu'ils ont réuſſi dans tous les arts qui demandent le génie & la main, comme les Florentins du temps de *Médicis*.

Qu'ils

Digitized by Google

Qu'ils ont été les maîtres des Romains dans les ſciences & dans l'éloquence, du temps même de *Cicéron*.

Que ce petit peuple qui avait à peine un territoire, & qui n'eſt aujourd'hui qu'une troupe d'eſclaves ignorans, cent fois moins nombreux que les Juifs, & ayant perdu juſqu'à ſon nom, l'emporte pourtant ſur l'empire romain par ſon antique réputation qui triomphe des ſiècles & de l'eſclavage.

L'Europe a vu une république dix fois plus petite encore qu'Athènes, attirer pendant cent cinquante ans les regards de l'Europe, & ſon nom placé à côté du nom de Rome, dans le temps que Rome commandait encore aux rois, qu'elle condamnait un *Henri* ſouverain de la France, & qu'elle abſolvait & fouettait un autre *Henri* le premier homme de ſon ſiècle; dans le temps même que Veniſe conſervait ſon ancienne ſplendeur, & que la nouvelle république des ſept Provinces-Unies étonnait l'Europe & les Indes par ſon établiſſement & par ſon commerce.

Cette fourmillière imperceptible ne put être écraſée par le roi démon du Midi, & dominateur des deux mondes, ni par les intrigues du Vatican qui feſaient mouvoir les reſſorts de la moitié de l'Europe. Elle réſiſta par la parole & par les armes; & à l'aide d'un picard qui écrivait, & d'un petit nombre de ſuiſſes qui combattit, elle s'affermit, elle triompha; elle put dire *Rome & moi*. Elle tint tous les eſprits partagés entre les riches pontifes ſucceſſeurs des Scipions, *Romanos rerum dominos*, & les pauvres habitans d'un coin de terre long-temps ignoré dans le pays de la pauvreté & des goîtres.

Digitized by Google

Il s'agiſſait alors de ſavoir comment l'Europe penſerait ſur des queſtions que perſonne n'entendait. C'était la guerre de l'eſprit humain. On eut des *Calvin*, des *Bèze*, des *Turettins*, pour ſes *Démoſthènes*, ſes *Platons*, & ſes *Ariſtotes*.

L'abſurdité de la plupart des queſtions de controverſe qui tenaient l'Europe attentive ayant été enfin reconnue, la petite république ſe tourna vers ce qui paraît ſolide, l'acquiſition des richeſſes. Le ſyſtème de *Laſs*, plus chimérique & non moins funeſte que ceux des ſupralapſaires & des infralapſaires, engagea dans l'arithmétique ceux qui ne pouvaient plus ſe faire un nom en théo-morianique. Ils devinrent riches, & ne furent plus rien.

On croit qu'il n'y a aujourd'hui de républiques qu'en Europe. Ou je me trompe, ou je l'ai dit auſſi quelque part; mais c'eût été une très-grande inadvertance. Les Eſpagnols trouvèrent en Amérique la république de Tlaſcala très-bien établie. Tout ce qui n'a pas été ſubjugué dans cette partie du monde eſt encore république. Il n'y avait dans tout ce continent que deux royaumes lorſqu'il fut découvert; & cela pourrait bien prouver que le gouvernement républicain eſt le plus naturel. Il faut s'être bien raffiné, & avoir paſſé par bien des épreuves, pour ſe ſoumettre au gouvernement d'un ſeul.

En Afrique, les Hottentots, les Cafres, & pluſieurs peuplades de Nègres, ſont des démocraties. On prétend que les pays où l'on vend le plus de nègres ſont gouvernés par des rois. Tripoli, Tunis, Alger, ſont des républiques de ſoldats & de pirates. Il y en a aujourd'hui de pareilles dans l'Inde: les Marates, pluſieurs

Digitized by Google

hordes de Patanes, les Seiks, n'ont point de rois; ils éliſent des chefs quand ils vont piller.

Telles ſont encore pluſieurs ſociétés de tartares. L'empire turc même a été très-long-temps une république de janiſſaires qui étranglaient ſouvent leur ſultan, quand leur ſultan ne les feſait pas décimer.

On demande tous les jours ſi un gouvernement républicain eſt préférable à celui d'un roi? La diſpute finit toujours par convenir qu'il eſt fort difficile de gouverner les hommes. Les Juifs eurent pour maître DIEU même; voyez ce qui leur en eſt arrivé: ils ont été preſque toujours battus & eſclaves; & aujourd'hui ne trouvez-vous pas qu'ils font une belle figure?

DEMONIAQUES,

Poſſédés du démon, énergumènes, exorciſés,

ou plutôt,

Malades de la matrice, des pâles couleurs, hypocondriaques, épileptiques, cataleptiques, guéris par les émolliens de M. Pomme, grand exorciſte.

LES vaporeux, les épileptiques, les femmes travaillées de l'utérus, paſſèrent toujours pour être les victimes des eſprits malins, des démons malfeſans, des vengeances des dieux. Nous avons vu que ce mal s'appelait le *mal ſacré*, & que les prêtres de l'antiquité s'emparèrent par-tout de ces maladies, attendu que les médecins étaient de grands ignorans.

Digitized by Google

Quand les ſymptomes étaient fort compliqués, c'eſt qu'on avait pluſieurs démons dans le corps, un démon de fureur, un de luxure, un de contraction, un de roideur, un d'éblouiſſement, un de *ſurdité;* & l'exorciſeur avait à coup ſûr un démon d'*abſurdité* joint à un de friponnerie.

Nous avons vu que les Juifs chaſſaient les diables du corps des poſſédés avec la racine barath & des paroles; que notre Sauveur les chaſſait par une vertu divine, qu'il communiqua cette vertu à ſes apôtres, mais que cette vertu eſt aujourd'hui fort affaiblie.

On a voulu renouveler depuis peu l'hiſtoire de *S^t Paulin.* Ce ſaint vit à la voûte d'une égliſe un pauvre démoniaque qui marchait ſous cette voûte ou ſur cette voûte, la tête en bas & les pieds en haut, à-peu-près comme une mouche. *S^t Paulin* vit bien que cet homme était poſſédé; il envoya vîte chercher à quelques lieues de-là des reliques de *S^t Felix* de Nole: on les appliqua au patient comme des véficatoires. Le démon qui ſoutenait cet homme contre la voûte, s'enfuit auſſitôt, & le démoniaque tomba ſur le pavé.

Nous pouvons douter de cette hiſtoire en conſervant le plus profond reſpect pour les vrais miracles; & il nous ſera permis de dire que ce n'eſt pas ainſi que nous guériſſons aujourd'hui les démoniaques. Nous les ſaignons, nous les baignons, nous les purgeons doucement, nous leur donnons des émolliens; voilà comme M. *Pomme* les traite; & il a opéré plus de cures que les prêtres d'*Iſis* & de *Diane*, ou autres, n'ont jamais fait de miracles.

Quant aux démoniaques qui ſe diſent poſſédés pour gagner de l'argent, au lieu de les baigner on les fouette.

Digitized by Google

Il arrivait ſouvent que des épileptiques ayant les fibres & les muſcles deſſéchés, peſaient moins qu'un pareil volume d'eau, & ſurnageaient quand on les mettait dans le bain. On criait miracle; on diſait: c'eſt un poſſédé ou un ſorcier; on allait chercher de l'eau bénite ou un bourreau. C'était une preuve indubitable, ou que le démon s'était rendu maître du corps de la perſonne ſurnageante, ou qu'elle s'était donnée à lui. Dans le premier cas elle était exorciſée; dans le ſecond elle était brûlée.

C'eſt ainſi que nous avons raiſonné & agi pendant quinze ou ſeize cents ans; & nous avons oſé nous moquer des Cafres! c'eſt une exclamation qui peut ſouvent échapper.

En 1603, dans une petite ville de la Franche-Comté, une femme de qualité feſait lire les vies des ſaints à ſa belle-fille devant ſes parens; cette jeune perſonne un peu trop inſtruite, mais ne ſachant pas l'orthographe, ſubſtitua le mot d'*hiſtoires* à celui de *vies*. Sa marâtre, qui la haïſſait, lui dit aigrement: *Pourquoi ne liſez-vous pas comme il y a?* la petite fille rougit, trembla, n'oſa répondre; elle ne voulut pas déceler celle de ſes compagnes qui lui avait appris le mot propre mal orthographié, qu'elle avait eu la pudeur de ne pas prononcer. Un moine confeſſeur de la maiſon prétendit que c'était le diable qui lui avait enſeigné ce mot. La fille aima mieux ſe taire que ſe juſtifier: ſon ſilence fut regardé comme un aveu. L'inquiſition la convainquit d'avoir fait un pacte avec le diable. Elle fut condamnée à être brûlée, parce qu'elle avait beaucoup de bien de ſa mère, & que la confiſcation appartenait de droit aux

Digitized by Google

inquiſiteurs : elle fut la cent-millième victime de la doctrine des démoniaques, des poſſédés, des exorciſmes, & des véritables diables qui ont régné ſur la terre.

DENIS (SAINT) L'ARÉOPAGITE,

Et la fameuſe éclipſe.

L'AUTEUR de l'article *Apocryphe* a négligé une centaine d'ouvrages reconnus pour tels, & qui étant entièrement oubliés, ſemblaient ne pas mériter d'entrer dans ſa liſte. Nous avons cru devoir ne pas omettre *S^t Denis* ſurnommé l'*aréopagite*, qu'on a prétendu long-temps avoir été diſciple de *S^t Paul* & d'un *Hierothée* compagnon de *S^t Paul*, qu'on n'a jamais connu. Il fut, dit-on, ſacré évêque d'Athènes par *S^t Paul* lui-même. Il eſt dit dans ſa vie qu'il alla rendre une viſite dans Jéruſalem à la ſainte Vierge, & qu'il la trouva ſi belle & ſi majeſtueuſe, qu'il fut tenté de l'adorer.

Après avoir long-temps gouverné l'Egliſe d'Athènes, il alla conférer avec *S^t Jean* l'évangéliſte à Ephèſe, enſuite à Rome avec le pape *Clément ;* de là il alla exercer ſon apoſtolat en France ; *& ſachant*, dit l'hiſtoire, *que Paris était une ville riche, peuplée, abondante, & comme la capitale des autres, il vint y planter une citadelle pour battre l'enfer & l'infidélité en ruine.*

On le regarda très-long-temps comme le premier évêque de Paris. *Harduinus*, l'un de ſes hiſtoriens, ajoute qu'à Paris on l'expoſa aux bêtes ; mais qu'ayant fait le ſigne de la croix ſur elles, les bêtes

Digitized by Google

ſe proſternèrent à ſes pieds. Les païens Pariſiens le jetèrent alors dans un four chaud ; il en ſortit frais & en parfaite ſanté. On le crucifia ; quand il fut crucifié il ſe mit à prêcher du haut de la potence.

On le ramena en priſon avec *Ruſtique* & *Eleuthère* ſes compagnons. Il y dit la meſſe ; *S^t Ruſtique* ſervit de diacre, & *Eleuthère* de ſous-diacre. Enfin on les mena tous trois à Montmartre, & on leur trancha la tête, après quoi ils ne dirent plus de meſſe.

Mais, ſelon *Harduinus*, il arriva un bien plus grand miracle ; le corps de *S^t Denis* ſe leva debout, prit ſa tête entre ſes mains, les anges l'accompagnaient en chantant : *Gloria tibi*, *Domine*, *alleluia*. Il porta ſa tête juſqu'à l'endroit où on lui bâtit une égliſe, qui eſt la fameuſe égliſe de Saint-Denis.

Métaphraſte, *Harduinus*, *Hincmar* évêque de Reims, diſent qu'il fut martyriſé à l'âge de quatre-vingt-onze ans ; mais le cardinal *Baronius* prouve qu'il en avait cent-dix, (*a*) en quoi il eſt ſuivi par *Ribadeneira*, ſavant auteur de la *Fleur des ſaints*. C'eſt ſur quoi nous ne prenons point de parti.

On lui attribue dix-ſept ouvrages, dont malheureuſement nous avons perdu ſix. Les onze qui nous reſtent, ont été traduits du grec par *Jean Scot*, *Hugues de Saint-Victor*, *Albert* dit *le grand*, & pluſieurs autres ſavans illuſtres.

Il eſt vrai que depuis que la ſaine critique s'eſt introduite dans le monde, on eſt convenu que tous les livres qu'on attribue à *Denis* furent écrits par un impoſteur l'an 362 de notre ère, & il ne reſte plus ſur cela de difficultés.

(*a*) *Baron.* tome II, page 37.

Digitized by Google

De la grande éclipſe obſervée par Denis.

Ce qui a ſurtout excité une grande querelle entre les ſavans, c'eſt ce que rapporte un des auteurs inconnus de la vie de *S^t Denis*. On a prétendu que ce premier évêque de Paris étant en Egypte dans la ville de Dioſpolis ou No-Ammon, à l'âge de vingt-cinq ans, & n'étant pas encore chrétien, il y fut témoin avec un de ſes amis de la fameuſe éclipſe du ſoleil arrivée dans la pleine lune à la mort de JESUS-CHRIST, & qu'il s'écria en grec: *Ou* DIEU *pâtit, ou il s'afflige avec le patient.*

Ces paroles ont été diverſement rapportées par divers auteurs; mais dès le temps d'*Euſèbe* de Céſarée on prétendait que deux hiſtoriens, l'un nommé *Phlégon* & l'autre *Thallus*, avaient fait mention de cette éclipſe miraculeuſe. *Euſèbe* de Céſarée cite *Phlégon*, mais nous n'avons plus ſes ouvrages. Il diſait, à ce qu'on prétend, que cette éclipſe arriva la quatrième année de la deux centième olympiade, qui ſerait la dix-huitième année de *Tibère*. Il y a ſur cette anecdote pluſieurs leçons, & on peut ſe défier de toutes, d'autant plus qu'il reſte à ſavoir ſi on comptait encore par olympiades du temps de *Phlégon*; ce qui eſt fort douteux.

Ce calcul important intéreſſa tous les aſtronomes; *Hodgſon*, *Wiſton*, *Gale*, *Maurice*, & le fameux *Halley*, ont démontré qu'il n'y avait point eu d'éclipſe de ſoleil cette année; mais que dans la première année de la deux cent-deuxième olympiade, le 24 novembre, il en arriva une qui obſcurcit le ſoleil pendant deux minutes à une heure & un quart à Jéruſalem.

Digitized by Google

On a encore été plus loin ; un jéſuite nommé *Greſlon* prétendit que les Chinois avaient conſervé dans leurs annales la mémoire d'une éclipſe arrivée à-peu-près dans ce temps-là, contre l'ordre de la nature. On pria les mathématiciens d'Europe d'en faire le calcul. Il était aſſez plaiſant de prier des aſtronomes de calculer une éclipſe qui n'était pas naturelle. Enfin, il fut avéré que les annales de la Chine ne parlent en aucune manière de cette éclipſe. (*)

Il réſulte de l'hiſtoire de *S^t Denis* l'aréopagite, & du paſſage de *Phlégon*, & de la lettre du jéſuite *Greſlon*, que les hommes aiment fort à en impoſer. Mais cette prodigieuſe multitude de menſonges, loin de faire du tort à la religion chrétienne, ne ſert au contraire qu'à en prouver la divinité, puiſqu'elle s'eſt affermie de jour en jour malgré eux.

DENOMBREMENT.

SECTION PREMIERE.

Les plus anciens dénombremens que l'hiſtoire nous ait laiſſés, ſont ceux des Iſraélites. Ceux-là ſont indubitables puiſqu'ils ſont tirés des livres juifs.

On ne croit pas qu'il faille compter pour un dénombrement la fuite des Iſraélites au nombre de ſix cents mille hommes de pied, parce que le texte ne les ſpécifie pas tribu par tribu ; (*a*) il ajoute qu'une troupe innombrable de gens ramaſſés ſe joignit à eux ; ce n'eſt qu'un récit.

(*) Voyez *Eclipſe*.

(*a*) Exod. chap. XII, v. 37 & 38.

Digitized by Google

Le premier dénombrement circonſtancié eſt celui qu'on voit dans le livre du Vaiedaber, & que nous nommons les *Nombres*. (*b*) Par le recenſement que *Moïſe* & *Aaron* firent du peuple dans le déſert, on trouva en comptant toutes les tribus, excepté celle de Lévi, ſix cents trois mille cinq cents cinquante hommes en état de porter les armes; & ſi vous y joignez la tribu de Lévi ſuppoſée égale en nombre aux autres tribus, le fort portant le faible, vous aurez ſix cents cinquante-trois mille neuf cents trente-cinq hommes, auxquels il faut ajouter un nombre égal de vieillards, de femmes & d'enfans, ce qui compoſera deux millions ſix cents quinze mille ſept cents quarante-deux perſonnes parties de l'Egypte.

Lorſque *David*, à l'exemple de *Moïſe*, ordonna le recenſement de tout le peuple, (*c*) il ſe trouva huit cents mille guerriers des tribus d'Iſraël, & cinq cents mille de celle de Juda, ſelon le livre des Rois; mais, ſelon les Paralipomènes, (*d*) on compta onze cents mille guerriers dans Iſraël, & moins de cinq cents mille dans Juda.

Le livre des Rois exclut formellement Lévi & Benjamin; & les Paralipomènes ne les comptent pas. Si donc on joint ces deux tribus aux autres, proportion gardée, le total des guerriers ſera de dix-neuf cents vingt mille. C'eſt beaucoup pour le petit pays de la Judée, dont la moitié eſt compoſée de rochers affreux & de cavernes. Mais c'était un miracle.

(*b*) Nomb. chap. I.

(*c*) Liv. II des Rois, chap. XXIV.

(*d*) Liv. I des Paralip. chap. XXI, v. 5.

Digitized by Google

Ce n'eſt pas à nous d'entrer dans les raiſons pour leſquelles le ſouverain arbitre des rois & des peuples punit *David* de cette opération qu'il avait commandée lui-même à *Moïſe*. Il nous appartient encore moins de rechercher pourquoi DIEU étant irrité contre *David*, c'eſt le peuple qui fut puni pour avoir été dénombré. Le prophète *Gad* ordonna au roi de la part de DIEU de choiſir la guerre, la famine, ou la peſte; *David* accepta la peſte, & il en mourut ſoixante & dix mille juifs en trois jours.

S^t Ambroiſe dans ſon livre de la *pénitence*, & *S^t Auguſtin* dans ſon livre contre *Fauſte*, reconnaiſſent que l'orgueil & l'ambition avaient déterminé *David* à faire cette revue. Leur opinion eſt d'un grand poids, & nous ne pouvons que nous ſoumettre à leur déciſion, en éteignant toutes les lumières trompeuſes de notre eſprit.

L'Ecriture rapporte un nouveau dénombrement du temps d'*Eſdras*, (*e*) lorſque la nation juive revint de la captivité. *Toute cette multitude*, diſent également Eſdras & Néhémie, (*f*) *étant comme un ſeul homme, ſe montait à quarante-deux mille trois cents ſoixante perſonnes.* Ils les nomment toutes par familles, & ils comptent le nombre des juifs de chaque famille & le nombre des prêtres. Mais non-ſeulement il y a dans ces deux auteurs des différences entre les nombres & les noms des familles, on voit encore une erreur de calcul dans l'un & dans l'autre. Par le calcul d'*Eſdras*, au lieu de quarante-deux mille hommes, on n'en trouve,

(*e*) Liv. I d'*Eſdras*, chap. II, v. 64.

(*f*) Liv. II d'*Eſdras*, qui eſt l'hiſtoire de *Néhémie*, ch. VII, v. 66.

Digitized by Google

après avoir tout additionné, que vingt-neuf mille huit cents dix-huit ; & par celui de *Néhémie*, on en trouve trente & un mille quatre-vingt-neuf.

Il faut, fur cette mépriſe apparente, conſulter les commentateurs, & ſurtout dom *Calmet*, qui ajoutant à un de ces deux comptes ce qui manque à l'autre, & ajoutant encore ce qui leur manque à tous deux, réſout toute la difficulté. Il manque aux ſupputations d'*Eſdras* & de *Néhémie*, rapprochées par *Calmet*, dix mille ſept cents ſoixante & dix-ſept perſonnes ; mais on les retrouve dans les familles qui n'ont pu donner leur généalogie : d'ailleurs, s'il y avait quelque faute de copiſte, elle ne pourrait nuire à la véracité du texte divinement inſpiré.

Il eſt à croire que les grands rois voiſins de la Paleſtine, avaient fait les dénombremens de leurs peuples autant qu'il eſt poſſible. *Hérodote* nous donne le calcul de tous ceux qui ſuivirent *Xerxès*, (*g*) ſans y faire entrer ſon armée navale. Il compte dix-ſept cents mille hommes, & il prétend que pour parvenir à cette ſupputation, on les feſait paſſer en diviſions de dix mille dans une enceinte qui ne pouvait tenir que ce nombre d'hommes très-preſſés. Cette méthode eſt bien fautive, car en ſe preſſant un peu moins, il ſe pouvait aiſément que chaque diviſion de dix mille ne fût en effet que de huit à neuf. De plus, cette méthode n'eſt nullement guerrière ; & il eût été beaucoup plus aiſé de voir le complet, en feſant marcher les ſoldats par rang & par files.

Il faut encore obſerver combien il était difficile de nourrir dix-ſept cents mille hommes dans le pays de

(*g*) *Hérodote*, liv. VII, ou *Polymnie*.

Digitized by Google

la Grèce qu'il allait conquérir. On pourrait bien douter & de ce nombre & de la manière de le compter, & du fouet donné à l'Helleſpont, & du ſacrifice de mille bœufs fait à *Minerve* par un roi perſan qui ne la connaiſſait pas, & qui ne vénérait que le ſoleil, comme l'unique ſymbole de la Divinité.

Le dénombrement des dix-ſept cents mille hommes n'eſt pas d'ailleurs complet, de l'aveu même d'*Hérodote*, puiſque *Xerxès* mena encore avec lui tous les peuples de la Thrace & de la Macédoine, qu'il força, dit-il, chemin feſant, de le ſuivre, apparemment pour affamer plus vîte ſon armée. On doit donc faire ici ce que les hommes ſages font à la lecture de toutes les hiſtoires anciennes, & même modernes, ſuſpendre ſon jugement, & douter beaucoup.

Le premier dénombrement que nous ayons d'une nation profane, eſt celui que fit *Servius Tullius*, ſixième roi de Rome. Il ſe trouva, dit *Tite-Live*, quatre-vingts mille combattans, tous citoyens romains. Cela ſuppoſe trois cents vingt mille citoyens au moins, tant vieillards que femmes & enfans; à quoi il faut ajouter au moins vingt mille domeſtiques tant eſclaves que libres.

Or on peut raiſonnablement douter que le petit Etat romain contînt cette multitude. *Romulus* n'avait régné (ſuppoſé qu'on puiſſe l'appeler *roi*) que ſur environ trois mille bandits raſſemblés dans un petit bourg entre des montagnes. Ce bourg était le plus mauvais terrain de l'Italie. Tout ſon pays n'avait pas trois mille pas de circuit. *Servius* était le ſixième chef ou roi de cette peuplade naiſſante. La règle de *Newton*, qui eſt indubitable pour les royaumes électifs, donne

Digitized by Google

à chaque roi vingt & un ans de règne, & contredit par-là tous les anciens hiſtoriens qui n'ont jamais obſervé l'ordre des temps, & qui n'ont donné aucune date préciſe. Les cinq rois de Rome doivent avoir régné environ cent ans.

Il n'eſt certainement pas dans l'ordre de la nature qu'un terrain ingrat qui n'avait pas cinq lieues en long & trois en large, & qui devait avoir perdu beaucoup d'habitans dans ſes petites guerres preſque continuelles, pût être peuplé de trois cents quarante mille ames. Il n'y en a pas la moitié dans le même territoire où Rome aujourd'hui eſt la métropole du monde chrétien, où l'affluence des étrangers & des ambaſſadeurs de tant de nations doit ſervir à peupler la ville, où l'or coule de la Pologne, de la Hongrie, de la moitié de l'Allemagne, de l'Eſpagne, de la France, par mille canaux dans la bourſe de la daterie, & doit faciliter encore la population, ſi d'autres cauſes l'interceptent.

L'hiſtoire de Rome ne fut écrite que plus de cinq cents ans après ſa fondation. Il ne ſerait point du tout ſurprenant que les hiſtoriens euſſent donné libéralement quatre-vingts mille guerriers à *Servius Tullius* au lieu de huit mille, par un faux zèle pour la patrie. Le zèle eût été plus grand & plus vrai, s'ils avaient avoué les faibles commencemens de leur république. Il eſt plus beau de s'être élevé d'une ſi petite origine à tant de grandeur, que d'avoir eu le double des ſoldats d'*Alexandre* pour conquérir environ quinze lieues de pays en quatre cents années.

Le cens ne s'eſt jamais fait que des citoyens romains. On prétend que ſous *Auguſte* il était de quatre millions ſoixante-trois mille l'an 29 avant notre

Digitized by Google

ère vulgaire, ſelon *Tillemont* qui eſt aſſez exact ; mais il cite *Dion Caſſius* qui ne l'eſt guère.

Laurent Echard n'admet qu'un dénombrement de quatre millions cent trente-ſept mille hommes l'an 14 de notre ère. Le même *Echard* parle d'un dénombrement général de l'Empire pour la première année de la même ère ; mais il ne cite aucun auteur romain, & ne ſpécifie aucun calcul du nombre des citoyens. *Tillemont* ne parle en aucune manière de ce dénombrement.

On a cité *Tacite* & *Suétone* ; mais c'eſt très-mal-à-propos. Le cens dont parle *Suétone* n'eſt point un dénombrement de citoyens, ce n'eſt qu'une liſte de ceux auxquels le public fourniſſait du blé.

Tacite ne parle au livre II que d'un cens établi dans les ſeules Gaules pour y lever plus de tributs par têtes. Jamais *Auguſte* ne fit un dénombrement des autres ſujets de ſon empire, parce que l'on ne payait point ailleurs la capitation qu'il voulut établir en Gaule.

Tacite dit (*h*) qu'*Auguſte avait un mémoire écrit de ſa main, qui contenait les revenus de l'empire, les flottes, les royaumes tributaires.* Il ne parle point d'un dénombrement.

Dion Caſſius ſpécifie un cens, (*i*) mais il n'articule aucun nombre.

Joſephe, dans ſes *antiquités*, dit (*k*) que l'an 759 de Rome, (temps qui répond à l'onzième année de notre ère) *Cirénius*, établi alors gouverneur de Syrie,

(*h*) Annales, liv. I.
(*i*) Liv. XLIII.
(*k*) *Joſephe*, liv. XVIII, chap. I.

Digitized by Google

ſe fit donner une liſte de tous les biens des Juifs, ce qui cauſa une révolte. Cela n'a aucun rapport à un dénombrement général, & prouve ſeulement que ce *Cirénius* ne fut gouverneur de la Judée (qui était alors une petite province de Syrie) que dix ans après la naiſſance de notre Sauveur, & non pas au temps de ſa naiſſance.

Voilà, ce me ſemble, ce qu'on peut recueillir de principal dans les profanes touchant les dénombremens attribués à *Auguſte*. Si nous nous en rapportions à eux, JESUS-CHRIST ſerait né ſous le gouvernement de *Varus*, & non ſous celui de *Cirénius;* il n'y aurait point eu de dénombrement univerſel. Mais *S^t Luc*, dont l'autorité doit prévaloir ſur *Joſephe*, *Suétone*, *Tacite*, *Dion Caſſius*, & tous les écrivains de Rome; *S^t Luc* affirme poſitivement qu'il y eut un dénombrement univerſel de toute la terre, & que *Cirénius* était gouverneur de Judée. Il faut donc s'en rapporter uniquement à lui, ſans même chercher à le concilier avec *Flavien Joſephe*, ni avec aucun autre hiſtorien.

Au reſte, ni le nouveau Teſtament, ni l'ancien, ne nous ont été donnés pour éclaircir des points d'hiſtoire, mais pour nous annoncer des vérités ſalutaires, devant leſquelles tous les événemens & toutes les opinions devaient diſparaître. C'eſt toujours ce que nous répondons aux faux calculs, aux contradictions, aux abſurdités, aux fautes énormes de géographie, de chronologie, de phyſique, & même de ſens commun, dont les philoſophes nous diſent ſans ceſſe que la ſainte écriture eſt remplie : nous ne ceſſons de leur dire qu'il n'eſt point ici queſtion de raiſon, mais de foi & de piété.

SECTION

Digitized by Google

SECTION II.

A l'égard du dénombrement des peuples modernes, les rois n'ont point à craindre aujourd'hui qu'un docteur *Gad* vienne leur propoſer, de la part de DIEU, la famine, la guerre, ou la peſte, pour les punir d'avoir voulu ſavoir leur compte. Aucun d'eux ne le ſait.

On conjecture, on devine, & toujours à quelques millions d'hommes près.

J'ai porté le nombre d'habitans qui compoſent l'empire de Ruſſie, à vingt-quatre millions, ſur les mémoires qui m'ont été envoyés; mais je n'ai point garanti cette évaluation, car je connais très-peu de choſes que je vouluſſe garantir.

J'ai cru que l'Allemagne poſſède autant de monde en comptant les Hongrois. Si je me ſuis trompé d'un million ou deux, on ſait que c'eſt une bagatelle en pareil cas.

Je demande pardon au roi d'Eſpagne ſi je ne lui accorde que ſept millions de ſujets dans notre continent. C'eſt bien peu de choſe; mais dom *Uſtaris*, employé dans le miniſtère, ne lui en donne pas davantage.

On compte environ neuf à dix millions d'êtres libres dans les trois royaumes de la Grande-Bretagne.

On balance en France entre ſeize & vingt millions. C'eſt une preuve que le docteur *Gad* n'a rien à reprocher au miniſtère de France. Quant aux villes capitales, les opinions ſont encore partagées. Paris,

Digitized by Google

ſelon quelques calculateurs, a ſept cents mille habitans; &, ſelon d'autres, cinq cents. Il en eſt ainſi de Londres, de Conſtantinople, du grand Caire.

Pour les ſujets du pape, ils feront la foule en paradis; mais la foule eſt médiocre ſur terre. Pourquoi cela? c'eſt qu'ils ſont ſujets du pape. *Caton* le cenſeur aurait-il jamais cru que les Romains en viendraient là? (*)

DESTIN.

DE tous les livres de l'Occident, qui ſont parvenus juſqu'à nous, le plus ancien eſt *Homère;* c'eſt là qu'on trouve les mœurs de l'antiquité profane, des héros groſſiers, des dieux groſſiers, faits à l'image de l'homme. Mais c'eſt là que parmi les rêveries & les inconſéquences on trouve auſſi les ſemences de la philoſophie, & ſurtout l'idée du deſtin qui eſt maître des dieux, comme les dieux ſont les maîtres du monde.

Quand le magnanime *Hector* veut abſolument combattre le magnanime *Achille*, & que pour cet effet il ſe met à fuir de toutes ſes forces, & fait trois fois le tour de la ville avant de combattre, afin d'avoir plus de vigueur; quand *Homère* compare *Achille* aux pieds légers qui le pourſuit, à un homme qui dort; quand madame *Dacier* s'extaſie d'admiration ſur l'art & le grand ſens de ce paſſage; alors *Jupiter* veut ſauver le grand *Hector* qui lui a fait tant de ſacrifices; & il conſulte les deſtinées; il pèſe dans une balance les deſtins d'*Hector* & d'*Achille;* (*a*) il trouve que le troyen

(*) Voyez *Population.* (*a*) Iliade, liv. XXII.

Digitized by Google

doit abſolument être tué par le grec ; il ne peut s'y oppoſer ; & dès ce moment *Apollon*, le génie gardien d'*Hector*, eſt obligé de l'abandonner. Ce n'eſt pas qu'*Homère* ne prodigue ſouvent, & ſurtout en ce même endroit, des idées toutes contraires, ſuivant le privilége de l'antiquité ; mais enfin, il eſt le premier chez qui on trouve la notion du deſtin. Elle était donc très en vogue de ſon temps.

Les phariſiens, chez le petit peuple juif, n'adoptèrent le deſtin que pluſieurs ſiècles après. Car ces phariſiens eux-mêmes, qui furent les premiers lettrés d'entre les Juifs, étaient très-nouveaux. Ils mêlèrent dans Alexandrie une partie des dogmes des ſtoïciens aux anciennes idées juives. *S^t Jérôme* prétend même que leur ſecte n'eſt pas beaucoup antérieure à notre ère vulgaire.

Les philoſophes n'eurent jamais beſoin ni d'*Homère*, ni des phariſiens, pour ſe perſuader que tout ſe fait par des lois immuables, que tout eſt arrangé, que tout eſt un effet néceſſaire. Voici comme ils raiſonnaient.

Ou le monde ſubſiſte par ſa propre nature, par ſes lois phyſiques, ou un être ſuprême l'a formé ſelon ſes lois ſuprêmes ; dans l'un & l'autre cas ces lois ſont immuables ; dans l'un & l'autre cas, tout eſt néceſſaire ; les corps graves tendent vers le centre de la terre, ſans pouvoir tendre à ſe repoſer en l'air. Les poiriers ne peuvent jamais porter d'ananas. L'inſtinct d'un épagneul ne peut être l'inſtinct d'une autruche ; tout eſt arrangé, engrené, & limité.

L'homme ne peut avoir qu'un certain nombre de dents, de cheveux, & d'idées ; il vient un temps où

Digitized by Google

il perd néceſſairement ſes dents, ſes cheveux, & ſes idées.

Il eſt contradictoire que ce qui fut hier n'ait pas été, que ce qui eſt aujourd'hui ne ſoit pas; il eſt auſſi contradictoire que ce qui doit être, puiſſe ne pas devoir être.

Si tu pouvais déranger la deſtinée d'une mouche, il n'y aurait nulle raiſon qui pût t'empêcher de faire le deſtin de toutes les autres mouches, de tous les autres animaux, de tous les hommes, de toute la nature; tu te trouverais au bout du compte plus puiſſant que DIEU.

Des imbécilles diſent: Mon médecin a tiré ma tante d'une maladie mortelle, il a fait vivre ma tante dix ans de plus qu'elle ne devait vivre; d'autres qui font les capables diſent: L'homme prudent fait lui-même ſon deſtin.

Nullum numen abeſt ſi ſit prudentia, ſed nos
Te facimus, Fortuna, Deam, cæloque locamus.

La fortune n'eſt rien; c'eſt en vain qu'on l'adore.
La prudence eſt le Dieu qu'on doit ſeul implorer.

Mais ſouvent le prudent ſuccombe ſous ſa deſtinée, loin de la faire; c'eſt le deſtin qui fait les prudens.

De profonds politiques aſſurent que ſi on avait aſſaſſiné *Cromwell*, *Ludlow*, *Ireton*, & une douzaine d'autres parlementaires, huit jours avant qu'on coupât la tête à *Charles I*, ce roi aurait pu vivre encore & mourir dans ſon lit; ils ont raiſon: ils peuvent ajouter encore que ſi toute l'Angleterre avait été engloutie dans la mer, ce monarque n'aurait pas péri ſur un échafaud

Digitized by Google

auprès de *Whitehall* ou *ſalle blanche ;* mais les choſes étaient arrangées de façon que *Charles* devait avoir le cou coupé.

Le cardinal d'*Oſſat* était ſans doute plus prudent qu'un fou des petites-maiſons ; mais n'eſt-il pas évident que les organes du ſage d'*Oſſat* étaient autrement faits que ceux de cet écervelé ? de même que les organes d'un renard ſont différens de ceux d'une grue & d'une alouette.

Ton médecin a ſauvé ta tante ; mais certainement il n'a pas en cela contredit l'ordre de la nature, il l'a ſuivi. Il eſt clair que ta tante ne pouvait pas s'empêcher de naître dans une telle ville, qu'elle ne pouvait pas s'empêcher d'avoir dans un tel temps une certaine maladie, que le médecin ne pouvait pas être ailleurs que dans la ville où il était, que ta tante devait l'appeler, qu'il devait lui preſcrire les drogues qui l'ont guérie, ou qu'on a cru l'avoir guérie, lorſque la nature était le ſeul médecin.

Un payſan croit qu'il a grêlé par haſard ſur ſon champ ; mais le philoſophe ſait qu'il n'y a point de haſard, & qu'il était impoſſible, dans la conſtitution de ce monde, qu'il ne grêlât pas ce jour-là en cet endroit.

Il y a des gens qui étant effrayés de cette vérité en accordent la moitié, comme des débiteurs qui offrent moitié à leurs créanciers, & demandent répit pour le reſte. Il y a, diſent-ils, des événemens néceſſaires, & d'autres qui ne le ſont pas. Il ſerait plaiſant qu'une partie de ce monde fût arrangée, & que l'autre ne le fût point ; qu'une partie de ce qui arrive dût arriver, & qu'une autre partie de ce qui arrive ne

Digitized by Google

dût pas arriver. Quand on y regarde de près, on voit que la doctrine contraire à celle du deſtin eſt abſurde; mais il y a beaucoup de gens deſtinés à raiſonner mal, d'autres à ne point raiſonner du tout, d'autres à perſécuter ceux qui raiſonnent.

Quelques-uns vous diſent: Ne croyez pas au fataliſme; car alors tout vous paraiſſant inévitable vous ne travaillerez à rien, vous croupirez dans l'indifférence, vous n'aimerez ni les richeſſes ni les honneurs, ni les louanges, vous ne voudrez rien acquérir, vous vous croirez ſans mérite comme ſans pouvoir; aucun talent ne ſera cultivé, tout périra par l'apathie.

Ne craignez rien, Meſſieurs, nous aurons toujours des paſſions & des préjugés, puiſque c'eſt notre deſtinée d'être ſoumis aux préjugés & aux paſſions: nous ſaurons bien qu'il ne dépend pas plus de nous d'avoir beaucoup plus de mérite & de grands talens, que d'avoir les cheveux bien plantés & la main belle: nous ſerons convaincus qu'il ne faut tirer vanité de rien, & cependant nous aurons toujours de la vanité.

J'ai néceſſairement la paſſion d'écrire ceci, & toi tu as la paſſion de me condamner; nous ſommes tous deux également ſots, également les jouets de la deſtinée. Ta nature eſt de faire du mal, la mienne eſt d'aimer la vérité, & de la publier malgré toi.

Le hibou qui ſe nourrit de ſouris dans ſa maſure, a dit au roſſignol: Ceſſe de chanter ſous tes beaux ombrages, viens dans mon trou, afin que je t'y dévore; & le roſſignol a répondu: Je ſuis né pour chanter ici, & pour me moquer de toi.

Vous me demandez ce que deviendra la liberté? Je ne vous entends pas. Je ne ſais ce que c'eſt que

Digitized by Google

cette liberté dont vous parlez ; il y a ſi long-temps que vous diſputez ſur ſa nature, qu'aſſurément vous ne la connaiſſez pas. Si vous voulez, ou plutôt, ſi vous pouvez examiner paiſiblement avec moi ce que c'eſt, paſſez à la lettre L.

DEVOT.

L'évangile au chrétien ne dit en aucun lieu :
Sois dévot ; elle dit : ſois doux, ſimple, équitable ;
Car d'un dévot ſouvent au chrétien véritable
La diſtance eſt cent fois plus grande, à mon avis,
Que du pôle antarctique au détroit de Davis.
Boileau, ſatire XI.

IL eſt bon de remarquer, dans nos queſtions, que *Boileau* eſt le ſeul poëte qui ait jamais fait *évangile* féminin. On ne dit point : la ſainte évangile, mais le ſaint évangile. Ces inadvertances échappent aux meilleurs écrivains ; il n'y a que des pédans qui en triomphent. Il eſt aiſé de mettre à la place :

L'évangile au chrétien ne dit en aucun lieu :
Sois dévot ; mais il dit : ſois doux, ſimple, équitable.

A l'égard de *Davis*, il n'y a point de détroit de *Davis*, mais un détroit de *David*. Les Anglais mettent un *s* au génitif, & c'eſt la ſource de la mépriſe. Car au temps de *Boileau*, perſonne en France n'apprenait l'anglais, qui eſt aujourd'hui l'objet de l'étude des gens de lettres. C'eſt un habitant du mont Krapac

Digitized by Google

qui a inſpiré aux Français le goût de cette langue, & qui leur ayant fait connaître la philoſophie & la poëſie anglaiſe, a été pour cela perſécuté par des welches.

Venons à préſent au mot *dévot;* il ſignifie *dévoué;* & dans le ſens rigoureux du terme, cette qualification ne devrait appartenir qu'aux moines & aux religieuſes qui font des vœux. Mais comme il n'eſt pas plus parlé de vœux que de dévots dans l'évangile, ce titre ne doit en effet appartenir à perſonne. Tout le monde doit être également juſte. Un homme qui ſe dit dévot reſſemble à un roturier qui ſe dit marquis; il s'arroge une qualité qu'il n'a pas. Il croit valoir mieux que ſon prochain. On pardonne cette ſottiſe à des femmes; leur faibleſſe & leur frivolité les rendent excuſables; les pauvres créatures paſſent d'un amant à un directeur avec bonne foi: mais on ne pardonne pas aux fripons qui les dirigent, qui abuſent de leur ignorance, qui fondent le trône de leur orgueil ſur la crédulité du ſexe. Ils ſe forment un petit ſérail myſtique, compoſé de ſept ou huit vieilles beautés, ſubjuguées par le poids de leur déſœuvrement; & preſque toujours ces ſujettes payent des tributs à leur nouveau maître. Point de jeune femme ſans amant, point de vieille dévote ſans un directeur. Oh! que les Orientaux ſont plus ſenſés que nous! Jamais un bacha n'a dit: Nous ſoupâmes hier avec l'aga des janiſſaires qui eſt l'amant de ma ſœur, & le vicaire de la moſquée, qui eſt le directeur de ma femme.

Digitized by Google

DICTIONNAIRE.

LA méthode des dictionnaires inconnue à l'antiquité, eſt d'une utilité qu'on ne peut conteſter ; & l'Encyclopédie imaginée par MM. d'*Alembert* & *Diderot*, achevée par eux & par leurs aſſociés avec tant de ſuccès malgré ſes défauts, en eſt un aſſez bon témoignage. Ce qu'on y trouve à l'article *Dictionnaire* doit ſuffire ; il eſt fait de main de maître.

Je ne veux parler ici que d'une nouvelle eſpèce de dictionnaires hiſtoriques qui renferment des menſonges & des ſatires par ordre alphabétique ; tel eſt le *Dictionnaire hiſtorique, littéraire, & critique, contenant une idée abrégée de la vie des hommes illuſtres en tout genre*, & imprimé en 1758, en ſix volumes in-8°, ſans nom d'auteur.

Les compilateurs de cet ouvrage commencent par déclarer qu'il a été entrepris *ſur les avis de l'auteur de la gazette eccléſiaſtique, écrivain redoutable*, diſent-ils, *dont la flèche déjà comparée à celle de Jonathas, n'eſt jamais retournée en arrière, & eſt toujours teinte du ſang des morts, du carnage des plus vaillans : A ſanguine interfectorum, ab adipe fortium ſagitta Jonathæ nunquam rediit retrorſum.*

On conviendra ſans peine que *Jonathas* fils de *Saül*, tué à la bataille de Gelboé, a un rapport immédiat avec un convulſionnaire de Paris qui barbouillait les nouvelles eccléſiaſtiques dans un grenier en 1758.

L'auteur de cette préface y parle du grand *Colbert*. On croit d'abord que c'eſt du miniſtre d'Etat qui a

Digitized by Google

rendu de ſi grands ſervices à la France ; point du tout, c'eſt d'un évêque de Montpellier. Il ſe plaint qu'un autre dictionnaire n'ait pas aſſez loué le célèbre abbé d'*Asfeld*, l'illuſtre *Bourſier*, le fameux *Gennes*, l'immortel *la Borde*, & qu'on n'ait pas dit aſſez d'injures à l'archevêque de Sens *Languet*, & à un nommé *Fillot*, tous gens connus, à ce qu'il prétend, des colonnes d'Hercule à la mer Glaciale. Il promet qu'il ſera *vif*, *fort*, *& piquant*, *par principe de religion ; qu'il rendra ſon viſage plus ferme que le viſage de ſes ennemis*, *& ſon front plus dur que leur front*, *ſelon la parole d'Ezéchiel*.

Il déclare qu'il a mis à contribution tous les journaux & tous les ana, & il finit par eſpérer que le ciel répandra ſes bénédictions ſur ſon travail.

Dans ces eſpèces de dictionnaires, qui ne ſont que des ouvrages de parti, on trouve rarement ce qu'on cherche, & ſouvent ce qu'on ne cherche pas. Au mot *Adonis*, par exemple, on apprend que *Vénus* fut amoureuſe de lui ; mais pas un mot du culte d'*Adonis*, ou *Adonaï* chez les Phéniciens ; rien ſur ces fêtes ſi antiques & ſi célèbres, ſur les lamentations ſuivies de réjouiſſances qui étaient des allégories manifeſtes, ainſi que les fêtes de *Cérès*, celles d'*Iſis*, & tous les myſtères de l'antiquité. Mais en récompenſe on trouve la religieuſe *Adkichomia* qui traduiſit en vers les pſeaumes de *David* au ſeizième ſiècle, & *Adkichomius* qui était apparemment ſon parent, & qui fit la *Vie de* JESUS-CHRIST en bas-allemand.

On peut bien penſer que tous ceux de la faction dont était le rédacteur ſont accablés de louanges, & les autres d'injures. L'auteur, ou la petite horde

Digitized by Google

d'auteurs qui ont broché ce vocabulaire d'inepties, dit de *Nicolas Boindin* procureur-général des tréſoriers de France, de l'académie des belles-lettres, qu'il était *poëte & athée.*

Ce magiſtrat n'a pourtant jamais fait imprimer de vers, & n'a rien écrit ſur la métaphyſique & ſur la religion.

Il ajoute que *Boindin* ſera mis par la poſtérité au rang des *Vanini*, des *Spinoſa*, & des *Hobbes.* Il ignore que *Hobbes* n'a jamais profeſſé l'athéiſme, qu'il a ſeulement ſoumis la religion à la puiſſance ſouveraine, qu'il appelle le *Léviathan.* Il ignore que *Vanini* ne fut point athée; que le mot d'*athée* même ne ſe trouve pas dans l'arrêt qui le condamna; qu'il fut accuſé d'impiété pour s'être élevé fortement contre la philoſophie d'*Ariſtote*, & pour avoir diſputé aigrement & ſans retenue contre un conſeiller au parlement de Toulouſe, nommé *Francon* ou *Franconi*, qui eut le crédit de le faire brûler, parce qu'on fait brûler qui on veut, témoin la *Pucelle d'Orléans*, *Michel Servet*, le conſeiller *Dubourg*, la maréchale d'*Ancre*, *Urbain Grandier*, *Morin*, & les livres des janſéniſtes. Voyez d'ailleurs l'apologie de *Vanini* par le ſavant *la Croſe*, & l'article *Athéiſme.*

Le vocabulaire traite *Boindin* de *ſcélérat;* ſes parens voulaient attaquer en juſtice & faire punir un auteur qui mérite ſi bien le nom qu'il oſe donner à un magiſtrat, à un ſavant eſtimable: mais le calomniateur ſe cachait ſous un nom ſuppoſé comme la plupart des libelliſtes.

Immédiatement après avoir parlé ſi indignement d'un homme reſpectable pour lui, il le regarde comme

Digitized by Google

un témoin irréfragable, parce que *Boindin*, dont la mauvaiſe humeur était connue, a laiſſé un mémoire très-mal fait & très-téméraire, dans lequel il accuſe *la Motte* le plus honnête homme du monde, un géomètre, & un marchand quincallier, d'avoir fait les vers infames qui firent condamner *Jean-Baptiſte Rouſſeau.* Enfin, dans la liſte des ouvrages de *Boindin*, il omet exprès ſes excellentes diſſertations imprimées dans le *Recueil de l'académie des belles-lettres*, dont il était un membre très-diſtingué.

L'article *Fontenelle* n'eſt qu'une ſatire de cet ingénieux & ſavant académicien dont l'Europe littéraire eſtime la ſcience & les talens. L'auteur a l'impudence de dire que *ſon Hiſtoire des oracles ne fait pas honneur à ſa religion.* Si *Vandale* auteur de l'*Hiſtoire des oracles*, & ſon rédacteur *Fontenelle* avaient vécu du temps des Grecs & de la république romaine, on pourrait dire avec raiſon qu'ils étaient plutôt de bons philoſophes que de bons païens ; mais, en bonne foi, quel tort font-ils à la religion chrétienne en feſant voir que les prêtres païens étaient des fripons ? Ne voit-on pas que les auteurs de ce libelle intitulé *Dictionnaire*, plaident leur propre cauſe ? *Jam proximus ardet Ucalegon.* Mais ſerait-ce inſulter à la religion chrétienne que de prouver la friponnerie des convulſionnaires ? Le gouvernement a fait plus, il les a punis ſans être accuſé d'irréligion.

Le libelliſte ajoute qu'il ſoupçonne *Fontenelle* de n'avoir rempli ſes devoirs de chrétien que par mépris pour le chriſtianiſme même. C'eſt une étrange démence dans ces fanatiques de crier toujours qu'un philoſophe ne peut être chrétien ; il faudrait les excommunier &

Digitized by Google

les punir pour cela ſeul ; car c'eſt aſſurément vouloir détruire le chriſtianiſme, que d'aſſurer qu'il eſt impoſſible de bien raiſonner, & de croire une religion ſi raiſonnable & ſi ſainte.

Des-Ivetaux, précepteur de *Louis XIII*, eſt accuſé d'avoir vécu & d'être mort ſans religion. Il ſemble que les compilateurs n'en aient aucune, ou du moins qu'en violant tous les préceptes de la véritable, ils cherchent par-tout des complices.

Le galant homme auteur de ces articles, ſe complaît à rapporter tous les mauvais vers contre l'académie françaiſe, & des anecdotes auſſi ridicules que fauſſes. C'eſt apparemment encore par zèle de religion.

Je ne dois pas perdre une occaſion de réfuter le conte abſurde, qui a tant couru, & qu'il répète fort mal-à-propos à l'article de l'abbé *Gédouin*, ſur lequel il ſe fait un plaiſir de tomber, parce qu'il avait été jéſuite dans ſa jeuneſſe ; faibleſſe paſſagère dont je l'ai vu ſe repentir toute ſa vie.

Le dévot & ſcandaleux rédacteur du dictionnaire, prétend que l'abbé *Gédouin* coucha avec la célèbre *Ninon l'Enclos*, le jour même qu'elle eut quatre-vingts ans accomplis. Ce n'était pas aſſurément à un prêtre de conter cette aventure dans un prétendu *Dictionnaire des hommes illuſtres*. Une telle ſottiſe n'eſt nullement vraiſemblable ; & je puis certifier que rien n'eſt plus faux. On mettait autrefois cette anecdote ſur le compte de l'abbé de *Châteauneuf*, qui n'était pas difficile en amour, & qui, diſait-on, avait eu les faveurs de *Ninon* âgée de ſoixante ans, ou plutôt lui avait donné les ſiennes. J'ai beaucoup vu dans mon enfance l'abbé *Gédouin*, l'abbé de *Châteauneuf*, &

Digitized by Google

M^lle *l'Enclos;* je puis assurer qu'à l'âge de quatre-vingts ans son visage portait les marques les plus hideuses de la vieillesse; que son corps en avait toutes les infirmités, & qu'elle avait dans l'esprit les maximes d'un philosophe austère.

A l'article *Deshoulières*, le rédacteur prétend que c'est elle qui est désignée sous le nom de *précieuse* dans la satire de *Boileau* contre les femmes. Jamais personne n'eut moins ce défaut que M^me *Deshoulières;* elle passa toujours pour la femme du meilleur commerce; elle était très-simple & très-agréable dans la conversation.

L'article *la Motte* est plein d'injures atroces contre cet académicien, homme très-aimable, poëte-philosophe qui a fait des ouvrages estimables dans tous les genres. Enfin l'auteur, pour vendre son livre en six volumes, en a fait un libelle diffamatoire.

Son héros est *Carré de Montgeron*, qui présenta au roi un recueil des miracles opérés par les convulsionnaires dans le cimetière de Saint-Médard; & son héros était un sot qui est mort fou.

L'intérêt du public, de la littérature, & de la raison, exigerait qu'on livrât à l'indignation publique ces libellistes à qui l'avidité d'un gain sordide pourrait susciter des imitateurs; d'autant plus que rien n'est si aisé que de copier des livres par ordre alphabétique, & d'y ajouter des platitudes, des calomnies, & des injures.

Digitized by Google

Extrait des réflexions d'un académicien ſur le dictionnaire de l'académie.

J'AURAIS voulu rapporter l'étymologie naturelle & inconteſtable de chaque mot, comparer l'emploi, les diverſes ſignifications, l'énergie de ce mot avec l'emploi, les acceptions diverſes, la force ou la faibleſſe du terme qui répond à ce mot dans les langues étrangères ; enfin, citer les meilleurs auteurs qui ont fait uſage de ce mot, faire voir le plus ou moins d'étendue qu'ils lui ont donné, remarquer s'il eſt plus propre à la poëſie qu'à la proſe.

Par exemple, j'obſervais que l'*inclémence* des airs eſt ridicule dans une hiſtoire, parce que ce terme d'*inclémence* a ſon origine dans la colère du ciel qu'on ſuppoſe manifeſtée par l'intempérie, les dérangemens, les rigueurs des ſaiſons, la violence du froid, la corruption de l'air, les tempêtes, les orages, les vapeurs peſtilentielles, &c. Ainſi donc *inclémence* étant une métaphore, eſt conſacrée à la poëſie.

Je donnais au mot *impuiſſance* toutes les acceptions qu'il reçoit. Je feſais voir dans quelle faute eſt tombé un hiſtorien qui parle de l'impuiſſance du roi *Alfonſe*, en n'exprimant pas ſi c'était celle de réſiſter à ſon frère, ou celle dont ſa femme l'accuſait.

Je tâchais de faire voir que les épithètes *irréſiſtible*, *incurable*, exigeaient un grand ménagement. Le premier qui a dit, l'*impulſion irréſiſtible du génie*, a très-bien rencontré, parce qu'en effet il s'agiſſait d'un grand génie qui s'était livré à ſon talent malgré tous les

Digitized by Google

obſtacles. Les imitateurs qui ont employé cette expreſſion pour des hommes médiocres, ſont des plagiaires qui ne ſavent pas placer ce qu'ils dérobent.

Le mot *incurable* n'a été encore enchâſſé dans un vers que par l'induſtrieux *Racine*.

D'un incurable amour remèdes impuiſſans.

Voilà ce que *Boileau* appelle *des mots trouvés*.

Dès qu'un homme de génie a fait un uſage nouveau d'un terme de la langue, les copiſtes ne manquent pas d'employer cette même expreſſion mal-à propos en vingt endroits, & n'en font jamais honneur à l'inventeur.

Je ne crois pas qu'il y ait un ſeul de ces mots trouvés, une ſeule expreſſion neuve de génie dans aucun auteur tragique depuis *Racine*, excepté ces années dernières. Ce ſont pour l'ordinaire des termes lâches, oiſeux, rebattus, ſi mal mis en place qu'il en réſulte un ſtyle barbare; & à la honte de la nation, ces ouvrages viſigoths & vandales furent quelque temps prônés, célébrés, admirés dans les journaux, dans les mercures, ſurtout quand ils furent protégés par je ne ſais quelle dame qui ne s'y connaiſſait point du tout. On en eſt revenu aujourd'hui; & à un ou deux près, ils ſont pour jamais anéantis.

Je ne prétendais pas faire toutes ces réflexions, mais mettre le lecteur en état de les faire.

Je feſais voir à la lettre E que nos *e* muets qui nous ſont reprochés par un italien, ſont préciſément ce qui forme la délicieuſe harmonie de notre langue. *Empire*, *couronne*, *diadème*, *épouvantable*, *ſenſible*; cet *e* muet qu'on fait ſentir, ſans l'articuler, laiſſe dans l'oreille

Digitized by Google

l'oreille un ſon mélodieux, comme celui d'un timbre qui réſonne encore quand il n'eſt plus frappé. C'eſt ce que nous avons déjà répondu à un Italien homme de lettres, qui était venu à Paris pour enſeigner ſa langue, & qui ne devait pas y décrier la nôtre.

Il ne ſentait pas la beauté & la néceſſité de nos rimes féminines; elles ne ſont que des *e* muets. Cet entrelacement de rimes maſculines & féminines fait le charme de nos vers.

De ſemblables obſervations ſur l'alphabet & ſur les mots, auraient pu être de quelque utilité; mais l'ouvrage eût été trop long.

DIEU, DIEUX.

SECTION PREMIERE.

ON ne peut trop avertir que ce Dictionnaire n'eſt point fait pour répéter ce que tant d'autres ont dit.

La connaiſſance d'un Dieu n'eſt point empreinte en nous par les mains de la nature, car tous les hommes auraient la même idée, & nulle idée ne naît avec nous. (*) Elle ne nous vient point comme la perception de la lumière, de la terre &c. que nous recevons dès que nos yeux & notre entendement s'ouvrent. Eſt-ce une idée philoſophique? non. Les hommes ont admis des dieux avant qu'il y eût des philoſophes.

D'où eſt donc dérivée cette idée? du ſentiment & de cette logique naturelle qui ſe développe avec l'âge dans les hommes les plus groſſiers. On a vu des effets

(*) Voyez *Idée*.

Digitized by Google

étonnans de la nature, des moiſſons & des ſtérilités, des jours ſereins & des tempêtes, des bienfaits & des fléaux, & on a ſenti un maître. Il a fallu des chefs pour gouverner des ſociétés, & on a eu beſoin d'admettre des ſouverains de ces ſouverains nouveaux que la faibleſſe humaine s'était donnés, des êtres dont le pouvoir ſuprême fît trembler des hommes qui pouvaient accabler leurs égaux. Les premiers ſouverains ont à leur tour employé ces notions pour cimenter leur puiſſance. Voilà les premiers pas, voilà pourquoi chaque petite ſociété avait ſon Dieu. Ces notions étaient groſſières, parce que tout l'était. Il eſt très-naturel de raiſonner par analogie. Une ſociété ſous un chef ne niait point que la peuplade voiſine n'eût auſſi ſon juge, ſon capitaine; par conſéquent elle ne pouvait nier qu'elle n'eût auſſi ſon Dieu. Mais comme chaque peuplade avait intérêt que ſon capitaine fût le meilleur, elle avait intérêt auſſi à croire, & par conſéquent elle croyait que ſon Dieu était le plus puiſſant. De-là ces anciennes fables ſi long-temps généralement répandues, que les dieux d'une nation combattaient contre les dieux d'une autre. De-là tant de paſſages dans les livres hébreux qui décèlent à tout moment l'opinion où étaient les Juifs, que les dieux de leurs ennemis exiſtaient, mais que le dieu des Juifs leur était ſupérieur.

Cependant il y eut des prêtres, des mages, des philoſophes, dans les grands Etats où la ſociété perfectionnée pouvait comporter des hommes oiſifs, occupés de ſpéculations.

Quelques-uns d'entre eux perfectionnèrent leur raiſon juſqu'à reconnaître en ſecret un Dieu unique

Digitized by Google

& univerſel. Ainſi, quoique chez les anciens Egyptiens on adorât *Oſiri*, *Oſiris*, ou plutôt *Oſireth*, qui ſignifie *cette terre eſt à moi;* quoiqu'ils adoraſſent encore d'autres êtres ſupérieurs; cependant ils admettaient un Dieu ſuprême, un principe unique qu'ils appelaient *Knef*, & dont le ſymbole était une ſphère poſée ſur le frontiſpice du temple.

Sur ce modèle les Grecs eurent leur *Zeus*, leur *Jupiter*, maître des autres dieux qui n'étaient que ce que ſont les anges chez les Babyloniens & chez les Hébreux, & les ſaints chez les chrétiens de la communion romaine.

C'eſt une queſtion plus épineuſe qu'on ne penſe, & très-peu approfondie, ſi pluſieurs dieux égaux en puiſſance pourraient ſubſiſter à la fois.

Nous n'avons aucune notion adéquate de la Divinité, nous nous traînons ſeulement de ſoupçons en ſoupçons, de vraiſemblances en probabilités. Nous arrivons à un très-petit nombre de certitudes. Il y a quelque choſe, donc il y a quelque choſe d'éternel, car rien n'eſt produit de rien. Voilà une vérité certaine ſur laquelle votre eſprit ſe repoſe. Tout ouvrage qui nous montre des moyens & une fin annonce un ouvrier; donc cet univers compoſé de reſſorts, de moyens dont chacun a ſa fin, découvre un ouvrier très-puiſſant, très-intelligent. Voilà une probabilité qui approche de la plus grande certitude; mais cet artiſan ſuprême eſt-il infini? eſt-il par-tout? eſt-il en un lieu? comment répondre à cette queſtion avec notre intelligence bornée & nos faibles connaiſſances?

Ma ſeule raiſon me prouve un être qui a arrangé la matière de ce monde; mais ma raiſon eſt impuiſſante

Digitized by Google

à me prouver qu'il ait fait cette matière, qu'il l'ait tirée du néant. Tous les ſages de l'antiquité, ſans aucune exception, ont cru la matière éternelle & ſubſiſtante par elle-même. Tout ce que je puis faire ſans le ſecours d'une lumière ſupérieure, c'eſt donc de croire que le Dieu de ce monde eſt auſſi éternel & exiſtant par lui-même ; DIEU & la matière exiſtent par la nature des choſes. D'autres dieux ainſi que d'autres mondes ne ſubſiſteraient-ils pas? Des nations entières, des écoles très-éclairées ont bien admis deux dieux dans ce monde-ci, l'un la ſource du bien, l'autre la ſource du mal. Ils ont admis une guerre interminable entre deux puiſſances égales. Certes la nature peut plus aiſément ſouffrir dans l'immenſité de l'eſpace pluſieurs êtres indépendans, maîtres abſolus chacun dans leur étendue, que deux dieux bornés & impuiſſans dans ce monde, dont l'un ne peut faire le bien, & l'autre ne peut faire le mal.

Si DIEU & la matière exiſtent de toute éternité, comme l'antiquité l'a cru, voilà deux êtres néceſſaires; or s'il y a deux êtres néceſſaires, il peut y en avoir trente. Ces ſeuls doutes, qui ſont le germe d'une infinité de réflexions, ſervent au moins à nous convaincre de la faibleſſe de notre entendement. Il faut que nous confeſſions notre ignorance ſur la nature de la Divinité avec *Cicéron*. Nous n'en ſaurons jamais plus que lui.

Les écoles ont beau nous dire que DIEU eſt infini négativement & non privativement, *formaliter & non materialiter*, qu'il eſt le premier, le moyen, & le dernier acte, qu'il eſt par-tout ſans être dans aucun lieu. Cent pages de commentaires ſur de pareilles définitions ne peuvent nous donner la moindre lumière. Nous

Digitized by Google

n'avons ni degré, ni *point d'appui* pour monter à de telles connaiſſances. Nous ſentons que nous ſommes ſous la main d'un être inviſible ; c'eſt tout, & nous ne pouvons faire un pas au-delà. Il y a une témérité inſenſée à vouloir deviner ce que c'eſt que cet être, s'il eſt étendu ou non, s'il exiſte dans un lieu ou non, comment il exiſte, comment il opère. (*)

SECTION II.

JE crains toujours de me tromper ; mais tous les monumens me font voir avec évidence que les anciens peuples policés reconnaiſſaient un Dieu ſuprême. Il n'y a pas un ſeul livre, une médaille, un bas-relief, une inſcription, où il ſoit parlé de *Junon*, de *Minerve*, de *Neptune*, de *Mars*, & des autres dieux, comme d'un être formateur, ſouverain de toute la nature. Au contraire, les plus anciens livres profanes que nous ayons, *Héſiode* & *Homère*, repréſentent leur *Zeus* comme ſeul lançant la foudre, comme ſeul maître des dieux & des hommes ; il punit même les autres dieux ; il attache *Junon* à une chaîne ; il chaſſe *Apollon* du ciel.

L'ancienne religion des brachmanes, la première qui admit des créatures céleſtes, la première qui parla de leur rebellion, s'explique d'une manière ſublime ſur l'unité & la puiſſance de DIEU, comme nous l'avons vu à l'article *Ange*.

Les Chinois, tout anciens qu'ils ſont, ne viennent qu'après les Indiens ; ils ont reconnu un ſeul Dieu

(*) Voyez *Création*, *Infini*.

Digitized by Google

de temps immémorial; point de dieux ſubalternes, point de génies ou démons médiateurs entre DIEU & les hommes, point d'oracles, point de dogmes abſtraits, point de diſputes théologiques chez les lettrés; l'empereur fut toujours le premier pontife, la religion fut toujours auguſte & ſimple : c'eſt ainſi que ce vaſte empire, quoique ſubjugué deux fois, s'eſt toujours conſervé dans ſon intégrité, qu'il a ſoumis ſes vainqueurs à ſes lois, & que malgré les crimes & les malheurs attachés à la race humaine, il eſt encore l'Etat le plus floriſſant de la terre.

Les mages de Chaldée, les Sabéens ne reconnaiſſaient qu'un ſeul Dieu ſuprême, & l'adoraient dans les étoiles qui ſont ſon ouvrage.

Les Perſans l'adoraient dans le ſoleil. La ſphère poſée ſur le frontiſpice du temple de Memphis, était l'emblême d'un Dieu unique & parfait, nommé *Knef* par les Egyptiens.

Le titre de *Deus optimus maximus* n'a jamais été donné par les Romains qu'au ſeul *Jupiter*, *hominum ſator atque deorum*. On ne peut trop répéter cette grande vérité que nous indiquons ailleurs. (*a*)

Cette adoration d'un Dieu ſuprême eſt confirmée depuis *Romulus* juſqu'à la deſtruction entière de l'empire & à celle de ſa religion. Malgré toutes les folies du peuple qui vénérait des dieux ſécondaires & ridicules, & malgré les épicuriens qui au fond n'en reconnaiſſaient aucun, il eſt avéré que les magiſtrats

(*a*) Le prétendu *Jupiter*, né en Crète, n'était qu'une fable hiſtorique, ou poëtique, comme celle des autres dieux. *Jovis*, depuis *Jupiter*, était la traduction du mot grec *Zeus*; & *Zeus* était la traduction du mot phénicien *Jehova*.

Digitized by Google

& les ſages adorèrent dans tous les temps un Dieu ſouverain.

Dans le grand nombre de témoignages qui nous reſtent de cette vérité, je choiſirai d'abord celui de *Maxime* de Tyr, qui floriſſait ſous les *Antonins*, ces modèles de la vraie piété, puiſqu'ils l'étaient de l'humanité. Voici ſes paroles dans ſon diſcours intitulé *De* DIEU *ſelon Platon*. Le lecteur qui veut s'inſtruire eſt prié de les bien peſer.

Les hommes ont eu la faibleſſe de donner à DIEU *une figure humaine, parce qu'ils n'avaient rien vu au-deſſus de l'homme; mais il eſt ridicule de s'imaginer, avec Homère, que Jupiter ou la ſuprême Divinité a les ſourcils noirs & les cheveux d'or, & qu'il ne peut les ſecouer ſans ébranler le ciel.*

Quand on interroge les hommes ſur la nature de la Divinité, toutes leurs réponſes ſont différentes. Cependant, au milieu de cette variété prodigieuſe d'opinions, vous trouverez un même ſentiment par toute la terre, c'eſt qu'il n'y a qu'un ſeul Dieu qui eſt le père de tous &c.

Que deviendront, après cet aveu formel & après les diſcours immortels des *Cicérons*, des *Antonins*, des *Epictètes;* que deviendront, dis-je, les déclamations que tant de pédans ignorans répètent encore aujourd'hui? A quoi ſerviront ces éternels reproches d'un polythéiſme groſſier & d'une idolatrie puérile, qu'à nous convaincre que ceux qui les font n'ont pas la plus légère connaiſſance de la ſaine antiquité? Ils ont pris les rêveries d'*Homère* pour la doctrine des ſages.

Faut-il un témoignage encore plus fort & plus expreſſif? vous le trouverez dans la lettre de *Maxime*

Digitized by Google

de Madaure à *S^t Auguſtin ;* tous deux étaient philoſophes & orateurs ; du moins ils s'en piquaient : ils s'écrivaient librement ; ils étaient amis autant que peuvent l'être un homme de l'ancienne religion & un de la nouvelle.

Liſez la lettre de *Maxime* de Madaure, & la réponſe de l'évêque d'Hippone.

Lettre de Maxime de Madaure.

» Or, qu'il y ait un Dieu ſouverain qui ſoit ſans » commencement, & qui, ſans avoir rien engendré » de ſemblable à lui, ſoit néanmoins le père & le » formateur de toutes choſes, quel homme eſt aſſez » groſſier, aſſez ſtupide, pour en douter ? C'eſt celui » dont nous adorons ſous des noms divers l'éternelle » puiſſance répandue dans toutes les parties du » monde ; ainſi honorant ſéparément, par diverſes » ſortes de culte, ce qui eſt comme ſes divers » membres, nous l'adorons tout entier.... qu'ils vous » conſervent ces dieux *ſubalternes*, ſous les noms » deſquels & par leſquels, tout autant de mortels » que nous ſommes ſur la terre, nous adorons le » *père commun des dieux & des hommes*, par différentes » ſortes de cultes, à la vérité, mais qui s'accordent » tous dans leur variété même, & ne tendent qu'à » la même fin. »

Qui écrivait cette lettre ? un numide, un homme du pays d'Alger.

Digitized by Google

Réponſe d'Auguſtin.

» IL y a dans votre place publique deux ſtatues » de *Mars*, nu dans l'une & armé dans l'autre, & » tout auprès, la figure d'un homme qui, avec trois » doigts qu'il avance vers *Mars*, tient en bride cette » divinité dangereuſe à toute la ville. Sur ce que » vous me dites que de pareils dieux ſont comme les » membres du ſeul véritable Dieu, je vous avertis, » avec toute la liberté que vous me donnez, de ne » pas tomber dans de pareils ſacriléges : car ce ſeul » Dieu dont vous parlez, eſt ſans doute celui qui » eſt reconnu de tout le monde, & ſur lequel les » ignorans conviennent avec les ſavans, comme » quelques anciens ont dit. Or, direz-vous que » celui dont la force, pour ne pas dire la cruauté, » eſt réprimée par un homme mort, ſoit un membre » de celui-là ? Il me ſerait aiſé de vous pouſſer ſur » ce ſujet, car vous voyez bien ce qu'on pourrait » dire ſur cela; mais je me retiens, de peur que vous » ne diſiez que ce ſont les armes de la rhétorique » que j'emploie contre vous plutôt que celles de la » vérité. » (*b*)

Nous ne ſavons pas ce que ſignifiaient ces deux ſtatues dont il ne reſte aucun veſtige ; mais toutes les ſtatues dont Rome était remplie, le Panthéon & tous les temples conſacrés à tous les dieux ſubalternes, & même aux douze grands dieux, n'empêchèrent jamais que *Deus optimus maximus*, DIEU *très-bon & très-grand* ne fût reconnu dans tout l'empire.

(*b*) Traduction de *Dubois* précepteur du dernier duc de *Guiſe*.

Digitized by Google

Le malheur des Romains était donc d'avoir ignoré la loi moſaïque, & enſuite d'ignorer la loi des diſciples de notre Sauveur JESUS-CHRIST, de n'avoir pas eu la foi, d'avoir mêlé au culte d'un Dieu ſuprême le culte de *Mars*, de *Vénus*, de *Minerve*, d'*Apollon*, qui n'exiſtaient pas, & d'avoir conſervé cette religion juſqu'au temps des *Théodoſes*. Heureuſement les Goths, les Huns, les Vandales, les Hérules, les Lombards, les Francs, qui détruiſirent cet empire, ſe ſoumirent à la vérité, & jouirent d'un bonheur qui fut refuſé aux *Scipions*, aux *Catons*, aux *Metellus*, aux *Emiles*, aux *Cicérons*, aux *Varrons*, aux *Virgiles*, & aux *Horaces*. (*)

Tous ces grands-hommes ont ignoré JESUS-CHRIST qu'ils ne pouvaient connaître; mais ils n'ont point adoré le diable, comme le répètent tous les jours tant de pédans. Comment auraient-ils adoré le diable, puiſqu'ils n'en avaient jamais entendu parler?

D'une calomnie de Warburton contre Cicéron, au ſujet d'un Dieu ſuprême.

Warburton a calomnié *Cicéron* & l'ancienne Rome, (*c*) ainſi que ſes contemporains. Il ſuppoſe hardiment que *Cicéron* a prononcé ces paroles dans ſon oraiſon pour *Flaccus* : *Il eſt indigne de la majeſté de l'empire d'adorer un ſeul Dieu. Majeſtatem imperii non decuit ut unus tantùm Deus colatur.*

Qui le croirait? il n'y a pas un mot de cela dans l'oraiſon pour *Flaccus*, ni dans aucun ouvrage de

(*) Voyez *Idolatrie*.

(*c*) Préface de la II partie du tome II, de la légation de *Moïſe*, p. 19.

Digitized by Google

Cicéron. Il s'agit de quelques vexations dont on accuſait *Flaccus*, qui avait exercé la préture dans l'Aſie mineure. Il était ſecrétement pourſuivi par les Juifs dont Rome était alors inondée ; car ils avaient obtenu à force d'argent des priviléges à Rome, dans le temps même que *Pompée* ; après *Craſſus*, ayant pris Jéruſalem, avait fait pendre leur roitelet *Alexandre* fils d'*Ariſtobule*. *Flaccus* avait défendu qu'on fît paſſer des eſpèces d'or & d'argent à Jéruſalem, parce que ces monnaies en revenaient altérées, & que le commerce en ſouffrait; il avait fait ſaiſir l'or qu'on y portait en fraude. Cet or, dit *Cicéron*, eſt encore dans le tréſor; *Flaccus* s'eſt conduit avec autant de déſintéreſſement que *Pompée*.

Enſuite, *Cicéron*, avec ſon ironie ordinaire, prononce ces paroles: ,, Chaque pays a ſa religion, nous avons ,, la nôtre. Lorſque Jéruſalem était encore libre, & ,, que les Juifs étaient en paix, ces Juifs n'avaient ,, pas moins en horreur la ſplendeur de cet empire, ,, la dignité du nom romain, les inſtitutions de nos ,, ancêtres. Aujourd'hui cette nation a fait voir plus ,, que jamais, par la force de ſes armes, ce qu'elle ,, doit penſer de l'empire romain. Elle nous a montré ,, par ſa valeur combien elle eſt chère aux dieux ,, immortels ; elle nous l'a prouvé, en étant vaincue, ,, diſperſée, tributaire. ,,

Stantibus Hieroſolymis, pacatiſque Judæis, tamen iſtorum religio ſacrorum, à ſplendore hujus imperii, gravitate nominis noſtri, majorum inſtitutis, abhorrebat : nunc verò, hoc magis, quid illa gens, quid de imperio noſtro ſentiret, oſtendit armis : quàm cara diis immortalibus eſſet, docuit, quod eſt victa, quod elocata, quod ſervata.

Digitized by Google

Il eſt donc très-faux que jamais ni *Cicéron* ni aucun romain ait dit, qu'il ne convenait pas à la majeſté de l'empire de reconnaître un Dieu ſuprême. Leur *Jupiter*, ce *Zeus* des Grecs, ce *Jehova* des Phéniciens, fut toujours regardé comme le maître des dieux ſécondaires; on ne peut trop inculquer cette grande vérité.

Les Romains ont-ils pris tous leurs dieux des Grecs?

LES Romains n'auraient-ils pas eu pluſieurs dieux qu'ils ne tenaient pas des Grecs?

Par exemple, ils ne pouvaient avoir été plagiaires en adorant *Cœlum*, quand les Grecs adoraient *Ouranon;* en s'adreſſant à *Saturnus* & à *Tellus*, quand les Grecs s'adreſſaient à *Gé* & à *Chronos*.

Ils appelaient *Cérès* celle que les Grecs nommaient *Deo* & *Demiter*.

Leur *Neptune* était *Poſeidon;* leur *Vénus* était *Aphrodite;* leur *Junon* s'appelait en grec *Era;* leur *Proſerpine*, *Coré;* enfin, leur favori *Mars*, *Arès;* & leur favorite *Bellone*, *Enio*. Il n'y a pas là un nom qui ſe reſſemble.

Les beaux eſprits grecs & romains s'étaient-ils rencontrés, ou les uns avaient-ils pris des autres la choſe dont ils déguiſaient le nom?

Il eſt aſſez naturel que les Romains, ſans conſulter les Grecs, ſe ſoient fait des dieux, du ciel, du temps, d'un être qui préſide à la guerre, à la génération, aux moiſſons, ſans aller demander des dieux en Grèce, comme enſuite ils allèrent leur demander des lois. Quand vous trouvez un nom qui ne reſſemble

Digitized by Google

à rien, il paraît juſte de le croire originaire du pays.

Mais *Jupiter*, le maître de tous les dieux, n'eſt-il pas un mot appartenant à toutes les nations, depuis l'Euphrate juſqu'au Tibre? C'était *Jov*, *Jovis* chez les premiers Romains, *Zeus* chez les Grecs, *Jehova* chez les Phéniciens, les Syriens, les Egyptiens.

Cette reſſemblance ne paraît-elle pas ſervir à confirmer que tous ces peuples avaient la connaiſſance de l'Etre ſuprême? connaiſſance confuſe à la vérité; mais quel homme peut l'avoir diſtincte?

SECTION III.

Examen de Spinoſa.

SPINOSA ne peut s'empêcher d'admettre une intelligence agiſſante dans la matière, & feſant un tout avec elle.

Je dois conclure, dit-il, (*d*) *que l'être abſolu n'eſt ni penſée, ni étendue, excluſivement l'un de l'autre, mais que l'étendue & la penſée ſont les attributs néceſſaires de l'être abſolu.*

C'eſt en quoi il paraît différer de tous les athées de l'antiquité, *Ocellus*, *Lucanus*, *Héraclite*, *Démocrite*, *Leucipe*, *Straton*, *Epicure*, *Pythagore*, *Diagore*, *Zenon* d'Elée, *Anaximandre*, & tant d'autres. Il en diffère ſurtout par ſa méthode, qu'il avait entièrement puiſée dans la lecture de *Deſcartes*, dont il a imité juſqu'au ſtyle.

(*d*) Page 18, édition de *Foppens*.

Digitized by Google

Ce qui étonnera ſurtout la foule de ceux qui crient *Spinoſa*, *Spinoſa*, & qui ne l'ont jamais lu, c'eſt ſa déclaration ſuivante. Il ne la fait pas pour éblouir les hommes, pour apaiſer des théologiens, pour ſe donner des protecteurs, pour déſarmer un parti; il parle en philoſophe ſans ſe nommer, ſans s'afficher; il s'exprime en latin pour être entendu d'un très-petit nombre. Voici ſa profeſſion de foi.

Profeſſion de foi de Spinoſa.

„ SI je concluais auſſi que l'idée de DIEU, compriſe „ ſous celle de l'infinité de l'univers, (*e*) me diſpenſe „ de l'obéiſſance, de l'amour, & du culte, je ferais „ encore un plus pernicieux uſage de ma raiſon; car „ il m'eſt évident que les lois que j'ai reçues, non „ par le rapport ou l'entremiſe des autres hommes, „ mais immédiatement de lui, ſont celles que la „ lumière naturelle me fait connaître pour véritables „ guides d'une conduite raiſonnable. Si je manquais „ d'obéiſſance à cet égard, je pécherais non-ſeule- „ ment contre le principe de mon être & contre la „ ſociété de mes pareils, mais contre moi-même; „ en me privant du plus ſolide avantage de mon „ exiſtence. Il eſt vrai que cette obéiſſance ne m'en- „ gage qu'aux devoirs de mon état, & qu'elle me „ fait enviſager tout le reſte comme des pratiques „ frivoles, inventées ſuperſtitieuſement, ou pour „ l'utilité de ceux qui les ont inſtituées.

„ A l'égard de l'amour de DIEU, loin que cette „ idée le puiſſe affaiblir, j'eſtime qu'aucune autre

(*e*) Page 44.

Digitized by Google

» n'eſt plus propre à l'augmenter, puiſqu'elle me » fait connaître que DIEU eſt intime à mon être; » qu'il me donne l'exiſtence & toutes mes propriétés; » mais qu'il me les donne libéralement ſans reproche, » ſans intérêt, ſans m'aſſujettir à autre choſe qu'à » ma propre nature. Elle bannit la crainte, l'inquié- » tude, la défiance, & tous les défauts d'un amour » vulgaire ou intéreſſé. Elle me fait ſentir que c'eſt » un bien que je ne puis perdre, & que je poſſède » d'autant mieux que je le connais & que je l'aime. »

Eſt-ce le vertueux & tendre *Fénélon*, eſt-ce *Spinoſa* qui a écrit ces penſées? Comment deux hommes ſi oppoſés l'un à l'autre ont-ils pu ſe rencontrer dans l'idée d'aimer DIEU pour lui-même, avec des notions de DIEU ſi différentes? (*)

Il le faut avouer; ils allaient tous deux au même but, l'un en chrétien, l'autre en homme qui avait le malheur de ne le pas être; le ſaint archevêque en philoſophe perſuadé que DIEU eſt diſtingué de la nature, l'autre en diſciple très-égaré de *Deſcartes*, qui s'imaginait que DIEU eſt la nature entière.

Le premier était orthodoxe, le ſecond ſe trompait, j'en dois convenir: mais tous deux étaient dans la bonne foi: tous deux eſtimables dans leur ſincérité comme dans leurs mœurs douces & ſimples; quoiqu'il n'y ait eu d'ailleurs nul rapport entre l'imitateur de l'Odyſſée & un cartéſien ſec, hériſſé d'argumens; entre un très-bel eſprit de la cour de *Louis XIV*,

(*) Voyez *Amour de* DIEU.

Digitized by Google

revêtu de ce qu'on nomme une *grande dignité*, & un pauvre juif déjudaïsé, vivant avec trois cents florins de rente (*f*) dans l'obscurité la plus profonde.

S'il est entre eux quelque ressemblance, c'est que *Fénélon* fut accusé devant le sanhédrin de la nouvelle loi, & l'autre devant une synagogue sans pouvoir comme sans raison; mais l'un se soumit, & l'autre se révolta.

Du fondement de la philosophie de Spinosa.

Le grand dialecticien *Bayle* a réfuté *Spinosa*. (*g*) Ce système n'est donc pas démontré comme une proposition d'*Euclide*. S'il l'était, on ne saurait le combattre. Il est donc au moins obscur.

J'ai toujours eu quelque soupçon que *Spinosa* avec sa substance universelle, ses modes, & ses accidens, avait entendu autre chose que ce que *Bayle* entend, & que par conséquent *Bayle* peut avoir eu raison, sans avoir confondu *Spinosa*. J'ai toujours cru surtout que *Spinosa* ne s'entendait pas souvent lui-même, & que c'est la principale raison pour laquelle on ne l'a pas entendu.

Il me semble qu'on pourrait battre les remparts du spinosisme par un côté que *Bayle* a négligé. *Spinosa* pense qu'il ne peut exister qu'une seule substance;

(*f*) On vit après sa mort, par ses comptes, qu'il n'avait quelquefois dépensé que quatre sous & demi en un jour pour sa nourriture. Ce n'est pas là un repas de moines assemblés en chapitre.

(*g*) Voyez l'article *Spinosa*, Dictionnaire de *Bayle*.

&

Digitized by Google

& il paraît par tout ſon livre, qu'il ſe fonde ſur la mépriſe de *Deſcartes*, *que tout eſt plein*. Or, il eſt auſſi faux que tout ſoit plein, qu'il eſt faux que tout ſoit vide. Il eſt démontré aujourd'hui que le mouvement eſt auſſi impoſſible dans le plein abſolu, qu'il eſt impoſſible que dans une balance égale, un poids de de deux livres élève un poids de quatre.

Or, ſi tous les mouvemens exigent abſolument des eſpaces vides, que deviendra la ſubſtance unique de *Spinoſa*? Comment la ſubſtance d'une étoile entre laquelle & nous eſt un eſpace vide ſi immenſe, ſera-t-elle préciſément la ſubſtance de notre terre, la ſubſtance de moi-même, (*h*) la ſubſtance d'une mouche mangée par une araignée?

Je me trompe peut-être; mais je n'ai jamais conçu comment *Spinoſa* admettant une ſubſtance infinie dont la penſée & la matière ſont les deux modalités, admettant la ſubſtance, qu'il appelle *Dieu*, & dont tout ce que nous voyons eſt mode ou accident, a pu cependant rejeter les cauſes finales. Si cet être infini, univerſel, penſe, comment n'aurait-il pas des deſſeins? s'il a des deſſeins, comment n'aurait-il pas une volonté? Nous ſommes, dit *Spinoſa*, des modes de cet être abſolu, néceſſaire, infini. Je dis à *Spinoſa*, nous voulons, nous avons des deſſeins, nous qui ne ſommes que des modes: donc cet être infini, néceſſaire, abſolu, ne peut en être privé; donc il a volonté, deſſeins, puiſſance.

(*h*) Ce qui fait que *Bayle* n'a pas preſſé cet argument, c'eſt qu'il n'était pas inſtruit des démonſtrations de *Newton*, de *Keil*, de *Grégori*, de *Halley*, que le vide eſt néceſſaire pour le mouvement.

Digitized by Google

Je ſais bien que pluſieurs philoſophes, & ſurtout *Lucrèce*, ont nié les cauſes finales; & je ſais que *Lucrèce*, quoique peu châtié, eſt un très-grand poëte dans ſes deſcriptions & dans ſa morale; mais en philoſophie, il me paraît, je l'avoue, fort au-deſſous d'un portier de collége & d'un bedeau de paroiſſe. Affirmer que ni l'œil n'eſt fait pour voir, ni l'oreille pour entendre, ni l'eſtomac pour digérer, n'eſt-ce pas là la plus énorme abſurdité, la plus révoltante folie qui ſoit jamais tombée dans l'eſprit humain? Tout douteur que je ſuis, cette démence me paraît évidente, & je le dis.

Pour moi, je ne vois dans la nature, comme dans les arts, que des cauſes finales; & je crois un pommier fait pour porter des pommes, comme je crois une montre faite pour marquer l'heure.

Je dois avertir ici que ſi *Spinoſa* dans pluſieurs endroits de ſes ouvrages ſe moque des cauſes finales, il les reconnaît plus expreſſément que perſonne dans ſa première partie de l'*Etre en général & en particulier*.

Voici ſes paroles.

„Qu'il me ſoit permis de m'arrêter ici quelque „inſtant, (*i*) pour admirer la merveilleuſe diſpen- „ſation de la nature, laquelle ayant enrichi la „conſtitution de l'homme de tous les reſſorts néceſ- „ſaires pour prolonger j'uſqu'à certain terme la durée „de ſa fragile exiſtence, & pour animer la connaiſſance „qu'il a de lui-même par celle d'une infinité de „choſes éloignées, ſemble avoir exprès négligé de „lui donner des moyens pour bien connaître celle „dont il eſt obligé de faire un uſage plus ordinaire,

(*i*) Page 14.

Digitized by Google

» même les individus de ſa propre eſpèce. Cepen-
» dant, à le bien prendre, c'eſt moins l'effet d'un
» refus que celui d'une extrême libéralité, puiſque
» s'il y avait quelque être intelligent qui en pût
» pénétrer un autre contre ſon gré, il jouirait d'un
» tel avantage au-deſſus de lui, que par cela même
» il ſerait exclus de la ſociété; au lieu que dans l'état
» préſent, chaque individu jouiſſant de lui-même
» avec une pleine indépendance, ne ſe communique
» qu'autant qu'il lui convient. »

Que conclurai-je de-là? que *Spinoſa* ſe contrediſait ſouvent, qu'il n'avait pas toujours des idées nettes, que dans le grand naufrage des ſyſtèmes il ſe ſauvait tantôt ſur une planche, tantôt ſur une autre; qu'il reſſemblait par cette faibleſſe à *Mallebranche*, à *Arnaud*, à *Boſſuet*, à *Claude*, qui ſe ſont contredits quelquefois dans leurs diſputes; qu'il était comme tant de métaphyſiciens & de théologiens. Je conclurai que je dois me défier à plus forte raiſon de toutes mes idées en métaphyſique, que je ſuis un animal très-faible, marchant ſur des ſables mouvans qui ſe dérobent continuellement ſous moi, & qu'il n'y a peut-être rien de ſi fou que de croire avoir toujours raiſon.

Vous êtes très-confus, *Baruc* (*k*) *Spinoſa;* mais êtes-vous auſſi dangereux qu'on le dit? Je ſoutiens que non; & ma raiſon, c'eſt que vous êtes confus, que vous avez écrit en mauvais latin, & qu'il n'y a pas dix perſonnes en Europe qui vous liſent d'un bout à l'autre, quoiqu'on vous ait traduit en français. Quel eſt l'auteur dangereux? c'eſt celui qui eſt lu par les oiſifs de la cour & par les dames.

(*k*) Il s'appelle *Baruc* & non *Benoît*, car il ne fut jamais baptiſé.

Digitized by Google

SECTION IV.

Du Syſtème de la nature.

L'AUTEUR du *Syſtème de la nature* a eu l'avantage de ſe faire lire des ſavans, des ignorans, des femmes; il a donc dans le ſtyle des mérites que n'avait pas *Spinoſa*. Souvent de la clarté, quelquefois de l'éloquence, quoiqu'on puiſſe lui reprocher de répéter, de déclamer, & de ſe contredire, comme tous les autres. Pour le fond des choſes, il faut s'en défier très-ſouvent en phyſique & en morale. Il s'agit ici de l'intérêt du genre-humain. Examinons donc ſi ſa doctrine eſt vraie & utile, & ſoyons courts ſi nous pouvons.

(*l*) *L'ordre & le déſordre n'exiſtent point &c.*

Quoi! en phyſique, un enfant né aveugle, ou privé de ſes jambes, un monſtre n'eſt pas contraire à la nature de l'eſpèce? N'eſt-ce pas la régularité ordinaire de la nature qui fait l'ordre, & l'irrégularité qui eſt le déſordre? N'eſt-ce pas un très-grand dérangement, un déſordre funeſte qu'un enfant à qui la nature a donné la faim, & a bouché l'œſophage? Les évacuations de toute eſpèce ſont néceſſaires, & ſouvent les conduits manquent d'orifices; on eſt obligé d'y remédier: ce déſordre a ſa cauſe, ſans doute. Point d'effet ſans cauſe; mais c'eſt un effet très-déſordonné.

L'aſſaſſinat de ſon ami, de ſon frère, n'eſt-il pas un déſordre horrible en morale? Les calomnies d'un *Garaſſe*, d'un *le Tellier*, d'un *Doucin*, contre des

(*l*) Première partie, page 60.

Digitized by Google

janſéniſtes, & celles des janſéniſtes contre des jéſuites; les impoſtures des *Patouillet* & *Paulian* ne ſont-elles pas de petits déſordres? La Saint-Barthelemi, les maſſacres d'Irlande &c. &c., ne ſont-ils pas des déſordres exécrables? Ce crime a ſa cauſe dans des paſſions, mais l'effet eſt exécrable; la cauſe eſt fatale; ce déſordre fait frémir. Reſte à découvrir, ſi l'on peut, l'origine de ce déſordre; mais il exiſte.

(*m*) *L'expérience prouve que les matières que nous regardons comme inertes & mortes, prennent de l'action, de l'intelligence, de la vie, quand elles ſont combinées d'une certaine façon.*

C'eſt-là préciſément la difficulté. Comment un germe parvient-il à la vie? l'auteur & le lecteur n'en ſavent rien. De-là les deux volumes du *Syſtème*, & tous les ſyſtèmes du monde ne ſont-ils pas des rêves?

(*n*) *Il faudrait définir la vie, & c'eſt ce que j'eſtime impoſſible.*

Cette définition n'eſt-elle pas très-aiſée, très-commune? la vie n'eſt-elle pas organiſation avec ſentiment? Mais que vous teniez ces deux propriétés du mouvement ſeul de la matière, c'eſt ce dont il eſt impoſſible de donner une preuve: & ſi on ne peut le prouver, pourquoi l'affirmer? pourquoi dire tout haut, *je ſais*, quand on ſe dit tout bas, *j'ignore*?

(*o*) *L'on demandera ce que c'eſt que l'homme* &c.

Cet article n'eſt pas aſſurément plus clair que les plus obſcurs de *Spinoſa*, & bien des lecteurs s'indigneront de ce ton déciſif que l'on prend ſans rien expliquer.

(*m*) Page 69. (*n*) Page 78. (*o*) Page 80.

Digitized by Google

(*p*) *La matière eſt éternelle & néceſſaire, mais ſes formes & ſes combinaiſons ſont paſſagères & contingentes &c.*

Il eſt difficile de comprendre comment la matière étant néceſſaire, & aucun être libre n'exiſtant, ſelon l'auteur, il y aurait quelque choſe de contingent. On entend par contingence ce qui peut être & ne pas être : mais tout devant être d'une néceſſité abſolue, toute manière d'être qu'il appelle ici mal-à-propos *contingent*, eſt d'une néceſſité auſſi abſolue que l'être même. C'eſt là où l'on ſe trouve encore plongé dans un labyrinthe où l'on ne voit point d'iſſue.

Lorſqu'on oſe aſſurer qu'il n'y a point de DIEU, que la matière agit par elle-même, par une néceſſité éternelle, il faut le démontrer comme une propoſition d'*Euclide*, ſans quoi vous n'appuyez votre ſyſtème que ſur un peut-être. Quel fondement pour la choſe qui intéreſſe le plus le genre-humain!

(*q*) *Si l'homme d'après ſa nature eſt forcé d'aimer ſon bien-être, il eſt forcé d'en aimer les moyens. Il ſerait inutile & peut-être injuſte de demander à un homme d'être vertueux, s'il ne peut l'être ſans ſe rendre malheureux. Dès que le vice le rend heureux, il doit aimer le vice.*

Cette maxime eſt encore plus exécrable en morale que les autres ne ſont fauſſes en phyſique. Quand il ſerait vrai qu'un homme ne pourrait être vertueux ſans ſouffrir, il faudrait l'encourager à l'être. La propoſition de l'auteur ſerait viſiblement la ruine de la ſociété. D'ailleurs, comment ſaura-t-il qu'on ne peut être heureux ſans avoir des vices ? n'eſt-il pas au contraire prouvé par l'expérience, que la ſatisfaction

(*p*) Page 82. (*q*) Page 152.

Digitized by Google

de les avoir domptés eſt cent fois plus grande que le plaiſir d'y avoir ſuccombé ; plaiſir toujours empoiſonné, plaiſir qui mène au malheur? On acquiert en domptant ſes vices, la tranquillité, le témoignage conſolant de ſa conſcience ; on perd en s'y livrant ſon repos, ſa ſanté ; on riſque tout. Auſſi l'auteur lui-même en vingt endroits veut qu'on ſacrifie tout à la vertu ; & il n'avance cette propoſition que pour donner dans ſon ſyſtème une nouvelle preuve de la néceſſité d'être vertueux.

(*r*) *Ceux qui rejettent avec tant de raiſons les idées innées, auraient dû ſentir que cette intelligence ineffable que l'on place au gouvernail du monde, & dont nos ſens ne peuvent conſtater ni l'exiſtence ni les qualités, eſt un être de raiſon.*

En vérité, de ce que nous n'avons point d'idées innées, comment s'enſuit-il qu'il n'y a point de DIEU? cette conſéquence n'eſt-elle pas abſurde? y a-t-il quelque contradiction à dire que DIEU nous donne des idées par nos ſens? n'eſt-il pas au contraire de la plus grande évidence que s'il eſt un être tout-puiſſant dont nous tenons la vie, nous lui devons nos idées & nos ſens comme tout le reſte ? Il faudrait avoir prouvé auparavant que DIEU n'exiſte pas ; & c'eſt ce que l'auteur n'a point fait ; c'eſt même ce qu'il n'a pas encore tenté de faire juſqu'à cette page du chap. X.

Dans la crainte de fatiguer les lecteurs par l'examen de tous ces morceaux détachés, je viens au fondement du livre, & à l'erreur étonnante ſur laquelle il a élevé ſon ſyſtème. Je dois abſolument répéter ici ce qu'on a dit ailleurs.

(*r*) Page 167.

Digitized by Google

(*) *Hiſtoire des anguilles ſur leſquelles eſt fondé le Syſtême.*

Il y avait en France vers l'an 1750 un jéſuite anglais nommé *Needham*, déguiſé en ſéculier, qui ſervait alors de précepteur au neveu de M. *Dillon* archevêque de Toulouſe. Cet homme feſait des expériences de phyſique, & ſurtout de chimie.

Après avoir mis de la farine de ſeigle ergoté dans des bouteilles bien bouchées, & du jus de mouton bouilli dans d'autres bouteilles, il crut que ſon jus de mouton & ſon ſeigle avaient fait naître des anguilles, leſquelles même en produiſaient bientôt d'autres; & qu'ainſi une race d'anguilles ſe formait indifféremment d'un jus de viande, ou d'un grain de ſeigle.

Un phyſicien qui avait de la réputation, ne douta pas que ce *Needham* ne fût un profond athée. Il conclut que puiſque l'on feſait des anguilles avec de la farine de ſeigle, on pouvait faire des hommes avec de la farine de froment; que la nature & la chimie produiſaient tout; & qu'il était démontré qu'on peut ſe paſſer d'un Dieu formateur de toutes choſes.

Cette propriété de la farine trompa aiſément un homme (*s*) malheureuſement égaré alors dans des idées qui doivent faire trembler pour la faibleſſe de l'eſprit humain. Il voulait creuſer un trou juſqu'au centre de la terre pour voir le feu central, diſſéquer des Patagons pour connaître la nature de l'ame, enduire les malades de poix réſine pour les empêcher de

(*) Voyez *Anguilles*. (*s*) *Maupertuis*.

Digitized by Google

tranſpirer, exalter ſon ame pour prédire l'avenir. Si on ajoutait qu'il fut encore plus malheureux en cherchant à opprimer deux de ſes confrères, cela ne ferait pas d'honneur à l'athéiſme, & ſervirait ſeulement à nous faire rentrer en nous-mêmes avec confuſion.

Il eſt bien étrange que des hommes, en niant un créateur, ſe ſoient attribué le pouvoir de créer des anguilles.

Ce qu'il y a de plus déplorable, c'eſt que des phyſiciens plus inſtruits adoptèrent le ridicule ſyſtème du jéſuite *Néedham*, & le joignirent à celui de *Maillet*, qui prétendait que l'Océan avait formé les Pyrénées & les Alpes, & que les hommes étaient originairement des marſouins, dont la queue fourchue ſe changea en cuiſſes & en jambes dans la ſuite des temps, ainſi que nous l'avons dit. De telles imaginations peuvent être miſes avec les anguilles formées par de la farine.

Il n'y a pas long-temps qu'on aſſura qu'à Bruxelles un lapin avait fait une demi-douzaine de lapereaux à une poule.

Cette tranſmutation de farine & de jus de mouton en anguilles fut démontrée auſſi fauſſe & auſſi ridicule qu'elle l'eſt en effet, par M. *Spalanzani* un peu meilleur obſervateur que *Néedham*.

On n'avait pas beſoin même de ſes obſervations pour démontrer l'extravagance d'une illuſion ſi palpable. Bientôt les anguilles de *Néedham* allèrent trouver la poule de Bruxelles.

Cependant, en 1768, le traducteur exact, élégant, & judicieux de *Lucrèce*, ſe laiſſa ſurprendre au point

Digitized by Google

que non-ſeulement il rapporte dans ſes notes du livre VIII, pag. 361, les prétendues expériences de *Needham*, mais qu'il fait ce qu'il peut pour en conſtater la validité.

Voilà donc le nouveau fondement du *Syſtème de la nature*. L'auteur dès le ſecond chapitre s'exprime ainſi.

(*t*) *En humectant de la farine avec de l'eau, & en renfermant ce mélange, on trouve au bout de quelque temps, à l'aide du microſcope, qu'il a produit des êtres organiſés dont on croyait la farine & l'eau incapables. C'eſt ainſi que la nature inanimée peut paſſer à la vie, qui n'eſt elle-même qu'un aſſemblage de mouvemens.*

Quand cette ſottiſe inouïe ſerait vraie, je ne vois pas, à raiſonner rigoureuſement, qu'elle prouvât qu'il n'y a point de DIEU; car il ſe pourrait très-bien qu'il y eût un être ſuprême, intelligent, & puiſſant, qui ayant formé le ſoleil & tous les aſtres, daigna former auſſi des animalcules ſans germe. Il n'y a point là de contradiction dans les termes. Il faudrait chercher ailleurs une preuve démonſtrative que DIEU n'exiſte pas, & c'eſt ce qu'aſſurément perſonne n'a trouvé ni ne trouvera.

L'auteur traite avec mépris les cauſes finales, parce que c'eſt un argument rebattu : mais cet argument ſi mépriſé eſt de *Cicéron* & de *Newton*. Il pourrait par cela ſeul faire entrer les athées en quelque défiance d'eux-mêmes. Le nombre eſt aſſez grand des ſages qui en obſervant le cours des aſtres, & l'art prodigieux

(*t*) Première partie, page 23. Voyez ſur les anguilles de *Needham* le volume de *Phyſique*.

Digitized by Google

qui règne dans la ſtructure des animaux & des végétaux, reconnaiſſent une main puiſſante qui opère ces continuelles merveilles.

L'auteur prétend que la matière aveugle & ſans choix produit des animaux intelligens. Produire ſans intelligence des êtres qui en ont ! cela eſt-il concevable ? ce ſyſtème eſt-il appuyé ſur la moindre vraiſemblance ? Une opinion ſi contradictoire exigerait des preuves auſſi étonnantes qu'elle-même. L'auteur n'en donne aucune ; il ne prouve jamais rien, & il affirme tout ce qu'il avance. Quel chaos, quelle confuſion ! mais quelle témérité !

Spinoſa du moins avouait une intelligence agiſſante dans ce grand tout, qui conſtituait la nature ; il y avait là de la philoſophie. Mais je ſuis forcé de dire que je n'en trouve aucune dans le nouveau ſyſtème.

La matière eſt étendue, ſolide, gravitante, diviſible ; j'ai tout cela auſſi-bien que cette pierre. Mais a-t-on jamais vu une pierre ſentante & penſante ? Si je ſuis étendu, ſolide, diviſible, je le dois à la matière. Mais j'ai ſenſations & penſées ; à qui le dois-je ? ce n'eſt pas à de l'eau, à de la fange ; il eſt vraiſemblable que c'eſt à quelque choſe de plus puiſſant que moi. C'eſt à la combinaiſon ſeule des élémens, me dites-vous. Prouvez-le-moi donc ; faites-moi donc voir nettement qu'une cauſe intelligente ne peut m'avoir donné l'intelligence. Voilà où vous êtes réduit.

L'auteur combat avec ſuccès le dieu des ſcolaſtiques, un dieu compoſé de qualités diſcordantes, un dieu auquel on donne, comme à ceux d'*Homère*, les paſſions des hommes ; un dieu capricieux, inconſtant, vindicatif, inconſéquent, abſurde : mais il ne peut

Digitized by Google

combattre le DIEU des ſages. Les ſages, en contemplant la nature, admettent un pouvoir intelligent & ſuprême. Il eſt peut-être impoſſible à la raiſon humaine deſtituée du ſecours divin de faire un pas plus avant.

L'auteur demande où réſide cet être ? & de ce que perſonne ſans être infini ne peut dire où il réſide, il conclut qu'il n'exiſte pas. Cela n'eſt pas philoſophique ; car de ce que nous ne pouvons dire où eſt la cauſe d'un effet, nous ne devons pas conclure qu'il n'y a point de cauſe. Si vous n'aviez jamais vu de canonnier, & que vous viſſiez l'effet d'une batterie de canon, vous ne devriez pas dire, elle agit toute ſeule par ſa propre vertu.

Ne tient-il donc qu'à dire, il n'y a point de DIEU, pour qu'on vous en croie ſur votre parole ?

Enfin, ſa grande objection eſt dans les malheurs & dans les crimes du genre-humain, objection auſſi ancienne que philoſophique ; objection commune mais fatale & terrible, à laquelle on ne trouve de réponſe que dans l'eſpérance d'une vie meilleure. Et quelle eſt encore cette eſpérance ? nous n'en pouvons avoir aucune certitude par la raiſon. Mais j'oſe dire que quand il nous eſt prouvé, qu'un vaſte édifice conſtruit avec le plus grand art eſt bâti par un architecte quel qu'il ſoit, nous devons croire à cet architecte, quand même l'édifice ſerait teint de notre ſang, ſouillé de nos crimes, & qu'il nous écraſerait par ſa chute. Je n'examine pas encore ſi l'architecte eſt bon, ſi je dois être ſatisfait de ſon édifice, ſi je dois en ſortir plutôt que d'y demeurer ; ſi ceux qui ſont logés comme moi dans cette maiſon pour quelques jours, en ſont contens : j'examine ſeulement s'il eſt vrai qu'il

Digitized by Google

y ait un architecte, ou si cette maison, remplie de tant de beaux appartemens & de vilains galetas, s'est bâtie toute seule.

SECTION V.

De la nécessité de croire un être suprême.

LE grand objet, le grand intérêt, ce me semble, n'est pas d'argumenter en métaphysique, mais de peser s'il faut, pour le bien commun de nous autres animaux misérables & pensans, admettre un DIEU rénumérateur & vengeur, qui nous serve à la fois de frein & de consolation, ou rejeter cette idée en nous abandonnant à nos calamités sans espérances, & à nos crimes sans remords.

Hobbes dit que si dans une république où l'on ne reconnaîtrait point de DIEU, quelque citoyen en proposait un, il le ferait pendre.

Il entendait apparemment par cette étrange exagération, un citoyen qui voudrait dominer au nom de DIEU; un charlatan qui voudrait se faire un tyran. Nous entendons des citoyens qui sentant la faiblesse humaine, sa perversité & sa misère, cherchent un appui qui les soutienne dans les langueurs & dans les horreurs de cette vie.

Depuis *Job* jusqu'à nous, un très-grand nombre d'hommes a maudit son existence; nous avons donc un besoin perpétuel de consolation & d'espoir. Votre philosophie nous en prive. La fable de *Pandore* valait mieux; elle nous laissait l'espérance; & vous nous

Digitized by Google

la raviſſez ! La philoſophie, ſelon vous, ne fournit aucune preuve d'un bonheur à venir. Non ; mais vous n'avez aucune démonſtration du contraire. Il ſe peut qu'il y ait en nous une monade indeſtructible qui ſente & qui penſe, ſans que nous ſachions le moins du monde comment cette monade eſt faite. La raiſon ne s'oppoſe point abſolument à cette idée, quoique la raiſon ſeule ne la prouve pas. Cette opinion n'a-t-elle pas un prodigieux avantage ſur la vôtre ? La mienne eſt utile au genre-humain, la vôtre eſt funeſte ; elle peut, quoi que vous en diſiez, encourager les *Nérons*, les *Alexandres VI*, & les *Cartouches ;* la mienne peut les réprimer.

Marc-Antonin, Epictète, croyaient que leur monade, de quelque eſpèce qu'elle fût, ſe rejoindrait à la monade du grand être ; & ils furent les plus vertueux des hommes.

Dans le doute où nous ſommes tous deux, je ne vous dis pas avec *Paſcal : Prenez le plus ſûr*. Il n'y a rien de ſûr dans l'incertitude. Il ne s'agit pas ici de parier, mais d'examiner ; il faut juger, & notre volonté ne détermine pas notre jugement. Je ne vous propoſe pas de croire des choſes extravagantes pour vous tirer d'embarras ; je ne vous dis pas : Allez à la Mecque baiſer la pierre noire pour vous inſtruire ; tenez une queue de vache à la main ; affublez-vous d'un ſcapulaire, ſoyez imbécille & fanatique pour acquérir la faveur de l'être des êtres. Je vous dis : Continuez à cultiver la vertu, à être bienfeſant, à regarder toute ſuperſtition avec horreur ou avec pitié ; mais adorez avec moi le deſſein qui ſe manifeſte dans toute la nature, & par conſéquent l'auteur de ce

Digitized by Google

deſſein, la cauſe primordiale & finale de tout; eſpérez avec moi que notre monade qui raiſonne ſur le grand être éternel, pourra être heureuſe par ce grand être même. Il n'y a point là de contradiction. Vous ne m'en démontrerez pas l'impoſſibilité; de même que je ne puis vous démontrer mathématiquement que la choſe eſt ainſi. Nous ne raiſonnons guère en métaphyſique que ſur des probabilités: nous nageons tous dans une mer dont nous n'avons jamais vu le rivage. Malheur à ceux qui ſe battent en nageant. Abordera qui pourra; mais celui qui me crie: Vous nagez en vain, il n'y a point de port, me décourage & m'ôte toutes mes forces.

De quoi s'agit-il dans notre diſpute? de conſoler notre malheureuſe exiſtence. Qui la conſole, vous ou moi?

Vous avouez vous-même, dans quelques endroits de votre ouvrage, que la croyance d'un DIEU a retenu quelques hommes ſur le bord du crime: cet aveu me ſuffit. Quand cette opinion n'aurait prévenu que dix aſſaſſinats, dix calomnies, dix jugemens iniques ſur la terre, je tiens que la terre entière doit l'embraſſer.

La religion, dites-vous, a produit des milliaſſes de forfaits; dites la ſuperſtition, qui règne ſur notre triſte globe; elle eſt la plus cruelle ennemie de l'adoration pure qu'on doit à l'être ſuprême. Déteſtons ce monſtre qui a toujours déchiré le ſein de ſa mère; ceux qui le combattent ſont les bienfaiteurs du genre-humain; c'eſt un ſerpent qui entoure la religion de ſes replis; il faut lui écraſer la tête ſans bleſſer celle qu'il infecte & qu'il dévore.

Digitized by Google

Vous craignez qu'*en adorant* DIEU *on ne redevienne bientôt ſuperſtitieux & fanatique.* Mais n'eſt-il pas à craindre qu'en le niant on ne s'abandonne aux paſſions les plus atroces, & aux crimes les plus affreux? Entre ces deux excès, n'y a-t-il pas un milieu très-raiſonnable? Où eſt l'aſile entre ces deux écueils? le voici. DIEU, & des lois ſages.

Vous affirmez qu'il n'y a qu'un pas de l'adoration à la ſuperſtition. Il y a l'infini pour les eſprits bien faits: & ils ſont aujourd'hui en grand nombre; ils ſont à la tête des nations, ils influent ſur les mœurs publiques; & d'année en année, le fanatiſme qui couvrait la terre ſe voit enlever ſes déteſtables uſurpations.

Je répondrai encore un mot à vos paroles de la page 223. *Si l'on préſume des rapports entre l'homme & cet être incroyable, il faudra lui élever des autels, lui faire des préſens* &c; *ſi l'on ne conçoit rien à cet être, il faudra s'en rapporter à des prêtres qui* . . . . . &c. &c. &c. Le grand mal de s'aſſembler aux temps des moiſſons pour remercier DIEU du pain qu'il nous a donné! qui vous dit de faire des préſens à DIEU? l'idée en eſt ridicule: mais où eſt le mal de charger un citoyen, qu'on appellera *vieillard* ou *prêtre*, de rendre des actions de grâces à la Divinité au nom des autres citoyens, pourvu que ce prêtre ne ſoit pas un *Grégoire VII* qui marche ſur la tête des rois, ou un *Alexandre VI* ſouillant par un inceſte le ſein de ſa fille qu'il a engendrée par un ſtupre, & aſſaſſinant, empoiſonnant, à l'aide de ſon bâtard, preſque tous les princes ſes voiſins; pourvu que dans une paroiſſe ce prêtre ne ſoit pas un fripon volant

Digitized by Google

volant dans la pòche des pénitens qu'il confeſſe, & employant cet argent à ſéduire les petites filles qu'il catéchiſe ; pourvu que ce prêtre ne ſoit pas un *le Tellier*, qui met tout un royaume en combuſtion par des fourberies dignes du pilori ; un *Warburton* qui viole les lois de la ſociété en manifeſtant les papiers ſecrets d'un membre du parlement pour le perdre, & qui calomnie quiconque n'eſt pas de ſon avis ? Ces derniers cas ſont rares. L'état du ſacerdoce eſt un frein qui force à la bienſéance.

Un ſot prêtre excite le mépris ; un mauvais prêtre inſpire l'horreur ; un bon prêtre, doux, pieux, ſans ſuperſtition, charitable, tolérant, eſt un homme qu'on doit chérir & reſpecter. Vous craignez l'abus, & moi auſſi. Uniſſons-nous pour le prévenir ; mais ne condamnons pas l'uſage quand il eſt utile à la ſociété, quand il n'eſt pas perverti par le fanatiſme, ou par la méchanceté frauduleuſe.

J'ai une choſe très-importante à vous dire. Je ſuis perſuadé que vous êtes dans une grande erreur ; mais je ſuis également convaincu que vous vous trompez en honnête homme. Vous voulez qu'on ſoit vertueux, même ſans DIEU, quoique vous ayez dit malheureuſement que *dès que le vice rend l'homme heureux, il doit aimer le vice ;* propoſition affreuſe que vos amis auraient dû vous faire effacer. Par-tout ailleurs vous inſpirez la probité. Cette diſpute philoſophique ne ſera qu'entre vous & quelques philoſophes répandus dans l'Europe ; le reſte de la terre n'en entendra point parler. Le peuple ne nous lit pas. Si quelque théologien voulait vous perſécuter, il ſerait un

Digitized by Google

méchant, il ſerait un imprudent qui ne ſervirait qu'à vous affermir, & à faire de nouveaux athées.

Vous avez tort ; mais les Grecs n'ont point perſécuté *Epicure*, les Romains n'ont point perſécuté *Lucrèce*. Vous avez tort; mais il faut reſpecter votre génie & votre vertu, en vous réfutant de toutes ſes forces.

Le plus bel hommage, à mon gré, qu'on puiſſe rendre à DIEU, c'eſt de prendre ſa défenſe ſans colère ; comme le plus indigne portrait qu'on puiſſe faire de lui, eſt de le peindre vindicatif & furieux. Il eſt la vérité même : la vérité eſt ſans paſſions. C'eſt être diſciple de DIEU que de l'annoncer d'un cœur doux, & d'un eſprit inaltérable.

Je penſe avec vous que le fanatiſme eſt un monſtre mille fois plus dangereux que l'athéiſme philoſophique. *Spinoſa* n'a pas commis une ſeule mauvaiſe action. *Châtel* & *Ravaillac*, tous deux dévots, aſſaſſinèrent *Henri IV.*

L'athée de cabinet eſt preſque toujours un philoſophe tranquille; le fanatique eſt toujours turbulent: mais l'athée de cour, le prince athée pourrait être le fléau du genre-humain. *Borgia* & ſes ſemblables ont fait preſqu'autant de mal que les fanatiques de Munſter & des Cévènes : je dis les fanatiques des deux partis. Le malheur des athées de cabinet eſt de faire des athées de cour. C'eſt *Chiron* qui élève *Achille ;* il le nourrit de moëlle de lion. Un jour *Achille* traînera le corps d'*Hector* autour des murailles de Troye, & immolera douze captifs innocens à ſa vengeance.

Digitized by Google

DIEU nous garde d'un abominable prêtre qui hache un roi en morceaux avec ſon couperet ſacré, ou de celui qui, le caſque en tête & la cuiraſſe ſur le dos, à l'âge de ſoixante & dix ans, oſe ſigner de ſes trois doigts enſanglantés la ridicule excommunication d'un roi de France, ou de.... ou de.... ou de....

Mais que DIEU nous préſerve auſſi d'un deſpote colère & barbare, qui ne croyant point un DIEU, ſerait ſon Dieu à lui-même; qui ſe rendrait indigne de ſa place ſacrée, en foulant aux pieds les devoirs que cette place impoſe; qui ſacrifierait ſans remords ſes amis, ſes parens, ſes ſerviteurs, ſon peuple, à ſes paſſions. Ces deux tigres, l'un tondu, l'autre couronné, ſont également à craindre. Par quel frein pourrons-nous les retenir? &c. &c.

Si l'idée d'un DIEU auquel nos ames peuvent ſe rejoindre, a fait des *Titus*, des *Trajans*, des *Antonins*, des *Marcs-Aurèles*, & ces grands empereurs chinois, dont la mémoire eſt ſi précieuſe dans le ſecond des plus anciens & des plus vaſtes empires du monde; ces exemples ſuffiſent pour ma cauſe; & ma cauſe eſt celle de tous les hommes.

Je ne crois pas que dans toute l'Europe il y ait un ſeul homme d'Etat, un ſeul homme un peu verſé dans les affaires du monde, qui n'ait le plus profond mépris pour toutes les légendes dont nous avons été inondés plus que nous le ſommes aujourd'hui de brochures. Si la religion n'enfante plus de guerres civiles, c'eſt à la philoſophie ſeule qu'on en eſt redevable; les diſputes théologiques commencent à être regardées du même œil que les querelles de

Digitized by Google

Gilles & de *Pierrot* à la foire. Une uſurpation également odieuſe & ridicule, fondée d'un côté ſur la fraude, & de l'autre ſur la bêtiſe, eſt minée chaque inſtant par la raiſon qui établit ſon règne. La bulle *in Cœnâ Domini*, le chef-d'œuvre de l'inſolence & de la folie, n'oſe plus paraître dans Rome même. Si un régiment de moines fait la moindre évolution contre les lois de l'Etat, il eſt caſſé ſur le champ. Mais quoi! parce qu'on a chaſſé les jéſuites, faut-il chaſſer DIEU? au contraire, il faut l'en aimer davantage.

SECTION VI.

SOUS l'empire d'*Arcadius*, *Logomacos*, théologal de Conſtantinople, alla en Scythie, & s'arrêta au pied du Caucaſe, dans les fertiles plaines de Zephirim, ſur les frontières de la Colchide. Le bon vieillard *Dondindac* était dans ſa grande ſalle baſſe, entre ſa grande bergerie & ſa vaſte grange; il était à genoux avec ſa femme, ſes cinq fils & ſes cinq filles, ſes parens & ſes valets; & tous chantaient les louanges de DIEU après un léger repas. Que fais-tu là, idolâtre? lui dit *Logomacos*. Je ne ſuis point idolâtre, dit *Dondindac*. Il faut bien que tu ſois idolâtre, dit *Logomacos*, puiſque tu n'es pas grec. Çà, dis-moi, que chantais-tu dans ton barbare jargon de Scythie? Toutes les langues ſont égales aux oreilles de DIEU, répondit le ſcythe; nous chantions ſes louanges. Voilà qui eſt bien extraordinaire, reprit le théologal; une famille ſcythe qui prie DIEU ſans avoir été inſtruite par

Digitized by Google

nous ! Il engagea bientôt une converſation avec le ſcythe *Dondindac*, car le théologal ſavait un peu de ſcythe, & l'autre un peu de grec. On a retrouvé cette converſation dans un manuſcrit conſervé dans la bibliothèque de Conſtantinople.

LOGOMACOS.

Voyons ſi tu ſais ton catéchiſme. Pourquoi pries-tu DIEU ?

DONDINDAC.

C'eſt qu'il eſt juſte d'adorer l'Etre ſuprême de qui nous tenons tout.

LOGOMACOS.

Pas mal pour un barbare ! Et que lui demandes-tu ?

DONDINDAC.

Je le remercie des biens dont je jouis, & même des maux dans leſquels il m'éprouve ; mais je me garde bien de lui rien demander ; il ſait mieux que nous ce qu'il nous faut ; & je craindrais d'ailleurs de demander du beau temps quand mon voiſin demanderait de la pluie.

LOGOMACOS.

Ah ! je me doutais bien qu'il allait dire quelque ſottiſe. Reprenons les choſes de plus haut. Barbare, qui t'a dit qu'il y a un Dieu ?

DONDINDAC.

La nature entière.

LOGOMACOS.

Cela ne ſuffit pas. Quelle idée as-tu de DIEU ?

Digitized by Google

DONDINDAC.

L'idée de mon créateur, de mon maître, qui me récompenſera ſi je fais bien, & qui me punira ſi je fais mal.

LOGOMACOS.

Bagatelles, pauvretés que cela! Venons à l'eſſentiel. DIEU eſt-il infini *ſecundùm quid*, ou ſelon l'eſſence?

DONDINDAC.

Je ne vous entends pas.

LOGOMACOS.

Bête brute! DIEU eſt-il en un lieu, ou hors de tout lieu, ou en tout lieu?

DONDINDAC.

Je n'en ſais rien.... tout comme il vous plaira.

LOGOMACOS.

Ignorant! Peut-il faire que ce qui a été n'ait point été, & qu'un bâton n'ait pas deux bouts? voit-il le futur comme futur ou comme préſent? comment fait-il pour tirer l'être du néant, & pour anéantir l'être?

DONDINDAC.

Je n'ai jamais examiné ces choſes.

LOGOMACOS.

Quel lourdaud! allons, il faut s'abaiſſer, ſe proportionner. Dis-moi, mon ami, crois-tu que la matière puiſſe être éternelle?

DONDINDAC.

Que m'importe qu'elle exiſte de toute éternité, ou non, je n'exiſte pas moi de toute éternité. DIEU eſt

Digitized by Google

toujours mon maître ; il m'a donné la notion de la juſtice, je dois la ſuivre ; je ne veux point être philoſophe, je veux être homme.

LOGOMACOS.

On a bien de la peine avec ces têtes dures. Allons pied à pied : qu'eſt-ce que DIEU ?

DONDINDAC.

Mon ſouverain, mon juge, mon père.

LOGOMACOS.

Ce n'eſt pas là ce que je demande. Quelle eſt ſa nature ?

DONDINDAC.

D'être puiſſant & bon.

LOGOMACOS.

Mais eſt-il corporel ou ſpirituel ?

DONDINDAC.

Comment voulez-vous que je le ſache ?

LOGOMACOS.

Quoi ! tu ne ſais pas ce que c'eſt qu'un eſprit ?

DONDINDAC.

Pas le moindre mot : à quoi cela me ſervirait-il ? en ſerais-je plus juſte ? ſerais-je meilleur mari, meilleur père, meilleur maître, meilleur citoyen ?

LOGOMACOS.

Il faut abſolument t'apprendre ce que c'eſt qu'un eſprit ; c'eſt, c'eſt, c'eſt.... Je te dirai cela une autre fois.

Digitized by Google

DONDINDAC.

J'ai bien peur que vous ne me difiez moins ce qu'il eſt que ce qu'il n'eſt pas. Permettez-moi de vous faire à mon tour une queſtion. J'ai vu autrefois un de vos temples ; pourquoi peignez-vous DIEU avec une grande barbe ?

LOGOMACOS.

C'eſt une queſtion très-difficile, & qui demande des inſtructions préliminaires.

DONDINDAC.

Avant de recevoir vos inſtructions, il faut que je vous conte ce qui m'eſt arrivé un jour. Je venais de faire bâtir un cabinet au bout de mon jardin ; j'entendis une taupe qui raiſonnait avec un hanneton : Voilà une belle fabrique, diſait la taupe ; il faut que ce ſoit une taupe bien puiſſante qui ait fait cet ouvrage. Vous vous moquez, dit le hanneton, c'eſt un hanneton tout plein de génie qui eſt l'architecte de ce bâtiment. Depuis ce temps-là j'ai réſolu de ne jamais diſputer.

DIOCLETIEN.

APRÈS pluſieurs règnes faibles ou tyranniques, l'empire romain eut un bon empereur dans *Probus*, & les légions le maſſacrèrent. Elles élurent *Carus*, qui fut tué d'un coup de tonnerre vers le Tigre, lorſqu'il feſait la guerre aux Perſes. Son fils *Numérien* fut proclamé par les ſoldats. Les hiſtoriens nous diſent

Digitized by Google

ſérieuſement, qu'à force de pleurer la mort de ſon père, il en perdit preſque la vue, & qu'il fut obligé, en feſant la guerre, de demeurer toujours entre quatre rideaux. Son beau-père, nommé *Aper*, le tua dans ſon lit pour ſe mettre ſur le trône : mais un druide avait prédit dans les Gaules à *Dioclétien*, l'un des généraux de l'armée, qu'il ſerait immédiatement empereur après avoir tué un ſanglier ; or, un ſanglier ſe nomme en latin *aper*. *Dioclétien* aſſembla l'armée, tua de ſa main *Aper* en préſence des ſoldats, & accomplit ainſi la prédiction du druide. Les hiſtoriens qui rapportent cet oracle, méritaient de ſe nourrir du fruit de l'arbre que les druides révéraient. Il eſt certain que *Dioclétien* tua le beau-père de ſon empereur ; ce fut-là ſon premier droit au trône : le ſecond, c'eſt que *Numérien* avait un frère nommé *Carin*, qui était auſſi empereur, & qui, s'étant oppoſé à l'élévation de *Dioclétien*, fut tué par un des tribuns de ſon armée. Voilà les droits de *Dioclétien* à l'empire. Depuis long-temps il n'y en avait guère d'autres.

Il était originaire de Dalmatie, de la petite ville de Dioclé, dont il avait pris le nom. S'il eſt vrai que ſon père ait été laboureur, & que lui-même, dans ſa jeuneſſe, ait été eſclave d'un ſénateur nommé *Anulinus*, c'eſt-là ſon plus bel éloge : il ne pouvait devoir ſon élévation qu'à lui-même : il eſt bien clair qu'il s'était concilié l'eſtime de ſon armée, puiſqu'on oublia ſa naiſſance pour lui donner le diadème. *Lactance*, auteur chrétien, mais un peu partial, prétend que *Dioclétien* était le plus grand poltron de l'empire. Il n'y a guère d'apparence que des ſoldats romains aient choiſi un poltron pour les gouverner, & que ce poltron eût

Digitized by Google

paſſé par tous les degrés de la milice. Le zèle de *Lactance* contre un empereur païen eſt très-louable, mais il n'eſt pas adroit.

Dioclétien contint en maître pendant vingt années ces fières légions, qui défeſaient leurs empereurs avec autant de facilité qu'elles les feſaient : c'eſt encore une preuve, malgré *Lactance*, qu'il fut auſſi grand prince que brave ſoldat. L'empire reprit bientôt ſous lui ſa première ſplendeur. Les Gaulois, les Africains, les Egyptiens, les Anglais ſoulevés en divers temps, furent tous remis ſous l'obéiſſance de l'empire : les Perſes mêmes furent vaincus. Tant de ſuccès au dehors, une adminiſtration encore plus heureuſe au dedans ; des lois auſſi humaines que ſages qu'on voit encore dans le *Code Juſtinien ;* Rome, Milan, Autun, Nicomédie, Carthage, embellies par ſa munificence ; tout lui concilia le reſpect & l'amour de l'Orient & de l'Occident, au point que deux cents quarante ans après ſa mort on comptait encore & on datait de la première année de ſon règne, comme on comptait auparavant depuis la fondation de Rome. C'eſt ce qu'on appelle l'*ère de Dioclétien ;* on l'a appelée auſſi l'*ère des martyrs :* mais c'eſt ſe tromper évidemment de dix-huit années ; car il eſt certain qu'il ne perſécuta aucun chrétien pendant dix-huit ans. Il en était ſi éloigné, que la première choſe qu'il fit étant empereur, ce fut de donner une compagnie de gardes prétoriennes à un chrétien nommé *Sébaſtien*, qui eſt au catalogue des ſaints.

Il ne craignit point de ſe donner un collègue à l'empire dans la perſonne d'un ſoldat de fortune comme lui ; c'était *Maximien Hercule* ſon ami. La conformité

Digitized by Google

de leurs fortunes avait fait leur amitié. *Maximien Hercule* était auſſi né de parens obſcurs & pauvres, & s'était élevé comme *Dioclétien* de grade en grade par ſon courage. On n'a pas manqué de reprocher à ce *Maximien* d'avoir pris le ſurnom d'*Hercule*, & à *Dioclétien* d'avoir accepté celui de *Jovien*. On ne daigne pas s'apercevoir que nous avons tous les jours des gens d'égliſe qui s'appellent *Hercule*, & des bourgeois qui s'appellent *Céſar* & *Auguſte*.

Dioclétien créa encore deux céſars ; le premier fut un autre *Maximien* ſurnommé *Galérius*, qui avait commencé par être gardeur de troupeaux. Il ſemblait que *Dioclétien*, le plus fier & le plus faſtueux des hommes, lui qui le premier introduiſit de ſe faire baiſer les pieds, mît ſa grandeur à placer ſur le trône des céſars, des hommes nés dans la condition la plus abjecte. Un eſclave & deux payſans étaient à la tête de l'empire, & jamais il ne fut plus floriſſant.

Le ſecond céſar qu'il créa était d'une naiſſance diſtinguée ; c'était *Conſtance Chlore*, petit-neveu par ſa mère de l'empereur *Claude II*. L'empire fut gouverné par ces quatre princes. Cette aſſociation pouvait produire par année quatre guerres civiles ; mais *Dioclétien* ſut tellement être le maître de ſes aſſociés, qu'il les obligea toujours à le reſpecter, & même à vivre unis entre eux. Ces princes avec le nom de Céſars n'étaient au fond que ſes premiers ſujets : on voit qu'il les traitait en maître abſolu ; car lorſque le céſar *Galérius* ayant été vaincu par les Perſes vint en Méſopotamie lui rendre compte de ſa défaite, il le laiſſa marcher l'eſpace d'un mille auprès de ſon char, & ne le reçut en grâce que quand il eut réparé ſa faute & ſon malheur.

Digitized by Google

Galère les répara en effet l'année d'après, en 297, d'une manière bien ſignalée. Il battit le roi de Perſe en perſonne. Ces rois de Perſe ne s'étaient pas corrigés depuis la bataille d'Arbelles, de mener dans leurs armées leurs femmes, leurs filles, & leurs eunuques. *Galère* prit comme *Alexandre* la femme & toute la famille du roi de Perſe, & les traita avec le même reſpect. La paix fut auſſi glorieuſe que la victoire : les vaincus cédèrent cinq provinces aux Romains, des ſables de Palmyrène juſqu'à l'Arménie.

Dioclétien & *Galère* allèrent à Rome étaler un triomphe inouï juſqu'alors : c'était la première fois qu'on montrait au peuple romain la femme d'un roi de Perſe & ſes enfans enchaînés. Tout l'empire était dans l'abondance & dans la joie. *Dioclétien* en parcourait toutes les provinces ; il allait de Rome en Egypte, en Syrie, dans l'Aſie mineure : ſa demeure ordinaire n'était point à Rome ; c'était à Nicomédie près du Pont-Euxin, ſoit pour veiller de plus près ſur les Perſes & ſur les Barbares, ſoit qu'il s'affectionnât à un ſejour qu'il avait embelli.

Ce fut au milieu de ces proſpérités que *Galère* commença la perſécution contre les chrétiens. Pourquoi les avait-on laiſſés en repos juſque-là, & pourquoi furent-ils maltraités alors ? *Euſèbe* dit qu'un centurion de la légion Trajane, nommé *Marcel*, qui ſervait dans la Mauritanie, aſſiſtant avec ſa troupe à une fête qu'on donnait pour la victoire de *Galère*, jeta par terre ſa ceinture militaire, ſes armes & ſa baguette de ſarment qui était la marque de ſon office, diſant tout haut qu'il était chrétien, & qu'il ne voulait plus ſervir des païens. Cette déſertion fut punie de

Digitized by Google

mort par le conſeil de guerre. C'eſt-là le premier exemple avéré de cette perſécution ſi fameuſe. Il eſt vrai qu'il y avait un grand nombre de chrétiens dans les armées de l'empire ; & l'intérêt de l'Etat demandait qu'une telle déſertion publique ne fût point autoriſée. Le zèle de *Marcel* était très-pieux, mais il n'était pas raiſonnable. Si dans la fête qu'on donnait en Mauritanie on mangeait des viandes offertes aux dieux de l'empire, la loi n'ordonnait point à *Marcel* d'en manger ; le chriſtianiſme ne lui ordonnait point de donner l'exemple de la ſédition ; & il n'y a point de pays au monde où l'on ne punît une action ſi téméraire.

Cependant depuis l'aventure de *Marcel*, il ne paraît pas qu'on ait recherché les chrétiens juſqu'à l'an 303. Ils avaient à Nicomédie une ſuperbe égliſe cathédrale vis-à-vis le palais, & même beaucoup plus élevée. Les hiſtoriens ne nous diſent point les raiſons pour leſquelles *Galère* demanda inſtamment à *Dioclétien* qu'on abattît cette égliſe ; mais ils nous apprennent que *Dioclétien* fut très-long-temps à ſe déterminer : il réſiſta près d'une année. Il eſt bien étrange qu'après cela, ce ſoit lui qu'on appelle *perſécuteur*. Enfin, en 303 l'égliſe fut abattue ; & on afficha un édit par lequel les chrétiens ſeraient privés de tout honneur & de toute dignité. Puiſqu'on les en privait, il eſt évident qu'ils en avaient. Un chrétien arracha & mit en pièces publiquement l'édit impérial : ce n'était pas là un acte de religion ; c'était un emportement de révolte. Il eſt donc très-vraiſemblable qu'un zèle indiſcret, qui n'était pas ſelon la ſcience, attira cette perſécution funeſte. Quelque temps après, le palais de

Digitized by Google

Galère brûla ; il en accuſa les chrétiens ; & ceux-ci accusèrent *Galère* d'avoir mis le feu lui-même à ſon palais, pour avoir un prétexte de les calomnier. L'accuſation de *Galère* paraît fort injuſte ; celle qu'on intente contre lui ne l'eſt pas moins ; car l'édit étant déjà porté, de quel nouveau prétexte avait-il beſoin ? S'il avait fallu en effet une nouvelle raiſon pour engager *Dioclétien* à perſécuter, ce ſerait ſeulement une nouvelle preuve de la peine qu'eut *Dioclétien* à abandonner les chrétiens qu'il avait toujours protégés ; cela ferait voir évidemment qu'il avait fallu de nouveaux reſſorts pour le déterminer à la violence.

Il paraît certain qu'il y eut beaucoup de chrétiens tourmentés dans l'empire. Mais il eſt difficile de concilier avec les lois romaines tous ces tourmens recherchés, toutes ces mutilations, ces langues arrachées, ces membres coupés & grillés, & tous ces attentats à la pudeur, faits publiquement contre l'honnêteté publique. Aucune loi romaine n'ordonna jamais de tels ſupplices. Il ſe peut que l'averſion des peuples contre les chrétiens les ait portés à des excès horribles ; mais on ne trouve nulle part que ces excès aient été ordonnés par les empereurs ni par le ſénat.

Il eſt bien vraiſemblable que la juſte douleur des chrétiens ſe répandit en plaintes exagérées. Les *actes ſincères* nous racontent que l'empereur étant dans Antioche, le préteur condamna un petit enfant chrétien nommé *Romain* à être brûlé ; que des juifs préſens à ce ſupplice ſe mirent méchamment à rire, en diſant : *Nous avons eu autrefois trois petits enfans, Sidrac, Midrac, & Abdenago, qui ne brûlèrent point dans la fournaiſe ardente, mais ceux-ci y brûlent.* Dans l'inſtant,

Digitized by Google

pour confondre les Juifs, une grande pluie éteignit le bûcher, & le petit garçon en ſortit ſain & ſauf, en demandant : *Où eſt donc le feu ?* Les *actes ſincères* ajoutent que l'empereur le fit délivrer, mais que le juge ordonna qu'on lui coupât la langue. Il n'eſt guère poſſible de croire qu'un juge ait fait couper la langue à un petit garçon à qui l'empereur avait pardonné.

Ce qui ſuit eſt plus ſingulier. On prétend qu'un vieux médecin chrétien nommé *Ariſton*, qui avait un biſtouri tout prêt, coupa la langue de l'enfant pour faire ſa cour au préteur. Le petit *Romain* fut auſſitôt renvoyé en priſon. Le geolier lui demanda de ſes nouvelles. L'enfant raconta fort au long comment un vieux médecin lui avait coupé la langue. Il faut noter que le petit avant cette opération était extrêmement bégue, mais qu'alors il parlait avec une volubilité merveilleuſe. Le geolier ne manqua pas d'aller raconter ce miracle à l'empereur. On fit venir le vieux médecin ; il jura que l'opération avait été faite dans les règles de l'art, & montra la langue de l'enfant qu'il avait conſervée proprement dans une boîte comme une relique. *Qu'on faſſe venir*, dit-il, *le premier venu ; je m'en vais lui couper la langue en préſence de votre majeſté, & vous verrez s'il pourra parler.* La propoſition fut acceptée. On prit un pauvre homme, à qui le médecin coupa juſte autant de langue qu'il en avait coupé au petit enfant ; l'homme mourut ſur le champ.

Je veux croire que les *actes* qui rapportent ce fait ſont auſſi *ſincères* qu'ils en portent le titre : mais ils ſont encore plus ſimples que ſincères ; & il eſt bien

Digitized by Google

étrange que *Fleuri*, dans ſon *Hiſtoire eccléſiaſtique*, rapporte un ſi prodigieux nombre de faits ſemblables, bien plus propres au ſcandale qu'à l'édification.

Vous remarquerez encore que dans cette année 303, où l'on prétend que *Dioclétien* était préſent à toute cette belle aventure dans Antioche, il était à Rome, & qu'il paſſa toute l'année en Italie. On dit que ce fut à Rome en ſa préſence que *Saint Geneſt* comédien ſe convertit ſur le théâtre, en jouant une comédie contre les chrétiens. Cette comédie montre bien que le goût de *Plaute* & de *Térence* ne ſubſiſtait plus. Ce qu'on appelle aujourd'hui *la comédie*, ou la *farce italienne*, ſemble avoir pris naiſſance dans ce temps-là. *Saint Geneſt* repréſentait un malade : le médecin lui demandait ce qu'il avait : *Je me ſens peſant*, dit Geneſt. *Veux-tu que nous te rabotions pour te rendre plus léger?* lui dit le médecin. *Non*, répondit Geneſt, *je veux mourir chrétien, pour reſſuſciter avec une belle taille.* Alors des acteurs habillés en prêtres & en exorciſtes viennent pour le baptiſer ; dans le moment *Geneſt* devint en effet chrétien ; & au lieu d'achever ſon rôle, il ſe mit à prêcher l'empereur & le peuple. Ce ſont encore les *actes ſincères* qui rapportent ce miracle.

Il eſt certain qu'il y eut beaucoup de vrais martyrs : mais auſſi il n'eſt pas vrai que les provinces fuſſent inondées de ſang, comme on ſe l'imagine. Il eſt fait mention d'environ deux cents martyrs, vers ces derniers temps de *Dioclétien*, dans toute l'étendue de l'empire romain ; & il eſt avéré, par les lettres de *Conſtantin* même, que *Dioclétien* eut bien moins de part à la perſécution que *Galère*.

Dioclétien

Digitized by Google

Dioclétien tomba malade cette année ; & ſe ſentant affaibli, il fut le premier qui donna au monde l'exemple de l'abdication de l'empire. Il n'eſt pas aiſé de ſavoir ſi cette abdication fut forcée ou non. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'ayant recouvré la ſanté, il vécut encore neuf ans, auſſi honoré que paiſible, dans ſa retraite de Salone au pays de ſa naiſſance. Il diſait qu'il n'avait commencé à vivre que du jour de ſa retraite ; & lorſqu'on le preſſa de remonter ſur le trône, il répondit que le trône ne valait pas la tranquillité de ſa vie, & qu'il prenait plus de plaiſir à cultiver ſon jardin qu'il n'en avait eu à gouverner la terre. Que conclurez-vous de tous ces faits, ſinon, qu'avec de très-grands défauts, il régna en grand empereur, & qu'il acheva ſa vie en philoſophe ?

DE DIODORE DE SICILE, ET D'HERODOTE.

IL eſt juſte de commencer par *Hérodote*, comme le plus ancien.

Quand *Henri Etienne* intitula ſa comique rapſodie : *Apologie d'Hérodote*, on ſait aſſez que ſon deſſein n'était pas de juſtifier les contes de ce père de l'hiſtoire ; il ne voulait que ſe moquer de nous, & faire voir que les turpitudes de ſon temps étaient pires que celles des Egyptiens & des Perſes. Il uſa de la liberté que ſe donnait tout proteſtant contre ceux de l'Egliſe catholique, apoſtolique, & romaine. Il leur reproche aigrement leurs débauches, leur avarice, leurs crimes expiés à prix d'argent, leurs indulgences publiquement

Digitized by Google

vendues dans les cabarets, les fauſſes reliques ſuppoſées par leurs moines; il les appelle *idolâtres*. Il oſe dire que ſi les Egyptiens adoraient, à ce qu'on dit, des chats & des oignons, les catholiques adoraient des os de morts. Il oſe les appeler dans ſon diſcours préliminaire *théophages*, & même *théokèſes*. (*a*) Nous avons quatorze éditions de ce livre; car nous aimons les injures qu'on nous dit en commun, autant que nous regimbons contre celles qui s'adreſſent à nos perſonnes en notre propre & privé nom.

Henri Etienne ne ſe ſervit donc d'*Hérodote* que pour nous rendre exécrables & ridicules. Nous avons un deſſein tout contraire; nous prétendons montrer que les hiſtoires modernes de nos bons auteurs, depuis *Guichardin*, ſont en général auſſi ſages, auſſi vraies que celles de *Diodore* & d'*Hérodote* ſont folles & fabuleuſes.

1°. Que veut dire le père de l'hiſtoire, dès le commencement de ſon ouvrage : *Les hiſtoriens perſes rapportent que les Phéniciens furent les auteurs de toutes les guerres. De la mer Rouge ils entrèrent dans la nôtre*, &c. Il ſemblerait que les Phéniciens ſe fuſſent embarqués au golfe de Suez, qu'arrivés au détroit de Babel-Mandel ils euſſent côtoyé l'Ethiopie, paſſé la ligne, doublé le cap des Tempêtes, appelé depuis le *cap de Bonne-Eſpérance*, remonté au loin entre l'Afrique & l'Amérique, qui eſt le ſeul chemin, repaſſé la ligne, entré de l'Océan dans la Méditerranée par les colonnes

(*a*) *Théokèſes* ſignifie *qui rend Dieu à la felle*, proprement *ch*..... *Dieu* : ce reproche affreux, cette injure aviliſſante n'a pas cependant effrayé le commun des catholiques; preuve évidente que les livres n'étant point lus par le peuple, n'ont point d'influence ſur le peuple.

Digitized by Google

d'Hercule ; ce qui aurait été un voyage de plus de quatre mille de nos grandes lieues marines, dans un temps où la navigation était dans ſon enfance.

2°. La première choſe que font les Phéniciens, c'eſt d'aller vers Argos enlever la fille du roi *Inachus*, après quoi les Grecs à leur tour vont enlever *Europe*, fille du roi de Tyr.

3°. Immédiatement après, vient *Candaule*, roi de Lydie, qui rencontrant un de ſes ſoldats aux gardes, nommé *Gygès*, lui dit : Il faut que je te montre ma femme toute nue; il n'y manque pas. La reine l'ayant ſu, dit au ſoldat, comme de raiſon : il faut que tu meures, ou que tu aſſaſſines mon mari, & que tu règnes avec moi; ce qui fut fait ſans difficulté.

4°. Suit l'hiſtoire d'*Orion*, porté par un marſouin ſur la mer, du fond de la Calabre juſqu'au cap de Matapan, ce qui fait un voyage aſſez extraordinaire d'environ cent lieues.

5°. De conte en conte (& qui n'aime pas les contes?) on arrive à l'oracle infaillible de Delphes, qui tantôt devine que *Créſus* fait cuire un quartier d'agneau & une tortue dans une tourtière de cuivre, & tantôt lui prédit qu'il ſera détrôné par un mulet.

6°. Parmi les inconcevables fadaiſes dont toute l'hiſtoire ancienne regorge, en eſt-il beaucoup qui approchent de la famine qui tourmenta pendant vingt-huit ans les Lydiens? Ce peuple qu'*Hérodote* nous peint plus riche en or que les Péruviens, au lieu d'acheter des vivres chez l'étranger, ne trouva d'autre ſecret que celui de jouer aux dames, de deux jours l'un, ſans manger pendant vingt-huit années de ſuite.

Digitized by Google

7°. Connaiſſez-vous rien de plus merveilleux que l'hiſtoire de *Cyrus* ? Son grand-père le mède *Aſtyage* qui, comme vous voyez, avait un nom grec, rêve une fois que ſa fille *Mandane* (autre nom grec) inonde toute l'Aſie en piſſant ; une autre fois, que de ſa matrice il ſort une vigne dont toute l'Aſie mange les raiſins. Et là-deſſus, le bon homme *Aſtyage* ordonne à un *Harpage*, autre grec, de faire tuer ſon petit-fils *Cyrus* ; car il n'y a certainement point de grand-père qui n'égorge toute ſa race après de tels rêves. *Harpage* n'obéit point. Le bon *Aſtyage*, qui était prudent & juſte, fait mettre en capilotade le fils d'*Harpage*, & le fait manger à ſon père, ſelon l'uſage des anciens héros.

8° *Hérodote*, non moins bon naturaliſte qu'hiſtorien exact, ne manque pas de vous dire que la terre à froment, devers Babylone, rapporte trois cents pour un. Je connais un petit pays qui rapporte trois pour un. J'ai envie d'aller me tranſporter dans le Diarbek quand les Turcs en ſeront chaſſés par *Catherine II*, qui a de très-beaux blés auſſi, mais non pas trois cents pour un.

9°. Ce qui m'a toujours ſemblé très-honnête & très-édifiant chez *Hérodote*, c'eſt la belle coutume religieuſe établie dans Babylone, & dont nous avons parlé, que toutes les femmes mariées allaſſent ſe proſtituer dans le temple de *Milita* pour de l'argent au premier étranger qui ſe préſentait. On comptait deux millions d'habitans dans cette ville. Il devait y avoir de la preſſe aux dévotions. Cette loi eſt ſurtout très-vraiſemblable chez les Orientaux, qui ont toujours renfermé les dames, & qui plus de dix

Digitized by Google

ſiècles avant *Hérodote* imaginèrent de faire des eunuques qui leur répondiſſent de la chaſteté de leurs femmes. (*b*) Je m'arrête; ſi quelqu'un veut ſuivre l'ordre de ces numéros, il ſera bientôt à cent.

Tout ce que dit *Diodore* de Sicile, ſept ſiècles après *Hérodote*, eſt de la même force dans tout ce qui regarde les antiquités & la phyſique. L'abbé *Terraſſon* nous diſait : Je traduis le texte de *Diodore* dans toute ſa turpitude. Il nous en liſait quelquefois des morceaux chez M. de *la Faye;* & quand on riait, il diſait : Vous verrez bien autre choſe. Il était tout le contraire de *Dacier*.

Le plus beau morceau de *Diodore* eſt la charmante deſcription de l'île Pancaie, *Panchaica tellus*, célébrée par *Virgile*. Ce ſont des allées d'arbres odoriférans, à perte de vue; de la myrrhe & de l'encens pour en fournir au monde entier ſans s'épuiſer; des fontaines qui forment une infinité de canaux bordés de fleurs; des oiſeaux ailleurs inconnus, qui chantent ſous d'éternels ombrages; un temple de marbre de quatre mille pieds de longueur, orné de colonnes & de ſtatues coloſſales &c. &c.

Cela fait ſouvenir du duc de *la Ferté* qui, pour flatter le goût de l'abbé *Servien*, lui diſait un jour : Ah! ſi vous aviez vu mon fils, qui eſt mort à l'âge

(*b*) Remarquez qu'*Hérodote* vivait du temps de *Xerxès*, lorſque Babylone était dans ſa plus grande ſplendeur : les Grecs ignoraient la langue chaldéenne. Quelque interprète ſe moqua de lui, ou *Hérodote* ſe moqua des Grecs. Lorſque les *Muſicos* d'Amſterdam étaient dans leur plus grande vogue, on aurait bien pu faire accroire à un étranger que les premières dames de la ville venaient ſe proſtituer aux matelots qui revenaient de l'Inde, pour les récompenſer de leurs peines. Le plus plaiſant de tout ceci, c'eſt que des pédans welches ont trouvé la coutume de Babylone très-vraiſemblable & très-honnête.

Digitized by Google

de quinze ans ! quels yeux ! quelle fraîcheur de teint ! quelle taille admirable ! l'Antinoüs du Belvedère n'était auprès de lui qu'un magot de la Chine. Et puis quelle douceur de mœurs ! faut-il que ce qu'il y a jamais eu de plus beau m'ait été enlevé ! L'abbé *Servien* s'attendrit ; le duc de *la Ferté* s'échauffant par ſes propres paroles, s'attendrit auſſi. Tous deux enfin ſe mirent à pleurer ; après quoi il avoua qu'il n'avait jamais eu de fils.

Un certain abbé *Bazin* avait relevé avec ſa diſcrétion ordinaire un autre conte de *Diodore*. C'était à propos du roi d'Egypte *Séſoſtris*, qui probablement n'a pas plus exiſté que l'île Pancaie. Le père de *Séſoſtris*, qu'on ne nomme point, imagina, le jour que ſon fils naquit, de lui faire conquérir toute la terre dès qu'il ſerait majeur. C'eſt un beau projet. Pour cet effet, il fit élever auprès de lui tous les garçons qui étaient nés le même jour en Egypte ; & pour en faire des conquérans, on ne leur donnait à déjeûner qu'après leur avoir fait courir cent quatre-vingts ſtades, qui font environ huit de nos grandes lieues.

Quand *Séſoſtris* fut majeur, il partit avec ſes coureurs pour aller conquérir le monde. Ils étaient encore au nombre de dix-ſept cents ; & probablement la moitié était morte, ſelon le train ordinaire de la nature, & ſurtout de la nature de l'Egypte, qui de tout temps fut déſolée par une peſte deſtructive, au moins une fois en dix ans.

Il fallait donc qu'il fût né trois mille quatre cents garçons en Egypte le même jour que *Séſoſtris*. Et comme la nature produit preſque autant de filles que de garçons, il naquit ce jour-là environ ſix mille

Digitized by Google

perſonnes au moins ; mais on accouche tous les jours ; & ſix mille naiſſances par jour produiſent au bout de l'année deux millions cent quatre-vingt-dix mille enfans. Si vous les multipliez par trente-quatre, ſelon la règle de *Kerſeboum*, vous aurez en Egypte plus de ſoixante & quatorze millions d'habitans, dans un pays qui n'eſt pas ſi grand que l'Eſpagne ou que la France.

Tout cela parut énorme à l'abbé *Bazin*, qui avait un peu vu le monde, & qui ſavait comme il va.

Mais un *Larcher* qui n'était jamais ſorti du collége Mazarin, prit violemment le parti de *Séſoſtris* & de ſes coureurs. Il prétendit qu'*Hérodote*, en parlant aux Grecs, ne comptait point par ſtades de la Grèce, & que les héros de *Séſoſtris* ne couraient que quatre grandes lieues pour avoir à déjeûner. Il accabla ce pauvre abbé *Bazin* d'injures telles que jamais ſavant en *us*, ou en *es* n'en avait pas encore dites. Il ne s'en tint pas même aux dix-ſept cents petits garçons ; il alla juſqu'à prouver par les prophètes, que les femmes, les filles, les nièces, des rois de Babylone, toutes les femmes des ſatrapes & des mages, allaient par dévotion coucher dans les allées du temple de Babylone pour de l'argent, avec tous les chameliers & tous les muletiers de l'Aſie. Il traita de mauvais chrétien, de damné, & d'ennemi de l'Etat, quiconque oſait défendre l'honneur des dames de Babylone.

Il prit auſſi le parti des boucs qui avaient communément les faveurs des jeunes Egyptiennes. Sa grande raiſon, diſait-il, c'eſt qu'il était allié par les femmes à un parent de l'évêque de Meaux, *Boſſuet*, auteur

Digitized by Google

d'un diſcours éloquent ſur l'*Hiſtoire non-univerſelle;* mais ce n'eſt pas là une raiſon péremptoire.

Gardez-vous des contes bleus en tout genre.

Diodore de Sicile fut le plus grand compilateur de ces contes. Ce ſicilien n'avait pas un eſprit de la trempe de ſon compatriote *Archimède*, qui chercha & trouva tant de vérités mathématiques.

Diodore examine ſérieuſement l'hiſtoire des Amazones & de leur reine *Mirine;* l'hiſtoire des Gorgones qui combattirent contre les Amazones; celle des Titans, celle de tous les dieux. Il approfondit l'hiſtoire de *Priape* & d'*Hermaphrodite.* On ne peut donner plus de détails ſur *Hercule:* ce héros parcourt tout l'hémiſphère, tantôt à pied & tout ſeul comme un pélerin, tantôt comme un général à la tête d'une grande armée. Tous ſes travaux y ſont fidellement diſcutés; mais ce n'eſt rien en comparaiſon de l'hiſtoire des dieux de Crète.

Diodore juſtifie *Jupiter* du reproche que d'autres graves hiſtoriens lui ont fait d'avoir détrôné & mutilé ſon père. On voit comment ce *Jupiter* alla combattre des géans, les uns dans ſon île, les autres en Phrygie, & enſuite en Macédoine & en Italie.

Aucun des enfans qu'il eut de ſa ſœur *Junon* & de ſes favorites n'eſt omis.

On voit enſuite comment il devint Dieu, & Dieu ſuprême.

C'eſt ainſi que toutes les hiſtoires anciennes ont été écrites. Ce qu'il y a de plus fort, c'eſt qu'elles étaient ſacrées; & en effet, ſi elles n'avaient pas été ſacrées, elles n'auraient jamais été lues.

Digitized by Google

Il n'eſt pas mal d'obſerver que quoiqu'elles fuſſent ſacrées, elles étaient toutes différentes; & de province en province, d'île en île, chacune avait une hiſtoire des dieux, des demi-dieux & des héros, contradictoire avec celle de ſes voiſins. Mais auſſi, ce qu'il faut bien obſerver, c'eſt que les peuples ne ſe battirent jamais pour cette mythologie.

L'hiſtoire honnête de *Thucydide*, & qui a quelques lueurs de vérité, commence à *Xerxès :* mais avant cette époque, que de temps perdu !

DIRECTEUR.

CE n'eſt ni d'un directeur de finances, ni d'un directeur d'hôpitaux, ni d'un directeur des bâtimens du roi &c. &c. que je prétends parler, mais d'un directeur de conſcience ; car celui-là dirige tous les autres, il eſt le précepteur du genre-humain. Il ſait & enſeigne ce qu'on doit faire & ce qu'on doit omettre dans tous les cas poſſibles.

Il eſt clair qu'il ſerait utile que dans toutes les cours il y eût un homme *conſciencieux*, que le monarque conſultât en ſecret dans plus d'une occaſion, & qui lui dît hardiment : *non licet. Louis le juſte* n'aurait pas commencé ſon triſte & malheureux règne par aſſaſſiner ſon premier miniſtre & par empriſonner ſa mère. Que de guerres auſſi funeſtes qu'injuſtes de bons directeurs nous auraient épargnées ! que de cruautés ils auraient prévenues !

Mais ſouvent on croit conſulter un agneau & on conſulte un renard. *Tartuffe* était le directeur d'*Orgon*.

Digitized by Google

Je voudrais bien ſavoir quel fut le directeur de conſcience qui conſeilla la S^t Barthelemi.

Il n'eſt pas plus parlé de directeurs que de confeſſeurs dans l'Evangile. Chez les peuples que notre courtoiſie ordinaire nomme *païens*, nous ne voyons pas que *Scipion*, *Fabricius*, *Caton*, *Titus*, *Trajan*, les *Antonins*, euſſent des directeurs. Il eſt bon d'avoir un ami ſcrupuleux qui vous rappelle à vos devoirs; mais votre conſcience doit être le chef de votre conſeil.

Un huguenot fut bien étonné quand une dame catholique lui apprit qu'elle avait un confeſſeur pour l'abſoudre de ſes péchés, & un directeur pour l'empêcher d'en commettre. Comment votre vaiſſeau, lui dit-il, Madame, a-t-il pu faire eau ſi ſouvent ayant deux ſi bons pilotes?

Les doctes obſervent qu'il n'appartient pas à tout le monde d'avoir un directeur. Il en eſt de cette charge dans une maiſon comme de celle d'écuyer; cela n'appartient qu'aux grandes dames. L'abbé *Gobelin* homme proceſſif & avide, ne dirigeait que M^me de *Maintenon*. Les directeurs à la ville ſervent ſouvent quatre ou cinq dévotes à la fois; ils les brouillent tantôt avec leurs maris, tantôt avec leurs amans, & rempliſſent quelquefois les places vacantes.

Pourquoi les femmes ont-elles des directeurs, & les hommes n'en ont-ils point? c'eſt par la raiſon que madame de *la Vallière* ſe fit carmélite quand elle fut quittée par *Louis XIV*, & que M. de *Turenne* étant trahi par madame de *Coetquen* ne ſe fit pas moine.

Digitized by Google

S^t Jérome & *Rufin* ſon antagoniſte étaient grands directeurs de femmes & de filles ; ils ne trouvèrent pas un ſénateur romain, pas un tribun militaire à gouverner. Il faut à ces gens-là du *devoto femineo ſexu*. Les hommes ont pour eux trop de barbe au menton, & ſouvent trop de force dans l'eſprit. *Boileau* a fait dans la ſatire des femmes le portrait d'un directeur.

Nul n'eſt ſi bien ſoigné qu'un directeur de femmes.
Quelque léger dégoût vient-il le travailler ?
Une froide vapeur le fait-elle bâiller ?
Un eſcadron coiffé d'abord court à ſon aide :
L'une chauffe un bouillon, l'autre apprête un remède ;
Chez lui ſirops exquis, ratafias vantés,
Confitures, ſurtout, volent de tous côtés, &c.

Ces vers ſont bons pour *Broſſette*. Il y avait ce me ſemble quelque choſe de mieux à nous dire.

DISPUTE.

ON a toujours diſputé, & ſur tous les ſujets. *Mundum tradidit diſputationi eorum*. Il y a eu de violentes querelles pour ſavoir ſi le tout eſt plus grand que ſa partie ; ſi un corps peut être en pluſieurs endroits à la fois ; ſi la matière eſt toujours impénétrable ; ſi la blancheur de la neige peut ſubſiſter ſans neige ; ſi la douceur du ſucre peut ſe faire ſentir ſans ſucre ; ſi on peut penſer ſans tête.

Je ne fais aucun doute que dès qu'un janſéniſte aura fait un livre pour démontrer que deux & un

Digitized by Google

ſont trois, il ne ſe trouve un moliniſte qui démontre que deux & un ſont cinq.

Nous avons cru inſtruire le lecteur & lui plaire en mettant ſous ſes yeux cette pièce de vers ſur les diſputes. Elle eſt fort connue de tous les gens de goût de Paris; mais elle ne l'eſt point des ſavans qui diſputent encore ſur la prédeſtination gratuite, & ſur la grâce concomitante, & ſur la queſtion ſi la mer a produit les montagnes.

Liſez les vers ſuivans ſur les diſputes; voilà comme on en feſait dans le bon temps.

Diſcours en vers ſur les diſputes.

Vingt têtes, vingt avis; nouvel an, nouveau goût.
Autre ville, autres mœurs; tout change, on détruit tout.
Examine pour toi ce que ton voiſin penſe;
Le plus beau droit de l'homme eſt cette indépendance.
Mais ne diſpute point; les deſſeins éternels,
Cachés au ſein de Dieu, ſont trop loin des mortels;
Le peu que nous ſavons d'une façon certaine,
Frivole comme nous, ne vaut pas tant de peine.
Le monde eſt plein d'erreurs, mais de-là je conclus
Que prêcher la raiſon n'eſt qu'une erreur de plus.
En parcourant au loin la planète où nous ſommes,
Que verrons-nous? Les torts & les travers des hommes.
Ici c'eſt un ſynode, & là c'eſt un divan;
Nous verrons le muphti, le derviche, l'iman,
Le bonze, le lama, le talapoin, le pope,
Les antiques rabbins, & les abbés d'Europe,
Nos moines, nos prélats, nos docteurs aggrégés;
Etes-vous diſputeurs, mes amis? Voyagez.

Digitized by Google

Qu'un jeune ambitieux ait ravagé la terre;
Qu'un regard de Vénus ait allumé la guerre;
Qu'à Paris, au palais, l'honnête citoyen
Plaide pendant vingt ans pour un mur mitoyen;
Qu'au fond d'un diocèſe un vieux prêtre gémiſſe,
Quand un abbé de cour enlève un bénéfice;
Et que dans le parterre un poëte envieux
Ait en battant des mains un feu noir dans les yeux;
Tel eſt le cœur humain : mais l'ardeur inſenſée
D'aſſervir ſes voiſins à ſa propre penſée,
Comment la concevoir ? Pourquoi, par quel moyen
Veux-tu que ton eſprit ſoit la règle du mien ?
Je hais ſurtout, je hais tout cauſeur incommode,
Tous ces demi-ſavans gouvernés par la mode,
Ces gens qui pleins de feu, peut-être pleins d'eſprit,
Soutiendront contre vous ce que vous aurez dit.
Un peu muſiciens, philoſophes, poëtes,
Et grands hommes d'Etat formés par les gazettes;
Sachant tout, liſant tout, prompts à parler de tout,
Et qui contrediraient Voltaire ſur le goût,
Monteſquieu ſur les lois, de Broglie ſur la guerre,
Ou la jeune d'Egmont ſur le talent de plaire.
Voyez-les s'emporter ſur les moindres ſujets,
Sans ceſſe répliquant ſans répondre jamais :
„ Je ne céderais pas au prix d'une couronne...
„ Je ſens.. le ſentiment ne conſulte perſonne...
„ Et le roi ſerait là.... je verrais là le feu...
„ Meſſieurs, la vérité miſe une fois en jeu,
„ Doit-il nous importer de plaire ou de déplaire?...
C'eſt bien dit; mais pourquoi cette roideur auſtère?
Hélas! c'eſt pour juger de quelques nouveaux airs,
Ou des deux Poinſinet lequel fait mieux des vers.

Digitized by Google

Auriez-vous par hasard connu feu monsieur d'Aube, (*a*)
Qu'une ardeur de dispute éveillait avant l'aube ?
Contiez-vous un combat de votre régiment,
Il savait mieux que vous, où, contre qui, comment.
Vous seul en auriez eu toute la renommée,
N'importe, il vous citait des lettres de l'armée;
Et Richelieu présent il aurait raconté
Ou Gènes défendue, ou Mahon emporté.
D'ailleurs homme de sens, d'esprit, & de mérite;
Mais son meilleur ami redoutait sa visite.
L'un bientôt rebuté d'une vaine clameur
Gardait en l'écoutant un silence d'humeur.
J'en ai vu dans le feu d'une dispute aigrie,
Prêts à l'injurier, le quitter de furie;
Et rejetant la porte à son double battant,
Ouvrir à leur colère un champ libre en sortant.
Ses neveux qu'à sa suite attachait l'espérance
Avaient vu dérouter toute leur complaisance.
Un voisin asthmatique, en l'embrassant un soir,
Lui dit : Mon médecin me défend de vous voir;
Et parmi cent vertus cette unique faiblesse
Dans un triste abandon réduisit sa vieillesse.
Au sortir d'un sermon la fièvre le saisit,
Las d'avoir écouté sans avoir contredit.
Et tout près d'expirer, gardant son caractère,
Il fesait disputer le prêtre & le notaire.
Que la bonté divine, arbitre de son sort,
Lui donne le repos que nous rendit sa mort !
Si du moins il s'est tu devant ce grand arbitre.

(*a*) Oui je l'ai connu ; il était précisément tel que le dépeint M. de *Rulière* auteur de cette épître. Ce fut sa rage de disputer contre tout venant sur les plus petites choses, qui lui fit ôter l'intendance dont il était revêtu.

Digitized by Google

Un jeune bachelier bientôt docteur en titre,
Doit, ſuivant une affiche, un tel jour, en tel lieu,
Répondre à tout venant ſur l'eſſence de Dieu.
Venez-y, venez voir comme ſur un théâtre
Une diſpute en règle, un choc opiniâtre;
L'enthymème ſerré, les dilèmes preſſans,
Poignards à double lame, & frappant en deux ſens;
Et le grand ſyllogiſme en forme régulière,
Et le ſophiſme vain de ſa fauſſe lumière;
Des moines échauffés vrai fléau de docteurs,
De pauvres Hibernois complaiſans diſputeurs,
Qui fuyant leur pays pour les ſaintes promeſſes,
Viennent vivre à Paris d'argumens & de meſſes;
Et l'honnête public qui même écoutant bien,
A la ſaine raiſon de n'y comprendre rien.
Voilà donc les leçons qu'on prend dans vos écoles!

Mais tous les argumens ſont-ils faux ou frivoles?
Socrate diſputait juſque dans les feſtins,
Et tout nu quelquefois argumentait aux bains.
Etait-ce dans un ſage une folle manie?
La contrariété fait ſortir le génie.
La veine d'un caillou recèle un feu qui dort;
Image de ces gens froids au premier abord,
Et qui dans la diſpute, à chaque repartie
Sont pleins d'une chaleur qu'on n'avait point ſentie.

C'eſt un bien, j'y conſens. Quant au mal le voici.
Plus on a diſputé, moins on s'eſt éclairci.
On ne redreſſe point l'eſprit faux ni l'œil louche:
Ce mot *j'ai tort*, ce mot nous déchire la bouche.
Nos cris & nos efforts ne frappent que le vent,
Chacun dans ſon avis demeure comme avant.

Digitized by Google

C'eſt mêler ſeulement aux opinions vaines
Le tumulte inſenſé des paſſions humaines.
Le vrai peut quelquefois n'être point de ſaiſon ;
Et c'eſt un très-grand tort que d'avoir trop raiſon.
Autrefois la juſtice & la vérité nues,
Chez les premiers humains furent long-temps connues ;
Elles régnaient en ſœurs : mais on ſait que depuis
L'une a fui dans le ciel & l'autre dans un puits.
La vaine opinion règne ſur tous les âges ;
Son temple eſt dans les airs porté ſur les nuages ;
Une foule de dieux, de démons, de lutins,
Sont au pied de ſon trône ; & tenant dans leurs mains
Mille riens enfantés par un pouvoir magique,
Nous les montrent de loin ſous des verres d'optique.
Autour d'eux, nos vertus, nos biens, nos maux divers,
En boules de ſavon ſont épars dans les airs ;
Et le ſouffle des vents y promène ſans ceſſe
De climats en climats le temple & la déeſſe.
Elle fuit & revient. Elle place un mortel
Hier ſur un bucher, demain ſur un autel.
Le jeune Antinoüs eut autrefois des prêtres.
Nous rions maintenant des mœurs de nos ancêtres ;
Et qui rit de nos mœurs ne fait que prévenir
Ce qu'en doivent penſer les ſiècles à venir.
Une beauté frappante & dont l'éclat étonne,
Les Français la peindront ſous les traits de Brionne,
Sans croire qu'autrefois un petit front ſerré,
Un front à cheveux d'or fut toujours adoré.
Ainſi l'opinion changeante & vagabonde
Soumet la beauté même, autre reine du monde ;
Ainſi dans l'univers ſes magiques effets
Des grands événemens ſont les reſſorts ſecrets.

Comment

Digitized by Google

Comment donc eſpérer qu'un jour, aux pieds d'un ſage,
Nous la voyons tomber du haut de ſon nuage,
Et que la Vérité, ſe montrant auſſitôt,
Vienne, au bord de ſon puits, voir ce qu'on fait en haut ?

Il eſt pour les ſavans, & pour les ſages même,
Une autre illuſion : cet eſprit de ſyſtême,
Qui bâtit, en rêvant, des mondes enchantés,
Et fonde mille erreurs ſur quelques vérités.
C'eſt par lui qu'égarés après de vaines ombres,
L'inventeur du calcul chercha DIEU dans les nombres,
L'auteur du mécaniſme attacha follement
La liberté de l'homme aux lois du mouvement.
L'un du ſoleil éteint veut compoſer la terre;
La terre, dit un autre, eſt un globe de verre.
De-là ces différens ſoutenus à grands cris;
Et ſur un tas poudreux d'inutiles écrits,
La diſpute s'aſſied dans l'aſile du ſage.

La contrariété tient ſouvent au langage;
On peut s'entendre moins, formant un même ſon,
Que ſi l'un parlait baſque, & l'autre bas-breton.
C'eſt-là, qui le croirait ? un fléau redoutable;
Et la pâle famine, & la peſte effroyable
N'égalent point les maux & les troubles divers
Que les mal-entendus sèment dans l'univers.

Peindrai-je des dévots les diſcordes funeſtes,
Les ſaints emportemens de ces ames céleſtes,
Le fanatiſme, au meurtre excitant les humains,
Des poiſons, des poignards, des flambeaux dans les mains;
Nos villages déſerts, nos villes embraſées,
Sous nos foyers détruits nos mères écraſées;

Digitized by Google

Dans nos temples ſanglans, abandonnés du ciel,
Des miniſtres rivaux égorgés ſur l'autel;
Tous les crimes unis, meurtre, inceſte, pillage,
Les fureurs du plaiſir ſe mêlant au carnage;
Sur des corps expirans, d'infames raviſſeurs
Dans leurs embraſſemens reconnaiſſant leurs ſœurs;
L'étranger dévorant le ſein de ma patrie,
Et ſous la piété déguiſant ſa furie;
Des pères conduiſant leurs enfans aux bourreaux,
Et les vaincus toujours traînés aux échafauds? . . .
DIEU puiſſant! permettez que ces temps déplorables,
Un jour par nos neveux ſoient mis au rang des fables.

Mais je vois s'avancer un fâcheux diſputeur;
Son air d'humilité couvre mal ſa hauteur;
Et ſon auſtérité, pleine de l'Evangile,
Paraît offrir à DIEU le venin qu'il diſtile.
» Monſieur, tout ceci cache un dangereux poiſon;
» Perſonne, ſelon vous, n'a ni tort ni raiſon;
» Et ſur la vérité n'ayant point de meſure,
» Il faut ſuivre pour loi l'inſtinct de la nature! »

Monſieur, je n'ai pas dit un mot de tout cela. . . .
» Eh! quoique vous ayez déguiſé ce ſens-là,
» En vous interprétant la choſe devient claire. » . . .

Mais en termes précis j'ai dit tout le contraire.
Cherchons la vérité; mais d'un commun accord.
Qui diſcute a raiſon, & qui diſpute a tort.
Voilà ce que j'ai dit; & d'ailleurs qu'à la guerre,
A la ville, à la cour, ſouvent il faut ſe taire. . . .
» Mon cher monſieur, ceci cache toujours deux ſens;
» Je diſtingue. . . . » Monſieur, diſtinguez, j'y conſens.
J'ai dit mon ſentiment, je vous laiſſe les vôtres,
En demandant pour moi ce que j'accorde aux autres. . . .

Digitized by Google

» Mon fils, nous vous avons défendu de penſer;
» Et pour vous convertir je cours vous dénoncer. »
Heureux! ô trop heureux qui loin des fanatiques,
Des cauſeurs importuns, & des jaloux critiques,
En paix ſur l'Hélicon pourrait cueillir des fleurs!
Tels on voit dans les champs de ſages laboureurs,
D'une ruche irritée évitant les bleſſures,
En dérober le miel à l'abri des piqûres.

DISTANCE.

UN homme qui connaît combien on compte de pas d'un bout de ſa maiſon à l'autre, s'imagine que la nature lui a enſeigné tout d'un coup cette diſtance, & qu'il n'a eu beſoin que d'un coup d'œil comme lorſqu'il a vu des couleurs. Il ſe trompe; on ne peut connaître les différens éloignemens des objets que par expérience, par comparaiſon, par habitude. C'eſt ce qui fait qu'un matelot, en voyant ſur mer un vaiſſeau voguer loin du ſien, vous dira ſans héſiter à quelle diſtance on eſt à-peu-près de ce vaiſſeau; & le paſſager n'en pourra former qu'un doute très-confus.

La diſtance n'eſt qu'une ligne de l'objet à nous. Cette ligne ſe termine à un point; nous ne ſentons donc que ce point; & ſoit que l'objet exiſte à mille lieues, ou qu'il ſoit à un pied, ce point eſt toujours le même dans nos yeux.

Nous n'avons donc aucun moyen immédiat pour apercevoir tout d'un coup la diſtance, comme nous en avons pour ſentir par l'attouchement, ſi un corps eſt dur ou mou; par le goût, s'il eſt doux ou amer;

Digitized by Google

par l'ouïe, ſi de deux ſons l'un eſt grave & l'autre aigu. Car, qu'on y prenne bien garde, les parties d'un corps, qui cèdent à mon doigt, ſont la plus prochaine cauſe de ma ſenſation de molleſſe; & les vibrations de l'air, excitées par le corps ſonore, ſont la plus prochaine cauſe de ma ſenſation du ſon. Or ſi je ne puis avoir ainſi immédiatement une idée de diſtance, il faut donc que je connaiſſe cette diſtance par le moyen d'une autre idée intermédiaire; mais il faut au moins que j'aperçoive cette idée intermédiaire; car une idée que je n'aurai point, ne ſervira certainement pas à m'en faire avoir un autre.

On dit qu'une telle maiſon eſt à un mille d'une telle rivière; mais ſi je ne ſais pas où eſt cette rivière, je ne ſais certainement pas où eſt cette maiſon. Un corps cède aiſément à l'impreſſion de ma main; je conclus immédiatement ſa molleſſe. Un autre réſiſte; je ſens immédiatement ſa dureté. Il faudrait donc que je ſentiſſe les angles formées dans mon œil, pour en conclure immédiatement les diſtances des objets. Mais la plupart des hommes ne ſavent pas même ſi ces angles exiſtent : donc il eſt évident que ces angles ne peuvent être la cauſe immédiate de ce que vous connaiſſez les diſtances.

Celui qui, pour la première fois de ſa vie, entendrait le bruit du canon, ou le ſon d'un concert, ne pourrait juger ſi on tire ce canon, ou ſi on exécute ce concert à une lieue ou à trente pas. Il n'y a que l'expérience qui puiſſe l'accoutumer à juger de la diſtance qui eſt entre lui & l'endroit d'où part ce bruit. Les vibrations, les ondulations de l'air, portent un ſon à ſes oreilles, ou plutôt à ſon *ſenſorium*; mais ce bruit

Digitized by Google

n'avertit pas plus ſon *ſenſorium* de l'endroit où le bruit commence, qu'il ne lui apprend la forme du canon ou des inſtrumens de muſique. C'eſt la même choſe préciſément par rapport aux rayons de lumière qui partent d'un objet; ils ne nous apprennent point du tout où eſt cet objet.

Ils ne nous font pas connaître davantage les grandeurs, ni même les figures. Je vois de loin une petite tour ronde. J'avance, j'aperçois, & je touche un grand bâtiment quadrangulaire. Certainement ce que je vois & ce que je touche n'eſt pas ce que je voyais. Ce petit objet rond, qui était dans mes yeux, n'eſt point ce grand bâtiment quarré. Autre choſe eſt donc, par rapport à nous, l'objet meſurable & tangible, autre choſe eſt l'objet viſible. J'entends de ma chambre le bruit d'un carroſſe: j'ouvre la fenêtre, & je le vois; je deſcends, & j'entre dedans. Or ce carroſſe que j'ai entendu, ce carroſſe que j'ai vu, ce carroſſe que j'ai touché, ſont trois objets abſolument divers de trois de mes ſens, qui n'ont aucun rapport immédiat les uns avec les autres.

Il y a bien plus: il eſt démontré qu'il ſe forme dans mon œil un angle une fois plus grand, à très-peu de choſe près, quand je vois un homme à quatre pieds de moi, que quand je vois le même homme à huit pieds de moi. Cependant je vois toujours cet homme de la même grandeur. Comment mon ſentiment contredit-il ainſi le mécaniſme de mes organes? L'objet eſt réellement une fois plus petit dans mes yeux, & je le vois une fois plus grand. C'eſt en vain qu'on veut expliquer ce myſtère par le chemin que ſuivent les rayons, ou par la forme que prend le criſtallin

Digitized by Google

dans nos yeux. Quelque ſuppoſition que l'on faſſe, l'angle ſous lequel je vois un homme à quatre pieds de moi, eſt toujours à-peu-près double de l'angle ſous lequel je le vois à huit pieds. La géométrie ne réſoudra jamais ce problême : la phyſique y eſt également impuiſſante ; car vous avez beau ſuppoſer que l'œil prend une nouvelle conformation, que le criſtallin s'avance, que l'angle s'aggrandit ; tout cela s'opèrera également pour l'objet qui eſt à huit pas, & pour l'objet qui eſt à quatre. La proportion ſera toujours la même ; ſi vous voyez l'objet à huit pas ſous un angle de moitié plus grand qu'il ne doit être, vous verriez auſſi l'objet à quatre pas ſous un angle de moitié plus grand ou environ. Donc ni la géométrie ni la phyſique ne peuvent expliquer cette difficulté.

Ces lignes & ces angles géométriques ne ſont pas plus réellement la cauſe de ce que nous voyons les objets à leur place, que de ce que nous les voyons de telles grandeurs & à telle diſtance. L'ame ne conſidère pas ſi telle partie va ſe peindre au bas de l'œil ; elle ne rapporte rien à des lignes qu'elle ne voit point. L'œil ſe baiſſe ſeulement pour voir ce qui eſt près de la terre, & ſe relève pour voir ce qui eſt au-deſſus de la terre. Tout cela ne pouvait être éclairci & mis hors de toute conteſtation, que par quelque aveugle né à qui on aurait donné le ſens de la vue. Car ſi cet aveugle, au moment qu'il eût ouvert les yeux, eût jugé des diſtances, des grandeurs, & des ſituations, il eût été vrai que les angles optiques, formés tout d'un coup dans la rétine, euſſent été les cauſes immédiates de ſes ſentimens. Auſſi le docteur *Berclay* aſſurait,

Digitized by Google

d'après M. *Locke*, (& allant même en cela plus loin que *Locke*) que ni ſituation, ni grandeur, ni diſtance, ni figure, ne ſerait aucunement diſcernée par cet aveugle, dont les yeux recevraient tout d'un coup la lumière.

On trouva enfin en 1729 l'aveugle né, dont dépendait la déciſion indubitable de cette queſtion. Le célèbre *Cheſelden*, un de ces fameux chirurgiens qui joignent l'adreſſe de la main aux plus grandes lumières de l'eſprit, ayant imaginé qu'on pouvait donner la vue à cet aveugle né, en lui abaiſſant ce qu'on appelle des *cataractes*, qu'il ſoupçonnait formées dans ſes yeux preſqu'au moment de ſa naiſſance, il propoſa l'opération. L'aveugle eut de la peine à y conſentir. Il ne concevait pas trop, que le ſens de la vue pût beaucoup augmenter ſes plaiſirs. Sans l'envie qu'on lui inſpira d'apprendre à lire & à écrire, il n'eût point déſiré de voir. Il vérifiait par cette indifférence, *qu'il eſt impoſſible d'être malheureux par la privation des biens dont on n'a pas d'idée*; vérité bien importante. Quoi qu'il en ſoit, l'opération fut faite & réuſſit. Ce jeune homme d'environ quatorze ans vit la lumière pour la première fois. Son expérience confirma tout ce que *Locke* & *Berclay* avaient ſi bien prévu. Il ne diſtingua de long-temps ni grandeur, ni ſituation, ni même figure. Un objet d'un pouce mis devant ſon œil, & qui lui cachait une maiſon, lui paraiſſait auſſi grand que la maiſon. Tout ce qu'il voyait lui ſemblait d'abord être ſur ſes yeux, & les toucher comme les objets du tact touchent la peau. Il ne pouvait diſtinguer d'abord ce qu'il avait jugé rond à l'aide de ſes mains, d'avec ce qu'il avait

Digitized by Google

jugé angulaire ; ni diſcerner avec ſes yeux, ſi ce que ſes mains avaient ſenti être en haut ou en bas, était en effet en haut ou en bas. Il était ſi loin de connaître les grandeurs, qu'après avoir enfin conçu par la vue, que ſa maiſon était plus grande que ſa chambre, il ne concevait pas comment la vue pouvait donner cette idée. Ce ne fut qu'au bout de deux mois d'expérience, qu'il pût apercevoir que les tableaux repréſentaient des corps ſaillans. Et lorſqu'après ce long tâtonnement d'un ſens nouveau en lui, il eut ſenti que des corps, & non des ſurfaces ſeules, étaient peints dans les tableaux, il y porta la main, & fut étonné de ne point trouver avec ſes mains ces corps ſolides, dont il commençait à apercevoir les repréſentations. Il demandait quel était le trompeur du ſens du toucher ou du ſens de la vue.

Ce fut donc une déciſion irrévocable, que la manière dont nous voyons les choſes, n'eſt point du tout la ſuite immédiate des angles formés dans nos yeux. Car ces angles mathématiques étaient dans les yeux de cet homme, comme dans les nôtres; & ne lui ſervaient de rien ſans le ſecours de l'expérience & des autres ſens.

L'aventure de l'aveugle né fut connue en France vers l'an 1735. L'auteur des *Elémens de Newton*, qui avait beaucoup vu *Cheſelden*, fit mention de cette découverte importante; mais à peine y prit-on garde. Et même lorſqu'on fit enſuite à Paris la même opération de la cataracte ſur un jeune homme qu'on prétendait privé de la vue dès ſon berceau, on négligea de ſuivre le développement journalier du ſens de la vue en lui, & la marche de la nature.

Digitized by Google

Le fruit de cette opération fut perdu pour les philoſophes.

Comment nous repréſentons-nous les grandeurs & les diſtances ? De la même façon dont nous imaginons les paſſions des hommes, par les couleurs qu'elles peignent ſur leurs viſages, & par l'altération qu'elles portent dans leurs traits. Il n'y a perſonne qui ne liſe tout d'un coup ſur le front d'un autre la douleur ou la colère. C'eſt la langue que la nature parle à tous les yeux ; mais l'expérience ſeule apprend ce langage. Auſſi l'expérience ſeule nous apprend que quand un objet eſt trop loin, nous le voyons confuſément & faiblement. De-là nous formons des idées, qui enſuite accompagnent toujours la ſenſation de la vue. Ainſi tout homme qui, à dix pas, aura vu ſon cheval haut de cinq pieds, s'il voit, quelques minutes après, ce cheval gros comme un mouton, ſon ame, par un jugement involontaire, conclut à l'inſtant que ce cheval eſt très-loin.

Il eſt bien vrai que quand je vois mon cheval de la groſſeur d'un mouton, il ſe forme alors dans mon œil une peinture plus petite, un angle plus aigu ; mais c'eſt-là ce qui accompagne, non ce qui cauſe mon ſentiment. De même il ſe fait un autre ébranlement dans mon cerveau, quand je vois un homme rougir de honte, que quand je le vois rougir de colère ; mais ces différentes impreſſions ne m'apprendraient rien de ce qui ſe paſſe dans l'ame de cet homme, ſans l'expérience, dont la voix ſeule ſe fait entendre.

Loin que cet angle ſoit la cauſe immédiate de ce que je juge qu'un grand cheval eſt très-loin, quand je vois ce cheval fort petit ; il arrive au contraire, à tous

Digitized by Google

les momens, que je vois ce même cheval également grand, à dix pas, à vingt, à trente, à quarante pas, quoique l'angle à dix pas ſoit double, triple, quadruple. Je regarde de fort loin, par un petit trou, un homme poſté ſur un toît; le lointain & le peu de rayons m'empêchent d'abord de diſtinguer ſi c'eſt un homme : l'objet me paraît très-petit, je crois voir une ſtatue de deux pieds tout au plus : l'objet ſe remue, je juge que c'eſt un homme, & dès ce même inſtant cet homme me paraît de la grandeur ordinaire. D'où viennent ces deux jugemens ſi différens? Quand j'ai cru voir une ſtatue, je l'ai imaginée de deux pieds, parce que je la voyais ſous un tel angle; nulle expérience ne pliait mon ame à démentir les traits imprimés dans ma rétine : mais dès que j'ai jugé que c'était un homme, la liaiſon miſe par l'expérience dans mon cerveau, entre l'idée d'un homme & l'idée de la hauteur de cinq à ſix pieds, me force, ſans que j'y penſe, à imaginer par un jugement ſoudain, que je vois un homme de telle hauteur, & à voir une telle hauteur en effet.

Il faut abſolument conclure de tout ceci, que les diſtances, les grandeurs, les ſituations, ne ſont pas, à proprement parler, des choſes viſibles, c'eſt-à-dire, ne ſont pas les objets propres & immédiats de la vue. L'objet propre & immédiat de la vue n'eſt autre choſe que la lumière colorée; tout le reſte, nous ne le ſentons qu'à la longue & par expérience. Nous apprenons à voir, préciſément comme nous apprenons à parler & à lire. La différence eſt que l'art de voir eſt plus facile, & que la nature eſt également à tous notre maître.

Digitized by Google

Les jugemens ſoudains, preſque uniformes, que toutes nos ames, à un certain âge, portent des diſtances, des grandeurs, des ſituations, nous font penſer qu'il n'y a qu'à ouvrir les yeux pour voir de la manière dont nous voyons. On ſe trompe; il y faut le ſecours des autres ſens. Si les hommes n'avaient que le ſens de la vue, ils n'auraient aucun moyen pour connaître l'étendue en longueur, largeur, & profondeur; (*) & un pur eſprit ne la connaîtrait pas peut-être, à moins que DIEU ne la lui révélât. Il eſt très difficile de ſéparer dans notre entendement l'extenſion d'un objet d'avec les couleurs de cet objet. Nous ne voyons jamais rien que d'étendu, & de-là nous ſommes tous portés à croire que nous voyons en effet l'étendue. Nous ne pouvons guère diſtinguer dans notre ame ce jaune que nous voyons dans un louis-d'or, d'avec ce louis-d'or dont nous voyons le jaune. C'eſt comme, lorſque nous entendons prononcer ce mot *louis-d'or*, nous ne pouvons nous empêcher d'attacher malgré nous l'idée de cette monnaie au ſon que nous entendons prononcer.

Si tous les hommes parlaient la même langue, nous ſerions toujours prêts à croire qu'il y aurait une connexion néceſſaire entre les mots & les idées. Or tous les hommes ont ici le même langage, en fait d'imagination. La nature leur dit à tous: Quand vous aurez vu des couleurs pendant un certain temps, votre imagination vous repréſentera à tous, de la même façon, les corps auxquels ces couleurs ſemblent attachées. Ce jugement prompt & involontaire que

(*) Voyez dans les *Elémens de la Philoſophie de Newton* une note des éditeurs ſur cette queſtion.

Digitized by Google

vous formerez, vous ſera utile dans le cours de votre vie; car s'il fallait attendre, pour eſtimer les diſtances, les grandeurs, les ſituations, de tout ce qui vous environne, que vous euſſiez examiné des angles & des rayons viſuels, vous ſeriez mort avant que de ſavoir ſi les choſes dont vous avez beſoin ſont à dix pas de vous, ou à cent millions de lieues, & ſi elles ſont de la groſſeur d'un ciron, ou d'une montagne. Il vaudrait beaucoup mieux pour vous être nés aveugles.

Nous avons donc peut-être grand tort quand nous diſons que nos ſens nous trompent. Chacun de nos ſens fait la fonction à laquelle la nature l'a deſtiné. Ils s'aident mutuellement, pour envoyer à notre ame, par les mains de l'expérience, la meſure des connaiſſances que notre être comporte. Nous demandons à nos ſens ce qu'ils ne ſont point faits pour nous donner. Nous voudrions que nos yeux nous fiſſent connaître la ſolidité, la grandeur, la diſtance, &c. mais il faut que le toucher s'accorde en cela avec la vue, & que l'expérience les ſeconde. Si le père *Mallebranche* avait enviſagé la nature par ce côté, il eût attribué peut-être moins d'erreurs à nos ſens, qui ſont les ſeules ſources de toutes nos idées.

Il ne faut pas, ſans doute, étendre à tous les cas cette eſpèce de métaphyſique que nous venons de voir. Nous ne devons l'appeler au ſecours, que quand les mathématiques nous ſont inſuffiſantes.

Digitized by Google

DIVINITÉ DE JESUS.

Les ſociniens qui ſont regardés comme des blaſphémateurs ne reconnaiſſent point la divinité de Jesus-Christ. Ils oſent prétendre avec les philoſophes de l'antiquité, avec les Juifs, les Mahométans, & tant d'autres nations, que l'idée d'un Dieu-homme eſt monſtrueuſe, que la diſtance d'un Dieu à l'homme eſt infinie, & qu'il eſt impoſſible que l'être infini, immenſe, éternel, ait été contenu dans un corps périſſable.

Ils ont la confiance de citer en leur faveur *Euſèbe*, évêque de Céſarée, qui, dans ſon hiſtoire eccléſiaſtique, liv. I, chap. XI, déclare qu'il eſt abſurde que la nature non engendrée, immuable, du Dieu tout-puiſſant, prenne la forme d'un homme. Ils citent les pères de l'Egliſe, *Juſtin* & *Tertullien*, qui ont dit la même choſe ; *Juſtin* dans ſon dialogue avec *Triphon*, & *Tertullien* dans ſon diſcours contre *Praxeas*.

Ils citent *St Paul* qui n'appelle jamais Jesus-Christ Dieu, & qui l'appelle homme très-ſouvent. Ils pouſſent l'audace juſqu'au point d'affirmer que les chrétiens paſſèrent trois ſiècles entiers à former peu-à-peu l'apothéoſe de Jesus, & qu'ils n'élevaient cet étonnant édifice qu'à l'exemple des païens qui avaient diviniſé des mortels. D'abord, ſelon eux, on ne regarda Jesus que comme un homme inſpiré de Dieu ; enſuite comme une créature plus parfaite que les autres. On lui donna quelque temps après une place au-deſſus des anges, comme le dit *St Paul*. Chaque

Digitized by Google

jour ajoutait à sa grandeur. Il devint une émanation de DIEU produite dans le temps. Ce ne fut pas assez; on le fit naître avant le temps même. Enfin on le fit Dieu consubstantiel à DIEU. *Crellius*, *Voquelsius*, *Natalis Alexander*, *Hornebeck*, ont appuyé tous ces blasphèmes par des argumens qui étonnent les sages, & qui pervertissent les faibles. Ce fut surtout *Fauste Socin* qui répandit les semences de cette doctrine dans l'Europe; & sur la fin du seizième siècle il s'en est peu fallu qu'il n'établît une nouvelle espèce de christianisme. Il y en avait déjà eu plus de trois cents espèces.

DIVORCE.

SECTION PREMIERE.

IL est dit dans l'Encyclopédie, à l'article *Divorce*, que l'*usage du divorce ayant été porté dans les Gaules par les Romains, ce fut ainsi que Bissine ou Bazine quitta le roi de Thuringe son mari, pour suivre Childéric qui l'épousa.* C'est comme si on disait que les Troyens ayant établi le divorce à Sparte, *Hélène* répudia *Menelas*, suivant la loi, pour s'en aller avec *Pâris* en Phrygie.

La fable agréable de *Pâris*, & la fable ridicule de *Childéric* qui n'a jamais été roi de France, & qu'on prétend avoir enlevé *Bazine* femme de *Bazin*, n'ont rien de commun avec la loi du divorce.

On cite encore *Cherebert*, régule de la petite ville de Lutèce près d'Issi, *Lutetia Parisiorum*, qui répudia sa femme. L'abbé *Véli*, dans son *histoire de France*, dit que ce *Cherebert*, ou *Caribert*, répudia sa femme

Digitized by Google

Ingoberge pour épouſer *Mirefleur* fille d'un artiſan, & enſuite *Theudegilde*, fille d'un berger, qui *fut élevée ſur le premier trône de l'empire français.*

Il n'y avait alors ni premier ni ſecond trône chez ces barbares, que l'empire romain ne reconnut jamais pour rois. Il n'y avait point d'empire *français.*

L'empire des francs ne commença que par *Charlemagne.* Il eſt fort douteux que le mot *Mirefleur* fût en uſage dans la langue welche ou gauloiſe, qui était un patois du jargon celte. Ce patois n'avait pas des expreſſions ſi douces.

Il eſt dit encore que le réga, ou régule *Chilpéric*, ſeigneur de la province du Soiſſonnais, & qu'on appelle *roi de France*, fit un divorce avec la reine *Andove* ou *Andovère;* & voici la raiſon de ce divorce.

Cette *Andovère* après avoir donné au ſeigneur de Soiſſons, trois enfans mâles, accoucha d'une fille. Les Francs étaient en quelque façon chrétiens depuis *Clovis. Andovère* étant relevée de couche préſenta ſa fille au baptême. *Chilpéric* de Soiſſons, qui apparemment était fort las d'elle, lui déclara que c'était un crime irrémiſſible d'être marraine de ſon enfant, qu'elle ne pouvait plus être ſa femme par les lois de l'Egliſe, & il épouſa *Fredegonde;* après quoi il chaſſa *Fredegonde*, épouſa une viſigothe, & puis reprit *Fredegonde.*

Tout cela n'a rien de bien légal, & ne doit pas plus être cité que ce qui ſe paſſait en Irlande & dans les îles Orcades.

Le code juſtinien, que nous avons adopté en pluſieurs points, autoriſe le divorce: mais le droit canonique, que les catholiques ont encore plus adopté, ne le permet pas.

Digitized by Google

L'auteur de l'article dit *que le divorce ſe pratique dans les Etats d'Allemagne de la confeſſion d'Augsbourg.*

On peut ajouter que cet uſage eſt établi dans tous les pays du Nord, chez tous les réformés de toutes les confeſſions poſſibles, & dans toute l'Egliſe grecque.

Le divorce eſt probablement de la même date à-peu-près que le mariage. Je crois pourtant que le mariage eſt de quelques ſemaines plus ancien, c'eſt-à-dire qu'on ſe querella avec ſa femme au bout de quinze jours, qu'on la battit au bout d'un mois, & qu'on s'en ſépara après ſix ſemaines de cohabitation.

Juſtinien qui raſſembla toutes les lois faites avant lui, auxquelles il ajouta les ſiennes, non-ſeulement confirme celle du divorce, mais il lui donne encore plus d'étendue; au point que toute femme dont le mari était non pas eſclave, mais ſimplement priſonnier de guerre pendant cinq ans, pouvait après les cinq ans révolus, contracter un autre mariage.

Juſtinien était chrétien, & même théologien; comment donc arriva-t-il que l'Egliſe dérogeât à ſes lois? ce fut quand l'Egliſe devint ſouveraine & légiſlatrice. Les papes n'eurent pas de peine à ſubſtituer leurs décrétales au code dans l'Occident, plongé dans l'ignorance & dans la barbarie. Ils profitèrent tellement de la ſtupidité des hommes, qu'*Honorius III*, *Grégoire IX*, *Innocent III*, défendirent par leurs bulles qu'on enſeignât le droit civil. On peut dire de cette hardieſſe: cela n'eſt pas croyable; mais cela eſt vrai.

Comme l'Egliſe jugea ſeule du mariage, elle jugea ſeule du divorce. Point de prince qui ait fait un divorce, & qui ait épouſé une ſeconde femme ſans l'ordre du pape, avant *Henri VIII* roi d'Angleterre, qui

Digitized by Google

qui ne ſe paſſa du pape qu'après avoir long-temps ſollicité ſon procès en cour de Rome.

Cette coutume, établie dans des temps d'ignorance, ſe perpétua dans les temps éclairés, par la ſeule raiſon qu'elle exiſtait. Tout abus s'éterniſe de lui-même; c'eſt l'écurie d'*Augias*; il faut un *Hercule* pour la nétoyer.

Henri IV ne put être père d'un roi de France que par une ſentence du pape: encore fallut-il, comme on l'a déjà remarqué, non pas prononcer un divorce, mais mentir en prononçant qu'il n'y avait point eu de mariage.

SECTION II.

UN principal magiſtrat d'une ville de France a le malheur d'avoir une femme qui a été débauchée par un prêtre avant ſon mariage, & qui depuis s'eſt couverte d'opprobre par des ſcandales publics: il a eu la modération de ſe ſéparer d'elle ſans éclat. Cet homme âgé de quarante ans, vigoureux, & d'une figure agréable, a beſoin d'une femme; il eſt trop ſcrupuleux pour chercher à ſéduire l'épouſe d'un autre; il craint même le commerce d'une fille ou d'une veuve qui lui ſervirait de concubine. Dans cet état inquiétant & douloureux, voici le précis des plaintes qu'il adreſſe à ſon Egliſe.

Mon épouſe eſt criminelle, & c'eſt moi qu'on punit. Une autre femme eſt néceſſaire à la conſolation de ma vie, à ma vertu même; & la ſecte dont je ſuis me la refuſe; elle me défend de me marier avec une fille honnête. Les lois civiles d'aujourd'hui, malheureuſement fondées ſur le droit canon, me privent des

Digitized by Google

droits de l'humanité. L'Egliſe me réduit à chercher ou des plaiſirs qu'elle réprouve, ou des dédommagemens honteux qu'elle condamne; elle veut me forcer d'être criminel.

Je jette les yeux ſur tous les peuples de la terre; il n'y en a pas un ſeul, excepté le peuple catholique romain, chez qui le divorce & un nouveau mariage ne ſoient de droit naturel.

Quel renverſement de l'ordre a donc fait chez les catholiques une vertu de ſouffrir l'adultère, & un devoir de manquer de femme quand on a été indignement outragé par la ſienne?

Pourquoi un lien pourri eſt-il indiſſoluble malgré la grande loi adoptée par le code *quidquid ligatur diſſolubile eſt*? On me permet la ſéparation de corps & de biens, & on ne me permet pas le divorce. La loi peut m'ôter ma femme, & elle me laiſſe un nom qu'on appelle *ſacrement!* je ne jouis plus du mariage, & je ſuis marié! quelle contradiction! quel eſclavage! & ſous quelles lois avons-nous reçu la naiſſance!

Ce qui eſt bien plus étrange, c'eſt que cette loi de mon Egliſe eſt directement contraire aux paroles que cette Egliſe elle-même croit avoir été prononcées par JESUS-CHRIST: (*a*) *Quiconque a renvoyé ſa femme, (excepté pour adultère) pèche s'il en prend une autre.*

Je n'examine point ſi les pontifes de Rome ont été en droit de violer à leur plaiſir la loi de celui qu'ils regardent comme leur maître; ſi lorſqu'un Etat a beſoin d'un héritier, il eſt permis de répudier celle qui ne peut en donner. Je ne recherche point ſi une

(*a*) *Matthieu*, chap. XIX.

Digitized by Google

femme turbulente, attaquée de démence, ou homicide, ou empoiſonneuſe, ne doit pas être répudiée auſſi-bien qu'une adultère ; je m'en tiens au triſte état qui me concerne. DIEU me permet de me remarier, & l'évêque de Rome ne me le permet pas !

Le divorce a été en uſage chez les catholiques, ſous tous les empereurs ; il l'a été dans tous les Etats démembrés de l'empire romain. Les rois de France qu'on appelle *de la première race*, ont preſque tous répudié leurs femmes pour en prendre de nouvelles. Enfin il vint un *Grégoire IX*, ennemi des empereurs & des rois, qui, par un décret, fit du mariage un joug inſecouable : ſa décrétale devint la loi de l'Europe. Quand les rois voulurent répudier une femme adultère ſelon la loi de JESUS-CHRIST, ils ne purent en venir à bout ; il fallut chercher des prétextes ridicules. *Louis le jeune* fut obligé, pour faire ſon malheureux divorce avec *Eléonore de Guienne*, d'alléguer une parenté qui n'exiſtait pas. Le roi *Henri IV*, pour répudier *Marguerite de Valois*, prétexta une cauſe encore plus fauſſe, un défaut de conſentement. Il fallut mentir pour faire un divorce légitimement.

Quoi ! un ſouverain peut abdiquer ſa couronne, & ſans la permiſſion du pape il ne pourra abdiquer ſa femme ! eſt-il poſſible que des hommes d'ailleurs éclairés, aient croupi ſi long-temps dans cette abſurde ſervitude !

Que nos prêtres, que nos moines renoncent aux femmes, j'y conſens ; c'eſt un attentat contre la population, c'eſt un malheur pour eux ; mais ils méritent ce malheur qu'ils ſe ſont fait eux-mêmes. Ils ont été les victimes des papes qui ont voulu avoir en eux des

Digitized by Google

eſclaves, des ſoldats ſans famille & ſans patrie, vivant uniquement pour l'Egliſe; mais moi magiſtrat qui ſers l'Etat toute la journée, j'ai beſoin le ſoir d'une femme, & l'Egliſe n'a pas le droit de me priver d'un bien que DIEU m'accorde. Les apôtres étaient mariés, *Joſeph* était marié, & je veux l'être. Si moi alſacien je dépends d'un prêtre qui demeure à Rome, ſi ce prêtre a la barbare puiſſance de me priver d'une femme, qu'il me faſſe eunuque pour chanter des *miſerere* dans ſa chapelle. (1)

DOGMES.

ON ſait que toute croyance enſeignée par l'Egliſe, eſt un dogme qu'il faut embraſſer. Il eſt triſte qu'il y ait des dogmes reçus par l'Egliſe latine, & rejetés par l'Egliſe grecque. Mais ſi l'unanimité manque, la charité la remplace. C'eſt ſurtout entre les cœurs qu'il faudrait de la réunion.

Je crois que nous pouvons à ce propos rapporter un ſonge qui a déjà trouvé grâce devant quelques perſonnes pacifiques.

Le 17 février de l'an 1763 de l'ère vulgaire, le ſoleil entrant dans le ſigne des poiſſons, je fus tranſporté au ciel, comme le ſavent tous mes amis. Ce

(1) L'empereur *Joſeph II* vient de donner à ſes peuples une nouvelle légiſlation ſur les mariages. Par cette légiſlation, le mariage devient ce qu'il doit être : un ſimple contrat civil. Il a également autoriſé le divorce ſans exiger d'autre motif que la volonté conſtante des deux époux. Sur ces deux objets plus importans qu'on ne croit pour la morale & la proſpérité des Etats, il a donné un grand exemple qui ſera ſuivi par les autres nations de l'Europe, quand elles commenceront à ſentir qu'il n'eſt pas plus raiſonnable de conſulter ſur la légiſlation les théologiens que les danſeurs de corde.

Digitized by Google

ne fut point la jument *Borac* de *Mahomet* qui fut ma monture ; ce ne fut point le char enflammé d'*Elie* qui fut ma voiture ; je ne fus porté ni ſur l'éléphant de *Sammonocodom* le ſiamois, ni ſur le cheval de *S^t George* patron de l'Angleterre, ni ſur le cochon de *S^t Antoine :* j'avoue avec ingénuité que mon voyage ſe fit je ne ſais comment.

On croira bien que je fus ébloui ; mais ce qu'on ne croira pas, c'eſt que je vis juger tous les morts. Et qui étaient les juges ? c'était, ne vous en déplaiſe, tous ceux qui ont fait du bien aux hommes, *Confucius*, *Solon*, *Socrate*, *Titus*, les *Antonins*, *Epictète*, *Charron*, de *Thou*, le chancelier de l'*Hoſpital ;* tous les grands-hommes qui, ayant enſeigné & pratiqué les vertus que DIEU exige, ſemblent ſeuls être en droit de prononcer ſes arrêts.

Je ne dirai point ſur quels trônes ils étaient aſſis, in combien de millions d'êtres céleſtes étaient proſternés devant l'éternel architecte de tous les globes, ni quelle foule d'habitans de ces globes innombrables comparut devant les juges. Je ne rendrai compte ici que de quelques petites particularités tout-à-fait intéreſſantes dont je fus frappé.

Je remarquai que chaque mort qui plaidait ſa cauſe, & qui étalait ſes beaux ſentimens, avait à côté de lui tous les témoins de ſes actions. Par exemple, quand le cardinal de *Lorraine* ſe vantait d'avoir fait adopter quelques-unes de ſes opinions par le concile de Trente, & que pour prix de ſon orthodoxie il demandait la vie éternelle ; tout auſſitôt paraiſſaient autour de lui vingt courtiſannes ou dames de la cour, portant toutes ſur le front le nombre de leur rendez-vous avec le

Digitized by Google

cardinal. On voyait ceux qui avaient jeté avec lui les fondemens de la ligue ; tous les complices de ſes deſſeins pervers venaient l'environner.

Vis-à-vis du cardinal de *Lorraine* était *Jean Chauvin* qui ſe vantait, dans ſon patois groſſier, d'avoir donné des coups de pieds à l'idole papale, après que d'autres l'avaient abattue. J'ai écrit contre la peinture & la ſculpture, diſait-il ; j'ai fait voir évidemment que les bonnes œuvres ne ſervent à rien du tout, & j'ai prouvé qu'il eſt diabolique de danſer le menuet ; chaſſez vîte d'ici le cardinal de *Lorraine*, & placez-moi à côté de *S^t Paul*.

Comme il parlait, on vit auprès de lui un bûcher enflammé ; un ſpectre épouvantable, portant au cou une fraiſe eſpagnole à moitié brûlée, ſortait du milieu des flammes avec des cris affreux : Monſtre, s'écriait-il, monſtre exécrable, tremble ; reconnais ce *Servet* que tu as fait périr par le plus cruel des ſupplices, parce qu'il avait diſputé contre toi ſur la manière dont trois perſonnes peuvent faire une ſeule ſubſtance. Alors tous les juges ordonnèrent que le cardinal de *Lorraine* ſerait précipité dans l'abyme, mais que *Calvin* ſerait puni plus rigoureuſement. (1)

Je vis une foule prodigieuſe de morts qui diſaient : J'ai cru, j'ai cru ; mais ſur leur front il était écrit, j'ai fait ; & ils étaient condamnés.

Le jéſuite *le Tellier* paraiſſait fièrement, la bulle *Unigenitus* à la main. Mais à ſes côtés s'éleva tout d'un coup un monceau de deux mille lettres de cachet. Un janſéniſte y mit le feu, *le Tellier* fut brûlé juſqu'aux os ;

(1) Cela n'eſt pas juſte ; le cardinal de *Lorraine* avait allumé plus de bûchers que *Calvin*.

Digitized by Google

& le janſéniſte, qui n'avait pas moins cabalé que le jéſuite, eut ſa part de la brûlure.

Je voyais arriver à droite & à gauche des troupes de faquirs, de talapoins, de bonzes, de moines blancs, noirs & gris, qui s'étaient tous imaginés que, pour faire leur cour à l'Etre ſuprême, il fallait ou chanter, ou ſe fouetter, ou marcher tout nus. J'entendis une voix terrible qui leur demanda : Quel bien avez-vous fait aux hommes ? A cette voix ſuccéda un morne ſilence ; aucun n'oſa répondre, & ils furent tous conduits aux petites maiſons de l'univers : c'eſt un des plus grands bâtimens qu'on puiſſe imaginer.

L'un criait : c'eſt aux métamorphoſes de *Xaca* qu'il faut croire ; l'autre, c'eſt à celles de *Sammonocodom ; Bacchus* arrêta le ſoleil & la lune, diſait celui-ci ; les Dieux reſſuſcitèrent *Pélops*, diſait celui-là. Voici la bulle *in cœnâ Domini*, diſait un nouveau venu, & l'huiſſier des juges criait : Aux petites-maiſons, aux petites-maiſons.

Quand tous ces procès furent vidés, j'entendis alors promulguer cet arrêt : DE PAR L'ETERNEL CRÉATEUR, CONSERVATEUR, RÉMUNÉRATEUR, VENGEUR, PARDONNEUR, &c. &c., ſoit notoire à tous les habitans des cent mille millions de milliars de mondes qu'il nous a plu de former, que nous ne jugerons jamais aucun deſdits habitans ſur leurs idées creuſes, mais uniquement ſur leurs actions ; car telle eſt notre juſtice.

J'avoue que ce fut la première fois que j'entendis un tel édit ; tous ceux que j'avais lus ſur le petit grain de ſable où je ſuis né, finiſſaient par ces mots ; *car tel eſt notre plaiſir.*

Digitized by Google

DONATIONS.

LA république romaine qui s'empara de tant d'Etats, en donna auſſi quelques-uns.

Scipion fit *Maſſiniſſe* roi de Numidie.

Lucullus, *Scylla*, *Pompée*, donnèrent une demi-douzaine de royaumes.

Cléopâtre reçut l'Egypte de *Céſar* : *Antoine*, & enſuite *Octave* donnèrent le petit royaume de Judée à *Hérode*.

Sous *Trajan*, on frappa la fameuſe médaille *regna aſſignata*, les royaumes accordés.

Des villes, des provinces données en ſouveraineté à des prêtres, à des colléges pour la plus grande gloire de DIEU ou des Dieux, c'eſt ce qu'on ne voit dans aucun pays.

Mahomet & les califes ſes vicaires prirent beaucoup d'Etats pour la propagation de leur foi, mais on ne leur fit aucune donation. Ils ne tenaient rien que de leur Alcoran & de leur ſabre.

La religion chrétienne, qui fut d'abord une ſociété de pauvres, ne vécut long-temps que d'aumônes. La première donation eſt celle d'*Anania* & de *Saphira* ſa femme. Elle fut en argent comptant, & ne réuſſit pas aux donateurs.

Donation de Conſtantin.

LA célèbre donation de Rome & de toute l'Italie au pape *Silveſtre*, par l'empereur *Conſtantin*, fut ſoutenue comme une partie du ſymbole juſqu'au ſeizième ſiècle. Il fallait croire que *Conſtantin* étant à Nicomédie fut guéri de la lèpre à Rome, par le baptême qu'il

Digitized by Google

reçut de l'évêque *Silveſtre*, (quoiqu'il ne fût point baptiſé) & que pour récompenſe il donna ſur le champ ſa ville de Rome & toutes ſes provinces occidentales à ce *Silveſtre*. Si l'acte de cette donation avait été dreſſé par le docteur de la comédie italienne, il n'aurait pas été plus plaiſamment conçu. On ajoute que *Conſtantin* déclara tous les chanoines de Rome conſuls & patrices, *patricios & conſules effici;* qu'il tint lui-même la bride de la haquenée ſur laquelle monta le nouvel empereur évêque, *tenentes frenum equi illius.* (*)

Quand on fait réflexion que cette belle hiſtoire a été en Italie une eſpèce d'article de foi, & une opinion révérée du reſte de l'Europe pendant huit ſiècles; qu'on a pourſuivi comme des hérétiques ceux qui en doutaient, il ne faut plus s'étonner de rien.

Donation de Pepin.

AUJOURD'HUI on n'excommunie plus perſonne pour avoir douté que *Pepin* l'uſurpateur ait donné & pu donner au pape l'exarchat de Ravenne; c'eſt tout au plus une mauvaiſe penſée, un péché véniel qui n'entraîne point la perte du corps & de l'ame.

Voici ce qui pourrait excuſer les juriſconſultes allemands qui ont des ſcrupules ſur cette donation.

1°. Le bibliothécaire *Anaſtaſe*, dont le témoignage eſt toujours cité, écrivait cent quarante ans après l'événement.

2°. Il n'était point vraiſemblable que *Pepin* mal affermi en France, & à qui l'Aquitaine feſait la guerre,

(*) Voyez l'*Eſſai ſur les mœurs &c.*, tome I, pages 363 & 364, où cette donation ſe trouve traduite en entier.

Digitized by Google

allât donner en Italie des Etats qu'il avouait appartenir à l'empereur réfident à Conſtantinople.

3°. Le pape *Zacharie* reconnaiſſait l'empereur romain-grec pour ſouverain de ces terres diſputées par les Lombards, & lui en avait prêté ſerment, comme il ſe voit par les lettres de cet évêque de Rome *Zacharie* à l'évêque de Maïence *Boniface*. Donc *Pepin* ne pouvait donner au pape les terres impériales.

4°. Quand le pape *Etienne II* fit venir une lettre du ciel, écrite de la propre main de *S^t Pierre* à *Pepin*, pour ſe plaindre des vexations du roi des Lombards *Aſtolphe*, *S^t Pierre* ne dit point du tout dans ſa lettre que *Pepin* eût fait préſent de l'exarchat de Ravenne au pape; & certainement *S^t Pierre* n'y aurait pas manqué, pour peu que la choſe eût été ſeulement équivoque; il entend trop bien ſes intérêts.

5°. Enfin, on ne vit jamais l'acte de cette donation; & ce qui eſt plus fort, on n'oſa pas même en fabriquer un faux. Il n'eſt pour toute preuve que des récits vagues mêlés de fables. On n'a donc au lieu de certitude, que des écrits de moines, abſurdes, copiés de ſiècle en ſiècle.

L'avocat italien qui écrivit en 1722, pour faire voir qu'originairement Parme & Plaiſance avaient été concédés au Saint-Siége comme une dépendance de l'exarchat, (*a*) aſſure que *les empereurs grecs furent juſtement dépouillés de leurs droits, parce qu'ils avaient ſoulevé les peuples contre* DIEU. C'eſt de nos jours qu'on écrit ainſi! mais c'eſt à Rome. Le cardinal *Bellarmin* va plus loin: *Les premiers chrétiens*, dit-il, *ne ſupportaient les empereurs que parce qu'ils n'étaient pas les plus forts*. L'aveu eſt franc, & je ſuis perſuadé que *Bellarmin* a raiſon.

(*a*) Page 120, ſeconde partie.

Digitized by Google

Donation de Charlemagne.

DANS le temps que la cour de Rome croyait avoir beſoin de titres, elle prétendit que *Charlemagne* avait confirmé la donation de l'exarchat, & qu'il y avait ajouté la Sicile, Veniſe, Bénévent, la Corſe, la Sardaigne. Mais comme *Charlemagne* ne poſſédait aucun de ces Etats, il ne pouvait les donner; & quant à la ville de Ravenne, il eſt bien clair qu'il la garda, puiſque dans ſon teſtament il fait un legs à *ſa ville de Ravenne*, ainſi qu'à *ſa ville de Rome*. C'eſt beaucoup que les papes aient eu Ravenne & la Romagne avec le temps; mais pour Veniſe, il n'y a pas d'apparence qu'ils faſſent valoir dans la place Saint-Marc le diplôme qui leur en accorde la ſouveraineté.

On a diſputé pendant des ſiècles ſur tous ces actes, inſtrumens, diplômes; mais c'eſt une opinion conſtante, dit *Giannone*, ce martyr de la vérité, que toutes ces pièces furent forgées du temps de *Grégoire VII*. (*b*) *E coſtante opinione preſſo i più gravi ſcrittori che tutti queſti iſtromenti e diplomi furono ſuppoſti ne' tempi d'Ildebrando.*

Donation de Bénévent par l'empereur Henri III.

LA première donation bien avérée qu'on ait faite, au ſiége de Rome, fut celle de Bénévent; & ce fut un échange de l'empereur *Henri III* avec le pape *Léon IX*; il n'y manqua qu'une formalité, c'eſt qu'il eût fallu que l'empereur qui donnait Bénévent en fût le maître.

(*b*) Lib. IX, cap. III.

Digitized by Google

Elle appartenait aux ducs de Bénévent, & les empereurs romains-grecs réclamaient leurs droits ſur ce duché. Mais l'hiſtoire n'eſt autre choſe que la liſte de ceux qui ſe ſont accommodés du bien d'autrui.

Donation de la comteſſe Mathilde.

La plus conſidérable des donations, & la plus authentique fut celle de tous les biens de la fameuſe comteſſe *Mathilde* à *Grégoire VII*. C'était une jeune veuve qui donnait tout à ſon directeur. Il paſſe pour conſtant que l'acte en fut réitéré deux fois, & enſuite confirmé par ſon teſtament.

Cependant il reſte encore quelque difficulté. On a toujours cru à Rome que *Mathilde* avait donné tous ſes Etats, tous ſes biens préſens & à venir à ſon ami *Grégoire VII*, par un acte ſolemnel, dans ſon château de Canoſſa en 1077, pour le remède de ſon ame & de l'ame de ſes parens. Et pour corroborer ce ſaint inſtrument, on nous en montre un ſecond de l'an 1102, par lequel il eſt dit que c'eſt à Rome qu'elle a fait cette donation, laquelle s'eſt égarée, & qu'elle la renouvelle, & toujours pour le remède de ſon ame.

Comment un acte ſi important était-il égaré ? la cour romaine eſt-elle ſi négligente ? comment cet inſtrument écrit à Canoſſe avait-il été écrit à Rome ? que ſignifient ces contradictions ? Tout ce qui eſt bien clair, c'eſt que l'ame des donataires ſe portait mieux que l'ame de la donatrice qui avait beſoin, pour ſe guérir, de ſe dépouiller de tout en faveur de ſes médecins.

Digitized by Google

Enfin, voilà donc, en 1102, une ſouveraine réduite, par un acte en forme, à ne pouvoir pas diſpoſer d'un arpent de terre; & depuis cet acte, juſqu'à ſa mort en 1115, on trouve encore des donations de terres conſidérables, faites par cette même *Mathilde* à des chanoines & à des moines. Elle n'avait donc pas tout donné. Et enfin, cet acte de 1102 pourrait bien avoir été fait après ſa mort par quelque habile homme.

La cour de Rome ajouta encore à tous ſes droits le teſtament de *Mathilde* qui confirmait ſes donations. Les papes ne produiſirent jamais ce teſtament.

Il fallait encore ſavoir ſi cette riche comteſſe avait pu diſpoſer de ſes biens, qui étaient la plupart des fiefs de l'Empire.

L'empereur *Henri V* ſon héritier s'empara de tout, ne reconnut ni teſtament, ni donations, ni fait, ni droit. Les papes en temporiſant gagnèrent plus que les empereurs en uſant de leur autorité; & avec le temps, ces céſars devinrent ſi faibles, qu'enfin les papes ont obtenu de la ſucceſſion de *Mathilde* ce qu'on appelle aujourd'hui le *patrimoine de S^t Pierre*.

Donation de la ſuzeraineté de Naples aux papes.

Les gentilshommes normands, qui furent les premiers inſtrumens de la conquête de Naples & de Sicile, firent le plus bel exploit de chevalerie dont on ait jamais entendu parler. Quarante à cinquante hommes ſeulement délivrent Salerne au moment qu'elle eſt priſe par une armée de Sarrazins. Sept autres gentilshommes normands, tous frères, ſuffiſent pour chaſſer ces mêmes Sarrazins de toute la contrée,

Digitized by Google

& pour l'ôter à l'empereur grec qui les avait payés d'ingratitude. Il eſt bien naturel que les peuples dont ces héros avaient ranimé la valeur, s'accoutumaſſent à leur obéir par admiration & par reconnaiſſance.

Voilà les premiers droits à la couronne des deux Siciles. Les évêques de Rome ne pouvaient pas donner ces Etats en fief plus que le royaume de Boutan ou de Cachemire.

Ils ne pouvaient même en accorder l'inveſtiture, quand on la leur aurait demandée; car dans le temps de l'anarchie des fiefs, quand un ſeigneur voulait tenir ſon bien allodial en fief pour avoir une protection, il ne pouvait s'adreſſer qu'au ſouverain, au chef du pays où ce bien était ſitué. Or certainement le pape n'était pas ſeigneur ſouverain de Naples, de la Pouille, & de la Calabre.

On a beaucoup écrit ſur cette vaſſalité prétendue, mais on n'a jamais remonté à la ſource. J'oſe dire que c'eſt le défaut de preſque tous les juriſconſultes, comme de tous les théologiens. Chacun tire bien ou mal, d'un principe reçu, les conſéquences les plus favorables à ſon parti. Mais ce principe eſt-il vrai? ce premier fait ſur lequel ils s'appuient eſt-il inconteſtable? c'eſt ce qu'ils ſe donnent bien de garde d'examiner. Ils reſſemblent à nos anciens romanciers qui ſuppoſaient tous que *Francus* avait apporté en France le caſque d'*Hector*. Ce caſque était impénétrable ſans doute, mais *Hector* en effet l'avait-il porté? Le lait de la Vierge eſt auſſi très-reſpectable; mais vingt ſacriſties qui ſe vantent d'en poſſéder une roquille, la poſſèdent-elles en effet?

Les hommes de ce temps-là, auſſi méchans qu'imbécilles, ne s'effrayaient pas des plus grands crimes,

Digitized by Google

& redoutaient une excommunication qui les rendait exécrables aux peuples encore plus méchans qu'eux, & beaucoup plus ſots.

Robert Guiſcard, & *Richard*, vainqueurs de la Pouille & de la Calabre, furent d'abord excommuniés par le pape *Léon IX*. Ils s'étaient déclarés vaſſaux de l'empire; mais l'empereur *Henri III*, mécontent de ces feudataires conquérans, avait engagé *Léon IX* à lancer l'excommunication à la tête d'une armée d'allemands. Les Normands qui ne craignaient point ces foudres comme les princes d'Italie les craignaient, battirent les Allemands, & prirent le pape priſonnier. Mais pour empêcher déſormais les empereurs & les papes de venir les troubler dans leurs poſſeſſions, ils offrirent leurs conquêtes à l'Egliſe, ſous le nom d'*oblata*. C'eſt ainſi que l'Angleterre avait payé le *denier de S^t Pierre*; c'eſt ainſi que les premiers rois d'Eſpagne & de Portugal, en recouvrant leurs Etats contre les Sarrazins, promirent à l'Egliſe de Rome deux livres d'or par an. Ni l'Angleterre, ni l'Eſpagne, ni le Portugal, ne regardèrent jamais le pape comme leur ſeigneur fuzerain.

Le duc *Robert*, oblat de l'Egliſe, ne fut pas non plus feudataire du pape; il ne pouvait pas l'être, puiſque les papes n'étaient pas ſouverains de Rome. Cette ville alors était gouvernée par ſon ſénat, & l'évêque n'avait que du crédit; le pape était à Rome préciſément ce que l'électeur eſt à Cologne. Il y a une différence prodigieuſe entre être oblat d'un ſaint & être feudataire d'un évêque.

Baronius, dans ſes actes, rapporte l'hommage prétendu fait par *Robert* duc de la Pouille & de la Calabre

Digitized by Google

à *Nicolas II;* mais cette pièce eſt ſuſpecte comme tant d'autres, on ne l'a jamais vue ; elle n'a jamais été dans aucune archive. *Robert* s'intitula : *Duc par la grâce de* DIEU *& de S^t Pierre;* mais certainement *S^t Pierre* ne lui avait rien donné, & n'était point roi de Rome.

Les autres papes, qui n'étaient pas plus rois que *S^t Pierre*, reçurent ſans difficulté l'hommage de tous les princes qui ſe préſentèrent pour régner à Naples, ſurtout quand ces princes furent les plus forts.

Donation de l'Angleterre & de l'Irlande aux papes, par le roi Jean.

EN 1213 le roi *Jean*, vulgairement nommé *Jean ſans terre*, & plus juſtement *ſans vertu*, étant excommunié, & voyant ſon royaume mis en interdit, le donna au pape *Innocent III* & à ſes ſucceſſeurs. *Non contraint par une crainte, mais de mon plein gré & de l'avis de mes barons, pour la rémiſſion de mes péchés contre* DIEU *& l'Egliſe, je réſigne l'Angleterre & l'Irlande à* DIEU, *à S^t Pierre, à S^t Paul, & à monſeigneur le pape Innocent, & à ſes ſucceſſeurs dans la chaire apoſtolique.*

Il ſe déclara feudataire lieutenant du pape ; paya d'abord huit mille livres ſterling comptant au légat *Pandolphe ;* promit d'en payer mille tous les ans ; donna la première année d'avance au légat qui la foula aux pieds, & jura entre ſes genoux qu'il ſe ſoumettait à tout perdre faute de payer à l'échéance.

Le plaiſant de cette cérémonie fut que le légat s'en alla avec ſon argent, & oublia de lever l'excommunication.

Examen

Digitized by Google

Examen de la vaſſalité de Naples & de l'Angleterre.

On demande laquelle vaut le mieux de la donation de *Robert Guiſcard*, ou de celle de *Jean ſans terre :* tous deux avaient été excommuniés ; tous deux donnaient leurs Etats à *S^t Pierre*, & n'en étaient plus que les fermiers. Si les barons anglais s'indignèrent du marché infame de leur roi avec le pape & le caſſèrent, les barons napolitains ont pu caſſer celui du duc *Robert :* & s'ils l'ont pu autrefois, ils le peuvent aujourd'hui.

De deux choſes l'une ; ou l'Angleterre & la Pouille étaient données au pape ſelon la loi de l'Egliſe, ou ſelon la loi des fiefs ; ou comme à un évêque, ou comme à un ſouverain. Comme à un évêque, c'était préciſément contre la loi de Jesus-Christ, qui défendit ſi ſouvent à ſes diſciples de rien prendre, & qui leur déclara que ſon royaume n'eſt point de ce monde.

Si comme à un ſouverain, c'était un crime de lèſe-majeſté impériale. Les Normands avaient déjà fait hommage à l'empereur. Ainſi nul droit ni ſpirituel, ni temporel n'appartenait aux papes dans cette affaire. Quand le principe eſt ſi vicieux, tous les effets le ſont. Naples n'appartient donc pas plus au pape que l'Angleterre.

Il y a encore une autre façon de ſe pourvoir contre cet ancien marché ; c'eſt le droit des gens, plus fort que le droit des fiefs. Ce droit des gens ne veut pas qu'un ſouverain appartienne à un autre ſouverain ; &

Digitized by Google

la loi la plus ancienne eſt qu'on ſoit le maître chez ſoi, à moins qu'on ne ſoit le plus faible.

Des donations faites par les papes.

Si on a donné des principautés aux évêques de Rome, ils en ont donné bien davantage. Il n'y a pas un ſeul trône en Europe dont ils n'aient fait préſent. Dès qu'un prince avait conquis un pays, ou même voulait le conquérir, les papes le lui accordaient au nom de *S^t Pierre*. Quelquefois même ils firent les avances, & l'on peut dire qu'ils ont donné tous les royaumes excepté celui des cieux.

Peu de gens en France ſavent que *Jules II* donna les Etats du roi *Louis XII* à l'empereur *Maximilien*, qui ne put s'en mettre en poſſeſſion ; & l'on ne ſe ſouvient pas aſſez que *Sixte-Quint*, *Grégoire XIV*, & *Clément VIII*, furent près de faire une libéralité de la France à quiconque *Philippe II* aurait choiſi pour le mari de ſa fille *Claire Eugénie*.

Quant aux empereurs, il n'y en a pas un depuis *Charlemagne*, que la cour de Rome n'ait prétendu avoir nommé. C'eſt pourquoi *Swift*, dans ſon *Conte du tonneau*, dit que milord *Pierre* devint tout-à-fait fou, & que *Martin* & *Jean* ſes frères voulurent le faire enfermer par avis de parens. Nous ne rapportons cette témérité que comme un blaſphème plaiſant d'un prêtre anglais contre l'évêque de Rome.

Toutes ces donations diſparaiſſent devant celles des Indes orientales & occidentales, dont *Alexandre VI* inveſtit l'Eſpagne & le Portugal de ſa pleine puiſſance & autorité divine : c'était donner preſque toute la terre.

Digitized by Google

Il pouvait donner de même les globes de *Jupiter* & de *Saturne* avec leurs ſatellites.

Donations entre particuliers.

LES donations des citoyens ſe traitent tout différemment. Les codes des nations ſont convenus d'abord unanimement, que perſonne ne peut donner le bien d'autrui, de même que perſonne ne peut le prendre. C'eſt la loi des particuliers.

En France la juriſprudence fut incertaine ſur cet objet, comme ſur preſque tous les autres, juſqu'à l'année 1731, où l'équitable chancelier d'*Agueſſeau* ayant conçu le deſſein de rendre enfin la loi uniforme, ébaucha très-faiblement ce grand ouvrage par l'édit ſur les *donations*. Il eſt rédigé en quarante-ſept articles. Mais en voulant rendre uniformes toutes les formalités concernant les donations, on excepta la Flandre de la loi générale; & en exceptant la Flandre on oublia l'Artois qui devrait jouir de la même exception : de ſorte que ſix ans après la loi générale, on fut obligé d'en faire pour l'Artois une particulière.

On fit ſurtout ces nouveaux édits concernant les donations & les teſtamens, pour écarter tous les commentateurs qui embrouillent les lois; & on en a déjà fait dix commentaires.

Ce qu'on peut remarquer ſur les donations, c'eſt qu'elles s'étendent beaucoup plus loin qu'aux particuliers à qui on fait un préſent. Il faut payer pour chaque préſent aux fermiers du domaine royal, droit de contrôle, droit d'inſinuation, droit de centième denier, droit de deux ſous pour livre, droit de huit ſous pour livre.

Digitized by Google

De ſorte que toutes les fois que vous donnez à un citoyen, vous êtes bien plus libéral que vous ne penſez. Vous avez le plaiſir de contribuer à enrichir les fermiers généraux ; mais cet argent ne ſort point du royaume, comme celui qu'on paye à la cour de Rome.

DORMANS. (LES SEPT)

LA fable imagina qu'un *Epiménide* avait dormi d'un ſomme pendant vingt-ſept ans, & qu'à ſon réveil il fut tout étonné de trouver ſes petits-enfans mariés qui lui demandaient ſon nom ; ſes amis morts, ſa ville & les mœurs des habitans changées. C'était un beau champ à la critique, & un plaiſant ſujet de comédie. La légende a emprunté tous les traits de la fable, & les a groſſis.

L'auteur de la *Légende dorée* ne fut pas le premier qui, au treizième ſiècle, au lieu d'un dormeur nous en donna ſept, & en fit bravement ſept martyrs. Il avait pris cette édifiante hiſtoire chez *Grégoire* de Tours, écrivain véridique, qui l'avait priſe chez *Sigebert*, qui l'avait priſe chez *Métaphraſte*, qui l'avait priſe chez *Nicéphore*. C'eſt ainſi que la vérité arrive aux hommes de main en main.

Le révérend *Pierre Ribadeneira* de la compagnie de JESUS, enchérit encore ſur la *Légende dorée* dans ſa célèbre *Fleur des ſaints*, dont il eſt fait mention dans le Tartuffe de *Molière*. Elle fut traduite, augmentée, & enrichie de tailles-douces, par le révérend père *Antoine Girard* de la même ſociété ; rien n'y manque.

Digitized by Google

Quelques curieux ſeront peut-être bien aiſes de voir la proſe du révérend père *Girard*, la voici :

» Du temps de l'empereur *Déce*, l'Egliſe reçut une » furieuſe & épouvantable bouraſque ; entre les autres » chrétiens l'on prit ſept frères, jeunes, bien diſpos, » & de bonne grâce, qui étaient enfans d'un cheva- » lier d'Ephèſe, & qui s'appelaient *Maximien*, *Marie*, » *Martinien*, *Denis*, *Jean*, *Sérapion*, & *Conſtantin*. L'em- » pereur leur ôta d'abord leurs ceintures dorées.... » ils ſe cachèrent dans une caverne, l'empereur en » fit murer l'entrée pour les faire mourir de faim. »

Auſſitôt ils s'endormirent tous ſept, & ne ſe réveillèrent qu'après avoir dormi cent ſoixante & dix-ſept ans.

Le père *Girard*, loin de croire que ce ſoit un *conte à dormir debout*, en prouve l'authenticité par les argumens les plus démonſtratifs : & quand on n'aurait d'autre preuve que les noms des ſept aſſoupis, cela ſuffirait ; on ne s'aviſe pas de donner des noms à des gens qui n'ont jamais exiſté. Les ſept dormans ne pouvaient être ni trompés, ni trompeurs. Auſſi ce n'eſt pas pour conteſter cette hiſtoire que nous en parlons, mais ſeulement pour remarquer qu'il n'y a pas un ſeul événement fabuleux de l'antiquité qui n'ait été rectifié par les anciens légendaires. Toute l'hiſtoire d'*Oedipe*, d'*Hercule*, de *Théſée*, ſe trouve chez eux accommodée à leur manière. Ils ont peu inventé, mais ils ont beaucoup perfectionné.

J'avoue ingénument que je ne ſais pas d'où *Nicéphore* avait tiré cette belle hiſtoire. Je ſuppoſe que c'était de la tradition d'Ephèſe ; car la caverne des ſept dormans, & la petite égliſe qui leur eſt dédiée, ſubſiſtent encore.

Digitized by Google

Les moins éveillés des pauvres grecs y viennent faire leurs dévotions. Le chevalier *Ricaut* & pluſieurs autres voyageurs anglais ont vu ces deux monumens; mais pour leurs dévotions ils ne les y ont pas faites.

Terminons ce petit article par le raiſonnement d'*Abadie*. Voilà des *mémoriaux* inſtitués pour célébrer à jamais l'aventure des ſept dormans. Aucun grec n'en a jamais douté dans Ephèſe ; ces grecs n'ont pu être abuſés ; ils n'ont pu abuſer perſonne ; donc l'hiſtoire des ſept dormans eſt inconteſtable.

DROIT.

Droit des gens, droit naturel, droit public.

SECTION PREMIERE.

JE ne connais rien de mieux ſur ce ſujet que ces vers de l'*Arioſte* au chant XLIV.

Fan' lega oggi rè, papi, imperatori,
Doman' ſaranno capitali nemici ;
Perche quella apparenza eſteriori
Non hanno i cor', non hanno gli animi tali,
Che non guardando al torto più che a dritto
Attendon' ſolamente al' lor profitto.
Rois, empereurs, & ſucceſſeurs de Pierre,
Au nom de DIEU ſignent un beau traité ;
Le lendemain ces gens ſe font la guerre.
Pourquoi cela? C'eſt que la piété,
La bonne foi ne les tourmente guère,
Et que malgré ſaint Jacque & ſaint Matthieu,
Leur intérêt eſt leur unique dieu.

Digitized by Google

S'il n'y avait que deux hommes ſur la terre, comment vivraient-ils enſemble ? ils s'aideraient, ſe nuiraient, ſe careſſeraient, ſe diraient des injures, ſe battraient, ſe réconcilieraient, ne pourraient vivre l'un ſans l'autre, ni l'un avec l'autre. Ils feraient comme tous les hommes font aujourd'hui. Ils ont le don du raiſonnement, oui; mais ils ont auſſi le don de l'inſtinct, & ils ſentiront, & ils raiſonneront, & ils agiront toujours comme ils y ſont deſtinés par la nature.

Un DIEU n'eſt pas venu ſur notre globe pour aſſembler le genre-humain & pour lui dire: „J'or- „ donne aux Nègres & aux Cafres d'aller tout nus, „ & de manger des inſectes.

„ J'ordonne aux Samoïèdes de ſe vêtir de peaux „ de rangifères, & d'en manger la chair, toute inſi- „ pide qu'elle eſt, avec du poiſſon ſéché & puant, „ le tout ſans ſel. Les Tartares du Thibet croiront „ tout ce que leur dira le dalaï-lama; & les Japonnais „ croiront tout ce que leur dira le dairi.

„ Les Arabes ne mangeront point de cochon, & „ les Veſtphaliens ne ſe nourriront que de cochon.

„ Je vais tirer une ligne du mont Caucaſe à „ l'Egypte, & de l'Egypte au mont Atlas: tous ceux „ qui habiteront à l'orient de cette ligne pourront „ épouſer pluſieurs femmes; ceux qui ſeront à l'oc- „ cident n'en auront qu'une.

„ Si vers le golfe Adriatique, depuis Zara juſqu'à „ la Poléſine, ou vers les marais du Rhin & de la „ Meuſe, ou vers le mont Jura, ou même dans l'île „ d'Albion, ou chez les Sarmates, ou chez les Scan- „ dinaviens, quelqu'un s'aviſe de vouloir rendre un „ ſeul homme deſpotique, ou de prétendre lui-même

Digitized by Google

„ à l'être, qu'on lui coupe le cou au plus vîte, en „ attendant que la deſtinée & moi nous en ayons „ autrement ordonné.

„ Si quelqu'un a l'inſolence & la démence de „ vouloir établir ou rétablir une grande aſſemblée „ d'hommes libres ſur le Mançanarès ou ſur la Pro- „ pontide, qu'il ſoit ou empalé ou tiré à quatre „ chevaux.

„ Quiconque produira ſes comptes ſuivant une „ certaine règle d'arithmétique à Conſtantinople, au „ grand Caire, à Tafilet, à Déhli, à Andrinople, ſera „ ſur le champ empalé ſans forme de procès ; & „ quiconque oſera compter ſuivant une autre règle „ à Rome, à Lisbonne, à Madrid, en Champagne, „ en Picardie, & vers le Danube, depuis Ulm juſqu'à „ Belgrade, ſera brûlé dévotement pendant qu'on „ lui chantera des *miſerere*.

„ Ce qui ſera juſte tout le long de la Loire, ſera „ injuſte ſur les bords de la Tamiſe : car mes lois „ ſont univerſelles, &c. &c. &c. „

Il faut avouer que nous n'avons pas de preuve bien claire, pas même dans le *Journal chrétien*, ni dans la *Clef du cabinet des princes*, qu'un DIEU ſoit venu ſur la terre promulguer ce droit public. Il exiſte cependant ; il eſt ſuivi à la lettre tel qu'on vient de l'énoncer ; & on a compilé, compilé, compilé ſur ce droit des nations de très-beaux commentaires qui n'ont jamais fait rendre un écu à ceux qui ont été ruinés par la guerre ou par des édits, ou par les commis des fermes.

Ces compilations reſſemblent aſſez aux cas de conſcience de *Pontas*. Voici un cas de loi à examiner :

Digitized by Google

il eſt défendu de tuer. Tout meurtrier eſt puni, à moins qu'il n'ait tué en grande compagnie, & au ſon des trompettes ; c'eſt la règle.

Du temps qu'il y avait encore des anthropophages dans la forêt des Ardennes, un bon villageois rencontra un anthropophage qui emportait un enfant pour le manger. Le villageois, ému de pitié, tua le mangeur d'enfans, & délivra le petit garçon qui s'enfuit auſſitôt. Deux paſſans voient de loin le bon homme, & l'accuſent, devant le prévôt, d'avoir commis un meurtre ſur le grand chemin. Le corps du délit était ſous les yeux du juge, deux témoins parlaient, on devait payer cent écus au juge pour ſes vacations ; la loi était préciſe : le villageois fut pendu ſur le champ pour avoir fait ce qu'auraient fait à ſa place *Hercule*, *Théſée*, *Roland*, & *Amadis*. Fallait-il pendre le prévôt qui avait ſuivi la loi à la lettre ? Et que jugea-t-on à la grande audience ? Pour réſoudre mille cas de cette eſpèce, on a fait mille volumes.

Puffendorf établit d'abord des êtres moraux. *Ce ſont*, dit-il, (*a*) *certains modes que les êtres intelligens attachent aux choſes naturelles, ou aux mouvemens phyſiques, en vue de diriger ou de reſtreindre la liberté des actions volontaires de l'homme, pour mettre quelque ordre, quelque convenance & quelque beauté dans la vie humaine.*

Enſuite, pour donner des idées nettes aux Suédois & aux Allemands du juſte & de l'injuſte, il remarque (*b*) qu'*il y a deux ſortes d'eſpace, l'un à l'égard duquel*

(*a*) Tome I, page 2, traduction de *Barbeirac* avec commentaires.
(*b*) Page 6.

Digitized by Google

on dit que les choſes ſont quelque part, par exemple ici, là; l'autre à l'égard duquel on dit qu'elles exiſtent en un certain temps, par exemple, aujourd'hui, hier, demain. Nous concevons auſſi deux ſortes d'états moraux, l'un qui marque quelque ſituation morale, & qui a quelque conformité avec le lieu naturel; l'autre qui déſigne un certain temps en tant qu'il provient de-là quelque effet moral &c.

Ce n'eſt pas tout; (*c*) *Puffendorf* diſtingue très-curieuſement les modes moraux ſimples & les modes d'eſtimation, les qualités formelles & les qualités opératives. Les qualités formelles ſont de ſimples attributs; mais les opératives doivent ſoigneuſement ſe diviſer en originales & en dérivées.

Et cependant *Barbeirac* a commenté ces belles choſes, & on les enſeigne dans les univerſités. On y eſt partagé entre *Grotius* & *Puffendorf* ſur des queſtions de cette importance. Croyez-moi, liſez les offices de *Cicéron*.

SECTION II.

RIEN ne contribuera peut-être plus à rendre un eſprit faux, obſcur, confus, incertain, que la lecture de *Grotius*, de *Puffendorf*, & de preſque tous les commentaires ſur le droit public.

Il ne faut jamais faire un mal dans l'eſpérance d'un bien, dit la vertu que perſonne n'écoute. Il eſt permis de faire la guerre à une puiſſance qui devient trop prépondérante, dit l'*Eſprit des lois*.

Quand les droits doivent-ils être conſtatés par la preſcription? Les publiciſtes appellent ici à leur

(*c*) Page 16.

Digitized by Google

ſecours le droit divin & le droit humain ; les théologiens ſe mettent de la partie. *Abraham*, diſent-ils, & ſa ſemence, avait droit ſur le Canaan, car il y avait voyagé, & DIEU le lui avait donné dans une apparition. Mais, nos ſages maîtres, il y a cinq cents quarante-ſept ans, ſelon la Vulgate, entre *Abraham* qui acheta un caveau dans le pays, & *Joſué* qui en ſaccagea une petite partie. N'importe, ſon droit était clair & net. Mais la preſcription ?..... point de preſcription. Mais ce qui s'eſt paſſé autrefois en Paleſtine doit-il ſervir de règle à l'Allemagne & à l'Italie ?.... Oui ; car il l'a dit. Soit, Meſſieurs, je ne diſpute pas contre vous ; DIEU m'en préſerve.

Les deſcendans d'*Attila* s'établiſſent, à ce qu'on dit, en Hongrie. Dans quel temps les anciens habitans commencèrent-ils à être tenus en conſcience d'être ſerfs des deſcendans d'*Attila* ?

Nos docteurs qui ont écrit ſur la guerre & la paix ſont bien profonds ; à les en croire tout appartient de droit au ſouverain pour lequel ils écrivent. Il n'a pu rien aliéner de ſon domaine. L'empereur doit poſſéder Rome, l'Italie, & la France, c'était l'opinion de *Barthole ;* premièrement parce que l'empereur s'intitule *roi des Romains ;* ſecondement, parce que l'archevêque de Cologne eſt chancelier d'Italie, & que l'archevêque de Trèves eſt chancelier des Gaules. De plus, l'empereur d'Allemagne porte un globe doré à ſon ſacre ; donc il eſt maître du globe de la terre.

A Rome, il n'y a point de prêtre qui n'ait appris dans ſon cours de théologie que le pape doit être ſouverain du monde, attendu qu'il eſt écrit que

Digitized by Google

Simon fils de *Jone* en Galilée, ayant ſurnom *Pierre*, on lui dit : *Tu es Pierre, & ſur cette pierre je bâtirai mon aſſemblée.* On avait beau dire à *Grégoire VII :* Il ne s'agit que des ames, il n'eſt queſtion que du royaume céleſte ; maudit damné, répondait-il, il s'agit du terreſtre ; & il vous damnait, & il vous feſait pendre, s'il pouvait.

Des eſprits encore plus profonds fortifient cette raiſon par un argument ſans réplique. Celui dont l'évêque de Rome ſe dit vicaire, a déclaré que ſon royaume n'eſt point de ce monde ; donc ce monde doit appartenir au vicaire quand le maître y a renoncé. Qui doit l'emporter du genre-humain, ou des décrétales ? les décrétales, ſans difficulté.

On demande enſuite s'il y a eu quelque juſtice à maſſacrer en Amérique dix ou douze millions d'hommes déſarmés ? on répond qu'il n'y a rien de plus juſte & de plus ſaint, puiſqu'ils n'étaient pas catholiques, apoſtoliques, & romains.

Il n'y a pas un ſiècle qu'il était toujours ordonné, dans toutes les déclarations de guerre des princes chrétiens, de *courre-ſus* à tous les ſujets du prince à qui la guerre était ſignifiée par un héraut à cotte de mailles & à manches pendantes. Ainſi la ſignification une fois faite, ſi un auvergnac rencontrait une allemande, il était tenu de la tuer, ſauf à la violer avant ou après.

Voici une queſtion fort épineuſe dans les écoles : le ban & l'arrière-ban étant commandés pour aller tuer & ſe faire tuer ſur la frontière, les Suabes étant perſuadés que la guerre ordonnée était de la plus horrible injuſtice, devaient-ils marcher ? quelques

Digitized by Google

docteurs disaient oui ; quelques justes disaient non : que disaient les politiques ?

Quand on eut bien disputé sur ces grandes questions préliminaires, dont jamais aucun souverain ne s'est embarrassé, ni ne s'embarrassera, il fallut discuter les droits respectifs de cinquante ou soixante familles, sur le comté d'Alost, sur la ville d'Orchies, sur le duché de Berg & de Juliers, sur le comté de Tournai, sur celui de Nice, sur toutes les frontières de toutes les provinces ; & le plus faible perdit toujours sa cause.

On agita pendant cent ans si les ducs d'*Orléans*, *Louis XII*, *François I*, avaient droit au duché de Milan, en vertu du contrat de mariage de *Valentine de Milan*, petite-fille du bâtard d'un brave payſan nommé *Jacob Muzio*. Le procès fut jugé par la bataille de Pavie.

Les ducs de Savoie, de Lorraine, de Toscane, prétendirent aussi au Milanais ; mais on a cru qu'il y avait dans Frioul une famille de pauvres gentilshommes, issue en droite ligne d'*Alboin* roi des Lombards, qui avait un droit bien antérieur.

Les publicistes ont fait de gros livres sur les droits au royaume de Jérusalem. Les Turcs n'en ont point fait ; mais Jérusalem leur appartient, du moins jusqu'à présent dans l'année 1770 ; & Jérusalem n'est point un royaume.

Digitized by Google

DROIT CANONIQUE.

Idée générale du droit canonique, par M. Bertrand ci-devant premier paſteur de l'égliſe de Berne.

Nous ne prétendons ni adopter, ni contredire ſes principes; c'eſt au public d'en juger.

Le *droit canonique*, ou *canon*, eſt ſuivant les idées vulgaires, la juriſprudence eccléſiaſtique. C'eſt le recueil des canons, des règles des conciles, des décrets des papes, & des maximes des pères.

Selon la raiſon, ſelon les droits des rois & des peuples, la juriſprudence eccléſiaſtique n'eſt & ne peut être que l'expoſé des priviléges accordés aux eccléſiaſtiques par les ſouverains repréſentans la nation.

S'il eſt deux autorités ſuprêmes, deux adminiſtrations qui aient leurs droits ſéparés, l'une fera ſans ceſſe effort contre l'autre. Il en réſultera néceſſairement des chocs perpétuels, des guerres civiles, l'anarchie, la tyrannie, malheurs dont l'hiſtoire nous préſente l'affreux tableau.

Si un prêtre s'eſt fait ſouverain, ſi le daïri du Japon a été roi juſqu'à notre ſeizième ſiècle, ſi le dalaï-lama eſt ſouverain au Thibet, ſi *Numa* fut roi & pontife, ſi les califes furent les chefs de l'Etat & de la religion, ſi les papes règnent dans Rome, ce ſont autant de preuves de ce que nous avançons; alors l'autorité n'eſt point diviſée, il n'y a qu'une puiſſance. Les

Digitized by Google

ſouverains de Ruſſie & d'Angleterre préſident à la religion; l'unité eſſentielle de puiſſance eſt conſervée.

Toute religion eſt dans l'Etat, tout prêtre eſt dans la ſociété civile; & tous les eccléſiaſtiques ſont au nombre des ſujets du ſouverain chez lequel ils exercent leur miniſtère. S'il était une religion qui établît quelque indépendance en faveur des eccléſiaſtiques, en les ſouſtrayant à l'autorité ſouveraine & légitime, cette religion ne ſaurait venir de DIEU auteur de la ſociété.

Il eſt par-là même de toute évidence que dans une religion dont DIEU eſt repréſenté comme l'auteur, les fonctions des miniſtres, leurs perſonnes, leurs biens, leurs prétentions, la manière d'enſeigner la morale, de prêcher le dogme, de célébrer les cérémonies, les peines ſpirituelles; que tout en un mot ce qui intéreſſe l'ordre civil, doit être ſoumis à l'autorité du prince & à l'inſpection des magiſtrats.

Si cette juriſprudence fait une ſcience, on en trouvera ici les élémens.

C'eſt aux magiſtrats ſeuls d'autoriſer les livres admiſſibles dans les écoles, ſelon la nature & la forme du gouvernement. C'eſt ainſi que M. *Paul-Joſeph Rieger*, conſeiller de cour, enſeigne judicieuſement le droit canonique de l'univerſité de Vienne. Ainſi nous voyons la république de Veniſe examiner & réformer toutes les règles établies dans ſes Etats, qui ne lui conviennent plus. Il eſt à déſirer que des exemples auſſi ſages ſoient enfin ſuivis dans toute la terre.

Digitized by Google

SECTION PREMIERE.

Du miniſtère eccléſiaſtique.

LA religion n'eſt inſtituée que pour maintenir les hommes dans l'ordre, & leur faire mériter les bontés de DIEU par la vertu. Tout ce qui dans une religion ne tend pas à ce but, doit être regardé comme étranger ou dangereux.

L'inſtruction, les exhortations, les menaces des peines à venir, les promeſſes d'une béatitude immortelle, les prières, les conſeils, les ſecours ſpirituels, ſont les ſeuls moyens que les eccléſiaſtiques puiſſent mettre en uſage pour eſſayer de rendre les hommes vertueux ici-bas, & heureux pour l'éternité.

Tout autre moyen répugne à la liberté de la raiſon, à la nature de l'ame, aux droits inaltérables de la conſcience, à l'eſſence de la religion, à celle du miniſtère eccléſiaſtique, à tous les droits du ſouverain.

La vertu ſuppoſe la liberté, comme le tranſport d'un fardeau ſuppoſe la force active. Dans la contrainte point de vertu, & ſans vertu point de religion. Rends-moi eſclave, je n'en ſerai pas meilleur.

Le ſouverain même n'a aucun droit d'employer la contrainte pour amener les hommes à la religion qui ſuppoſe eſſentiellement choix & liberté. Ma penſée n'eſt pas plus ſoumiſe à l'autorité que la maladie ou la ſanté.

Afin de démêler toutes les contradictions dont on a rempli les livres ſur le droit canonique, & de fixer nos idées ſur le miniſtère eccléſiaſtique, recherchons au milieu de mille équivoques ce que c'eſt que l'Egliſe.

L'Egliſe

Digitized by Google

L'Egliſe eſt l'aſſemblée de tous les fidelles appelés certains jours à prier en commun, & à faire en tout temps de bonnes actions.

Les prêtres ſont des perſonnes établies ſous l'autorité du ſouverain, pour diriger ces prières & tout le culte religieux.

Une Egliſe nombreuſe ne ſaurait être ſans eccléſiaſtiques; mais ces eccléſiaſtiques ne ſont pas l'Egliſe.

Il n'eſt pas moins évident que ſi les eccléſiaſtiques qui ſont dans la ſociété civile avaient acquis des droits qui allaſſent à troubler ou à détruire la ſociété, ces droits doivent être ſupprimés.

Il eſt encore de la plus grande évidence que ſi DIEU a attaché à l'Egliſe des prérogatives ou des droits, ces droits ni ces prérogatives ne ſauraient appartenir privativement ni au chef de l'Egliſe ni aux eccléſiaſtiques, parce qu'ils ne ſont pas l'Egliſe, comme les magiſtrats ne ſont le ſouverain, ni dans un Etat démocratique, ni dans une monarchie.

Enfin il eſt très-évident que ce ſont nos ames qui ſont ſoumiſes aux ſoins du clergé, uniquement pour les choſes ſpirituelles.

Notre ame agit intérieurement, les actes intérieurs ſont la penſée, les volontés, les inclinations, l'acquieſcement à certaines vérités. Tous ces actes ſont au-deſſus de toute contrainte, & ne ſont du reſſort du miniſtère eccléſiaſtique qu'autant qu'il doit inſtruire & jamais commander.

Cette ame agit auſſi extérieurement. Les actions extérieures ſont ſoumiſes à la loi civile. Ici la contrainte peut avoir lieu; les peines temporelles

Digitized by Google

ou corporelles maintiennent la loi en puniſſant les violateurs.

La docilité à l'ordre eccléſiaſtique doit par conſéquent toujours être libre & volontaire : il ne ſaurait y en avoir d'autre. La ſoumiſſion au contraire à l'ordre civil peut être contrainte & forcée.

Par la même raiſon, les peines eccléſiaſtiques toujours ſpirituelles, n'atteignent ici-bas que celui qui eſt intérieurement convaincu de ſa faute. Les peines civiles au contraire accompagnées d'un mal phyſique ont leurs effets phyſiques, ſoit que le coupable en reconnaiſſe la juſtice ou non.

De-là il réſulte manifeſtement que l'autorité du clergé n'eſt & ne peut être que ſpirituelle ; qu'il ne ſaurait avoir aucun pouvoir temporel ; qu'aucune force coactive ne convient à ſon miniſtère qui en ſerait détruit.

Il ſuit encore de-là que le ſouverain attentif à ne ſouffrir aucun partage de ſon autorité, ne doit permettre aucune entrepriſe qui mette les membres de la ſociété dans une dépendance extérieure & civile d'un corps eccléſiaſtique.

Tels ſont les principes inconteſtables du véritable droit canonique, dont les règles & les déciſions doivent en tout temps être jugées d'après ces vérités éternelles & immuables, fondées ſur le droit naturel & l'ordre néceſſaire de la ſociété.

Digitized by Google

SECTION II.

Des poſſeſſions des eccléſiaſtiques.

REMONTONS toujours aux principes de la ſociété, qui, dans l'ordre civil comme dans l'ordre religieux, ſont les fondemens de tous droits.

La ſociété en général eſt propriétaire du territoire d'un pays, ſource de la richeſſe nationale. Une portion de ce revenu national eſt attribuée au ſouverain pour ſoutenir les dépenſes de l'adminiſtration. Chaque particulier eſt poſſeſſeur de la partie du territoire & du revenu que les lois lui aſſurent; & aucune poſſeſſion ni aucune jouiſſance ne peut en aucun temps être ſouſtraite à l'autorité de la loi.

Dans l'état de ſociété nous ne tenons aucun bien, aucune poſſeſſion de la ſeule nature, puiſque nous avons renoncé aux droits naturels pour nous ſoumettre à l'ordre civil qui nous garantit & nous protége; c'eſt de la loi que nous tenons toutes nos poſſeſſions.

Perſonne non plus ne peut rien tenir ſur la terre de la religion; ni domaine ni poſſeſſions, puiſque ſes biens ſont tous ſpirituels. Les poſſeſſions du fidelle comme véritable membre de l'Egliſe, ſont dans le ciel; là eſt ſon tréſor. Le royaume de JESUS-CHRIST, qu'il annonça toujours comme prochain, n'était & ne pouvait être de ce monde. Aucune poſſeſſion ne peut donc être de droit divin.

Les lévites, ſous la loi hébraïque, avaient, il eſt vrai, la dixme, par une loi poſitive de DIEU; mais

Digitized by Google

c'était une théocratie qui n'exiſte plus ; & DIEU agiſſait comme le ſouverain de la terre. Toutes ces lois ont ceſſé, & ne ſauraient être aujourd'hui un titre de poſſeſſion.

Si quelque corps aujourd'hui, comme celui des eccléſiaſtiques, prétend poſſéder la dixme ou tout autre bien, de droit divin poſitif, il faut qu'il produiſe un titre enregiſtré dans une révélation divine, expreſſe & inconteſtable. Ce titre miraculeux ferait, j'en conviens, exception à la loi civile, autoriſée de DIEU, qui dit *que toute perſonne doit être ſoumiſe aux puiſſances ſupérieures, parce qu'elles ſont ordonnées de* DIEU, *& établies en ſon nom.*

Au défaut d'un titre pareil, un corps eccléſiaſtique quelconque ne peut donc jouir ſur la terre que du conſentement du ſouverain, & ſous l'autorité des lois civiles : ce ſera là le ſeul titre de ſes poſſeſſions. Si le clergé renonçait imprudemment à ce titre, il n'en aurait plus aucun, & il pourrait être dépouillé par quiconque aurait aſſez de puiſſance pour l'entreprendre. Son intérêt eſſentiel eſt donc de dépendre de la ſociété civile qui ſeule lui donne du pain.

Par la même raiſon, puiſque tous les biens du territoire d'une nation ſont ſoumis ſans exception aux charges publiques pour les dépenſes du ſouverain & de la nation, aucune poſſeſſion ne peut être exemptée que par la loi ; & cette loi même eſt toujours révocable lorſque les circonſtances viennent à changer. *Pierre* ne peut être exempté que la charge de *Jean* ne ſoit augmentée. Ainſi l'équité réclamant ſans ceſſe pour la proportion contre toute ſurcharge, le ſouverain eſt à chaque inſtant en droit d'examiner les

Digitized by Google

exemptions, & de remettre les choſes dans l'ordre naturel & proportionnel, en aboliſſant les immunités accordées, ſouffertes, ou extorquées.

Toute loi qui ordonnerait que le ſouverain fît tout aux frais du public, pour la ſureté & la conſervation des biens d'un particulier ou d'un corps, ſans que ce corps ou ce particulier contribuât aux charges communes, ſerait une ſubverſion des lois.

Je dis plus, la quotité quelconque de la contribution d'un particulier ou d'un corps quelconque, doit être réglée proportionnellement, non par lui, mais par le ſouverain ou les magiſtrats, ſelon la loi & la forme générale. Ainſi, le ſouverain doit connaître & peut demander un état des biens & des poſſeſſions de tout corps, comme de tout particulier.

C'eſt donc encore dans ces principes immuables que doivent être puiſées les règles du droit canonique, par rapport aux poſſeſſions & aux revenus du clergé.

Les eccléſiaſtiques doivent ſans doute avoir de quoi vivre honorablement; mais ce n'eſt ni comme membres ni comme repréſentans de l'Egliſe; car l'Egliſe par elle-même n'a ni règne ni poſſeſſion ſur cette terre.

Mais s'il eſt de la juſtice que les miniſtres de l'autel vivent de l'autel, il eſt naturel qu'ils ſoient entretenus par la ſociété, tout comme les magiſtrats & les ſoldats le ſont. C'eſt donc à la loi civile à faire la penſion proportionnelle du corps eccléſiaſtique.

Lors même que les poſſeſſions des eccléſiaſtiques leur ont été données par teſtament, ou de quelque autre manière, les donateurs n'ont pu dénaturer les

Digitized by Google

biens en les ſouſtrayant aux charges publiques, ou à l'autorité des lois. C'eſt toujours ſous la garantie des lois, ſans leſquelles il ne ſaurait y avoir poſſeſſion aſſurée & légitime, qu'ils en jouiront.

C'eſt donc encore au ſouverain ou aux magiſtrats en ſon nom, à examiner en tout temps ſi les revenus eccléſiaſtiques ſont ſuffiſans; s'ils ne l'étaient pas, ils doivent y pourvoir par des augmentations de penſions; mais s'ils étaient manifeſtement exceſſifs, c'eſt à eux à diſpoſer du ſuperflu pour le bien commun de la ſociété.

Mais ſelon les principes du droit vulgairement appelé *canonique*, qui a cherché à faire un état dans l'Etat, un empire dans l'empire, les biens eccléſiaſtiques ſont ſacrés & intangibles, parce qu'ils appartiennent à la religion & à l'Egliſe, ils viennent de DIEU & non des hommes.

D'abord, ils ne ſauraient appartenir, ces biens terreſtres, à la religion qui n'a rien de temporel. Ils ne ſont pas à l'Egliſe qui eſt le corps univerſel de tous les fidelles, à l'Egliſe qui renferme les rois, les magiſtrats, les ſoldats, tous les ſujets; car nous ne devons jamais oublier que les eccléſiaſtiques ne ſont pas plus l'Egliſe que les magiſtrats ne ſont l'Etat.

Enfin, ces biens ne viennent de DIEU que comme tous les autres biens en dérivent, parce que tout eſt ſoumis à ſa providence.

Ainſi, tout eccléſiaſtique poſſeſſeur d'un bien ou d'une rente en jouit comme ſujet & citoyen de l'Etat, ſous la protection unique de la loi civile.

Un bien qui eſt quelque choſe de matériel & de temporel, ne ſaurait être ſacré ni ſaint dans aucun

Digitized by Google

ſens, ni au propre ni au figuré. Si l'on dit qu'une perſonne, un édifice ſont ſacrés, cela ſignifie qu'ils ſont conſacrés, employés à des uſages ſpirituels.

Abuſer d'une métaphore pour autoriſer des droits & des prétentions deſtructives de toute ſociété, c'eſt une entrepriſe dont l'hiſtoire de la religion fournit plus d'un exemple, & même des exemples bien ſinguliers qui ne ſont pas ici de mon reſſort.

SECTION III.

Des aſſemblées eccléſiaſtiques ou religieuſes.

IL eſt certain qu'aucun corps ne peut former dans l'Etat aucune aſſemblée publique & régulière que du conſentement du ſouverain.

Les aſſemblées religieuſes pour le culte doivent être autoriſées par le ſouverain dans l'ordre civil, afin qu'elles ſoient légitimes.

En Hollande, où le ſouverain accorde à cet égard la plus grande liberté, de même à-peu-près qu'en Ruſſie, en Angleterre, en Pruſſe, ceux qui veulent former une Egliſe doivent en obtenir la permiſſion : dès-lors cette Egliſe eſt dans l'Etat, quoiqu'elle ne ſoit pas la religion de l'Etat. En général, dès qu'il y a un nombre ſuffiſant de perſonnes ou de familles qui veulent avoir un certain culte & des aſſemblées, elles peuvent ſans doute en demander la permiſſion au magiſtrat ſouverain ; & c'eſt à ce magiſtrat à en juger. Ce culte une fois autoriſé, on ne peut le troubler ſans pécher contre l'ordre public. La facilité que le ſouverain a eue en Hollande d'accorder ces

Digitized by Google

permiſſions n'entraîne aucun déſordre ; & il en ſerait ainſi par-tout, ſi le magiſtrat ſeul examinait, jugeait, & protégeait.

Le ſouverain a le droit en tout temps de ſavoir ce qui ſe paſſe dans les aſſemblées, de les diriger ſelon l'ordre public, d'en réformer les abus, & d'abroger les aſſemblées s'il en naiſſait des déſordres. Cette inſpection perpétuelle eſt une portion eſſentielle de l'adminiſtration ſouveraine que toute religion doit reconnaître.

S'il y a dans le culte des formulaires de prières, des cantiques, des cérémonies, tout doit être ſoumis de même à l'inſpection du magiſtrat. Les eccléſiaſtiques peuvent compoſer ces formulaires ; mais c'eſt au ſouverain à les examiner, à les approuver, à les réformer au beſoin. On a vu des guerres ſanglantes pour des formulaires, & elles n'auraient pas eu lieu ſi les ſouverains avaient mieux connu leurs droits.

Les jours de fêtes ne peuvent pas non plus être établis ſans le concours & le conſentement du ſouverain, qui en tout temps peut les réformer, les abolir, les réunir, en régler la célébration, ſelon que le bien public le demande. La multiplication de ces jours de fêtes fera toujours la dépravation des mœurs & l'appauvriſſement d'une nation.

L'inſpection ſur l'inſtruction publique de vive voix, ou par des livres de dévotion, appartient de droit au ſouverain. Ce n'eſt pas lui qui enſeigne, mais c'eſt à lui à voir comment ſont enſeignés ſes ſujets. Il doit faire enſeigner ſurtout la morale, qui eſt auſſi néceſſaire que les diſputes ſur le dogme ont été ſouvent dangereuſes.

Digitized by Google

S'il y a quelque diſpute entre les eccléſiaſtiques ſur la manière d'enſeigner, ou ſur certains points de doctrine, le ſouverain peut impoſer ſilence aux deux partis, & punir ceux qui déſobéiſſent.

Comme les aſſemblées religieuſes ne ſont point établies ſous l'autorité ſouveraine pour y traiter des matières politiques, les magiſtrats doivent réprimer les prédicateurs ſéditieux qui échauffent la multitude par des déclamations puniſſables; ils ſont la peſte des Etats.

Tout culte ſuppoſe une diſcipline pour y conſerver l'ordre, l'uniformité, & la décence. C'eſt au magiſtrat à maintenir cette diſcipline, & à y apporter les changemens que le temps & les circonſtances peuvent exiger.

Pendant près de huit ſiècles les empereurs d'Orient aſſemblèrent des conciles pour apaiſer des troubles qui ne firent qu'augmenter, par la trop grande attention qu'on y apporta. Le mépris aurait plus ſurement fait tomber de vaines diſputes que les paſſions avaient allumées. Depuis le partage des Etats d'Occident en divers royaumes, les princes ont laiſſé aux papes la convocation de ces aſſemblées. Les droits du pontife de Rome ne ſont à cet égard que conventionnels, & tous les ſouverains réunis peuvent en tout temps en décider autrement. Aucun d'eux en particulier n'eſt obligé de ſoumettre ſes Etats à aucun canon, ſans l'avoir examiné & approuvé. Mais comme le concile de Trente ſera apparemment le dernier, il eſt très-inutile d'agiter toutes les queſtions qui pourraient regarder un concile futur ou général.

Digitized by Google

Quant aux assemblées, ou synodes, ou conciles nationaux, ils ne peuvent sans contredit être convoqués que quand le souverain les juge nécessaires : ses commissaires doivent y présider & en diriger toutes les délibérations, & c'est à lui à donner la sanction aux décrets.

Il peut y avoir des assemblées périodiques du clergé pour le maintien de l'ordre, & sous l'autorité du souverain ; mais la puissance civile doit toujours en déterminer les vues, en diriger les délibérations, & en faire exécuter les décisions. L'assemblée périodique du clergé de France n'est autre chose qu'une assemblée de commissaires économiques pour tout le clergé du royaume.

Les vœux par lesquels s'obligent quelques ecclésiastiques de vivre en corps selon une certaine règle, sous le nom de *moines* ou de *religieux*, si prodigieusement multipliés dans l'Europe ; ces vœux doivent aussi être toujours soumis à l'examen & à l'inspection des magistrats souverains. Ces couvens qui renferment tant de gens inutiles à la société, & tant de victimes qui regrettent la liberté qu'ils ont perdue ; ces ordres qui portent tant de noms si bizarres ne peuvent être établis valables ou obligatoires, que quand ils ont été examinés & approuvés au nom du souverain.

En tout temps le prince est donc en droit de prendre connaissance des règles de ces maisons religieuses, de leur conduite : il peut réformer ces maisons, & les abolir s'il les juge incompatibles avec les circonstances présentes, & le bien actuel de la société.

Les biens & les acquisitions de ces corps religieux sont de même soumis à l'inspection des magistrats

Digitized by Google

pour en connaître la valeur & l'emploi. Si la maſſe de ces richeſſes qui ne circulent plus était trop forte; ſi les revenus excédaient trop les beſoins raiſonnables de ces réguliers; ſi l'emploi de ces rentes était contraire au bien général; ſi cette accumulation appauvriſſait les autres citoyens; dans tous ces cas il ſerait du devoir des magiſtrats, pères communs de la patrie, de diminuer ces richeſſes, de les partager, de les faire entrer dans la circulation qui fait la vie d'un Etat, de les employer même à d'autres uſages pour le bien de la ſociété.

Par les mêmes principes, le ſouverain doit expreſſément défendre qu'aucun ordre religieux ait un ſupérieur dans le pays étranger; c'eſt preſque un crime de lèſe-majeſté.

Le ſouverain peut preſcrire les règles pour entrer dans ces ordres; il peut, ſelon les anciens uſages, fixer un âge, & empêcher que l'on ne faſſe des vœux que du conſentement exprès des magiſtrats. Chaque citoyen naît ſujet de l'Etat, & il n'a pas le droit de rompre des engagemens naturels envers la ſociété, ſans l'aveu de ceux qui la gouvernent.

Si le ſouverain abolit un ordre religieux, ces vœux ceſſent d'être obligatoires. Le premier vœu eſt d'être citoyen; c'eſt un ſerment primordial & tacite, autoriſé de DIEU, un vœu dans l'ordre de la providence, un vœu inaltérable & impreſcriptible, qui unit l'homme en ſociété avec la patrie & avec le ſouverain. Si nous avons pris un engagement poſtérieur, le vœu primitif a été réſervé; rien n'a pu énerver ni ſuſpendre la force de ce ſerment primitif. Si donc le ſouverain déclare ce dernier vœu, qui n'a pu être que conditionnel &

Digitized by Google

dépendant du premier, incompatible avec le ſerment naturel ; s'il trouve ce dernier vœu dangereux dans la ſociété, & contraire au bien public qui eſt la ſuprême loi, tous ſont dès-lors déliés en conſcience de ce vœu ; pourquoi ? parce que la conſcience les attachait primitivement au ſerment naturel & au ſouverain. Le ſouverain dans ce cas ne diſſout point un vœu ; il le déclare nul, il remet l'homme dans l'état naturel.

En voilà aſſez pour diſſiper tous les ſophiſmes par leſquels les canoniſtes ont cherché à embarraſſer cette queſtion ſi ſimple pour quiconque ne veut écouter que la raiſon.

SECTION IV.

Des peines eccléſiaſtiques.

PUISQUE ni l'Egliſe qui eſt l'aſſemblée de tous les fidelles, ni les eccléſiaſtiques qui ſont miniſtres dans cette Egliſe, au nom du ſouverain, & ſous ſon autorité, n'ont aucune force coactive, aucune puiſſance exécutrice, aucun pouvoir terreſtre, il eſt évident que ces miniſtres de la religion ne peuvent infliger que des peines uniquement ſpirituelles. Menacer les pécheurs de la colère du ciel, c'eſt la ſeule peine dont un paſteur peut faire uſage. Si l'on ne veut pas donner le nom de *peines* à ces cenſures ou à ces déclamations, les miniſtres de la religion n'auront aucune peine à infliger.

L'Egliſe peut-elle bannir de ſon ſein ceux qui la déshonorent ou la troublent ? Grande queſtion ſur

Digitized by Google

laquelle les canoniſtes n'ont point héſité de prendre l'affirmative. Obſervons d'abord que les eccléſiaſtiques ne ſont pas l'Egliſe. L'Egliſe aſſemblée dans laquelle ſont les magiſtrats ſouverains, pourrait ſans doute de droit exclure de ſes congrégations un pécheur ſcandaleux, après des avertiſſemens charitables, réitérés & ſuffiſans. Cette excluſion ne peut dans ce cas même emporter aucune peine civile, aucun mal corporel, ni la privation d'aucun avantage terreſtre. Mais ce que peut l'Egliſe de droit, les eccléſiaſtiques qui ſont dans l'Egliſe ne le peuvent qu'autant que le ſouverain les y autoriſe & le leur permet.

C'eſt donc encore même dans ce cas au ſouverain à veiller ſur la manière dont ce droit ſera exercé; vigilance d'autant plus néceſſaire qu'il eſt plus aiſé d'abuſer de cette diſcipline. C'eſt par conſéquent à lui, en conſultant les règles du ſupport & de la charité, à preſcrire les formes & les reſtrictions convenables : ſans cela, toute déclaration du clergé, toute excommunication ſerait nulle & ſans effet, même dans l'ordre ſpirituel. C'eſt confondre des cas entièrement différens que de conclure de la pratique des apôtres la manière de procéder aujourd'hui. Le ſouverain n'était pas de la religion des apôtres, l'Egliſe n'était pas encore dans l'Etat; les miniſtres du culte ne pouvaient pas recourir au magiſtrat. D'ailleurs, les apôtres étaient des miniſtres extraordinaires tels qu'on n'en voit plus. Si l'on me cite d'autres exemples d'excommunications lancées ſans l'autorité du ſouverain; que dis-je? ſi l'on rappelle ce qu'on ne peut entendre ſans frémir d'horreur, des exemples mêmes d'excommunications fulminées inſolemment contre

Digitized by Google

des ſouverains & des magiſtrats, je répondrai hardiment que ces attentats ſont une rebellion manifeſte, une violation ouverte des devoirs les plus ſacrés de la religion, de la charité, & du droit naturel.

On voit donc évidemment que c'eſt au nom de toute l'Egliſe que l'excommunication doit être prononcée contre les pécheurs publics, puiſqu'il s'agit ſeulement de l'excluſion de ces corps; ainſi elle doit être prononcée par les eccléſiaſtiques ſous l'autorité des magiſtrats & au nom de l'Egliſe, pour les ſeuls cas dans leſquels on peut préſumer que l'Egliſe entière bien inſtruite la prononcerait, ſi elle pouvait avoir en corps cette diſcipline qui lui appartient privativement.

Ajoutons encore, pour donner une idée complète de l'excommunication, & des vraies règles du droit canonique à cet égard, que cette excommunication légitimement prononcée par ceux à qui le ſouverain au nom de l'Egliſe en a expreſſément laiſſé l'exercice, ne renferme que la privation des biens ſpirituels ſur la terre. Elle ne ſaurait s'étendre à autre choſe. Tout ce qui ſerait au-delà ſerait abuſif, & plus ou moins tyrannique. Les miniſtres de l'Egliſe ne font que déclarer qu'un tel homme n'eſt plus membre de l'Egliſe. Il peut donc jouir, malgré l'excommunication, de tous les droits naturels, de tous les droits civils, de tous les biens temporels, comme homme, ou comme citoyen. Si le magiſtrat intervient, & prive outre cela un tel homme d'une charge ou d'un emploi dans la ſociété, c'eſt alors une peine civile ajoutée pour quelque faute contre l'ordre civil.

Digitized by Google

Suppoſons encore que les eccléſiaſtiques qui ont prononcé l'excommunication, aient été ſéduits par quelque erreur ou quelque paſſion, (ce qui peut toujours arriver puiſqu'ils ſont hommes) celui qui a été ainſi expoſé à une excommunication précipitée eſt juſtifié par ſa conſcience devant DIEU. La déclaration faite contre lui n'eſt & ne peut être d'aucun effet pour la vie à venir. Privé de la communion extérieure avec les vrais fidelles, il peut encore jouir ici-bas de toutes les conſolations de la communion intérieure. Juſtifié par ſa conſcience, il n'a rien à redouter dans la vie à venir du jugement de DIEU qui eſt ſon véritable juge.

C'eſt encore une grande queſtion dans le droit canonique, ſi le clergé, ſi ſon chef, ſi un corps eccléſiaſtique quelconque, peut excommunier les magiſtrats ou le ſouverain, ſous prétexte ou pour raiſon de l'abus de leur pouvoir. Cette queſtion ſeule eſt ſcandaleuſe, & le ſimple doute une rebellion manifeſte. En effet, le premier devoir de l'homme en ſociété eſt de reſpecter & de faire reſpecter le magiſtrat; & vous prétendriez avoir le droit de le diffamer & de l'avilir! qui vous aurait donné ce droit auſſi abſurde qu'exécrable? ſerait-ce DIEU qui gouverne le monde politique par les ſouverains, qui veut que la ſociété ſubſiſte par la ſubordination?

Les premiers eccléſiaſtiques, à la naiſſance du chriſtianiſme, ſe ſont-ils crus autoriſés à excommunier les *Tibères*, les *Nérons*, les *Claudes*, & enſuite les *Conſtances* qui étaient hérétiques? Comment donc a-t-on pu ſouffrir ſi long-temps des prétentions auſſi monſtrueuſes, des idées auſſi atroces, & les attentats affreux qui en ont été la ſuite; attentats également

Digitized by Google

réprouvés par la raiſon, le droit naturel & la religion? S'il était une religion qui enſeignât de pareilles horreurs, elle devrait être proſcrite de la ſociété comme directement oppoſée au repos du genre-humain. Le cri des nations s'eſt déjà fait entendre contre ces prétendues lois canoniques, dictées par l'ambition & le fanatiſme. Il faut eſpérer que les ſouverains mieux inſtruits de leurs droits, ſoutenus par la fidélité des peuples, mettront enfin un terme à des abus ſi énormes & qui ont cauſé tant de malheurs. Le philoſophe inimitable qui nous a donné l'*Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations*, a été le premier qui a relevé avec force l'atrocité des entrepriſes de cette nature.

SECTION V.

De l'inſpection ſur le dogme.

LE ſouverain n'eſt point le juge de la vérité du dogme; il peut juger pour lui-même comme tout autre homme: mais il doit prendre connaiſſance du dogme dans tout ce qui intéreſſe l'ordre civil, ſoit quant à la nature de la doctrine, ſi elle avait quelque choſe de contraire au bien public; ſoit quant à la manière de la propoſer.

Règle générale dont les magiſtrats ſouverains n'auraient jamais dû ſe départir. Rien dans le dogme ne mérite l'attention de la police que ce qui peut intéreſſer l'ordre public; c'eſt l'influence de la doctrine ſur les mœurs qui décide de ſon importance. Toute doctrine qui n'a qu'un rapport éloigné avec la vertu, ne

Digitized by Google

ne saurait être fondamentale. Les vérités qui sont propres à rendre les hommes doux, humains, soumis aux lois, obéissans au souverain, intéressent l'Etat, & viennent évidemment de DIEU.

SECTION VI.

Inspection des magistrats sur l'administration des sacremens.

L'ADMINISTRATION des sacremens doit être aussi soumise à l'inspection assidue du magistrat en tout ce qui intéresse l'ordre public.

On convient d'abord que le magistrat doit veiller sur la forme des registres publics des mariages, des baptêmes, des morts, sans aucun égard à la croyance des divers citoyens de l'Etat.

Les mêmes raisons de police & d'ordre n'exigeraient-elles pas qu'il y eût des registres exacts entre les mains du magistrat, de tous ceux qui font des vœux pour entrer dans les cloîtres, dans les pays où les cloîtres sont admis ?

Dans le sacrement de la pénitence, le ministre qui refuse ou accorde l'absolution, n'est comptable de ses jugemens qu'à DIEU; de même aussi le pénitent n'est comptable qu'à DIEU s'il communie ou non, & s'il communie bien ou mal.

Aucun pasteur pécheur ne peut avoir le droit de refuser publiquement, & de son autorité privée, l'eucharistie à un autre pécheur. JESUS-CHRIST impeccable ne refusa pas la communion à *Judas*.

Digitized by Google

L'extrême-onction & le viatique demandés par les malades ſont ſoumis aux mêmes règles. Le ſeul droit du miniſtre eſt de faire des exhortations au malade, & le devoir du magiſtrat eſt d'avoir ſoin que le paſteur n'abuſe pas de ces circonſtances pour perſécuter les malades.

Autrefois c'était l'Egliſe en corps qui appelait ſes paſteurs, & leur conférait le droit d'inſtruire & de gouverner le troupeau. Ce ſont aujourd'hui des eccléſiaſtiques qui en conſacrent d'autres, mais la police publique doit y veiller.

C'eſt ſans doute un grand abus introduit depuis long-temps, que de conférer les ordres ſans fonction; c'eſt enlever des membres à l'Etat ſans en donner à l'Egliſe. Le magiſtrat eſt en droit de réformer cet abus.

Le mariage, dans l'ordre civil, eſt une union légitime de l'homme & de la femme pour avoir des enfans, pour les élever, & pour leur aſſurer les droits des propriétés ſous l'autorité de la loi. Afin de conſtater cette union, elle eſt accompagnée d'une cérémonie religieuſe, regardée par les uns comme un ſacrement, par les autres comme une pratique du culte public; vraie logomachie qui ne change rien à la choſe. Il faut donc diſtinguer deux parties dans le mariage, le contrat civil ou l'engagement naturel, & le ſacrement ou la cérémonie ſacrée. Le mariage peut donc ſubſiſter avec tous ſes effets naturels & civils, indépendamment de la cérémonie religieuſe. Les cérémonies même de l'Egliſe ne ſont devenues néceſſaires dans l'ordre civil, que parce que le magiſtrat les a adoptées. Il s'eſt même écoulé un long temps ſans que les miniſtres de

Digitized by Google

la religion aient eu aucune part à la célébration des mariages. Du temps de *Juſtinien*, le conſentement des parties en préſence de témoins, ſans aucune cérémonie de l'Egliſe, légitimait encore le mariage parmi les chrétiens. C'eſt cet empereur qui fit, vers le milieu du ſixième ſiècle, les premières lois pour que les prêtres intervinſſent comme ſimples témoins, ſans ordonner encore de bénédiction nuptiale. L'empereur *Léon*, qui mourut ſur le trône en 886, ſemble être le premier qui ait mis la cérémonie religieuſe au rang des conditions néceſſaires. La loi même qu'il fit, atteſte que c'était un nouvel établiſſement.

De l'idée juſte que nous nous formons ainſi du mariage, il réſulte d'abord que le bon ordre & la piété même rendent aujourd'hui néceſſaires les formalités religieuſes, adoptées dans toutes les communions chrétiennes. Mais l'eſſence du mariage ne peut en être dénaturée; & cet engagement, qui eſt le principal dans la ſociété, eſt & doit demeurer toujours ſoumis, dans l'ordre politique, à l'autorité du magiſtrat.

Il ſuit de-là encore, que deux époux élevés dans le culte même des infidelles & des hérétiques, ne ſont point obligés de ſe marier s'ils l'ont été ſelon la loi de leur patrie; c'eſt au magiſtrat dans tous les cas d'examiner la choſe.

Le prêtre eſt aujourd'hui le magiſtrat que la loi a déſigné librement en certains pays pour recevoir la foi du mariage. Il eſt très-évident que la loi peut modifier ou changer, comme il lui plaît, l'étendue de cette autorité eccléſiaſtique.

Les teſtamens & les enterremens ſont inconteſtablement du reſſort de la loi civile & de celui de la police.

Digitized by Google

Jamais les magiſtrats n'auraient dû ſouffrir que le clergé uſurpât l'autorité de la loi à aucun de ces égards. On peut voir encore dans le *Siècle de Louis XIV* & dans celui de *Louis XV*, des exemples frappans des entrepriſes de certains eccléſiaſtiques fanatiques ſur la police des enterremens. On a vu des refus de ſacremens, d'inhumation, ſous prétexte d'héréſie; barbarie dont les païens mêmes auraient eu horreur.

SECTION VII.

Juriſdiction des eccléſiaſtiques.

LE ſouverain peut ſans doute abandonner, à un corps eccléſiaſtique ou à un ſeul prêtre, une juriſdiction ſur certains objets & ſur certaines perſonnes, avec une compétence convenable à l'autorité confiée. Je n'examine point s'il a été prudent de remettre ainſi une portion de l'autorité civile entre les mains d'un corps ou d'une perſonne, qui avait déjà une autorité ſur les choſes ſpirituelles. Livrer à ceux qui devaient ſeulement conduire les hommes au ciel, une autorité ſur la terre, c'était réunir deux pouvoirs dont l'abus était trop facile; mais il eſt certain du moins qu'aucun homme, en tant qu'eccléſiaſtique, ne peut avoir aucune ſorte de juriſdiction. S'il la poſſède, elle eſt ou concédée par le ſouverain, ou uſurpée; il n'y a point de milieu. Le royaume de JESUS-CHRIST n'eſt point de ce monde; il a refuſé d'être juge ſur la terre, il a ordonné de rendre à *Céſar* ce qui appartient à *Céſar*; il a interdit à ſes apôtres toute domination; il n'a

Digitized by Google

prêché que l'humilité, la douceur & la dépendance. Les eccléſiaſtiques ne peuvent tenir de lui ni puiſſance, ni autorité, ni domination, ni juriſdiction, dans le monde; ils ne peuvent donc poſſéder légitimement aucune autorité que par une conceſſion du ſouverain, de qui tout pouvoir doit dériver dans la ſociété.

Puiſque c'eſt du ſouverain ſeul que les eccléſiaſtiques tiennent quelque juriſdiction ſur la terre, il ſuit de-là que le ſouverain & les magiſtrats doivent veiller ſur l'uſage que le clergé fait de ſon autorité, comme nous l'avons prouvé.

Il fut un temps, dans l'époque malheureuſe du gouvernement féodal, où les eccléſiaſtiques s'étaient emparés en divers lieux des principales fonctions de la magiſtrature. On a borné dès-lors l'autorité des ſeigneurs de fiefs laïques, ſi redoutable au ſouverain & ſi dure pour les peuples; mais une partie de l'indépendance des juriſdictions eccléſiaſtiques a ſubſiſté. Quand donc eſt-ce que les ſouverains ſeront aſſez inſtruits, ou aſſez courageux pour reprendre à eux toute autorité uſurpée, & tant de droits dont on a ſi ſouvent abuſé pour vexer les ſujets qu'ils doivent protéger?

C'eſt de cette inadvertance des ſouverains que ſont venues les entrepriſes audacieuſes de quelques eccléſiaſtiques contre le ſouverain même. L'hiſtoire ſcandaleuſe de ces attentats énormes eſt conſignée dans des monumens qui ne peuvent être conteſtés; & il eſt à préſumer que les ſouverains, éclairés aujourd'hui par les écrits des ſages, ne permettront plus des

Digitized by Google

tentatives qui ont ſi ſouvent été accompagnées ou ſuivies de tant d'horreurs.

La bulle *in Cœnâ Domini* eſt encore en particulier une preuve ſubſiſtante des entrepriſes continuelles du clergé contre l'autorité ſouveraine & civile, &c. (*)

Extrait du tarif des droits qu'on paye en France à la cour de Rome pour les bulles, diſpenſes, abſolutions &c. lequel tarif fut arrêté au conſeil du roi le 4 ſeptembre 1691, & qui eſt rapporté tout entier dans l'inſtruction de Jacques le Pelletier, imprimée à Lyon en 1699, avec approbation & privilége du roi; à Lyon chez Antoine Boudet, huitième édition.

On en a retiré les exemplaires, & les taxes ſubſiſtent.

1°. Pour abſolution du crime d'apoſtaſie, on paiera au pape quatre-vingts livres.

2°. Un bâtard qui voudra prendre les ordres, paiera pour la diſpenſe vingt-cinq livres; s'il veut poſſéder un bénéfice ſimple, il paiera de plus cent quatre-vingts livres. S'il veut que dans la diſpenſe on ne faſſe pas mention de ſon illégitimité, il paiera mille cinquante livres.

3°. Pour diſpenſe & abſolution de bygamie, mille cinquante livres.

4°. Pour diſpenſe à l'effet de juger criminellement, ou d'exercer la médecine, quatre-vingt-dix livres.

5°. Abſolution d'héréſie, quatre-vingts livres.

6°. Bref de quarante heures pour ſept ans, douze livres.

(*) Voyez *Bulle*, & ſurtout l'article des *Deux Puiſſances*.

Digitized by Google

7°. Abſolution pour avoir commis un homicide à ſon corps défendant ou ſans mauvais deſſein, quatre-vingt-quinze livres. Ceux qui étaient dans la compagnie du meurtrier doivent auſſi ſe faire abſoudre, & payer pour cela quatre-vingt-cinq livres.

8°. Indulgences pour ſept années, douze livres.

9°. Indulgences perpétuelles pour une confrérie, quarante livres.

10°. Diſpenſe d'irrégularité ou d'inhabilité, vingt-cinq livres; ſi l'irrégularité eſt grande, cinquante livres.

11°. Permiſſion de lire les livres défendus, vingt-cinq livres.

12°. Diſpenſe de ſimonie, quarante livres; ſauf à augmenter ſuivant les circonſtances.

13°. Bref pour manger les viandes défendues, ſoixante-cinq livres.

14°. Diſpenſe de vœux ſimples de chaſteté ou de religion, quinze livres. Bref déclaratoire de la nullité de la profeſſion d'un religieux ou d'une religieuſe, cent livres : ſi on demande ce bref dix ans après la profeſſion, on paye le double.

Diſpenſes de mariage.

Diſpenſe du quatrième degré de parenté avec cauſe, ſoixante-cinq livres ; ſans cauſe, quatre-vingt-dix livres; avec abſolution des familiarités que les futurs ont eues enſemble, cent quatre-vingts livres.

Pour les parens du troiſième au quatrième degré, tant du côté du père que de celui de la mère, la diſpenſe ſans cauſe eſt de huit cents quatre-vingts livres; avec cauſe, cent quarante-cinq livres.

Digitized by Google

Pour les parens au ſecond degré d'un côté, & au quatrième de l'autre, les nobles paieront mille quatre cents trente livres; pour les roturiers mille cent cinquante-cinq livres.

Celui qui voudra épouſer la ſœur de la fille avec laquelle il a été fiancé, paiera pour la diſpenſe mille quatre cents trente livres.

Ceux qui ſont parens au troiſième degré, s'ils ſont nobles, ou s'ils vivent honnêtement, paieront mille quatre cents trente livres; ſi la parenté eſt tant du côté du père que celui de la mère, deux mille quatre cents trente livres.

Parens au ſecond degré paieront quatre mille cinq cents trente livres; ſi la future a accordé des faveurs au futur, ils paieront de plus pour l'abſolution deux mille trente livres.

Ceux qui ont tenu ſur les fonts de baptême l'enfant de l'un ou de l'autre, la diſpenſe eſt de deux mille ſept cents trente livres. Si l'on veut ſe faire abſoudre d'avoir pris des plaiſirs prématurés, on paiera de plus mille trois cents trente livres.

Celui qui a joui des faveurs d'une veuve pendant la vie du premier mari, paiera pour l'épouſer légitimement cent quatre-vingt-dix livres.

En Eſpagne & en Portugal, les diſpenſes de mariage ſont beaucoup plus chères. Les couſins-germains ne les obtiennent pas à moins de deux mille écus, de dix jules de componane.

Les pauvres ne pouvant pas payer des taxes auſſi fortes, on leur fait des remiſes. Il vaut bien mieux tirer la moitié du droit que de ne rien avoir du tout en refuſant la diſpenſe.

Digitized by Google

On ne rapporte pas ici les ſommes que l'on paye au pape pour les bulles des évêques, des abbés, &c. on les trouve dans les almanachs ; mais on ne voit pas de quelle autorité il impoſe des taxes ſur les laïques qui épouſent leurs couſines.

DRUIDES.

(*La ſcène eſt dans le Tartare.*)

LES FURIES *entourées de ſerpens, & le fouet à la main.*

ALLONS, *Barbaroquincorix* druide celte, & toi, déteſtable *Calchas* hiérophante grec, voici les momens où vos juſtes ſupplices ſe renouvellent ; l'heure des vengeances a ſonné.

LE DRUIDE ET CALCHAS.

Ah ! la tête, les flancs, les yeux, les oreilles, les feſſes ! pardon, Meſdames, pardon !

CALCHAS.

Voici deux vipères qui m'arrachent les yeux.

LE DRUIDE.

Un ſerpent m'entre dans les entrailles par le fondement ; je ſuis dévoré.

CALCHAS.

Je ſuis déchiré ; faut-il que mes yeux reviennent tous les jours pour m'être arrachés !

LE DRUIDE.

Faut-il que ma peau renaiſſe pour tomber en lambeaux ! aie ! ouf !

Digitized by Google

TISIPHONE.

Cela t'apprendra, vilain druide, à donner une autre fois la miſérable plante paraſite nommée le gui de chêne, pour un remède univerſel. Hé bien, immoleras-tu encore à ton dieu *Theutatès* des petites filles & des petits garçons? les brûleras-tu encore dans des paniers d'oſier, au ſon du tambour?

LE DRUIDE.

Jamais, jamais, Madame; un peu de charité.

TISIPHONE.

Tu n'en as jamais eu. Courage, mes ſerpens; encore un coup de fouet à ce ſacré coquin.

ALECTON.

Qu'on m'étrille vigoureuſement ce *Calchas* qui vers nous s'eſt avancé,

L'œil farouche, l'air ſombre, & le poil hériſſé. (*)

CALCHAS.

On m'arrache le poil, on me brûle, on me berne, on m'écorche, on m'empale.

ALECTON.

Scélérat! égorgeras-tu encore une jeune fille au lieu de la marier, & le tout pour avoir du vent?

CALCHAS ET LE DRUIDE.

Ah! quels tourmens! que de peines, & point mourir!

ALECTON ET TISIPHONE.

Ah! ah! j'entends de la muſique, DIEU me pardonne; c'eſt *Orphée;* nos ſerpens ſont devenus doux comme des moutons.

(*) Iphigénie de *Racine.*

Digitized by Google

CALCHAS.

Je ne ſouffre plus du tout ; voilà qui eſt bien étrange !

LE DRUIDE.

Je ſuis tout ragaillardi. O la grande puiſſance de la bonne muſique ! & qui es-tu, homme divin, qui guéris les bleſſures, & qui réjouis l'enfer ?

ORPHÉE.

Mes camarades, je ſuis prêtre comme vous, mais je n'ai jamais trompé perſonne, & je n'ai égorgé ni garçon ni fille. Lorſque j'étais ſur la terre, au lieu de faire abhorrer les dieux, je les ai fait aimer ; j'ai adouci les mœurs des hommes que vous rendiez féroces ; je fais le même métier dans les enfers. J'ai rencontré là-bas deux barbares prêtres qu'on feſſait à toute outrance ; l'un avait autrefois haché un roi en morceaux, l'autre avait fait couper la tête à ſa propre reine, à la porte-aux-chevaux. J'ai fini leur pénitence, je leur ai joué du violon ; ils m'ont promis que quand ils reviendraient au monde, ils vivraient en honnêtes gens.

LE DRUIDE ET CALCHAS.

Nous vous en promettons autant, foi de prêtres.

ORPHÉE.

Oui, mais *paſſato il pericolo, gabbato il ſanto.*

(*La ſcène finit par une danſe figurée d'Orphée, des damnés, & des furies, & par une ſymphonie très-agréable.*)

Digitized by Google

E.

ECLIPSE.

CHAQUE phénomène extraordinaire paſſa long-temps, chez la plupart des peuples connus, pour être le préſage de quelque événement heureux ou malheureux. Ainſi, les hiſtoriens romains n'ont pas manqué d'obſerver qu'une éclipſe de ſoleil accompagna la naiſſance de *Romulus*, qu'une autre annonça ſon décès, & qu'une troiſième avait préſidé à la fondation de la ville de Rome.

Nous parlerons, à l'article *Viſion de Conſtantin*, de l'apparition de la croix qui précéda le triomphe du chriſtianiſme ; & ſous le mot *Prophétie*, de l'étoile nouvelle qui avait éclairé la naiſſance de JESUS : bornons-nous ici à ce que l'on a dit des ténèbres dont toute la terre fut couverte avant qu'il rendît l'eſprit.

Les écrivains de l'Egliſe, grecs & latins, ont cité comme authentiques deux lettres attribuées à *Denis* l'aréopagite, dans leſquelles il rapporte qu'étant à Héliopolis d'Egypte avec *Apollophane* ſon ami, ils virent tout d'un coup, vers la ſixième heure, la lune qui vint ſe placer au-deſſous du ſoleil, & y cauſer une grande éclipſe ; enſuite, ſur la neuvième heure, ils l'aperçurent de nouveau, quittant la place qu'elle y occupait, pour aller ſe remettre à l'endroit oppoſé du diamètre. Ils prirent alors les règles de *Philippe Aridæus*, & ayant examiné le cours des aſtres, ils trouvèrent que le ſoleil naturellement n'avait pu être éclipſé en ce temps-là. De plus, ils obſervèrent que

Digitized by Google

la lune, contre ſon mouvement naturel, au lieu de venir de l'Occident ſe ranger ſous le ſoleil, était venue du côté de l'Orient, & s'en était enfin retournée en arrière du même côté. C'eſt ce qui fit dire à *Apollophane : Ce ſont-là, mon cher Denis, des changemens des choſes divines ;* à quoi Denis répliqua : *Ou l'auteur de la nature ſouffre, ou la machine de l'univers ſera bientôt détruite.*

Denis ajoute qu'ayant exactement remarqué & le temps & l'année de ce prodige, & ayant combiné tout cela avec ce que *Paul* lui en apprit dans la ſuite, il ſe rendit à la vérité ainſi que ſon ami. Voilà ce qui a fait croire que les ténèbres arrivées à la mort de JESUS-CHRIST avaient été cauſées par une éclipſe ſurnaturelle, & ce qui a donné tant de cours à ce ſentiment, que *Maldonat* dit que c'eſt celui de preſque tous les catholiques. Comment en effet réſiſter à l'autorité d'un témoin oculaire, éclairé, & déſintéreſſé, puiſqu'alors on ſuppoſe que *Denis* était encore païen ?

Comme ces prétendues lettres de *Denis* ne furent forgées que vers le cinquième ou ſixième ſiècle, *Euſèbe* de Céſarée s'était contenté d'alléguer le témoignage de *Phlégon*, affranchi de l'empereur *Adrien*. Cet auteur était auſſi païen, & avait écrit l'hiſtoire des olympiades en ſeize livres, depuis leur origine juſqu'à l'an 140 de l'ère vulgaire. On lui fait dire qu'en la quatrième année de la deux cent-deuxième olympiade, il y eut la plus grande éclipſe de ſoleil qu'on eût jamais vue ; le jour fut changé en nuit à la ſixième heure ; on voyait les étoiles ; & un tremblement de terre renverſa pluſieurs édifices de la ville de Nicée en Bithynie. *Euſèbe* ajoute que les mêmes événemens

Digitized by Google

ſont rapportés dans les monumens anciens des Grecs comme étant arrivés la dix-huitième année de *Tibère*. On croit qu'*Euſèbe* veut parler de *Thallus* hiſtorien grec déjà cité par *Juſtin*, *Tertullien*, & *Jules* africain; mais l'ouvrage de *Thallus* ni celui de *Phlégon* n'étant point parvenus juſqu'à nous, l'on ne peut juger de l'exactitude des deux citations que par le raiſonnement.

Il eſt vrai que le *chronicon paſchale* des Grecs, ainſi que *S^t Jérôme*, *Anaſtaſe*, l'auteur de l'*Hiſtoria miſcella*, & *Freculphe* de Luxem parmi les latins, ſe réuniſſent tous à repréſenter le fragment de *Phlégon* de la même manière, & s'accordent à y lire le même nombre qu'*Euſèbe*. Mais on ſait que ces cinq témoins, allégués comme uniformes dans leur dépoſition, ont traduit ou copié le paſſage, non de *Phlégon* lui-même, mais d'*Euſèbe* qui l'a cité le premier; & *Jean Philoponus* qui avait lu *Phlégon*, bien loin d'être d'accord avec *Euſèbe*, en diffère de deux ans. On pourrait auſſi nommer *Maxime* & *Madela* comme ayant vécu dans le temps que l'ouvrage de *Phlégon* ſubſiſtait encore, & alors voici le réſultat. Cinq des auteurs cités ſont des copiſtes ou des traducteurs d'*Euſèbe*. *Philoponus*, là où il déclare qu'il rapporte les propres termes de *Phlégon*, lit d'une ſeconde façon, *Maxime* d'une troiſième, & *Madela* d'une quatrième; en ſorte qu'il s'en faut de beaucoup qu'ils rapportent le paſſage de la même manière.

On a d'ailleurs une preuve non équivoque de l'infidélité d'*Euſèbe* en fait de citations. Il aſſure que les Romains avaient dreſſé à *Simon*, que nous appelons le *magicien*, une ſtatue avec cette inſcription: *Simoni deo ſancto*, à *Simon* dieu ſaint. *Théodoret*,

Digitized by Google

St Auguſtin, *St Cyrille* de Jéruſalem, *Clément* d'Alexandrie, *Tertullien*, & *St Juſtin*, ſont tous ſix parfaitement d'accord là-deſſus avec *Euſèbe*; *St Juſtin*, qui dit avoir vu cette ſtatue, nous apprend qu'elle était placée entre les deux ponts du Tibre, c'eſt-à-dire dans l'île formée par ce fleuve. Cependant cette inſcription, qui fut déterrée à Rome l'an 1574, dans l'endroit même indiqué par *Juſtin*, porte: *Semoni Sanco deo Fidio*, au dieu *Semo Sancus Fidius*. Nous liſons dans *Ovide* que les anciens Sabins avaient bâti un temple ſur le mont Quirinal à cette divinité qu'ils nommaient indifféremment *Semo*, *Sancus*, *Sanctus* ou *Fidius*, & l'on trouve dans *Gruter* deux inſcriptions pareilles dont l'une était ſur le mont Quirinal, & l'autre ſe voit encore à Rieti, pays des anciens Sabins.

Enfin les calculs de MM. *Hodgſon*, *Halley*, *Whiſton*, *Gale Morris*, ont démontré que *Phlégon* & *Thallus* avaient parlé d'une éclipſe naturelle arrivée le 24 novembre, la première année de la deux cent-deuxième olympiade, & non dans la quatrième année, comme le prétend *Euſèbe*. Sa grandeur pour Nicée en Bithynie ne fut, ſelon M. *Whiſton*, que d'environ neuf à dix doigts, c'eſt-à-dire deux tiers & demi du diſque du ſoleil; ſon commencement à huit heures un quart, & ſa fin à dix heures quinze minutes. Et entre le Caire en Egypte & Jéruſalem, ſuivant M. *Gale Morris*, le ſoleil fut totalement obſcurci pendant près de deux minutes. A Jéruſalem, le milieu de l'éclipſe arriva vers une heure un quart après midi.

On ne s'en eſt pas tenu à ces prétendus témoignages de *Denis*, de *Phlégon*, & de *Thallus*; on a allégué dans ces derniers temps l'hiſtoire de la Chine, touchant

Digitized by Google

une grande éclipſe de ſoleil que l'on prétend être arrivée contre l'ordre de la nature l'an 32 de JESUS-CHRIST. Le premier ouvrage où il en eſt fait mention eſt une Hiſtoire de la Chine publiée à Paris en 1672 par le jéſuite *Greſlon*. On trouve dans l'extrait qu'en donna le Journal des ſavans, du 2 février de la même année, ces paroles ſingulières :

» Les annales de la Chine remarquent qu'au mois » d'avril de l'an 32 de JESUS-CHRIST, il y eut une » grande éclipſe de ſoleil qui n'était pas ſelon l'ordre » de la nature. Si cela était, ajoute-t-on, cette éclipſe » pourrait bien être celle qui ſe fit au temps de la » paſſion de JESUS-CHRIST, lequel mourut au mois » d'avril, ſelon quelques auteurs. *C'eſt pourquoi* les » miſſionnaires de la Chine prient les aſtronomes de » l'Europe d'examiner s'il n'y eut point d'éclipſe en » ce mois & en cette année, & ſi naturellement il » pouvait y en avoir ; parce que cette circonſtance » étant bien vérifiée, on en pourrait tirer de grands » avantages pour la converſion des Chinois. »

Pourquoi prier les mathématiciens de l'Europe de faire ce calcul, comme ſi les jéſuites *Adam Shâl*, & *Verbieſt*, qui avaient réformé le calendrier de la Chine & calculé les éclipſes, les équinoxes, & les ſolſtices, n'avaient pas été en état de le faire eux-mêmes ? D'ailleurs l'éclipſe dont parle *Greſlon*, étant arrivée contre le cours de la nature, comment la calculer ? Bien plus, de l'aveu du jéſuite *Couplet*, les Chinois ont inféré dans leurs faſtes un grand nombre de fauſſes éclipſes ; & le chinois *Yam-Quemſiam*, dans ſa Réponſe à l'apologie pour la religion chrétienne, publiée par les jéſuites à la Chine, dit poſitivement

que

Digitized by Google

que cette prétendue éclipſe n'eſt marquée dans aucune hiſtoire chinoiſe.

Que penſer après cela du jéſuite *Tachard* qui dans l'épître dédicatoire de ſon premier *Voyage de Siam*, dit que la ſageſſe ſuprême fit connaître autrefois aux rois & aux peuples d'Orient JESUS-CHRIST naiſſant & mourant par une nouvelle étoile & par une éclipſe extraordinaire ? Ignorait-il ce mot de *S^t Jérôme*, ſur un ſujet à-peu-près ſemblable : (*a*) Cette opinion qui eſt aſſez propre à flatter les oreilles du peuple, n'en eſt pas plus veritable pour cela ?

Mais ce qui aurait dû épargner toutes ces diſcuſſions, c'eſt que *Tertullien* dont nous avons déja parlé, dit que (*b*) le jour manqua tout d'un coup pendant que le ſoleil était au milieu de ſa carrière ; que les païens crurent que c'était une éclipſe, ne ſachant pas que cela avait été prédit par *Amos* en ces termes : (*c*) Le ſoleil ſe couchera à midi, & la lumière ſe cachera ſur la terre au milieu du jour. Ceux, ajoute *Tertullien*, qui ont recherché la cauſe de cet événement, & qui ne l'ont pu découvrir, l'ont nié ; mais le fait eſt certain, & vous le trouverez marqué dans vos archives.

Origène (*d*) au contraire dit qu'il n'eſt pas étonnant que les auteurs étrangers n'aient rien dit des ténèbres dont parlent les évangéliſtes, puiſqu'elles ne parurent qu'aux environs de Jéruſalem ; la Judée, ſelon lui, étant déſignée ſous le nom de toute la terre en plus d'un endroit de l'Ecriture. Il avoue d'ailleurs que le

(*a*) Sur *ſaint Matth.* chap. 27.
(*b*) Apologétique, chap. 21.
(*c*) Chap. 8, v. 9.
(*d*) Sur *ſaint Matth.* chap. 27.

Digitized by Google

paſſage de l'évangile de *S^t Luc* (*e*) où l'on liſait de ſon temps que toute la terre fut couverte de ténèbres à cauſe de l'éclipſe du ſoleil, avait été ainſi falſifié par quelque chrétien ignorant, qui avait cru donner par là du jour au texte de l'évangéliſte, ou par quelque ennemi mal intentionné, qui avait voulu faire naître un prétexte de calomnier l'Egliſe, comme ſi les évangéliſtes avaient marqué une éclipſe dans un temps où il était notoire qu'elle ne pouvait arriver. Il eſt vrai, ajoute-t-il, que *Phlégon* dit qu'il y en eut une ſous *Tibère*; mais comme il ne dit pas qu'elle ſoit arrivée dans la pleine lune, il n'y a rien en cela de merveilleux.

Ces ténèbres, continue *Origène*, étaient de la nature de celles qui couvrirent l'Egypte au temps de *Moïſe*, leſquelles ne ſe firent point ſentir dans le canton où demeuraient les Iſraélites. Celles d'Egypte durèrent trois jours, & celles de Jéruſalem ne durèrent que trois heures; les premières étaient la figure des ſecondes; & de même que *Moïſe* pour les attirer ſur l'Egypte, éleva les mains au ciel & invoqua le Seigneur, ainſi JESUS-CHRIST, pour couvrir de ténèbres Jéruſalem, étendit ſes mains ſur la croix contre un peuple ingrat qui avait crié: Crucifiez-le, crucifiez-le.

C'eſt bien ici le cas de s'écrier auſſi comme *Plutarque*: Les ténèbres de la ſuperſtition ſont plus dangereuſes que celles des éclipſes.

(*e*) Chap. 23, v. 45.

Digitized by Google

ECONOMIE.

CE mot ne ſignifie dans l'acception ordinaire que la manière d'adminiſtrer ſon bien ; elle eſt commune à un père de famille & à un ſur-intendant des finances d'un royaume. Les différentes ſortes de gouvernement, les tracaſſeries de famille & de cour, les guerres injuſtes & mal conduites, l'épée de *Thémis* miſe dans les mains des bourreaux pour faire périr l'innocent, les diſcordes inteſtines, ſont des objets étrangers à l'économie.

Il ne s'agit pas ici des déclamations de ces politiques qui gouvernent un Etat du fond de leur cabinet par des brochures.

Economie domeſtique.

LA première économie, celle par qui ſubſiſtent toutes les autres, eſt celle de la campagne. C'eſt elle qui fournit les trois ſeules choſes dont les hommes ont un vrai beſoin, le vivre, le vêtir & le couvert ; il n'y en a pas une quatrième, à moins que ce ne ſoit le chauffage dans les pays froids. Toutes les trois bien entendues donnent la ſanté, ſans laquelle il n'y a rien.

On appelle quelquefois le ſéjour de la campagne la *vie patriarchale ;* mais dans nos climats cette vie patriarchale ſerait impraticable & nous ferait mourir de froid, de faim & de miſère.

Abraham va de la Chaldée au pays de Sichem ; de là il faut qu'il faſſe un long voyage par des déſerts arides juſqu'à Memphis pour aller acheter du blé.

Digitized by Google

J'écarte toujours reſpectueuſement, comme je le dois, tout ce qui eſt divin dans l'hiſtoire d'*Abraham* & de ſes enfans; je ne conſidère ici que ſon économie rurale.

Je ne lui vois pas une ſeule maiſon : il quitte la plus fertile contrée de l'univers, & des villes où il y avait des maiſons commodes, pour aller errer dans des pays dont il ne pouvait entendre la langue.

Il va de Sodôme dans le déſert de Gérar ſans avoir le moindre établiſſement. Lorſqu'il renvoie *Agar* & l'enfant qu'il a eu d'elle, c'eſt encore dans un déſert; & il ne leur donne pour tout viatique qu'un morceau de pain & une cruche d'eau. Lorſqu'il va ſacrifier ſon fils au Seigneur, c'eſt encore dans un déſert. Il va couper le bois lui-même pour brûler la victime, & le charge ſur le dos de ſon fils qu'il doit immoler.

Sa femme meurt dans un lieu nommé *Arbé* ou *Hébron;* il n'a pas ſeulement ſix pieds de terre à lui pour l'enſevelir : il eſt obligé d'acheter une caverne pour y mettre ſa femme. C'eſt le ſeul morceau de terre qu'il ait jamais poſſédé.

Cependant il eut beaucoup d'enfans; car ſans compter *Iſaac* & ſa poſtérité, il eut de ſon autre femme *Cethura* à l'âge de cent quarante ans, ſelon le calcul ordinaire, cinq enfans mâles qui s'en allérent vers l'Arabie.

Il n'eſt point dit qu'*Iſaac* eût un ſeul quartier de terre dans le pays où mourut ſon père; au contraire, il s'en va dans le déſert de Gérar avec ſa femme *Rebecca*, chez ce même *Abimelec* roi de Gérar qui avait été amoureux de ſa mère.

Digitized by Google

Ce roi du déſert devient auſſi amoureux de ſa femme *Rebecca* que ſon mari fait paſſer pour ſa ſœur, comme *Abraham* avait donné ſa femme *Sara* pour ſa ſœur à ce même roi *Abimelec*, quarante ans auparavant. Il eſt un peu étonnant que dans cette famille on faſſe toujours paſſer ſa femme pour ſa ſœur afin d'y gagner quelque choſe; mais puiſque ces faits ſont conſacrés, c'eſt à nous de garder un ſilence reſpectueux.

L'Ecriture dit qu'il s'enrichiſſait dans cette terre horrible; devenue fertile pour lui, & qu'il devint extrêmement puiſſant. Mais il eſt dit auſſi qu'il n'avait pas de l'eau à boire, qu'il eut une grande querelle avec les paſteurs du roitelet de Gérar pour un puits; & on ne voit point qu'il eût une maiſon en propre.

Ses enfans, *Eſaü* & *Jacob*, n'ont pas plus d'établiſſement que leur père. *Jacob* eſt obligé d'aller chercher à vivre dans la Méſopotamie dont *Abraham* était ſorti : il ſert ſept années pour avoir une des filles de *Laban*, & ſept autres années pour obtenir la ſeconde fille. Il s'enfuit avec *Rachel* & les troupeaux de ſon beau-père qui court après lui. Ce n'eſt pas là une fortune bien aſſurée.

Eſaü eſt repréſenté auſſi errant que *Jacob*. Aucun des douze patriarches, enfans de *Jacob*, n'a de demeure fixe, ni un champ dont il ſoit propriétaire. Ils ne répoſent que ſous des tentes, comme les Arabes Bedouins.

Il eſt clair que cette vie patriarchale ne convient nullement à la température de notre air. Il faut à un bon cultivateur tel que les *Pignoux* d'Auvergne, une maiſon ſaine tournée à l'Orient, de vaſtes granges, de non moins vaſtes écuries, des étables proprement

Digitized by Google

tenues; & le tout peut aller à cinquante mille francs au moins de notre monnaie d'aujourd'hui. Il doit femer tous les ans cent arpens en blé, en mettre autant en bons pâturages, poſſéder quelques arpens de vigne, & environ cinquante arpens pour les menus grains & les légumes; une trentaine d'arpens de bois, une plantation de mûriers, des vers à ſoie, des ruches. Avec tous ces avantages bien économiſés, il entretiendra une nombreuſe famille dans l'abondance de tout. Sa terre s'améliorera de jour en jour; il ſupportera ſans rien craindre les dérangemens des ſaiſons & le fardeau des impôts; parce qu'une bonne année répare les dommages de deux mauvaiſes. Il jouira dans ſon domaine d'une ſouveraineté réelle qui ne ſera ſoumiſe qu'aux lois. C'eſt l'état le plus naturel de l'homme, le plus tranquille, le plus heureux, & malheureuſement le plus rare.

Le fils de ce véritable patriarche ſe voyant riche, ſe dégoûte bientôt de payer la taxe humiliante de la taille; il a malheureuſement appris quelque latin; il court à la ville, achète une charge qui l'exempte de cette taxe & qui donnera la nobleſſe à ſon fils au bout de vingt ans. Il vend ſon domaine pour payer ſa vanité. Une fille élevée dans le luxe l'épouſe, le déshonore & le ruine; il meurt dans la mendicité, & ſon fils porte la livrée dans Paris.

Telle eſt la différence entre l'économie de la campagne & les illuſions des villes.

L'économie à la ville eſt toute différente. Vivez-vous dans votre terre, vous n'achetez preſque rien; le ſol vous produit tout, vous pouyez nourrir ſoixante perſonnes ſans preſque vous en apercevoir. Portez à

Digitized by Google

la ville le même revenu, vous achetez tout chèrement, & vous pouvez nourrir à peine cinq ou ſix domeſtiques. Un père de famille qui vit dans ſa terre avec douze mille livres de rente, aura beſoin d'une grande attention pour vivre à Paris dans la même abondance avec quarante mille. Cette proportion a toujours ſubſiſté entre l'économie rurale & celle de la capitale. Il en faut toujours revenir à la ſingulière lettre de Mme de *Maintenon* à ſa belle-ſœur Mme d'*Aubigné*, dont on a tant parlé; on ne peut trop la remettre ſous les yeux.

. . . . . .

. . . . . .

» Vous croirez bien que je connais Paris mieux » que vous; dans ce même eſprit, voici, ma chère » ſœur, un projet de dépenſe, tel que je l'exécuterais » ſi j'étais hors de la cour. Vous êtes douze perſonnes, » monſieur & madame, trois femmes, quatre laquais, » deux cochers, un valet de chambre.

» Quinze livres de viande à		
» cinq ſous la livre	3 liv.	15 ſous.
» Deux pièces de rôti . . .	2	10
» Du pain	1	10
» Le vin	2	10
» Le bois	2	
» Le fruit	1	10
» Sa bougie		10
» La chandelle		8
	14 liv.	13 ſous.

» Je compte quatre ſous en vin pour vos quatre » laquais & vos deux cochers. C'eſt ce que Mme de » *Monteſpan* donne aux ſiens. Si vous aviez du vin

Digitized by Google

» en cave il ne vous coûterait pas trois ſous : j'en » mets ſix pour votre valet de chambre, & vingt » pour vous deux qui n'en buvez pas pour trois.

» Je mets une livre de chandelle par jour, quoi- » qu'il n'en faille qu'une demi-livre. Je mets dix ſous » en bougie ; il y en a ſix à la livre qui coûte une » liv. dix ſous, & qui dure trois jours.

» Je mets deux livres pour le bois ; cependant » vous n'en brûlerez que trois mois de l'année ; & » il ne faut que deux feux.

» Je mets une liv. dix ſous pour le fruit ; le ſucre » ne coûte que onze ſous la livre, & il n'en faut » qu'un quarteron pour une compote.

» Je mets deux pièces de rôti : on en épargne une » quand monſieur ou madame dîne ou ſoupe en ville ; » mais auſſi j'ai oublié une volaille bouillie pour le » potage. Nous entendons le ménage. Vous pouvez » fort bien ſans paſſer quinze livres avoir une entrée, » tantôt de ſauciſſes, tantôt de langues de mouton » ou de fraiſe de veau, le gigot bourgeois, la pyramide » éternelle, & la compote que vous aimez tant. (*a*)

» Cela poſé, & ce que j'apprends à la cour, ma » chère enfant, votre dépenſe ne doit pas paſſer cent » livres par ſemaine : c'eſt quatre cents liv. par mois. » Poſons cinq cents, afin que les bagatelles que » j'oublie ne ſe plaignent pas que je leur fais injuſ- » tice. Cinq cents livres par mois ſont,

» Pour votre dépenſe de bouche . . . 6000 l.
» Pour vos habits 1000

(*a*) Dans ce temps-là, & c'était le plus brillant de *Louis XIV*, on ne ſervait d'entremets que dans les grands repas d'appareil.

Digitized by Google

Ci-contre . . . . . 7000 liv.
» Pour loyer de maiſon 1000
» Pour gages & habits des gens . . . 1000
» Pour les habits, l'opéra & les magni-
» ficences (*b*) de monſieur 3000
12000

» Tout cela n'eſt-il pas honnête ? &c.

Le marc de l'argent valait alors à-peu-près la moitié du numéraire d'aujourd'hui ; tout le néceſſaire abſolu était de la moitié moins cher : & le luxe ordinaire qui eſt devenu néceſſaire, & qui n'eſt plus luxe, coûtait trois à quatre fois moins que de nos jours. Ainſi le comte d'*Aubigné* aurait pu pour ſes douze mille livres de rente qu'il mangeait à Paris aſſez obſcurément, vivre en prince dans ſa terre.

Il y a dans Paris trois ou quatre cents familles municipales qui occupent la magiſtrature depuis un ſiècle, & dont le bien eſt en rentes ſur l'hôtel-de-ville. Je ſuppoſe qu'elles euſſent chacune vingt mille livres de rente, ces vingt mille livres feſaient juſte le double de ce qu'elles ſont aujourd'hui ; ainſi elles n'ont réellement que la moitié de leur ancien revenu. De cette moitié on retrancha une moitié dans le temps inconcevable du ſyſtème de *Laſs*. Ces familles ne jouiſſent donc réellement que du quart du revenu qu'elles poſſédaient à l'avénement de *Louis XIV* au trône ; & le luxe étant augmenté des trois quarts, reſte à-peu-près rien pour elles ; à moins qu'elles

(*b*) Madame de *Maintenon* compte deux cochers, & oublie quatre chevaux, qui dans ce temps-là devaient avec l'entretien des voitures coûter environ deux mille francs par année.

Digitized by Google

n'aient réparé leur ruine par de riches mariages, ou par des ſucceſſions, ou par une induſtrie ſecrète : & c'eſt ce qu'elles ont fait.

En tout pays tout ſimple rentier qui n'augmente pas ſon bien dans une capitale, le perd à la longue. Les terriens ſe ſoutiennent parce que l'argent augmentant numériquement, le revenu de leurs terres augmente en proportion ; mais ils ſont expoſés à un autre malheur ; & ce malheur eſt dans eux-mêmes. Leur luxe & leur inattention non moins dangereuſe encore, les conduiſent à la ruine. Ils vendent leurs terres à des financiers qui entaſſent, & dont les enfans diſſipent tout à leur tour. C'eſt une circulation perpétuelle d'élévation & de décadence ; le tout faute d'une économie raiſonnable qui conſiſte uniquement à ne pas dépenſer plus qu'on ne reçoit.

De l'économie publique.

L'ECONOMIE d'un Etat n'eſt préciſément que celle d'une grande famille. C'eſt ce qui porta le duc de *Sulli* à donner le nom d'*économies* à ſes mémoires. Toutes les autres branches d'un gouvernement ſont plutôt des obſtacles que des ſecours à l'adminiſtration des deniers publics. Des traités qu'il faut quelquefois conclure à prix d'or, des guerres malheureuſes, ruinent un Etat pour long-temps ; les heureuſes même l'épuiſent. Le commerce intercepté & mal entendu l'appauvrit encore ; les impôts exceſſifs comblent la miſère.

Qu'eſt-ce qu'un Etat riche & bien économiſé ? c'eſt celui où tout homme qui travaille eſt ſûr d'une

Digitized by Google

fortune convenable à ſa condition, à commencer par le roi, & finir par le manœuvre.

Prenons pour exemple l'Etat où le gouvernement des finances eſt le plus compliqué; l'Angleterre. Le roi eſt preſque ſûr d'avoir toujours un million ſterling par an à dépenſer pour ſa maiſon, ſa table, ſes ambaſſadeurs & ſes plaiſirs. Ce million revient tout entier au peuple par la conſommation, car ſi les ambaſſadeurs dépenſent leurs appointemens ailleurs, les miniſtres étrangers conſument leur argent à Londres. Tout poſſeſſeur de terres eſt certain de jouir de ſon revenu, aux taxes près impoſées par ſes repréſentans en parlement, c'eſt-à-dire, par lui-même.

Le commerçant joue un jeu de haſard & d'induſtrie contre preſque tout l'univers; & il eſt long-temps incertain s'il mariera ſa fille à un pair du royaume, ou s'il mourra à l'hôpital.

Ceux qui ſans être négocians placent leur fortune précaire dans les grandes compagnies de commerce, reſſemblent parfaitement aux oiſifs de la France qui achètent des effets royaux, & dont le ſort dépend de la bonne ou mauvaiſe fortune du gouvernement.

Ceux dont l'unique profeſſion eſt de vendre & d'acheter des billets publics ſur les nouvelles heureuſes ou malheureuſes qu'on débite, & de trafiquer la crainte & l'eſpérance, ſont en ſous ordre dans le même cas que les actionnaires; & tous ſont des joueurs, hors le cultivateur qui fournit de quoi jouer.

Une guerre ſurvient; il faut que le gouvernement emprunte de l'argent comptant, car on ne paye pas des flottes & des armées avec des promeſſes. La chambre des communes imagine une taxe ſur la

Digitized by Google

bierre, ſur le charbon, ſur les cheminées, ſur les fenêtres, ſur les acres de blé & de pâturage, ſur l'importation &c.

On calcule ce que cet impôt pourra produire à-peu-près ; toute la nation en eſt inſtruite ; un acte du parlement dit aux citoyens : ceux qui voudront prêter à la patrie recevront quatre pour cent de leur argent pendant dix ans, au bout deſquels ils ſeront rembourſés.

Ce même gouvernement fait un fonds d'amortiſſement du ſurplus de ce que produiſent les taxes. Ce fonds doit ſervir à rembourſer les créanciers. Le temps du rembourſement venu, on leur dit : voulez-vous votre fonds, ou voulez-vous le laiſſer à trois pour cent ? Les créanciers qui croient leur dette aſſurée, laiſſent pour la plupart leur argent entre les mains du gouvernement.

Nouvelle guerre, nouveaux emprunts, nouvelles dettes ; le fonds d'amortiſſement eſt vide, on ne rembourſe rien.

Enfin, ce monceau de papier repréſentatif d'un argent qui n'exiſte pas, a été porté juſqu'à cent trente millions de livres ſterling, qui font cent vingt-ſept millions de guinées en l'an 1770 de notre ère vulgaire.

Diſons en paſſant que la France eſt à-peu-près dans ce cas ; elle doit de fonds environ cent vingt-ſept millions de louis d'or ; or ces deux ſommes montant à deux cent cinquante-quatre millions de louis d'or, n'exiſtent pas dans l'Europe. Comment payer ? Examinons d'abord l'Angleterre.

Si chacun redemande ſon fonds, la choſe eſt viſiblement impoſſible à moins de la pierre philoſophale,

Digitized by Google

ou de quelque multiplication pareille. Que faire? Une partie de la nation a prêté à toute la nation. L'Angleterre doit à l'Angleterre cent trente millions ſterling à trois pour cent d'intérêt: elle paye donc de ce ſeul article très-modique trois millions neuf cents mille livres ſterling d'or chaque année. (*c*) Les impôts ſont d'environ ſept millions; il reſte donc pour ſatisfaire aux charges de l'Etat, trois millions & cent mille livres ſterling, ſur quoi l'on peut en économiſant éteindre peu-à-peu une partie des dettes publiques.

La banque de l'Etat, en produiſant des avantages immenſes aux directeurs, eſt utile à la nation, parce qu'elle augmente le crédit, que ſes opérations ſont connues, & qu'elle ne pourrait faire plus de billets qu'il n'en faut ſans perdre ce crédit & ſans ſe ruiner elle-même. C'eſt-là le grand avantage d'un pays commerçant, où tout ſe fait en vertu d'une loi poſitive, où nulle opération n'eſt cachée, où la confiance eſt établie ſur des calculs faits par les repréſentans de l'Etat, examinés par tous les citoyens. L'Angleterre, quoi qu'on diſe, voit donc ſon opulence aſſurée, tant qu'elle aura des terres fertiles, des troupeaux abondans, & un commerce avantageux. (1)

(*c*) Ceci était écrit en 1770.

(1) La dette immenſe de l'Angleterre & de la France prépare à ces deux nations, non une ruine totale ou une décadence durable, mais de longs malheurs & peut-être de grands bouleverſemens. Cependant en ſuppoſant ces dettes égales, (& celle de l'Angleterre eſt encore plus forte) la France aurait encore de grands avantages. 1°. Quoique la ſupériorité de ſa richeſſe réelle ne ſoit point proportionnelle à celle de l'étendue de ſon territoire &

Digitized by Google

Si les autres pays parviennent à n'avoir pas beſoin de ſes blés & à tourner contre elle la balance du commerce, il peut arriver alors un très-grand bouleverſement dans les fortunes des particuliers ; mais la terre reſte, l'induſtrie reſte ; & l'Angleterre alors moins riche en argent l'eſt toujours en valeurs renaiſſantes que le ſol produit ; elle revient au même état où elle était au ſeizième ſiècle.

Il en eſt abſolument de tout un royaume comme d'une terre d'un particulier ; ſi le fonds de la terre eſt bon, elle ne ſera jamais ruinée ; la famille qui la feſait valoir peut être réduite à l'aumone ; mais le ſol proſpèrera ſous une autre famille.

Il y a d'autres royaumes qui ne ſeront jamais riches, quelque effort qu'ils faſſent : ce ſont ceux qui, ſitués ſous un ciel rigoureux, ne peuvent avoir

du nombre de ſes habitans, cette ſupériorité eſt très-grande. 2°. L'agriculture, l'induſtrie & le commerce n'y étant pas auſſi près qu'en Angleterre du degré de perfection & d'activité qu'on peut atteindre, leurs progrès peuvent procurer de plus grandes reſſources. La ſuppreſſion des corvées, celle des jurandes pour les métiers, comme pour le commerce, la liberté du commerce des blés, des vins, des beſtiaux, en un mot les lois faites en 1776, & celles qu'on préparait alors, auraient changé en peu d'années la face de la France. 3°. La dette foncière en France était en très-grande partie à cinq pour cent & au-delà ; tout miniſtre eclairé & vertueux que l'on croira établi dans ſa place, trouvant à emprunter à quatre pour cent, lorſqu'il n'empruntera que pour rembourſer, pourra diminuer l'intérêt de cette partie de la dette d'un cinquième & au-delà, & former de cela ſeul un fonds d'amortiſſement. 4°. La vente des domaines, & celle des biens du clergé qui appartiennent à l'Etat, eſt une reſſource immenſe qui manque encore à l'Angleterre. La publicité des opérations peut auſſi avoir lieu en France ; & ſi la confiance doit être plus grande en Angleterre, parce que les membres du parlement ſont eux-mêmes intéreſſés à ce que la nation ſoit fidelle à ſes engagemens, d'un autre côté, ces mêmes membres du parlement ont beaucoup plus d'intérêt à ce que les finances ſoient mal adminiſtrées que n'en peuvent avoir les miniſtres du roi de France.

Digitized by Google

tout au plus que l'exact néceſſaire. Les citoyens n'y peuvent jouir des commodités de la vie qu'en les feſant venir de l'étranger à un prix qui eſt exceſſif pour eux. Donnez à la Sibérie & au Kamshatka réunis, qui ſont quatre fois l'étendue de l'Allemagne, un *Cyrus* pour ſouverain, un *Solon* pour légiſlateur, un duc de *Sulli*, un *Colbert* pour ſurintendant des finances, un duc de *Choiſeul* pour miniſtre de la guerre & de la paix, un *Anſon* pour amiral, ils y mourront de faim avec tout leur génie.

Au contraire, faites gouverner la France par un fou ſérieux tel que *Laſs*, par un fou plaiſant tel que le cardinal *Dubois*, par des miniſtres tels que nous en avons vu quelquefois, on pourra dire d'eux ce qu'un ſénateur de Veniſe diſait de ſes confrères au roi *Louis XII*, à ce que prétendent les raconteurs d'anecdotes. *Louis XII* en colère menaçait de ruiner la république : Je vous en défie, dit le ſénateur, la choſe me paraît impoſſible ; il y a vingt ans que mes confrères font tous les efforts imaginables pour la détruire, & ils n'en ont pu venir à bout

Il n'y eut jamais rien de plus extravagant ſans doute que de créer une compagnie imaginaire du Miſſiſſipi qui devait rendre au moins cent pour un à tout intéreſſé ; de tripler tout d'un coup la valeur numéraire des eſpèces, de rembourſer en papier chimérique les dettes & les charges de l'Etat, & de finir enfin par la défenſe auſſi folle que tyrannique à tout citoyen de garder chez ſoi plus de cinq cents francs en or ou en argent. Ce comble d'extravagances étant inouï, le bouleverſement général fut auſſi grand qu'il devait l'être : chacun criait que c'en était

Digitized by Google

fait de la France pour jamais. Au bout de dix ans il n'y paraiſſait pas.

Un bon pays ſe rétablit toujours par lui-même, pour peu qu'il ſoit tolérablement régi : un mauvais ne peut s'enrichir que par une induſtrie extrême & heureuſe.

La proportion ſera toujours la même entre l'Eſpagne, la France, l'Angleterre proprement dite, & la Suède.(2) On compte communément vingt millions d'habitans en France, c'eſt peut-être trop. *Uſtaris* n'en admet que ſept en Eſpagne, *Nicols* en donne huit à l'Angleterre, on n'en attribue pas cinq à la Suède. L'Eſpagnol (l'un portant l'autre) a la valeur de quatre-vingts de nos livres à dépenſer par an. Le Français meilleur cultivateur a cent vingt livres, l'Anglais cent quatre-vingts, le Suédois cinquante. Si nous voulions parler du Hollandais, nous trouverions qu'il n'a que ce qu'il gagne, parce que ce n'eſt pas ſon territoire qui le nourrit & qui l'habille. La Hollande eſt une foire continuelle où perſonne n'eſt riche que de ſa propre induſtrie, ou de celle de ſon père.

Quelle énorme diſproportion entre les fortunes ! un anglais qui a ſept mille guinées de revenu abſorbe la ſubſiſtance de mille perſonnes. Ce calcul effraie au premier coup d'œil ; mais au bout de l'année il a réparti ſes ſept mille guinées dans l'Etat, & chacun a eu à-peu-près ſon contingent.

En général l'homme coûte très-peu à la nature. Dans l'Inde, où les raïas & les nababs entaſſent tant

(2) C'eſt-à-dire ſi la légiſlation ou l'adminiſtration ne changent point. Car la France, moins peuplée à proportion que l'Angleterre, peut acquérir une population égale ; l'Eſpagne, la Suède peuvent en très-peu de temps duboler leur population.

de

Digitized by Google

de tréſors, le commun peuple vit pour deux ſous par jour tout au plus.

Ceux des Américains qui ne ſont ſous aucune domination, n'ayant que leurs bras, ne dépenſent rien; la moitié de l'Afrique a toujours vécu de même; & nous ne ſommes ſupérieurs à tous ces hommes-là que d'environ quarante écus par an. Mais ces quarante écus ſont une prodigieuſe différence; c'eſt elle qui couvre la terre de belles villes, & la mer de vaiſſeaux.

C'eſt avec nos quarante écus que *Louis XIV* eut deux cents vaiſſeaux, & bâtit Verſailles. Et tant que chaque individu, l'un portant l'autre, pourra être cenſé jouir de quarante écus de rente, l'Etat pourra être floriſſant.

Il eſt évident que plus il y a d'hommes & de richeſſes dans un Etat, plus on y voit d'abus. Les frottemens ſont ſi conſidérables dans les grandes machines, qu'elles ſont preſque toujours détraquées. Ces dérangemens ſont une telle impreſſion ſur les eſprits, qu'en Angleterre, où il eſt permis à tout citoyen de dire ce qu'il penſe, il ſe trouve tous les mois quelque calculateur qui avertit charitablement ſes compatriotes que tout eſt perdu, & que la nation eſt ruinée ſans reſſource. La permiſſion de penſer étant moins grande en France, on s'y plaint en contrebande; on imprime furtivement, mais fort ſouvent, que jamais ſous les enfans de *Clotaire*, ni du temps du roi *Jean*, de *Charles VI*, de la bataille de Pavie, des guerres civiles, & de la Saint-Barthelemi, le peuple ne fut ſi miſérable qu'aujourd'hui.

Digitized by Google

Si on répond à ces lamentations par une lettre de cachet qui ne paſſe pas pour une raiſon bien légitime, mais qui eſt très-péremptoire, le plaignant s'enfuit en criant aux alguaſils qu'ils n'en ont pas pour ſix ſemaines, & que DIEU merci ils mourront de faim avant ce temps-là comme les autres.

Bois-Guilbert, qui attribua ſi impudemment ſon inſenſée *Dixme royale* au maréchal de *Vauban*, prétendait, dans ſon *Détail de la France*, que le grand miniſtre *Colbert* avait déjà appauvri l'Etat de quinze cents millions, en attendant pis.

Un calculateur de notre temps, qui paraît avoir les meilleures intentions du monde, quoiqu'il veuille abſolument qu'on s'enivre après la meſſe, prétend que les valeurs renaiſſantes de la France, qui forment le revenu de la nation, ne ſe montent qu'à environ quatre cents millions; en quoi il paraît qu'il ne ſe trompe que d'environ ſeize cents millions de livres à vingt ſous la pièce, le marc d'argent monnayé étant à quarante-neuf livres dix. Et il aſſure que l'impôt pour payer les charges de l'Etat ne peut être que de ſoixante & quinze millions, dans le temps qu'il l'eſt de trois cents, leſquels ne ſuffiſent pas à beaucoup près pour acquitter les dettes annuelles.

Une ſeule erreur dans toutes ces ſpéculations, dont le nombre eſt très-conſidérable, reſſemble aux erreurs commiſes dans les meſures aſtronomiques priſes ſur la terre. Deux lignes répondent à des eſpaces immenſes dans le ciel.

C'eſt en France & en Angleterre que l'économie publique eſt le plus compliquée. On n'a pas d'idée d'une telle adminiſtration dans le reſte du globe, depuis

Digitized by Google

le mont Atlas juſqu'au Japon. Il n'y a guère que cent trente ans que commença cet art de rendre la moitié d'une nation débitrice de l'autre ; de faire paſſer avec du papier les fortunes de main en main ; de rendre l'Etat créancier de l'Etat ; de faire un chaos de ce qui devrait être ſoumis à une règle uniforme. Cette méthode s'eſt étendue en Allemagne & en Hollande. On a pouſſé ce rafinement à cet excès juſqu'à établir un jeu entre le ſouverain & les ſujets ; & ce jeu eſt appelé *loterie*. Votre en-jeu eſt de l'argent comptant ; ſi vous gagnez vous obtenez des eſpèces ou des rentes ; qui perd ne ſouffre pas un grand dommage. Le gouvernement prend d'ordinaire dix pour cent pour ſa peine. On fait ces loteries les plus compliquées que l'on peut, pour étourdir & pour amorcer le public. Toutes ces méthodes ont été adoptées en Allemagne & en Hollande ; preſque tout Etat a été obéré tour-à-tour. Cela n'eſt pas trop ſage ; mais qui l'eſt ? les petits qui n'ont pas le pouvoir de ſe ruiner.

ECONOMIE DE PAROLES.

Parler par économie.

C'EST une expreſſion conſacrée aux pères de l'Egliſe & même aux premiers inſtituteurs de notre ſainte religion ; elle ſignifie *parler ſelon les temps & ſelon les lieux*.

Par exemple, (*a*) *S^t Paul* étant chrétien vient dans le temple des Juifs s'acquitter des rites judaïques, pour faire voir qu'il ne s'écarte point de la loi moſaïque ;

(*a*) Actes des apôtres, chap. XXI.

Digitized by Google

il eſt reconnu au bout de ſept jours, & accuſé d'avoir profané le temple. Auſſitôt on le charge de coups, on le traîne en tumulte ; le tribun de la cohorte, *tribunus cohortis* (*b*) arrive, & le fait lier de deux chaînes. (*c*) Le lendemain ce tribun fait aſſembler le ſanhédrin, & amène *Paul* devant ce tribunal ; le grand-prêtre *Annaniah* commence par lui faire donner un ſoufflet, (*d*) & *Paul* l'appelle *muraille blanchie.* (*e*)

Il me donna un ſoufflet ; mais je lui dis bien ſon fait. (*)

(*f*) *Or Paul ſachant qu'une partie des juges était compoſée de ſaducéens, & l'autre de phariſiens, il s'écria : Je ſuis phariſien & fils de phariſien, on ne veut me condamner qu'à cauſe de l'eſpérance & de la réſurrection des morts. Paul ayant ainſi parlé, il s'éleva une diſpute entre les phariſiens & les ſaducéens, & l'aſſemblée fut rompue ; car les ſaducéens diſent qu'il n'y a ni réſurrection, ni ange, ni eſprit ; & les phariſiens confeſſent le contraire.*

Il eſt bien évident par le texte, que *Paul* n'était point phariſien, puiſqu'il était chrétien, & qu'il n'avait point du tout été queſtion dans cette affaire ni de réſurrection, ni d'eſpérance, ni d'ange, ni d'eſprit.

(*b*) Il n'y avait pas à la vérité dans la milice romaine de tribun de cohorte. C'eſt comme ſi on diſait parmi nous colonel d'une compagnie. Les centurions étaient à la tête des cohortes, & les tribuns à la tête des légions. Il y avait trois tribuns ſouvent dans une légion. Ils commandaient alors tour-à-tour, & étaient ſubordonnés les uns aux autres. L'auteur des Actes a probablement entendu que le tribun fit marcher une cohorte.

(*c*) Chap. XXII.

(*d*) Un ſoufflet chez les peuples aſiatiques était une punition légale. Encore aujourd'hui à la Chine, & dans les pays au-delà du Gange, on condamne un homme à une douzaine de ſoufflets.

(*e*) Chap. XXIII. (*f*) Chap. XXIII.

(*) *Pourceaugnac.*

Digitized by Google

Le texte fait voir que *S^t Paul* ne parlait ainſi que pour compromettre enſemble les phariſiens & les ſaducéens. C'était parler par *économie*, par prudence; c'était un artifice pieux, qui n'eût pas été peut-être permis à tout autre qu'à un apôtre.

C'eſt ainſi que preſque tous les pères de l'Egliſe ont parlé par *économie*. *S^t Jérôme* développe admirablement cette méthode dans ſa lettre cinquante-quatrième à *Pammaque*. Peſez ſes paroles.

Après avoir dit qu'il eſt des occaſions où il faut préſenter un pain & jeter une pierre, voici comme il continue:

„ Liſez, je vous prie, *Démoſthènes*, liſez *Cicéron*; „ & ſi les rhétoriciens vous déplaiſent parce que leur „ art eſt de dire le vraiſemblable plutôt que le vrai, „ liſez *Platon*, *Théophraſte*, *Xénophon*, *Ariſtote*, & „ tous ceux qui ayant puiſé dans la fontaine de „ *Socrate* en ont tiré divers ruiſſeaux. Y a-t-il chez „ eux quelque candeur, quelque ſimplicité? quels „ termes chez eux n'ont pas deux ſens? & quels „ ſens ne préſentent-ils pas pour remporter la victoire? „ *Origène*, *Méthodius*, *Euſèbe*, *Apollinaire*, ont écrit „ des milliers de verſets contre *Celſe* & *Porphyre*. „ Conſidérez avec quel artifice, avec quelle ſubtilité „ problématique ils combattent l'eſprit du diable; „ ils diſent, non ce qu'ils penſent, mais ce qui eſt „ néceſſaire. *Non quod ſentiunt, ſed quod neceſſe eſt „ dicunt.*

„ Je ne parle point des auteurs latins, *Tertullien*, „ *Cyprien*, *Minutius*, *Victorin*, *Lactance*, *Hilaire*; je „ ne veux point les citer ici; je ne veux que me

Digitized by Google

» défendre ; je me contenterai de vous rapporter » l'exemple de l'apôtre *S^t Paul* &c. »

S^t Auguſtin écrit ſouvent par *économie*. Il ſe proportionne tellement aux temps & aux lieux, que dans une de ſes épîtres, il avoue qu'il n'a expliqué la trinité que *parce qu'il fallait bien dire quelque choſe.*

Ce n'eſt pas aſſurément qu'il doutât de la ſainte trinité ; mais il ſentait combien ce myſtère eſt ineffable, & il avait voulu contenter la curioſité du peuple.

Cette méthode fut toujours reçue en théologie. On emploie contre les encratiques un argument qui donnerait gain de cauſe aux carpocratiens : & quand on diſpute enſuite contre les carpocratiens, on change ſes armes.

Tantôt on dit que JESUS n'eſt mort que pour *pluſieurs*, quand on étale le grand nombre des réprouvés ; tantôt on affirme qu'il eſt mort pour *tous*, quand on veut manifeſter ſa bonté univerſelle. Là vous prenez le ſens propre pour le ſens figuré ; ici vous prenez le ſens figuré pour le ſens propre, ſelon que la prudence l'exige.

Un tel uſage n'eſt pas admis en juſtice. On punirait un témoin qui dirait le pour & le contre dans une affaire capitale : mais il y a une différence infinie entre les vils intérêts humains qui exigent la plus grande clarté, & les intérêts divins qui ſont cachés dans un abyme impénétrable. Les mêmes juges qui veulent à l'audience des preuves indubitables approchantes de la démonſtration, ſe contenteront au ſermon de preuves morales, & même de déclamations ſans preuves.

Digitized by Google

S^t Auguſtin parle par *économie* quand il dit : *Je crois parce que cela eſt abſurde ; je crois parce que cela eſt impoſſible.* Ces paroles, qui ſeraient extravagantes dans toute affaire mondaine, ſont très-reſpectables en théologie. Elles ſignifient : Ce qui eſt abſurde & impoſſible aux yeux mortels, ne l'eſt point aux yeux de DIEU ; or DIEU m'a révélé ces prétendues abſurdités, ces impoſſibilités apparentes, donc je dois les croire.

Un avocat ne ſerait pas reçu à parler ainſi au barreau. On enfermerait à l'hôpital des fous des témoins qui diraient : Nous affirmons qu'un accuſé étant au berceau à la Martinique, a tué un homme à Paris ; & nous ſommes d'autant plus certains de cet homicide, qu'il eſt abſurde & impoſſible. Mais la révélation, les miracles, la foi fondée ſur des motifs de crédibilité, ſont un ordre de choſes tout différent.

Le même *S^t Auguſtin* dit dans ſa lettre cent cinquante-troiſième : *Il eſt écrit* (*g*) *que le monde entier appartient aux fidelles ; & les infidelles n'ont pas une obole qu'ils poſſèdent légitimement.*

Si ſur ce principe deux dépoſitaires viennent m'aſſurer qu'ils ſont fidelles, & ſi en cette qualité ils me font banqueroute à moi miſérable mondain, il eſt certain qu'ils ſeront condamnés par le châtelet & par le parlement, malgré toute l'économie avec laquelle *S^t Auguſtin* a parlé.

(*g*) Cela eſt écrit dans les Proverbes, chapitre XVII ; mais ce n'eſt que dans la traduction des ſeptante, à laquelle toute l'Egliſe s'en tenait alors.

Digitized by Google

S^t Irénée prétend (*k*) qu'il ne faut condamner ni l'inceſte des deux filles de *Loth* avec leur père, ni celui de *Thamar* avec ſon beau-père, par la raiſon que la ſainte écriture ne dit pas expreſſément que cette action ſoit criminelle. Cette économie n'empêchera pas que l'inceſte parmi nous ne ſoit puni par les lois. Il eſt vrai que ſi DIEU ordonnait expreſſément à des filles d'engendrer des enfans avec leur père, non-ſeulement elles ſeraient innocentes, mais elles déviendraient très-coupables en n'obéiſſant pas. C'eſt-là où eſt l'économie d'*Irénée*; ſon but très-louable eſt de faire reſpecter tout ce qui eſt dans les ſaintes écritures hébraïques : mais comme DIEU qui les a dictées n'a donné nul éloge aux filles de *Loth* & à la bru de *Juda*, il eſt permis de les condamner.

Tous les premiers chrétiens, ſans exception, penſaient ſur la guerre comme les eſſéniens & les thérapeutes, comme penſent & agiſſent aujourd'hui les primitifs appelés *quakers*, & les autres primitifs appelés *dunkars*, comme ont toujours penſé & agi les brachmanes. *Tertullien* eſt celui qui s'explique le plus fortement ſur ces homicides légaux que notre abominable nature a rendus néceſſaires : (*i*) *Il n'y a point de règle, point d'uſage qui puiſſe rendre légitime cet acte criminel.*

Cependant, après avoir aſſuré qu'il n'eſt aucun chrétien qui puiſſe porter les armes, il dit par économie dans le même livre, pour intimider l'empire romain : (*k*) *Nous ſommes d'hier, & nous rempliſſons vos villes & vos armées.*

(*k*) Liv. IV, chap. XXV.
(*i*) De l'idolatrie, chap. XIX.
(*k*) Chap. XLII.

Digitized by Google

Cela n'était pas vrai, & ne fut vrai que ſous *Conſtance-Chlore;* mais l'économie exigeait que *Tertullien* exagérât dans la vue de rendre ſon parti redoutable.

C'eſt dans le même eſprit qu'il dit (*l*) que *Pilate* était chrétien dans le cœur. Tout ſon apologétique eſt plein de pareilles aſſertions qui redoublaient le zèle des néophytes.

Terminons tous ces exemples du ſtyle économique qui ſont innombrables, par ce paſſage de *S^t Jérôme* dans ſa diſpute contre *Jovinien* ſur les ſecondes noces. (*m*) » Si les organes de la génération dans les » hommes, l'ouverture de la femme, le fond de ſa » vulve, & la différence des deux ſexes faits l'un » pour l'autre, montrent évidemment qu'ils ſont » deſtinés pour former des enfans, voici ce que je » réponds. Il s'enſuivrait que nous ne devons jamais » ceſſer de faire l'amour, de peur de porter en vain » des membres deſtinés pour lui. Pourquoi un mari » s'abſtiendrait-il de ſa femme? pourquoi une veuve » perſévérerait-elle dans le veuvage, ſi nous ſommes » nés pour cette action comme les autres animaux? » en quoi me nuira un homme qui couchera avec » ma femme? Certainement ſi les dents ſont faites » pour manger, & pour faire paſſer dans l'eſtomac » ce qu'elles ont broyé; s'il n'y a nul mal qu'un » homme donne du pain à ma femme, il n'y en a » pas davantage ſi étant plus vigoureux que moi il » apaiſe ſa faim d'une autre manière, & qu'il me » ſoulage de mes fatigues, puiſque les génitoires ſont » faits pour jouir toujours de leur deſtinée. »

(*l*) Apologét. chap. XXI. (*m*) Liv. I.

Digitized by Google

Quoniam ipſa organa & genitalium fabrica & noſtræ feminarumque diſcretio, & receptacula vulvæ, ad ſuſcipiendos coalendos fœtus condita, ſexus differentiam prædicant, hoc breviter reſpondebo. Numquam ergo ceſſemus à libidine, ne fruſtra hujuſcemodi membra portemus. Cur enim maritus ſe abſtineat ab uxore? Cur caſta vidua perſeveret, ſi ad hoc tantùm nati ſumus ut pecudum more vivamus? Aut quid mihi nocebit ſi cum uxore meâ alius concubuerit? Quomodo enim dentium officium eſt mandere, & in alvum ea quæ ſunt manſa tranſmittere, & non habet crimen, qui conjugi meæ panem dederit; ita ſi genitalium hoc eſt officium ut ſemper fruantur naturâ ſuâ, meam laſſitudinem alterius vires ſuperent; & uxoris, ut ita dixerim, ardentiſſimam gulam fortuita libido reſtinguat.

Après un tel paſſage, il eſt inutile d'en citer d'autres. Remarquons ſeulement que ce ſtyle économique qui tient de ſi près au polémique, doit être manié avec la plus grande circonſpection, & qu'il n'appartient point aux profanes d'imiter dans leurs diſputes ce que les ſaints ont haſardé, ſoit dans la chaleur de leur zèle, ſoit dans la naïveté de leur ſtyle.

ECROUELLES.

ECROUELLES, ſcrophules, appelées *humeurs froides*, quoiqu'elles ſoient très-cauſtiques; l'une de ces maladies preſque incurables qui défigurent la nature humaine, & qui mènent à une mort prématurée par les douleurs & par l'infection.

On prétend que cette maladie fut traitée de divine, parce qu'il n'était pas au pouvoir humain de la guérir.

Digitized by Google

Peut-être quelques moines imaginèrent que des rois, en qualité d'images de la Divinité, pouvaient avoir le droit d'opérer la cure des ſcrophuleux, en les touchant de leurs mains qui avaient été ointes. Mais pourquoi ne pas attribuer à plus forte raiſon ce privilége aux empereurs qui avaient une dignité ſi ſupérieure à celle des rois? pourquoi ne le pas donner aux papes, qui ſe diſaient les maîtres des empereurs, & qui étaient bien autre choſe que de ſimples images de DIEU, puiſqu'ils en étaient les vicaires. Il y a quelque apparence que quelque ſonge-creux de Normandie, pour rendre l'uſurpation de *Guillaume le bâtard* plus reſpectable, lui concéda de la part de DIEU la faculté de guérir les écrouelles avec le bout du doigt.

C'eſt quelque temps après *Guillaume* qu'on trouve cet uſage tout établi. On ne pouvait gratifier les rois d'Angleterre de ce don miraculeux, & le refuſer aux rois de France leurs ſuzerains. C'eût été bleſſer le reſpect dû aux lois féodales. Enfin, on fit remonter ce droit à *S^t Edouard* en Angleterre, & à *Clovis* en France.

Le ſeul témoignage un peu croyable que nous ayons de l'antiquité de cet uſage, (*a*) ſe trouve dans les écrits en faveur de la maiſon de *Lancaſtre*, compoſés par le chevalier *Jean Forteſcue* ſous le roi *Henri VI*, reconnu roi de France à Paris dans ſon berceau, & enſuite roi d'Angleterre, & qui perdit ſes deux royaumes. *Jean Forteſcue*, grand-chancelier d'Angleterre, dit que de temps immémorial, les rois d'Angleterre étaient en poſſeſſion de toucher les gens du peuple malades

(*a*) Appendix, n° VI.

Digitized by Google

des écrouelles. On ne voit pourtant pas que cette prérogative rendît leurs perſonnes plus ſacrées dans les guerres de la Roſe rouge & de la Roſe blanche.

Les reines qui n'étaient que femmes de rois ne guériſſaient pas les écrouelles, parce qu'elles n'étaient pas ointes aux mains comme les rois; mais *Eliſabeth* reine de ſon chef, & ointe, les guériſſait ſans difficulté.

Il arriva une choſe aſſez triſte à *Martorillo* le calabrois, que nous nommons *S^t François de Paule*. Le roi *Louis XI* le fit venir au Pleſſis-les-Tours pour le guérir des ſuites de ſon apoplexie : le ſaint arriva avec les écrouelles : (*b*) *Ipſe fuit detentus gravi inflaturâ quam in parte inferiori genæ ſuæ dextræ circa guttur patiebatur; chirurgi dicebant morbum eſſe ſcropharum.*

Le ſaint ne guérit point le roi, & le roi ne guérit point le ſaint.

Quand le roi d'Angleterre *Jacques II* fut reconduit de Rocheſter à Whitehall, on propoſa de lui laiſſer faire quelque acte de royauté, comme de toucher les écrouelles; il ne ſe préſenta perſonne. Il alla exercer ſa prérogative en France, à Saint-Germain, où il toucha quelques irlandaiſes. Sa fille *Marie*, le roi *Guillaume*, la reine *Anne*, les rois de la maiſon de *Brunſwick* ne guérirent perſonne. Cette mode ſacrée paſſa, quand le raiſonnement arriva.

(*b*) *Acta ſancti Franciſci Pauli*, page 155.

Digitized by Google

EDUCATION.

Dialogue entre un conſeiller & un ex-jéſuite.

L'EX-JESUITE.

MONSIEUR, vous voyez le triſte état où la banqueroute de deux marchands miſſionnaires m'ont réduit. Je n'avais aſſurément aucune correſpondance avec frère *la Valette* & frère *Saci;* j'étais un pauvre prêtre du collége de Clermont dit *Louis le grand;* je ſavais un peu de latin & de catéchiſme que je vous ai enſeignés pendant ſix ans, ſans aucun ſalaire: à peine ſorti du collége, à peine ayant fait ſemblant d'étudier en droit avez-vous acheté une charge de conſeiller au parlement, que vous avez donné votre voix pour me faire mendier mon pain hors de ma patrie, ou pour me réduire à y vivre bafoué avec ſeize louis & ſeize francs par an, qui ne ſuffiſent pas pour me vêtir & me nourrir, moi & ma ſœur la couturière devenue impotente. Tout le monde m'a dit que ce déſaſtre était advenu aux frères jéſuites non-ſeulement par la banqueroute de *la Valette* & *Saci* miſſionnaires, mais parce que frère *la Chaiſe* confeſſeur avait été un trigaud, & frère *le Tellier* confeſſeur un perſécuteur impudent: mais je n'ai jamais connu ni l'un ni l'autre; ils étaient morts avant que je fuſſe né.

On prétend encore que des diſputes de janſéniſtes & de moliniſtes ſur la grâce verſatile & ſur la ſcience moyenne, ont fort contribué à nous chaſſer de nos

Digitized by Google

maiſons : mais je n'ai jamis ſu ce que c'était que la grâce. Je vous ai fait lire autrefois *Deſpautère* & *Cicéron*, les vers de *Commire* & de *Virgile*, le *Pédagogue chrétien* & *Sénèque*, les pſeaumes de *David* en latin de cuiſine, & les odes d'*Horace* à la brune *Lalagé* & au blond *Ligurinus*, *flavam religantis comam*, renouant ſa blonde chevelure. En un mot, j'ai fait ce que j'ai pu pour vous bien élever ; & voilà ma récompenſe.

LE CONSEILLER.

Vraiment, vous m'avez donné là une plaiſante éducation ; il eſt vrai que je m'accommodais fort du blond *Ligurinus*. Mais lorſque j'entrai dans le monde, je voulus m'aviſer de parler, & on ſe moqua de moi ; j'avais beau citer les odes à *Ligurinus* & le *Pédagogue chrétien*, je ne ſavais ni ſi *François I* avait été fait priſonnier à Pavie, ni où eſt Pavie ; le pays même où je ſuis né était ignoré de moi ; je ne connaiſſais ni les lois principales, ni les intérêts de ma patrie : pas un mot de mathématiques, pas un mot de ſaine philoſophie ; je ſavais du latin & des ſottiſes.

L'EX-JESUITE.

Je ne pouvais vous apprendre que ce qu'on m'avait enſeigné. J'avais étudié au même collége juſqu'à quinze ans ; à cet âge un jéſuite m'enquinauda ; je fus novice, on m'abêtit pendant deux ans, & enſuite on me fit régenter. Ne voudriez-vous pas que je vous euſſe donné l'éducation qu'on reçoit dans l'école militaire ?

LE CONSEILLER.

Non, il faut que chacun apprenne de bonne heure tout ce qui peut le faire réuſſir dans la profeſſion

Digitized by Google

à laquelle il eſt deſtiné. *Clairaut* était le fils d'un maître de mathématiques ; dès qu'il ſut lire & écrire, ſon père lui montra ſon art : il devint très-bon géomètre à douze ans ; il apprit enſuite le latin, qui ne lui ſervit jamais à rien. La célébre marquiſe du *Châtelet* apprit le latin en un an, & le ſavait très-bien ; tandis qu'on nous tenait ſept années au collége pour nous faire balbutier cette langue ſans jamais parler à notre raiſon.

Quant à l'étude des lois dans laquelle nous entrions en ſortant de chez vous, c'était encore pis. Je ſuis de Paris, & on m'a fait étudier pendant trois ans les lois oubliées de l'ancienne Rome ; ma coutume me ſuffirait s'il n'y avait pas dans notre pays cent quarante-quatre coutumes différentes.

J'entendis d'abord mon profeſſeur qui commence par diſtinguer la juriſprudence en droit naturel & droit des gens : le droit naturel eſt commun, ſelon lui, aux hommes & aux bêtes ; & le droit des gens commun à toutes les nations, dont aucune n'eſt d'accord avec ſes voiſins.

Enſuite on me parla de la loi des douze tables, abrogée bien vîte chez ceux qui l'avaient faite ; de l'édit du préteur quand nous n'avons point de préteur ; de tout ce qui concerne les eſclaves quand nous n'avons point d'eſclaves domeſtiques, (au moins dans l'Europe chrétienne) du divorce quand le divorce n'eſt pas encore reçu chez nous &c. &c. &c.

Je m'aperçus bientôt qu'on me plongeait dans un abyme dont je ne pourrais jamais me tirer. Je vis qu'on m'avait donné une éducation très-inutile pour me conduire dans le monde.

Digitized by Google

J'avoue que ma confuſion a redoublé quand j'ai lu nos ordonnances ; il y en a la valeur de quatre-vingts volumes, qui preſque toutes ſe contrediſent : je ſuis obligé, quand je juge, de m'en rapporter au peu de bon ſens & d'équité que la nature m'a donné ; & avec ces deux ſecours je me trompe à preſque toutes les audiences.

J'ai un frère qui étudie en théologie pour être grand-vicaire ; il ſe plaint bien davantage de ſon éducation : il faut qu'il conſume ſix années à bien ſtatuer s'il y a neuf chœurs d'anges, & quelle eſt la différence préciſe entre un trône & une domination ; ſi le Phiſon dans le paradis terreſtre était à droite ou à gauche du Géon ; ſi la langue dans laquelle le ſerpent eut des converſations avec *Eve*, était la même que celle dont l'âneſſe ſe ſervit avec *Balaam* ; comment *Melchiſédech* était né ſans père & ſans mère ; en quel endroit demeure *Enoch* qui n'eſt point mort ; où ſont les chevaux qui tranſportèrent *Elie* dans un char de feu, après qu'il eut ſéparé les eaux du Jourdain avec ſon manteau, & dans quel temps il doit revenir pour annoncer la fin du monde. Mon frère dit que toutes ces queſtions l'embarraſſent beaucoup, & ne lui ont encore pu procurer un canonicat de Notre-Dame ſur lequel nous comptions.

Vous voyez entre nous que la plupart de nos éducations ſont ridicules, & que celles qu'on reçoit dans les arts & métiers ſont infiniment meilleures.

L'EX-JESUITE.

D'accord ; mais je n'ai pas de quoi vivre avec mes quatre cents francs, qui ſont vingt-deux ſous deux deniers

Digitized by Google

deniers par jour; tandis que tel homme, dont le père allait derrière un caroſſe, a trente-ſix chevaux dans ſon écurie, quatre cuiſiniers, & point d'aumônier.

LE CONSEILLER.

Hé bien, je vous donne quatre cents autres francs de ma poche; c'eſt ce que *Jean Deſpautère* ne m'avait point enſeigné dans mon éducation.

EGALITÉ.

SECTION PREMIERE.

IL eſt clair que les hommes, jouiſſant des facultés attachées à leur nature, ſont égaux; ils le ſont quand ils s'acquittent des fonctions animales, & quand ils exercent leur entendement. Le roi de la Chine, le grand-mogol, le padisha de Turquie, ne peut dire au dernier des hommes : je te défends de digérer, d'aller à la garderobe & de penſer. Tous les animaux de chaque eſpèce ſont égaux entre eux.

Un cheval ne dit point au cheval ſon confrère:
Qu'on peigne mes beaux crins, qu'on m'étrille & me ferre;
Toi, cours, & va porter mes ordres ſouverains
Aux mulets de ces bords, aux ânes mes voiſins.
Toi, prépare les grains dont je fais des largeſſes
A mes fiers favoris, à mes douces maîtreſſes.
Qu'on châtre les chevaux déſignés pour ſervir
Les coquettes jumens dont ſeul je dois jouir.
Que tout ſoit dans la crainte & dans la dépendance:
Et ſi quelqu'un de vous hennit en ma préſence;

Digitized by Google

Pour punir cet impie & ce ſéditieux,
Qui foule aux pieds les lois des chevaux & des dieux,
Pour venger dignement le ciel & la patrie,
Qu'il ſoit pendu ſur l'heure auprès de l'écurie.

Les animaux ont naturellement au-deſſus de nous l'avantage de l'indépendance. Si un taureau qui courtiſe une geniſſe, eſt chaſſé à coups de cornes par un taureau plus fort que lui; il va chercher une autre maîtreſſe dans un autre pré, & il vit libre. Un coq battu par un coq, ſe conſole dans un autre poulailler. Il n'en eſt pas ainſi de nous. Un petit viſir exile à Lemnos un boſtangi: le viſir *Azem* exile le petit viſir à Ténédos: le padisha exile le viſir *Azem* à Rhodes: les janiſſaires mettent en priſon le padisha, & en éliſent un autre qui exilera les bons muſulmans à ſon choix; encore lui ſera-t-on bien obligé s'il ſe borne à ce petit exercice de ſon autorité ſacrée.

Si cette terre était ce qu'elle ſemble devoir être, ſi l'homme y trouvait par-tout une ſubſiſtance facile & aſſurée, & un climat convenable à ſa nature, il eſt clair qu'il eût été impoſſible à un homme d'en aſſervir un autre. Que ce globe ſoit couvert de fruits ſalutaires; que l'air qui doit contribuer à notre vie, ne nous donne point des maladies & une mort prématurée; que l'homme n'ait beſoin d'autre logis & d'autre lit que de celui des daims & des chevreuils; alors les *Gengis-kan* & les *Tamerlan* n'auront de valets que leurs enfans qui ſeront aſſez honnêtes gens pour les aider dans leur vieilleſſe.

Dans cet état naturel dont jouiſſent tous les quadrupèdes non domptés, les oiſeaux, & les reptiles,

Digitized by Google

l'homme ſerait auſſi heureux qu'eux ; la domination ſerait alors une chimère, une abſurdité à laquelle perſonne ne penſerait ; car pourquoi chercher des ſerviteurs quand vous n'avez beſoin d'aucun ſervice?

S'il paſſait par l'eſprit de quelque individu à tête tyrannique & à bras nerveux, d'aſſervir ſon voiſin moins fort que lui, la choſe ſerait impoſſible ; l'opprimé ſerait ſur le Danube, avant que l'oppreſſeur eût pris ſes meſures ſur le Volga.

Tous les hommes ſeraïent donc néceſſairement égaux, s'ils étaient ſans beſoins ; la miſère attachée à notre eſpèce ſubordonne un homme à un autre homme : ce n'eſt pas l'inégalité qui eſt un malheur réel, c'eſt la dépendance. Il importe fort peu que tel homme s'appelle *ſa hauteſſe*, tel autre *ſa ſainteté* ; mais il eſt dur de ſervir l'un ou l'autre.

Une famille nombreuſe a cultivé un bon terroir ; deux petites familles voiſines ont des champs ingrats & rebelles ; il faut que les deux pauvres familles ſervent la famille opulente ou qu'ils l'égorgent : cela va ſans difficulté. Une des deux familles indigentes va offrir ſes bras à la riche pour avoir du pain ; l'autre va l'attaquer & eſt battue. La famille ſervante eſt l'origine des domeſtiques & des manœuvres ; la famille battue eſt l'origine des eſclaves.

Il eſt impoſſible dans notre malheureux globe que les hommes vivans en ſociété ne ſoient pas diviſés en deux claſſes, l'une de riches qui commandent, l'autre de pauvres qui ſervent ; & ces deux ſe ſubdiviſent en mille, & ces mille ont encore des nuances différentes.

Digitized by Google

Tu viens, quand les lots ſont faits, nous dire : Je ſuis homme comme vous ; j'ai deux mains & deux pieds, autant d'orgueil & plus que vous, un eſprit auſſi déſordonné pour le moins, auſſi inconſéquent, auſſi contradictoire, que le vôtre. Je ſuis citoyen de Saint-Marin, ou de Raguſe, ou de Vaugirard; donnez-moi ma part de la terre. Il y a dans notre hémiſphère connu environ cinquante mille millions d'arpens à cultiver, tant paſſables que ſtériles. Nous ne ſommes qu'environ un milliar d'animaux à deux pieds ſans plumes ſur ce continent ; ce ſont cinquante arpens pour chacun, faites-moi juſtice, donnez-moi mes cinquante arpens.

On lui répond : Va-t-en les prendre chez les Cafres, chez les Hottentots, ou chez les Samoïèdes ; arrange-toi avec eux à l'amiable ; ici toutes les parts ſont faites. Si tu veux avoir parmi nous le manger, le vêtir, le loger, & le chauffer ; travaille pour nous comme feſait ton père; ſers nous, ou amuſe-nous, & tu ſeras payé ; ſinon tu ſeras obligé de demander l'aumône ; ce qui dégraderait trop la ſublimité de ta nature, & t'empêcherait réellement d'être égal aux rois, & même aux vicaires de village, ſelon les prétentions de ta noble fierté.

SECTION II.

Tous les pauvres ne ſont pas malheureux. La plupart ſont nés dans cet état, & le travail continuel les empêche de trop ſentir leur ſituation ; mais quand ils la ſentent, alors on voit des guerres, comme celle du parti populaire contre le parti du ſénat à Rome,

Digitized by Google

celles des payſans en Allemagne, en Angleterre, en France. Toutes ces guerres finiſſent tôt ou tard par l'aſſerviſſement du peuple, parce que les puiſſans ont l'argent, & que l'argent eſt maître de tout dans un Etat; je dis dans un Etat, car il n'en eſt pas de même de nation à nation. La nation qui ſe ſervira le mieux du fer, ſubjuguera toujours celle qui aura plus d'or & moins de courage.

Tout homme naît avec un penchant aſſez violent pour la domination, la richeſſe, & les plaiſirs, & avec beaucoup de goût pour la pareſſe; par conſéquent tout homme voudrait avoir l'argent & les femmes ou les filles des autres, être leur maître, les aſſujettir à tous ſes caprices, & ne rien faire, ou du moins ne faire que des choſes très-agréables. Vous voyez bien qu'avec ces belles diſpoſitions il eſt auſſi impoſſible que les hommes ſoient égaux, qu'il eſt impoſſible que deux prédicateurs ou deux profeſſeurs de théologie ne ſoient pas jaloux l'un de l'autre.

Le genre humain, tel qu'il eſt, ne peut ſubſiſter à moins qu'il n'y ait une infinité d'hommes utiles qui ne poſſèdent rien du tout. Car certainement un homme à ſon aiſe ne quittera pas ſa terre pour venir labourer la vôtre; & ſi vous avez beſoin d'une paire de ſouliers, ce ne ſera pas un maître de requêtes qui vous la fera. L'égalité eſt donc à la fois la choſe la plus naturelle, & en même temps la plus chimérique.

Comme les hommes ſont exceſſifs en tout quand ils le peuvent, on a outré cette inégalité; on a prétendu dans pluſieurs pays qu'il n'était pas permis à un citoyen de ſortir de la contrée où le haſard l'a fait naître; le ſens de cette loi eſt viſiblement : *Ce pays eſt ſi mauvais & ſi*

Digitized by Google

mal gouverné que nous défendons à chaque individu d'en ſortir, de peur que tout le monde n'en ſorte. Faites mieux; donnez à tous vos ſujets envie de demeurer chez vous, & aux étrangers d'y venir.

Chaque homme dans le fond de ſon cœur a droit de ſe croire entièrement égal aux autres hommes : il ne s'enſuit pas de-là que le cuiſinier d'un cardinal doive ordonner à ſon maître de lui faire à dîner. Mais le cuiſinier peut dire : Je ſuis homme comme mon maître ; je ſuis né comme lui en pleurant; il mourra comme moi dans les angoiſſes & les mêmes cérémonies. Nous feſons tous deux les mêmes fonctions animales. Si les Turcs s'emparent de Rome, & ſi alors je ſuis cardinal & mon maître cuiſinier, je le prendrai à mon ſervice. Tout ce diſcours eſt raiſonnable & juſte; mais en attendant que le grand-turc s'empare de Rome, le cuiſinier doit faire ſon devoir, ou toute ſociété humaine eſt pervertie.

A l'égard d'un homme qui n'eſt ni cuiſinier d'un cardinal, ni revêtu d'aucune autre charge dans l'Etat ; à l'égard d'un particulier qui ne tient à rien, mais qui eſt fâché d'être reçu par-tout avec l'air de la protection ou du mépris, qui voit évidemment que pluſieurs *monſignors* n'ont ni plus de ſcience, ni plus d'eſprit, ni plus de vertu, que lui, & qui s'ennuie d'être quelquefois dans leur antichambre, quel parti doit-il prendre? celui de s'en aller.

Digitized by Google

EGLISE.

Précis de l'hiſtoire de l'Egliſe chrétienne.

NOUS ne porterons point nos regards ſur les profondeurs de la théologie ; DIEU nous en préſerve ; l'humble foi ſeule nous ſuffit. Nous ne feſons jamais que raconter.

Dans les premières années qui ſuivirent la mort de JESUS-CHRIST Dieu & homme, on comptait chez les Hébreux neuf écoles, ou neuf ſociétés religieuſes, phariſiens, ſaducéens, eſſéniens, judaïtes, thérapeutes, récabites, hérodiens, diſciples de *Jean*, & les diſciples de JESUS, nommés les *frères*, les *Galiléens*, les *fidelles*, qui ne prirent le nom de *chrétiens* que dans Antioche, vers l'an 60 de notre ère, conduits ſecrétement par DIEU même dans des voies inconnues aux hommes.

Les phariſiens admettaient la métempſycoſe, les ſaducéens niaient l'immortalité de l'ame & l'exiſtence des eſprits, & cependant étaient fidelles au Pentateuque.

Pline le naturaliſte (*a*) (apparemment ſur la foi de *Flavien Joſephe*) appelle les eſſéniens *gens æterna in quâ nemo naſcitur* ; famille éternelle dans laquelle il ne naît perſonne ; parce que les eſſéniens ſe mariaient très-rarement. Cette définition a été depuis appliquée à nos moines.

Il eſt difficile de juger ſi c'eſt des eſſéniens ou des judaïtes que parle *Joſephe* quand il dit : (*b*) *Ils mépriſent*

(*a*) Liv. V, chap. XVII. (*b*) Hiſt. chap. XII.

Digitized by Google

les maux de la terre; ils triomphent des tourmens par leur conſtance; ils préfèrent la mort à la vie lorſque le ſujet en eſt honorable. Ils ont ſouffert le fer & le feu, & vu briſer leurs os, plutôt que de prononcer la moindre parole contre leur légiſlateur, ni manger des viandes défendues.

Il paraît que ce portrait tombe ſur les judaïtes, & non pas ſur les eſſéniens. Car voici les paroles de Joſephe: *Judas fut l'auteur d'une nouvelle ſecte, entièrement différente des trois autres*, c'eſt-à-dire, *des ſaducéens, des phariſiens, & des eſſéniens.* Il continue & dit: *Ils ſont juifs de nation; ils vivent unis entre eux, & regardent la volupté comme un vice:* le ſens naturel de cette phraſe fait croire que c'eſt des judaïtes dont l'auteur parle.

Quoi qu'il en ſoit, on connut ces judaïtes avant que les diſciples du CHRIST commençaſſent à faire un parti conſidérable dans le monde. Quelques bonnes gens les ont pris pour des hérétiques qui adoraient *Judas Iſcariote.*

Les thérapeutes étaient une ſociété différente des eſſéniens & des judaïtes; ils reſſemblaient aux gymnoſophiſtes des Indes & aux Brames. *Ils ont*, dit Philon, *un mouvement d'amour céleſte, qui les jette dans l'enthouſiaſme des bacchantes & des coribantes, & qui les met dans l'état de la contemplation à laquelle ils aſpirent. Cette ſecte naquit dans Alexandrie qui était toute remplie de Juifs, & s'étendit beaucoup dans l'Egypte..*

Les récabites ſubſiſtaient encore; ils feſaient vœu de ne jamais boire de vin; & c'eſt peut-être à leur exemple que *Mahomet* défendit cette liqueur à ſes muſulmans.

Les hérodiens regardaient *Hérode* premier du nom comme un meſſie, un envoyé de DIEU, qui avait

Digitized by Google

rebâti le temple. Il eſt évident que les Juifs célébraient ſa fête à Rome du temps de *Néron*, témoin les vers de *Perſe : Herodi venêre dies* &c.

Voici le jour d'Hérode où tout infame juif
Fait fumer ſa lanterne avec l'huile ou le ſuif.

Les diſciples de *Jean-Baptiſte* s'étendirent un peu en Egypte, mais principalement dans la Syrie, dans l'Arabie, & vers le golfe perſique. On les connaît aujourd'hui ſous le nom de *chrétiens de S^t Jean;* il y en eut auſſi dans l'Aſie mineure. Il eſt dit dans les *Actes des apôtres* (chap. IX) que *Paul* en rencontra pluſieurs à Ephèſe; il leur dit : *Avez-vous reçu le S^t Eſprit?* Ils lui répondirent : *Nous n'avons pas ſeulement ouï dire qu'il y ait un S^t Eſprit.* Il leur dit : *Quel baptême avez-vous donc reçu?* Ils lui répondirent : *Le baptême de Jean.*

Les véritables chrétiens cependant jetaient, comme on ſait, les fondemens de la ſeule religion véritable.

Celui qui contribua le plus à fortifier cette ſociété naiſſante, fut ce *Paul* même qui l'avait perſécutée avec le plus de violence. Il était né à Tarſis en Cilicie, (*c*) & fut élevé par le fameux docteur phariſien *Gamaliel* diſciple de *Hillel*. Les Juifs prétendent qu'il rompit avec *Gamaliel*, qui refuſa de lui donner ſa fille en mariage. On voit quelques traces de cette anecdote à la ſuite des *Actes de S^te Thècle*. Ces actes portent qu'il avait le front large, la tête chauve, les ſourcils joints, le nez aquilin, la taille courte & groſſe, & les jambes torſes. *Lucien*, dans ſon dialogue de *Philopatris*, ſemble faire un portrait aſſez ſemblable.

(*c*) *Saint Jérôme* dit qu'il était de Giſcala en Galilée.

Digitized by Google

On a douté qu'il fût citoyen romain, car en ce temps-là on n'accordait ce titre à aucun juif; ils avaient été chaſſés de Rome par *Tibère;* & Tarſis ne fut colonie romaine que près de cent ans après, ſous *Caracalla*, comme le remarque *Cellarius* dans ſa géographie liv. III, & *Grotius* dans ſon commentaire ſur les actes, auxquels ſeuls nous devons nous en rapporter.

DIEU qui était deſcendu ſur la terre pour y être un exemple d'humilité & de pauvreté, donnait à ſon Egliſe les plus faibles commencemens, & la dirigeait dans ce même état d'humiliation, dans lequel il avait voulu naître. Tous les premiers fidelles furent des hommes obſcurs; ils travaillaient tous de leurs mains. L'apôtre *S^t Paul* témoigne qu'il gagnait ſa vie à faire des tentes. *S^t Pierre* reſſuſcita la couturière *Dorcas* qui feſait les robes des frères. L'aſſemblée des fidelles ſe tenait à Joppé dans la maiſon d'un corroyeur nommé *Simon*, comme on le voit au chapitre IX des Actes des apôtres.

Les fidelles ſe répandirent ſecrètement en Grèce, & quelques-uns allèrent de-là à Rome, parmi les Juifs à qui les Romains permettaient une ſynagogue. Ils ne ſe ſéparèrent point d'abord des Juifs; ils gardèrent la circonciſion; &, comme on l'a déjà remarqué ailleurs, les quinze premiers évêques ſecrets de Jéruſalem furent tous circoncis ou du moins de la nation juive.

Lorſque l'apôtre *Paul* prit avec lui *Timothée* qui était fils d'un père gentil, il le circoncit lui-même dans la petite ville de Liſtre. Mais *Tite* ſon autre diſciple ne voulut point ſe ſoumettre à la circonciſion. Les frères diſciples de JESUS furent unis aux Juifs, juſqu'au

Digitized by Google

temps où *Paul* eſſuya une perſécution à Jéruſalem, pour avoir amené des étrangers dans le temple. Il était accuſé par les Juifs de vouloir détruire la loi moſaïque par JESUS-CHRIST. C'eſt pour ſe laver de cette accuſation que l'apôtre *S^t Jacques* propoſa à l'apôtre *Paul* de ſe faire raſer la tête, & de s'aller purifier dans le temple avec quatre juifs qui avaient fait vœu de ſe raſer: *Prenez-les avec vous*, lui dit *Jacques* (chap. XXI, Act. des apôt.) *purifiez-vous avec eux, & que tout le monde ſache que ce que l'on dit de vous eſt faux, & que vous continuez à garder la loi de Moïſe.* Ainſi donc *Paul* qui d'abord avait été le perſécuteur ſanguinaire de la ſainte ſociété établie par JESUS, *Paul* qui depuis voulut gouverner cette ſociété naiſſante, *Paul* chrétien judaïſe, *afin que le monde ſache qu'on le calomnie quand on dit qu'il ne ſuit plus la loi moſaïque.*

Saint Paul n'en fut pas moins accuſé d'impiété & d'héréſie, & ſon procés criminel dura long-temps; mais on voit évidemment par les accuſations mêmes intentées contre lui, qu'il était venu à Jéruſalem pour obſerver les rites judaïques.

Il dit à *Feſtus* ces propres paroles: (chap. XXV des Actes) *Je n'ai péché ni contre la loi juive, ni contre le temple.*

Les apôtres annonçaient JESUS-CHRIST comme un juſte indignement perſécuté, un prophète de DIEU, un fils de DIEU, envoyé aux Juifs pour la réformation des mœurs.

La circonciſion eſt utile, dit l'apôtre *S^t Paul*, (chap. II, épît. aux Rom.) *ſi vous obſervez la loi; mais ſi vous la violez, votre circonciſion devient prépuce. Si un incirconcis*

Digitized by Google

garde la loi, il ſera comme circoncis. Le vrai juif eſt celui qui eſt juif intérieurement.

Quand cet apôtre parle de JESUS-CHRIST dans ſes épîtres, il ne révèle point le myſtère ineffable de ſa conſubſtantialité avec DIEU. » Nous ſommes délivrés » par lui (dit-il chap. V, épît. aux Rom.) de la colère » de DIEU: le don de DIEU s'eſt répandu ſur nous, » par la grâce donnée à un ſeul homme qui eſt JESUS-» CHRIST.... La mort a régné par le péché d'un » ſeul homme, les juſtes régneront dans la vie par » un ſeul homme qui eſt JESUS-CHRIST. »

Et au chap. VIII. » Nous les héritiers de DIEU, » & les cohéritiers de CHRIST. Et au chap. XVI: » A DIEU, qui eſt le ſeul ſage, honneur & gloire » par JESUS-CHRIST... Vous êtes à JESUS-CHRIST, & » JESUS-CHRIST à DIEU. (aux Cor. chap. III.)

Et, (I aux Corinth. chap. XV, v. 27) » Tout lui » eſt aſſujetti, en exceptant ſans doute DIEU qui lui » a aſſujetti toutes choſes. »

On a eu quelque peine à expliquer le paſſage de l'Epître aux Philippiens: *Ne faites rien par une vaine gloire; croyez mutuellement par humilité que les autres vous ſont ſupérieurs; ayez les mêmes ſentimens que* CHRIST-JESUS, *qui étant dans l'empreinte de* DIEU, *n'a point cru ſa proie de s'égaler à* DIEU. Ce paſſage parait très-bien approfondi, & mis dans tout ſon jour, dans une lettre qui nous reſte des Egliſes de Vienne & de Lyon, écrite l'an 117, & qui eſt un précieux monument de l'antiquité. On loue dans cette lettre la modeſtie de quelques fidelles: *Ils n'ont pas voulu*, dit la lettre, *prendre le grand titre de martyrs*, (pour quelques tribulations) *à l'exemple de* JESUS-CHRIST, *lequel étant*

Digitized by Google

empreint de DIEU, *n'a pas cru ſa proie la qualité d'égal à* DIEU. *Origène* dit auſſi dans ſon commentaire ſur *Jean:* La grandeur de JESUS a plus éclaté quand il s'eſt humilié, *que s'il eût fait ſa proie d'être égal à* DIEU. En effet, l'explication contraire peut paraître un contreſens. Que ſignifierait: *Croyez les autres ſupérieurs à vous; imitez* JESUS *qui n'a pas cru que c'était une proie, une uſurpation de s'égaler à* DIEU? Ce ſerait viſiblement ſe contredire, ce ſerait donner un exemple de grandeur pour un exemple de modeſtie; ce ſerait pécher contre la dialectique.

La ſageſſe des apôtres fondait ainſi l'Égliſe naiſſante. Cette ſageſſe ne fut point altérée par la diſpute qui ſurvint entre les apôtres *Pierre*, *Jacques*, & *Jean;* d'un côté, & *Paul* de l'autre. Cette conteſtation arriva dans Antioche. L'apôtre *Pierre*, autrement *Céphas*, ou *Simon Barjone*, mangeait avec les gentils convertis, & n'obſervait point avec eux les cérémonies de la loi, ni la diſtinction des viandes; il mangeait, lui, *Barnabé*, & d'autres diſciples, indifféremment du porc, des chairs étouffées, des animaux qui avaient le pied fendu & qui ne ruminaient pas; mais pluſieurs juifs chrétiens arrivés, *St Pierre* ſe remit avec eux à l'abſtinence des viandes défendues, & aux cérémonies de la loi moſaïque.

Cette action paraiſſait très-prudente; il ne voulait pas ſcandaliſer les juifs chrétiens ſes compagnons; mais *St Paul* s'éleva contre lui avec un peu de dureté. *Je lui réſiſtai*, dit-il, *à ſa face, parce qu'il était blamâble.* (épître aux Galates, chap. II.)

Cette querelle parait d'autant plus extraordinaire de la part de *St Paul*, qu'ayant été d'abord perſécuteur,

Digitized by Google

il devait être modéré, & que lui-même il était allé ſacrifier dans le temple à Jéruſalem, qu'il avait circoncis ſon diſciple *Timothée*, qu'il avait accompli les rites juifs, leſquels il reprochait alors à *Céphas*. *S^t Jérôme* prétend que cette querelle entre *Paul* & *Céphas* était feinte. Il dit dans ſa première homélie, tom. III, qu'ils firent comme deux avocats qui s'échauffent & ſe piquent au barreau, pour avoir plus d'autorité ſur leurs cliens ; il dit que *Pierre Céphas* étant deſtiné à prêcher aux Juifs, & *Paul* aux gentils, ils firent ſemblant de ſe quereller, *Paul* pour gagner les gentils, & *Pierre* pour gagner les Juifs. Mais *S^t Auguſtin* n'eſt point du tout de cet avis. *Je ſuis fâché*, dit-il dans l'épître à Jérôme, *qu'un auſſi grand homme ſe rende le patron du menſonge, patronum mendacii.*

Cette diſpute entre *S^t Jérôme* & *S^t Auguſtin* ne doit pas diminuer notre vénération pour eux, encore moins pour *S^t Paul* & pour *S^t Pierre*.

Au reſte, ſi *Pierre* était deſtiné aux juifs judaïſans, & *Paul* aux étrangers, il paraît probable que *Pierre* ne vint point à Rome. Les Actes des apôtres ne font aucune mention du voyage de *Pierre* en Italie.

Quoi qu'il en ſoit, ce fut vers l'an 60 de notre ère, que les chrétiens commencèrent à ſe ſéparer de la communion juive, & c'eſt ce qui leur attira tant de querelles & tant de perſécutions de la part des ſynagogues répandues à Rome, en Grèce, dans l'Egypte, & dans l'Aſie. Ils furent accuſés d'impiété, d'athéiſme, par leurs frères juifs, qui les excommuniaient dans leurs ſynagogues trois fois les jours du ſabbat. Mais DIEU les ſoutint toujours au milieu des perſécutions.

Digitized by Google

Petit à petit plusieurs églises se formèrent, & la séparation devint entière entre les Juifs & les chrétiens, avant la fin du premier siècle; cette séparation était ignorée du gouvernement romain. Le sénat de Rome, ni les empereurs, n'entraient point dans ces querelles d'un petit troupeau que DIEU avait jusque-là conduit dans l'obscurité, & qu'il élevait par des degrés insensibles.

Le christianisme s'établit en Grèce & en Alexandrie. Les chrétiens y eurent à combattre une nouvelle secte de juifs devenus philosophes à force de fréquenter les Grecs; c'était celle de la gnose ou des gnostiques; il s'y mêla de nouveaux chrétiens. Toutes ces sectes jouissaient alors d'une entière liberté de dogmatiser, de conférer, & d'écrire, quand les courtiers juifs établis dans Rome & dans Alexandrie ne les accusaient pas auprès des magistrats; mais sous *Domitien* la religion chrétienne commença à donner quelque ombrage au gouvernement.

Le zèle de quelques chrétiens, qui n'était pas selon la science, n'empêcha pas l'Eglise de faire les progrès que DIEU lui destinait. Les chrétiens célébrèrent d'abord leurs mystères dans des maisons retirées, dans des caves, pendant la nuit; de-là leur vint le titre de *lucifugaces*, selon *Minutius Felix*. *Philon* les appelle *gessens*. Leurs noms les plus communs, dans les quatre premiers siècles chez les gentils, étaient ceux de *Galiléens*, & de *Nazaréens;* mais celui de *chrétiens* a prévalu sur tous les autres.

Ni la hiérarchie, ni les usages, ne furent établis tout d'un coup; les temps apostoliques furent différens des temps qui les suivirent.

Digitized by Google

La meſſe, qui ſe célèbre au matin, était la cène qu'on feſait le ſoir; ces uſages changèrent à meſure que l'Egliſe ſe fortifia. Une ſociété plus étendue exigea plus de réglemens, & la prudence des paſteurs ſe conforma aux temps & aux lieux.

S^t Jérôme & *Euſèbe* rapportent que quand les Egliſes reçurent une forme, on y diſtingua peu-à-peu cinq ordres différens : les ſurveillans, *epiſcopoi*, d'où ſont venus les évêques; les anciens de la ſociété, *prebyteroi*, les prêtres; *diaconoi*, les ſervans ou diacres; les *piſtoi*, croyans, initiés, c'eſt-à-dire, les baptiſés, qui avaient part aux ſoupers des agapes, les catéchumènes qui attendaient le baptême, & les énergumènes qui attendaient qu'on les délivrât du démon. Aucun, dans ces cinq ordres, ne portait d'habit différent des autres; acucun n'était contraint au célibat, témoin le livre de *Tertullien* dédié à ſa femme, témoin l'exemple des apôtres. Aucune repréſentation, ſoit en peinture, ſoit en ſculpture, dans leurs aſſemblées, pendant les deux premiers ſiècles; point d'autels, encore moins de cierges, d'encens, & d'eau luſtrale. Les chrétiens cachaient ſoigneuſement leurs livres aux gentils; ils ne les confiaient qu'aux initiés; il n'était pas même permis aux catéchumènes de réciter l'oraiſon dominicale.

Du pouvoir de chaſſer les diables donné à l'Egliſe.

Ce qui diſtinguait le plus les chrétiens, & ce qui a duré juſqu'à nos derniers temps, était le pouvoir de chaſſer les diables avec le ſigne de la croix. *Origène* dans ſon traité contre *Celſe*, avoue au nombre 133 qu'*Antinoüs*, diviniſé par l'empereur *Adrien*, feſait des miracles

en

Digitized by Google

en Egypte par la force des charmes & des preſtiges ; mais il dit que les diables ſortent du corps des poſſédés à la prononciation du ſeul nom de JESUS.

Tertullien va plus loin, & du fond de l'Afrique où il était, il dit dans ſon apologétique, au chap. XXIII : *Si vos dieux ne conſeſſent pas qu'ils ſont des diables à la préſence d'un vrai chrétien, nous voulons bien que vous répandiez le ſang de ce chrétien. Y a-t-il une démonſtration plus claire ?*

En effet, JESUS-CHRIST envoya ſes apôtres pour chaſſer les démons. Les Juifs avaient auſſi de ſon temps le don de les chaſſer ; car lorſque JESUS eut délivré des poſſédés, & eut envoyé les diables dans les corps d'un troupeau de deux mille cochons, & qu'il eut opéré d'autres guériſons pareilles, les phariſiens dirent : il chaſſe les démons par la puiſſance de *Belzébuth. Si c'eſt par Belzébuth que je les chaſſe*, répondit JESUS, *par qui vos fils les chaſſent-ils ?* Il eſt inconteſtable que les Juifs ſe vantaient de ce pouvoir : ils avaient des exorciſtes & des exorciſmes. On invoquait le nom de DIEU, de *Jacob* & d'*Abraham*. On mettait des herbes conſacrées dans le nez des démoniaques. (*Joſephe* rapporte une partie de ces cérémonies.) Ce pouvoir ſur les diables, que les Juifs ont perdu, fut tranſmis aux chrétiens, qui ſemblent auſſi l'avoir perdu depuis quelque temps.

Dans le pouvoir de chaſſer les démons était compris celui de détruire les opérations de la magie ; car la magie fut toujours en vigueur chez toutes les nations. Tous les pères de l'Egliſe rendent témoignage à la magie. *S^t Juſtin* avoue dans ſon apologétique, au livre III, qu'on évoque ſouvent les ames des morts,

Digitized by Google

& il en tire un argument en faveur de l'immortalité de l'ame. *Lactance*, au livre VII de ſes inſtitutions divines, dit *que ſi on oſait nier l'exiſtence des ames après la mort, le magicien vous en convaincrait bientôt en les feſant paraître. Irénée, Clément Alexandrin, Tertullien*, l'évêque *Cyprien*, tous affirment la même choſe. Il eſt vrai qu'aujourd'hui tout eſt changé, & qu'il n'y a pas plus de magiciens que de démoniaques. Mais DIEU eſt le maître d'avertir les hommes par des prodiges dans certains temps, & de les faire ceſſer dans d'autres.

Des martyrs de l'Egliſe.

QUAND les ſociétés chrétiennes devinrent un peu nombreuſes, & que pluſieurs s'élevèrent contre le culte de l'empire romain, les magiſtrats ſévirent contre elles, & les peuples ſurtout les perſécutèrent. On ne perſécutait point les juifs qui avaient des priviléges particuliers, & qui ſe renfermaient dans leurs ſynagogues; on leur permettait l'exercice de leur religion, comme on fait encore aujourd'hui à Rome; on ſouffrait tous les cultes divers répandus dans l'empire, quoique le ſénat ne les adoptât pas.

Mais les chrétiens ſe déclarant ennemis de tous ces cultes, & ſurtout de celui de l'empire, furent expoſés pluſieurs fois à ces cruelles épreuves.

Un des premiers & des plus célébres martyrs, fut *Ignace* évêque d'Antioche, condamné par l'empereur *Trajan* lui-même, alors en Aſie; & envoyé par ſes ordres à Rome, pour être expoſé aux bêtes, dans un temps où l'on ne maſſacrait point à Rome les autres

Digitized by Google

chrétiens. On ne ſait point préciſément de quoi il était accuſé auprès de cet empereur renommé d'ailleurs pour ſa clémence ; il fallait que *S^t Ignace* eût de bien violens ennemis. Quoi qu'il en ſoit, l'hiſtoire de ſon martyre rapporte qu'on lui trouva le nom de JESUS-CHRIST gravé ſur le cœur, en caractères d'or ; & c'eſt de-là que les chrétiens prirent en quelques endroits le nom de *Théophores*, qu'*Ignace* s'était donné à lui-même.

On nous a conſervé une lettre de lui, (*d*) par laquelle il prie les évêques & les chrétiens de ne point s'oppoſer à ſon martyre ; ſoit que dès-lors les chrétiens fuſſent aſſez puiſſans pour le délivrer, ſoit que parmi eux quelques-uns euſſent aſſez de crédit pour obtenir ſa grâce. Ce qui eſt encore très-remarquable, c'eſt qu'on ſouffrit que les chrétiens de Rome vinſſent au devant de lui, quand il fut amené dans cette capitale ; ce qui prouverait évidemment qu'on puniſſait en lui la perſonne, & non pas la ſecte.

Les perſécutions ne furent pas continuées. *Origène*, dans ſon livre III contre *Celſe*, dit : *On ne peut compter facilement les chrétiens qui ſont morts pour leur religion, parce qu'il en eſt mort peu, & ſeulement de temps en temps, & par intervalle.*

DIEU eut un ſi grand ſoin de ſon Egliſe, que malgré ſes ennemis, il fit en ſorte qu'elle tint cinq conciles dans le premier ſiècle, ſeize dans le ſecond, & trente dans le troiſième ; c'eſt-à-dire des aſſemblées ſecrètes & tolérées. Ces aſſemblées furent quelquefois défendues, quand la fauſſe prudence des magiſtrats craignit qu'elles ne devinſſent tumultueuſes. Il nous eſt reſté

(*d*) *Dupin* dans ſa *bibliothèque eccléſiaſtique*, prouve que cette lettre eſt authentique.

Digitized by Google

peu de procès verbaux des proconſuls & des préteurs qui condamnèrent les chrétiens à mort. Ce ſerait les ſeuls actes ſur leſquels on pût conſtater les accuſations portées contre eux, & leurs ſupplices.

Nous avons un fragment de *Denys* d'Alexandrie, dans lequel il rapporte l'extrait du greffe d'un proconſul d'Egypte, ſous l'empereur *Valérien;* le voici.

» *Denys*, *Fauſte*, *Maxime*, *Marcel*, & *Chéremon*, » ayant été introduits à l'audience, le préfet *Emilien* » leur a dit: Vous avez pu connaître par les entre- » tiens que j'ai eus avec vous, & par tout ce que je » vous ai écrit, combien nos princes ont témoigné » de bonté à votre égard; je veux bien encore vous » le redire: ils font dépendre votre conſervation & » votre ſalut de vous-mêmes, & votre deſtinée eſt » entre vos mains. Ils ne demandent de vous qu'une » ſeule choſe, que la raiſon exige de toute perſonne » raiſonnable; c'eſt que vous adoriez les Dieux » protecteurs de leur empire, & que vous abandon- » niez cet autre culte ſi contraire à la nature & au » bon ſens. »

Denys a répondu: » Chacun n'a pas les mêmes » Dieux, & chacun adore ceux qu'il croit l'être » véritablement. »

Le préfet *Emilien* a repris: » Je vois bien que » vous êtes des ingrats, qui abuſez des bontés que » les empereurs ont pour vous. Hé bien, vous ne » demeurerez pas davantage dans cette ville, & je » vous envoie à Cephro dans le fond de la Lybie; » ce ſera là le lieu de votre banniſſement; ſelon » l'ordre que j'en ai reçu de nos empereurs: au » reſte ne penſez pas y tenir vos aſſemblées, ni aller

Digitized by Google

„ faire vos prières dans ces lieux que vous nommez „ des cimetières, cela vous eſt abſolument défendu, „ je ne le permettrai à perſonne. „

Rien ne porte plus les caractères de vérité que ce procès verbal. On voit par-là qu'il y avait des temps où les aſſemblées étaient prohibées. C'eſt ainſi qu'en France il eſt défendu aux calviniſtes de s'aſſembler; on a même quelquefois fait pendre & rouer des miniſtres ou prédicans, qui tenaient des aſſemblées malgré les lois; & depuis 1745 il y en a eu ſix de pendus. C'eſt ainſi qu'en Angleterre & en Irlande, les aſſemblées ſont défendues aux catholiques romains; & il y a eu des occaſions où les délinquans ont été condamnés à la mort.

Malgré ces défenſes portées par les lois romaines, DIEU inſpira à pluſieurs empereurs de l'indulgence pour les chrétiens. *Dioclétien* même, qui paſſe chez les ignorans pour un perſécuteur, *Dioclétien* dont la première année de règne eſt encore l'époque de l'ère des martyrs, fut pendant plus de dix-huit ans, le protecteur déclaré du chriſtianiſme, au point que pluſieurs chrétiens eurent des charges principales auprès de ſa perſonne. Il épouſa même une chrétienne, il ſouffrit que dans Nicomédie ſa réſidence, il y eût une ſuperbe égliſe élevée vis-à-vis ſon palais.

Le céſar *Galerius* ayant malheureuſement été prévenu contre les chrétiens, dont il croyait avoir à ſe plaindre, engagea *Dioclétien* à faire détruire la cathédrale de Nicomédie. Un chrétien plus zélé que ſage mit en pièces l'édit de l'empereur, & de-là vint cette perſécution ſi fameuſe, dans laquelle il y eut plus de deux cents perſonnes exécutées à mort dans l'empire

Digitized by Google

romain, ſans compter ceux que la fureur du petit peuple, toujours fanatique, & toujours barbare, fit périr contre les formes juridiques.

Il y eut en divers temps un ſi grand nombre de martyrs, qu'il faut bien ſe donner de garde d'ébranler la vérité de l'hiſtoire de ces véritables confeſſeurs de notre ſainte religion, par un mélange dangereux de fables & de faux martyrs.

Le bénédictin dom *Ruinart*, par exemple, homme d'ailleurs auſſi inſtruit qu'eſtimable & zélé, aurait dû choiſir avec plus de diſcrétion ſes actes ſincères. Ce n'eſt pas aſſez qu'un manuſcrit ſoit tiré de l'abbaye de Saint-Benoît-ſur-Loire, ou d'un couvent de céleſtins de Paris, conforme à un manuſcrit des feuillans, pour que cet acte ſoit authentique; il faut que cet acte ſoit ancien, écrit par des contemporains, & qu'il porte d'ailleurs tous les caractères de la vérité.

Il aurait pu ſe paſſer de rapporter l'aventure du jeune *Romanus*, arrivée en 303. Ce jeune romain avait obtenu ſon pardon de *Dioclétien* dans Antioche. Cependant, il dit que le juge *Aſclépiade* le condamna à être brûlé. Des Juifs préſens à ce ſpectacle ſe moquèrent du jeune *S^t Romanus*, & reprochèrent aux chrétiens que leur Dieu les laiſſait brûler, lui qui avait délivré *Sidrac*, *Miſac*, & *Abdenago*, de la fournaiſe; qu'auſſi-tôt il s'éleva, dans le temps le plus ſerein, un orage qui éteignit le feu; qu'alors le juge ordonna qu'on coupât la langue au jeune *Romanus*; que le premier médecin de l'empereur ſe trouvant là, fit officieuſement la fonction de bourreau, & lui coupa la langue dans la racine; qu'auſſitôt le jeune homme, qui était bègue auparavant, parla avec beaucoup de liberté; que

Digitized by Google

l'empereur fut étonné que l'on parlât ſi bien ſans langue; que le médecin, pour réitérer cette expérience, coupa ſur le champ la langue à un paſſant, lequel en mourut ſubitement.

Euſèbe, dont le bénédictin *Ruinart* a tiré ce conte, devait reſpecter aſſez les vrais miracles, opérés dans l'ancien & dans le nouveau teſtament (deſquels perſonne ne doutera jamais) pour ne pas leur aſſocier des hiſtoires ſi ſuſpectes, leſquelles pourraient ſcandaliſer les faibles.

Cette dernière perſécution ne s'étendit pas dans tout l'empire. Il y avait alors en Angleterre quelque chriſtianiſme qui s'éclipſa bientôt pour reparaître enſuite ſous les rois ſaxons. Les Gaules méridionales & l'Eſpagne étaient remplies de chrétiens. Le céſar *Conſtance-Chlore* les protégea beaucoup dans toutes ces provinces. Il avait une concubine qui était chrétienne, c'eſt la mère de *Conſtantin*, connue ſous le nom de *Ste Hélène*; car il n'y eut jamais de mariage avéré entre elle & lui; il la renvoya même dès l'an 92, quand il épouſa la fille de *Maximien-Hercule*; mais elle avait conſervé ſur lui beaucoup d'aſcendant, & lui avait inſpiré une grande affection pour notre ſainte religion.

De l'établiſſement de l'Egliſe ſous Conſtantin.

La divine Providence préparait ainſi, par des voies qui ſemblent humaines, le triomphe de ſon Egliſe.

Conſtance-Chlore mourut en 306 à Yorck en Angleterre, dans un temps où les enfans qu'il avait de la fille d'un céſar étaient en bas âge, & ne pouvaient

Digitized by Google

prétendre à l'empire. *Conſtantin* eut la confiance de ſe faire élire à Yorck par cinq ou ſix mille ſoldats allemands, gaulois & anglais pour la plupart. Il n'y avait pas d'apparence que cette élection faite ſans le conſentement de Rome, du ſénat & des armées, pût prévaloir; mais DIEU lui donna la victoire ſur *Maxentius* élu à Rome, & le délivra enfin de tous ſes collègues. On ne peut diſſimuler qu'il ne ſe rendît d'abord indigne des faveurs du ciel, par le meurtre de tous ſes proches, & enfin de ſa femme & de ſon fils.

On peut douter de ce que *Zozime* rapporte à ce ſujet. Il dit que *Conſtantin* agité de remords, après tant de crimes, demanda aux pontifes de l'empire s'il y avait quelque expiation pour lui, & qu'ils lui dirent qu'ils n'en connaiſſaient pas. Il eſt bien vrai qu'il n'y en avait point eu pour *Néron*, & qu'il n'avait oſé aſſiſter aux ſacrés myſtères en Grèce. Cependant les tauroboles étaient en uſage; & il eſt bien difficile de croire qu'un empereur tout puiſſant n'ait pu trouver un prêtre qui voulût lui accorder des ſacrifices expiatoires. Peut-être même eſt-il moins croyable que *Conſtantin* occupé de la guerre, de ſon ambition, de ſes projets, & environné de flatteurs, ait eu le temps d'avoir des remords. *Zozime* ajoute qu'un prêtre égyptien arrivé d'Eſpagne, qui avait accès à ſa porte, lui promit l'expiation de tous ſes crimes dans la religion chrétienne. On a ſoupçonné que ce prêtre était *Ozius* évêque de Cordoue.

Quoi qu'il en ſoit, DIEU réſerva *Conſtantin* pour l'éclairer & pour en faire le protecteur de l'Egliſe. Ce prince fit bâtir ſa ville de Conſtantinople, qui devint le centre de l'empire & de la religion chrétienne. Alors

Digitized by Google

l'Egliſe prit une forme auguſte. Et il eſt à croire que lavé par ſon baptême, & repentant à ſa mort, il obtint miſéricorde, quoiqu'il ſoit mort arien. Il ſerait bien dur que tous les partiſans des deux évêques *Euſèbe* euſſent été damnés.

Dès l'an 314, avant que *Conſtantin* réſidât dans ſa nouvelle ville, ceux qui avaient perſécuté les chrétiens furent punis par eux de leurs cruautés. Les chrétiens jetèrent la femme de *Maximien* dans l'Oronte; ils égorgèrent tous ſes parens; ils maſſacrèrent dans l'Egypte & dans la Paleſtine les magiſtrats qui s'étaient le plus déclarés contre le chriſtianiſme. La veuve & la fille de *Dioclétien* s'étant cachées à Theſſalonique, furent reconnues, & leurs corps jetés dans la mer. Il eût été à ſouhaiter que les chrétiens euſſent moins écouté l'eſprit de vengeance; mais DIEU, qui punit ſelon ſa juſtice, voulut que les mains des chrétiens fuſſent teintes du ſang de leurs perſécuteurs, ſitôt que ces chrétiens furent en liberté d'agir.

Conſtantin convoqua, aſſembla dans Nicée, vis-à-vis de Conſtantinople, le premier concile œcuménique, auquel préſida *Oziu*s. On y décida la grande queſtion qui agitait l'Egliſe, touchant la divinité de JESUS-CHRIST. (*)

On ſait aſſez comment l'Egliſe ayant combattu trois cents ans contre les rites de l'empire romain, combattit enſuite contre elle-même, & fut toujours militante & triomphante.

Dans la ſuite des temps, l'Egliſe grecque preſque toute entière, & toute l'Egliſe d'Afrique, devinrent eſclaves ſous les Arabes, & enſuite ſous les Turcs,

(*) Voyez *Arianiſme*.

Digitized by Google

qui élevèrent la religion mahométane ſur les ruines de la chrétienne. L'Egliſe romaine ſubſiſta, mais toujours fouillée de ſang par plus de ſix cents ans de diſcorde entre l'empire d'Occident & le ſacerdoce. Ces querelles mêmes la rendirent très-puiſſante. Les évêques, les abbés en Allemagne, ſe firent tous princes, & les papes acquirent peu-à-peu la domination abſolue dans Rome & dans un pays conſidérable. Ainſi DIEU éprouva ſon Egliſe par les humiliations, par les troubles, par les crimes, & par la ſplendeur.

Cette Egliſe latine perdit au ſeizième ſiècle la moitié de l'Allemagne, le Danemarck, la Suède, l'Angleterre, l'Ecoſſe, l'Irlande, la meilleure partie de la Suiſſe, la Hollande; elle a gagné plus de terrain en Amérique par les conquêtes des Eſpagnols, qu'elle n'en a perdu en Europe; mais avec plus de territoire elle a bien moins de ſujets.

La providence divine ſemblait deſtiner le Japon, Siam, l'Inde, & la Chine, à ſe ranger ſous l'obéiſſance du pape, pour le récompenſer de l'Aſie mineure, de la Syrie, de la Grèce, de l'Egypte, de l'Afrique, de la Ruſſie, & des autres Etats perdus dont nous avons parlé. *S^t François Xavier* qui porta le ſaint évangile aux Indes orientales & au Japon, quand les Portugais y allèrent chercher des marchandiſes, fit un très-grand nombre de miracles, tous atteſtés par les RR. PP. jéſuites; quelques-uns diſent qu'il reſſuſcita neuf morts; mais le R. P. *Ribadeneira* dans ſa *fleur des ſaints*, ſe borne à dire qu'il n'en reſſuſcita que quatre; c'eſt bien aſſez. La Providence voulut qu'en moins de cent années il y eût des milliers de catholiques romains

Digitized by Google

dans les îles du Japon. Mais le diable ſema ſon ivraie au milieu du bon grain. Les jéſuites, à ce qu'on croit, formèrent une conjuration ſuivie d'une guerre civile, dans laquelle tous les chrétiens furent exterminés en 1638. Alors la nation ferma ſes ports à tous les étrangers, excepté aux Hollandais qu'on regardait comme des marchands, & non pas comme des chrétiens, & qui furent d'abord obligés de marcher ſur la croix, pour obtenir la permiſſion de vendre leurs denrées dans la priſon où on les renferme lorſqu'ils abordent à Nangazaki.

La religion catholique, apoſtolique, & romaine fut proſcrite à la Chine dans nos derniers temps, mais d'une manière moins cruelle. Les RR. PP. jéſuites n'avaient pas à la vérité reſſuſcité des morts à la cour de Pékin, ils s'étaient contentés d'enſeigner l'aſtronomie, de fondre du canon, & d'être mandarins. Leurs malheureuſes diſputes avec des dominicains & d'autres ſcandaliſèrent à tel point le grand empereur *Yontchin*, que ce prince qui était la juſtice & la bonté même, fut aſſez aveugle pour ne plus permettre qu'on enſeignât notre ſainte religion, dans laquelle nos miſſionnaires ne s'accordaient pas. Il les chaſſa avec une bonté paternelle, leur fourniſſant des ſubſiſtances & des voitures juſqu'aux confins de ſon empire.

Toute l'Aſie, toute l'Afrique, la moitié de l'Europe, tout ce qui appartient aux Anglais, aux Hollandais, dans l'Amérique, toutes les hordes américaines non domptées, toutes les terres auſtrales, qui ſont une cinquième partie du globe, ſont demeurées la proie du démon, pour vérifier cette ſainte parole : *Il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.*

Digitized by Google

De la ſignification du mot Egliſe. Portrait de l'égliſe primitive. Dégénération. Examen des ſociétés qui ont voulu rétablir l'égliſe primitive, & particuliérement des primitifs appelés Quakers.

CE mot grec ſignifiait chez les Grecs *aſſemblée du peuple*. Quand on traduiſit les livres hébreux en grec, on rendit ſynagogue par égliſe, & on ſe ſervit du même nom pour exprimer la *ſociété juive*, la *congrégation politique*, l'*aſſemblée juive*, le *peuple Juif*. Ainſi il eſt dit dans les Nombres: (*e*) *Pourquoi avez-vous mené l'égliſe dans le déſert?* & dans le Deutéronome: (*f*) *L'eunuque, le Moabite, l'Ammonite, n'entreront pas dans l'égliſe; les Idumées, les Egyptiens n'entreront dans l'égliſe qu'à la troiſième génération.*

JESUS-CHRIST dit dans *S^t Matthieu*: (*g*) „ Si „ votre frère a péché contre vous, (vous a offenſé) „ réprenez-le entre vous & lui. Prenez, amenez avec „ vous un ou deux témoins, afin que tout s'éclairciſſe „ par la bouche de deux ou trois témoins; & s'il ne „ les écoute pas, plaignez-vous à l'aſſemblée du „ peuple, à l'Egliſe: & s'il n'écoute pas l'Egliſe, qu'il „ ſoit comme un gentil, ou un receveur des deniers „ publics. Je vous dis, ainſi ſoit-il, en vérité, tout ce „ que vous aurez lié ſur terre ſera lié au ciel; & ce „ que vous aurez délié ſur terre ſera délié au ciel. „ (Alluſion aux clefs des portes dont on liait & déliait la courroie.)

(*e*) Chap. XX, v. 4.
(*f*) Chap. XXIII, v. 1, 2, 3.
(*g*) Chap. XXXVIII.

Digitized by Google

Il s'agit ici de deux hommes dont l'un a offenſé l'autre & perſiſte. On ne pouvait le faire comparaître dans l'aſſemblée, dans l'Egliſe chrétienne, il n'y en avait point encore ; on ne pouvait faire juger cet homme dont ſon compagnon ſe plaignait, par un évêque & par les prêtres qui n'exiſtaient pas encore : de plus, ni les prêtres juifs, ni les prêtres chrétiens ne furent jamais juges des querelles entre particuliers; c'était une affaire de police. Les évêques ne devinrent juges que vers le temps de *Valentinien III.*

Les commentateurs ont donc conclu que l'écrivain ſacré de cet évangile fait parler ici notre Seigneur par anticipation, que c'eſt une allégorie, une prédiction de ce qui arrivera quand l'Egliſe chrétienne ſera formée & établie.

Selden fait une remarque importante ſur ce paſſage; (*h*) c'eſt qu'on n'excommuniait point chez les juifs les publicains, les receveurs des deniers royaux. Le petit peuple pouvait les déteſter ; mais étant des officiers néceſſaires nommés par le prince, il n'était jamais tombé dans la tête de perſonne de vouloir les ſéparer de l'*aſſemblée*. Les Juifs étaient alors ſous la domination du proconſul de Syrie, qui étendait ſa juriſdiction juſqu'aux confins de la Galilée & juſque dans l'île de Chypre, où il avait des vice-gérens. Il aurait été très imprudent de marquer publiquement ſon horreur pour les officiers légaux du proconſul. L'injuſtice même eût été jointe à l'imprudence : car les chevaliers romains fermiers du domaine public, les receveurs de l'argent de *Céſar*, étaient autoriſés par les lois.

(*h*) *In Sinedriis hebræorum*, liv. II.

Digitized by Google

S^t Auguſtin, dans ſon ſermon LXXXI, peut fournir des réflexions pour l'intelligence de ce paſſage. Il parle de ceux qui gardent leur haine, qui ne veulent point pardonner. *Cœpiſti habere fratrem tuum tanquam publicanum. Ligas illum in terrâ; ſed ut juſtè alliges, vide: nam injuſta vincula diſrumpit juſtitia. Quum autem correxeris & concordaveris cum fratre tuo, ſolviſti eum in terrâ.*

„ Vous regardez votre frère comme un publicain; „ c'eſt l'avoir lié ſur la terre. Mais voyez ſi vous le „ liez juſtement: car la juſtice rompt les liens injuſtes. „ Mais ſi vous avez corrigé votre frère, ſi vous vous „ êtes accordé avec lui, vous l'avez délié ſur la „ terre. „

Il ſemble par la manière dont *S^t Auguſtin* s'explique; que l'offenſé ait fait mettre l'offenſeur en priſon, & qu'on doive entendre que s'il eſt jeté dans les liens ſur la terre, il eſt auſſi dans les liens celeſtes; mais que ſi l'offenſé eſt inexorable, il devient lié lui-même. Il n'eſt point queſtion de l'Egliſe dans l'explication de *S^t Auguſtin*; il ne s'agit que de pardonner ou de ne pardonner pas une injure. *S^t Auguſtin* ne parle point ici du droit ſacerdotal de remettre les péchés de la part de DIEU. C'eſt un droit reconnu ailleurs, un droit dérivé du ſacrement de la confeſſion. *S^t Auguſtin* tout profond qu'il eſt dans les types & dans les allégories, ne regarde pas ce fameux paſſage comme une alluſion à l'abſolution donnée ou refuſée par les miniſtres de l'Egliſe catholique romaine dans le ſacrement de pénitence.

Digitized by Google

Du nom d'Egliſe dans les ſociétés chrétiennes.

On ne reconnaît dans pluſieurs Etats chrétiens que quatre égliſes, la grecque, la romaine, la luthérienne, la réformée ou calviniſte. Il en eſt ainſi en Allemagne; les primitifs ou quakers, les anabaptiſtes, les ſociniens, les memnoniſtes, les piétiſtes, les moraves, les juifs, & autres, ne forment point d'égliſe. La religion juive a conſervé le titre de ſynagogue. Les ſectes chrétiennes qui ſont tolérées, n'ont que des aſſemblées ſecrètes, des *conventicles;* il en eſt de même à Londres.

On ne reconnaît l'Egliſe catholique ni en Suède, ni en Danemarck, ni dans les parties ſeptentrionales de l'Allemagne, ni en Hollande, ni dans les trois quarts de la Suiſſe, ni dans les trois royaumes de la Grande-Bretagne.

De la primitive Egliſe, & de ceux qui ont cru la rétablir.

Les Juifs, ainſi que tous les peuples de Syrie, furent diviſés en pluſieurs petites congrégations religieuſes, comme nous l'avons vu : toutes tendaient à une perfection myſtique,

Un rayon plus pur de lumière anima les diſciples de *S^t Jean*, qui ſubſiſtent encore vers Moſul. Enfin vint ſur la terre le fils de Dieu annoncé par *S^t Jean*. Ses diſciples furent conſtamment tous égaux. Jesus leur avait dit expreſſément : (*i*) *Il n'y aura parmi vous*

(*i*) *Matt.* chap. XX, & *Marc*, chap. IX & X.

Digitized by Google

ni premier ni dernier . . . Je ſuis venu pour ſervir & non pour être ſervi . . . Celui qui voudra être le maître des autres les ſervira.

Une preuve d'égalité c'eſt que les chrétiens, dans les commencemens, ne prirent d'autre nom que celui de *frères*. Ils s'aſſemblaient & attendaient l'eſprit; ils prophétiſaient quand ils étaient inſpirés. *S^t Paul*, dans ſa première lettre aux Corinthiens, leur dit: (*k*) *Si dans votre aſſemblée chacun de vous a le don du cantique, celui de la doctrine, celui de l'apocalypſe, celui des langues, celui d'interpréter, que tout ſoit à l'édification. Si quelqu'un parle de la langue comme deux ou trois, & par parties, qu'il y en ait un qui interprète.*

Que deux ou trois prophètes parlent, que les autres jugent; & que ſi quelque choſe eſt révélée à un autre, que le premier ſe taiſe; car vous pouvez tous prophétiſer chacun à part, afin que tous apprennent & que tous exhortent; l'eſprit de prophétie eſt ſoumis aux prophètes: car le Seigneur eſt un Dieu de paix.... Ainſi donc, mes frères, ayez tous l'émulation de prophétiſer, & n'empêchez point de parler des langues.

J'ai traduit mot à mot, par reſpect pour le texte, & pour ne point entrer dans des diſputes de mots.

S^t Paul, dans la même épître, convient (*l*) que les femmes peuvent prophétiſer, quoiqu'il leur défende au chapitre XIV de parler dans les aſſemblées. *Toute femme*, dit-il, *priant ou prophétiſant ſans avoir un voile ſur la tête, ſouille ſa tête: car c'eſt comme ſi elle était chauve.*

Il eſt clair par tous ces paſſages, & par beaucoup d'autres, que les premiers chrétiens étaient tous égaux,

(*k*) Chap. XIV. (*l*) Chap. XI, v. 5.

non-

Digitized by Google

non-ſeulement comme frères en JESUS-CHRIST, mais comme également partagés. L'eſprit ſe communiquait également à eux ; ils parlaient également diverſes langues ; ils avaient également le don de prophétiſer, ſans diſtinction de rang, ni d'âge, ni de ſexe.

Les apôtres qui enſeignaient les néophytes, avaient ſans doute ſur eux cette prééminence naturelle que le précepteur a ſur l'écolier ; mais de juriſdiction, de puiſſance temporelle, de ce qu'on appelle *honneurs* dans le monde, de diſtinction dans l'habillement, de marque de ſupériorité, ils n'en avaient aſſurément aucune, ni ceux qui leur ſuccédèrent. Ils poſſédaient une autre grandeur bien différente, celle de la perſuaſion.

Les frères mettaient leur argent en commun. (*m*) Ce furent eux-mêmes qui choiſirent ſept d'entr'eux pour avoir ſoin des tables & de pourvoir aux néceſſités communes. Ils élurent dans Jéruſalem même ceux que nous nommons *Etienne*, *Philippe*, *Procore*, *Nicanor*, *Timon*, *Parmenas*, & *Nicolas*. Ce qu'on peut remarquer, c'eſt que parmi ces ſept élus par la communauté juive, il y a ſix grecs.

Après les apôtres, on ne trouve aucun exemple d'un chrétien qui ait eu ſur les autres chrétiens d'autre pouvoir que celui d'enſeigner, d'exhorter, de chaſſer les démons du corps des énergumènes, de faire des miracles. Tout eſt ſpirituel ; rien ne ſe reſſent des pompes du monde. Ce n'eſt guère que dans le troiſième ſiècle que l'eſprit d'orgueil, de vanité, d'intérêt, ſe manifeſta de tous côtés chez les fidelles.

(*m*) Act. des apôtres, chap. VI.

Digitized by Google

Les agapes étaient déjà de grands feſtins, on leur reprochait le luxe & la bonne chère. *Tertullien* l'avoue. (*n*) ,, Oui, dit-il, nous feſons grande chère; mais ,, dans les myſtères d'Athènes & d'Egypte ne fait-on ,, pas bonne chère auſſi ? Quelque dépenſe que ,, nous faſſions, elle eſt utile & pieuſe, puiſque les ,, pauvres en profitent. ,, *Quantiſcumque ſumptibus conſtet, lucrum eſt pietatis, ſiquidem inopes refrigerio iſto juvamus.*

Dans ce temps-là même, des ſociétés de chrétiens qui oſaient ſe dire plus parfaites que les autres, les montaniſtes, par exemple, qui ſe vantaient de tant de prophéties & d'une morale ſi auſtère, qui regardaient les ſecondes noces comme des adultères, & la fuite de la perſécution comme une apoſtaſie, qui avaient ſi publiquement des convulſions ſacrées & des extaſes, qui prétendaient parler à DIEU face à face, furent convaincus, à ce qu'on prétend, de mêler le ſang d'un enfant d'un an au pain de l'euchariſtie. Ils attirèrent ſur les véritables chrétiens ce cruel reproche qui les expoſa aux perſécutions.

Voici comme ils s'y prenaient, ſelon *S^t Auguſtin*; (*o*) ils piquaient avec des épingles tout le corps de l'enfant, ils pétriſſaient la farine avec ce ſang & en feſaient un pain; s'il en mourait, ils l'honoraient comme un martyr.

Les mœurs etaient ſi corrompues, que les ſaints pères ne ceſſaient de s'en plaindre. Ecoutez *S^t Cyprien* dans ſon livre des *Tombés* : (*p*) ,, Chaque prêtre,

(*n*) *Tertullien*, chap. XXXIX.

(*o*) *Auguſtin de hæreſibus. Hæreſi* XXVI.

(*p*) Voyez les œuvres de *ſaint Cyprien* & l'*hiſt. eccleſiaſt. de Fleuri*, tome II, page. 168, édition *in*-12°, 1725.

Digitized by Google

» dit-il, court après les biens & les honneurs avec une » fureur insatiable. Les évêques sont sans religion ; » les femmes sans pudeur, la friponnerie règne ; on » jure, on se parjure ; les animosités divisent les » chrétiens ; les evêques abandonnent les chaires » pour courir aux foires, & pour s'enrichir par le » négoce ; enfin nous nous plaisons à nous seuls, » & nous déplaisons à tout le monde. »

Avant ces scandales, le prêtre *Novatien* en avait donné un bien funeste aux fidelles de Rome : il fut le premier antipape. L'episcopat de Rome, quoique secret & exposé à la persécution, etait un objet d'ambition & d'avarice par les grandes contributions des chrétiens, & par l'autorité de la place.

Ne répétons point ici ce qui est déposé dans tant d'archives, ce qu'on entend tous les jours dans la bouche des personnes instruites ; ce nombre prodigieux de schismes & de guerres ; six cents années de querelles sanglantes entre l'empire & le sacerdoce ; l'argent des nations coulant par mille canaux, tantôt à Rome, tantôt dans Avignon lorsque les papes y fixèrent leur séjour pendant soixante & douze ans ; & le sang coulant dans toute l'Europe soit pour l'intérêt d'une tiare si inconnue à JESUS-CHRIST, soit pour des questions inintelligibles dont il n'a jamais parlé. Notre religion n'en est pas moins vraie, moins sacrée, moins divine, pour avoir été souillée si long-temps dans le crime, & plongée dans le carnage.

Quand la fureur de dominer, cette terrible passion du cœur humain, fut parvenue à son dernier excès, lorsque le moine *Hildebrand*, élu contre les lois évêque de Rome, arracha cette capitale aux empereurs, &

Digitized by Google

défendit à tous les évêques d'Occident de porter l'ancien nom de pape pour ſe l'attribuer à lui ſeul; lorſque les évêques d'Allemagne à ſon exemple ſe rendirent ſouverains, que tous ceux de France & d'Angleterre tâchèrent d'en faire autant, il s'éleva depuis ces temps affreux juſqu'à nos jours, des ſociétés chrétiennes, qui ſous cent noms différens voulurent rétablir l'égalité primitive dans le chriſtianiſme.

Mais ce qui avait été praticable dans une petite ſociété cachée au monde, ne l'etait plus dans de grands royaumes. L'Egliſe militante & triomphante ne pouvait plus être l'Egliſe ignorée & humble. Les évêques, les grandes communautés monaſtiques riches & puiſſantes, ſe réuniſſant ſous les étendards du pontife de la Rome nouvelle, combattirent alors *pro aris & pro focis*, pour leurs autels & pour leurs foyers. Croiſades, armées, ſiéges, batailles, rapines, tortures, aſſaſſinats par la main des bourreaux, aſſaſſinats par la main des prêtres des deux partis, poiſons, dévaſtations par le fer & par la flamme, tout fut employé pour ſoutenir ou pour humilier la nouvelle adminiſtration eccléſiaſtique; & le berceau de la primitive Egliſe fut tellement caché ſous les flots de ſang & ſous les oſſemens des morts, qu'on put à peine le retrouver.

Des primitifs appelés quakers.

Les guerres religieuſes & civiles de la Grande-Bretagne, ayant déſolé l'Angleterre, l'Ecoſſe, & l'Irlande, dans le règne infortuné de *Charles I; Guillaume Penn*, fils d'un vice-amiral, réſolut d'aller rétablir ce

Digitized by Google

qu'il appelait la *primitive Egliſe*, ſur les rivages de l'Amérique ſeptentrionale, dans un climat doux, qui lui parut fait pour ſes mœurs. Sa ſecte était nommée celle des *trembleurs;* dénomination ridicule, mais qu'ils méritaient par les tremblemens de corps qu'ils affectaient en prêchant, & par un nazillonnement qui ne fut dans l'Egliſe romaine que le partage d'une eſpèce de moines appelés *capucins*. Mais on peut en parlant du nez, & en ſe ſecouant, être doux, frugal, modeſte, juſte, charitable. Perſonne ne nie que cette ſociété de primitifs ne donnât l'exemple de toutes ces vertus.

Penn voyait que les évêques anglicans & les preſbytériens avaient été la cauſe d'une guerre affreuſe pour un ſurplis, des manches de linon, & une liturgie; il ne voulut ni liturgie, ni linon, ni ſurplis. Les apôtres n'en avaient point. JESUS-CHRIST n'avait baptiſé perſonne; les aſſociés de *Penn* ne voulurent point être baptiſés.

Les premiers fidelles etaient égaux; ces nouveaux venus prétendirent l'être autant qu'il eſt poſſible. Les premiers diſciples reçurent l'eſprit & parlaient dans l'aſſemblée; ils n'avaient ni autels, ni temples, ni ornemens, ni cierges, ni encens, ni cérémonies: *Penn* & les ſiens ſe flattèrent de recevoir l'eſprit, & renoncèrent à toute cérémonie, à tout appareil. La charité était précieuſe aux diſciples du Sauveur; ceux de *Penn* firent une bourſe commune pour ſecourir les pauvres. Ainſi ces imitateurs des eſſéniens & des premiers chrétiens, quoique errans dans les dogmes & dans les rites, étaient pour toutes les autres ſociétés chrétiennes un modèle étonnant de morale & de police.

Digitized by Google

Enfin, cet homme ſingulier alla s'établir avec cinq cents des ſiens dans le canton alors le plus ſauvage de l'Amérique. La reine *Chriſtine* de Suède avait voulu y fonder une colonie qui n'avait pas réuſſi; les primitifs de *Penn* eurent plus de ſuccès.

C'était ſur les bords de la rivière Delaware, vers le quarantième degré. Cette contrée n'appartenait au roi d'Angleterre que parce qu'elle n'etait réclamée alors par perſonne, & que les peuples nommés par nous *ſauvages*, qui auraient pu la cultiver, avaient toujours demeuré aſſez loin dans l'epaiſſeur des forêts. Si l'Angleterre n'avait eu ce pays que par droit de conquête, *Penn* & ces primitifs auraient eu en horreur un tel aſile. Ils ne regardaient ce prétendu droit de conquête que comme une violation du droit de la nature, & comme une rapine.

Le roi *Charles II* déclara *Penn* ſouverain de tout ce pays déſert, par l'acte le plus authentique du 4 mars 1681. *Penn* dès l'année ſuivante y promulgua ſes lois. La première fut la liberté civile entière, de ſorte que chaque colon poſſédant cinquante acres de terre était membre de la légiſlation; la ſeconde, une défenſe expreſſe aux avocats & aux procureurs de prendre jamais d'argent; la troiſième, l'admiſſion de toutes les religions, & la permiſſion même à chaque habitant d'adorer DIEU dans ſa maiſon, ſans aſſiſter jamais à aucun culte public.

Voici cette loi telle qu'elle eſt portée.

» La liberté de conſcience étant un droit que tous » les hommes ont reçu de la nature avec l'exiſtence, » & que tous les gens paiſibles doivent maintenir; il

Digitized by Google

» eſt fermement établi que perſonne ne ſera forcé
» d'aſſiſter à aucun exercice public de religion.
» Mais il eſt expreſſément donné plein pouvoir à
» chacun de faire librement l'exercice public ou privé
» de ſa religion, ſans qu'on puiſſe y apporter aucun
» trouble ni empêchement ſous aucun prétexte; pour-
» vu qu'il faſſe profeſſion de croire en un ſeul DIEU
» éternel, tout-puiſſant, créateur, conſervateur,
» gouverneur de l'univers, & qu'il rempliſſe tous les
» devoirs de la ſociété civile, auxquels on eſt obligé
» envers ſes compatriotes. »

Cette loi eſt encore plus indulgente, plus humaine que celle qui fut donnée aux peuples de la Caroline par *Locke* le *Platon* de l'Angleterre, ſi ſupérieur au *Platon* de la Grèce. *Locke* n'a permis d'autres religions publiques que celles qui ſeraient approuvées par ſept pères de famille. C'eſt une autre ſorte de ſageſſe que celle de *Penn*.

Mais ce qui eſt pour jamais honorable pour ces deux légiſlateurs, & ce qui doit ſervir d'exemple éternel au genre-humain, c'eſt que cette liberté de conſcience n'a pas cauſé le moindre trouble. On dirait au contraire que DIEU a répandu ſes bénédictions les plus ſenſibles ſur la colonie de la Penſilvanie. Elle était de cinq cents perſonnes en 1682; & en moins d'un ſiècle elle s'eſt accrue juſqu'à près de trois cents mille; c'eſt la proportion de cent cinquante à un. La moitié des colons eſt de la religion primitive; vingt autres religions compoſent l'autre moitié. Il y a douze beaux temples dans Philadelphie, & d'ailleurs chaque maiſon eſt un temple. Cette ville a mérité ſon nom d'*amitié fraternelle*. Sept autres villes & mille bourgades

Digitized by Google

fleuriſſent ſous cette loi de concorde. Trois cents vaiſſeaux partent du port tous les ans.

Cet établiſſement, qui ſemble mériter une durée éternelle, fut ſur le point de périr dans la funeſte guerre de 1755; quand d'un côté les Français avec leurs alliés ſauvages, & les Anglais avec les leurs commencèrent par ſe diſputer quelques glaçons de l'Acadie.

Les primitifs, fidelles à leur chriſtianiſme pacifique, ne voulurent point prendre les armes. Des ſauvages tuèrent quelques-uns de leurs colons ſur la frontière. Les primitifs n'uſèrent point de repréſailles; ils refuſèrent même long-temps de payer des troupes; ils dirent au général anglais ces propres paroles: *Les hommes ſont des morceaux d'argile qui ſe briſent les uns contre les autres, pourquoi les aiderons-nous à ſe briſer?*

Enfin, dans l'aſſemblée générale par qui tout ſe règle, les autres religions l'emportèrent; on leva des milices; les primitifs contribuèrent, mais ils ne s'armèrent point. Ils obtinrent ce qu'ils s'etaient propoſé, la paix avec leurs voiſins. Ces prétendus ſauvages leur dirent: *Envoyez-nous quelque deſcendant du grand Penn qui ne nous trompa jamais, nous traiterons avec lui.* On leur députa un petit-fils de ce grand-homme, & la paix fut conclue.

Pluſieurs primitifs avaient des eſclaves nègres pour cultiver leurs terres; mais ils ont été honteux d'avoir en cela imité les autres chrétiens; ils ont donné la liberté à leurs eſclaves en 1769.

Toutes les autres colonies les imitent aujourd'hui dans la liberté de conſcience; & quoiqu'il y ait des presbytériens & des gens de la haute Egliſe, perſonne

Digitized by Google

n'eſt gêné dans ſa croyance. C'eſt ce qui a égalé le pouvoir des Anglais en Amérique à la puiſſance eſpagnole qui poſſède l'or & l'argent. Il y aurait un moyen ſûr d'énerver toutes les colonies anglaiſes, ce ſerait d'y établir l'inquiſition.

N. B. L'exemple des primitifs nommés *quakers*, a produit dans la Penſilvanie une ſociété nouvelle dans un canton qu'elle appelle *Eufrate;* c'eſt la ſecte des dunkards, ou des dumplers, beaucoup plus détachée du monde que celle de *Penn*, eſpèce de religieux hoſpitaliers, tous vêtus uniformément: elle ne permet pas aux mariés d'habiter la ville d'Eufrate; ils vivent à la campagne qu'ils cultivent. Le tréſor public fournit à tous leurs beſoins dans les diſettes. Cette ſociété n'adminiſtre le baptême qu'aux adultes; elle rejette le péché originel comme une impiété, & l'éternité des peines comme une barbarie. Leur vie pure ne leur laiſſe pas imaginer que DIEU puiſſe tourmenter ſes créatures cruellement & éternellement. Egarés dans un coin du nouveau monde, loin du troupeau de l'Egliſe catholique, ils ſont juſqu'à préſent, malgré cette malheureuſe erreur, les plus juſtes & les plus inimitables des hommes.

Querelle entre l'Egliſe grecque & la latine, dans l'Aſie & dans l'Europe.

LES gens de bien gémiſſent depuis environ quatorze ſiècles, que les deux Egliſes grecque & latine aient été toujours rivales, & que la robe de JESUS-CHRIST qui était ſans couture ait été toujours déchirée. Cette diviſion eſt bien naturelle. Rome & Conſtantinople

Digitized by Google

ſe haïſſaient ; quand les maîtres ſe déteſtent, leurs aumôniers ne s'aiment pas. Les deux communions ſe diſputaient la ſupériorité de la langue, l'antiquité des ſiéges, la ſcience, l'éloquence, le pouvoir.

Il eſt vrai que les Grecs eurent long-temps tout l'avantage; ils ſe vantaient d'avoir été les maîtres des Latins, & de leur avoir tout enſeigné. Les évangiles furent écrits en grec. Il n'y avait pas un dogme, un rite, un myſtère, un uſage qui ne fût grec ; depuis le mot de *baptême* juſqu'au mot d'*euchariſtie*, tout était grec. On ne connut de pères de l'Egliſe que parmi les Grecs juſqu'à *S^t Jérôme* qui même n'était pas romain, puiſqu'il était de Dalmatie. *S^t Auguſtin*, qui ſuivit de prés *S^t Jérôme*, était africain. Les ſept grands conciles œcuméniques furent tenus dans des villes grecques; les évêques de Rome n'y parurent jamais, parce qu'ils ne ſavaient que leur latin, qui même était déjà très-corrompu.

L'inimitié entre Rome & Conſtantinople éclata dès l'an 452 au concile de Chalcédoine, aſſemblé pour décider ſi JESUS-CHRIST avait eu deux natures & une perſonne, ou deux perſonnes avec une nature. On y décida que l'Egliſe de Conſtantinople était en tout égale à celle de Rome pour les honneurs, & le patriarche de l'une égal en tout au patriarche de l'autre. Le pape *S^t Léon* ſouſcrivit aux deux natures; mais ni lui ni ſes ſucceſſeurs ne ſouſcrivirent à l'égalité. On peut dire que dans cette diſpute de rang & de prééminence on allait directement contre les paroles de JESUS-CHRIST rapportées dans l'Evangile: *Il n'y aura parmi vous ni premier ni dernier*, Les ſaints ſont ſaints, mais l'orgueil ſe gliſſe par-tout : le même

Digitized by Google

eſprit qui fait écumer de colère le fils d'un maçon devenu évêque d'un village, quand on ne l'appelle pas *monſeigneur*, (*) a brouillé l'univers chrétien.

Les Romains furent toujours moins diſputeurs, moins ſubtils que les Grecs; mais ils furent bien plus politiques. Les évêques d'Orient en argumentant demeurèrent ſujets; celui de Rome ſans argumens ſut établir enfin ſon pouvoir ſur les ruines de l'empire d'Occident. Et on pouvait dire des papes ce que *Virgile* dit des *Scipions* & des *Céſars:*

Romanos rerum dominos gentemque togatam.

Vers digne de *Virgile*, rendu comiquement par un de nos vieux traducteurs.

Tous gens de robe & ſouverains des rois.

La haine devint une ſciſſion du temps de *Photius* pâpa ou ſurveillant de l'Egliſe bizantine, & *Nicolas I* pâpa ou ſurveillant de l'Egliſe romaine. Comme malheureuſement il n'y eut preſque jamais de querelle eccléſiaſtique ſans ridicule, il arriva que le combat commença par deux patriarches qui étaient tous deux eunuques; *Ignace* & *Photius* qui ſe diſputaient la chaire de Conſtantinople étaient tous deux chaponnés. Cette mutilation leur interdiſant la vraie paternité, ils ne pouvaient être que pères de l'Egliſe.

On dit que les châtrés ſont tracaſſiers, malins, intrigans. *Ignace* & *Photius* troublèrent toute la cour grecque.

Le latin *Nicolas I* ayant pris le parti d'*Ignace*, *Photius* déclara ce pape hérétique, attendu qu'il admettait la proceſſion du ſouffle de DIEU, du S^t Eſprit, par le Père & par le Fils, contre la déciſion unanime de toute l'Egliſe, qui ne l'avait fait procéder que du Père.

(*) *Biord*, évêque d'Anneci.

Digitized by Google

Outre cette proceſſion hérétique, *Nicolas* mangeait & feſait manger des œufs & du fromage en carême. Enfin, pour comble d'infidélité, le pape romain ſe feſait raſer la barbe; ce qui était une apoſtaſie manifeſte aux yeux des pâpas grecs, vu que *Moïſe*, les patriarches, & JESUS-CHRIST, etaient toujours peints barbus par les peintres grecs & latins.

Lorſqu'en 879 le patriarche *Photius* fut rétabli dans ſon ſiége par le huitième concile œcumenique grec, compoſé de quatre cents évêques, dont trois cents l'avaient condamné dans le concile œcuménique précédent, alors le pape *Jean VIII* le reconnut pour ſon frère. Deux légats envoyés par lui à ce concile ſe joignirent à l'Egliſe grecque, déclarèrent *Judas* quiconque dirait que le St Eſprit procède du Père & du Fils. Mais ayant perſiſté dans l'uſage de ſe raſer le menton & de manger des œufs en carême, les deux Egliſes reſtèrent toujours diviſées.

Le ſchiſme fut entièrement conſommé l'an 1053 & 1054, lorſque *Michel Cerularius* patriarche de Conſtantinople condamna publiquement l'évêque de Rome *Léon IX* & tous les Latins, ajoutant à tous les reproches de *Photius*, qu'ils oſaient ſe ſervir de pain azyme dans l'euchariſtie contre la pratique des apôtres; qu'ils commettaient le crime de manger du boudin, & de tordre le cou aux pigeons au lieu de le leur couper pour les cuire. On ferma toutes les égliſes latines dans l'empire grec, & on défendit tout commerce avec quiconque mangeait du boudin.

Le pape *Léon IX* négocia ſérieuſement cette affaire avec l'empereur *Conſtantin Monomaque*, & obtint quelques adouciſſemens. C'était préciſément le temps où

Digitized by Google

ces célébres gentilshommes normands, enfans de *Tancréde de Hauteville*, ſe moquant du pape & de l'empereur grec, prenaient tout ce qu'ils pouvaient dans la Pouille & dans la Calabre, & mangeaient du boudin effrontément. L'empereur grec favoriſa le pape autant qu'il put; mais rien ne réconcilia les Grecs avec nos Latins. Les Grecs regardaient leurs adverſaires comme des barbares qui ne ſavaient pas un mot de grec.

L'irruption des croiſés ſous prétexte de délivrer les ſaints lieux, & dans le fond pour s'emparer de Conſtantinople, acheva de rendre les Romains odieux.

Mais la puiſſance de l'Egliſe latine augmenta tous les jours, & les Grecs furent enfin conquis peu-à-peu par les Turcs. Les papes étaient depuis long-temps de puiſſans & riches ſouverains; toute l'Egliſe grecque fut eſclave depuis *Mahomet II*, excepté la Ruſſie, qui était alors un pays barbare, & dont l'Egliſe n'était pas comptée.

Quiconque eſt un peu inſtruit des affaires du Levant, ſait que le ſultan confère le patriarchat des Grecs par la croſſe & par l'anneau, ſans crainte d'être excommunié, comme le furent les empereurs allemands par les papes pour cette cérémonie.

Bien eſt-il vrai que l'Egliſe de Stambol a conſervé en apparence la liberté d'élire ſon archevêque, mais elle n'élit que celui qui eſt indiqué par la Porte ottomane. Cette place coûte à préſent environ quatre-vingts mille francs, qu'il faut que l'élu reprenne ſur les Grecs. S'il ſe trouve quelque chanoine accrédité qui offre plus d'argent au grand-viſir, on dépoſſède le

Digitized by Google

titulaire, & on donne la place au dernier enchériſſeur, préciſément comme *Marozia* & *Théodora* donnaient le ſiége de Rome dans le dixième ſiècle. Si le patriarche titulaire réſiſte, on lui donne cinquante coups de bâton ſur la plante des pieds & on l'exile. Quelquefois on lui coupe la tête, comme il arriva au patriarche *Lucas Cyrille* en 1638.

Le grand-turc donne ainſi tous les autres évêchés moyennant finance ; & la ſomme à laquelle chaque évêché fut taxé ſous *Mahomet II*, eſt toujours exprimée dans la patente; mais le ſupplément qu'on a payé n'y eſt pas énoncé. On ne ſait jamais au juſte combien un prêtre grec achète ſon évêché.

Ces patentes ſont plaiſantes. *J'accorde à N*** prêtre chrétien le préſent mandement pour perfection de félicité. Je lui commande de réſider en la ville ci-nommée, comme évêque des infidelles chrétiens, ſelon leur ancien uſage & leurs vaines & extravagantes cérémonies ; voulant & ordonnant que tous les chrétiens de ce diſtrict le reconnaiſſent, & que nul prêtre ni moine ne ſe marie ſans ſa permiſſion.* (C'eſt-à-dire ſans payer.)

L'eſclavage de cette Egliſe eſt égal à ſon ignorance. Mais les Grecs n'ont que ce qu'ils ont mérité ; ils ne s'occupaient que de leurs diſputes ſur la lumière du Thabor & ſur celle de leur nombril, lorſque Conſtantinople fut priſe.

On eſpère qu'au moment où nous écrivons ces douloureuſes vérités, l'impératrice de Ruſſie *Catherine II* rendra aux Grecs leur liberté. On ſouhaite qu'elle puiſſe leur rendre le courage & l'eſprit qu'ils avaient du temps de *Miltiade*, de *Thémiſtocle*, & qu'ils aient de bons ſoldats & moins de moines au mont Athos.

Digitized by Google

De la préſente Egliſe grecque.

Si quelque choſe peut nous donner une grande idée des mahométans, c'eſt la liberté qu'ils ont laiſſée à l'Egliſe grecque. Ils ont paru dignes de leurs conquêtes, puiſqu'ils n'en ont point abuſé. Mais il faut avouer que les Grecs n'ont pas trop mérité la protection que les muſulmans leur accordent ; voici ce qu'en dit M. *Porter* ambaſſadeur d'Angleterre en Turquie.

„Je voudrais tirer le rideau ſur ces diſputes ſcan-
„ daleuſes des Grecs & des Romains au ſujet de
„ Bethléem & de la Terre ſainte, comme ils l'appellent.
„ Les procédés iniques, odieux, qu'elles occaſionnent
„ entre-eux, ſont la honte du nom chrétien. Au milieu
„ de ces débats, l'ambaſſadeur chargé de protéger la
„ communion romaine, malgré ſa dignité éminente,
„ devient véritablement un objet de compaſſion,

„ Il ſe lève dans tous les pays de la croyance
„ romaine des ſommes immenſes, pour ſoutenir contre
„ les Grecs des prétentions équivoques à la poſſeſſion
„ précaire d'un coin de terre réputée ſacrée, & pour
„ conſerver entre les mains des moines de leur com-
„ munion les reſtes d'une vieille étable à Bethléem,
„ où l'on a érigé une chapelle, & où, ſur l'autorité
„ incertaine d'une tradition orale, on prétend que
„ naquit le Christ : de même qu'un tombeau,
„ qui peut être, & plus vraiſemblablement peut
„ n'être pas, ce qu'on appelle ſon *ſépulcre*. Car la
„ ſituation exacte de ces deux endroits eſt auſſi peu
„ certaine que la place qui recèle les cendres de
„ *Céſar*. „

Digitized by Google

Ce qui rend les Grecs encore plus mépriſables aux yeux des Turcs, c'eſt le miracle qu'ils font tous les ans au temps de pâques. Le malheureux évêque de Jéruſalem s'enferme dans le petit caveau qu'on fait paſſer pour le tombeau de notre Seigneur JESUS-CHRIST., avec des paquets de petite bougie; il bat le briquet, allume un de ces petits cierges, & ſort de ſon caveau en criant : *Le feu du ciel eſt deſcendu, & la ſainte bougie eſt allumée.* Tous les Grecs auſſitôt achètent de ces bougies, & l'argent ſe partage entre le commandant turc & l'évêque.

On peut juger par ce ſeul trait de l'état déplorable de cette Egliſe ſous la domination du Turc.

L'Egliſe grecque, en Ruſſie, a pris depuis peu une conſiſtance beaucoup plus reſpectable, depuis que l'impératrice *Catherine II* l'a délivrée du ſoin de ſon temporel; elle lui a ôté quatre cents mille eſclaves qu'elle poſſédait. Elle eſt payée aujourd'hui du tréſor impérial, entièrement ſoumiſe au gouvernement, contenue par des lois ſages; elle ne peut faire que du bien; elle devient tous les jours ſavante & utile. Elle a aujourd'hui un prédicateur nommé *Platon*, qui a fait des ſermons que l'ancien *Platon* grec n'aurait pas déſavoués.

EGLOGUE

Digitized by Google

EGLOGUE.

IL ſemble qu'on ne doive rien ajouter à ce que M. le chevalier de *Jaucour* & M. *Marmontel* ont dit de l'églogue dans le Dictionnaire encyclopédique ; il faut, après les avoir lus, lire *Théocrite* & *Virgile*, & ne point faire d'églogues. Elles n'ont été juſqu'à préſent parmi nous que des madrigaux amoureux, qui auraient beaucoup mieux convenu aux filles d'honneur de la reine-mère qu'à des bergers.

L'ingénieux *Fontenelle*, auſſi galant que philoſophe, qui n'aimait pas les anciens, donne le plus de ridicule qu'il peut au tendre *Théocrite* le maître de *Virgile ;* il lui reproche une églogue qui eſt entièrement dans le goût ruſtique ; mais il ne tenait qu'à lui de donner de juſtes éloges à d'autres églogues qui reſpirent la paſſion la plus naïve, exprimée avec toute l'élégance & la molle douceur convenable aux ſujets.

Il y en a de comparables à la belle ode de *Sapho* traduite dans toutes les langues. Que ne nous donnait-il une idée de la pharmaceutrée imitée par *Virgile*, & non égalée peut-être ? on ne pourrait pas en juger par ce morceau que je vais rapporter ; mais c'eſt une eſquiſſe qui fera connaître la beauté du tableau à ceux dont le goût démêle la force de l'original dans la faibleſſe même de la copie.

Reine des nuits, dis quel fut mon amour ;
Comme en mon ſein les friſſons & la flamme
Se ſuccédaient, me perdaient tour-à-tour ;
Quels doux tranſports égarèrent mon ame ;

Digitized by Google

Comment mes yeux cherchaient en vain le jour;
Comme j'aimais, & ſans ſonger à plaire!
Je ne pouvais ni parler ni me taire....
Reine des nuits, dis quel fut mon amour.

Mon amant vint. O momens délectables!
Il prit mes mains, tu le ſais, tu le vis,
Tu fus témoin de ſes ſermens coupables,
De ſes baiſers, de ceux que je rendis,
Des voluptés dont je fus enivrée.
Momens charmans, paſſez-vous ſans retour?
Daphnis trahit la foi qu'il m'a jurée.
Reine des cieux, dis quel fut mon amour.

Ce n'eſt-là qu'un échantillon de ce *Théocrite* dont *Fontenelle* feſait ſi peu de cas. Les Anglais qui nous ont donné des traductions en vers de tous les poëtes anciens, en ont auſſi une de *Théocrite;* elle eſt de M. *Fawkes:* toutes les grâces de l'original s'y retrouvent. Il ne faut pas omettre qu'elle eſt en vers rimés ainſi que les traductions anglaiſes de *Virgile* & d'*Homère*. Les vers blancs, dans tout ce qui n'eſt pas tragédie, ne ſont, comme diſait *Pope*, que le partage de ceux qui ne peuvent pas rimer.

Je ne ſais ſi, après avoir parlé des églogues qui enchantèrent la Grèce & Rome, il ſera bien convenable de citer une églogue allemande, & ſurtout une églogue dont l'amour n'eſt pas le principal ſujet; elle fut écrite dans une ville qui venait de paſſer ſous une domination étrangère.

Digitized by Google

Eglogue allemande.

HERNAND, DERNIN.

DERNIN.

Conſolons-nous, Hernand, l'aſtre de la nature
Va de nos aquilons tempérer la froidure;
Le zéphyre à nos champs promet quelques beaux jours.
Nous chanterons auſſi nos vins & nos amours:
Nous n'égalerons point la Grèce & l'Auſonie;
Nous ſommes ſans printemps, ſans fleurs, & ſans génie;
Nos voix n'ont jamais eu ces ſons harmonieux
Qu'aux paſteurs de Sicile ont accordé les Dieux.
Ne pouvons-nous jamais, en liſant leurs ouvrages,
Surmonter l'âpreté de nos climats ſauvages,
Vers ces coteaux du Rhin que nos ſoins aſſidus
Ont forcés à s'orner des tréſors de Bacchus?
Forçons le Dieu des vers, exilé de la Grèce,
A venir de nos champs adoucir la rudeſſe.
Nous connaiſſons l'amour, nous connaîtrons les vers.
Orphée était de Thrace; il brava les hivers;
Il aimait; c'eſt aſſez: Vénus monta ſa lyre.
Il polit ſon pays; il eut un doux empire
Sur des cœurs étonnés de céder à ſes lois.

HERNAND.

On dit qu'il amollit les tigres de ſes bois.
Humaniſerons-nous les loups qui nous déchirent?
Depuis qu'aux étrangers les deſtins nous ſoumirent,
Depuis que l'eſclavage affaiſſa nos eſprits,
Nos chants furent changés en de lugubres cris.

Digitized by Google

D'un commis odieux l'insolence affamée
Vient ravir la moisson que nous avons semée,
Vient décimer nos fruits, notre lait, nos troupeaux;
C'est pour lui que ma main couronna ces coteaux
Des pampres consolans de l'amant d'Ariane.

Si nous osons nous plaindre, un traitant nous condamne;
Nous craignons de gémir, nous dévorons nos pleurs.
Ah! dans la pauvreté, dans l'excès des douleurs,
Le moyen d'imiter Théocrite & Virgile!
Il faut pour un cœur tendre un esprit plus tranquille.
Le rossignol tremblant dans son obscur séjour,
N'élève point sa voix sous le bec du vautour.
Fuyons, mon cher Dernin, ces malheureuses rives.
Portons nos chalumeaux & nos lyres plaintives
Aux bords de l'Adigo, loin des yeux des tyrans.

Et le reste.

ELEGANCE.

CE mot, selon quelques-uns, vient d'*electus*, choisi. On ne voit pas qu'aucun autre mot latin puisse être son étymologie : en effet, il y a du choix dans tout ce qui est élégant. L'élégance est un résultat de la justesse & de l'agrément.

On emploie ce mot dans la sculpture & dans la peinture. On opposait *elegans signum* à *signum rigens*; une figure proportionnée, dont les contours arrondis étaient exprimés avec mollesse, à une figure trop roide & mal terminée.

La sévérité des anciens Romains donna à ce mot, *elegantia*, un sens odieux. Ils regardaient l'élégance en

Digitized by Google

tout genre comme une *affèterie*, comme une politeſſe recherchée, indigne de la gravité des premiers temps : *vitii, non laudis fuit*, dit *Aulu-Gelle*. Ils appelaient *un homme élégant* à-peu-près ce que nous appelons aujourd'hui un petit-maître, *bellus homuncio*, & ce que les Anglais appellent *un beau ;* mais vers le temps de *Cicéron*, quand les mœurs eurent reçu le dernier degré de politeſſe, *elegans* était toujours une louange. *Cicéron* ſe ſert en cent endroits de ce mot pour exprimer un homme, un diſcours poli ; on diſait même alors *un repas élégant :* ce qui ne ſe dirait guère parmi nous.

Ce terme eſt conſacré en français, comme chez les anciens Romains, à la ſculpture, à la peinture, à l'éloquence, & principalement à la poëſie. Il ne ſignifie pas, en peinture & en ſculpture, préciſément la même choſe que *grâce*.

Ce terme *grâce* ſe dit particulièrement du viſage, & on ne dit pas *un viſage élégant*, comme *des contours élégans :* la raiſon en eſt que la grâce a toujours quelque choſe d'animé, & c'eſt dans le viſage que paraît l'ame ; ainſi on ne dit pas *une démarche élégante*, parce que la démarche eſt animée.

L'élégance d'un diſcours n'eſt pas l'éloquence, c'en eſt une partie ; ce n'eſt pas la ſeule harmonie, le ſeul nombre, c'eſt la clarté, le nombre, & le choix des paroles.

Il y a des langues en Europe dans leſquelles rien n'eſt ſi rare qu'un diſcours élégant : des terminaiſons rudes, des conſonnes fréquentes, des verbes auxiliaires néceſſairement redoublés dans une même phraſe, offenſent l'oreille même des naturels du pays.

Digitized by Google

Un diſcours peut être élégant ſans être un bon diſcours, l'élégance n'étant en effet que le mérite des paroles; mais un diſcours ne peut être abſolument bon ſans être élégant.

L'élégance eſt encore plus néceſſaire à la poëſie que l'éloquence, parce qu'elle eſt une partie de cette harmonie ſi néceſſaire aux vers.

Un orateur peut convaincre, émouvoir même ſans élégance, ſans pureté, ſans nombre. Un poëme ne peut faire d'effet, s'il n'eſt élégant: c'eſt un des principaux mérites de *Virgile*. *Horace* eſt bien moins élégant dans ſes ſatires, dans ſes épîtres; auſſi eſt-il moins poëte, *ſermoni propior*.

Le grand point, dans la poëſie & dans l'art oratoire, c'eſt que l'élégance ne faſſe jamais tort à la force; & le poëte, en cela comme dans tout le reſte, a de plus grandes difficultés à ſurmonter que l'orateur; car l'harmonie étant la baſe de ſon art, il ne doit pas ſe permettre un concours de ſyllabes rudes, il faut même quelquefois ſacrifier un peu de la penſée à l'élégance de l'expreſſion: c'eſt une gêne que l'orateur n'éprouve jamais.

Il eſt à remarquer que ſi l'élégance a toujours l'air facile, tout ce qui eſt facile & naturel n'eſt cependant pas élégant. Il n'y a rien de ſi facile, de ſi naturel que,

La cigale ayant chanté
Tout l'été:

Et

Maître corbeau ſur un arbre perché.

Pourquoi ces morceaux manquent-ils d'élégance? C'eſt que cette naïveté eſt dépourvue de mots choiſis & d'harmonie.

Digitized by Google

Amans heureux, voulez-vous voyager?
Que ce ſoit aux rives prochaines:

& cent autres traits ont, avec d'autres mérites, celui de l'élégance.

On dit rarement d'une comédie, qu'elle eſt écrite élégamment. La naïveté & la rapidité d'un dialogue familier excluent ce mérite propre à toute autre poëſie.

L'élégance ſemblerait faire tort au comique: on ne rit point d'une choſe élégamment dite; cependant la plupart des vers de l'Amphitrion de *Molière*, excepté ceux de pure plaiſanterie, ſont élégans. Le mélange des dieux & des hommes dans cette pièce unique en ſon genre, & les vers irréguliers qui forment un grand nombre de madrigaux, en ſont peut-être la cauſe.

Un madrigal doit bien plutôt être élégant qu'une épigramme, parce que le madrigal tient quelque choſe des ſtances, & que l'épigramme tient du comique; l'un eſt fait pour exprimer un ſentiment délicat, & l'autre un ridicule.

Dans le ſublime, il ne faut pas que l'élégance ſe remarque; elle l'affaiblirait. Si on avait loué l'élégance du *Jupiter-Olympien* de *Phidias*, c'eût été en faire une ſatire. L'élégance de la *Vénus* de *Praxitèle* pouvait être remarquée.

Digitized by Google

ELIE ET ENOCH.

Elie & *Enoch* ſont deux perſonnages bien importans dans l'antiquité. Ils ſont tous deux les ſeuls qui n'aient point goûté de la mort, & qui aient été tranſportés hors du monde. Un très-ſavant homme a prétendu que ce ſont des perſonnages allégoriques. Le père & la mère d'*Elie* ſont inconnus. Il croit que ſon pays *Galaad* ne veut dire autre choſe que la circulation des temps ; on le fait venir de *Galgala* qui ſignifie *révolution*. Mais le nom du village de Galgala ſignifiait-il quelque choſe ?

Le mot d'*Elie* a un rapport ſenſible avec celui d'*Elios*, le Soleil. L'holocauſte offert par *Elie*, & allumé par le feu du ciel, eſt une image de ce que peuvent les rayons du ſoleil réunis. La pluie qui tombe après de grandes chaleurs eſt encore une vérité phyſique.

Le char de feu, & les chevaux enflammés qui enlèvent *Elie* au ciel, ſont une image frappante des quatre chevaux du ſoleil. Le retour d'*Elie* à la fin du monde ſemble s'accorder avec l'ancienne opinion que le ſoleil viendrait s'éteindre dans les eaux, au milieu de la deſtruction générale que les hommes attendaient : car preſque toute l'antiquité fut long-temps perſuadée que le monde ſerait bientôt détruit.

Nous n'adoptons point ces allégories, & nous nous en tenons à ce qui eſt rapporté dans l'ancien Teſtament.

Enoch eſt un perſonnage auſſi ſingulier qu'*Elie*, à cela près que la Genèſe nomme ſon père & ſon fils,

Digitized by Google

& que la famille d'*Elie* eſt inconnue. Les Orientaux & les Occidentaux ont célébré cet *Enoch*.

La ſainte écriture, qui eſt toujours notre guide infaillible, nous apprend qu'*Enoch* fut père de *Mathuſala* ou *Mathuſalem*, & qu'il ne vécut ſur la terre que trois cents ſoixante & cinq ans, ce qui a paru une vie bien courte pour un des premiers patriarches. Il eſt dit qu'il marcha avec DIEU, & qu'il ne parut plus, parce que DIEU l'enleva. » C'eſt ce qui fait, dit dom *Calmet*, » que les pères & le commun des commentateurs » aſſurent qu'*Enoch* eſt encore en vie, que DIEU l'a » tranſporté hors du monde auſſi-bien qu'*Elie*, qu'ils » viendront avant le jugement dernier s'oppoſer à » l'antechriſt, qu'*Elie* prêchera aux Juifs, & *Enoch* » aux Gentils. »

S^t Paul, dans ſon Epître aux Hébreux (qu'on lui a conteſtée) dit expreſſément, *c'eſt par la foi qu'Enoch fut enlevé, afin qu'il ne vît point la mort; & on ne le vit plus, parce que le Seigneur le tranſporta.*

S^t Juſtin, ou celui qui a pris ſon nom, dit qu'*Enoch* & *Elie* ſont dans le paradis terreſtre, & qu'ils y attendent le ſecond avénement de JESUS-CHRIST.

S^t Jérôme au contraire croit (*a*) qu'*Enoch* & *Elie* ſont dans le ciel. C'eſt ce même *Enoch*, ſeptième homme après *Adam*, qu'on prétend avoir écrit un livre cité par *S^t Jude*. (*)

Tertullien dit (*b*) que cet ouvrage fut conſervé dans l'arche, & qu'*Enoch* en fit même une ſeconde copie après le déluge.

(*a*) *Jérôme*, commentaire ſur *Amos*.

(*) Voyez *Apocryphes*.

(*b*) Liv. I, *de cultu fœminarum* &c.

Digitized by Google

Voilà ce que la ſainte écriture & les pères nous diſent d'*Enoch* : mais les profanes de l'Orient en diſent bien davantage. Ils croient en effet qu'il y a eu un *Enoch*, & qu'il fut le premier qui fit des eſclaves à la guerre ; ils l'appellent tantôt *Enoch*, tantôt *Edris* ; ils diſent que c'eſt lui qui donna des lois aux Egyptiens ſous le nom de ce *Thaut*, appelé par les Grecs *Hermès Triſmégiſte*. On lui donne un fils nommé *Sabi* auteur de la religion des Sabiens ou Sabéens.

Il y avait une ancienne tradition en Phrygie ſur un certain *Anach*, dont on diſait que les Hébreux avaient fait *Enoch*. Les Phrygiens tenaient cette tradition des Chaldéens ou Babyloniens, qui reconnaiſſaient auſſi un *Enoch* ou *Anach* pour inventeur de l'aſtronomie.

On pleurait *Enoch* un jour de l'année en Phrygie, comme on pleurait *Adoni* ou *Adonis* chez les Phéniciens.

L'écrivain ingénieux & profond qui croit *Elie* un perſonnage purement allégorique, penſe la même choſe d'*Enoch*. Il croit qu'*Enoch*, *Anach*, *Annoch*, ſignifiait l'*année* ; que les Orientaux le pleuraient ainſi qu'*Adonis*, & qu'ils ſe réjouiſſaient au commencement de l'année nouvelle.

Que le *Janus* connu enſuite en Italie, était l'ancien *Anach*, ou *Annoch* de l'Aſie.

Que non-ſeulement *Enoch* ſignifiait autrefois chez tous ces peuples le commencement & la fin de l'an, mais le dernier jour de la ſemaine.

Que les noms d'*Anne*, de *Jean*, de *Januarius*, *Janvier*, ne ſont venus que de cette ſource.

Digitized by Google

Il eſt difficile de pénétrer dans les profondeurs de l'hiſtoire ancienne. Quand on y faiſirait la vérité à tâtons, on ne ferait jamais ſûr de la tenir. Il faut abſolument qu'un chrétien s'en tienne à l'Ecriture, quelque difficulté qu'on trouve à l'entendre.

ELOQUENCE.

(Cet article a paru dans le grand Dictionnaire encyclopédique. Il y a dans celui-ci des additions, &, ce qui vaut bien mieux, des retranchemens.)

L'ELOQUENCE eſt née avant les règles de la rhétorique, comme les langues ſe ſont formées avant la grammaire.

La nature rend les hommes éloquens dans les grands intérêts & dans les grandes paſſions. Quiconque eſt vivement ému voit les choſes d'un autre œil que les autres hommes. Tout eſt pour lui objet de comparaiſon rapide & de métaphore, ſans qu'il y prenne garde : il anime tout, & fait paſſer dans ceux qui l'écoutent une partie de ſon enthouſiaſme.

Un philoſophe très-éclairé a remarqué que le peuple même s'exprime par des figures ; que rien n'eſt plus commun, plus naturel que les tours qu'on appelle *Tropes*.

Ainſi, dans toutes les langues, *le cœur brûle, le courage s'allume, les yeux étincellent, l'eſprit eſt accablé, il ſe partage, il s'épuiſe, le ſang ſe glace, la tête ſe renverſe, on eſt enflé d'orgueil, enivré de vengeance :* la nature ſe peint par-tout dans ces images fortes, devenues ordinaires.

Digitized by Google

C'eſt elle dont l'inſtinct enſeigne à prendre d'abord un air, un ton modeſte avec ceux dont on a beſoin. L'envie naturelle de captiver ſes juges & ſes maîtres, le recueillement de l'ame profondément frappée, qui ſe prépare à déployer les ſentimens qui la preſſent, ſont les premiers maîtres de l'art.

C'eſt cette même nature qui inſpire quelquefois des débuts vifs & animés ; une forte paſſion, un danger preſſant, appellent tout d'un coup l'imagination : ainſi un capitaine des premiers califes voyant fuir les muſulmans, s'écria : » Où courez-vous ? ce n'eſt pas » là que ſont les ennemis. »

On attribue ce même mot à pluſieurs capitaines ; on l'attribue à *Cromwell*. Les ames fortes ſe rencontrent beaucoup plus ſouvent que les beaux-eſprits.

Raſi, un capitaine muſulman du temps même de *Mahomet*, voit les Arabes effrayés qui s'écrient que leur général *Dérar* eſt tué : *Qu'importe*, dit-il, *que Dérar ſoit mort*, DIEU *eſt vivant & vous regarde, marchez.*

C'était un homme bien éloquent que ce matelot anglais qui fit réſoudre la guerre contre l'Eſpagne en 1740. *Quand les Eſpagnols m'ayant mutilé me préſentèrent la mort, je recommandai mon ame à* DIEU, *& ma vengeance à ma patrie.*

La nature fait donc l'éloquence ; & ſi on a dit que les poëtes naiſſent, & que les orateurs ſe forment, on l'a dit quand l'éloquence a été forcée d'étudier les lois, le génie des juges, & la méthode du temps : la nature ſeule n'eſt éloquente que par élans.

Les préceptes ſont toujours venus après l'art. *Tibias* fut le premier qui recueillit les lois de l'éloquence, dont la nature donne les premières règles.

Digitized by Google

Platon dit enſuite dans ſon Gorgias, qu'un orateur doit avoir la ſubtilité des dialecticiens, la ſcience des philoſophes, la diction preſque des poëtes, la voix & les geſtes des plus grands acteurs.

Ariſtote fit voir après lui que la véritable philoſophie eſt le guide ſecret de l'eſprit de tous les arts : il creuſa les ſources de l'éloquence dans ſon livre de la *rhétorique ;* il fit voir que la dialectique eſt le fondement de l'art de perſuader, & qu'être éloquent c'eſt ſavoir prouver.

Il diſtingua les trois genres, le délibératif, le démonſtratif, & le judiciaire. Dans le délibératif il s'agit d'exhorter ceux qui délibèrent, à prendre un parti ſur la guerre & ſur la paix, ſur l'adminiſtration publique &c ; dans le démonſtratif, de faire voir ce qui eſt digne de louange ou de blâme ; dans le judiciaire, de perſuader d'abſoudre ou de condamner &c. On ſent aſſez que ces trois genres rentrent ſouvent l'un dans l'autre.

Il traite enſuite des paſſions & des mœurs que tout orateur doit connaître.

Il examine quelles preuves on doit employer dans ces trois genres d'éloquence. Enfin, il traite à fond de l'élocution, ſans laquelle tout languit ; il recommande les métaphores, pourvu qu'elles ſoient juſtes & nobles ; il exige ſurtout la convenance & la bienſéance.

Tous ces préceptes reſpirent la juſteſſe éclairée d'un philoſophe, & la politeſſe d'un athénien ; & en donnant les règles de l'éloquence, il eſt éloquent avec ſimplicité.

Il eſt à remarquer que la Grèce fut la ſeule contrée de la terre où l'on connût alors les lois de l'éloquence,

Digitized by Google

parce que c'était la ſeule où la véritable éloquence exiſtât.

L'art groſſier était chez tous les hommes; des traits ſublimes ont échappé par-tout à la nature dans tous les temps: mais remuer les eſprits de toute une nation polie; plaire, convaincre & toucher à la fois, cela ne fut donné qu'aux Grecs.

Les Orientaux étaient preſque tous eſclaves: c'eſt un caractère de la ſervitude de tout exagérer; ainſi l'éloquence aſiatique fut monſtrueuſe. L'Occident était barbare du temps d'*Ariſtote*.

L'*éloquence* véritable commença à ſe montrer dans Rome du temps des *Gracques*, & ne fut perfectionnée que du temps de *Cicéron*. *Marc-Antoine* l'orateur, *Hortenſius*, *Curion*, *Céſar*, & pluſieurs autres, furent des hommes éloquens.

Cette *éloquence* périt avec la république, ainſi que celle d'Athènes. L'éloquence ſublime n'appartient, dit-on, qu'à la liberté; c'eſt qu'elle conſiſte à dire des vérités hardies, à étaler des raiſons & des peintures fortes. Souvent un maître n'aime pas la vérité, craint les raiſons, & aime mieux un compliment délicat que de grands traits.

Cicéron, après avoir donné les exemples dans ſes harangues, donna les préceptes dans ſon livre de l'*Orateur;* il ſuit preſque toute la méthode d'*Ariſtote*, & s'explique avec le ſtyle de *Platon*.

Il diſtingue le genre ſimple, le tempéré, & le ſublime.

Rollin a ſuivi cette diviſion dans ſon *traité des études;* &, ce que *Cicéron* ne dit pas, il prétend que

Digitized by Google

le tempéré eſt *une belle rivière ombragée de vertes forêts des deux côtés ; le ſimple, une table ſervie proprement, dont tous les mets ſont d'un goût excellent, & dont on bannit tout rafinement ; que le ſublime foudroie, & que c'eſt un fleuve impétueux qui renverſe tout ce qui lui réſiſte.*

Sans ſe mettre à *cette table*, ſans ſuivre *ce foudre*, *ce fleuve*, & *cette rivière*, tout homme de bon ſens voit que l'*éloquence ſimple* eſt celle qui a des choſes ſimples à expoſer, & que la clarté & l'élégance ſont tout ce qui lui convient.

Il n'eſt pas beſoin d'avoir lu *Ariſtote*, *Cicéron*, & *Quintilien*, pour ſentir qu'un avocat qui débute par un exorde pompeux au ſujet d'un mur mitoyen, eſt ridicule : c'était pourtant le vice du barreau juſqu'au milieu du dix-ſeptième ſiècle ; on diſait avec emphaſe des choſes triviales. On pourrait compiler des volumes de ces exemples ; mais tous ſe réduiſent à ce mot d'un avocat, homme d'eſprit, qui voyant que ſon adverſaire parlait de la guerre de Troye & du Scamandre, l'interrompit en diſant : *La cour obſervera que ma partie ne s'appelle pas* Scamandre, *mais* Michaut.

Le genre ſublime ne peut regarder que de puiſſans intérêts, traités dans une grande aſſemblée.

On en voit encore de vives traces dans le parlement d'Angleterre ; on a quelques harangues qui y furent prononcées en 1739, quand il s'agiſſait de déclarer la guerre à l'Eſpagne. L'eſprit de *Démoſthènes* & de *Cicéron* ſemble avoir dicté pluſieurs traits de ces diſcours ; mais ils ne paſſeront pas à la poſtérité comme ceux des Grecs & des Romains, parce qu'ils manquent de cet art & de ce charme de la diction qui mettent le ſceau de l'immortalité aux bons ouvrages.

Digitized by Google

Le genre tempéré eſt celui de ce diſcours d'appareil, de ces harangues publiques, de ces complimens étudiés, dans leſquels il faut couvrir de fleurs la futilité de la matière.

Ces trois genres rentrent encore ſouvent l'un dans l'autre, ainſi que les trois objets de l'éloquence qu'*Ariſtote* conſidère; & le grand mérite de l'orateur eſt de les mêler à propos.

La grande éloquence n'a guère pu en France être connue au barreau, parce qu'elle ne conduit pas aux honneurs comme dans Athènes, dans Rome, & comme aujourd'hui dans Londres, & n'a point pour objet de grands intérêts publics: elle s'eſt réfugiée dans les oraiſons funèbres, où elle tient un peu de la poëſie.

Boſſuet, & après lui *Fléchier*, ſemblent avoir obéi à ce précepte de *Platon*, qui veut que l'élocution d'un orateur ſoit quelquefois celle même d'un poëte.

L'éloquence de la chaire avait été preſque barbare juſqu'au P. *Bourdaloue*; il fut un des premiers qui firent parler la raiſon.

Les Anglais ne vinrent qu'enſuite, comme l'avoue *Burnet* évêque de Salisburi. Ils ne connurent point l'oraiſon funèbre; ils évitèrent dans les ſermons les traits véhémens qui ne leur parurent point convenables à la ſimplicité de l'Evangile; & ils ſe défièrent de cette méthode des diviſions recherchées, que l'archevêque *Fénélon* condamne dans ſes *Dialogues ſur l'éloquence*.

Quoique nos ſermons roulent ſur l'objet le plus important à l'homme, cependant il s'y trouve peu de morceaux frappans, qui comme les beaux endroits de

Digitized by Google

de *Cicéron* & de *Démoſthènes*, ſoient devenus les modèles de toutes les nations occidentales. Le lecteur ſera pourtant bien aiſe de trouver ici ce qui arriva la première fois que M. *Maſſillon*, depuis évêque de Clermont, prêcha ſon fameux ſermon du petit nombre des élus : il y eut un endroit où un tranſport de ſaiſiſſement s'empara de tout l'auditoire ; preſque tout le monde ſe leva à moitié par un mouvement involontaire ; le murmure d'acclamation & de ſurpriſe fut ſi fort qu'il troubla l'orateur, & ce trouble ne ſervit qu'à augmenter le pathétique de ce morceau : le voici.

„ Je ſuppoſe que ce ſoit ici notre dernière heure à „ tous, que les cieux vont s'ouvrir ſur nos têtes, que „ le temps eſt paſſé, & que l'éternité commence, que „ JESUS-CHRIST va paraître pour nous juger ſelon „ nos œuvres, & que nous ſommes tous ici pour „ attendre de lui l'arrêt de la vie ou de la mort „ éternelle : je vous le demande, frappé de terreur „ comme vous, ne ſéparant point mon ſort du vôtre, „ & me mettant dans la même ſituation où nous „ devons tous paraître un jour devant DIEU notre „ juge ; ſi JESUS-CHRIST, dis-je, paraiſſait dès-à- „ préſent pour faire la terrible ſéparation des juſtes „ & des pécheurs, croyez-vous que le plus grand „ nombre fût ſauvé ? Croyez-vous que le nombre des „ juſtes fût au moins égal à celui des pécheurs ? „ Croyez-vous que s'il feſait maintenant la diſcuſſion „ des œuvres du grand nombre qui eſt dans cette „ égliſe, il trouvât ſeulement dix juſtes parmi nous ? „ En trouverait-il un ſeul ? „ (Il y a eu pluſieurs éditions différentes de ce diſcours, mais le fond eſt le même dans toutes.)

Digitized by Google

Cette figure la plus hardie qu'on ait jamais employée, & en même temps la plus à ſa place, eſt un des plus beaux traits d'éloquence qu'on puiſſe lire chez les nations anciennes & modernes ; & le reſte du diſcours n'eſt pas indigne de cet endroit ſi ſaillant.

De pareils chefs-d'œuvre ſont très-rares, tout eſt d'ailleurs devenu lieu commun.

Les prédicateurs qui ne peuvent imiter ces grands modèles, feraient mieux de les apprendre par cœur & de les débiter à leur auditoire, (ſuppoſé encore qu'ils euſſent ce talent ſi rare de la déclamation) que de prêcher dans un ſtyle languiſſant des choſes auſſi rebattues qu'inutiles.

On demande ſi l'éloquence eſt permiſe aux hiſtoriens: celle qui leur eſt propre conſiſte dans l'art de préparer les événemens, dans leur expoſition toujours élégante, tantôt vive & preſſée, tantôt étendue & fleurie, dans la peinture vraie & forte des mœurs générales & des principaux perſonnages, dans les réflexions incorporées naturellement au récit, & qui n'y paraiſſent point ajoutées. L'éloquence de *Démoſthènes* ne convient point à *Thucydide ;* une harangue directe qu'on met dans la bouche d'un héros, qui ne la prononça jamais, n'eſt guère qu'un beau défaut, au jugement de pluſieurs eſprits éclairés.

Si pourtant ces licences pouvaient quelquefois ſe permettre, voici une occaſion où *Mézerai* dans ſa grande hiſtoire ſemble obtenir grâce pour cette hardieſſe approuvée chez les anciens ; il eſt égal à eux pour le moins dans cet endroit : c'eſt au commencement du règne de *Henri IV*, lorſque ce prince,

Digitized by Google

avec très-peu de troupes, était preſſé auprès de Dieppe par une armée de trente mille hommes, & qu'on lui conſeillait de ſe retirer en Angleterre. *Mézerai* s'élève au-deſſus de lui-même en feſant parler ainſi le maréchal de *Biron*, qui d'ailleurs était un homme de génie, & qui peut fort bien avoir dit une partie de ce que l'hiſtorien lui attribue.

» Quoi! Sire, on vous conſeille de monter ſur mer, » comme s'il n'y avait pas d'autre moyen de conſerver » votre royaume que de le quitter! Si vous n'étiez pas » en France, il faudrait percer au travers de tous les » haſards & de tous les obſtacles pour y venir: & » maintenant que vous y êtes, on voudrait que vous » en fortifiez; & vos amis ſeraient d'avis que vous » fiſſiez de votre bon gré ce que le plus grand effort de » vos ennemis ne ſaurait vous contraindre de faire! En » l'état où vous êtes, ſortir ſeulement de France pour » vingt-quatre heures, c'eſt s'en bannir pour jamais. » Le péril, au reſte, n'eſt pas ſi grand qu'on vous le » dépeint; ceux qui nous penſent envelopper, font » ou ceux mêmes que nous avons tenus enfermés ſi » lâchement dans Paris, ou gens qui ne valent pas » mieux, & qui auront plus d'affaires entre eux- » mêmes que contre nous. Enfin, Sire, nous ſommes » en France, il nous y faut enterrer: il s'agit d'un » royaume, il faut l'emporter ou y perdre la vie; & » quand même il n'y aurait point d'autre ſureté pour » votre ſacrée perſonne que la fuite, je ſais bien » que vous aimeriez mieux mille fois mourir de pied » ferme que de vous ſauver par ce moyen. Votre » majeſté ne ſouffrirait jamais qu'on diſe qu'un cadet » de la maiſon de Lorraine lui aurait fait perdre terre;

Digitized by Google

„ encore moins qu'on la vît mendier à la porte d'un „ prince étranger. Non, non, Sire, il n'y a ni couronne „ ni honneur pour vous au-delà de la mer : ſi vous „ allez au-devant du ſecours d'Angleterre, il reculera; „ ſi vous vous préſentez au port de la Rochelle en „ homme qui ſe ſauve, vous n'y trouverez que des „ reproches & du mépris. Je ne puis croire que vous „ deviez plutôt fier votre perſonne à l'inconſtance „ des flots, & à la merci de l'étranger, qu'à tant „ de braves gentilshommes & tant de vieux ſoldats, „ qui ſont prêts à lui ſervir de remparts & de „ boucliers : & je ſuis trop ſerviteur de votre majeſté, „ pour lui diſſimuler que ſi elle cherchait ſa ſureté „ ailleurs que dans leur vertu, ils ſeraient obligés de „ chercher la leur dans un autre parti que dans le „ ſien. „

Ce diſcours fait un effet d'autant plus beau, que *Mézerai* met ici en effet dans la bouche du maréchal de *Biron* ce qu'*Henri IV* avait dans le cœur.

Il y aurait encore bien des choſes à dire ſur l'éloquence, mais les livres n'en diſent que trop ; & dans un ſiècle éclairé, le génie aidé des exemples en fait plus que n'en diſent tous les maîtres.

Digitized by Google

EMBLEME.

Figure, allégorie, ſymbole &c.

TOUT eſt emblème & figure dans l'antiquité. On commence en Chaldée par mettre un bélier, deux chevreaux, un taureau dans le ciel pour marquer les productions de la terre au printemps. Le feu eſt le ſymbole de la Divinité dans la Perſe, le chien céleſte avertit les Egyptiens des inondations du Nil; le ſerpent qui cache ſa queue dans ſa tête, devient l'image de l'éternité. La nature entière eſt peinte & déguiſée.

Vous retrouvez encore dans l'Inde pluſieurs de ces anciennes ſtatues effrayantes & groſſières dont nous avons déjà parlé, qui repréſentent la vertu munie de dix grands bras avec leſquels elle doit combattre les vices; & que nos pauvres miſſionnaires ont priſes pour le portrait du diable, ne doutant pas que tous ceux qui ne parlaient pas français ou italien n'adoraſſent le diable.

Mettez tous ces ſymboles de l'antiquité ſous les yeux de l'homme du ſens le plus droit, qui n'en aura jamais entendu parler, il n'y comprendra rien; c'eſt une langue qu'il faut apprendre.

Les anciens poëtes théologiens furent dans la néceſſité de donner des yeux à DIEU, des mains, des pieds; de l'annoncer ſous la figure d'un homme.

S^t Clément d'Alexandrie (*a*) rapporte ces vers de *Xénophanes* le colophonien, dignes de toute notre attention :

(*a*) *Stromates*, liv. V.

Digitized by Google

Grand Dieu, quoi que l'on faſſe, & quoi qu'on oſe feindre ;
On ne peut te comprendre, & moins encore te peindre.
Chacun figure en toi ſes attributs divers,
Les oiſeaux te feraient voltiger dans les airs,
Les bœufs te prêteraient leurs cornes menaçantes,
Les lions t'armeraient de leurs dents déchirantes,
Les chevaux dans les champs te feraient galopper.

On voit par ces vers de *Xénophanes* que ce n'eſt pas d'aujourd'hui que les hommes ont fait DIEU à leur image. L'ancien *Orphée* de Thrace, ce premier théologien des Grecs, fort antérieur à *Homère*, s'exprime ainſi, ſelon le même *Clément* d'Alexandrie :

Sur ſon trône éternel aſſis dans les nuages,
Immobile, il régit les vents & les orages ;
Ses pieds preſſent la terre ; & du vague des airs
Sa main touche à la fois aux rives des deux mers ;
Il eſt principe, fin, milieu de toutes choſes.

Tout étant donc figure & emblème, les philoſophes, & ſurtout ceux qui avaient voyagé dans l'Inde, employèrent cette méthode ; leurs préceptes étaient des emblèmes, des énigmes.

N'attiſez pas le feu avec une épée, c'eſt-à-dire, n'irritez point des hommes en colère.

Ne mettez point la lampe ſous le boiſſeau. — Ne cachez point la vérité aux hommes.

Abſtenez-vous des fèves. — Fuyez ſouvent les aſſemblées publiques dans leſquelles on donnait ſon ſuffrage avec des fèves blanches ou noires.

N'ayez point d'hirondelles dans votre maiſon. — Qu'elle ne ſoit point remplie de babillards.

Digitized by Google

Dans la tempête adorez l'écho. — Dans les troubles civils retirez-vous à la campagne.

N'écrivez point ſur la neige. — N'enſeignez pas les eſprits mous & faibles.

Ne mangez ni votre cœur ni votre cervelle. — Ne vous livrez ni au chagrin ni à des entrepriſes trop difficiles &c.

Telles ſont les maximes de *Pythagore*, dont le ſens n'eſt pas difficile à comprendre..

Le plus beau de tous les emblèmes eſt celui de DIEU, que *Timée* de Locres figure par cette idée : *Un cercle dont le centre eſt par-tout & la circonférence nulle part. Platon* adopta cet emblème ; *Paſcal* l'avait inféré parmi les matériaux dont il voulait faire uſage, & qu'on a intitulé ſes *penſées*.

En métaphyſique, en morale, les anciens ont tout dit. Nous nous rencontrons avec eux, ou nous les répétons. Tous les livres modernes de ce genre ne ſont que des redites.

Plus vous avancez dans l'Orient, plus vous trouvez cet uſage des emblèmes & des figures établi; mais plus auſſi ces images ſont-elles éloignées de nos mœurs & de nos coutumes.

C'eſt ſurtout chez les Indiens, les Egyptiens, les Syriens, que les emblèmes qui nous paraiſſent les plus étranges, étaient conſacrés. C'eſt-là qu'on portait en proceſſion avec le plus profond reſpect les deux organes de la génération, les deux ſymboles de la vie. Nous en rions, nous oſons traiter ces peuples d'idiots barbares, parce qu'ils remerciaient DIEU innocemment de leur avoir donné l'être. Qu'auraient-ils dit,

Digitized by Google

s'ils nous avaient vu entrer dans nos temples avec l'inſtrument de la deſtruction à notre côté ?

A Thèbes on repréſentait les péchés du peuple par un bouc. Sur la côte de Phénicie, une femme nue avec une queue de poiſſon était l'emblème de la nature.

Il ne faut donc pas s'étonner ſi cet uſage des ſymboles pénétra chez les Hébreux, lorſqu'ils eurent formé un corps de peuple vers le déſert de la Syrie.

De quelques emblèmes dans la nation juive.

UN des plus beaux emblèmes des livres judaïques eſt ce morceau de l'Eccléſiaſte.

Quand les travailleuſes au moulin ſeront en petit nombre & oiſives, quand ceux qui regardaient par les trous s'obſcurciront, que l'amandier fleurira, que la ſauterelle s'engraiſſera, que les câpres tomberont, que la cordelette d'argent ſe caſſera, que la bandelette d'or ſe retirera...., & que la cruche ſe briſera ſur la fontaine.....

Cela ſignifie que les vieillards perdent leurs dents, que leur vue s'affaiblit, que leurs cheveux blanchiſſent comme la fleur de l'amandier, que leurs pieds s'enflent comme la ſauterelle, que leurs cheveux tombent comme les feuilles du câprier, qu'ils ne ſont plus propres à la génération, & qu'alors il faut ſe préparer au grand voyage.

Le cantique des cantiques eſt (comme on ſait) un emblème continuel du mariage de JESUS-CHRIST avec l'Egliſe.

Qu'il me baiſe d'un baiſer de ſa bouche, car vos tetons ſont meilleurs que du vin —— qu'il mette ſa main gauche ſous ma tête, & qu'il m'embraſſe de la main droite —— que tu es

Digitized by Google

belle, ma chère, tes yeux ſont des yeux de colombe — tes cheveux ſont comme des troupeaux de chèvres, ſans parler de ce que tu nous caches — tes lèvres ſont comme un petit ruban d'écarlate, tes joues ſont comme des moitiés de pommes d'écarlate, ſans parler de ce que tu nous caches — que ta gorge eſt belle! — que tes lèvres diſtillent le miel! — Mon bien-aimé mit ſa main au trou, & mon ventre treſſaillit à ſes attouchemens — ton nombril eſt comme une coupe faite au tour — ton ventre eſt comme un monceau de froment entouré de lis — tes deux tetons ſont comme deux ſans gémeaux de chevreuil — ton cou eſt comme une tour d'ivoire — ton nez eſt comme la tour du mont Liban — ta tête eſt comme le mont Carmel, ta taille eſt celle d'un palmier. J'ai dit, je monterai ſur le palmier & je cueillerai de ſes fruits, que ferons-nous de notre petite ſœur ? elle n'a point encore de tetons. Si c'eſt un mur, bâtiſſons deſſus une tour d'argent ; ſi c'eſt une porte, fermons-la avec du bois de cèdre.

Il faudrait traduire tout le cantique pour voir qu'il eſt un emblème d'un bout à l'autre ; ſurtout l'ingénieux dom *Calmet* démontre que le palmier ſur lequel monte le bien-aimé, eſt la croix à laquelle on condamna notre Seigneur JESUS-CHRIST. Mais il faut avouer qu'une morale ſaine & pure eſt encore préférable à ces allégories.

On voit dans les livres de ce peuple une foule d'emblèmes typiques qui nous révoltent aujourd'hui & qui exercent notre incrédulité & notre raillerie, mais qui paraiſſaient communs & ſimples aux peuples aſiatiques.

DIEU apparaît à *Iſaïe* fils d'*Amos*, & lui dit : (*b*) „ Va, détache ton ſac de tes reins, & tes ſandales de

(*b*) *Iſaïe*, chap. XX, v. 2 & ſuiv.

Digitized by Google

„ tes pieds ; & il le fit ainſi marchant tout nu & „ déchaux. Et DIEU dit : ainſi que mon ſerviteur „ *Iſaïe* a marché tout nu & déchaux, comme un „ ſigne de trois ans ſur l'Egypte & l'Ethiopie, ainſi „ le roi des Aſſyriens emmènera des captifs d'Egypte „ & d'Ethiopie, jeunes & vieux, les feſſes découvertes à „ la honte de l'Egypte.

Cela nous ſemble bien étrange, mais informons-nous ſeulement de ce qui ſe paſſe encore de nos jours chez les Turcs & chez les Africains, & dans l'Inde où nous allons commercer avec tant d'acharnement & ſi peu de ſuccès. On apprendra qu'il n'eſt pas rare de voir des fantons abſolument nus, non-ſeulement prêcher les femmes, mais ſe laiſſer baiſer les parties naturelles avec reſpect, ſans que ces baiſers inſpirent ni à la femme ni au fanton le moindre déſir impudique. On verra ſur les bords du Gange une foule innombrable d'hommes & de femmes nus de la tête juſqu'aux pieds, les bras étendus vers le ciel, attendre le moment d'une éclipſe pour ſe plonger dans le fleuve.

Le bourgeois de Paris ou de Rome ne doit pas croire que le reſte de la terre ſoit tenu de vivre & de penſer en tout comme lui.

Jérémie qui prophétiſait du temps de *Joakim* melk de Jéruſalem, (*c*) en faveur du roi de Babylone, ſe met des chaînes & des cordes au cou par ordre du Seigneur, & les envoie au roi d'Edom, d'Amnon, de Tyr, de Sidon, par leurs ambaſſadeurs qui étaient venus à Jéruſalem vers *Sédécias;* il leur ordonne de parler ainſi à leurs maîtres :

(*c*) *Jérém.* chap. XXVII, v. 2 & ſuiv.

Digitized by Google

Voici ce que dit le Seigneur des armées, le DIEU *d'Iſraël, vous direz ceci à vos maîtres. J'ai fait la terre, les hommes, les bêtes de ſomme qui ſont ſur la face de la terre, dans ma grande force & dans mon bras étendu, & j'ai donné la terre à celui qui a plu à mes yeux; & maintenant donc j'ai donné toutes ces terres dans la main de Nabuchodonoſor roi de Babylone mon ſerviteur, & par-deſſus je lui ai donné toutes les bêtes des champs afin qu'elles le ſervent. J'ai parlé ſelon toutes ces paroles à Sédécias roi de Juda, lui diſant: Soumettez votre cou ſous le joug du roi de Babylone, ſervez-le, lui & ſon peuple, & vous vivrez* &c.

Auſſi *Jérémie* fut-il accuſé de trahir ſon roi & ſa patrie, & de prophétiſer en faveur de l'ennemi pour de l'argent: on a même prétendu qu'il fut lapidé.

Il eſt évident que ces cordes & ces chaînes étaient l'emblème de cette ſervitude à laquelle *Jérémie* voulait qu'on ſe ſoumît

C'eſt ainſi qu'*Hérodote* nous raconte qu'un roi des Scythes envoya pour préſent à *Darius* un oiſeau, une ſouris, une grenouille, & cinq flèches. Cet emblème ſignifiait que ſi *Darius* ne fuyait auſſi vîte qu'un oiſeau, qu'une grenouille, qu'une ſouris, il ſerait percé par les flèches des Scythes. L'allégorie de *Jérémie* était celle de l'impuiſſance, & l'emblème des Scythes était celui du courage.

C'eſt ainſi que *Sextus Tarquinius* conſultant ſon père, que nous appelons *Tarquin le ſuperbe*, ſur la manière dont il devait ſe conduire avec les Gabiens; *Tarquin* qui ſe promenait dans ſon jardin ne répondit qu'en abattant les têtes des plus hauts pavots. Son fils l'entendit & fit mourir les principaux citoyens. C'était l'emblème de la tyrannie.

Digitized by Google

Pluſieurs ſavans ont cru que l'hiſtoire de *Daniel*, du dragon, de la foſſe au ſept lions auxquels on donnait chaque jour deux brebis & deux hommes à manger, & l'hiſtoire de l'ange qui enleva *Habacuc* par les cheveux pour porter à dîner à *Daniel* dans la foſſe aux lions, ne ſont qu'une allégorie viſible, un emblème de l'attention continuelle avec laquelle DIEU veille ſur ſes ſerviteurs. Mais il nous ſemble plus pieux de croire que c'eſt une hiſtoire véritable, telle qu'il en eſt pluſieurs dans la ſainte écriture, qui déploie ſans figure & ſans type la puiſſance divine, & qu'il n'eſt pas permis aux eſprits profanes d'approfondir. Bornons-nous aux emblèmes, aux allégories véritables, indiquées comme telles par la ſainte écriture elle-même.

(*d*) *En la trentième année, le cinquième jour du quatrième mois, comme j'étais au milieu des captifs ſur le fleuve Chobar, les cieux s'ouvrirent, & je vis les viſions de* DIEU *&c. Le Seigneur adreſſa la parole à Ezéchiel prêtre, fils de Buzi, dans le pays des Chaldéens près du fleuve Chobar, & la main de* DIEU *ſe fit ſur lui.*

C'eſt ainſi qu'*Ezéchiel* commence ſa prophétie; & après avoir vu un feu, un tourbillon, & au milieu du feu les figures de quatre animaux reſſemblant à un homme, leſquels avaient quatre faces & quatre ailes avec des pieds de veau, & une roue qui était ſur la terre & qui avait quatre faces, les quatre parties de la roue allant en même temps, & ne retournant point lorſqu'elles marchaient &c.

Il dit : *L'eſprit entra dans moi, & m'affermit ſur mes pieds; enſuite le Seigneur me dit :* (*e*) *Fils de l'homme,*

(*d*) *Ezéchiel*, chap. I.

(*e*) *Ezéchiel*, chap. III, v. 1 & ſuiv.

Digitized by Google

mange tout ce que tu trouveras, mange ce livre & va parler aux enfans d'Iſraël. En même temps j'ouvris la bouche, & il me fit manger ce livre; & l'eſprit entra dans moi & me fit tenir ſur mes pieds. Et il me dit : Va te faire enfermer au milieu de ta maiſon. Fils de l'homme, voici des chaînes dont on te liera &c. Et toi, fils de l'homme, (f) prends une brique, place-la devant toi, & trace deſſus la ville de Jéruſalem &c.

Prends auſſi un poëlon de fer, & tu le mettras comme un mur de fer entre toi & la ville; tu affermiras ta face, tu ſeras devant Jéruſalem comme ſi tu l'aſſiégeais, c'eſt un ſigne à la maiſon d'Iſraël.

Après cet ordre, DIEU lui ordonne de dormir trois-cents-quatre-vingt-dix jours ſur le côté gauche pour les iniquités d'Iſraël, & de dormir ſur le côté droit pendant quarante jours, pour l'iniquité de la maiſon de Juda.

Avant d'aller plus loin, tranſcrivons ici les paroles du judicieux commentateur dom *Calmet* ſur cette partie de la prophétie d'*Ezéchiel*, qui eſt à la fois une hiſtoire & une allégorie, une vérité réelle & un emblème. Voici comment ce ſavant bénédictin s'explique :

„ Il y en a qui croient qu'il n'arriva rien de tout „ cela qu'en viſion, qu'un homme ne peut demeurer „ ſi long-temps couché ſur un même côté ſans „ miracle ; que l'Ecriture ne nous marquant point „ qu'il y ait eu ici du prodige, on ne doit point „ multiplier les actions miraculeuſes ſans néceſſité ; „ que s'il demeura couché ces trois cents-quatre-vingt-

(f) *Ibid.* chap. IV, v. 1 & ſuiv.

Digitized by Google

» dix jours, ce ne fut que pendant les nuits; le jour
» il vaquait à ſes affaires. Mais nous ne voyons
» nulle néceſſité de recourir au miracle, ni de
» chercher des détours pour expliquer le fait dont il
» eſt parlé ici. Il n'eſt nullement impoſſible qu'un
» homme demeure enchaîné & couché ſur ſon côté
» pendant trois-cents-quatre-vingt-dix jours. On a
» tous les jours des expériences qui en prouvent la
» poſſibilité, dans les priſonniers, dans divers
» malades, & dans quelques perſonnes qui ont
» l'imagination bleſſée, & qu'on enchaîne comme
» des furieux. *Prado* témoigne qu'il a vu un fou qui
» demeura lié & couché tout nu ſur ſon côté pendant
» plus de quinze ans. Si tout cela n'était arrivé qu'en
» viſion, comment les Juifs de la captivité auraient-
» ils compris ce que leur voulait dire *Ezéchiel*?
» comment ce prophète aurait-il exécuté les ordres
» de DIEU? Il faut donc dire auſſi qu'il ne dreſſa
» le plan de Jéruſalem, qu'il ne repréſenta le ſiége,
» qu'il ne fut lié, qu'il ne mangea du pain de diffé-
» rens grains qu'en eſprit & en idée.»

Il faut ſe rendre au ſentiment du ſavant *Calmet*, qui eſt celui des meilleurs interprètes. Il eſt clair que la ſainte écriture raconte le fait comme une vérité réelle, & que cette vérité eſt l'emblème, le type, la figure, d'une autre vérité.

Prends du froment, de l'orge, des fèves, des lentilles, du millet, de la veſce, fais en des pains pour autant de jours que tu dormiras ſur le côté. Tu mangeras pendant trois cents quatre-vingt-dix jours; (g) *tu le mangeras comme un gâteau d'orge,*

(g) *Ezéchiel*, chap. IV, v. 9 & 12.

Digitized by Google

& tu le couvriras de l'excrément qui ſort du corps de l'homme.
(1) *Les enfans d'Iſraël mangeront ainſi leur pain ſouillé.*

Il eſt évident que le Seigneur voulait que les Iſraélites mangeaſſent leur pain ſouillé; il fallait donc que le pain du prophète fût ſouillé auſſi. Cette ſouillure était ſi réelle qu'*Ezéchiel* en eut horreur. Il s'écria : (*h*) *Ah! ah! ma vie (mon ame) n'a pas encore été pollue &c. Et le Seigneur lui dit : Va, je te donne de la fiente de bœuf au lieu de la fiente d'homme, & tu la mettras avec ton pain.*

Il fallait donc abſolument que cette nourriture fût ſouillée, pour être un emblème, un type. Le prophète mit donc en effet de la fiente de bœuf avec ſon pain pendant trois-cents-quatre-vingt-dix jours, & ce fut à la fois une réalité & une figure ſymbolique

De l'emblème d'Oolla & d'Oliba.

La ſainte écriture déclare expreſſément qu'*Oolla* eſt l'emblème de Jéruſalem. (*i*) *Fils de l'homme, fais connaître à Jéruſalem ſes abominations; ton père était un amorrhéen, & ta mère une céthéenne.* Enſuite le prophète ſans craindre des interprétations malignes, des plaiſanteries alors inconnues, parle à la jeune *Oolla* en ces termes :

Ubera tua intumuerunt, & pilus tuus germinavit, & eras nuda & confuſione plena.

(1) On prétend que Dieu propoſe ſeulement au prophète de faire cuire ſon pain ſous la cendre avec des excrémens d'hommes ou d'animaux. En effet, dans quelques déſerts où les matières combuſtibles ſont rares, la fiente des animaux deſſéchée eſt employée ſouvent à faire cuire les alimens; mais ce n'eſt pas du pain cuit ſous la cendre qu'on prépare avec un feu de cette eſpèce; & même en adoptant cette explication des commentateurs, il en reſte encore aſſez pour dégoûter un prophète.

(*h*) *Ezéchiel*, v. 4 & 15. (*i*) *Ibid.* chap. XVI, v. 1 & ſuiv.

Digitized by Google

Ta gorge s'enfla, ton poil germa, tu étais nue & confuſe.

Et tranſivi per te, & vidi te, & ecce tempus tuum, tempus amantium; & expandi amictum meum ſuper te, & operui ignominiam tuam, & juravi tibi, & ingreſſus ſum pactum tecum (*ait Dominus* DEUS) *& facta es mihi.*

Je paſſai, je te vis, voici mon temps, voici le temps des amans; j'étendis ſur toi mon manteau, je couvris ta vilenie, je te jurai, je fis marché avec toi, dit le Seigneur, & tu fus à moi.

Et habens fiduciam in pulchritudine tuâ fornicata es in nomine tuo; & expoſuiſti fornicationem tuam omni tranſeunti, ut ejus fieres.

Mais fière de ta beauté, tu forniquas en ton nom, tu expoſas ta fornication à tout paſſant pour être à lui.

Et ædificaviſti tibi lupanar, & feciſti tibi proſtibulum in cunctis plateis.

Et tu bâtis un mauvais lieu, tu fis une proſtitution dans tous les carrefours.

Et diviſiſti pedes tuos omni tranſeunti, & multiplicaſti fornicationes tuas.

Et tu ouvris les jambes à tous les paſſans, & tu multiplias tes fornications.

Et fornicata es cum filiis Ægypti, vicinis tuis, magnarum carnium; & multiplicaſti fornicationem tuam, ad irritandum me.

Et tu forniquas avec les Egyptiens tes voiſins qui avaient de grands membres &c. Tu multiplias ta fornication pour m'irriter.

L'article d'*Oliba* qui ſignifie *Samarie* eſt beaucoup plus fort & plus éloigné des bienſéances de notre ſtyle.

Denudavit

Digitized by Google

Denudavit quoque fornicationes ſuas, diſcooperuit ignominiam ſuam.

Et elle mit à nu ſes fornications, & découvrit ſa turpitude.

Multiplicavit enim fornicationes ſuas, recordans dies adoleſcentiæ ſuæ.

Elle multiplia ſes fornications comme dans ſon adoleſcence.

Et inſanivit libidine ſuper concubitum eorum quorum carnes ſunt ut carnes aſinorum, & ſicut fluxus equorum, fluxus eorum.

Et elle fut épriſe de fureur pour le coït de ceux dont les membres ſont comme les membres des ânes, & dont l'émiſſion eſt comme l'émiſſion des chevaux.

Ces images nous paraiſſent licencieuſes & révoltantes ; elles n'étaient alors que naïves. Il y en a trente exemples dans le Cantique des cantiques, modèle de l'union la plus chaſte. Remarquez attentivement que ces expreſſions, ces images ſont toujours très-ſérieuſes, & que dans aucun livre de cette haute antiquité, vous ne trouverez jamais la moindre raillerie ſur le grand objet de la génération. Quand la luxure eſt condamnée, c'eſt avec les termes propres, mais ce n'eſt jamais ni pour exciter à la volupté, ni pour faire la moindre plaiſanterie. Cette haute antiquité n'a ni de *Martial*, ni de *Catulle*, ni de *Pétrone*.

D'Oſée, & de quelques autres emblèmes.

On ne regarde pas comme une ſimple viſion, comme une ſimple figure, l'ordre poſitif donné par le Seigneur

Digitized by Google

au prophète *Oſée* de prendre une proſtituée, (*k*) & d'en avoir trois enfans. On ne fait point d'enfans en viſion; ce n'eſt point en viſion qu'il fit marché avec *Gomer* fille d'*Ebalaïm*, dont il eut deux garçons & une fille. Ce n'eſt point en viſion qu'il prit enſuite une femme adultère par le commandement exprès du Seigneur, qu'il lui donna quinze petites pièces d'argent, & une meſure & demie d'orge. La première proſtituée ſignifiait Jéruſalem, & la ſeconde proſtituée ſignifiait Samarie. Mais ces proſtitutions, ces trois enfans, ces quinze pièces d'argent, ce boiſſeau & demi d'orge, n'en ſont pas moins des choſes très-réelles.

Ce n'eſt point en viſion que le patriarche *Salmon* épouſa la proſtituée *Rahab* aïeule de *David*. Ce n'eſt point en viſion que le patriarche *Juda* commit un inceſte avec ſa belle-fille *Thamar*, inceſte dont naquit *David*. Ce n'eſt point en viſion que *Ruth*, autre aïeule de *David*, ſe mit dans le lit de *Booz*. Ce n'eſt point en viſion que *David* fit tuer *Urie*, & ravit *Betzabé* dont naquit le roi *Salomon*. Mais enſuite tous ces événemens devinrent des emblèmes, des figures, lorſque les choſes qu'ils figuraient furent accomplies.

Il réſulte évidemment d'*Ezéchiel*, d'*Oſée*, de *Jérémie*, de tous les prophètes juifs, & de tous les livres juifs, comme de tous les livres qui nous inſtruiſent des uſages chaldéens, perſans, phéniciens, ſyriens, indiens, égyptiens; il réſulte, dis-je, que leurs mœurs n'étaient pas les nôtres, que ce monde ancien ne reſſemblait en rien à notre monde.

(*k*) Voyez les premiers chapitres du petit prophète *Oſée*.

Digitized by Google

Paſſez ſeulement de Gibraltar à Méquinès, les bienſéances ne ſont plus les mêmes; on ne trouve plus les mêmes idées; deux lieues de mer ont tout changé. (*)

EMPOISONNEMENS.

REPETONS ſouvent des vérités utiles. Il y a toujours eu moins d'empoiſonnemens qu'on ne l'a dit; il en eſt preſque comme des parricides. Les accuſations ont été communes, & ces crimes ont été très-rares. Une preuve, c'eſt qu'on a pris long-temps pour poiſon ce qui n'en eſt pas. Combien de princes ſe ſont défaits de ceux qui leur étaient ſuſpects en leur feſant boire du ſang de taureau? combien d'autres princes en ont avalé pour ne point tomber dans les mains de leurs ennemis? Tous les hiſtoriens anciens, & même *Plutarque*, l'atteſtent.

J'ai été tant bercé de ces contes dans mon enfance, qu'à la fin j'ai fait ſaigner un de mes taureaux, dans l'idée que ſon ſang m'appartenait, puiſqu'il était né dans mon étable; (ancienne prétention dont je ne diſcute pas ici la validité:) je bus de ce ſang comme *Atrée* & Mlle de *Vergi*. Il ne me fit pas plus de mal que le ſang de cheval n'en fait aux Tartares, & que le boudin ne nous en fait tous les jours, ſurtout lorſqu'il n'eſt pas trop gras.

Pourquoi le ſang du taureau ſerait-il un poiſon quand le ſang de bouquetin paſſe pour un remède? Les payſans de mon canton avalent tous les jours du ſang de bœuf qu'ils appellent de la *fricaſſée*; celui de

(*) Voyez *Figure*.

Digitized by Google

taureau n'eſt pas plus dangereux. Soyez ſûr, cher lecteur, que *Thémiſtocle* n'en mourut pas.

Quelques ſpéculatifs de la cour de *Louis XIV* crurent deviner que ſa belle-ſœur *Henriette d'Angleterre* avait été empoiſonnée avec de la poudre de diamant, qu'on avait miſe dans une jatte de fraiſes au lieu de ſucre rapé; mais ni la poudre impalpable de verre ou de diamans, ni celle d'aucune production de la nature, qui ne ſerait pas venimeuſe par elle-même, ne pourrait être nuiſible.

Il n'y a que les pointes aiguës, tranchantes, actives, qui puiſſent devenir des poiſons violens. L'exact obſervateur *Mead* (que nous prononçons *Mide*) célèbre médecin de Londres, a vu au microſcope la liqueur dardée par les gencives des vipères irritées; il prétend qu'il les a toujours trouvées ſemées de ces lames coupantes & pointues, dont le nombre innombrable déchire & perce les membranes internes. (1)

La *cantarella* dont on prétend que le pape *Alexandre VI*, & ſon bâtard le duc de *Borgia* feſaient un grand uſage, était, dit-on, la bave d'un cochon rendu enragé en le ſuſpendant par les pieds la tête en-bas, & en le battant long-temps juſqu'à la mort;

(1) On ne peut expliquer les effets d'un poiſon par une cauſe mécanique de cette eſpèce. Quelques-uns paraiſſent avoir une action chimique ſur nos organes qu'ils detruiſent en décompoſant la ſubſtance qui les forme. Tels ſont les poiſons cauſtiques. Le venin de la vipère paraît n'avoir qu'une action purement organique. (Voyez l'ouvrage de M. l'abbé *Fontana* ſur le venin de la vipère.) Nous ne prétendons pas prononcer que l'action mécanique des corps, leur action chimique, leur action organique, ſoient d'une nature differente; mais les faits prouvent que ces trois eſpèces d'actions exiſtent, & rien ne nous prouve qu'elles doivent être reduites à une ſeule, ni même ne nous en fait entrevoir la poſſibilité.

Digitized by Google

c'était un poiſon auſſi prompt & auſſi violent que celui de la vipère. Un grand apothicaire m'aſſure que la *Tophana*, cette célèbre empoiſonneuſe de Naples, ſe ſervait principalement de cette recette. Peut-être tout cela n'eſt-il pas vrai. (2) Cette ſcience eſt de celles qu'il faudrait ignorer.

Les poiſons qui coagulent le ſang au lieu de déchirer les membranes, ſont l'opium, la ciguë, la juſquiame, l'aconit, & pluſieurs autres. Les Athéniens avaient raffiné juſqu'à faire mourir par ces poiſons réputés froids leurs compatriotes condamnés à mort. Un apothicaire était le bourreau de la république. On dit que *Socrate* mourut fort doucement, & comme on s'endort; j'ai peine à le croire.

Je fais une remarque ſur les livres juifs, c'eſt que chez ce peuple vous ne voyez perſonne qui ſoit mort empoiſonné. Une foule de rois & de pontifes périt par des aſſaſſinats; l'hiſtoire de cette nation eſt l'hiſtoire des meurtres & du brigandage: mais il n'eſt parlé qu'en un ſeul endroit d'un homme qui ſe ſoit empoiſonné lui-même; & cet homme n'eſt point un juif; c'était un ſyrien nommé *Lizias*, général des armées d'*Antiochus Epiphane*. Le ſecond livre des Machabées dit (*a*) qu'il s'empoiſonna; *vitam veneno finivit*. Mais

(2) Il eſt très-vraiſemblable que c'eſt un conte populaire: il ſerait plus facile qu'on ne croit de pénétrer ces prétendus ſecrets; mais ceux qui ſavent quelque choſe ſur ces objets doivent avoir la prudence de ſe taire. Ce n'eſt pas qu'il ne ſoit utile que ces vérités ſoient connues, comme toute autre eſpèce de vérité; mais on ne doit les publier que dans des ouvrages qui faſſent connaître en même temps le danger, les précautions qui peuvent en préſerver, & les remèdes.

(*a*) Chap. X, v. 13.

Digitized by Google

ces livres des Machabées ſont bien ſuſpects. Mon cher lecteur, je vous ai déjà prié de ne rien croire de léger.

Ce qui m'étonnerait le plus dans l'hiſtoire des mœurs des anciens Romains, ce ſerait la conſpiration des femmes romaines pour faire périr par le poiſon, non pas leurs maris, mais en général les principaux citoyens. C'était, dit *Tite-Live*, en l'an 423 de la fondation de Rome; c'était donc dans le temps de la vertu la plus auſtère; c'était avant qu'on eût entendu parler d'aucun divorce, quoique le divorce fût autoriſé; c'était lorſque les femmes ne buvaient point de vin, ne ſortaient preſque jamais de leurs maiſons que pour aller aux temples. Comment imaginer que tout-à-coup elles ſe fuſſent appliquées à connaître les poiſons, qu'elles s'aſſemblaſſent pour en compoſer, & que ſans aucun intérêt apparent elles donnaſſent ainſi la mort aux premiers de Rome?

Laurent Rivard, dans ſa compilation abrégée, ſe contente de dire que *la vertu des dames romaines ſe démentit étrangement; que cent ſoixante & dix d'entr'elles ſe mêlant de faire le métier d'empoiſonneuſes, & de réduire cet art en préceptes, furent tout à la fois accuſées, convaincues, & punies.*

Tite-Live ne dit pas aſſurément qu'elles réduiſirent cet art en préceptes. Cela ſignifierait qu'elles tinrent école de poiſons, qu'elles profeſſèrent cette ſcience, ce qui eſt ridicule. Il ne parle point de cent ſoixante & dix profeſſeuſes en ſublimé corroſif ou en vert-de-gris. Enfin, il n'affirme point qu'il y eut des empoiſonneuſes parmi les femmes des ſénateurs & des chevaliers.

Digitized by Google

Le peuple était extrêmement ſot & raiſonneur à Rome comme ailleurs ; voici les paroles de *Tite-Live :*

(*b*) » L'année 423 fut au nombre des malheureuſes ; » il y eut une mortalité cauſée par l'intempérie de l'air, » ou par la malice humaine. Je voudrais qu'on pût » affirmer avec quelques auteurs que la corruption de » l'air cauſa cette épidémie, plutôt que d'attribuer la » mort de tant de romains au poiſon, comme l'ont écrit » fauſſement des hiſtoriens pour décrier cette année. »

On a donc écrit *fauſſement*, ſelon *Tite-Live*, que les dames de Rome étaient des empoiſonneuſes ; il ne le croit donc pas : mais quel intérêt avaient ces auteurs à décrier cette année ? c'eſt ce que j'ignore.

Je vais rapporter le fait, continue-t-il, *tel qu'on l'a rapporté avant moi.* Ce n'eſt pas là le diſcours d'un homme perſuadé. Ce fait d'ailleurs reſſemble bien à une fable. Une eſclave accuſe environ ſoixante & dix femmes, parmi leſquelles il y en a de patriciennes, d'avoir mis la peſte dans Rome en préparant des poiſons. Quelques-unes des accuſées demandent permiſſion d'avaler leurs drogues, & elles expirent ſur le champ. Leurs complices ſont condamnées à mort ſans qu'on ſpécifie le genre de ſupplice.

J'oſe ſoupçonner que cette hiſtoriette, à laquelle *Tite-Live* ne croit point du tout, mérite d'être reléguée à l'endroit où l'on conſervait le vaiſſeau qu'une veſtale avait tiré ſur le rivage avec ſa ceinture ; où *Jupiter* en perſonne avait arrêté la fuite des Romains ; où *Caſtor* & *Pollux* étaient venus combattre à cheval ; où l'on avait coupé un caillou avec un raſoir ; & où *Simon*

(*b*) I. décade, livre VIII.

Digitized by Google

Barjone, ſurnommé *Pierre*, diſputa de miracles avec *Simon* le magicien &c.

Il n'y a guère de poiſon dont on ne puiſſe prévenir les ſuites en le combattant incontinent. Il n'y a point de médecine qui ne ſoit un poiſon quand la doſe eſt trop forte.

Toute indigeſtion eſt un empoiſonnement.

Un médecin ignorant & même ſavant, mais inattentif, eſt ſouvent un empoiſonneur; un bon cuiſinier eſt à coup ſûr un empoiſonneur à la longue, ſi vous n'êtes pas tempérant.

Un jour le marquis d'*Argenſon* miniſtre d'Etat au département étranger, lorſque ſon frère était miniſtre de la guerre, reçut de Londres une lettre d'un fou, (comme les miniſtres en reçoivent à chaque poſte:) ce fou propoſait un moyen infaillible d'empoiſonner tous les habitans de la capitale d'Angleterre. Ceci ne me regarde pas, nous dit le marquis d'*Argenſon*, c'eſt un placet à mon frère.

ENCHANTEMENT.

Magie, évocation, ſortilége &c.

Il n'eſt guère vraiſemblable que toutes ces abominables abſurdités viennent, comme le dit *Pluche*, des feuillages dont on couronna autrefois les têtes d'*Iſis* & d'*Oſiris*. Quel rapport ces feuillages pouvaient-ils avoir avec l'art d'enchanter des ſerpens, avec celui de reſſuſciter un mort, ou de tuer des hommes avec

Digitized by Google

des paroles, ou d'inſpirer de l'amour, ou de métamorphoſer des hommes en bêtes.

Enchantement, *incantatio*, vient, dit-on, d'un mot chaldéen que les Grecs avaient traduit par *epodi gonoeïa*, *Chanſon productrice*. *Incantatio* vient de chaldée! allons, les *Bochard*, vous êtes de grands voyageurs; vous allez d'Italie en Méſopotamie en un clin-d'œil; vous courez chez le grand & ſavant peuple hébreu; vous en rapportez tous les livres & tous les uſages; vous n'êtes point des charlatans.

Une grande partie des ſuperſtitions abſurdes ne doit-elle pas ſon origine à des choſes naturelles? Il n'y a guère d'animaux qu'on n'accoutume à venir au ſon d'une muſette ou d'un ſimple cornet pour recevoir ſa nourriture. *Orphée*, ou quelqu'un de ſes prédéceſſeurs, joua de la muſette mieux que les autres bergers; ou bien il ſe ſervit du chant. Tous les animaux domeſtiques accouraient à ſa voix. On ſuppoſa bien vîte que les ours & les tigres étaient de la partie: ce premier pas aiſément fait, on n'eut pas de peine à croire que les *Orphées* feſaient danſer les pierres & les arbres.

Si on fait danſer un ballet à des rochers & à des ſapins, il en coûte peu de bâtir des villes en cadence, les pierres de taille viennent s'arranger d'elles-mêmes, lorſqu'*Amphion* chante: il ne faut qu'un violon pour conſtruire une ville, & un cornet à bouquin pour la détruire.

L'enchantement des ſerpens doit avoir une cauſe encore plus ſpécieuſe. Le ſerpent n'eſt point un animal vorace & porté à nuire. Tout reptile eſt timide. La première choſe que fait un ſerpent (du moins en

Digitized by Google

Europe) dès qu'il voit un homme, c'eſt de ſe cacher dans un trou comme un lapin & un lézard. L'inſtinct de l'homme eſt de courir après tout ce qui s'enfuit, & de fuir lui-même devant tout ce qui court après lui, excepté quand il eſt armé, qu'il ſent ſa force, & ſurtout qu'on le regarde.

Loin que le ſerpent ſoit avide de ſang & de chair, il ne ſe nourrit que d'herbe, & paſſe un temps très-conſidérable ſans manger : s'il avale quelques inſectes, comme font les lézards, les caméléons, en cela il nous rend ſervice.

Tous les voyageurs diſent qu'il y en a de très-longs & de très-gros ; mais nous n'en connaiſſons point de tels en Europe. On n'y voit point d'homme, point d'enfant, qui ait été attaqué par un gros ſerpent ni par un petit ; les animaux n'attaquent que ce qu'ils veulent manger ; & les chiens ne mordent les paſſans que pour défendre leurs maîtres. Que ferait un ſerpent d'un petit enfant ? quel plaiſir aurait-il à le mordre ? il ne pourrait en avaler le petit doigt. Les ſerpens mordent & les écureuils auſſi, mais quand on leur fait du mal.

Je veux croire qu'il y a eu des monſtres dans l'eſpèce des ſerpens comme dans celle des hommes ; je conſens que l'armée de *Regulus* ſe ſoit miſe ſous les armes en Afrique contre un dragon, & que depuis il y ait eu un normand qui ait combattu contre la gargouille. Mais on m'avouera que ces cas ſont rares.

Les deux ſerpens qui vinrent de Ténédos exprès pour dévorer *Laocoon* & deux grands garçons de vingt ans, aux yeux de toute l'armée troyenne, ſont un beau prodige, digne d'être tranſmis à la poſtérité

Digitized by Google

par des vers hexamètres & par des ſtatues qui repréſentent *Laocoon* comme un géant, & ſes grands enfans comme des pygmées.

Je conçois que cet événement devait arriver lorſqu'on prenait avec un grand vilain cheval de bois (*a*) des villes bâties par des dieux ; lorſque les fleuves remontaient vers leurs ſources, que les eaux étaient changées en ſang, & que le ſoleil & la lune s'arrêtaient à la moindre occaſion.

Tout ce qu'on a conté des ſerpens était très-probable dans des pays où *Apollon* était deſcendu du ciel pour tuer le ſerpent *Python*.

Ils paſſèrent auſſi pour être très-prudens. Leur prudence conſiſte à ne pas courir ſi vîte que nous, & à ſe laiſſer couper en morceaux.

La morſure des ſerpens, & ſurtout des vipères, n'eſt dangereuſe que lorſqu'une eſpèce de rage a fait fermenter un petit réſervoir d'une liqueur extrêmement âcre qu'ils ont ſous leurs gencives. (1) Hors de-là un ſerpent n'eſt pas plus dangereux qu'une anguille.

Pluſieurs dames ont apprivoiſé & nourri des ſerpens, les ont placés ſur leur toilette, & les ont entortillés autour de leurs bras.

(*a*) Le cheval de bois était une machine ſemblable à ce qu'on appela depuis le *belier*. C'était une longue poutre terminée en tête de cheval : elle fut conſervée en Grèce, & *Pauſanias* dit qu'il l'a vue.

(1) Voyez l'ouvrage déjà cité de M. *Fontana*. Il y décrit les véſicules qui contiennent la liqueur jaune de la vipère, la manière dont les dents qui renferment cette véſicule ſe reproduiſent, & la mécanique ſingulière par laquelle ce ſuc pénètre dans les bleſſures. Il eſt conſtamment vénéneux, même ſans que la vipère ſoit irritée.

Digitized by Google

Les nègres de Guinée adorent un ſerpent qui ne fait de mal à perſonne.

Il y a pluſieurs ſortes de ces reptiles ; & quelques-unes ſont plus dangereuſes que les autres dans les pays chauds ; mais en général le ſerpent eſt un animal craintif & doux ; il n'eſt pas rare d'en voir qui tettent les vaches.

Les premiers hommes qui virent des gens plus hardis qu'eux apprivoiſer & nourrir des ſerpens, & les faire venir d'un coup de ſifflet comme nous appelons les abeilles, prirent ces gens-là pour des ſorciers. Les Pſilles & les Marſes, qui ſe familiariſèrent avec les ſerpens, eurent la même réputation. Il ne tiendrait qu'aux apothicaires du Poitou, qui prennent des vipères par la queue, de ſe faire reſpecter auſſi comme des magiciens du premier ordre.

L'enchantement des ſerpens paſſa pour une choſe conſtante. La ſainte écriture même, qui entre toujours dans nos faibleſſes, daigna ſe conformer à cette idée vulgaire. (*b*) *L'aſpic ſourd qui ſe bouche les oreilles pour ne pas entendre la voix du ſavant enchanteur.*

(*c*) *J'enverrai contre vous des ſerpens qui réſiſteront aux enchantemens.*

(*d*) *Le médiſant eſt ſemblable au ſerpent qui ne cède point à l'enchanteur.*

L'enchantement était quelquefois aſſez fort pour faire crever les ſerpens. Selon l'ancienne phyſique cet animal était immortel. Si quelque ruſtre trouvait un ſerpent mort dans ſon chemin, il fallait bien que ce

(*b*) Pſeaume LVII.
(*c*) *Jérémie*, chap. VIII, v. 17.
(*d*) Eccléſiaſte.

Digitized by Google

fût quelque enchanteur qui l'eût dépouillé du droit de l'immortalité :

Frigidus in pratis cantando rumpitur anguis.

Enchantement des morts, ou évocation.

ENCHANTER un mort, le reſſuſciter, ou s'en tenir à évoquer ſon ombre pour lui parler, était la choſe du monde la plus ſimple. Il eſt très-ordinaire que dans ſes rêves on voie des morts, qu'on leur parle, qu'ils vous répondent. Si on les a vus pendant le ſommeil, pourquoi ne les verra-t-on point pendant la veille? Il ne s'agit que d'avoir un eſprit de *Python*; & pour faire agir cet eſprit de *Python*, il ne faut qu'être un fripon, & avoir à faire à un eſprit faible : or perſonne ne niera que ces deux choſes n'aient été extrêmement communes.

L'évocation des morts était un des plus ſublimes myſtères de la magie. Tantôt on feſait paſſer aux yeux du curieux quelque grande figure noire qui ſe mouvait par des reſſorts dans un lieu un peu obſcur ; tantôt le ſorcier ou la ſorcière ſe contentait de dire qu'elle voyait l'ombre, & ſa parole ſuffiſait. Cela s'appelle la *nécromancie*. La fameuſe pythoniſſe d'Endor a toujours été un grand ſujet de diſpute entre les pères de l'Egliſe. Le ſage *Théodoret* dans ſa queſtion LXII ſur le livre des rois, aſſure que les morts avaient coutume d'apparaître la tête en bas; & que ce qui effraya la pythoniſſe, ce fut que *Samuel* était ſur ſes jambes.

S^t Auguſtin interrogé par *Simplicien*, lui répond, dans le ſecond livre de ſes queſtions, qu'il n'eſt pas

Digitized by Google

plus extraordinaire de voir une pythoniſſe faire venir une ombre, que de voir le diable emporter JESUS-CHRIST ſur le pinacle du temple & ſur la montagne.

Quelques ſavans voyant que chez les Juifs on avait des eſprits de *Python*, en ont oſé conclure que les Juifs n'avaient écrit que très-tard, & qu'ils avaient preſque tout pris dans les fables grecques; mais ce ſentiment n'eſt pas ſoutenable.

Des autres ſortiléges.

QUAND on eſt aſſez habile pour évoquer des morts avec des paroles, on peut à plus forte raiſon faire mourir des vivans, ou du moins les en menacer, comme le médecin malgré lui, dit à *Lucas* qu'il lui donnera la fièvre. Du moins il n'était pas douteux que les ſorciers n'euſſent le pouvoir de faire mourir les beſtiaux; & il fallait oppoſer ſortilége à ſortilége pour garantir ſon bétail. Mais ne nous moquons point des anciens; pauvres gens que nous ſommes, ſortis à peine de la barbarie! Il n'y a pas cent ans que nous avons fait brûler des ſorciers dans toute l'Europe; & on vient encore de brûler une ſorcière vers l'an 1750 à Vurtzbourg. Il eſt vrai que certaines paroles & certaines cérémonies ſuffiſent pour faire périr un troupeau de moutons, pourvu qu'on y ajoute de l'arſenic.

L'hiſtoire critique des cérémonies ſuperſtitieuſes par *le Brun* de l'oratoire, eſt bien étrange; il veut combattre le ridicule des ſortiléges, & il a lui-même le ridicule de croire à leur puiſſance. Il prétend que *Marie Bucaille*

Digitized by Google

la ſorcière, étant en priſon à Valogne, parut à quelques lieues de-là dans le même temps, ſelon le témoignage juridique du juge de Valogne. Il rapporte le fameux procès des bergers de Brie, condamnés à être pendus & brûlés par le parlement de Paris en 1691. Ces bergers avaient été aſſez ſots pour ſe croire ſorciers, & aſſez méchans pour mêler des poiſons réels à leurs ſorcelleries imaginaires.

Le père *le Brun* proteſte (*e*) qu'il y eut beaucoup de *ſurnaturel dans leur fait*, & qu'ils furent pendus en conſéquence. L'arrêt du parlement eſt directement contraire à ce que dit l'auteur : *La cour déclare les accuſés duement atteints & convaincus de ſuperſtitions, d'impiétés, ſacriléges, profanations, empoiſonnemens.*

L'arrêt ne dit pas que ce ſoient des profanations qui aient fait périr des animaux : il dit que ce ſont les empoiſonnemens. On peut commettre un ſacrilége ſans être ſorcier, comme on empoiſonne ſans être ſorcier.

D'autres juges firent brûler, à la vérité, le curé *Gaufredi*, & ils crurent fermement que le diable l'avait fait jouir de toutes ſes pénitentes. Le curé *Gaufredi* croyait auſſi en avoir obligation au diable ; mais c'était en 1611 : c'était dans le temps où la plupart de nos provinciaux n'étaient pas fort au-deſſus des Caraïbes & des Nègres. Il y en a eu encore de nos jours quelques-uns de cette eſpèce, comme le jéſuite *Girard*, l'ex-jéſuite *Nonotte*, le jéſuite *Dupleſſis*, l'ex-jéſuite *Malagrida ;* mais cette eſpèce de fous devient fort rare de jour en jour.

(*e*) Voyez le procès des bergers de Brie, depuis la page 516.

Digitized by Google

A l'égard de la *lycanthropie*, c'eſt-à-dire des hommes métamorphoſés en loups par des enchantemens, il ſuffit qu'un jeune berger ayant tué un loup, & s'étant revêtu de ſa peau, ait fait peur à de vieilles femmes, pour que la réputation du berger devenu loup ſe ſoit répandue dans toute la province, & de-là dans d'autres. Bientôt *Virgile* dira :

(*f*) *His ego ſæpè lupum fieri, & ſe condere ſilvis*
Mœrim, ſæpè animas imis exire ſepulcris.

Mœris devenu loup ſe cachait dans les bois :
Du creux de leurs tombeaux j'ai vu ſortir des ames.

Voir un homme loup eſt une choſe curieuſe; mais voir des ames eſt encore plus beau. Des moines du mont Caſſin ne virent-ils pas l'ame de *S^t Benedict*, ou *Benoit* ? Des moines de Tours ne virent-ils pas celle de *S^t Martin* ? Des moines de S^t Denis ne virent-ils pas celle de *Charles-Martel* ?

Enchantemens pour ſe faire aimer.

Il y en eut pour les filles & pour les garçons. Les Juifs en vendaient à Rome, & dans Alexandrie; & ils en vendent encore en Aſie. Vous trouverez quelques-uns de ces ſecrets dans le petit Albert; mais vous vous mettrez plus au fait, ſi vous liſez le plaidoyer qu'*Apulée* compoſa lorſqu'il fut accuſé par un chrétien, dont il avait épouſé la fille, de l'avoir enſorcelée par des philtres. Son beau-père *Emilien* prétendait qu'*Apulée* s'était ſervi principalement de

(*f*) *Eclog. VIII*, v. 97.

certains

Digitized by Google

certains poiſſons, attendu que *Vénus* étant née de la mer, les poiſſons devaient exciter prodigieuſement les femmes à l'amour.

On ſe ſervait d'ordinaire de vervenne, de ténia, de l'hippomane qui n'était autre choſe qu'un peu de l'arrière-faix d'une jument lorſqu'elle produit ſon poulain, d'un petit oiſeau nommé parmi nous *hoche-queue*, en latin, *motacilla*.

Mais *Apulée* était principalement accuſé d'avoir employé des coquillages, des pattes d'écreviſſes, des hériſſons de mer, des huîtres cannelées, du calmar qui paſſe pour avoir beaucoup de ſemence &c.

Apulée fait aſſez entendre quel était le véritable philtre qui avait engagé *Pudentilla* à ſe donner à lui. Il eſt vrai qu'il avoue dans ſon plaidoyer que ſa femme l'avait appelé un jour *magicien*. Mais quoi! dit-il, ſi elle m'avait appelé *conſul*, ſerais-je conſul pour cela?

Le ſatyrion fut regardé chez les Grecs & chez les Romains comme le philtre le plus puiſſant; on l'appelait la *plante aphrodiſia*, *racine de Vénus*. Nous y ajoutons la roquette ſauvage; c'eſt l'*eruca* des latins: (*g*) *Et venerem revocans eruca morantem*. Nous y mêlons ſurtout un peu d'eſſence d'ambre. La mandragore eſt paſſée de mode. Quelques vieux débauchés ſe ſont ſervis de mouches cantarides, qui portent en effet aux parties génitales; mais qui portent beaucoup plus à la veſſie, qui l'excorient & qui font uriner du ſang: ils ont été cruellement punis d'avoir voulu pouſſer l'art trop loin.

(*g*) *Martial.*

Digitized by Google

La jeuneſſe & la ſanté ſont les véritables philtres.

Le chocolat a paſſé pendant quelque temps pour ranimer la vigueur endormie de nos petits-maîtres vieillis avant l'âge ; mais on aurait beau prendre vingt taſſes de chocolat, on n'en inſpirera pas plus de goût pour ſa perſonne.

Ut ameris, amabilis eſto.
Pour être aimé, ſoyez aimable.

Fin du Tome troiſième.

Digitized by Google

TABLE

DES ARTICLES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

CIEL MATERIEL. page 3
CIEL DES ANCIENS. 9
CIRCONCISION. 15
CIRUS. 20
CLERC. 25
Du célibat des clercs. 26
Des clercs du ſecret, devenus depuis ſecrétaires d'Etat & miniſtres. 30
CLIMAT. 31
Influence du climat. 34
CLOU. 38
COHERENCE, COHESION, ADHESION. 40
CONCILES. SECTION I. *Aſſemblée d'eccléſiaſtiques convoquée pour réſoudre des doutes ou des queſtions ſur les points de foi ou de diſcipline.* 42
SECTION II. *Notice des conciles généraux.* 55
SECTION III. 64
CONFESSION. 69
De la révélation de la confeſſion. 73
Si les laïques & les femmes ont été confeſſeurs & confeſſeuſes. 78
Des billets de confeſſion. 81
CONFISCATION. 83
CONQUETE. *Réponſe à un queſtionneur ſur ce mot.* 87
CONSCIENCE. SECTION I. *De la conſcience du bien & du mal.* 88

Digitized by Google

SECTION II. *Si un juge doit juger ſelon ſa conſcience ou ſelon les preuves.* 91
SECTION III. *De la conſcience trompeuſe.* 92
SECTION IV. *Liberté de conſcience.* 94
CONSEILLER OU JUGE. 97
CONSEQUENCE. 99
CONSTANTIN. SECTION I. *Du ſiècle de Conſtantin.* 102
SECTION II. *Caractère de Conſtantin.* 107
CONTRADICTIONS. SECTION I. 113
SECTION II. *Exemples tirées de l'hiſtoire, de la ſainte écriture, de pluſieurs écrivains, du fameux curé Meſlier, d'un prédicant nommé Antoine &c.* 120
Des contradictions dans quelques rites. 123
Des contradictions dans les affaires & dans les hommes. 124
Des contradictions dans les hommes & dans les affaires. ibid.
Des contradictions apparentes dans les livres. 125
Contradictions dans les jugemens ſur les ouvrages. 136
CONTRASTE. 137
CONVULSIONS. 138
DES COQUILLES, *& des ſyſtèmes bâtis ſur des coquilles.* 140
Amas de coquilles. 143
De la grotte des fées. 145
Du falun de Touraine & de ſes coquilles. 147
Idées de Paliſſi ſur les coquilles prétendues. 151
Du ſyſtème de Maillet qui, de l'inſpection des coquilles, conclut que les poiſſons ſont les premiers pères des hommes. 154
CORPS. 156
COURTISANS LETTRÉS. 161
COUTUMES. 163
CREDO. 164
DES CRIMES OU DELITS DE TEMPS ET DE LIEU. 168

Digitized by Google

Queſtion ſi deux témoins ſuffiſent pour faire pendre un homme. 172
CRIMINALISTE. 174
CRIMINEL. *Procès criminel.* 175
Procédure criminelle chez certaines nations. 178
Exemple tiré de la condamnation d'une famille entière. 180
CRITIQUE. 184
CROIRE. 195
CROMWELL. SECTION I. 198
SECTION II. 204
CUISSAGE OU CULAGE, *droit de prélibation, de marquette &c.* 205
CUL. 208
CURÉ DE CAMPAGNE. SECTION I. 211
SECTION II. 215
CURIOSITÉ. 220
LE DANTE. 224
DAVID. 229
DECRETALES. *Lettres des papes qui règlent les points de doctrine ou de diſcipline, & qui ont force de loi dans l'Egliſe latine.* 234
DEFLORATION. 242
DEJECTION, *excrémens, leur rapport avec le corps de l'homme, avec ſes idées & ſes paſſions.* 243
DELITS LOCAUX. 246
DELUGE UNIVERSEL. 247
DEMOCRATIE. 252
DEMONIAQUES, *poſſédés du démon, énergumènes, exorciſés.* 259
DENIS (S^t) L'AREOPAGITE, *& la fameuſe éclipſe.* 262
DENOMBREMENT. SECTION I. 265
SECTION II. 273

Digitized by Google

DESTIN. 274
DEVOT. 279
DICTIONNAIRE. 281
Extrait des réflexions d'un académicien, sur le dictionnaire de l'académie. 287
DIEU, DIEUX. SECTION I. 289
SECTION II. 293
Lettre de Maxime de Madaure. 296
Réponse d'Augustin. 297
D'une calomnie de Warburton contre Cicéron, au sujet d'un Dieu suprême. 298
Les Romains ont-ils pris tous leurs dieux des Grecs. 300
SECTION III. *Examen de Spinosa.* 301
Profession de foi de Spinosa. 302
Du fondement de la philosophie de Spinosa. 304
SECTION IV. *Du Système de la nature.* 308
Histoire des anguilles sur lesquelles est fondé le Système. 312
SECTION V. *De la nécessité de croire un être suprême.* 317
SECTION VI. 324
DIOCLETIEN. 328
DE DIODORE DE SICILE, ET D'HERODOTE. 337
DIRECTEUR. 346
DISPUTE. 347
Discours en vers sur les disputes. 348
DISTANCE. 355
DIVINITÉ DE JESUS. 365
DIVORCE. SECTION I. 366
SECTION II. 369
DOGMES. 372
DONATIONS. 376
Donation de Constantin. ibid.
Donation de Pepin. 377

Digitized by Google

Donation de Charlemagne. 379
Donation de Bénévent par l'empereur Henri III. ibid.
Donation de la comteſſe Mathilde. 380
Donation de la ſuzeraineté de Naples aux papes. 381
Donation de l'Angleterre & de l'Irlande aux papes, par le roi Jean. 384
Examen de la vaſſalité de Naples & de l'Angleterre. 385
Des donations faites par les papes. 386
Donations entre particuliers. 387
DORMANS. (LES SEPT) 388
DROIT. SECTION I. *Droit des gens, droit naturel, droit public.* 390
SECTION II. 394
DROIT CANONIQUE. *Idée générale du droit canonique, par M. Bertrand ci-devant premier paſteur de l'Egliſe de Berne.* 398
SECTION I. *Du miniſtère eccléſiaſtique.* 400
SECTION II. *Des poſſeſſions des eccléſiaſtiques.* 403
SECTION III. *Des aſſemblées eccléſiaſtiques ou religieuſes.* 407
SECTION IV. *Des peines eccléſiaſtiques.* 412
SECTION V. *De l'inſpection ſur le dogme.* 416
SECTION VI. *Inſpection des magiſtrats ſur l'adminiſtration des ſacremens.* 417
SECTION VII. *Juriſdiction des eccléſiaſtiques.* 420
Diſpenſes de mariage. 423
DRUIDES. 425
ECLIPSE. 428
ECONOMIE. 435
Economie domeſtique. ibid.
De l'économie publique. 442
ECONOMIE DE PAROLES. *Parler par économie.* 451
ECROUELLES. 458

Digitized by Google

EDUCATION. *Dialogue entre un conſeiller & un ex-jéſuite.* 461
ÉGALITÉ. SECTION I. 465
SECTION II. 468
EGLISE. *Précis de l'Hiſtoire de l'Egliſe chrétienne.* 471
Du pouvoir de chaſſer les diables donné à l'Egliſe. 480
Des martyrs de l'Egliſe. 482
De l'établiſſement de l'Egliſe ſous Conſtantin. 487
De la ſignification du mot Egliſe. Portrait de l'Egliſe primitive. Dégénération. Examen des ſociétés qui ont voulu rétablir l'Egliſe primitive, & particulièrement des primitifs appelés quakers. 492
Du nom d'Egliſe dans les ſociétés chrétiennes. 495
De la primitive Egliſe, & de ceux qui ont cru la rétablir. ibid.
Des primitifs appelés quakers. 500
Querelle entre l'Egliſe grecque & la latine, dans l'Aſie & dans l'Europe. 505
EGLOGUE. 513
Eglogue allemande. 515
ELEGANCE. 516
ELIE ET ENOCH. 520
ELOQUENCE. 523
EMBLEME. *Figure, allégorie, ſymbole &c.* 553
De quelques emblèmes dans la nation juive. 536
De l'emblème d'Oolla & d'Oliba. 543
D'Oſée & de quelques autres emblèmes. 545
EMPOISONNEMENS. 547
ENCHANTEMENT, *magie, évocation, ſortilége &c.* 552
Enchantement des morts, ou évocation. 557
Des autres ſortiléges. 558
Enchantement pour ſe faire aimer. 560

Fin de la Table du troiſième volume.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google